

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES

DE

L'ORDRE DE S^{TE}-URSULE

CONTINUATION DES ANNALES DU MÊME INSTITUT

DEPUIS L'AN 1846 JUSQU'À NOS JOURS.

Avec une Préface par le R. P. COLOMBEL, S. J.

« Je vous assure que quelque grâce que vous demandez à Dieu, elle vous sera infailliblement accordée, et que je serai toujours au milieu de vous, au-dessus de vos prières aux S^{tes}... Soyez, mes Sœurs, consolées, vivifiées par... l'Espérance. Je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

(Voix de sainte Angèle).

TOME QUATRIÈME

CLERMONT-FERRAND

IMPRIMERIE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE,

RUE SAINT-ÉTIENNE, 10.

1879.

ANNALES

DE

L'ORDRE DE S^{TE}-URSULE.

253

ANNALES

DE

L'ORDRE DE S^{TE} URSULE

FORMANT LA

CONTINUATION DES ANNALES DU MÊME INSTITUT

DEPUIS 1856 JUSQU'A NOS JOURS

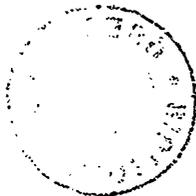
Avec une Préface par le R. P. COLOMBIER, S. J.



« Je vous affirme que quelque grâce que vous demandiez à Dieu, elle vous sera infailliblement accordée, et que je serai toujours au milieu de vous, unissant mes prières aux vôtres. Soyez mes Sœurs, consolées, vivifiées par la foi et l'espérance. Je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

(Avis de sainte Angèle).

Bibliothèque,
Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUEBEC



TOME QUATRIÈME

P. Heger

CLERMONT-FERRAND

IMPRIMERIE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE,

RUE SAINT-GENÈS, 10.

1879.

ANNALES

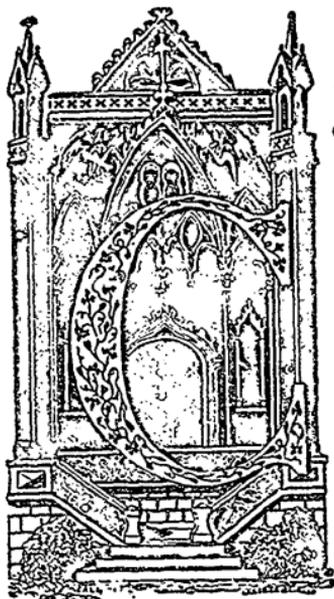
DE

L'ORDRE DE SAINTE-URSULE

DE 1856 JUSQU'A NOS JOURS.

MONASTÈRE DE CORBIGNY

Congrégation de Paris (1).



ORBIGNY est un chef-lieu de canton du département de la Nièvre, arrondissement de Clamecy. Aujourd'hui cette petite ville fait partie du diocèse de Nevers; avant 1823, elle dépendait de l'évêché d'Autun. Sa population est de 2,000 habitants. Elle est assise sur les bords de l'Anguisson qui se jette dans l'Yonne, à quatre kilomètres de distance. Ni la nature, ni l'art, ne lui ont épargné leurs faveurs. Des champs fertiles, de belles prairies et un coteau couvert de vignes, lui forment

(1) Nous revenons sur la fondation de cette Maison, pour compléter la courte notice des premières Annales.

une riche ceinture. L'Yonne, le canal du Nivernais, l'embranchement du chemin de fer de la Roche à Cercy-la-Tour la relie à tous les grands centres.

Cette ville doit son origine à un Monastère de Bénédictins fondé en 864, et elle tire son nom de Corbon qui possédait en ce lieu une belle villa. Dieu glorifia par de si grands prodiges les reliques de saint Léonard, dont l'église des Bénédictins devint dépositaire en 882, que la cité prit, par reconnaissance, le nom de Corbigny-les-Saint-Léonard. Le protestantisme y pénétra dans la seconde moitié du xvi^e siècle. En présence des ravages opérés par l'hérésie, les échevins et les habitants catholiques de Corbigny adressèrent, en 1628, une requête à l'Evêque d'Autun, pour être autorisés à appeler dans leur ville des Religieuses Ursulines. Cette fondation fut particulièrement l'œuvre de l'Abbé commendataire de Corbigny, Erard de Rochefort. Il en donna l'idée, fit venir d'Auxerre les premiers sujets, et, au nom de l'Evêque d'Autun, établit canoniquement le Monastère (8 septembre 1629).

La Communauté naissante se composait de la Mère Graffard de Villette, dite Marie de Jésus, Supérieure, de deux Professes et d'une Novice. La Mère Marie de Jésus « âme fort chérie de Jésus-Christ et tout appliquée à sa Croix, » était une des douze premières Professes du Monastère de Dijon, et elle avait déjà fondé celui d'Auxerre. Quoi qu'en dise le premier volume des anciennes Chroniques, le Monastère de Corbigny eut dès le principe les Règles de la Congrégation de Paris et ne suivit jamais celles de Dijon. Malgré d'âmes tribulations qui firent reprendre à la Mère Marie de Jésus le chemin d'Auxerre, où elle mourut, en-

tourée de la plus grande estime ; malgré l'inhabileté de la seconde Supérieure ; malgré toutes les causes qui forcèrent de demander la troisième à la Maison d'Avalon , les Ursulines de Corbigny prospérèrent d'une manière étonnante. Elles se trouvèrent à même de fonder, en 1645, le Couvent de Lormes, et, en 1647, celui de Saint-Pierre-le-Moutier.

Le Monastère de Corbigny, après de longues années de prospérité, se trouva étrangement affaibli à la fin du xviii^e siècle. La Révolution ne trouva que cinq Religieuses sexagénaires dans des bâtiments en ruines. En 1790, l'Etat s'appropriâ leurs modestes possessions, et leur desservit pendant deux ans une rente qui varia de 700 à 500 francs par trimestre. La tourmente de 1793 ne laissa pas debout un seul pan de muraille, et fit disparaître toutes les chroniques de l'ancien Couvent.

En 1846, plusieurs Dames de Corbigny, désirant procurer à leurs filles une éducation chrétienne, semblable à celle qu'elles-mêmes avaient reçue chez les Ursulines d'Avallon, s'adressèrent à leurs anciennes maîtresses pour en obtenir des sujets. Leur supplique était appuyée par le Conseil municipal qui offrait une rente de 500 francs, et, pour la première année, une provision suffisante de blé, vin et bois.

La fondation fut acceptée. Monseigneur Mellon-Joly, archevêque de Sens, et Monseigneur Dufêtre, évêque de Nevers, donnèrent leur approbation. La colonie devait se composer de quatre Religieuses de chœur et de deux Sœurs converses. Le 18 février 1846, après l'audition de la sainte Messe et la réception du Pain des forts, on se disposa au départ. Une voiture avait été louée, et on y installa le petit

ameublement donné par la Communauté d'Avallon. La Mère Eléonore Bouillé de Saint-Raphaël y prit place, avec les Mères Sainte-Marie Jacquemard, Sainte-Thaïs Tenaillon et la Sœur Sainte-Marthe, converse. Une Novice de chœur, la Sœur du Cœur de Jésus Thonard, voulut suivre les chères voyageuses, assurant ne pouvoir ajourner son départ, parce que, disait-elle avec beaucoup de sang-froid, *nos souliers sont cirés*. La voiture étant au grand complet, la quatrième Sœur de chœur, Anne Billardelle de Saint-Cyprien, et la Sœur Sainte-Agathe, converse, ne quittèrent Avallon qu'au mois d'octobre suivant.

En arrivant à Corbigny, nos Ursulines croyaient être attendues au moins par les quelques dames qui avaient fait tant d'instances pour les avoir; mais personne ne vint à leur rencontre. Il était quatre heures du soir, et un temps froid et brumeux les avait transies. Après avoir baisé la terre qu'elles venaient arroser de leurs sueurs, et féconder de leur dévouement, elles songèrent aux provisions annoncées, et que l'on devait trouver abondantes pour une année entière. L'énumération s'en fit d'un regard : un sac de blé, une feuillette de vin blanc, et quelques fagots fort légers, proclamaient l'incomparable largesse des autorités Corbigeoises.

Au moment où la bonne Sœur Sainte-Marthe commençait avec un grand soupir à dénouer le précieux sachet de farine, pour en composer un repas quelconque, deux dames vinrent heureusement offrir . . . souper.

Pendant le voyage, la Mère Saint-Raphaël avait constamment tenu dans ses mains et pressé sur son cœur, une croix en bois noir sur laquelle était un

Christ. On le mit sur la cheminée, et les pauvres Religieuses déposèrent à ses pieds l'offrande du plus entier abandon. A la fin de la prière, une jeune enfant, nièce de la Mère Saint-Raphaël, amena un sourire sur toutes les lèvres par cette naïve exclamation : « Que nous sommes donc pauvres, nous n'avons qu'un petit bon Dieu, et encore il est tout de travers ! »

Cette maison que l'on avait annoncée comme très-convenable pour un établissement religieux, ressemblait bien plutôt à une maison de détention : ses murs noirs et humides, ses plafonds bas, ses appartements peu aérés, où jamais ne pénétrait le plus pâle rayon de soleil, tout était de nature à attrister l'âme et à resserrer le cœur. Deux chambres au rez-de-chaussée servirent, l'une de parloir, et l'autre de classe gratuite. Au premier se trouvaient également deux pièces : la plus grande fut destinée aux élèves tant pensionnaires qu'externes ; la seconde servit tout à la fois de salle de Communauté, d'oratoire, de réfectoire, et même d'infirmerie. Les lits étaient un peu partout, chaque c'asse en avait deux. Comme les fenêtres étaient basses, manquaient de volets, et avaient vue sur la rue, les Religieuses y clouèrent leurs couvertures, afin d'éviter les regards curieux et indiscrets. Madame la Comtesse de Certaines, à la vue de ce dénûment, envoya du calicot pour faire quatre paires de rideaux : c'était une première visite de la douce Providence.

Je l'ai déjà dit, on manquait d'air dans ce pauvre logis, et lorsqu'on voulait respirer un peu à la sortie des classes, il fallait monter à la lucarne du grenier, ou bien on allait faire l'oraison à la gueule d'un vieux

four abandonné, afin d'avoir un peu d'air par la cheminée. En classe du matin au soir, ayant à peine le temps d'accomplir leurs exercices religieux, nos bonnes Mères se dépensaient constamment à l'œuvre si belle de l'éducation d'une centaine d'enfants avides d'instruction. Dans ce nombre se trouvaient des jeunes filles de 18 à 20 ans, dont l'ignorance était à peine croyable. Combien n'avaient même pas reçu ou avaient oublié les premières notions du catéchisme !

Qui nous dira les travaux, les peines, les privations de tous genres de ces chères apôtres ? Vous en avez été les heureux témoins, Anges Gardiens leurs frères, et, chaque jour, vous balanciez dans vos encensoirs d'or, devant le trône de Dieu, le parfum qui s'exhalait de cet humble sanctuaire de la pénitence et du dévouement !

Après trois semaines d'un travail très-laborieux, Mère Sainte-Thaïs, chargée du Pensionnat qui comptait deux élèves internes et quarante externes, succomba à cet excès de fatigue. Une fièvre pernicieuse la réduisit en quelques jours à l'extrémité : c'était la seconde visite du Seigneur. On ne sut où reléguer la malade, vu l'exiguité du local. Faute de mieux, on la mit dans un cabinet obscur, et si bas que l'on pouvait à peine s'y tenir debout. Les soins intelligents et assidus du bon docteur Billiard qui, à partir de cette époque, resta le meilleur ami de la Maison, remirent bientôt sur pied la chère malade, qui se hâta de reprendre ses emplois.

Pour des Religieuses vouées à la clôture, il était très-pénible d'aller matin et soir à l'église de la paroisse. Mais où loger le Maître des cieus ? Je n'ose le dire : à l'un des coins de la petite cour, se trouvait

un poulailler désert. On le montra à M. l'abbé Sergeant, Supérieur du Petit-Séminaire et de la nouvelle Communauté. Grande fut sa surprise à une telle proposition . . . Il en resta muet d'étonnement . . . Mais Celui, qui n'avait pas dédaigné l'étable, fit tomber des lèvres du bon Supérieur un consentement que chacune lui arrachait par lambeau. Les murs furent blanchis ; on plafonna la partie du solivage qui se trouvait au-dessus du Tabernacle ; on plaça un petit autel en bois et des chandeliers de même matière . . . C'est de ce pauvre trône que le Roi des rois allait régner sur sa chère famille. Une petite cloche suspendue à la muraille, donnait le signal des exercices. M. le Supérieur y célébra la première Messe et y laissa le Saint-Sacrement.

M. l'abbé Violet, professeur au Petit-Séminaire, vint chaque jour dire la sainte Messe, par charité et, jusqu'aujourd'hui, il est resté l'ami fidèle de la Maison.

Un tronc fut placé à l'entrée de cette chapelle si dénuée de tout. Rarement on y trouvait un sou, ce qui désolait fort la Sacristine, la bonne Mère Sainte-Marie, qui tenait chaque jour à s'assurer de son contenu. Or, il arriva que M. le comte de Certaines qui ne connaissait pas les Ursulines, vint leur faire une visite ; il entra d'abord dans la chapelle pour y adorer le Maître et Seigneur de la Maison et se dirigea ensuite vers l'humble parloir, où il fut reçu avec toutes les marques de respect dues à son rang et à ses vertus. Aussitôt après son départ, la Mère Sainte-Marie courut ouvrir le tronc. Quelle joyeuse surprise ! . . . Un beau louis de vingt francs ! Remercier le bon Jésus et se précipiter chez la Supérieure fut l'affaire d'une minute. Des larmes de joie et d'actions de grâces inon-

dèrent le doux visage de cette pieuse Mère qui voulut de suite réunir ses filles, afin que l'on priât pour le généreux bienfaiteur. La Sœur Sainte-Marthe, tout à sa cuisine, arrive la dernière ; de sa vie elle n'avait vu un louis d'or ... Aussi la digne Mère Saint-Raphaël qui connaissait son ignorance, lui dit d'un air moitié sérieux, moitié souriant : « *Voyez donc, ma bonne Marthon, ce que l'on a mis dans notre pauvre tronc.* » La Sœur tombe à genoux et demande avec larmes, pardon à Dieu pour celui qui a osé lui offrir une médaille, et ajoute dans sa simplicité : « *C'est une vieille médaille sans queue !* »

La pauvreté, vertu mère et fondamentale des Communautés religieuses, brille surtout au début des fondations. Celle de Corbigny devait porter longtemps et profondément l'empreinte de ce divin cachet.

Les minimes ressources que l'on avait pu recueillir venaient d'être employées à des réparations de première nécessité. On s'en souvient, les vivres furent très-chers en 1846, le pain se vendait 0,70 le kilo. Pas de jardin, pas de légumes, il fallait tout acheter. Combien de fois nos bonnes Mères se couchèrent-elles avec une faim que le sommeil ne parvenait pas toujours à calmer !

En ces heureux temps de détresse et de privations, mille traits providentiels prouvèrent à la petite Communauté la paternelle protection de saint Joseph, nommé dès le début son protecteur et son pourvoyeur.

Un jour, et il ne fut pas le seul, il n'y avait absolument rien pour la nourriture des religieuses. Le peu qui restait avait été mis en réserve pour le repas des deux pensionnaires. Grand était le souci de la pauvre



Sœur cuisinière ; mais elle savait prier, et c'est ce qu'elle fit avec une confiance toute filiale. Elle était encore à genoux, lorsqu'un vigoureux coup de sonnette la fait tressaillir ! « *C'est saint Joseph* qui nous envoie à souper » dit-elle ; et elle se hâte d'aller ouvrir. Personne ne se présente, mais sur le seuil de la porte, se trouve un énorme panier d'oseille et, à côté, du beurre, des œufs, du sel, tout ce qui est nécessaire pour un repas.

Une autre fois, on dut également recourir à ce grand Protecteur pour en obtenir du bois. La Révérende Mère Supérieure, dont la foi était aussi simple que ferme et confiante, lui adresse sa requête : « *Bon saint Joseph, vous qui étiez charpentier, envoyez-nous donc un peu de bois ; par charité, s'il vous plaît !* » ... Au même instant la clochette s'ébranle, et on court le cœur rempli d'une douce espérance. O surprise ! ô miracle ! une énorme voiture de bons et beaux fagots stationnait à la porte. « Qui nous envoie ces fagots ? demande la bonne Mère Saint-Raphaël d'une voix que trahit l'émotion. — Madame, répond le conducteur, j'ai ordre de décharger ma voiture chez vous ; voilà tout. » Jamais on ne sut le nom du généreux et délicat bienfaiteur.

La Maison se remplissait d'enfants. On ne savait plus où les mettre ; il en venait de partout. : la ville, les villages, les bourgs et les hameaux envoyaient leurs filles aux Ursulines de Corbigny. On vantait leur bonté, leur douceur, etc... Les mères réclamaient des instructions pour elles le dimanche.

Il ne fut plus possible de rester dans ce premier logement, étroit et malsain. Une maison bourgeoise, située à l'est de la ville et dominant la campagne, était

à vendre. La bonne Mère Saint-Raphaël l'acheta, et on en prit possession le 26 juillet 1846. Ce nouveau local se composait de huit pièces et d'un vaste grenier que l'on convertit en dortoir.

Cette acquisition, jointe aux réparations qu'il fallut y faire, mirent de plus en plus les pauvres Ursulines dans une gêne, voisine de l'indigence extrême. En 1848, deux Postulantes se présentèrent à deux mois d'intervalle. La première, M^{lle} Rosalie Cortial, et la seconde, M^{lle} Jenny Pitavy, apportèrent à la Communauté naissante, leur contingent de dévouement et de bonne volonté. Toutes deux prirent le saint habit le 24 octobre 1848, et reçurent les noms de Saint-Joseph et de Saint-Augustin.

Un nouveau Supérieur avait été donné aux Ursulines. M. l'abbé Flèche, Grand-Vicaire, mit tout son cœur au service de ses filles et de leurs enfants. Il bénit la chapelle aussi modeste que le reste de l'établissement, donna le saint habit à une jeune Lyonnaise qui prit le nom de Sainte-Angèle, et à une autre Postulante qui prit celui de Sœur Marie de Saint-Bernard.

Dieu protégeait son œuvre, et les bonnes Mères éprouvaient une douce joie en voyant s'accroître leur famille religieuse. Mais au prix de combien de sacrifices ces progrès ne s'achetaient-ils pas ? Au spirituel comme au temporel, il fallait que tout fût marqué au coin de la croix. La sainte Messe, les sacrements, le catéchisme aux enfants, tout arrivait par le seul canal de la charité.

Le 1^{er} septembre 1850, le Petit-Séminaire devenu notre Providence, fut transféré à Pignelin, près Nevers, et remplacé à Corbigny, par un Pensionnat de jeunes

gens, tenu par des Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy. Leur Supérieur, M. l'abbé Haudeville, devint confesseur de la Communauté, et, pendant sept ans, ce saint prêtre dévoré de zèle pour la gloire de Dieu et l'avancement des âmes, prodigua ses soins aux Religieuses comme aux élèves.

Les ressources pécuniaires étaient tellement réduites, que l'on dut encore augmenter les privations. Quelques traits attestent une pauvreté exceptionnelle, et l'aimable et sainte gaieté avec laquelle on la supportait.

C'était pendant les vacances : il fallait économiser pour la rentrée. La vénérée Mère Saint-Raphaël imagina un jour d'ordonner, faute de mieux, à la Sœur cuisinière de ramasser les cosses de haricots secs destinées au feu, et de les mettre à la poêle dans de l'huile pour le dîner. Ce mets, d'un genre nouveau, faillit étrangler tout le monde, il n'en resta rien pourtant : un fort appétit et de bons rires firent presque une friandise de cet aliment.

Mais le plus difficile à digérer, surtout pour les Novices et les Postulantes, c'était le pain moisi, et encore le donnait-on avec une parcimonie digne des meilleurs gâteaux. Il arriva qu'une fois entre autres, ce bienheureux pain, nuancé comme l'arc-en-ciel, exhalait un parfum si délicieux, qu'une pauvre Novice ne put se décider à y toucher. Il fallait dîner pourtant, et on avait grand' faim !.. Bien doucement notre Novice essaye d'en extraire quelques miettes moins bleuâtres, ayant soin de faire disparaître le surplus dans la main gauche. Hélas ! un œil trop vigilant avait aperçu le stratagème, et l'innocente coupable ne s'en doutait pas ! Le soir venu, la bonne Mère Supérieure lui présenta elle-même, avec un fin sourire, une petite panade faite

avec le pain rejeté à midi. Un violent combat s'éleva dans cette âme fière, ardente, mais généreuse. En face de ce mets répugnant, elle hésite entre *partir* ou *obéir*. Heureusement ses yeux ont rencontré le crucifix; elle prend la petite écuelle et d'un trait en avale le contenu. L'amour de Jésus avait triomphé.

Nous aimons à nous rappeler la franche gaieté, le bonheur de ces laborieux commencements. Les Novices se levaient à deux heures du matin, tiraient au puits l'eau qui devait servir pour la journée, ensuite travaillaient à des ouvrages de lingerie pour gagner un peu d'argent et payer les dettes. Les deux uniques Sœurs converses ne suffisaient pas à la besogne, car elles étaient aussi portières et allaient en ville faire les commissions. Les Maîtresses partageaient leurs travaux domestiques, pétrissant le pain, faisant la lessive, et mettant la main à tout avec un admirable entrain.

Malgré ce travail incessant et ces privations quotidiennes, on ne parvenait que difficilement à subvenir aux plus pressantes nécessités. Alors la suprême ressource était dans l'industrie des Novices. Quand, le soir venu, la bonne Mère voyait que l'on ne trouverait sur la table qu'un pain très-sec et très-dur, elle leur disait : « *Allez, mes petites, nous préparer une salade.* » On s'envolait comme de gais pinsons, ravager le petit jardin, et même celui du bon M. Dict, notre pacifique voisin; sa luzerne touchait la haie de séparation, et quand on voyait de magnifiques fleurs jaunes dresser coquettement leur tête au milieu d'une touffe de superbes pissenlits, on ne résistait pas à la joie d'en enlever le plus possible malgré les épines du buisson. Feuilles, fleurs et queues, tout était bon. Oh! comme on soupait bien avec cela!

C'est encore à cette même époque que, manquant de tout, la petite famille se demandait un soir, après une légère collation, de quoi on vivrait le lendemain, car le dernier morceau de pain venait d'être consommé. « Ayons confiance, et prions, dit la bonne Mère Saint-Raphaël, nous sommes les enfants de la Providence, elle ne nous abandonnera pas. » Le lendemain, en effet, cette bonne Providence envoyait un homme chargé de deux grands sacs, remplis, l'un de pommes de terre, l'autre de haricots superbes; puis il tira du fond de sa poche un petit rouleau de papier contenant vingt pièces de cinq francs avec ces simples paroles : « Je prie les bonnes Ursulines d'accepter cette offrande pour les besoins de leur petit ménage. » On ne put rien savoir de plus, ni de l'homme, ni du billet.

Le temps de la détresse est aussi celui des miracles. Pendant un hiver très-rigoureux, on se chauffa l'espace d'un mois entier avec un débris de solive. Chaque soir on allumait le précieux combustible un quart d'heure avant le coucher : « Venez vous chauffer les pieds, mes pauvres enfants; venez profiter de ce bon feu, » disait l'excellente Mère à ses Novices et Postulantes. Et aussitôt que l'extrémité des doigts en avait senti la bienfaisante chaleur, on jetait vite de l'eau dessus. Mais, à force de l'éteindre et de l'allumer, ce cher morceau de bois finit par se consumer, et les pauvres Religieuses ne purent plus se chauffer qu'au seul feu de l'amour du bon Dieu; celui-là du moins ne leur fit jamais défaut.

Quand vinrent les troubles politiques de 1852, Clamecy fut mis en état de siège. L'émeute devenue effrayante menaçait de s'étendre. A Corbigny, le jour

du meurtre et du pillage était même fixé. Notre bonne Mère Saint-Raphaël proposa à ses filles de faire vœu, si elles échappaient au danger, de chômer la fête de l'Immaculée-Conception et de faire chaque année, ce jour-là, une procession aux flambeaux. La nuit même du 7 au 8 décembre, le complot fut découvert, et les perturbateurs arrêtés prirent le chemin de Cayenne. Notre Association des Enfants de Marie fut affiliée à celle de Rome en 1852. Petit grain de sénévé au début, cette Association se multiplia rapidement sous la double influence du bon M. Haudeville et de M. l'abbé Save, vicaire de la paroisse. Deux fois par mois, ces Messieurs réunissaient les pauvres du pays : hommes, femmes, enfants, arrivaient au Couvent. Chaque catégorie séparée recevait une solide instruction religieuse, après laquelle les Enfants de Marie faisaient une abondante distribution de vivres, et tous se retiraient heureux, les uns d'avoir fait la charité, les autres de l'avoir reçue. Un an après, on osa parler de la Propagation de la Foi et de l'œuvre de la Sainte-Enfance. L'excellent Curé de Corbigny, M. Bruey, propagea toutes ces dévotions et la paroisse se renouvela sous sa zélée direction.

En 1853, la bonne petite Sœur Sainte-Angèle, professe de deux ans à peine, s'alita le 17 mars, après avoir surveillé la récréation des élèves. Des vomissements continuels firent découvrir une hernie étranglée. Deux médecins tentèrent une opération qui ne réussit qu'à augmenter ses douleurs et ses mérites. Souriant à la mort, notre angélique Sœur s'endormit du sommeil des justes le 21 mars, dans sa 27^e année. Avant d'expirer, elle mit ses deux bras en croix, et prononça très-distinctement ces paroles :

In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.

Au mois d'octobre, Dieu nous accorda une immense faveur. Ce fut une retraite de huit jours prêchée par un grand ami du Sacré-Cœur, un vrai saint, dont la cause est en ce moment introduite à la Cour de Rome, le très-Révérend Père Muard, Fondateur des Bénédictins de la Pierre-qui-Vire, et qui nous avait confié l'éducation de ses deux nièces.

Il faudrait la plume d'un séraphin pour parler de ces jours de grâces et de bénédictions ! Dans des extases quotidiennes, Dieu se découvrait à son humble et fidèle serviteur, et lui montrait à nu les consciences soumises à sa direction. Fruit mûr pour le ciel, mais enlevé trop tôt à l'édification de la terre, le R. P. Muard, mourut neuf mois après, victime de la suette. Il n'avait que 45 ans, lorsqu'il fut trouvé digne de recevoir la récompense de ses travaux et de ses grandes vertus.

A l'ouest de la ville, à quelques pas de l'Anguison, s'élevaient, sur la dernière ondulation d'une légère colline, quelques bâtiments affectés à la retraite d'un bon rentier, et au service d'une filature. De temps immémorial, ce lieu s'appelait *la Cave*. Il avait attiré les regards des Ursulines et excité leurs désirs. Le jour même de la mort du propriétaire, qui arriva le 2 novembre, elles firent l'acquisition de la Cave, et, au moyen d'une indemnité, obtinrent bientôt l'évacuation de la filature.

La Providence avait évidemment présidé à ces événements, car il n'y a pas dans Corbigny un emplacement plus convenable que celui du Monastère actuel des Ursulines. Il est comme le point central de tous les

quartiers. Il a vue d'un côté sur notre petite cité, de l'autre sur la gare du chemin de fer, et jouit tout à la fois de l'air pur de la campagne et des agréments de la ville. L'Anguison baigne les murs du jardin, où il pénètre par un canal de dérivation.

Au printemps de 1854, on commença les travaux de réparation. Debout à deux heures du matin, les Religieuses, après avoir fait l'Oraison et récité les Heures, se rendaient au chantier, où chacune maniait gaie-ment la truelle et transportait les matériaux. Après la sainte Messe et un frugal déjeuner, on s'installait en classe jusqu'au soir. Par économie, on ne prit point d'architecte ; notre Révérende Mère Saint-Raphaël dirigea tout.

La plus grande salle fut transformée en chapelle. Le chœur, destiné aux Religieuses et aux Elèves, fut séparé par une grille du petit sanctuaire. Deux Religieuses furent chargées des peintures : portes et fenêtres reçurent les décorations de ces artistes improvisés qui, de leur vie, n'avaient touché de pinceau. Mais l'obéissance ne fait-elle pas des prodiges ?

On peut dire qu'à cette époque, le cœur des Ursulines ne vivait que d'actions de grâces, tant étaient continuels et sensibles les bienfaits de Dieu. Hélas ! malgré toutes les économies possibles, l'argent manquait, et les ouvriers réclamaient leur salaire. Ne sachant plus que faire pour seconder la divine Providence, nous eûmes recours à nos chères Communautés, les priant de tendre une main fraternelle à la plus jeune famille de Sainte-Ursule. Ce cri du cœur fut entendu, et de tous côtés nous vinrent des témoignages non équivoques de la tendre charité qui unit les Maisons de notre Ordre. Le total des sommes recueillies

s'éleva à 1120 francs. C'était beaucoup, et pourtant insuffisant pour couvrir nos dettes. On nous conseilla de faire une loterie à 1 fr. le billet. M. le Comte de Certaines en prit immédiatement 500. M^{me} la Comtesse Berthe de Certaines, imitant le généreux exemple de son saint et noble père, s'inscrivit pour la même somme, et plaça 1550 billets. Le montant de cette loterie atteignit 5,050 francs. A tous ses dons, M^{me} la Comtesse Berthe de Certaines ajouta celui d'une souscription qui nous procura mille francs de revenus pendant six ans. Enfin, mettant le comble à ses bontés, elle nous prêta 4,500 francs sans intérêt et sans terme. Anges saints, faites tomber sur cette âme généreuse les plus suaves bénédictions!

Il y a des noms qui sont à eux seuls un éloge; celui de M. l'abbé Cortet, Vicaire-général de Nevers, est de ce nombre.

Grande fut notre joie quand il nous fut donné pour Supérieur. Sa vie a été la réalisation de cette parole du Maître : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*. Chacun de ses actes révélait le saint, et son âme et son extérieur avaient ce je ne sais quoi d'achevé, qui ne se rencontre que dans les grands serviteurs de Dieu. M. l'abbé Cortet, après avoir été tour à tour Supérieur du Petit-Séminaire, Vicaire-général de Monseigneur Dufêtre évêque de Nevers, et de Monseigneur Thomas évêque de la Rochelle, fut en 1875 sacré évêque de Troyes à Paray-le-Monial.

L'année 1856 vit à peu près achever les travaux de notre Monastère, et, tandis que les Ursulines jetaient à pleines mains dans l'âme des enfants la semence des vertus et l'amour du devoir, Dieu multipliait pour elles les bienfaiteurs et les bienfaits.

Une sœur et une amie de la Mère Saint-Raphaël se réunirent pour nous faire don d'une très-belle statue en pierre de Marie-Immaculée. Elle a plus de deux mètres de haut, et surmonte une tourelle qui s'élève au centre du bâtiment principal. Monseigneur Dufêtre, depuis longtemps le protecteur et le père dévoué des Ursulines, voulut bénir lui-même cette gracieuse image. Le 18 mai 1856 restera pour nous et les habitants de Corbigny une fête à jamais mémorable. Sa Grandeur couronna son éloquente et chaleureuse allocution, par une consécration à Marie: *O Notre-Dame de Corbigny*, souvenez-vous de cet heureux jour, et restez la Protectrice de la petite cité et de l'humble Monastère!

Quatre mois plus tard, jour de la fête du saint Rosaire, nous quittions notre humble maison pour prendre possession de notre nouvelle résidence. Nous nous y rendîmes processionnellement. Quatre prêtres en dalmatique portaient sur leurs épaules un brancard orné de lis et de roses, où reposait le corps saint d'une jeune Vierge martyre, sainte Victoire, obtenu de Notre Saint-Père le Pape Pie IX par M. le Comte et M^{me} la Comtesse de Certaines.

M^{me} Raymond, voulant contribuer à l'ornementation de notre modeste sanctuaire, nous donna les statues de la Vierge Mère, de saint Joseph, de l'Ange Gardien, de sainte Philomène, et, de plus, quatre beaux reliquaires avec leurs authentiques; elle fit peindre notre premier autel et parmi ces dons généreux, nous tenons à noter une chasuble et un petit reliquaire de sainte Philomène, venant du saint Curé d'Ars!

Peu après, Mgr Dufêtre donna à ses Filles de Corbigny la cloche qui règle leur temps et les appelle à

la prière. Celle dont on s'était servi jusqu'alors, avait fait sourire le bon Prélat qui l'appelaît gaîment : « Une cloche de meunier. » La cérémonie de baptême eut lieu le 10 octobre 1858. Monseigneur refusa de la bénir, parce que, dit-il gracieusement : « Un père ne peut être le parrain de son enfant. » M. l'abbé Cortet étant malade, l'honneur de cette bénédiction revint à M. Bruey, notre vénérable doyen. Le parrain, M. le comte Elie de Pontcarré, et la marraine, M^{me} la comtesse Berthe de Certaines, nous donnèrent à cette occasion, un bel harmonium.

En quittant leur première maison fort dégradée, les Ursulines n'avaient trouvé ni à la vendre ni à la louer ; on en remit la clé à saint Joseph, afin qu'il prît soin de cette affaire : il répondit à notre confiance. Un jeune banquier se présente comme locataire, accepte les conditions, et veut de plus prendre tous les frais de réparation à sa charge. Bien entendu, toute latitude lui est donnée sur ce point. Immédiatement la maison se remplit d'ouvriers ; tapisseries sur les murs, rampes et boiseries, rien n'est trop cher, rien n'est trop beau. Quand tout fut prêt, les dépenses ayant sans doute excédé les moyens, le locataire remit les clés aux portes et disparut. Jamais depuis, nous n'en entendîmes parler. Saint Joseph ne l'avait-il pas envoyé pour que nous pussions revendre cette maison plus avantageusement ? Un acquéreur se présenta aussitôt, et le marché fut conclu sans délai.

Mais si Dieu accorde des grâces signalées, il demande aussi de grands sacrifices. En 1857, on nous avait amené de Paris une jeune pensionnaire d'une admirable candeur. Cette angélique enfant, unique trésor de son père, nous fut ravie en quelques jours,

le 17 mars 1859, après avoir prédit elle-même sa mort et celle d'une jeune Sœur converse qui la suivit au tombeau et au ciel, le 8 avril suivant.

Nos ressources ne nous avaient point encore permis d'avoir un Aumônier. En 1861, Monseigneur nomma à ce poste M. l'abbé Bourru, qui fut en même temps chargé du Pensionnat des Frères. Mais son séjour au milieu de nous fut de courte durée, et nous reçûmes de la main paternelle de M. Cortet, M. l'abbé Marillier, le fils de son cœur et un autre lui-même. Nous n'essaierons pas de dire ce qu'est M. Marillier pour les Ursulines de Corbigny. Il faut être témoin de ce dévouement de chaque jour pour comprendre la vive gratitude que lui ont vouée tous les cœurs.

Un bon religieux de la Pierre-qui-Vire, habile architecte, commença en 1865 une série de constructions, qui se terminèrent en 1872 par la bénédiction d'une belle chapelle dont le style se rattache à l'époque de transition. La prospérité de la Maison allait toujours croissant ; mais l'épreuve la plus douloureuse allait nous être imposée : Dieu voulut appeler à lui notre chère Fondatrice. Toutefois, nous devons recevoir de son dévouement un dernier bienfait. Un seul puits alimentait la maison, et encore se tarissait-il si les pluies venaient à manquer. Comme cette disette d'eau se renouvelait souvent, on en vint à ambitionner un beau jardin longeant la rivière, et qui n'était séparé du Monastère que par une rue étroite. Le propriétaire habitait Paris, et ne voulait céder ce jardin qu'avec la maison qu'il possédait en ville. Un riche banquier convoitait ces deux immeubles, et il était à la veille de conclure le marché. Il n'y avait pas une minute à perdre. Notre vénérée Mère Saint-Raphaël, malgré ses 68 ans et de

nombreuses infirmités, confie son projet à saint Joseph, met la Communauté en prières, et part la nuit même pour Paris, accompagnée d'une seule de ses filles. Dès le lendemain matin, elle se présente devant M. Périer qui, étonné d'un si grand courage, souscrit à ses désirs et lui vend maison et jardin. Cet enclos valait pour nous un trésor. Entouré de murs, planté d'arbres fruitiers, il réunit toutes les commodités désirables : une fontaine de très-bonne eau, un vivier, une salle de bain, une buanderie, un lavoir couvert, une longue et magnifique charmille séculaire, et enfin deux terrasses. Un tunnel pratiqué sous la rue donne aux Religieuses toute facilité de s'y rendre. Quant à la maison, située au centre de la ville, elle fut vendue presque aussitôt.

Notre vénérée Fondatrice, à qui, après Dieu, nous devons tout, mourut presque subitement le 21 novembre 1868, dans la soixante-dixième année de son âge. Douée d'une vertu et d'un jugement parfaits, cette digne Mère déploya dans la fondation de Corbigny, un courage, une activité et un dévouement qui ne se ralentirent jamais. Ces trois mots : travailler, souffrir et prier, résument sa vie. O Mère bien-aimée, continuez votre œuvre parmi nous, couvrez toujours de votre égide maternelle cette petite famille qui vous était si chère, et que le souvenir de vos exemples et de vos héroïques vertus nous encourage à continuer votre œuvre ! Cette mort fut un grand deuil pour notre Communauté, et pour tout le pays. La population entière l'accompagna au champ du repos. Un an plus tard, sa dépouille vénérée était rendue à son cher Monastère pour être déposée dans notre cimetière légalement établi. Elle y revenait avec deux de ses filles seulement ; mais, hélas !

comme les tombes devaient bientôt se presser dans cet humble cimetière ! Au mois de décembre 1869, nous perdions la Sœur Sainte-Cécile, enlevée à vingt-sept ans par une phthisie galopante ; trois mois après, 22 avril 1870, la bien-aimée Mère Sainte-Marie, Assistante, s'éteignait le huitième jour d'une fluxion de poitrine ; elle avait toujours été la digne fille et l'émule de notre Mère Saint-Raphaël.

La Communauté de Bourges, avec une charité qui lui a acquis toute notre gratitude, consentit à nous céder l'excellente Mère de la Providence pour l'enseignement du piano. Son dévouement lui rendit le zèle et l'ardeur de sa première jeunesse, et pendant quatre ans nous la vîmes, avec édification, enseigner les éléments de la musique à de jeunes enfants. Rien ne faisait prévoir sa fin prochaine, quand le 15 avril 1870, elle succomba après trois jours de maladie.

Nos bonnes Mères de Bourges, qui pleurèrent avec nous cette Sœur chérie dont elles avaient apprécié la vertu et les talents, vinrent une seconde fois à notre aide, et nous envoyèrent la bonne Sœur Marie-Hélène, qui resta au milieu de nous dix-huit mois. Que saint Joseph et la Vierge Immaculée bénissent à jamais cette chère Communauté, envers laquelle nous avons contracté la dette si douce d'une reconnaissance éternelle.

Les travaux de la chapelle, déjà plusieurs fois interrompus, furent repris en 1870 malgré les tristes événements qui agitèrent notre malheureuse patrie. Nous ne laissions pas d'être fort inquiètes. Les troupes allemandes s'avançaient et touchaient déjà au Nivernais. Dans cette extrémité, la Communauté se recommanda à Marie la Reine des vierges, et l'on fit vœu

d'élever une statue à Notre-Dame du Sacré-Cœur. Notre-Seigneur et sa sainte Mère exaucèrent pleinement les prières de leurs humbles servantes. L'ennemi se retira sans avoir souillé de son pied vainqueur, le département de la Nièvre.

En 1872, l'édifice était à peu près terminé. Chacun de nos généreux bienfaiteurs tint à honneur d'offrir son présent au nouveau sanctuaire de Jésus-Eucharistie (1).

Tout étant à peu près disposé, Monseigneur Forcade, alors Evêque de Nevers, et actuellement élevé au siège archiépiscopal d'Aix, fixa le premier octobre pour en faire la dédicace. Les autorités de la ville et la population en habits de fête, se pressèrent sur les pas de l'auguste Pontife, et suivirent avec une pieuse attention le détail des cérémonies symboliques.

Après le saint Sacrifice, Monseigneur exprima la joie et l'édification dont son cœur d'Evêque et de Père était rempli. S'adressant à l'architecte, le bon et pieux

(1) M. l'Abbé Cointe, doyen de Corbigny et Supérieur du Monastère, donna le premier vitrail représentant le Sacré-Cœur, sous le vocable duquel est placé le Monastère.

M^{lle} Marie Lereuil se chargea de celui de l'Immaculée-Conception; M^{me} de Juvigny offrit le troisième dédié à saint Joseph. Le quatrième, représentant sainte Angèle, fut acquitté par une souscription que M. l'Aumônier suggéra à ses généreux Confrères. Le cinquième et le sixième sont murés, et attendent de pieux donateurs.

L'autel, de forme ogivale et délicatement sculpté, est le présent de M^{me} des Essarts.

M^{me} la Comtesse de Certaines se réserva le Tabernacle, et s'associa à M. le Comte d'Oillamson pour offrir un magnifique ostensor.

M^{me} la Comtesse de Pontcarré orna l'autel de la croix, de six chandeliers, et d'une paire de candélabres, en cuivre doré.

M. le Prince de Chalais contribua à l'achat de la balustrade de la Communion.

Frère François, sa Grandeur lui fit un gracieux compliment, le comparant à Béséléel, inspiré de Dieu pour l'ornement du Tabernacle. Dans l'après-midi, Monseigneur donna le saint habit à deux postulantes.

Mais à ces jours de joie et d'allégresse se mêlèrent des jours de larmes et de douloureuses séparations. L'année 1871 fut une année vraiment funèbre. En mai, mourait une pieuse et active Sœur converse, du nom de Sœur de la Nativité : en septembre, s'éteignait une vénérable Ancienne, la Sœur Sainte-Agathe ; en novembre, la Sœur Sainte-Angèle allait rejoindre au ciel son divin Epoux et sa glorieuse Patronne ; enfin en décembre, notre Sœur du Cœur de Marie rendait sa belle âme à Dieu dans la fleur de la jeunesse.

La mort, lasse de frapper, s'arrêta jusqu'en 1875. Nous eûmes alors la douleur de perdre la première Maîtresse du Pensionnat, la Sœur Marie de Saint-Alphonse. Dieu l'appela dans le temps même où ses services paraissaient le plus nécessaires au développement des études. Se donner, se dépenser, était le bonheur de cette âme généreuse. Tous les remèdes furent employés pour la guérison de notre chère Sœur, et nous eûmes recours à tous les moyens divins pour l'obtenir du Cœur de Dieu : nos soins et nos prières ne purent arrêter les progrès de la maladie. L'agonie de la Sœur Marie-Alphonse fut une lutte terrible entre la jeunesse et la mort ; enfin, le calme succéda à ces derniers combats . . . Puis le silence éternel se fit : c'était le 14 juin 1875. Le 11 décembre de la même année, Corbigny perdait la dernière des Sœurs d'Avallon, la Sœur du Cœur de Jésus, dont le nom lui rappelle la plus aimable charité.

Dieu n'a pas coutume d'éprouver sans mettre le

baume à côté de la blessure. Pour combler ces vides, la Providence suscita toute une génération de postulantes, la plupart anciennes pensionnaires, qui vinrent successivement offrir au Seigneur les ardeurs de leur jeunesse et les ressources de leur intelligence.

Une consolation toujours précieuse à notre petite Communauté, est la grande bienveillance que nous témoignèrent nos évêques. Mgr Dufêtre, surtout dans les dernières années de son épiscopat, nous en donna de nombreuses preuves; Monseigneur Forcade ne sut jamais rien refuser à ses Ursulines; et Monseigneur de Ladoue nous prouva, dès sa première visite, que nous avions une place de choix dans son cœur.

Le 2 février 1876, après avoir présidé une profession religieuse, et donné la Confirmation à nos élèves, sa Grandeur daigna assister à une séance littéraire. La lecture de l'*Echo de Notre-Dame* (journal du Pensionnat), quelques dialogues et quelques chants embellirent cette petite fête de famille, à laquelle notre vénéré Pasteur donna tous ses applaudissements. Nous avons, avec le diocèse tout entier, pleuré la mort prématurée de ce Pontife que Marie avait donné au Nivernais. Aujourd'hui nous attendons la visite et les bénédictions de notre nouvel évêque, Monseigneur Lelong (1).

Nos Supérieurs ecclésiastiques furent aussi des hommes éminents. Il suffira de citer les noms de M. l'abbé Sergent, devenu évêque de Quimper; de M. l'abbé Fliche, chanoine de Troyes et camérier de Pie IX; de Mgr Crosnier, protonotaire apostolique; de M. l'abbé Cortet, devenu évêque de Troyes.

(1) Août 1878.

Le Monastère a eu tour à tour pour Supérieures, la Mère Saint-Raphaël jusqu'en 1859; la Mère Sainte-Thaïs (1865); la Mère Saint-Joseph (1871), et la Mère Marie de Saint-Bernard (1877).

Nous ne pouvons clore ces pages, sans adresser nos profonds sentiments de gratitude aux Bénédictins de la Pierre-qui-Vire. Ces saints Religieux ont présidé à une grande partie de nos travaux, à la plupart de nos retraites, et nous ont souvent assistées de leurs conseils. Ces actions de grâces s'adressent plus particulièrement au Révérend Père Abbé dom Bernard, qui a toujours été pour la Communauté de Corbigny un Père tendre et dévoué.

Le Monastère compte dix-huit Sœurs de chœur, deux Novices et dix Sœurs converses; le Pensionnat, une soixantaine d'élèves; la classe gratuite n'en reçoit qu'une vingtaine, mais les classes externes sont fréquentées par la plupart des enfants de la ville.



MONASTÈRE DE CRÉMIEU.

Congrégation de Lyon.



La Communauté de Sainte-Ursule de Crémieu, placée sous la protection de la Vierge-Immaculée, a éprouvé bien souvent les effets de sa tendresse, pendant les vingt années qui se sont écoulées depuis l'impression des Annales de l'Or-

dre, en 1857. Bienfaits spirituels et bienfaits temporels nous sont venus des mains de Marie et de saint Joseph. La croix elle-même fut une faveur, et le gage de l'amour de Jésus pour ses épouses fidèles. Un triple chant d'action de grâces s'élève donc de nos cœurs : Gloire au divin Maître ! Gloire à Marie-Immaculée ! Gloire à saint Joseph !

Le 29 mars 1858, la Communauté prenait possession d'un grand jardin, à l'est de l'enclos devenu trop étroit pour le nombre des Religieuses et des élèves. Ce jardin avait appartenu à l'ancien Monastère de la Visitation. Ce fut avec un religieux respect que les Ursulines de Crémieu foulèrent pour la première fois ce sol sanctifié par les pas de saint François de Sales, de sainte Chantal, de la Mère de Chaugy, et de tant de saintes Epouses du Sauveur, qui s'étaient sanctifiées dans ce pieux asile, pendant près de deux cents ans.

Le jour de la fête de sainte Ursule de la même année, un nombreux clergé assistait à la bénédiction du Pensionnat, pour la construction duquel la bonté de Dieu s'était si merveilleusement montrée ; toujours les ressources étaient providentiellement venues, au moment même où elles devenaient indispensables. Élevé au nord-ouest de celui de la Communauté, ce bâtiment en est entièrement séparé, et se trouve entouré de jardins et de terrasses ombragées.

L'enclos s'est accru successivement de plusieurs jardins environnants, et d'un monticule d'où la vue s'étend au loin : au nord, le regard se perd dans une immense plaine que baigne le Rhône ; au levant et au midi, il admire des vallées et des collines pittoresques. Ce lieu charmant porte le nom de Monticule de sainte Angèle.

En 1855, le choléra sévissant dans nos environs, la Mère Saint-Ignace, alors Supérieure, fit vœu de faire construire une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de la Salette, si la Communauté et le Pensionnat étaient préservés du fléau redouté. Marie agréa cette promesse et exauça nos prières; l'épidémie respecta la clôture de Sainte-Ursule. Au mois de février 1862, la Mère Sainte-Euphrasie, qui avait succédé à la Mère Saint-Ignace, fit commencer la construction de la chapelle votive. M. Reynaud, aumônier de la Communauté, réclama d'en être l'architecte, ainsi qu'il l'avait été précédemment pour le bâtiment du Pensionnat. Il voulut bien, dans son généreux dévouement, diriger et activer les travaux du petit sanctuaire de Marie, et souvent se faire lui-même ouvrier.

Cette délicieuse petite chapelle était bénite le 4 novembre suivant. Ce jour-là, Marie témoigna sa maternelle protection à la Communauté, en lui accordant une grâce temporelle, demandée depuis plusieurs années; chose singulière, ce fut précisément pendant la bénédiction de la chapelle que la faveur sollicitée nous arriva d'une manière providentielle.

Au mois de février 1865, les restes vénérés des Religieuses décédées depuis le rétablissement de la Maison, furent retirés du cimetière, situé au midi de l'enclos, et transportés auprès de la chapelle de la Salette. Une immense bière reçut les ossements que ne pouvaient plus protéger les anciens cercueils, et nous eûmes sous les yeux, pendant deux jours, un sujet de graves méditations. Il semblait qu'une voix s'élevât de ces tombes et nous dit: « Hier j'étais où vous êtes, demain vous serez où je suis. » Mais pour

la Religieuse, la mort n'a rien d'effrayant; aussi était-ce avec un pieux empressement que chacune venait s'agenouiller auprès de ces cercueils, et murmurer une prière pour le repos éternel de ces chères âmes.

Le 7 février, on célébra un service solennel dans la chapelle de la Salette, pour toutes les Religieuses défuntés, et leurs dépouilles furent déposées dans le caveau pratiqué sous le petit sanctuaire. Cet oratoire est donc doublement cher et précieux aux Religieuses de Crémieu : c'est le trône de grâce de leur Mère Immaculée, c'est le lieu de repos où les attendent leurs devancières. Le Chemin de la Croix y a été érigé en 1863. M. Rousselot, vicaire-général de Grenoble, si connu dans le diocèse par son dévouement à la Vierge des Alpes, nous disait à la suite de l'inauguration de la chapelle : « Je ne crains plus rien pour vous, à présent que vous avez un oratoire à Notre-Dame de la Salette. » Chaque année, au jour anniversaire de l'apparition de la très-sainte Vierge aux petits pâtres, la Messe est célébrée dans le petit sanctuaire, et pour accomplir le vœu de 1855, les Religieuses font une procession aux flambeaux. Notre Révérende Mère renouvelle la consécration, et le soir, nos illuminations rivalissent avec celles de la ville : Crémieu a dédié aussi une de ses collines à la Vierge des Alpes, et lui a voué un culte tout particulier.

Les Ursulines, désirant participer aux œuvres saintes des Missions étrangères, avaient demandé en 1861, au R. P. Olivieri, missionnaire génois voué au rachat des noirs, de leur envoyer deux petites négresses. Un an après, le 19 mai 1862, arrivaient au Monastère le Père Olivieri et son digne coopérateur, le Père Blaisi-Veri, conduisant deux petites Ethiopiennes. Grande fut no-

tre joie, quand la porte conventuelle s'ouvrit devant ces deux intéressantes enfants. Elles commencèrent aussitôt par envoyer des baisers à l'image de la sainte Vierge placée à l'entrée du Monastère ; elles parcoururent ensuite les rangs des Religieuses, les appelant *mamans*, et leur baisant la main, qu'elles portaient ensuite à leur front, en signe de respect. La plus âgée avait dix ans environ. Baptisée au Caire quelques mois avant, elle avait quitté le nom de Sitana pour ceux de Marie-Ignace-Joseph-Angèle-Anastasie-Paule. La seconde avait neuf ans, et portait le nom de Fatma, n'ayant pas encore été régénérée par l'eau baptismale. Ces chères enfants témoignaient une grande joie d'être nos filles adoptives, et lorsqu'on demandait à l'une d'elles si elle désirait retourner dans son pays : « Non, non, répondait-elle promptement ; moi bien prier pour maman noire, mais pas retourner là-bas. » Cependant les pauvres petites eurent de terribles appréhensions durant quelque temps : voyant entrer deux fois par semaine le panier de la boucherie, elles s'imaginèrent que c'était de la chair humaine, et qu'on ne les avait reçues que pour les faire passer à leur tour dans le sanglant panier ; lorsqu'elles se trouvaient toutes deux devant le fourneau de la cuisine, surmonté de ses grandes marmites, elles se disaient tout bas : C'est là qu'on nous fera *coui* (cuire). Mais bientôt la tendre affection dont elles furent environnées, ainsi que l'instruction religieuse qui éclaira leurs âmes, dissipa des craintes, qu'elles avouèrent naïvement.

Fatma fut admise au Baptême le 8 juin 1864. Cette touchante cérémonie eut lieu dans la chapelle extérieure, et fut couronnée par le chant solennel du *Te Deum*. Un groupe de Religieuses alla recevoir la jeune

chrétienne à la porte intérieure. L'émotion fut à son comble quand nous vîmes entrer, non plus Fatma, mais Marie-Augustine-Euphrasie, revêtue d'une robe blanche, couronnée de roses, tenant d'une main un flambeau ardent, et de l'autre un lis, qu'elle alla déposer, grave et modeste, au pied de l'autel de Marie. Le lendemain Marie-Augustine faisait sa première Communion avec celles de nos élèves qui s'asseyaient au Banquet des Anges pour la première fois. Cette chère enfant décéda le 24 juin 1868. Sa compagne, Marie-Ignace, moins favorisée pour l'intelligence, ne put être admise à la Communion; elle reçut néanmoins plusieurs fois le sacrement de Pénitence et aussi l'Extrême-Onction la veille de sa mort, arrivée le 18 août 1873.

Le décret de notre très-saint Père le Pape Pie IX, du 11 juillet 1861, qui a étendu à toute l'Eglise la célébration de la fête de sainte Angèle, sous le rite double; l'inauguration de la statue de notre sainte Fondatrice à Saint-Pierre de Rome; l'érection de l'Archiconfrérie de sainte Angèle; l'initiative des Circulaires triennales qui resserrent les liens de fraternité entre toutes les Ursulines : voilà autant de précieux souvenirs qui nous parlent du zèle et du dévouement de M. l'abbé Richaudeau. Puisse sainte Angèle bénir son apôtre, et acquitter notre reconnaissance!

Le 15 septembre 1877 a vu enfin s'accomplir le vœu de deux cent quatre-vingts Monastères d'Ursulines répandus dans le monde : la Cause de la Mère Marie de l'Incarnation a été introduite en Cour de Rome. Le tressaillement que cette nouvelle a apporté à la petite Communauté de Crémieu, a été éprouvé sans nul doute, par tout cœur d'Ursuline. Cette nouvelle gloire donnée à notre saint Ordre doit être surtout pour nous

un encouragement. La vénérable Mère Marie de l'Incarnation nous est présentée tout à la fois, et comme modèle et comme protectrice. Oh ! que sa médiation auprès de Dieu, rende fécond notre apostolat auprès de la jeunesse.

La terrible guerre de 1870 nous apporta notre part d'inquiétudes et de souffrances. Nous n'entendimes pas, il est vrai, le bruit des canons et des mitrailleuses, mais on avait à redouter l'envahissement de Lyon et des environs, car cette ville riche et industrielle devait tenter la cupidité des Prussiens. La retraite annuelle, qui devait être prêchée par un Père Franciscain, ne put avoir lieu, et nous nous dédommageâmes de cette privation par un accroissement d'esprit de prière et de générosité.

Après la catastrophe du 4 Septembre, l'anxiété augmenta, car on ne savait ce qui était le plus à redouter, ou de la guerre étrangère, ou de l'anarchie du dedans. Les Ursulines de Crémieu redoublèrent leurs prières pour le triomphe de l'Eglise et le salut de la France, et le Rosaire fut récité en commun chaque jour pendant huit mois. Les élèves internes rentrèrent tard et en petit nombre. Cependant les cœurs gardaient la paix et une invincible confiance en Dieu et en la Vierge Immaculée. Nos espérances ne furent pas trompées. Oh ! avec quelles vives actions de grâces nous remerciâmes le Seigneur, quand le danger s'éloigna, et surtout quand nous apprîmes que plusieurs fois l'armée ennemie avait reçu l'ordre de marcher sur Lyon, et que chaque fois cet ordre avait été révoqué. La Reine de Fourvière avait agréé le vœu des Lyonnais, et la Vierge de la Salette gardait le Dauphiné... Reconnaissance, amour à Notre-Dame de Fourvière, à la Vierge des Alpes !

Nous célébrions le 11 novembre 1871, le cinquantième anniversaire de la restauration du Monastère. Hélas! aucune de nos premières Mères n'était là pour rendre grâces au Seigneur de l'avoir soutenu au milieu de tant de labeurs et de privations. Sans doute, du haut du ciel, ces Mères regrettées souriaient à cette heureuse fête, et bénissaient leurs filles! Le Saint-Sacrement fut exposé tout le jour. A une Messe basse où eut lieu la Communion générale, succéda une haute Messe chantée par un nombreux clergé. Après Vêpres, M. le Chanoine Neyret, notre bienfaiteur insigne, rappela dans une allocution pleine d'intérêt, le souvenir de la cérémonie de clôture, dont il avait été témoin, il y avait 50 ans, en qualité d'enfant de chœur. Ce vénérable ecclésiastique fut attaché à la maison en qualité de confesseur extraordinaire pendant 55 ans. Enumérer les bienfaits dont il l'a comblée, serait chose difficile. Son dévouement et son zèle pour le bien des âmes étaient de tous les instants; bien souvent, il a surmonté des souffrances presque continuelles pour exercer son ministère. Devinant ce dont ses chères Ursulines avaient besoin, et même ce qui pouvait leur être agréable, il agissait à notre égard comme le meilleur des pères. La charité était la vertu caractéristique de ce véritable ministre de Jésus-Christ; aussi les pauvres, les malades et les vieillards ont arrosé de leurs larmes sa tombe vénérée. Dieu le rappela à lui le 28 septembre 1877.

Notre Pensionnat a pris, dans ces dernières années, un grand accroissement. Nous en rendons grâces surtout à saint Joseph, notre insigne Protecteur. Le nombre des Pensionnaires a varié, depuis huit ou neuf ans, de 50 à 60; cette année 1877, il s'est élevé à 75. Les élèves se distinguent par un bon esprit et une simplicité

aimable et aisée. Après la Vierge Immaculée et saint Joseph, les progrès du Pensionnat sont dus au dévouement paternel de M. Chambon, Vicaire-Général de Grenoble, notre Supérieur depuis douze ans, et à M. le Chanoine Reynaud, aumônier depuis trente-deux ans. M. Chambon a prêché plusieurs retraites aux Pensionnaires, les a visitées souvent, et par sa pieuse et bienveillante aménité, s'est acquis leur filiale vénération. Depuis trois ans, nous n'avons pas reçu la visite de notre Père. Qu'il sera beau le jour où ses forces lui permettront de se retrouver au milieu de nous!

M. l'abbé Reynaud, placé au début de son sacerdoce dans notre Communauté, s'acquitte de son apostolat avec un tact, une prudence et un zèle au-dessus de tout éloge. Il s'intéresse aux études, sait exciter l'émulation des élèves, et un éloge de sa part est pour elles la plus précieuse récompense.

Les bâtiments n'ayant pas été construits pour un Monastère et ayant reçu des additions indispensables, formaient un tout compacte, peu commode et peu aéré. Par les habiles combinaisons de M. l'aumônier, ces bâtiments ont été complètement transformés; devenus sains, aérés, agréables, ils seraient aujourd'hui méconnaissables pour qui les aurait vus il y a trente ans.

C'est encore par les soins et le dévouement de M. le Chanoine Reynaud, que les Ursulines de Crémieu ont fait l'acquisition d'une source; l'eau, après un parcours de deux kilomètres, est reçue dans deux réservoirs dont l'un contient 1400 hectolitres, et l'autre 1000; de là elle se répand par divers conduits dans les différents lieux de la maison: cuisine, buanderie, bains, etc.

Le 16 mai 1876, l'eau était arrivée dans notre enclos de Montplaisant ; ce même jour, quarante prêtres étaient réunis à l'aumônerie, pour féliciter M. Reynaud de son titre de Chanoine honoraire ; ils entrèrent dans l'enclos pour la bénédiction solennelle de la fontaine, dont l'eau s'élevait en un jet superbe organisé pour la circonstance. La procession, à son retour, se dirigea vers la chapelle de la Salette, où un *De profundis* fut psalmodié pour les Sœurs dormant du sommeil de la paix sous le regard de Marie. Nous l'avons déjà dit, c'est à M. l'abbé Reynaud que nous devons la transformation matérielle de notre Maison. Que la divine Providence nous conserve longtemps ce guide, cet ami dévoué !

Reconnaissance aussi aux évêques de Grenoble. Ils ont daigné nous consacrer quelques heures chaque fois qu'ils sont venus donner la Confirmation à Crémieu, et ils ont toujours tenu à administrer ce sacrement aux élèves dans notre chapelle. Notre amour filial désire que ces jours de joie et de bénédiction reviennent souvent.

Le 19 septembre dernier, 1877, notre ville ayant eu une cérémonie présidée par Mgr Mermillod, l'illustre persécuté daigna nous honorer d'une visite, qui a laissé dans tous les cœurs un parfum céleste. Le noble Prélat, dans un langage plein d'élévation, nous fit entendre les accents de la résignation et de l'espérance qui remplissent son âme d'Evêque, et chacune s'écria, après son départ : Oh ! qu'il est doux de voir des saints !

Depuis 1857, bien des tombes se sont ouvertes : Nous déplorâmes surtout la perte de la Mère Saint-Augustin, décédée le 26 juillet 1873, dans la première

année de son quatrième triennat de Supériorité. Cette digne Mère était douée d'un esprit profondément religieux et animée d'une foi vive et d'une piété ardente. Elle emporta non-seulement les regrets de ses filles, mais de toutes les élèves et des personnes du dehors qui avaient eu des relations avec elle.

Le Seigneur s'est plu à répandre une partie de son calice dans le cœur de ses Epouses, pour leur rappeler que ce petit coin de terre bénie où elles trouvent tant de paix et de bonheur, n'est cependant pas encore la Patrie. Mais de grandes consolations adoucissent ces séparations douloureuses : ces Mères, ces Sœurs bien-aimées, ont montré dans leurs derniers instants un calme céleste, et beaucoup sont allées à Dieu si remplies de confiance et d'amour, que nous redisons auprès de leurs couches funèbres ces paroles de l'Écriture : « *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !* »

La Communauté de Crémieu compte aujourd'hui vingt-cinq Professes de chœur, dix converses. Beaucoup de places vides ne se sont pas remplies : les vocations à la vie cloîtrée et enseignante sont en petit nombre dans nos jours de défaillance chrétienne. Daigne le Seigneur faire lever bientôt des jours meilleurs sur l'Eglise et sur la France ! Que Jésus-Christ soit à jamais l'unique Roi des cœurs !





MONASTÈRE DE DIGNE.

Congrégation de Paris.



DEPUIS l'année 1854, où se termine la première partie de nos Annales, Dieu a continué de répandre ses bénédictions sur notre Maison et sur notre Pensionnat. Nous avons pu donner nos soins chaque année, à 70 ou 80 pensionnaires, divisées en trois cours et

en huit classes, y compris celle du brevet.

Depuis longtemps nous avons formé le projet d'agrandir le bâtiment destiné aux élèves ; le nouveau local comprend cinq vastes appartements, dont trois dortoirs parfaitement aérés, une salle d'étude et un réfectoire. Nous avons aussi fait restaurer notre chapelle, et l'architecte et le peintre ont fait preuve d'un goût exquis. Qu'il est gracieux notre Sanctuaire avec ses colonnes diversement ornementées, son dôme étoilé, et ses riches médaillons représentant les quatre Evangélistes. Au fond de la chapelle, est une vaste tribune, disposée en amphithéâtre, et destinée à nos élèves. Au milieu de cette tribune est placée l'orgue ; dans nos cérémonies religieuses, il remplit notre chapelle

de l'harmonie de ses sons, ou accompagne les fraîches voix de nos enfants. Une seconde tribune intérieure, attenante à l'infirmerie, procure à nos malades la consolation d'assister au saint sacrifice de la Messe, et de puiser souvent auprès de l'Hôte divin courage et résignation.

En 1858, une de nos Sœurs, ayant hérité d'une terre attenante au jardin, en fit don à la Communauté. Nous avons donc pu reculer les murs de clôture, et donner plus d'espace à nos élèves pour leurs promenades et leurs jeux. Après avoir agrandi leur enclos, nous l'avons fait entourer d'une grille en fer; des escarpolettes, des trapèzes et des bancs y sont disposés pour l'agrément des enfants. Une statue de la Vierge Mère de grandeur naturelle, s'élève au fond de l'enclos; Marie, semble veiller sur cette chère jeunesse et la couvrir de sa douce protection.

Parmi les avantages dont nous jouissons, il en est un bien précieux: celui de résider dans une ville épiscopale, et de recevoir fréquemment les visites et les conseils du premier Pasteur du diocèse. Notre saint Évêque, Mgr Meirieu, a été autrefois notre Supérieur. Au respect et à la profonde vénération, nos cœurs unissent pour sa Grandeur l'amour le plus filial. Nous devons à sa particulière bienveillance la visite de plusieurs Prélats qui ont laissé parmi nous des souvenirs ineffaçables. Quel joyeux accueil nous faisons surtout à ces Évêques missionnaires dont la vie est un combat, et le cœur un foyer de zèle! Il nous semble voir encore au milieu de nous Mgr Bataillon, évêque d'Enos; il nous semble l'entendre nous parler des sauvages dont il était le noble apôtre. Comme il avait bien compris le prix des âmes! Il

sut faire passer son enthousiasme dans le cœur de nos enfants, et, les associant à son œuvre de zèle, il leur assigna deux îles à convertir par leurs prières et leurs sacrifices : *Tonga-Tabou* et *Vavao*. Il s'établit dans le Pensionnat une phalange d'apôtres, et jusque dans les récréations, on ne parlait que de missions, de sauvages, du martyre souffert pour Jésus-Christ.

Pourrions-nous aussi jamais oublier Mgr Charbonnier, évêque du Tong-king. Comme nous, enfant des Alpes, natif de Pierrevert près de Manosque, il était revenu au foyer paternel rétablir sa santé, ébranlée hélas ! par les longues privations, les pénibles travaux, et surtout par une dure captivité de onze mois dans une cage de fer ! Nous connaissions par les Annales de la Propagation de la Foi, les souffrances et les combats de ce généreux apôtre ; mais le voir, l'entendre, impressionna bien autrement nos âmes. Nos élèves reçurent ce digne Prélat avec les transports d'une vive joie, et leurs chants obtinrent les applaudissements des deux Pontifes, car Mgr Meirieu avait bien voulu accompagner Mgr Charbonnier. Blanche Estais, enfant de douze ans, et nièce de notre Mère Sainte-Thérèse, présenta au saint Missionnaire, au nom de toutes ses compagnes, une offrande pour les petits Cochinchinois. Le lendemain, le vénéré Pontife daigna venir célébrer les saints Mystères dans notre chapelle. Religieuses et élèves eurent le bonheur de recevoir le pain des Anges de cette main qui fut enchaînée pour Jésus-Christ. Après un modeste déjeuner, que sa Grandeur voulut bien accepter dans l'intérieur du Monastère, elle daigna visiter nos classes gratuites, et adresser aux enfants des paroles pleines d'onction et de bienveillance.

En 1861, nous fûmes encore honorées de la présence de Mgr Coqueran, aumônier en chef de l'escadre française ; sa visite fut aussi sainte qu'agréable. C'était le lendemain d'une violente tempête ; pendant la nuit, un vent furieux avait déraciné les arbres, enlevé les toitures, et avait dû faire courir de grands dangers aux pauvres matelots. Avec quelle tendresse, avec quelle sollicitude, il nous parla de ces chers marins dont il était le père !

Nos Sœurs de Brignoles, désirant embrasser les Constitutions de la Congrégation de Paris, nous demandèrent des sujets pour leur venir en aide et les initier à nos usages. Notre saint Evêque choisit pour cette mission la Mère Marie de Jésus, alors Assistante, et la Sœur Marie de la Visitation. Elles partirent le 6 avril 1858, accompagnées de M. Pascal, notre Supérieur. Cette séparation fut pénible pour nous, et cependant nous étions loin de penser que notre bonne Mère Assistante allait être frappée d'apoplexie dès son arrivée à Brignoles. Nous fûmes donc obligées de la rappeler avec sa compagne. La Mère Marie de la Conception et la Sœur Saint-Joseph allèrent les remplacer. Après deux ans d'absence, elles revinrent, rapportant de la Communauté de Brignoles un parfum de vertu et d'édification.

Une nouvelle fois, en 1868, la petite Communauté d'Aups (Var) sollicita quelques sujets. Nous n'avions pu jusqu'alors répondre à ses désirs ; mais M. Barnieu, Vicaire-Général du diocèse de Fréjus, étant venu à Digne, obtint de Monseigneur Meirieu deux Sœurs pour cette maison dont il était le Supérieur. Nos chères Sœurs Marie-Madeleine et Marie du Calvaire partirent le 22 septembre, la première comme

Maitresse des Novices, et la seconde comme Econome. Les Supérieurs jugèrent à propos d'envoyer, mais pour trois mois seulement, notre Mère Sainte-Ursule, alors Assistante et Maitresse des Novices, afin d'initier les deux Sœurs à leurs nouveaux emplois. M. Cruvellier, notre digne Supérieur, voulut bien accompagner nos chères voyageuses jusqu'à leur destination. Notre chère Sœur Marie du Calvaire se plaisait à Aups; elle s'y rendait utile, et sa santé même semblait se fortifier. Malheureusement, un rhume négligé dégénéra en fluxion de poitrine, puis en phthisie galopante, et dans l'espace d'un mois, malgré les soins les plus assidus, elle fut conduite au tombeau. Il serait difficile d'exprimer notre douleur; toutes nous regrettions dans la chère défunte, une Sœur tendrement aimée, et une laborieuse ouvrière du Père de famille. La Mère Sainte-Ursule et la Sœur Marie-Madeleine furent rappelées à Digne le 2 mars. Mais, hélas! leur retour était accompagné d'une bien grande tristesse! Parties trois quelques mois auparavant, deux seulement nous revenaient, la plus jeune avait quitté l'exil, sans avoir achevé son œuvre! La Communauté d'Aups ne pouvant se suffire, fut obligée de se disperser. Trois d'entre ces chères Sœurs sont venues chercher un asile auprès de nous, et nous avons été heureuses de leur ouvrir les portes de notre sainte demeure. Notre bonne Sœur Saint-Joseph est actuellement à Marseille auprès de nos Sœurs Allemandes (1).

Lorsque nous écrivîmes nos premières Annales, nous étions sous l'impression du départ de notre vénéré Supérieur, M. l'abbé Imbert, qui se sentant

(1) 1877.

appelé à une plus haute perfection, venait de renoncer à la dignité de Grand-Vicaire, pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Il embrassa généreusement, malgré son âge avancé, cette vie d'abnégation et de dévouement, et dans son humilité, il ne cessa de répéter que le souvenir des vertus de nos Mères serait toujours pour lui un encouragement. M. Pascal lui succéda dans ses fonctions de Vicaire-Général et de Supérieur de notre Monastère. Il unissait dans sa personne tout ce qui peut gagner les cœurs et les porter à Dieu : une éminente piété, une humilité profonde, un dévouement qui allait jusqu'à l'oubli complet de soi-même, une fermeté qui n'excluait jamais la bonté. Nous vivions heureuses sous sa bienfaisante autorité, quand Dieu l'enleva, à notre vénération. Le lendemain de ses funérailles, on lisait dans un journal de Digne :

« La mort vient d'enlever à la confiance et à l'affec-
 « tion de Monseigneur l'Evêque et de son clergé, un
 « ecclésiastique vénérable, M. l'abbé Pascal, Vicaire-
 « Général dans notre diocèse. Depuis quarante ans
 « environ qu'il exerçait les sublimes fonctions du sa-
 « cerdoce, ce digne et saint prêtre n'a cessé de donner
 « aux populations et à ses confrères, l'exemple des
 « hautes vertus chrétiennes et sacerdotales. Tous ceux
 « qui ont eu le bonheur de l'approcher et de le con-
 « naître, ont distingué et admiré en lui une charité
 « ardente, une humilité prodigieuse, un détachement
 « absolu des choses de ce monde, une abnégation pro-
 « fonde qui le portait jusqu'à se mépriser lui-même.
 « Jamais le moindre égoïsme n'est entré dans son
 « cœur ; il n'a vécu que pour aimer et glorifier Dieu,
 « pour faire du bien à ses frères et sauver leurs âmes.

« Directeur de Grand-Séminaire ou Curé-Doyen,
 « Supérieur de monastères ou Grand-Vicaire de Mon-
 « seigneur l'Evêque, il a toujours rempli l'attente de
 « ses Supérieurs, il a même dépassé leurs vœux. Une
 « haute piété, une solide instruction théologique,
 « jointes à une rare prudence et à une grande bonté,
 lui facilitaient la solution des affaires les plus gra-
 « ves et les plus épineuses. Sa mort est une désolation
 « pour tous ceux qu'il a honorés de son intimité.
 « Frappé d'une attaque d'apoplexie, il est resté cinq
 « jours sous l'étreinte de la maladie. Dans les ins-
 « tants lucides que la Providence lui a donnés, il a
 « fait couler des larmes d'édification par la vivacité de
 « sa foi, par sa résignation à la volonté de Dieu. En-
 « fin, il s'est endormi doucement dans le Seigneur le
 « 28 du mois courant, à trois heures et demie du
 « matin. Nous pouvons dire de lui comme des saints:
 « *C'est un juste de moins sur la terre et un élu de*
 « *plus au ciel.* »

Depuis 1865, nous avons pour Supérieur M. le Chanoine Cruvellier qui déjà, pendant de longues années, nous avait donné ses soins comme confesseur extraordinaire. Nous avons pu apprécier ses rares qualités, aussi n'eûmes-nous qu'une seule voix pour applaudir à ce choix de notre saint Evêque. Son dévouement de chaque jour, confirme les espérances que nous avons conçues. Ce digne Père inspire à un tel point la vénération, que les impies même en font l'éloge. Pendant l'insurrection de 1851, la haine révolutionnaire poursuivait les prêtres de Digne et les forçait à se déguiser ou à se cacher. Seul, notre digne Supérieur trouva grâce devant les insurgés: « *Celui-là, disaient-ils, est vraiment saint, laissons-le en paix!* »

Pendant que la Communauté était dirigée par M. Pascal, elle avait pour aumônier M. Caire, ancien professeur au Petit-Séminaire de Forcalquier. Doués de mêmes qualités, remplis du même zèle, ces deux saints prêtres sympathisaient d'une manière admirable, et s'unissaient pour nous faire du bien. Après la mort de notre Supérieur, M. Caire continua son œuvre avec un zèle toujours croissant. Il s'occupait de l'instruction religieuse des élèves, et exigeait des résumés qu'il corrigeait lui-même. Sa vigilance s'étendait à toutes les branches de l'enseignement; aussi donnait-il un élan nouveau aux études, dont il rédigea le programme. Pour exciter l'émulation, il désignait chaque mois une composition d'orthographe qu'il corrigeait de sa propre main. Il comparait le résultat de chaque dictée avec la précédente; et, à la fin de l'année, il proclamait, par le chiffre des fautes, le progrès général du Pensionnat, et celui de chaque élève en particulier.

Un arbre ne produit du fruit qu'autant qu'une sève abondante monte de sa racine; aussi avec quels soins M. Caire s'occupait des Maitresses elles-mêmes. Tous les jeudis il réunissait les Novices et les jeunes Professes et leur donnait des leçons de physique, de littérature, etc. . . . Justement apprécié par son Evêque, M. Caire devint Chanoine de la Cathédrale. Plus tard, il fut frappé comme M. Pascal, son vénérable ami, d'une attaque d'apoplexie: sa maladie suivit les mêmes phases, sa mort répandit le même deuil et laissa les mêmes regrets.

Nous n'avons reçu que très-peu de temps les soins de l'honorable M. Gravier, son successeur. Mgr Reyne, évêque de la Guadeloupe, obtint de Mgr Meirieu la

permission de se l'attacher comme Vicaire-Général. L'activité et le zèle que cet apôtre de Jésus-Christ déploya dans ces contrées lointaines furent couronnées d'heureux succès; mais il ne put supporter longtemps les chaleurs excessives du climat, et bientôt nous eûmes la douleur d'apprendre la mort de ce saint Missionnaire. M. l'abbé Coupier, notre aumônier actuel, s'efforce surtout de communiquer aux élèves son ardent amour pour le Cœur de Jésus et l'Eucharistie. Les communions sont fréquentes; celles du dimanche et du premier vendredi de chaque mois sont presque générales, et aux plus petites fêtes un grand nombre obtiennent encore ce bonheur. Mais comment s'approcher de ce foyer divin, sans en ressentir l'action bien-faisante? Sans doute, nos enfants ont la légèreté de leur âge, et cependant nous aimons à leur rendre ce témoignage, que leur simplicité fait notre joie; les Révérends Pères Jésuites, qui, chaque année, leur donnent les exercices de la retraite, se plaisent à nous faire l'éloge de leur piété et de leur bon esprit.

Nous pourrions raconter bien des traits à l'appui de ce que nous avançons; qu'on nous permette au moins de citer celui-ci. Une enfant de Marie, Léontine B., se distinguait par sa piété angélique et sa charité affectueuse. Son bonheur était de visiter le Saint-Sacrement, ou de rendre service à ses compagnes dont elle faisait quelquefois les pensums pour leur épargner un ennui. La Communion fréquente faisait ses plus chères délices, et il lui était permis de s'approcher de la sainte Table plusieurs fois dans la semaine. Le retour du printemps ramena pour nos élèves les promenades matinales qui se font par divisions, et qui ont pour elles tant d'attraits. Notre chère Léontine aimait plus en-

core à entendre la sainte Messe et à s'y nourrir du Pain eucharistique ; aussi supplia-t-elle la Maitresse générale de la dispenser de la promenade. Mais, dans l'intérêt de sa santé, on ne jugea pas à propos de lui accorder cette permission. Le samedi, jour auquel la sortie matinale ne devait point avoir lieu, arriva enfin. Heureuse de pouvoir s'unir à son Dieu, la pieuse enfant s'y prépara avec une ferveur nouvelle. Le saint Sacrifice venait de commencer ; Léontine priaït avec ferveur, lorsqu'une des Maitresses vint lui dire de vouloir bien aller habiller une petite pensionnaire qui n'avait pu se lever en même temps que ses compagnes. Notre docile élève n'hésite point à obéir, ne se permet pas une seule réflexion, et sait renoncer généreusement à cette Communion tant désirée. Interrogée sur la peine qu'elle avait dû ressentir de cette privation, Léontine fit cette belle réponse : « Ma Mère, j'ai compris qu'il était encore plus parfait d'obéir. »

Nos élèves se portent volontiers à toutes les bonnes œuvres et quelquefois au prix de bien des sacrifices, vu la pauvreté de nos montagnes. Outre les aumônes ordinaires, elles organisent chaque année un bazar en faveur de la Sainte-Enfance. Quelle jouissance ! quelle fête ! Elles confectionnent elles-mêmes les divers ouvrages qui seront mis en vente, et les magasins sont dressés dans l'enclos. L'arrivée de Monseigneur et des dignitaires du Chapitre est saluée par des chants joyeux ; après un petit drame, composé le plus souvent par nos Sœurs, et dont la morale est toujours en faveur de la charité, les petites marchandes s'installent à leur comptoir. Il est charmant de voir les figures épanouies de ces chères enfants travesties en musiciens ambulants, en diseuses de bonne

aventure, en Chinoises, en négresses, etc. . . Toutes tendent la main, toutes recueillent au profit de l'OEuvre.

Nous avons eu la consolation de voir nos élèves réclamer deux fois la faveur de faire l'abandon de leurs prix pour les victimes des calamités publiques. Deux autres fois encore, elles ont fait généreusement ce même sacrifice, pour l'auguste Prisonnier du Vatican, et lui ont envoyé une adresse tout empreinte d'amour et de vénération. Pie IX a daigné nous envoyer, avec sa bénédiction apostolique, une lettre qu'on nous permettra de reproduire ici :

« PIE IX, SOUVERAIN PONTIFE.

« Nos chères Filles en Jésus-Christ, Salut et Bénédiction apostolique.

« Nous avons reçu ces jours derniers votre adresse, « en date du 22 du mois de février de cette année, « dans laquelle nous avons lu avec la plus grande « satisfaction l'expression de la fidélité, de la soumission et de la vénération que vous avez pour Nous « et pour cette Chaire de saint Pierre, nos chères filles « en Jésus-Christ, ainsi que de la douleur amère et de « la désolation que vous éprouvez, à la vue de nos « angoisses et de nos amertumes si grandes, qui sont « connues de tout le monde. Vos sentiments distingués de dévotion filiale nous sont très-agréables et « méritent les plus grands éloges. Ne cessez, nos « chères filles en Jésus-Christ, et le jour et la nuit, de « prier et de supplier la clémence du Père céleste et « sa Miséricorde ineffable dans toute la ferveur de « vos prières, afin que, commandant aux vents et à

« la mer, il calme les fureurs de la tempête, qu'il dé-
 « tourne de sa sainte Eglise les malheurs si grands
 « et si nombreux dont elle est menacée ; qu'il Nous
 « aide et Nous console dans toutes nos tribulations,
 « et qu'il amène de la voie de la perdition dans celle
 « de la vérité, de la justice et du salut, tous les enne-
 « mis de l'Eglise et de ce Saint-Siège apostolique. Et
 « Nous, de notre côté, Nous prions avec humilité, le
 « Seigneur très-clément, pour lui demander que dans
 « sa Miséricorde il vous comble avec abondance de
 « tous les dons de sa grâce divine ; et que, montant
 « de vertu en vertu, et ornant votre lampe de l'huile
 « la plus pure de la charité, vous vous unissiez chaque
 « jour davantage à votre divin Epoux.

« Comme le gage de ce bien suprême, et de notre
 « bienveillance paternelle toute spéciale, Nous vous
 « donnons à toutes, nos chères filles en Jésus-Christ,
 « notre bénédiction apostolique très-affectueusement,
 « dans toute l'effusion de notre cœur.

« Donné à Rome, ce 30 mai 1861.

« PIE P. P. IX. »

Sorties du Pensionnat, nos chères enfants nous consolent par l'attachement qu'elles portent à leur Couvent. Elles sont heureuses de revenir chaque année pour les exercices de la retraite. Leur âme s'y retrempe dans la piété, et elles y puisent de nouvelles forces pour soutenir les luttes de la vie. Nous devons à leur générosité les magnifiques statues du Sacré-Cœur, de la Vierge-Immaculée et de saint Joseph, ami du Sacré-Cœur.

Nous faisons les Exercices spirituels au mois de sep-

tembre, sous la direction d'un Père Jésuite. Toute la Communauté garde pendant huit jours le plus profond silence. Que ce temps est doux et fortifiant pour l'âme ! Nous faisons encore trois jours de retraite pour la rénovation des Vœux qui a lieu le lundi de la Pentecôte ; mais la solitude est beaucoup moins profonde , puisque chacune de nous doit continuer ses emplois. Notre R. P. Supérieur daigne ce jour-là nous faire des instructions, et c'est en sa présence que nous renouvelons nos saints engagements, lorsque notre vénéré Prélat ne peut venir lui-même présider cette cérémonie. Nous aimons cet acte solennel qui nous reporte au jour heureux de notre profession religieuse, et nous affermit dans les sentiments de zèle, de ferveur et de dévouement dont nous étions alors animées. Au sortir de ces pieux exercices, ainsi qu'il est marqué dans les Règlements, nous nous donnons le baiser de la dilection fraternelle.

Les grâces pleuvent sur nous en abondance. Toutes les semaines, notre R. P. Supérieur nous fait lui-même une instruction ; la sainte Communion est fréquente, et nous avons très-souvent le Saint-Sacrement exposé. Jésus, de son trône d'amour, bénit ses épouses, et la multitude des Saluts qui nous sont permis constituent, il nous semble, un spécial privilège.

Le jour de Notre-Dame des Anges, nous avons l'insigne avantage de gagner les indulgences de la Portioncule, indulgences auxquelles participent toutes les personnes qui visitent en ce jour notre chapelle. Nous sommes particulièrement heureuses, comme filles de sainte Angèle, de porter le cordon de saint François d'Assise, et de puiser aux immenses trésors qu'il accorde.

Nous nous plaisons à faire dans l'année un grand nombre de processions, outre celles qui sont indiquées dans le Cérémonial. Celle de saint Louis de Gonzague, Patron du Pensionnat; celle du 31 mai, qui termine le mois de Marie-Immaculée, et celle de Notre-Dame du saint Rosaire sont particulièrement solennelles et joyeuses. C'est à cette dernière fête, que nous choisissons la sainte Vierge pour première Supérieure. Nous faisons la procession du très-saint Sacrement, le jour de la fête du Cœur de Jésus. Est-il nécessaire de dire que notre amour s'ingénie de mille manières pour augmenter le triomphe du Dieu du Tabernacle? Enfin une fête particulièrement chère à Sainte-Ursule de Digne, c'est la première Communion. Notre vénérable Evêque vient distribuer le pain des Anges à nos heureuses enfants, et dans la visite qu'il daigne faire à la Communauté, il multiplie les bénédictions, et les marques de sa bonté pastorale. La cérémonie du soir est vraiment touchante : après le sermon, toutes nos élèves, à la suite des premières Communiantes, se rendent dans la chapelle extérieure, et renouvellent les promesses sacrées de leur baptême.

S'il est des fêtes pieuses, il est aussi des fêtes de famille. Au premier rang se place celle de notre Mère. Bouquets de fleurs, chants, petits drames, douceurs distribuées, tout se réunit pour réjouir le cœur de la Mère et le cœur des enfants. Monseigneur daigne honorer nos jeunes actrices de sa présence et de ses encouragements, et un feu d'artifice clôt ordinairement ce grand jour de congé. A leur tour, nos élèves des classes gratuites ont leurs réjouissances. Sainte Catherine, par les mains de nos Enfants de Marie, leur apporte maintes douceurs.

Oh ! que ces jours de simple et franche gaieté rappellent à nos chères enfants que la joie est fille de l'innocence, et que le joug du Seigneur est doux et léger.



LA SŒUR MARIE DE JÉSUS

(PAULINE DU VILLARS).



ETTE chère Sœur appartenait à une famille aussi distinguée par son ancienne noblesse que par sa rare piété. Sous l'égide de parents éminemment chrétiens, la jeune Pauline conserva à son âme toute sa pureté, et son cœur s'ouvrit naturellement à toutes les impressions de la grâce. Aussi à peine avait-elle atteint sa dixième année, qu'elle promettait à Jésus de n'avoir jamais d'autre époux que Lui. Il plut à ce divin Sauveur de la faire passer par de rudes épreuves. Ces vertueux parents, si dignes du respect et de l'amour de leurs enfants, furent enlevés l'un et l'autre à leur tendresse dans l'espace de huit jours. Mademoiselle du Villars, âgée alors de seize ans, comprit toute l'étendue d'un si grand sacrifice, et fut longtemps accablée sous le poids de sa douleur. Placée par ses oncles chez les Dames du Sacré-Cœur à Aix, sa piété s'y fortifia, et elle ne tarda pas à manifester son goût pour la vie religieuse. Le choléra ayant sévi à Aix, M^{lle} Pauline vint à Digne et entra dans notre Maison en qualité de pensionnaire. Pendant les deux ans qu'elle y resta, sa ferveur ne cessa de nous édifier, et nous comprimes bientôt que cette âme d'élite n'était pas faite pour le monde. En effet, elle sollicita son admission parmi nous. Dès son entrée au Noviciat, la générosité qui l'a toujours caractérisée, se montra dans tout son jour : nous admirâmes surtout son détachement des richesses et de la haute position qu'elle abandonnait, pour suivre de plus près Jésus pauvre et humble. Après sa profession, notre chère Sœur fut atteinte de palpitations qui la forcèrent à garder l'infirmè-

rie pendant plusieurs années. Sa santé s'étant améliorée, on l'employa auprès des élèves; sa bonne éducation, ses talents et son zèle eurent un merveilleux succès. Nommée plus tard Assistante et Maîtresse Générale, elle s'acquitta de ces deux charges en sainte religieuse et en vraie Ursuline. Nos Sœurs de Brignoles demandèrent deux sujets pour les seconder; les Supérieurs jetèrent les yeux sur notre Sœur Marie de Jésus, qui accepta volontiers une œuvre en rapport avec les aspirations de son zèle. C'est là, que le Seigneur lui avait préparé la croix sur laquelle cette sainte victime devait demeurer quatre ans. Le surlendemain de son arrivée à Brignoles, une attaque d'apoplexie lui paralysa entièrement le côté droit.

Nos bonnes Sœurs de Brignoles, consternées d'un événement si inattendu et si affligeant, prodiguèrent à cette chère malade les soins les plus pressés pendant trois mois. Mais le médecin jugeant qu'elle pouvait sans danger supporter le voyage, elle fut ramenée à Digne. Nous savions le triste état où elle était réduite, et néanmoins en la revoyant infirme, nous éprouvâmes des émotions poignantes.

Ce qui coûtait le plus à notre pauvre malade, c'était de ne pouvoir exercer les fonctions de l'Institut. Pendant trois ans et demi elle demeura dans cet état d'inaction. Une seconde attaque lui ôta presque entièrement l'usage de ses membres et de la parole. Nous ne pouvions plus la voir et lui parler sans éprouver un vif sentiment de compassion, et sans verser des larmes. Dès lors aussi, sa patience, sa piété, son désir du ciel et son amour pour la sainte Vierge semblèrent s'accroître. Après avoir fait avec ferveur le Mois de Marie, et celui du Cœur de Jésus, elle espérait aller célébrer au ciel la fête de la Visitation. Ce fut quelques jours après que le divin Epoux réalisa ses pieux désirs, et qu'il appela à Lui celle qu'il avait marquée du sceau de sa croix. Notre bien-aimée Sœur avait reçu le saint Viatique et l'Extrême-Onction quinze jours auparavant, et depuis la sainte Communion plusieurs fois.

Avant de tomber dans la léthargie qui précéda son dernier soupir, elle dit à l'infirmière avec l'accent de la joie :

DE DIGNE.

« Nous nous en allons au ciel. » Oh ! nous en avons la confiance, cette parole s'est pleinement réalisée !

LA SŒUR SAINT-JEAN DE MATHA

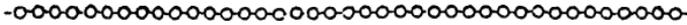
(PHILOMÈNE CORNILLE).

NOTRE chère Sœur Saint-Jean de Matha était native de Faucon (Basses-Alpes), et appartenait à une famille où la piété semblait héréditaire. Dès son enfance elle annonça les plus heureuses inclinations ; aussi, lorsque l'heure du sacrifice eut sonné, elle n'hésita point, et ses parents n'osèrent s'opposer à une vocation si manifeste. Elle avait dix-huit ans, et nous donnait les plus grandes espérances. Nous étions loin de prévoir que cet ange de la terre, dût sitôt aller prendre place parmi les chœurs célestes. A vingt-six ans, elle était mûre pour le ciel et elle y entra chargée de mérites. On admira surtout dans cette fervente Sœur une charité excessive pour le prochain : elle sacrifiait ses forces, sa santé pour rendre service ; un désir manifesté était un ordre, pourvu que le devoir n'y fût point intéressé. Sa simplicité, son ouverture de cœur étaient aussi remarquables. Elle regardait ses Supérieures comme tenant la place de Dieu, aussi leur obéissait-elle en tout et toujours. Douée de tous les avantages, prudence, bon jugement, esprit naturel, facilité pour exprimer ses pensées, elle montrait encore une grande sensibilité de cœur. Mais cette sensibilité paraissait émoussée lorsqu'il s'agissait d'elle-même ; on aurait dit qu'elle ne sentait rien de ce qui la concernait. Les contrariétés, les humiliations, les déceptions, les sacrifices que l'obéissance impose souvent à la nature, ne paraissaient plus l'affecter, surtout durant les deux dernières années de sa vie. *Dieu le veut ! Mon Dieu, vous le voulez... Fiat...* telles étaient ses devises favorites. Elle avait sans cesse à l'esprit la volonté de Dieu, et ne faisait nul cas de l'approbation des créatures. Quelqu'un lui ayant dit trois jours avant sa mort : « Ma Sœur Saint-Jean de Matha, tout le monde vous aime ici. — » Et peu importe, répondit-elle, que l'on nous aime ou non, pourvu

que Dieu soit content de nous! » Si une jeune Sœur avait quelque difficulté à pratiquer la vertu, à se renoncer, elle lui suggérait ces beaux sentiments. « Petite Sœur, dites avec moi : « Mon Dieu, vous le voulez; il m'en coûte un peu, tant mieux, vous serez bien plus glorifié. »

Il serait trop long de parler de toutes les vertus qu'a pratiquées cette fervente Sœur, de son zèle pour la gloire de Dieu, de son amour pour sa vocation, et de son dévouement auprès des élèves, dévouement qui aurait excédé ses forces, si l'obéissance n'y eût mis des limites. Comme l'Apôtre, elle se faisait toute à tous, et chacune de ses sœurs pouvait se croire sa meilleure amie: c'était, nous aimons à le redire, le type de la charité.

Notre Sœur Saint-Jean de Matha avait une maladie de cœur qui lui causait souvent des crises violentes; c'est dans une de ces crises qu'elle nous fut enlevée dans l'espace de deux heures; elle ne fut pas cependant prise au dépourvu, car elle faisait chaque jour la préparation à la mort. Jamais cette bonne Sœur n'avait été plus enjouée que la veille de son trépas; elle aimait beaucoup à nous égayer à la récréation, mais ce jour-là, veille de la Toussaint, sa joie fut plus expansive encore. Elle raconta un songe qu'elle avait eu la nuit précédente: « J'ai vu, dit-elle, une belle procession de vierges; je marchais sur des roses et une multitude de couronnes charmaient ma vue. Si j'étais superstitieuse, j'ajouterais foi à ce rêve; on dit que les processions annoncent des enterrements. C'est une de nous qui mourra pour aller célébrer la fête des Saints dans le ciel; celle-là a besoin de se dépêcher si elle veut y être à temps; et elle ajouta en souriant: ce sera moi, car je suis la plus expéditive!... » Hélas! elle ne se trompait pas! Le même soir, vers onze heures et quart, la crise qui nous l'a enlevée se déclara, et à deux heures du matin elle n'était plus... Son âme était allée célébrer avec les Saints la fête éternelle.



LA MÈRE SAINTE-ANGÈLE

(ARSÈNE VARNIER).

LA perte de cette Mère bien-aimée qui gouverna notre Communauté avec tant de tact et de prudence dans les commencements si difficiles d'une fondation, nous apporta une grande douleur. Bien qu'elle fût depuis de longues années dans un état de souffrances qui ne lui permettait plus d'exercer aucun emploi, elle ne laissait pas de se rendre très-utile, par les conseils pleins de sagesse que cherchaient auprès d'elle les Supérieures qui lui succédèrent. Il est peu de personnes aussi judicieuses et aussi aptes à toutes sortes d'affaires que notre Mère Sainte-Angèle. Son souvenir est impérissable dans nos cœurs, et nous devons à sa mémoire de faire connaître les principales phases de sa vie.

M^{lle} ARSÈNE VARNIER naquit pendant la tourmente révolutionnaire et ne jouit pas longtemps de la protection de son père qui mourut bientôt après sa naissance. Toute jeune encore, elle fut confiée à deux saintes Ursulines, qui, chassées de leur couvent, avaient ouvert à Digne une école publique, en attendant qu'il leur fût possible d'aller s'abriter de nouveau derrière les grilles d'un cloître, et de se remettre sous le joug de l'obéissance. Madame Varnier épousa en secondes noces un général au service du roi de Sardaigne, et M^{lle} Arsène suivit sa mère dans sa nouvelle position; elle était souvent en fêtes et en voyages, mais rien ne put affaiblir sa piété, ni changer la simplicité de ses goûts; elle sut même tirer profit de tout pour grossir le trésor de ses connaissances. Observatrice intelligente, elle admirait les œuvres d'art, les monuments antiques, les belles cathédrales, et en garda le fidèle souvenir. Aussi, plus tard avait-elle toujours des traits intéressants et instructifs à nous raconter.

Les biens de M^{lle} Arsène, mal gérés par son beau-père devenu son tuteur, furent bientôt notablement diminués. De plus, sa mère avait une autre famille, et la jeune fille put sans combat suivre l'attrait qui la portait vers l'état reli-

giens. Venue à Digne pour visiter une dernière fois la famille de son père, elle lia connaissance avec M^{lle} Arbaud, personne d'une haute piété qui, aidée d'une de ses nièces, instruisait les enfants de la classe indigente, en attendant que notre maison fût achevée. Elle voulut partager leur vie apostolique, et préluder ainsi aux fonctions de notre Institut. Pendant les six années que durèrent les travaux de construction, ses parents et ses amis cherchèrent à la détourner de son dessein ; cette fondation étant, selon eux, un projet irréalisable. Rien ne put déconcerter M^{lle} Arsène ; elle comptait sur la divine Providence, qui ne fait jamais défaut à ceux qui se confient en elle.

Cinq Religieuses de Clermont-Ferrand étant arrivées à Digne, M^{lle} Varnier se joignit à la pieuse colonie, et, heureuse de se consacrer tout à Dieu, elle prit le voile et le nom de Sœur Sainte-Angèle. Elle vivait calme et joyeuse sous l'autorité bienfaisante et chérie de nos premières Mères ; mais Dieu se hâta d'appeler à lui trois de ces vaillantes ouvrières : les Mères Sainte-Thérèse, du Cœur de Marie et Saint-Michel. La Mère Angélique, Supérieure, et la Sœur Sainte-Anne, converse, furent immédiatement rappelées à Clermont. Quelle douleur et quelle épreuve pour notre Communauté naissante ! Elle se trouvait tout à coup privée de toutes ces saintes Religieuses qui en étaient l'âme et l'appui ! Il fallut se résigner et se résoudre à charger du lourd fardeau de la supériorité une des jeunes professes de la Communauté ; tous les regards se tournèrent vers notre Sœur Sainte-Angèle. On peut le dire à sa louange, elle ne démentit pas la confiance qu'on avait mise en elle : elle sut unir la fermeté d'une supérieure à la bonté d'une mère, soutenir l'autorité sans jamais froisser personne, n'exiger jamais rien des autres avant d'en donner elle-même l'exemple. Un jour, sa mère étant venue la voir, on conseilla à la jeune Supérieure de la faire entrer dans la clôture : « Dieu me garde, dit-elle, de me permettre une chose que je refuserais à mes filles. »

Avant la fin de son second triennat, la Mère Sainte-Angèle tomba grièvement malade et sollicita de Mgr de Miollis, notre Evêque, l'autorisation de se démettre de sa charge ; mais sa

demande ne fut pas acceptée. Plus tard, bien que sa santé fût encore chancelante, elle remplit successivement les charges de Dépositaire, de Maitresse Générale, de Maitresse des Novices et d'Assistante. Malheureusement ses forces trahirent sa volonté; elle succomba de nouveau, et cette fois pour ne plus se rétablir.

Aussi édifiante dans la maladie qu'elle l'avait été dans le travail, notre bonne Mère fut un parfait modèle de patience et de résignation. Au milieu même de ses souffrances, elle avait toujours une parole de consolation pour celles qui l'approchaient. Son exactitude à demander les plus petites permissions à l'infirmière était poussée jusqu'au scrupule; elle paraissait n'avoir point de désir, tant elle se soumettait facilement. Elle alla calme et confiante au-devant de Dieu qu'elle avait tant aimé, et si bien servi. C'était le 1^{er} mars 1864; elle avait soixante-six ans.

LA SŒUR MARIE DU SAINT-SACREMENT

(ÉTIENNETTE PORE).

Le passereau trouve un asile, la tourterelle
se bâtit un nid;

Vos autels, ô Dieu des vertus, seront mon
asile et le lieu de mon repos!

Nous pouvons justement appliquer ces paroles à notre bien-aimée Sœur Marie du Saint-Sacrement, modèle de ferveur religieuse et d'amour pour Jésus dans son Eucharistie.

Cette bonne Sœur était douée d'un naturel très-doux et d'un cœur généreux et sensible. Inclivée à la piété, elle fut toujours un sujet d'édification pour sa famille et pour toutes les personnes de sa connaissance qui la vénéraient comme une petite sainte. Son attrait pour la mortification la porta à de pieux excès, qui affaiblirent de bonne heure son tempérament. Souvent elle se priva de nourriture pour soulager les malheureux, auxquels elle se plaisait à adresser des paroles de consolation.

L'amour divin s'était si bien emparé de son cœur, qu'elle ne pensait qu'à Dieu, ne parlait que de Dieu, n'agissait que

pour Dieu ; aussi toute son ambition était-elle de le faire connaître et aimer. Saintement enivrée des délices qu'elle goûtait auprès du divin Tabernacle, étant encore dans le monde, souvent elle s'oubliait jusqu'à passer la nuit dans de pieux colloques avec son Dieu. Ce fut encore au pied du saint autel que, dans l'état religieux, cette âme angélique trouva des forces pour supporter, au milieu de souffrances habituelles, les fatigues de l'enseignement.

Sa dévotion envers la sainte Vierge était pleine d'abandon et d'une confiance toute filiale ; elle priait cette divine Mère avec la simplicité d'un enfant. Après avoir fait monter vers Elle les accents de sa tendresse pendant sa vie, elle voulait que Marie pût encore retrouver les expressions de son amour entre ses doigts glacés ; elle nous recommanda de déposer entre ses mains après sa mort, avec l'acte de sa profession religieuse, une petite pièce de poésie, qui exprimait les sentiments de son cœur pour cette Mère incomparable.

Après avoir laissé dans le monde la bonne odeur de toutes les vertus, elle fut admise dans notre Maison à l'âge de vingt-trois ans. Au Noviciat, elle *édifia nos jeunes Sœurs* par sa piété exceptionnelle et sa ferveur. L'obéissance fut sa vertu de prédilection ; elle était d'une dépendance entière à l'égard de ses Supérieurs, prévenant leurs moindres désirs avec un cœur plein de joie. Digne fille de sainte Angèle, notre bien-aimée Sœur Marie du Saint-Sacrement s'acquitta des fonctions de notre Institut avec le zèle le plus ardent et le plus généreux. Elle était habituellement souffrante, et cependant elle fut toujours employée au Pensionnat. Cette excellente Maitresse avait un tact tout particulier pour faire goûter la piété, et en retour, les élèves lui témoignaient la plus grande confiance. L'amour du devoir la rendait ingénieuse à procurer des jeux innocents, et à animer les récréations ; elle composait de petits drames qu'elle faisait représenter d'une manière charmante. Cette âme généreuse sacrifia pour nos enfants ses talents, ses forces et sa vie tout entière. Deux mois avant sa mort, accablée par la souffrance, elle fut forcée de garder le lit. Elle mourut le 6 septembre 1865, entourée de toutes les consolations des mourants, et en portant tous nos regrets.



LA SŒUR SAINT-PAUL

(APOLLONIE CHAUVET).

J'ai achevé ma course, j'ai combattu le bon combat; il ne me reste qu'à attendre la couronne que le Seigneur m'a préparée.

S. PAUL.

L'ESPÉRANCE si bien fondée du grand Apôtre, notre bonne Sœur Saint-Paul pouvait la conserver dans son cœur et tenir le même langage, quoique dans un ordre inférieur. Cette humble religieuse, dépourvue des talents les plus ordinaires, n'a jamais su parler correctement la langue de son pays; mais qu'importe la qualité des œuvres devant le Seigneur, lorsque l'intention qui en est le mobile est parfaite?

Notre Sœur Saint-Paul naquit à Baumont (Vaucluse), d'une famille respectable et jouissant d'une honnête aisance. Elle perdit ses parents dès son bas-âge. Le jour que sa mère lui fut enlevée, la jeune Apollonie alla se jeter aux pieds d'une statue de la Vierge Immaculée, et, nouvelle Thérèse, elle supplia cette auguste Reine de lui remplacer désormais la mère qu'elle venait de perdre. Marie exauça une prière si confiante. C'était pendant la tourmente révolutionnaire, ses frères et ses sœurs, par suite des événements politiques, étaient restés sans instruction, et ils se mirent peu en peine de faire élever leur jeune sœur. En revanche, Apollonie sut comprendre la science des Saints, et il lui fut facile, tout en se livrant à des travaux pénibles, de demeurer unie à Dieu, déjà le maître de son cœur. Elle commença dès lors à exercer sur son corps de rudes pénitences. Ses confesseurs reconaurent bientôt que le Seigneur voulait toute à Lui, cette enfant privilégiée.

Depuis longtemps elle soupirait après la vie religieuse, mais on n'avait point encore relevé les ruines de ces asiles bénis, détruits par la Révolution. Ne pouvant satisfaire ses désirs, elle s'unit à quelques personnes pieuses, et s'em-

ploya avec elles à l'instruction des jeunes filles pauvres, dans l'espérance de voir se fonder plus tard un couvent dans la ville de Pertuis. Mais quand elle apprit que notre Maison de Digne était fondée, et que les Religieuses de Clermont-Ferrand venaient de s'y installer, elle se hâta de solliciter son admission. Notre vertueuse postulante ne possédait aucune connaissance littéraire; mais elle avait une excellente vocation, une forte santé, beaucoup d'ordre et beaucoup d'adresse pour les ouvrages manuels. Nos Mères n'hésitèrent donc point à la recevoir au nombre des Sœurs de chœur, bien convaincues qu'elle pourrait rendre de grands services à la Maison naissante.

Dès le lendemain de l'entrée de cette chère Sœur, on l'envoya auprès des pensionnaires. On ne tarda pas à s'apercevoir que si elle ne pouvait être employée à l'enseignement proprement dit, elle avait un tact tout particulier pour maintenir l'ordre et le silence au Pensionnat. Elle fut donc chargée de nombreuses surveillances; pendant plus de trente années consécutives, elle coucha au dortoir des élèves, et leur rendit les plus humbles services. Quelle vigilance et quelle charité n'exerçait-elle pas à l'égard de de ces jeunes enfants dont elle se sentait la mère! L'humble et compatissante Maîtresse couvrait une petite frileuse, soignait une petite malade, et avait pour toutes une bonne parole, un témoignage d'amitié. Cette charitable Sœur ne se décidait à prendre un peu de repos que vers onze heures du soir. A trois heures du matin, elle était de nouveau sur pied, faisait son oraison et ses autres exercices religieux, et dès le lever des Pensionnaires, elle reprenait sa tâche de dévouement. A huit heures, notre fervente Sœur Saint-Paul se rendait auprès des enfants de nos classes gratuites, pour y passer la journée entière. C'est là surtout qu'en qualité de maîtresse d'ouvrage manuel, elle a consumé ses forces et sa vie. Quel ordre, quelle propreté, n'entretenait-elle pas dans la chapelle et dans les salles! Quelle exactitude, quels soins, pour disposer toutes choses avant l'arrivée des Maîtresses!

Notre chère Sœur était infatigable, et quand il y avait congé pour les élèves, elle sollicitait, pour remplir sa jour-

née, des services à rendre, de nouveaux travaux à faire. Pendant le temps des vacances, tout le monde avait recours à sa complaisance. Combien de fois nous nous sommes écriées : « Non, jamais la Communauté ne rencontrera une autre Sœur Saint-Paul. Deux ou trois Sœurs ensemble ne pourraient jamais faire autant de travail et le faire aussi bien. »

Autant cette digne fille de sainte Angèle était attentive à rendre service et à compatir aux maux des autres, autant elle était peu soucieuse de sa propre santé. Que de fois, pendant les hivers les plus rigoureux, on la vit à demi couverte et nu-pieds, parcourir le dortoir des élèves pour s'assurer si aucune n'avait les pieds froids ! Elle finit par contracter des douleurs rhumatismales qui, pendant ses dernières années, raccourcirent sa taille, et l'obligèrent à marcher excessivement courbée; mais elles ne l'empêchèrent point de s'occuper utilement jusqu'à la fin de sa vie. Notre bien-aimée Sœur, malgré ses travaux, ne pouvait se résoudre à prendre une nourriture suffisante; durant quatre ou cinq ans, elle ne fit qu'un repas par jour : un potage dans lequel elle mettait deux verres d'eau fraîche, du pain, et quelquefois un œuf, composaient ce festin frugal qui devait la soutenir pendant vingt-quatre heures.

Toujours disposée à obéir, elle ne se permit jamais une observation. Quinze jours avant sa mort, tandis qu'elle se trouvait avec une Sœur infirme, notre Mère vint la prier d'aller quelques instants auprès des plus jeunes élèves. Aussitôt, l'humble Sœur se lève et se met en devoir d'obéir, malgré ses vives douleurs et l'enflure de ses jambes. A son retour, la voyant marcher fort péniblement, une Sœur lui dit d'un air compatissant : « Ma Sœur Saint-Paul, vous êtes une imprudente. Vous ne pouvez vous tenir; vous avez dû représenter votre état à notre Mère. » Notre généreuse Sœur se contenta de répondre : « C'était mon devoir d'obéir. »

Lorsqu'on lui parlait de sa mort prochaine, elle ne savait que pousser cette exclamation : Oh ! quel bonheur ! Cette mort attendue et désirée fut douce et calme comme l'avait été sa vie. Quelques instants après son dernier soupir, la figure de notre Sœur Saint-Paul, un peu altérée par la

souffrance, redevint sereine et souriante; on eût dit qu'elle dormait d'un paisible sommeil: elle reposait dans le sein de son Dieu, après soixante-douze ans de labeurs.

LA MÈRE SAINTE-MADELEINE DE FAZZI

(JOSÉPHINE TAXIL).

Bienheureux ceux qui sont doux,
parce qu'ils posséderont la terre!

M^{lle} JOSÉPHINE TAXIL naquit à Ampus, près de Draguignan (Var), d'une famille distinguée. Elle n'avait que quatre ans quand son père mourut, laissant une jeune veuve et deux filles, dont Joséphine était l'aînée. M^{me} Taxil, connaissant le prix d'une bonne éducation, plaça cette dernière à Draguignan, dans une pension séculière, où cinq sœurs, cinq demoiselles très-instruites, mais sans fortune, avaient ouvert un pensionnat. C'est là que M^{lle} Taxil passa neuf ans, et acquit les diverses connaissances qui devaient la rendre si utile à notre Maison.

Joséphine se lia d'amitié avec une de ses cousines, d'une angélique piété et d'un esprit supérieur; cette intimité contribua beaucoup à développer son intelligence. Lorsque son éducation fut terminée, afin d'éviter le contact d'un monde qu'elle n'aimait pas, elle sollicita et obtint de sa pieuse mère, la permission de rester quelques années encore auprès de ses institutrices, en qualité de sous maîtresse. Elle fut chargée de la correspondance épistolaire de l'établissement, et s'acquitta parfaitement de cette tâche. M^{lle} Taxil acheva ainsi de se perfectionner dans ce genre de composition, qu'elle devait mettre en honneur dans notre Pensionnat.

Revenue au foyer domestique, elle manifesta son désir d'embrasser la vie religieuse, mais la tendresse maternelle ne pouvait consentir à cette séparation. Le Seigneur fournit lui-même à sa future Epouse le moyen de réaliser ses projets. Une pieuse veuve, bien connue de M^{me} Taxil, vint un jour la prier de permettre à sa fille aînée de l'accompagner à Digne, où elle se rendait pour faire une retraite à Sainte-Ursule. La pauvre mère eut bien quelque appréhension de

ne plus revoir sa fille bien-aimée. Toutefois, elle consentit à cette proposition.

Arrivées à Digne, les deux voyageuses obtinrent l'entrée du Monastère, et pendant les jours qu'elles consacrèrent à la prière et au recueillement, la voix du Seigneur parla bien haut au cœur de Joséphine. Son désir de se consacrer à l'Époux des vierges devint plus véhément, et son amour pour la solitude la porta vers l'Ordre du Carmel. Elle fit part de sa résolution au Révérend Père Jean Jésuite, qui remplissait les fonctions d'aumônier. Celui-ci persuada à M^{lle} Taxil qu'elle devait consacrer ses talents à la gloire du divin Maître et au salut des âmes. La jeune postulante résolut donc de devenir fille de sainte Ursule. Il fut même décidé qu'elle ne retournerait plus chez sa mère, afin de lui épargner la douleur d'une seconde séparation. M^{me} Taxil pleura pendant deux ans l'éloignement de sa chère fille ; mais enfin la foi triompha de sa tendresse.

Admise au Noviciat, Joséphine en embrassa avec ferveur les saintes pratiques. Le jour de sa prise d'habit on lui donna le nom de Sainte-Madeleine de Pazzi, et elle se fit un devoir d'imiter les vertus de cette fidèle Épouse de Notre-Seigneur. Notre chère Novice, formée pour l'enseignement, fut bientôt chargée des premières classes du Pensionnat ; dès qu'elle eut prononcé ses Vœux, on la nomma Maîtresse Générale. Elle montra dans cet emploi tant d'excellence, de prévoyance et de tact, qu'elle sut s'attirer tout à la fois l'estime et la confiance des enfants et des familles. Plus tard, elle fut nommée Supérieure, Maîtresse des Novices, deux fois Assistante et enfin Zélatrice.

Dieu avait doué cette excellente Mère des plus belles qualités de l'esprit et du cœur ; jamais cependant elle ne s'en prévalut. Dans sa profonde humilité, elle se plaisait à faire reporter sur les autres des louanges qui lui étaient justement dues. Quel charme ne trouvions-nous pas dans sa société si douce et si aimable ! La bonté du cœur, la délicatesse des sentiments, une indulgente charité, faisaient le caractère distinctif de notre vénérée et bien regrettée Mère Sainte-Madeleine.

Après tant de travaux, il plut au Seigneur d'ajouter un

nouveau fleuron à la couronne de son Epouse en lui faisant part de sa croix. Elle perdit presque entièrement la vue pendant les dernières années de sa vie, et elle ne pouvait ni lire, ni écrire. Quelle rude épreuve pour cette active et fervente religieuse ! Néanmoins, elle embrassa l'épreuve avec amour et se dédommagea de ses privations en multipliant les visites au Saint-Sacrement, et en s'adonnant avec ardeur à la psalmodie de l'Office divin. Notre Mère Sainte-Madeleine dirigeait encore les Sœurs converses, et ne se lassait pas de tricoter des bas pour les pauvres. Elle se plaisait surtout à aider la Mère Supérieure dans la correspondance ; ne pouvant écrire, elle dictait les lettres, et toujours dans un style soigné et élégant. Sa simplicité et son obéissance malgré son âge, et les charges qu'elle avait exercées étaient pour nous toutes un continuel sujet d'édification.

Sa mort fut l'écho de sa belle et sainte vie. Après sept jours d'une maladie qui ne nous donna des craintes qu'au dernier moment, notre Mère Sainte-Madeleine reçut les Sacrements avec une ferveur touchante, et expira pendant que nous récitions auprès de son lit de douleur une consécration au Cœur de Jésus, qu'elle nous avait elle-même demandée. C'était le 13 juillet 1870.

LA SŒUR MARIE-JOSEPH

(MARGUERITE CLARION).

Converse.

VIVANT au sein d'une famille aisée et vertueuse qui la laissait libre de suivre ses pieux attraits, l'âme délicate de la jeune Marguerite, craignant de se souiller par le contact du monde, voulut vivre à l'ombre d'une maison religieuse, au moins comme Sœur Tourière. Elle vint s'offrir à nos premières Mères, et celles-ci, charmées de ses bonnes dispositions, l'acceptèrent volontiers sous ce titre ; mais il ne suffisait pas à cette âme généreuse, elle aspirait à être tout à Dieu. Sa faible santé faisait craindre qu'elle ne pût supporter les travaux pénibles des Converses. Après une longue hésitation, il lui fut permis cependant de faire un essai, et Marguerite,

au comble de ses vœux, embrassa nos saintes Règles avec générosité. La clôture, le travail, le nouveau genre de vie qu'elle menait, ébranlèrent momentanément sa santé ; mais sa persévérance devait enfin gagner sa cause. Que de services elle était appelée à rendre à la Communauté. Cuisinière, fruitière, lingère, infirmière des élèves, partout elle se montra intelligente et dévouée. C'est surtout dans l'emploi de portière qu'elle a exercé pendant de longues années, que notre bonne Sœur Marie-Joseph sut gagner l'estime et l'affection générales. Elle conserva cette douceur et cette politesse jusqu'à ses derniers moments. Accablée par le mal, elle remerciait avec effusion pour les moindres services ; la tâche des infirmières devenait facile auprès de cette humble et patiente malade. Lorsqu'on lui rendait une courte visite, elle s'en montrait reconnaissante comme si on lui avait fait une grâce, et quand il ne lui fut plus possible d'exprimer ses sentiments par la parole, son sourire nous remerciait encore. Elle vit venir la mort sans appréhension, comme une âme qui entrevoit déjà le ciel. « Courage, mon âme, disait-elle ; encore quelques heures, et ce corps qui me retient loin de Dieu sera rendu à la terre. » Elle reçut les sacrements des mourants avec une piété touchante, et Marie, et Joseph, ses puissants protecteurs, bénirent son dernier soupir.

Que de Sœurs nous attendent dans le ciel, et dont nous serions heureuses de redire les noms et les vertus ! Elles vivent au milieu de nous par le souvenir. Leurs noms et la date de leurs décès sont inscrits sur un tableau nécrologique placé à la salle de Communauté ; chaque soir la récréation est un instant interrompue pour leur envoyer une affectueuse pensée et une prière. O Jésus, réunissez-nous toutes à vos pieds dans votre éternel royaume !



MONASTÈRE DE DINAN (1).

Congrégation de Bordeaux.



A relation de nos Sœurs de Dinan, en 1856, se terminait par le regret très-vif, et parfaitement compris par nos cœurs, de ne pouvoir élever une chapelle. Ce désir est enfin rempli. En 1865, Monsieur le Chanoine Le Mée fit jeter les fondements du nouvel édifice, avec l'autorisation de Monseigneur David, qui le bénit le 11 avril 1865. Que la divine Providence fasse encore pour ces chères Sœurs des miracles de tendresse et réalise leurs pieux désirs !

« Depuis 1852 seulement nous possédions, disent-elles dans leur Circulaire, le bel et vaste enclos dans lequel nous respirons l'air salubre de la campagne. Une longue terrasse, délice de nos élèves avec son berceau de tilleuls et son joli belvédère, est bordée de magnifiques collines. De cette terrasse élevée, on domine un vallon des plus agréables ainsi que l'élégant viaduc jeté sur la Rance. Aussi Monseigneur notre Evêque, charmé de ce délicieux coup d'œil, nous a-t-il souvent répété qu'il n'avait rien vu de plus beau, même dans les riches contrées du Midi. « Ce point de vue si pitto-

(1) Tiré de la Circulaire de cette Communauté. 31 mai 1878.

resque me rappelle ma chère Suisse, » nous disait à son tour en pleurant, l'une de nos bien-aimées Sœurs exilées de Porentruy, que nous avons eu le bonheur de posséder quelques jours. A l'extrémité du verger, tout près d'une petite grotte de la très-sainte Vierge, se trouve le champ du repos de nos Sœurs décédées depuis 1860, époque où l'administration autorisa enfin ce lieu de notre sépulture. La dernière tombe ouverte dans notre petit cimetière a été celle de notre insigne bienfaiteur : Monsieur le Chanoine Le Mée, Supérieur et Chapelain de la Communauté pendant plus de quinze années. Vrai type du prêtre selon le cœur de Dieu, il a été remarquable par son humilité, sa piété et son dévouement. Ce saint ecclésiastique a eu la gloire de ramener à la vraie foi un grand nombre de protestants et de protestantes, que, pour la plupart, nous avons eu la consolation de voir abjurer et recevoir le baptême dans notre Monastère. Plusieurs Religieuses elles-mêmes ont eu le bonheur d'être les instruments dont Dieu s'est servi pour de semblables retours. Le 4 novembre 1865, une jeune Anglaise abjurait, après avoir suivi le cours d'instruction religieuse du Pensionnat. Dès qu'elle eut connu la vérité, rien ne put la retenir dans l'hérésie. Un an plus tard, elle entra à notre Noviciat sous le beau nom de Sœur Marie-Angèle, et s'empressait de répondre ainsi à l'appel que, chose étrange ! elle croyait avoir entendu au sein même du protestantisme. Religieuse depuis dix ans, elle enseigne la musique, et se dévoue avec un zèle infatigable à l'éducation de la jeunesse. Elle est d'un grand secours à ses jeunes compatriotes que nous avons toujours en assez bon nombre au Pensionnat. Dernièrement, elle a eu la joie immense de faire en-

trer dans le sein de l'Eglise catholique sa mère qui s'était fortement opposée à son abjuration. Par une autorisation spéciale de Monseigneur l'Évêque, devenue marraine de sa propre mère, elle a pu donner son nom à celle qui lui a donné le jour. Madame Middleton est actuellement aussi fervente catholique qu'elle fut protestante ardente.

« La ville de Dinan compte à peine huit ou neuf mille habitants. Entourée autrefois, au temps de Duguesclin, d'une enceinte de murailles dont elle conserve encore de beaux débris, elle est remarquable surtout par ses sites délicieux, ses promenades champêtres. Du haut de sa colline, elle voit à ses pieds couler la Rance, bordée de vallons et de coteaux qu'admirent même ceux qui ont visité la Suisse.

« Peu de villes sont aussi bien dotées sous le rapport de l'instruction ; aussi les années les meilleures ne nous fournissent pas plus de trente-cinq à quarante pensionnaires, non compris toutefois les demi-pensionnaires, ni les orphelines internes. Cette année, le nombre s'en est accru de manière à nous forcer d'improviser un nouveau dortoir destiné aux plus jeunes.

« Le nombre des externes ne va généralement pas au delà de deux cents. Outre cette partie intéressante du troupeau confié à nos soins, nous avons encore un orphelinat interne, composé d'une trentaine d'élèves, enfants de trois à dix ans, et de jeunes filles de douze à dix-huit ans, qui passent successivement, et suivant leur âge, de la classe dite *de l'estame*, à l'ouvroir. Vers dix-huit ou vingt ans, nous les plaçons aussi avantagement que possible dans des maisons bien chrétiennes. Nous ne pouvons suffire à toutes les de-

mandes que l'on nous fait de ces chères orphelines, que beaucoup de familles désirent posséder...

« Notre Communauté se compose actuellement de cinquante membres plus ou moins actifs : trente-quatre Religieuses de chœur, treize Sœurs converses, deux Novices et une Postulante. Un demi-siècle s'est déjà écoulé pour plusieurs d'entre nous dans la délicieuse vie du cloître. Nous nous apprêtons à célébrer les noces d'or de nos deux doyennes.....

« Comme toutes nos Communautés si pieuses, nous nous faisons spécialement gloire de notre attachement au Saint-Siège. Le successeur de saint Pierre, le Pontife romain nous apparaît toujours comme le Christ sur la terre ; il nous est doux de lui renouveler, aussi souvent que les circonstances nous le permettent, l'hommage de notre religieuse vénération et de notre soumission parfaite.

« Monseigneur David nous a toujours porté le plus bienveillant intérêt. Quoique éloignées de la ville épiscopale, nous le sentons, cet auguste Père veille sur nous avec un amour spécial que nous voudrions pouvoir payer d'un juste retour. Du moins, vénéré Pontife, comptez sur notre docilité complète, sur la respectueuse et filiale tendresse qui ne cessera de nous animer..... »





MONASTÈRE DU FAOUËT.

Congrégation de Paris.



NOTRE humble Maison, avec l'aide de la divine Providence et la charité des Monastères de l'Ordre, a pu enfin surmonter les difficultés qui avaient longtemps menacé son existence. En 1857, quand parurent les Annales, elle ne comptait encore que douze Sœurs de chœur, neuf Converses; aujourd'hui le nombre des Professes de chœur atteint vingt-neuf, et le Noviciat nous offre les plus belles espérances. Mais à côté de ces bénédictions, Dieu a ménagé au couvent du Faouët sa part de sacrifices : un des plus sensibles fut la perte successive des trois dignes ecclésiastiques qui en avaient été les pères, les guides et les soutiens.

En 1845, après la mort de notre Père Supérieur, M. l'abbé Lollivier, son neveu et notre Fondateur, entra dans le diocèse de Quimper où il avait reçu la prêtrise. Bientôt ce digne prêtre, entraîné par son zèle apostolique, disait adieu à la patrie et partait pour l'Afrique. Il ne tarda pas à y être atteint d'une fièvre violente qui l'emporta en quelques jours. Oh ! que de fois, sur ces plages lointaines, il continua par ses conseils à travailler à la perfection de ses anciennes filles. M. le Guyader remplaça Monsieur Lollivier comme aumônier de la Communauté ; mais il fut appelé à d'autres fonctions après quatorze ans d'apostolat au

milieu de nous. Notre sacrifice était grand, car, avec ce digne prêtre, aussi distingué par les qualités de son esprit et de son cœur que par son éminente piété, nous perdions une direction salutaire. M. le Guyader est aujourd'hui Grand-Vicaire du diocèse, et il veut bien, malgré ses importantes occupations, nous continuer par correspondance ses paternels avis.

M. l'abbé Guillemot qui succéda à M. le Guyader, a été pendant quinze ans, le père et l'ami dévoué de notre Maison. Sa capacité et ses vertus sacerdotales l'avaient fait juger digne d'un poste important, mais son dévouement à l'humble bercail que lui avait confié la divine Providence, et sa profonde humilité, le lui firent refuser. Hélas! nous ne devions pas jouir plus longtemps de son zèle si dévoué! Une cruelle maladie le ravit à notre vénération, le 12 mars 1874. Dès les premières atteintes du mal, ce digne prêtre voulut recevoir le saint Viatique pour sanctifier ses souffrances, et après l'avoir reçu on l'entendit murmurer: « Me voici maintenant uni à Dieu, et j'espère l'être toujours! » — « Je ne crains pas de mourir un mercredi, » disait-il encore. Ce vénéré Père avait eu en effet une dévotion toute particulière à saint Joseph; il avait érigé un autel et établi une confrérie en son honneur, et son dernier acte sacerdotal avait été l'ouverture des exercices de son mois béni. La vertu qui avait brillé plus particulièrement en ce vénérable prêtre était l'humilité. Jamais on n'entendit sortir de sa bouche un mot à sa louange. Monseigneur lui avait écrit pour lui offrir le titre de Chanoine; cette nomination, qui lui parvint pendant sa maladie, le trouva indifférent: son ambition était plus sublime, et son cœur visait plus haut.

La mort a souvent aussi moissonné dans les rangs de la Communauté; vingt-deux tombes ont été placées autour de la grande croix du cimetière. Qu'il nous soit permis de mentionner quelques-uns des noms qui y sont gravés: La Mère **SAINTE-ROSE**, Religieuse du Faouët avant la Révolution, qui comptait à peine trois semaines de profession quand elle fut expulsée avec ses Sœurs du port de la religion. — La Sœur **MARIE DE SAINTE-ANNE**, pieuse veuve que la volonté impérieuse de ses parents avait forcée au mariage, et qui, devenue libre de suivre un premier attrait, s'était offerte à Dieu dans notre Maison; sa charité si grande avait porté jusqu'à vingt-six le nombre des enfants pauvres qu'elle soignait et élevait, étant dans le monde. — La Mère **ANGÉLIQUE**, une des restauratrices de la Maison. — La Sœur **MARIE-RÉGIS** dont les premières Annales ont redit les vertus. — La Sœur **M. DE SAINTE-ANGÈLE** l'amie des pauvres. — La Sœur **M. DE SAINTE-URSULE** véritablement digne de son nom, toute dévouée aux labeurs de l'enseignement. — Les Sœurs **MARIE DE SAINT-LOUIS** et **MARIE DE LA CROIX** unies par le double lien de la nature et de la grâce, et ravies bien jeunes l'une et l'autre aux espérances de la Communauté et à l'affection de leur Sœur aînée, aujourd'hui notre digne Assistante. — La Sœur **MARIE DE SAINTE-PHILOMÈNE** qui remplit souvent la charge de Dépositaire, et qui s'en acquitta avec un rare dévouement. — La Mère **MARIE-STANISLAS** enlevée dans la force de l'âge, par une maladie de poitrine contractée dans l'exercice de l'enseignement, auquel elle s'était livrée avec toute l'ardeur de son zèle. Elle fut pendant deux triennats Supérieure de la Communauté, et les précieuses qualités de son cœur lui gagnèrent tous les

nôtres. Il plut à Dieu de l'éprouver jusque dans ses derniers moments par une grande frayeur de la mort; mais son ardente dévotion au Sacré-Cœur fit succéder l'espérance à la crainte, et après une crise qui avait paru très-pénible on l'entendit s'écrier : « O Jésus, cachez-moi dans votre Cœur ! » Cette invocation et un acte d'amour de Dieu furent les dernières paroles de cette pieuse Mère. — La Sœur MARIE DES ANGES, fleur tombée en pleine maturité religieuse, quoique jeune encore; son esprit de pauvreté, son ignorance d'elle-même, malgré des avantages extérieurs remarquables, et la réunion de toutes les vertus religieuses, l'avaient rendue un objet de vénération, non-seulement pour ses Sœurs, mais aussi pour les élèves. — La Sœur MARIE DE LA TRINITÉ, entrée à trente-quatre ans, voulut réparer ce retard au service de Dieu par des excès de ferveur et de mortification. Les ardeurs de son âme consumèrent en peu de temps sa santé et sa vie. — La Sœur MARIE DE JÉSUS, douée de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, et cependant vouée, par l'infirmité de son corps, à une vie tout obscure et cachée. Son humilité profonde lui avait inspiré de grandes terreurs de la mort; mais quand l'heure suprême fut venue, le bon Maître daigna dissiper toutes ses craintes. « Oh! je veux bien mourir maintenant », disait-elle à son confesseur, après avoir reçu les derniers Sacrements; et à l'infirmière, son ancienne Supérieure: « Je ne croyais pas qu'il fût si doux de mourir! » Elle attribuait les nouvelles dispositions de son âme à la très-sainte Vierge pour laquelle elle avait toujours eu la plus tendre dévotion. La veille même de sa mort, cette chère malade prit soin d'orner de ses mains défaillantes une statue de Marie.

Donnons aussi un regret et un souvenir aux bonnes Converses que nous avons perdues, et dont le bon M. le Guyader disait: « Vos Converses étaient de vrais philosophes chrétiens; j'ai souvent admiré, chez elles, le bon sens de la raison rehaussé par le bon sens de la foi, ce qui vaut mieux que le génie. » La Sœur SAINT-PIERRE fut enlevée la première à l'âge de vingt-huit ans. Une mort presque subite la trouva dans le joyeux abandon à la volonté de Dieu, disposition qui lui était ordinaire. Elle s'était distinguée par un grand amour de la Communauté et une vocation des plus solides. Elle était déjà Novice quand ses parents la rappelèrent, sous prétexte d'arrangements de famille; quelle ne fut pas sa surprise de se voir introduite à son arrivée dans la maison paternelle, au milieu de convives nombreux venus au repas de ses fiançailles... La jeune fille, soutenue par Celui qu'elle avait choisi, résista à toutes les fascinations de cette attaque imprévue, et reprit courageusement le chemin du Monastère.

En 1866, une partie de nos bâtiments réclamait des réparations urgentes; notre Révérende Mère Supérieure, approuvée par l'autorité diocésaine, s'adressa aux différentes Maisons de l'Ordre pour en obtenir des secours. Celles-ci s'empressèrent de répondre à notre appel; plusieurs même eurent la charité de nous prêter sans intérêt. M. l'abbé Guillemot fut encore dans cette circonstance notre généreux bienfaiteur. Grâce à toutes ces libéralités, le bâtiment qui menaçait ruine fut réparé, et un autre, destiné au demi-Pensionnat, fut agrandi.

Il y a quelques années, la Communauté célébrait une touchante fête: c'était l'abjuration et le baptême de deux jeunes Anglaises protestantes, nos élèves. Par une per-

mission de Mgr notre Evêque, les cérémonies s'accomplirent dans le chœur ; chacune des néophytes avait un ecclésiastique pour parrain, et une de nos Mères pour marraine. Chose singulière ! les chères enfants avouèrent qu'elles avaient été vivement impressionnées l'une et l'autre à la lecture de la conversion de Henri IV, et que certaines raisons qui avaient déterminé le bon roi à abjurer le protestantisme, les y avaient engagées.

Nous comptons parmi nos jours heureux ceux qui, à différentes époques, nous ont enrichies de plusieurs saintes Reliques. Nous nommerons celles de la Vraie Croix, de saint Joseph, de sainte Anne, de sainte Angèle de Mérici, de sainte Ursule, de saint Augustin, de saint Charles Borromée, de saint Ignace martyr, de saint Ignace de Loyola, de saint François d'Assise, de saint Louis de Gonzague, de sainte Cécile, de sainte Gertrude, de sainte Catherine vierge et martyre. Elles sont exposées à notre vénération, entourées de fleurs et de lumière, le jour de la fête des saints auxquels elles appartiennent. Ce pieux trésor possède une relique de sainte Anne, placée dans un médaillon particulier ; elle nous a été procurée par l'obligeance dévouée au R. P. Mailard Jésuite, provincial de *Toulouse*.

La reconnaissance nous impose la douce obligation de consigner ici quelques faveurs signalées. Au moment d'entreprendre les réparations dont nous avons parlé, l'architecte qui en était chargé, nous déclara qu'il ne pouvait exécuter tout son plan, sans que la ville nous permit d'empiéter d'un mètre sur une route communale. Le Maire opposa à notre demande une résistance formelle. Nous espérâmes gagner notre cause, en la remettant entre les mains toutes-puissantes de

N.-D. du Sacré-Cœur. Notre Révérende Mère, remplie de confiance envers la sainte Vierge, osa soutenir contre M. l'Aumônier un pari porté à la *grosse somme* de 0 fr. 50 c. Or, ces 0, 50 c., elle les plaça sur l'autel de N.-D. du Sacré-Cœur en lui disant : « Ma bonne Mère, gagnez-les. » La veille même du jour où l'on devait commencer les travaux, la concession, vainement sollicitée jusqu'alors, fut obtenue tout à coup par l'entremise inespérée d'un conseiller municipal; nous avions le mètre de terrain nécessaire pour nos constructions, et N.-D. du Sacré-Cœur comptait un demi-franc de plus dans son petit trésor.

Sainte Barbe, Patronne de notre petite localité, nous a donné aussi des marques de protection qui font partie des traditions du Monastère. Deux fois, cette bienheureuse Vierge martyre nous a préservées d'un incendie, que des imprudences inexplicables devaient causer infailliblement, et qui aurait renouvelé une des plus cruelles épreuves de notre fondation. Nous attribuons aussi à cette douce Protectrice la guérison d'une de nos élèves qu'une fièvre typhoïde avait réduite à l'extrémité.

O Seigneur Jésus, faites par l'intercession de tous les Saints dont nous gardons les précieuses reliques, que ce Couvent du Faouët progresse en sainteté et abonde en toutes sortes de bonnes œuvres!





MONASTÈRE DE GRAVELINES.

Congrégation de Paris.



Nous avons grand sujet de bénir la divine Providence, lorsque, jetant un regard sur les vingt années qui viennent de s'écouler, nous considérons le rapide développement de notre chère Communauté; ce développement paraît prodigieux, quand on songe au peu d'importance de la localité, et au grand nombre de Maisons religieuses établies dans les villes environnantes. Les Annales publiées en 1857, portent à une trentaine le nombre des religieuses de Gravelines; à quarante, celui de leurs enfants. Aujourd'hui, près de cent élèves se pressent au Pensionnat, et trois cents élèves fréquentent nos classes gratuites et communales. L'ancien Monastère des Clarisses que nous occupons, s'est trouvé insuffisant: à différentes reprises, il a fallu bâtir et nous avons vu s'élever successivement, et à mesure que le permettaient nos ressources, de nouvelles classes, une vaste salle de récréation, de spacieux dortoirs, disposés en chambres particulières pour chaque élève, et enfin, cette année même, une aile de bâtiment, depuis longtemps projetée. C'est ainsi que l'antique demeure des Clarisses a pris un nouvel aspect, et a subi une transformation presque complète. Hâtons-nous de le dire, cependant, le Monastère actuel a con-

servé le cachet grave et sérieux qu'il portait dans ses anciens jours.

Nous rapportons à Dieu seul, tout ce qui a été exécuté, et nous rendons grâce à sa paternelle Providence; mais il nous sera permis de reconnaître la rare prudence des Mères vénérées qui, pendant un espace de trente-deux ans (1858-1870), ont alternativement gouverné notre Monastère. A vous surtout notre reconnaissance, pieuses Mères Sainte-Thérèse et Marie de la Croix, sœurs par la nature, mais bien plus encore, sœurs par l'âme et par le cœur, appelées l'une et l'autre à former la naissante Communauté de Gravelines! Ces vénérables Mères se dévouèrent à cette œuvre avec le même zèle, et pendant de longues années, elles furent comme les deux colonnes qui soutinrent tout l'édifice. Qu'il nous soit permis de leur consacrer quelques pages. Leur histoire résume celle de la Communauté tout entière.

LA RÉVÉRENDE MÈRE SOPHIE LEMAITRE

DE SAINTE-THÉRÈSE DE JÉSUS.

A Mère Sainte-Thérèse, envoyée à Gravelines par nos Sœurs de Boulogne, était depuis huit ans à la tête de la Communauté, lorsque, en 1848, eurent lieu les premières élections canoniques. En vain, l'humble Mère espérait de se voir déchargée de son lourd fardeau; la supériorité qui lui avait été imposée jusqu'ici par l'autorité majeure, lui fut unanimement déferée par ses filles, qui avaient en elle une confiance sans bornes. La Mère Marie de la Croix lui fut donnée pour Assistante, et, travaillant de concert, elles eurent la consolation de voir la Communauté fleurir dans la paix et la charité.

A l'arrivée de la Mère Sainte-Thérèse (1838), Gravelines

avait trois Novices. Après deux mois, une Postulante de chœur vint augmenter ses premières espérances. Tout était à créer dans la nouvelle Maison. La Mère Sainte-Thérèse mit autant de prudence et de longanimité que de dévouement et de zèle à la formation de sa jeune Communauté. Ses filles sont encore heureuses aujourd'hui de perpétuer ses enseignements comme une tradition d'honneur. Mais ce qui donnait surtout une grande efficacité à ses paroles, c'était de la voir si fidèle à pratiquer elle-même ce qu'elle conseillait. Modèle de régularité en toute chose, elle était la première aux observances, et la plus active au travail commun. Tour à tour s'employant à la lessive, au repassage, à la lingerie et même au jardinage, elle venait en aide à toutes les Sœurs avec une bonté touchante. La Mère Sainte-Thérèse recevait à toute heure celles de ses filles qui voulaient lui demander ses lumières, ou lui confier leurs peines : « Paix, courage et confiance, » leur disait-elle en les quittant, et ces paroles, produisant leur effet, elles se retiraient le cœur joyeux et réconforté. La bonté de la Mère Sainte-Thérèse se surpassait dans la maladie de ses filles. Non-seulement, elle leur prodiguait les soins corporels avec la tendresse d'une mère, mais elle leur rendait tous les services spirituels. Prières, lectures, paroles d'encouragement, aspirations pieusement suggérées, elle mettait tout en œuvre pour leur apprendre à sanctifier la souffrance. Si l'état de quelqu'une devenait plus grave, si elle approchait de sa fin, alors la vénérée Mère ne quittait plus le chevet de la chère malade, et sa bénédiction adoucissait encore son dernier soupir.

La charité de cette digne Mère ne se bornait pas à sa famille religieuse. L'enseignement de la jeunesse, la grande fin de l'Institut, ne lui tenait pas moins à cœur. Dès le mois d'octobre 1839, des classes furent ouvertes aux petites filles pauvres. Quelque temps après, la ville nous confia la direction des Ecoles communales. Ces classes allèrent en prospérant, et elles furent constamment l'objet des soins particuliers de la zélée Supérieure. Au Pensionnat, sa direction si éclairée et si sage, fit aussi sentir une heureuse influence, et Dieu bénit ses efforts.

Dès les premières années de la fondation, la Révérende Mère Sainte-Thérèse pensa à solliciter un aumônier. La chose était des plus importantes : elle fit faire d'instantes prières, s'entoura des plus sages conseils, et demanda enfin à Mgr l'Archevêque de Cambrai, qu'il voulût bien nommer à cette charge M. l'abbé J. M^{re}, 23 avril 1841. Jamais choix ne fut plus heureux. Le nouvel aumônier devint bientôt le plus ferme appui de la Maison, le soutien de la régularité et de l'esprit religieux. Avec un tel guide, la vénérée Supérieure se sentit plus forte, et poursuivit sa tâche avec une nouvelle confiance. Dès son arrivée à Gravelines, elle avait gémi de l'état misérable de la chapelle du Monastère. Ses regards se portaient souvent sur une statue de la sainte Vierge dominant le chœur : « O ma bonne Mère, lui disait-elle, le premier argent que nous aurons, sera, je vous le promets, pour élever à votre divin Fils un sanctuaire plus digne de lui. » La promesse et les desirs de la bonne Mère se réalisèrent, et ce fut avec la joie la plus vive qu'elle vit s'élever la nouvelle chapelle dédiée au Sacré-Cœur. D'après l'inspiration de M. l'aumônier, l'ornementation du sanctuaire, de l'autel, du tabernacle, et en général, tout ce qui touche de près la sainte Eucharistie, fixa l'attention particulière de la digne Supérieure. Elle obtint pour la Communauté de précieux privilèges : ainsi l'exposition du Saint-Sacrement pendant l'octave de la Fête-Dieu et plusieurs autres jours de l'année ; les prières des Quarante-Heures, la bénédiction du Saint-Sacrement plusieurs fois par semaine, etc. Au chœur et pendant la récitation du saint Office, non-seulement, la Mère Sainte-Thérèse donnait l'exemple d'une foi vive et d'une exactitude scrupuleuse, mais elle voulait encore que chacune de ses filles remplit avec un soin pieux cette fonction des anges. L'Archiconfrérie du Sacré-Cœur était établie dans notre chapelle depuis 1838 ; notre Mère sollicita encore l'érection du Chemin de la Croix, de l'Archiconfrérie du Cœur immaculé de Marie, de l'Association réparatrice des blasphèmes.

Lorsque, en 1852, les élections se firent pour la troisième fois, la Mère Sainte-Thérèse ayant achevé son second triennat, la Mère Marie de la Croix fut élue Supérieure. La jeune

Communauté croissait et prospérait; les fleurs commençaient à paraître dans ce petit parterre du divin Époux, et, suivant les paroles de la sainte Ecriture, le temps semblait venu de tailler la vigne. Sans doute, nos premières Mères avaient traversé déjà bien des difficultés, et chaque jour avait apporté son contingent de sacrifices. Cependant, vers cette époque (1854-1855), la croix se fit sentir plus lourde et plus douloureuse. Le typhus se déclara vers la fin d'octobre et exerça ses ravages, surtout au Pensionnat. Trois élèves succombèrent; l'alarme se répandit aussitôt dans les familles et toutes nos enfants durent nous quitter. Le terrible fléau n'épargna point les Religieuses; plusieurs en furent atteintes, mais il n'y eut qu'une victime : la Sœur SAINT-LIBÉRAT, converse, qui s'était dévouée pour soigner les enfants. A cette grande épreuve, s'en joignit une autre : la mort enleva en peu de jours la Sœur SAINT-BERNARD, jeune Professe de chœur, sur laquelle reposaient de grandes espérances. Il serait difficile d'exprimer ce que souffrit la Mère Sainte-Thérèse au milieu de coups si redoublés. *Toutefois*, sa confiance en Dieu ne fut point ébranlée; elle accueillait chaque croix nouvelle par cette parole pleine de foi et d'abandon : « Sainte et adorable volonté du bon Dieu ! » Après de si grandes épreuves, le Seigneur voulut donner à sa servante une nouvelle occasion de mérites. Notre vénérée Mère fut atteinte d'une hydropisie qui la conduisit aux portes du tombeau. La Mère Sainte-Thérèse connaissait sa position; elle demeurait cependant soumise et calme, et souriait à ses filles qui l'approchaient. Mais celles-ci étaient dans la désolation à la pensée de perdre une Mère si tendrement aimée, et si nécessaire à sa jeune famille. Puisque l'art des hommes s'avouait impuissant, on résolut de recourir à Celui qui est le maître de la vie et de la mort. Nos pieuses supplications furent entendues : les symptômes inquiétants disparurent, et, après un an de sérieuse maladie, notre chère Mère entra en convalescence. Il lui restait une infirmité et les médecins assuraient qu'elle en souffrirait toute la vie; mais la très-sainte Vierge intervint et acheva la guérison. Pendant l'octave de l'Immaculée Conception, la pieuse Mère, malgré sa difficulté pour marcher, voulut chaque jour faire sa visite à la chapelle de Marie. Or, un

jour, en sortant de ce pieux sanctuaire, elle se sentit subitement guérie; son mal jugé incurable avait complètement disparu. Notre joie fut grande, et nous bénîmes avec transport Marie Immaculée.

Les années suivantes s'écoulèrent paisiblement; la Révérende Mère Sainte-Thérèse, qui avait repris en 1858 le gouvernement du Monastère, ne cessa d'être entre les mains de Dieu un instrument aussi actif que docile, et la Communauté continua de se développer sous sa bienfaisante influence. Les élections de 1861 la confirmèrent dans sa charge; mais en 1863, la santé de notre Mère bien-aimée nous donna de nouvelles inquiétudes. En vain, lui prodigua-t-on les soins les plus attentifs, rien n'améliora sa position, et nous eûmes la douleur de la voir dépérir de jour en jour. A ces souffrances physiques, vinrent se joindre les peines morales. Ce fut d'abord la perte de la Sœur Sainte-Philomène, jeune Professe d'une grande ferveur et d'un grand avenir; le 25 novembre, le décès de la vénérée Mère Sainte-Ursule de Boulogne, son ancienne Supérieure; enfin, dans le cours de l'hiver, deux Religieuses tombèrent gravement malades. L'une d'elles était la Sœur Sainte-Ursule, troisième professe de Gravelines. « O mon Dieu, s'écriait douloureusement la tendre Mère, faut-il encore que je voie mourir cette chère Sœur Sainte-Ursule? Ah! c'en est trop, mon Dieu, je n'en ai plus la force! » Le bon Maître entendit ce cri d'une Mère désolée, et il retira le calice: la Sœur Sainte-Ursule se rétablit pour quelque temps.

Cependant la maladie de notre vénérée Mère faisait de rapides progrès. Prières, neuvaines, pénitences, aumônes, tout était employé pour obtenir la conservation d'une vie si précieuse. Seule elle conservait toute sa sérénité et répétait avec plus d'amour encore sa devise favorite: « Sainte et adorable volonté du bon Dieu! » Là était le secret de sa paix et de sa force. Toujours fidèle à la voie d'abnégation dans laquelle elle avait marché toute sa vie, la Mère Sainte-Thérèse, dans cet état de dépérissement, remplissait encore les fonctions de sa charge, et le dimanche, 24 avril 1864, elle vint pour la dernière fois présider une réunion de Communauté. Le 27, elle recevait les Sacraments de l'Eglise. Dès lors, elle ne

pensa plus qu'au bonheur d'aller au ciel. La fête de l'Ascension était proche, c'était un beau jour pour quitter la terre ; aussi, la chère malade témoignait-elle un vif désir de mourir ce jour-là. Le bon Dieu voulut prolonger ses mérites, en prolongeant ses souffrances. Elle endura d'excessives douleurs jusqu'au 8 mai. « Courage, disait-elle à ses filles « désolées, l'avant-veille de sa mort, courage, Dieu sera « toujours avec la Communauté et tout ira bien. » Puis, les ayant exhortées à conserver l'union, et à pratiquer l'humilité et l'obéissance, elle leur donna avec tendresse sa dernière bénédiction.

Le 7 mai, elle eut le bonheur de recevoir le saint Viatique. Toute cette journée se passa sur la croix et dans la plus intime union avec le divin Sauveur. C'était crise sur crise ; chaque instant semblait devoir être le dernier. Dans l'un de ces moments d'angoisses, la pauvre Mère demanda un soulagement qu'on crut prudent de lui refuser. « Eh ! bien donc, dit-elle résolument et presque gaiement, il faut faire comme toujours, *abnégation*. » Ce mot résume toute sa vie. Malgré d'indicibles souffrances, la Mère Sainte-Thérèse avait les plus délicates attentions pour les Religieuses qui la veillaient ; elle faisait des instances pour qu'elles allassent se reposer et les remerciait affectueusement. Jusqu'à sa mort, la zèle Supérieure donna l'exemple de la plus exacte régularité, et, en cette dernière nuit, ayant entendu parler à quelques pas de son lit, elle fit avec le pouce une croix sur ses lèvres, et ce geste significatif fut sa dernière exhortation au respect de la Règle. Peu après, la malade demanda à changer de côté, puis sembla reposer un peu ; mais le repos ne fut pas long, une nouvelle crise survint, et elle comprit que ses derniers moments étaient arrivés. « Vite, Monsieur l'aumônier, » s'écria-t-elle. Toute la Communauté était réunie autour du lit de la mourante et récitait des prières. M. l'aumônier accourut, et reçut son dernier soupir ; elle l'exhala dans le sein de Dieu. C'était le 8 mai 1864. Noire bien-aimée Mère avait soixante-sept ans, dont quarante-deux de profession religieuse. Elle avait passé vingt-six ans à Gravelines, et vingt ans dans la charge de Supérieure.

Monsieur l'aumônier, tout ému de notre désolation, vou-

lut par quelques bonnes paroles l'adoucir un peu. Il rappelle donc les vertus si solides de la Révérende Mère Sainte-Thérèse, son esprit de sacrifice, son humilité si sincère et si rare; enfin les admirables dispositions dans lesquelles elle venait de rendre son âme à Dieu, et l'intime conviction qu'on pouvait avoir de son bonheur dans le ciel.

Oh! oui, Mère bien-aimée, nous aimons à nous représenter votre heureuse entrée dans la céleste Patrie; accueillie avec amour par le Dieu des miséricordes et placée dans le chœur des Vierges fidèles, vous recevez pour récompense et pour mission, de veiller encore sur vos filles de la terre.

LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE LEMAITRE

DE LA CROIX

LA MÈRE MARIE DE LA CROIX fut envoyée à Gravelines, par la vénérée Mère Sainte-Ursule de Boulogne, quelques mois après sa sœur, la Mère Sainte-Thérèse (19 janvier 1839). D'un esprit actif et généreux, elle ne se laissait rebuter par aucune difficulté, ne s'épargnant en rien pour assurer le bien spirituel et temporel de notre chère Maison; aussi, fut-elle d'un précieux secours dans les commencements toujours laborieux d'un nouvel établissement. Mais ses forces trahirent bientôt son courage. Vers la fin de la première année de son séjour à Gravelines, un excès de fatigue la fit tomber dans un état d'épuisement complet, et elle dut en 1840 aller à Boulogne, y prendre un repos absolu. La chère malade y languissait, lorsque s'ouvrirent les exercices du Mois de Marie. Animée de la confiance la plus vive, elle prie avec ferveur la sainte Vierge, et, le dernier jour du mois, elle obtient de son cœur maternel, le retour subit de ses forces. Peu de temps après, elle rentra à Gravelines et y reprenait ses travaux. C'était la seconde fois que la Mère Marie de la Croix recouvrait la santé par une intervention miraculeuse de la Vierge divine. Aussi combien était grand son amour envers cette tendre Mère! Tout ce qui touchait à l'honneur de la sainte Vierge excitait son zèle; la construction d'un oratoire pour la Congrégation des Enfants de Marie fut son œuvre de pré-

dilection. Ce petit sanctuaire d'où s'exhale un suave parfum de piété, fait les délices de nos pieuses enfants, et la Révérende Mère y reçut elle-même des grâces nombreuses et signalées.

En 1852, la Mère Marie de la Croix devint Supérieure, et de grandes consolations lui furent données : les deux premières années, elle reçut dix Professes. Le 21 octobre 1854, eut lieu une bien douce fête : les saintes Reliques que possédait la Communauté furent reconnues authentiques par Mgr Régnier, et notamment le crâne et la mâchoire d'une des glorieuses compagnes de sainte Ursule. La possession de ces richesses si précieuses remplit les cœurs d'espérance, et fut regardée comme une source de bénédictions pour la Maison. Quelques semaines plus tard, le 8 décembre, notre très-saint Père le Pape Pie IX définissait solennellement le dogme de l'Immaculée-Conception. La grande nouvelle franchit rapidement l'enceinte de Rome. Dans notre petite ville de Gravelines, chaque habitant rivalisa de zèle pour honorer la Vierge Immaculée, la Révérende Mère *M. de la Croix s'ingénia* de mille manières, pour augmenter l'éclat de ces pieuses manifestations, et notre chère petite Communauté emporta la palme dans les hommages rendus à la Mère de Dieu. Toute la ville vint admirer les emblèmes, les décors de tous genres et l'illumination du Monastère. Selon la pensée d'un pieux écrivain, nous n'avions plus rien à envier aux chrétiens qui assistèrent au concile d'Ephèse. Oui, reconnaissant au Seigneur qui nous a fait vivre dans un siècle où le plus magnifique fleuron est placé à la couronne de notre Reine bien-aimée !

Hélas ! notre joie fut bientôt troublée : une nouvelle Pensionnaire porta dans notre Maison les germes de la fièvre typhoïde : son mal se déclara tout à coup. La Mère *M. de la Croix* fut atteinte de la terrible maladie ; elle en guérit bientôt, mais ce fut pour continuer à porter la supériorité dont elle sentait plus que jamais le poids accablant.

Après cette affligeante période, le bon Dieu se plut à faire descendre sur la Communauté des grâces spirituelles et temporelles toutes particulières. Le Pensionnat qui ne comptait que 40 élèves, en eut 60, deux ans plus tard. Il fallut construire d'autres dortoirs et de nouvelles classes.

En 1858, la Mère M. de la Croix achevait ses deux triennats. On lui confia le soin des Novices, et elle s'acquitta de cette fonction importante, avec son zèle et sa prudence ordinaires, jusqu'en 1864. Le 8 mai de cette même année, notre bien-aimée Mère Sainte-Thérèse s'endormait paisiblement dans le Seigneur, et le 3 juin suivant, la Mère Marie de la Croix lui succédait. Ces six années commencées si douloureusement, furent marquées du sceau de l'épreuve; mais en fidèle religieuse, la bonne Mère resta toujours soumise aux desseins du Seigneur.

Pleine de sollicitude pour ses filles, elle redoubla de zèle, de vigilance et de prière, afin d'obtenir pour chacune l'observation exacte et fervente de la Règle, l'amour de l'état religieux et l'esprit de charité. Elle ne cessait de les exhorter à se délier du sensualisme qui domine la société actuelle, et qui voudrait même envahir le cloître; joignant l'action à la parole, la courageuse Mère donnait à toutes l'exemple d'une mortification peu ordinaire, et multipliait les aumônes et les bonnes œuvres, afin d'attirer la miséricorde divine sur la Communauté et sur l'Eglise.

Les douloureuses épreuves du Souverain Pontife lui allaient au cœur, et elle ne recula devant aucun sacrifice pour grossir les offrandes au Saint-Siège. Elle saisit avec bonheur l'inspiration d'entretenir un zouave pontifical, et, dans ce but, elle réalisa, au moyen d'une loterie, la somme de 4,000 fr. qu'elle fit remettre à Mgr de Cambrai. Pendant plusieurs années consécutives, 500 fr. furent annuellement recueillis, et versés à l'archevêché pour l'entretien du zouave. Mais toutes ces offrandes furent surpassées par celle dont M. l'aumônier fut chargé dans un pèlerinage qu'il fit à Rome, à l'occasion des fêtes du 18^e Centenaire du martyr de saint Pierre et de saint Paul. La Révérende Mère ayant fait appel à la générosité des anciennes-élèves, des pensionnaires actuelles et de leurs parents, elle eut la joie de faire remettre à Sa Sainteté 1,500 fr. Son attachement au Siège de saint Pierre se révéla encore, lors de l'ouverture du Concile du Vatican (8 décembre 1869). Le Souverain Pontife accordait à tous les fidèles la grâce du Jubilé, pour l'heureuse réussite d'une œuvre aussi étonnante que difficile à notre époque. Partout on

répondait aux intentions du Saint-Père, et notre fervente Supérieure, en vraie fille de l'Eglise, voulut que la Communauté multipliât les supplications de toutes sortes. Prières des Quarante-Heures, saintes veilles, processions, austérités, communions et ligue de prières, furent offertes pour obtenir la protection du ciel. Le 11 avril de cette année, la Catholicité célébrait le 50^e anniversaire de prêtrise de Pie IX; la Mère M. de la Croix et toutes les Religieuses redoublèrent de ferveur, afin d'obtenir que les efforts de l'enfer fussent déjoués, et que le Concile accomplît sa grande œuvre. On déploya toute la solennité possible pour fêter ce grand jour, précurseur d'un autre plus glorieux encore: le 18 juillet 1870, l'immortel Pie IX déclarait l'infailibilité doctrinale des Vicaires de Jésus-Christ.

Mais si le dévouement de notre vénérée Mère comme catholique était *vif et profond*, il ne l'était pas moins comme Ursuline. Elle aimait notre Ordre d'un grand amour, et bon nombre de nos Communautés ont éprouvé les effets de son zèle. Elle envoya à nos Sœurs de Berlin, pendant plusieurs années, une Religieuse pour l'enseignement du français; dès lors commencèrent entre les deux Maisons une suite de rapports intimes, empreints de la plus fraternelle charité.

En l'année désastreuse 1870, la Révérende Mère eut bien des sujets de craintes et d'inquiétudes. Que de supplications, que d'aumônes, que d'œuvres expiatoires pour fléchir le ciel! Elle recourut surtout au Sacré-Cœur de Jésus, et promit de l'honorer particulièrement chaque année par une procession solennelle le vendredi, fête de ce divin Cœur, si nous étions préservées de l'invasion ennemie. De toutes les villes du vaste et pieux diocèse de Cambrai s'élevaient d'ardentes prières pour apaiser la colère divine; le Seigneur entendit les cris de son peuple, et il détourna de nous le terrible fléau de l'invasion. La promesse faite le 13 septembre 1870 a toujours été fidèlement accomplie. La Mère de l'Annonciation fut chargée du fardeau de la supériorité, en cette même année, et la Mère M. de la Croix nommée Dépositaire et Maîtresse des Novices. Ces offices qu'elle avait déjà longtemps exercés, elle les remplit avec foi et dévouement. Pendant sa santé était ébranlée, sa vue

s'affaiblissait, la cataracte avait envahi complètement l'œil gauche, et l'œil droit était atteint. Les médecins lui conseillaient une opération, et des personnes prudentes et éclairées l'y engageaient; mais pour en assurer le succès, et la confier à des mains habiles, il eût fallu quitter la clôture. La fervente Mère ne voulut jamais y consentir : « Je ne demande qu'une chose, disait-elle; c'est que le bon Dieu me laisse assez de vue pour me conduire toute seule. » Ses forces trahirent enfin son courage; on la mit à l'infirmerie pendant le carême de 1874. La maladie fut lente et pénible; cependant la bonne Mère conserva toute sa ferveur; chaque jour, elle se faisait porter à la chapelle, pour assister à la sainte Messe et se nourrir du Pain des forts. Quand elle était privée de cette consolation, elle soupirait sans cesse après les jours heureux où son Dieu daignait la visiter. Dans ses dernières exhortations, elle ne cessait de recommander à ses filles le fidèle accomplissement de la sainte Règle, et la conservation des anciens usages; elle se montrait elle-même scrupuleuse observatrice des moindres points. Elle nous édifiait par les brûlantes aspirations qui jaillissaient de son cœur. « O sainte Trinité, répétait-elle souvent, ô sainte et adorable Trinité! vous n'êtes pas assez connue, vous n'êtes pas assez aimée! O! si l'on vous connaissait, si l'on vous aimait! » Son filial amour envers Marie se révélait à chaque instant; on voyait qu'une longue habitude lui avait rendu ces saintes pensées familières. Quand son extrême faiblesse eut mis du vague dans ses idées, elle se figurait qu'on célébrait la fête de l'Immaculée-Conception, qui lui avait toujours été particulièrement chère. « Quel beau jour aujourd'hui, disait-elle, l'Immaculée-Conception! » Puis, elle priait et répétait : « En un si beau jour, il ne faut pas demander de petites choses; mais il faut s'oublier soi-même, demander de grandes choses, prier pour l'Eglise, pour notre Saint-Père le Pape. »

La chère malade recouvra sa parfaite connaissance quelques heures avant de mourir, et ses derniers moments furent ceux d'une âme chérie de Dieu. Le 23 octobre, vers cinq heures du matin, elle reçut Notre-Seigneur et fit son action de grâces avec une ferveur admirable; puis elle entra en

agonie. Cette lutte suprême durait depuis une heure et la malade semblait avoir perdu complètement l'usage de la vue et de la parole, lorsqu'elle dit distinctement : « Mon bon Jésus ! » Ce furent ses dernières paroles. Cette bienheureuse mort arriva un vendredi, en la fête du très-saint Rédempteur, 23 octobre 1874, dix ans après celle de sa sœur, notre vénérée Mère Sainte-Thérèse.

Ses funérailles eurent lieu le lundi 26, au milieu d'un grand concours de monde. Les pauvres y étaient nombreux, et attestaient par leur présence l'inépuisable charité de notre Mère.

A la mort de notre regrettée Mère M. de la Croix, la Révérende Mère Delphine Doncker de l'Annonciation, élue Supérieure en 1870, se vit privée d'un conseil dont elle sentait tout le prix ; mais, fille de nos premières Mères, formée par elles aux vertus religieuses, elle sut continuer dignement leur œuvre.

L'année 1870, marquée par tant de malheurs publics, avait fait comprendre à tous la nécessité d'une prière incessante, et aux âmes religieuses le besoin d'une grande réparation. Dès le début de sa supériorité, la Mère de l'Annonciation demanda l'Exposition plus fréquente du très-saint Sacrement, établit la solennité du premier vendredi qui fut dès lors dans la Maison un jour de ferveur. Notre dévotion au Sacré-Cœur reçut un nouveau développement en 1872, lorsque tout l'Ordre de Sainte-Ursule voulut faire en un même jour une consécration particulière à ce divin Cœur. Nous renouvelons tous les ans cet acte solennel. Notre digne Mère fit ériger au Sacré-Cœur de Jésus, à la grande joie de la Communauté, un très-joli petit autel dans notre chœur. Pendant toute l'année 1875, des prières et des pratiques spéciales furent faites en

son honneur. Le 16 juin, 200^e anniversaire des apparitions de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, fut célébré avec une pompe jusqu'alors inconnue dans le Monastère.

Notre Révérende Mère Supérieure recueillit le fruit des bénédictions promises à ceux qui honorent ce Cœur divin ; elle vit de plus en plus prospérer sa chère Communauté. L'augmentation continue du personnel nécessita la construction d'un bâtiment considérable projeté depuis longtemps. Notre vénérable octogénaire, la bonne Sœur Sainte-Catherine, professe de Boulogne, en posa la première pierre, le 14 mai 1875. Quelques mois plus tard, cette chère Sœur prenait son essor vers la bienheureuse Eternité, après avoir célébré le 57^e anniversaire de sa profession religieuse. Ce bâtiment, aujourd'hui achevé, domine tous les autres ; sur le pignon qui fait face à la mer du Nord, est placée une grande statue de sainte Ursule. Notre glorieuse Patronne, les regards tournés vers l'Angleterre sa patrie, semble inviter ses jeunes compatriotes à venir se placer sous son égide. Nous comptons en effet parmi nos élèves des Anglaises, et quelques autres de diverses nations. La plupart sont catholiques, mais nous accueillons avec joie les jeunes protestantes, et déjà nous en avons vu un certain nombre rentrer dans le giron de l'Eglise. Depuis six ans seulement, huit ont fait leur abjuration. Que Notre-Seigneur en soit éternellement béni !

Nos élèves appartiennent en grande partie aux meilleures familles de notre catholique Flandre ; ces chères enfants nous donnent généralement beaucoup de satisfaction. Les Congrégations produisent au Pensionnat des fruits précieux ; nous en avons trois cano-

niquement établies : celle des Enfants de Marie pour les grandes élèves ; celle des Saints-Anges pour les moyennes, et celle de l'Enfant Jésus pour les petites filles. De délicieux rapports s'établissent entre nos enfants par le moyen des Congrégations ; aussi, après leur sortie, elles sont heureuses de se retrouver ensemble aux pieds de leur Mère Immaculée, et de venir retremper leurs âmes à la retraite qui leur est annuellement offerte depuis 1860.

Le dernier événement que nous ayons à mentionner est l'arrivée à Gravelines de nos chères Sœurs de Berlin. Nous avons le bonheur, envié par tant de Monastères, de compter au milieu de nous plusieurs des victimes du despotisme allemand. Nous avons reçu ces pieuses exilées avec l'affection et le respect qu'inspirait à la fois leur titre de Sœurs et de catholiques persécutées. Puisse notre divin Epoux, touché de leur courage et de leur confiance, les rappeler bientôt de ce double exil de la Patrie et du Monastère !



MONASTÈRE DE GRENOBLE

DIT DE SAINTE-MARIE-D'EN-HAUT (1).

Congrégation de Lyon.



EN 1857, le Monastère de Grenoble possédait tous ses lieux réguliers, et sa prospérité n'a fait que se maintenir, grâce à la sage direction des Supérieurs, et à l'excellent esprit de la Communauté.

Voici par ordre de dates les quelques faits recueillis dans nos annales particulières.

Le 19 juin 1857, nous voyons enfin se terminer les débats d'un long et grave procès. Nous n'obtenions pas gain de cause ; mais la somme réclamée injustement est réduite à la moitié. Grâce à la protection de la Providence, 50,000 francs sont trouvés et payés, sans gêne notable pour la Communauté. L'année suivante, nous puissions encore libéralement dans notre petit trésor, et une souscription pour les Trappistes de Forges (Ardennes), nous assure à perpétuité une part des prières et des œuvres de ces fervents religieux.

En 1860, une sainte joie est donnée à nos cœurs :

(1) On sait que les Ursulines de Grenoble habitent l'ancien couvent de la Visitation.

nous obtenons l'autorisation d'établir un cimetière dans la clôture, et désormais nous pouvons nous agenouiller et prier sur la tombe de nos Sœurs bien-aimées.

De 1860 à 1866, plusieurs améliorations sont faites : on construit un nouveau parloir, assez vaste pour réunir à certains jours de fête la Communauté et le Pensionnat ; on exhausse les murs de clôture qui séparent les terrasses de la voie publique ; on embellit les classes déjà si claires et si bien aérées de la façade du levant ; et enfin le 6 mars 1866, on voit, sous la main paternelle de saint Joseph, une source jaillir de 75 mètres de profondeur.

Le local de Sainte-Marie, par son étendue et sa situation en pente, exige de fréquentes réparations. En 1866, il fallut des sommes énormes pour couvrir les frais de renouvellement de toitures, de plantations d'arbres dans les terrasses et les jardins, etc. Cependant, avant la fin de cette année, nous pûmes acheter au-dessus de l'enclos un vignoble qui nous soustrait à tout regard étranger.

La petite église de Saint-François de Sales devint, à cette époque, le centre de la Congrégation des Enfants de Marie, établie pour les dames de la ville. Cette association qui se voue tout entière à l'œuvre des églises pauvres, a pris une extension remarquable, grâce à la protection de Monseigneur l'évêque de Grenoble, et au zèle de son directeur M. l'abbé Perra, notre aumônier.

Le 27 juin 1866, notre chapelle était vraiment l'image du paradis : on y célébrait pour la première fois l'Adoration perpétuelle. Tentures et guirlandes, emblèmes et devises ornent la nef, et le chœur est scintillant de lumières. Rien ne manque à la solennité

des offices. Monseigneur préside au Salut, et à chaque heure du jour, nos pieuses enfants viennent porter à l'Hôte divin leurs prières et leurs chants.

Une perte bien sensible vint frapper la Communauté en 1869: Monsieur l'abbé Lamanche, aumônier depuis dix-sept ans, alla recevoir au ciel la récompense d'une vie sacerdotale, toute dévouée à Dieu et au prochain. Pieux, instruit, d'une conversation aimable et toujours utile, on peut dire qu'il avait la passion des livres; il sacrifiait tout plaisir à celui d'enrichir sa bibliothèque, ouverte du reste à quiconque voulait y avoir recours. Son corps repose dans l'emplacement que les Ursulines possèdent dans le cimetière Saint-Roch.

Deux ecclésiastiques éminents succédèrent tour à tour à Monsieur Lamanche; mais la Communauté jouit peu de temps de leur sage direction: M. l'abbé Carra est nommé docteur en théologie et professeur au Grand-Séminaire; M. l'abbé Rivoire est chargé de la paroisse de Champagnier, que son éloquente parole enseigne et que ses hautes vertus édifient. En 1875, M. l'abbé Perra devint le guide expérimenté et dévoué de Sainte-Ursule de Grenoble. Que Dieu le maintienne dans ce poste pour le bien des âmes qui lui sont confiées!

Le soir du 20 août 1872, le Couvent servit de halte aux pèlerines de Paris allant porter leurs hommages à Notre-Dame de la Salette. Avec la permission de l'autorité épiscopale, les portes de la clôture s'ouvrirent pour les chères voyageuses au nombre de cent environ, et l'accueil le plus cordial fut fait à ces dévouées servantes de Marie.

Le 16 octobre voit une fête exceptionnelle: c'est le 50^e anniversaire de la fondation du Monastère. Dès la veille au soir, tout le Couvent est illuminé et

orné de guirlandes; le nom des vénérés fondateurs, et surtout celui de la digne Mère Perret, se lisent sur des banderoles flottantes, et toute la journée se passe en pieuses manifestations. Il y a grand'messe et chants en musique, sermon de circonstance donné par Monsieur l'abbé Chambon vicaire-général, visite de Monseigneur Paulinier, alors évêque de Grenoble, et enfin la fête se termine par une procession aux flambeaux.

Les Révérendes Mères Sainte-Euphrasie et Saint-Joseph, qui, en qualité de Fondatrices, eurent une large part aux honneurs de ce jour, se virent de nouveau entourées des témoignages de respect et des vœux de leurs sœurs, au bienheureux anniversaire de leur profession religieuse, 10 février 1874. Ces deux chères Mères prononcent avec la même ardeur qu'autrefois la formule de leurs saints engagements, et leurs têtes vénérables portent pendant tout ce jour béni la couronne de l'innocence et de la fidélité.

Daigne le Sacré-Cœur de Jésus, dont la belle statue domine les vastes terrasses du Monastère, étendre sur les Mères et sur les enfants sa protection toute puissante et toute miséricordieuse!

Notre personnel est peu nombreux: vingt-quatre Religieuses professes, quatorze Sœurs converses, et quelques Novices. Notre Pensionnat se compose de quatre-vingts à quatre-vingt-dix élèves, divisés en huit classes. Notre classe gratuite est peu fréquentée, depuis que nous avons quitté le centre de la ville.





LA VÉNÉRÉE MÈRE PERRET

DITE DE SAINTE-JULIE.

Fondatrice du second Monastère de Grenoble.



ÉE d'une famille honorable de Grenoble, Mademoiselle **ÉLÉONORE PERRET** fit le charme du foyer domestique par ses rares qualités. Le monde eût voulu l'attirer, et il lui prodigua ses hommages; mais Dieu voulait ce cœur pour lui seul. Un jour, se trouvant dans une fête, les grandes pensées de la foi envahirent son esprit, et la grâce agit si fortement sur son âme que sa physionomie en fut altérée. « Pourquoi cet air sérieux, lui dit un ses parents, et quelle chose vous préoccupe? — Je pense, dit-elle sans hésitation, que je serai un jour religieuse. » Cette déclaration inattendue fut suivie d'une seconde qu'elle fit à son père. La tendresse paternelle répondit d'abord par un refus; enfin les instances de M^l^{le} **Éléonore** arrachèrent un demi-consentement, et elle se hâta desolliciter son admission au Couvent des Ursulines, situé alors rue de Bonne.

Mademoiselle Perret, devenue Sœur Sainte-Julie, fut la dernière professe de l'ancien Monastère de Sainte-Ursule de Grenoble. Les troubles révolutionnaires commençaient en France; mais la jeune Novice ne fut point hésitante devant les menaces de la tempête, et elle éleva pour jamais entre elle et le monde, le triple rempart de ses saints Vœux.

L'orage ne tarda pas à éclater: le 23 septembre 1792, les Ursulines de Grenoble furent chassées de leur pieuse retraite, et chacune dut se retirer dans sa famille. Cependant la Sœur Sainte-Julie put demeurer avec deux respectables Mères, Mesdames Héli, sœurs de M. l'abbé de Lagrée, déjà connu par sa haute vertu. Pendant que le prêtre persécuté bravait la mort pour prodiguer aux chères fugitives les consolations de la religion, celles-ci avaient transformé en cloître leur modeste chambre. Elles y pratiquaient la Règle

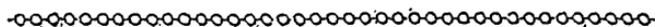
selon leur pouvoir, et pour se créer quelques ressources, travaillaient sans relâche. Ce repos ne fut pas de longue durée. Le 31 mai 1794, à deux heures après minuit, des commissaires vinrent leur demander si elles avaient fait le serment exigé par la loi; sur leur réponse négative et courageuse, les agents de police signifièrent aux quatre Ursulines de les suivre à la barre révolutionnaire. Là, elles subissent un interrogatoire de quatre heures, après lequel on les mène en prison, au milieu des huées de la populace. Elles y passèrent neuf mois dans toutes espèces de privations; néanmoins elles durent bénir la Providence qui ne les laissa jamais manquer du nécessaire, grâce à leur travail, assez mal rétribué cependant, grâce surtout à la charité de généreux chrétiens et de fidèles amis. Les gardiens voulaient les astreindre à travailler le dimanche et à chômer la décade, mais elles refusèrent constamment d'obéir, préférant chaque semaine un jeûne de vingt-quatre heures à l'infraction de la loi de Dieu. Madame Perret obtint une grande consolation: ayant su gagner un geôlier, elle put quelquefois sortir secrètement de la prison, et aller retremper son âme dans la participation aux saints Mystères. « Oh! disait-elle, que la dévotion que l'on avait alors était ardente et sensible! Combien les difficultés qu'on éprouvait à se procurer les secours spirituels excitaient de vifs désirs! On se sentait si enflammé, qu'on souffrait tout avec joie. » Notre courageuse prisonnière put ainsi continuer ses pieuses relations avec M. de Lagrée, et quand elle aura conçu le projet de rétablir son Monastère, ce sera encore ce vénérable prêtre qui deviendra son conseil et son soutien.

Les chères détenues n'attendaient plus que l'exécution de leur arrêt de mort, quand la chute de Robespierre ouvrit les prisons et leur rendit la liberté. Madame Perret se hâte de regagner son premier asile avec ses compagnes; elle y ouvre secrètement un Pensionsnat, et bientôt la confiance des parents place sous sa direction un si grand nombre d'enfants qu'il devient le plus considérable de la ville. La bonté de Madame Perret lui acquit sur les élèves un véritable ascendant; mais il semblait que son amour de prédilection se réservât pour les enfants de la classe gratuite : se trouver au

milieu de ses chères pauvres, leur parler de Dieu, les encourager au travail et à la vertu, étaient une vraie joie pour son cœur d'Ursuline.

Elle méditait depuis longtemps de rétablir son Couvent; elle se sentit inspirée d'aller déposer, en compagnie de M. l'abbé de Lagrée, ses vœux et ses espérances sur le tombeau de saint François-Régis. Les Annales, imprimées en 1856, ont raconté comment s'effectua cette fondation bénie par la Providence et encouragée par la charitable Maison d'Annonay. Oh! mille fois reconnaissance à la vénérée Mère Perret et à ses pieuses coadjutrices!

Le 29 septembre 1822, la première messe fut célébrée dans la nouvelle Communauté; on établit la clôture et Monseigneur Simon, évêque de Grenoble, donna le titre de Supérieure à celle que tous les cœurs et toutes les bouches désignaient déjà du nom de Mère. La Mère Sainte-Julie Perret sembla dès lors se surpasser en bonté et en dévouement; si les personnes du dehors trouvaient auprès d'elle un libre accès, qui dira la tendresse et les soins dont elle entourait ses filles? Croyait-elle en avoir mécontenté quelqu'une? cette charitable Mère ne pouvait aller prendre son repos sans lui dire un mot affectueux, ou lui donner un témoignage de bienveillance maternelle. Par une permission particulière, elle fut maintenue dans sa charge pendant dix ans; puis, humble et joyeuse, elle se remit sous la conduite de l'obéissance. Jusqu'à la dernière année de sa vie, la Mère Sainte-Julie fut assidue aux exercices réguliers et, lorsque ses infirmités lui interdirent de sortir de sa cellule, cette véritable Ursuline voulut encore enseigner le catéchisme, ainsi qu'elle l'avait fait durant quarante ans. Elle se faisait amener les enfants de la première Communion, et c'était un bonheur pour elle de les disposer à cette grande et sainte action. Dieu appela à lui sa fidèle servante le 19 septembre de l'année 1840; la plus douce et la plus édifiante mort couronna cette vie de labeurs. La Révérende Mère Sainte-Julie avait 76 ans, dont 52 de profession religieuse.



LA MÈRE SAINT-DOSITI SORREL.

MADemoiselle ALEXANDRINE SORREL appartenait à une honnête famille de Grenoble, qui trouvait l'aisance dans un travail assidu. Le père et la mère vivaient très-chrétiennement, malgré les occupations de leur commerce. Dieu bénit les nombreux enfants qu'ils s'étaient appliqués à élever dans sa crainte et son amour. De cinq filles, trois entrèrent chez les Dames du Sacré-Cœur et y firent profession; une seule resta dans le monde, sans en prendre toutefois l'esprit et les usages; la plus jeune fut destinée à concourir avec Madame Perret, au rétablissement des Ursulines dans sa ville natale.

Après un premier essai de vie religieuse chez les Hospitalières, M^{lle} Sorel était rentrée dans sa famille. Elle avait vingt-huit ans, quand elle fit la rencontre de M^{me} Perret qui l'engagea à venir auprès d'elle. M^{lle} Alexandrine dut exercer une surveillance générale sur les élèves, et même près des jeunes institutrices sur lesquelles elle avait par son âge et ses vertus, une certaine supériorité. Elle sut montrer dans cet emploi délicat son activité et son amour du devoir; son exemple seul était un avertissement. Mais la fervente aspirante à la vie religieuse travaillait en tout pour un but surnaturel. Dans ses moments de loisir, elle étudiait les saintes Règles et elle tâchait ensuite d'en observer les prescriptions.

M^{me} Perret, n'ayant pu racheter l'ancien Couvent transformé en arsenal militaire, avait acquis un local, rue de la Saulée, et le 16 octobre 1822, elle recevait d'Annonay la colonie qui devait former le nouveau Monastère.

Mademoiselle Alexandrine, enrôlée dans la petite milice, se distingua bientôt par sa ferveur et sa docilité. On dit même que son obéissance était exagérée, et on cite ce fait à l'appui: La Communauté avait dans ses dépendances un petit jardin dont la culture était abandonnée au bon vouloir des Sœurs. La bonne Mère Perret se plaignait un jour qu'on le laissait périr, faute d'eau. « Je suis seule coupable, »

dit la prétendante, et dès lors elle employa tous ses moments libres, et même ses heures de récréation, à jardiner, à porter l'eau, non-seulement pour arroser les carrés et les plates-bandes, mais encore les orangers, les lauriers, et même les grands arbres. En vain lui représenta-t-on l'inutilité de tant de peine, M^{lle} Alexandrine n'interrompit son travail qu'à la voix de sa vénérée Supérieure. Du reste, ce fut toujours l'attrait de cette âme généreuse, de prendre pour elle le plus rude labeur. *Obéissance, pauvreté, mortification*, telle était sa devise, alors qu'elle n'était encore que simple prétendante. Elle prit, avec l'habit religieux, le nom de Saint-Dosithée, et, marchant sur les traces de cet aimable saint, modèle parfait d'obéissance, elle mérita de voir abrégé d'un an son Noviciat. Peu après sa profession, elle fut nommée Maîtresse des Novices, et au bout de six ans, Supérieure: elle succédait à la vénérée Mère Perret.

La nouvelle Supérieure entoura la digne Fondatrice de tous les égards et de tous les respects; mais elle tint à mettre en vigueur les points de règle oubliés ou négligés dans ces premiers temps de restauration. Ce fut surtout à l'exacte observance de la pauvreté, que la Mère Saint-Dosithée apporta tous ses soins, et elle soutenait ses exhortations par l'éloquence entraînant de l'exemple. Cette vénérée Mère fut élue deux fois Supérieure, et, pendant toute son administration, elle n'eut pour règle de conduite que la gloire de Dieu, la voix de sa conscience, et le bien des âmes. Elle aimait les anciens usages, les vieilles traditions, et, jusqu'à sa mort, elle tint à les faire respecter.

Après avoir rempli successivement toutes les charges, la Mère Saint-Dosithée arriva à un âge qui ne lui laissa plus que l'emploi de prier et de souffrir. Malgré la faiblesse de sa santé, elle continua à suivre la Règle, et à se trouver la première aux exercices, même à l'oraison du matin, qu'elle faisait précéder du Chemin de la Croix. Partout, et à toute heure, on la voyait absorbée en Dieu, occupée à la prière, sollicitant la miséricorde divine pour les pauvres pécheurs, et surtout pour les âmes du purgatoire. Une fièvre continue acheva d'épuiser ses forces; elle-même sollicita les secours de l'Église, et sa communion dernière révéla une nouvelle fois l'ar-

deur de son amour. Ce fut avec le sourire et le calme du juste que notre Mère Saint-Dosithée Sorrel rendit sa belle âme à Dieu, le 21 janvier 1836. Elle était âgée de soixante-trois ans.

LA MÈRE SAINT-JOSEPH GOUY.

LA deuxième coopératrice de M^{me} Perret fut M^{lle} ALEXANDRINE GOUY, native d'Autrans, petite ville des environs de Grenoble. Ses parents, aussi honorables par leur piété que par leur position sociale, la placèrent très-jeune encore chez les Religieuses Trinitaires de Saint-Marcellin; celles-ci reconnurent bientôt l'heureux naturel, les moyens extraordinaires de leur élève, et elles se plurent à cultiver son intelligence et son cœur. M^{lle} Gouy, dès l'âge de seize ans, put entrer comme sous-maîtresse au Pensionnat de M^{me} Perret, et elle partagea l'emploi de M^{lle} Sorrel, comme elle partageait ses goûts; ayant montré son désir de la vie religieuse, elle fut envoyée avec quelques autres postulantes, à Annonay pour s'y former à l'esprit de l'Institut. Les ferventes Novices étant revenues à Grenoble, M^{lle} Gouy reçut le voile et le nom de Saint-Joseph. Placée à la tête du Pensionnat, elle s'y distingua bientôt par une rare capacité; son talent pour la composition était remarquable, et sa mémoire exceptionnelle lui rendait familiers les meilleurs auteurs. Ses élèves l'entouraient d'estime et d'affection, en même temps qu'elles profitaient de sa direction et de son enseignement. Mais ces succès ne nuisirent point à l'esprit intérieur de la jeune Novice. Pleine de foi, elle sut toujours donner aux choses de Dieu la première place dans son cœur. Le 14 juillet 1824 fut l'heureux jour de sa consécration solennelle à Jésus-Christ; dès cette époque, elle acquit sur les enfants un ascendant plus puissant encore. Pendant quelques années, elle les dirigea dans la vertu et les fit progresser dans la science; le plus bel avenir semblait se lever pour le Pensionnat, quand Dieu demanda au Monastère de Grenoble un grand sacrifice: la Mère Saint-Joseph fut envoyée à la Maison de Tullins. Pendant les quatorze mois qu'elle y demeura, elle s'attira l'affection générale, et de vifs regrets l'accompagnèrent au départ, 7 janvier 1835. Puis, au mois d'octobre 1839, elle succéda à

la Mère Sainte-Croix dans la charge de Supérieure au couvent de Crémieu. Par son zèle et son dévouement sans bornes, elle releva cette Maison sur le penchant de sa ruine, et prépara l'état prospère où elle se trouve aujourd'hui. A son retour, au mois d'octobre 1845, la Mère Saint-Joseph fut reçue par ses Sœurs de Grenoble avec des acclamations de bonheur. Après de si longues années de séparation, il était doux de se revoir et de penser qu'on ne se quitterait plus.

Dès lors, la bonne Mère se dépensa pour sa Communauté, sans compter avec la maladie et la souffrance habituelle. Zélatrice, Économe, Maîtresse au Pensionnat, Directrice aux classes externes, Maîtresse de chœur, etc., elle édifia toutes ses Sœurs par ses vertus, et par sa patience poussée jusqu'à l'héroïsme. Son amour de la régularité lui faisait oublier ses maux ; il n'était pas rare de la voir assister à l'oraison et à l'office du matin après une nuit entière d'insomnie.

La Mère Saint-Joseph, dont le cœur était plein d'amour pour l'Époux céleste, soupirait sans cesse après sa venue. « J'ai foi en Celui auquel j'appartiens sans réserve, disait-elle ; ah ! qu'il vienne bientôt ; afin que je puisse le voir et lui être à jamais unie ! » Jésus se rendit à ses desirs. La pieuse Mère venait de célébrer avec une grande ferveur le cinquantième anniversaire de sa profession, quand elle entendit le suprême appel. Au moment de communier pour la dernière fois, elle renouvela encore ses saints engagements et, secourue par les Sacraments, bénie par son Evêque Mgr Paulinier, assistée de M. l'abbé Péra, elle remit doucement son âme à Dieu : c'était un mercredi, ainsi qu'elle l'avait sollicité souvent de son saint Patron.

La vénérée Mère Saint-Joseph était âgée de 69 ans ; elle en avait passé 52 dans la fidèle observance de nos saintes Règles.

La reconnaissance des Ursulines de Grenoble tient aussi à donner un souvenir aux autres coopératrices de la digne Mère Perret.

La Sœur Sainte-Ursule du Terrail, pieuse comme un saint Louis de Gonzague. Sa bienheureuse mort, arrivée le

Le 4 septembre 1824, fut notre premier deuil. Elle avait 23 ans. Après son décès, son corps virginal conserva toute sa beauté, au point que l'on ne pouvait se résoudre à l'enfermer dans le cercueil.

La Sœur SAINT-CHARLES DU TERRAIL ne survécut que quatre ans à sa sœur. Douée d'un caractère aimable et d'un très-bon esprit, elle faisait le charme de la Communauté, et pouvait lui rendre de grands services. Elle occupait la charge de Zélatrice lorsque la maladie, dont elle portait le germe depuis longtemps, l'enleva à l'affection de ses Sœurs, le 15 juin 1828, à l'âge de trente-trois ans. Mesdemoiselles du Terrail, qui furent les deux premières novices et professes de la Mère Perret, étaient nées au château de Moyrans, aux environs de Grenoble. Leur famille, d'une très-ancienne noblesse, se distinguait plus encore par les qualités du cœur et d'éminentes vertus que par le rang.

La Mère SAINTE-MARIE MARTEL fut une des prétendantes envoyées de Grenoble au noviciat d'Annonay. A son retour, elle mérita, malgré sa jeunesse, toute la confiance de la bonne Mère Perret qui se plaisait à l'appeler son bras droit. Une grande aptitude pour tous les emplois et sa belle santé en faisaient un sujet très-utile et très-apprécié ; mais Dieu imposa à nos cœurs une nouvelle épreuve. Dans toute la force de l'âge, la Sœur Sainte-Marie fut frappée inopinément. Après quarante jours de cruelles souffrances, elle rendit son âme à Dieu.

La Mère SAINTE-ROSALIE JACQUEMONT fut formée à la vie religieuse par la vénérée Mère Saint-Jean d'Annonay, de pieuse et regrettée mémoire (1). Sous la conduite de cette incomparable Maîtresse, la Sœur Sainte-Rosalie acquit une énergie de vertu qui la rendit propre à remplir, quelques années plus tard, la même charge. Sa mortification tenait du prodige ; par suite d'un état maladif bien extraordinaire, pendant dix ans elle ne put goûter de pain, et toute sa nourriture consistait en une bouillie de riz au lait sans autre assaisonnement, et cependant elle ne fit jamais paraître la moindre répugnance. Ce fut avec l'accent de la plus intime joie qu'elle

(1) La biographie de la Mère Saint-Jean a été donnée au premier Volume. (Voir le Monastère d'Annonay, page 422).

annonça à ses novices son prochain départ pour le ciel. Peu de jours après, la Mère Sainte-Rosalie s'alitait, et recevait pour la dernière fois Jésus-Eucharistie qui était son pain de chaque jour. « Priez pour moi, dit-elle à ses Novices ; nous nous reverrons au ciel. » M. l'abbé Bouchet notre aumônier, et la Révérende Mère Sainte-Euphrasie reçurent son dernier soupir le 18 mai 1844.

La Mère Sainte-Thérèse BALASTRON, une des cinq professes formées par les Mères d'Annonay. Elle a laissé dans le Monastère de Grenoble le souvenir du plus heureux caractère et de la gaieté la plus franche et la plus cordiale. Ce fut surtout dans les ouvrages manuels qu'elle déploya son activité et son bon goût ; toutes sortes de broderies en soie et en or étaient exécutées par notre Sœur Sainte-Thérèse avec un rare talent, soit pour le Monastère, soit pour diverses églises. Dieu mit sa générosité à une grande épreuve : pendant près de deux ans, elle lutta sans se plaindre, et sans vouloir accepter les soins de ses Sœurs, contre les intolérables douleurs d'un cancer. Quand l'heure de la récompense arriva, la bonne Mère aurait encore accepté de souffrir ; mais elle se réjouissait aussi de voir tomber cette maison de bon qui lui cachait la face de son Dieu. Pourvue de tous les secours de l'Eglise, la Mère Sainte-Thérèse s'endormit dans le Seigneur, la veille de la fête de Saint-Joseph, en 1848.

La Sœur ROSE BARACAN. Cette bonne Sœur converse, dès le commencement de la Révolution, se dévoua à la Mère Perret, et son abnégation et ses services ne firent jamais défaut. Ayant recouvré sa liberté à la mort de Robespierre, elle se retira à la campagne et employa tout son zèle à donner asile aux prêtres persécutés, à favoriser l'exercice du culte, et à instruire les enfants de la doctrine chrétienne. Des ecclésiastiques éminents se sont fait une joie de reconnaître qu'ils devaient à l'humble Sœur leur première éducation et le germe de leur vocation. La Sœur Sainte-Rose s'adonnait à toutes les œuvres de miséricorde. Faire l'aumône, soigner les malades, ensevelir les morts, retirer les âmes du vice ou de l'erreur, procurer la grâce des sacrements : telles furent les pieuses occupations de l'infatigable Sœur jusqu'à son entrée

dans le nouveau couvent de Grenoble. Trop âgée pour y exercer un emploi actif, la Sœur Rose, devenue Sœur Marthe, choisit pour sa part celui de prier sans cesse, et d'observer la Règle dans tous ses points. A l'exception de deux jours, elle ne manqua jamais de se trouver au chœur avant l'oraison du matin pour y faire le Chemin de la Croix les bras étendus. Elle appelait Jésus au saint Tabernacle son *bon voisin*, et elle ne se trouvait nulle part aussi bien qu'en sa compagnie. Cet esprit de piété se fortifiait par la pratique d'une mortification continue. La bonne Sœur faisait tous ses jeûnes, et comme on lui disait qu'elle en était dispensée par l'âge, elle répondait agréablement : « Si mes années ne me dispensent pas de pécher, elles ne doivent pas me dispenser de jeûner. »

Après une vie si pleine de mérites, cette chère Sœur eût pu dire comme l'Apôtre : J'ai fourni ma carrière dans les combats, les travaux, les tribulations, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne. Malgré ses quatre-vingt six ans, la faiblesse seule l'obligea à s'aliter, car son tempérament ne connut jamais la maladie. La prière sanctifia encore ses derniers moments, et les paroles du *Pater* agitaient ses lèvres quand elle s'endormit dans le baiser du Seigneur. Heureuses de telles âmes qui, n'ayant cherché que Dieu pendant la vie, le trouvent au seuil de l'Eternité, pour être leur récompense !

LA MÈRE SAINT-PHILIBERT GIRALDON.

QUAND Monseigneur Philibert de Bruillard fut nommé évêque de Grenoble, son premier bienfait à la Communauté des Ursulines de cette ville, fut de lui donner un sujet d'élite, Mademoiselle ADÈLE GIRALDON, née à Paris en 1826. L'heureuse postulante en revêtant l'habit religieux prit le nom de Saint-Philibert, que voulut lui donner son Evêque. D'un âge mûr, et formée par les soins d'un directeur tel que Monseigneur de Bruillard, la nouvelle Novice montra dès le début les vertus et l'expérience d'une vénérable Mère. Religieuse, elle était un modèle de régularité et d'obéissance ; Maitresse de classe, elle se prodiguait pour ses élèves, qui trouvaient en elle un *mentor-vigilant et une*

mère pleine de tendresse. Ce fut surtout comme Supérieure que la Mère Saint-Philibert dévoila son mérite ; son zèle, sa prudence, sa charité brillèrent alors de tout leur éclat. Elle savait tout obtenir de ses filles, parce qu'elle avait le talent de s'en faire aimer, et l'estime qu'on lui portait allait jusqu'à l'admiration. Son caractère distinctif fut toujours une confiance en Dieu sans bornes, un abandon total entre ses mains divines et une grande conformité à toutes ses volontés. Ces dispositions donnaient à son âme une simplicité d'enfant, une droiture rare et une admirable pureté d'intention. Sa force d'âme la mettait au-dessus de toutes les difficultés, quand il s'agissait de la gloire de Dieu et de l'utilité du prochain. Enfin, elle savait exécuter de grandes choses sans sortir de son humilité et de sa modestie.

La Mère Saint-Philibert était un trésor, un soutien pour la Communauté de Grenoble... Hélas ! le ciel l'envia à la terre ! Les souffrances d'une longue maladie achevèrent de polir pour la céleste Jérusalem cette pierre précieuse. Elle n'avait que 36 ans, quand le 30 mai 1841, la Vierge Marie la plaça dans le chœur des épouses de l'Agneau.

LA MÈRE SAINT-MICHEL DE BOISSIEU.

MADemoiselle de Boissieu avait déjà donné des preuves d'une grande piété, quand, à l'âge de 24 ans, elle se sentit pressée de se donner tout à Dieu. Prévoyant bien les obstacles qu'elle rencontrerait dans sa famille, elle se déroba secrètement à sa tendresse, et vint frapper à la porte de Sainte-Ursule de Grenoble. La bonne Mère Perret s'empressa de la recevoir ; mais, au bout de quelques mois, elle dut céder aux instances de ses parents qui la rappelaient. L'intérêt, plus que l'affection, guidait cette démarche ; on exigeait que M^{lle} Adèle renoncât à sa fortune, moyennant sa dot et une pension viagère.

L'heureuse prétendante, revenue dans l'arche, reprit avec une nouvelle ferveur les exercices de la vie religieuse. Bientôt, elle fut admise à prendre le saint habit, et reçut le nom de Saint-Michel. Peu après sa profession, elle mérita, par

une faveur exceptionnelle, de s'asseoir chaque jour à la sainte Table, et enfin, par une dispense de Mgr de Bruillard, elle fut élue Assistante trois ans après. Dès lors, elle occupa toujours les premières charges jusqu'à ce que, effrayée du fardeau de la supériorité qui menaçait ses faibles épaules, elle s'avisait de sortir de sa Communauté pour aller se cacher à la Chartreuse de Beaufort. Ce moment d'illusion, que peut seule atténuer l'humilité de la fugitive, fut de courte durée. Revenue dans son cher Monastère, elle obtint de Monseigneur de ne plus tenir les rênes du gouvernement. Cependant son mérite, sa vertu, l'estime de ses Sœurs ne purent la laisser dans un rang inférieur. Elle fut tour à tour Assistante, Maîtresse générale, Zélatrice. La multiplicité des emplois ne déconcertait pas son courage, et elle les remplissait sans rien perdre de son recueillement et de son union à Dieu. En maladie comme en santé, la Mère Saint-Michel sut se maintenir dans sa ferveur angélique. A l'annonce même de la mort, son ardeur sembla se ranimer : oubliant tous ses maux, elle se rendit au chœur sans secours, entendit la sainte Messe et reçut la communion. On crut un moment à un miracle ; mais, presque aussitôt, la courageuse mourante fut prise d'une toux qui ne la quitta plus. La Mère Saint-Michel de Boissieu mourut le 9 janvier 1849, âgée de quarante-neuf ans.

L'affection des Sœurs de Grenoble pour leurs chères défunttes a sollicité avec instances, que tous leurs noms fussent écrits dans ces Annales ; nous allons, autant que possible, répondre à leurs désirs. Nous citerons beaucoup de noms, mais, nous taisons les détails qui nous sembleront peu intéressants.

La Sœur SAINTE-MARIE DE PANELIER. Vraie fille de sainte Angèle, elle eut un attrait particulier pour soigner les petites filles, et son heureux naturel, joint à ses vertus religieuses, la faisait aimer de toutes ses Sœurs. On espérait jouir longtemps de ses services affectueux ; mais Dieu en avait disposé autrement, et elle fut appelée à ceindre la couronne après sept ans de profession, le 24 août 1850.

La Mère SAINT-JEAN ROUILLON. Dans la matinée du 9 janvier 1858, cette chère Mère fut frappée au milieu de son travail, par une attaque d'apoplexie. Le surlendemain, elle mourait, emportant avec les regrets de ses Sœurs la réputation d'une sainte. Parmi ses nombreuses vertus, il faut citer son amour extrême de la pauvreté, et son exactitude que l'on pourrait appeler inflexible. Jamais elle n'acceptait qu'on la remplaçât dans son emploi; aussi ses Sœurs disaient-elles en souriant, que la résolution de la Mère Saint-Jean de faire toutes choses en pleine justice, la suivrait jusqu'en purgatoire, et qu'elle n'y voudrait pas de suffrages, afin de payer sa dette jusqu'au bout. Mais, hâtons-nous de le dire: si la Mère Saint-Jean se traitait elle-même avec sévérité, elle était toute charité, toute indulgence pour les autres.

La Sœur du SACRÉ-CŒUR MARCAND. Au Pensionnat, au Noviciat, et après sa profession, cette âme fervente fut partout un modèle de charité et d'humilité; elle se dévoua aux élèves avec un zèle qui dépassait ses forces, et les Supérieures pouvaient en toutes circonstances compter sur son obéissance et son bon vouloir. Cependant la Sœur du Sacré-Cœur, que l'on peut appeler la martyre du devoir, ne voyait que fautes dans ses pensées, ses paroles et ses œuvres; ses craintes continuelles minèrent sa santé. Elle mourut en mars 1860, d'une fluxion de poitrine.

La Sœur SAINTE-CHANTAL ARMAND. M^{lle} Honorine Armand, née à Die, département de la Drôme, entra avec sa sœur au Pensionnat de Grenoble en 1837. L'une et l'autre donnèrent bientôt des marques de vocation religieuse, et toutes deux devaient se retrouver un jour sous la bannière de Sainte-Ursule: elles prononcèrent ensemble leurs Vœux le 29 janvier 1845. Elue Zélatrice aux élections qui suivirent son entrée au chapitre, la Sœur Sainte-Chantal fut plus tard nommée Assistante, et elle remplissait cette charge pour la seconde fois, quand il plut à Dieu de l'enlever à l'affection de ses Sœurs, le 19 juin 1861, à l'âge de 40 ans. Voici un passage de sa lettre-circulaire:

« La trop courte existence de cette vertueuse Mère, si parfaitement façonnée pour le bonheur de la Communauté,

« laissera à jamais parmi nous un souvenir tout parfumé
 « de charité, de zèle et d'abnégation. Ange de paix et de
 « douceur, la Mère Sainte-Chantal avait pour toutes un
 « vrai cœur de mère. Partout et toujours elle obligeait avec
 « tant de cordialité et d'empressement, qu'on était aussi
 « édifié que charmé. »

La Sœur STANISLAS et la Sœur PHILOMÈNE. Ces deux bonnes Sœurs vécurent dans une telle intimité qu'on ne saurait les séparer : la première, Sœur Saint-Stanislas Bourard, fut vraiment digne de son nom par son esprit religieux, sa candeur, sa dévotion à Jésus-Eucharistie. Elle fut chargée de la direction des Novices ; mais son humilité s'alarma, et elle obtint d'être déchargée de cet emploi. Le soin de la sacristie répondait tout à la fois à ses aptitudes et à son pieux attrait. Ce fut au milieu de ces occupations que la main de Dieu s'appesantit sur elle. A la suite d'une attaque, notre chère Sœur resta muette et paralytique de tout le côté droit pendant quatre ans ; cette patiente victime mourut le *Vendredi-Saint*, en 1861.

La Sœur Sainte-Philomène Girard ne survécut que huit mois à sa bien-aimée compagne. Deux mots suffiront à la caractériser : elle eut une ardente dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et de cette dévotion découla une charité compatissante et dévouée.

La Mère SAINTE-CÉCILE LAMORTE fut une servante dévouée de Marie ; toute sa joie était d'orner son oratoire, connu sous le nom de Chapelle de la Vierge-Mère. Elle montra, dès son entrée en religion, un grand zèle pour la gloire de Dieu et l'Institut, et elle le conserva toute sa vie. Jusqu'à la fin, elle resta maîtresse de classe, malgré les charges d'Econome et de Zélatrice qu'elle remplit tour à tour. La Mère Sainte-Cécile avait soixante-cinq ans, quand Dieu l'appela à lui pour lui donner la couronne des vierges ; ce fut le 13 novembre 1862.

La Mère SAINTE-CROIX FAURE. M^{lle} Sophie Faure, née à Gap, était fille d'un président de cette ville ; à l'âge de dix-sept ans, elle entra au Noviciat, et prit l'habit religieux avec M^{lle} Lamorte. L'esprit cultivé de cette jeune Sœur, et ses talents naturels en firent un sujet distingué : elle n'avait que 27 ans

quand Mgr de Bruillard l'envoya pour être Supérieure dans le Monastère de Crémieu. A son retour, en 1839, la Mère Sainte-Croix occupa successivement les charges d'Econome, d'Assistante, de Maitresse des Novices et de Supérieure. Elle puisait toutes ses lumières et toute sa force dans son parfait abandon à Dieu, et dans la manne eucharistique devenue son aliment quotidien.

Au mois d'avril 1833, elle se trouvait Assistante pour la seconde fois, quand un pressentiment lui révéla qu'elle allait mourir; elle demanda à entrer à l'infirmerie, sollicita les derniers sacrements, et avec un calme et une soumission admirables, fit le sacrifice de sa vie. Dieu l'accepta; quelques jours après elle n'était plus. La Mère Sainte-Croix avait cinquante-sept ans, dont trente-huit de profession religieuse.

La Mère SAINTE-URSULE était née à Grenoble, de l'ancienne famille Autrait-Desayes. Son éducation première qui fut très-soignée, se perfectionna au Pensionnat de M^{me} Perret, d'où elle passa au Noviciat avec deux de ses sœurs. L'une en sortit pour entrer chez les Hospitalières, et l'autre, nommée Sœur Saint-Augustin, fut enlevée bien jeune encore à notre affection. M^{lle} Emilie Desayes fut la première postulante de la Communauté nouvelle: aussi sa réception donna-t-elle lieu à une charmante fête de famille. Bientôt on lui donna l'habit religieux avec le nom de Saint-Jean, qu'elle échangea pour celui de Sainte-Ursule le jour de sa profession. Elle fit des progrès rapides dans la vie parfaite, et sa vertu et ses talents lui acquirent la confiance générale. Après avoir été employée au Pensionnat, elle fut nommée Zélatrice, Assistante, et à trente ans elle était entourée de respect comme une vénérable Mère. Cette chère Sœur avait le style agréable et d'une grande pureté; elle rédigea notre Coutumier en 1842, et fit paraître un recueil de cantiques, dont plusieurs étaient de sa composition.

La Sœur Sainte-Ursule devait, comme toutes les âmes prédestinées, passer par le creuset des souffrances. Pendant quinze ans, elle fut en proie à des peines intérieures dont la vivacité et la continuité finirent par accabler l'âme et le corps. Sensible au moindre témoignage d'affection, elle ne trouvait cependant d'allègement à ses tristesses que dans sa

dévotion à Jésus souffrant et à Marie Mère des douleurs. Quand arriva l'heure suprême, la Mère Sainte-Ursule recouvra son calme, et elle expira doucement le 20 mai 1805.

LA SŒUR SAINTE-JULIE DE RENÉVILLE. M^{lle} Marie de Renéville avait puisé dans les leçons et les exemples de sa pieuse mère les vertus aimables qui la firent partout aimer. Au pensionnat du Sacré-Cœur, à celui des Ursulines de Grenoble, dans sa famille et dans le cloître, elle charma par la douceur de ses manières et l'amabilité de son caractère. Il y avait treize ans que la Sœur Julie avait fait profession, lorsque sa santé donna des craintes sérieuses, mais elle voulut se dépenser jusqu'à la fin pour sa chère Communauté; elle continua donc à suivre les exercices réguliers, et resta apôtre jusqu'à sa mort, faisant le catéchisme aux jeunes élèves, et se dévouant pour le bien de leurs âmes. Elle n'avait que trente cinq ans, quand elle fut ravie à l'affection de ses Sœurs, le 15 avril 1872.

LA SŒUR DES ANGES COGNET, converse. Au service de la famille Perret, Marie Cognet se fit l'humble et dévouée coopératrice de la Mère Sainte-Julie, quand elle releva son Monastère. Elle obtint toute la confiance de la vénérée-Mère, et celle de M^{me} de Bouchage, l'insigne bienfaitrice de la Communauté. M^{me} de Bouchage, sa fille, était infirme; Marie lui prodigua ses soins, et ce fut à cette école de patience et d'abnégation que se mûrit sa vocation. Devenue religieuse, la Sœur des Anges fut le modèle des Sœurs converses; on la voyait toujours grave et modeste, le cœur uni à Celui de son Epoux qu'elle reçut chaque jour pendant trente-cinq ans. Jusqu'à l'âge de soixante-treize ans, elle garda le soin de l'église extérieure, et son an.our allégeait toutes les fatigues de cet emploi. Cette bonne Sœur succomba à une fluxion de poitrine le 24 mai 1874, jour de la Pentecôte; nous l'espérons, elle voit face à face le Dieu qu'elle servit ici-bas dans les obscurités de la foi.

LA SŒUR MARIE DE L'INCARNATION DE LADEVÈZE. M^{lle} Alexandrine de Kirwan naquit à Chartres, en 1819, d'une famille éminente par sa piété et sa noblesse, et fit son éducation chez les dames du Sacré-Cœur. Rentrée dans le monde, elle devint le charme de sa famille, qui se plut à favoriser ses goûts de

simplicité, de piété et d'amour pour les pauvres. Vêtir les indigents, instruire les enfants, consoler les affligés : telle était la vie de M^{lle} Alexandrine. Cette vie était le prélude d'une autre plus généreuse et plus méritoire encore. Devenue, pour obéir à ses parents, marquise de Ladevèze, elle embrassa ses nouveaux devoirs avec le courage de la femme chrétienne. Sa demeure à la ville et à la campagne était ouverte à tous les malheureux, et son bonheur était de les soulager. Ses nombreux domestiques, instruits par ses soins, étaient souvent édifiés jusqu'aux larmes des traits admirables accomplis par leur charitable maîtresse. Tous les soirs, on faisait au château la prière en commun ; M^{me} de Ladevèze la disait à haute voix, adressait ses recommandations, ses maternels reproches, et terminait quelquefois ces pieuses réunions en baisant les pieds de ses serviteurs. Les bonnes œuvres, les prières et les mortifications de cette femme chrétienne avaient pour but la conversion de son mari. Dieu la lui accorda. Monsieur le marquis Tancrède de Ladevèze mourut en prédestiné, pendant le malheureux siège de Paris en 1870. M^{me} de Ladevèze tourna plus encore ses regards vers Dieu, et elle vint s'abriter à Sainte-Ursule de Grenoble, où l'attendait une sœur bien-aimée. Le 12 mai 1872, elle recevait l'habit religieux avec le nom de Sœur Marie de l'Incarnation, et, le 5 mai 1874, elle prononçait ses Vœux devant deux évêques. La nouvelle Professe montra un grand zèle pour les saintes observances, et on espérait beaucoup pour la prospérité du Pensionnat de sa piété, de ses talents et de son expérience ; mais cette haute vertu sollicitait une prompte récompense. Quatorze mois après sa profession, Dieu l'appela à lui. Le nom sacré de Jésus s'échappa sans trêve de ses lèvres mourantes, et elle expira entre les bras de sa sœur, devenue sa mère en religion. La Mère Marie de l'Incarnation de Ladevèze mourut le 7 juillet 1874, âgée de cinquante-six ans.

La Sœur SAINT FRANÇOIS DE SALES FAYOLLAT. M^{lle} Julie Fayollat passa sa jeunesse sous la tutelle d'un de ses oncles, prêtre vénérable, et ce fut de lui qu'elle apprit les secrets de la piété. En répondant à sa vocation, le plus grand sacrifice de la jeune fille fut de quitter cet oncle qu'elle aimait comme

un père, et respectait comme un saint. En 1851, M^{lle} Julie revêta l'habit et prenait le nom de Saint-François de Sales; elle s'attacha particulièrement à reproduire la douceur du saint évêque de Genève : elle aima le silence, la vie cachée, et son zèle, quoique très-actif, se déroba volontiers sous le voile de l'humilité. Elle avait quarante ans quand Dieu lui envoya une douloureuse maladie qui la condamna à l'inaction pendant les deux années qu'elle vécut encore. Sa mort arriva le 19 août 1876.

La Sœur SAINT-AMBROISE, de l'ancienne famille de Montchenu, naquit à Auxonne le 8 septembre 1844; et, dès son enfance, elle fut bénie de Dieu et de la sainte Vierge dont elle portait le nom. Ses parents s'étant fixés à Condom, elle fut confiée aux Ursulines de cette ville : elle avait alors neuf ans. Elle se disposa avec une rare ferveur à sa première Communion. Le 21 juin 1855, fête de saint Louis de Gonzague, elle s'approcha pour la première fois de la Table sainte, et, dans l'enthousiasme de son amour, elle s'engagea par vœu à embrasser la vie religieuse. Dieu sanctionna le naïf désir de la pieuse enfant. Après avoir terminé ses études à Sainte-Ursule de Grenoble, et passé quelque temps auprès de sa mère, elle commença avec un généreux élan sa carrière religieuse. Le 31 mai 1865, elle prenait l'habit et le nom de Saint-Ambroise; deux ans après, elle se liait à l'Époux divin. Malgré sa faible santé, cette courageuse Sœur se livra avec zèle à l'enseignement; ses talents l'y rendaient excellemment propre, et elle fut chargée des élèves qui se préparaient à recevoir leur brevet. On remarqua souvent l'attrait qui portait notre Sœur Saint-Ambroise vers les choses d'en haut. Dieu se rendit à l'appel de cette âme; elle n'avait que trente-quatre ans quand elle fut enlevée à l'affection de la Communauté. Elle reçut l'Extrême-Onction le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge, et comme elle l'avait souhaité, elle mourut un samedi, entre les bras et sous le regard de cette divine Mère : c'était le 13 octobre 1877.



MONASTÈRE DU HAVRE.

Congrégation de Paris.



LE Monastère a connu bien des douleurs, soit par la perte d'un grand nombre de ses sujets, soit par suite de la guerre désastreuse de 1870. Mais grâce au dévouement de M. Duval, archiprêtre et curé de Notre-Dame, grâce à la direction douce et conciliante de la Révérende Mère Saint-Xavier Delange, qui a tenu de longues années les rênes du gouvernement, une aurore pleine d'espérance luit pour cette chère Communauté. Les prétendantes se pressent nombreuses sous la direction vraiment monastique de la Mère Marie de la Croix Huet, et le Pensionnat se peuple d'enfants intelligentes et pieuses. Ces heureux succès sont dus en grande partie au zèle de M. l'abbé Bréard, aumônier actuel du Monastère. Ses conférences si belles et si attrayantes déposent dans les âmes des enfants les germes des plus nobles vertus et de l'avenir le plus chrétien.

Dans les premières Annales, il est parlé de la position ravissante de la Maison des Ursulines. Les bâtiments, situés sur la colline d'Ingouville, sont littéralement cachés dans la verdure des jardins et des bosquets. Des fenêtres du second étage, l'œil embrasse tout à la fois, et l'immensité de l'Océan, et le port rem-

pli de navires, et les côtes verdoyantes de la Basse-Normandie. Les senteurs fortifiantes de la mer font de ce Monastère un séjour très-salutaire à la santé des élèves.

En 1877, M. l'Archiprêtre de Notre-Dame adressa à la Supérieure de la Communauté de Clermont-Ferrand un appel si touchant, qu'un refus parut impossible. Les Sœurs Saint-Augustin Grenier et Sainte-Philomène Laroque furent donc prêtées à la Maison des Ursulines du Havre. La Révérende Mère Saint-Paul accompagna elle-même ses chères filles à leur poste de dévouement. En 1878, elles furent ramenées par la vénérée Mère Saint-Xavier au berceau de leur vie religieuse. Celle-ci demeura huit jours au Monastère de Clermont avec la Sœur Saint-François de Sales, sa compagne de voyage, et les liens d'amitié déjà formés se resserrèrent encore.

Les Ursulines du Havre donnent leurs soins à cent dix enfants internes ou demi-pensionnaires, et à un externat pour les classes indigentes. Que Notre-Dame de Bonne-Espérance, si souvent invoquée par leur filiale confiance, réalise leurs pieux désirs et nos souhaits fraternels !



MONASTÈRE D'HENNEBONT.

Congrégation de Paris.



Le Monastère d'Hennebont est dû au zèle du Révérend Père Jean de la Cour, Recteur du collège de Vannes. Après avoir décidé les Ursulines de Ploërmel à entreprendre cette fondation, il chargea les Pères Jean de la Mothe et Vincent Huby de négocier cette affaire. Malgré les plus grandes difficultés, ils obtinrent le consentement de Monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes, le 9 juin 1644, et le 28 septembre, celui des habitants d'Hennebont. Les Ursulines de Ploërmel, autorisées à leur tour par Monseigneur de Harlay, évêque de Saint-Malo, choisirent pour Supérieure du nouveau Monastère, la Mère Jeanne Trochet, dite de Tous-les-Saints, et lui adjointèrent trois compagnes.

Le 27 septembre, nos quatre Ursulines arrivèrent à Hennebont. Hélas ! elles n'y trouvèrent qu'une maison en ruines qui rappelait, par sa pauvreté, l'étable de Bethléem. Si encore elles eussent trouvé un accueil sympathique dans la population ; mais, tous les cœurs semblaient fermés, et on en vint même jusqu'aux menaces pour les obliger à se retirer. Ces ferventes Epouses de Jésus crucifié embrassèrent la croix, et elles choisirent, pour faire célébrer la première Messe, la fête de saint André. Pour attirer les bénédictions du ciel, elles

se mirent sous le patronage spécial de Notre-Dame, s'obligeant par vœu de la reconnaître comme unique fondatrice, et décrétant que ce titre ne serait donné à nulle autre. Pour témoignage de leur filiale servitude, elles promirent de réciter l'office canonial à toutes les fêtes de la sainte Vierge, et de donner à la chapelle le titre de Notre-Dame de Bon-Secours

Sous la protection de Marie, le petit grain de sénévé devint un grand arbre, et les enfants accoururent nombreuses s'abriter sous son ombre. Il est inutile de dire tout le bien opéré par l'ancienne Communauté d'Hennebont. Qui ne sait ce que peuvent des âmes qui n'ont que l'ambition de servir Dieu et de le faire aimer ?

Après un siècle et demi consacré à l'instruction de la jeunesse, les Ursulines d'Hennebont furent violemment arrachées de leur Monastère. Cette petite Communauté eut le privilège de provoquer la haine des révolutionnaires ; trois mois avant le décret général lancé contre les Ordres religieux, deux commissaires de la municipalité se présentèrent le 2 juillet 1792, pour exiger le serment, et en cas de refus, fermer les portes de la Maison.

Sur vingt Religieuses, dix-sept le refusèrent énergiquement, et se virent obligées de quitter leur cloître bien-aimé. Avant de se séparer, elles adressèrent une lettre collective à la municipalité pour obtenir une pension viagère et quelques effets indispensables. Tout leur fut brutalement refusé, et à deux heures après minuit, on les força de sortir du Couvent.

Elles furent envoyées dans les diverses Communautés d'Ursulines du diocèse : trois à Vannes, deux au Faouët, deux à Ploërmel, deux à Muzillac, trois à Pontivy, et deux à Malestroët.

Le 29 septembre 1792, elles furent obligées de quitter ces maisons hospitalières, et de rentrer momentanément dans leurs familles. La Révolution vint les y chercher encore, et nos courageuses Ursulines furent conduites, par la force armée, à la Maison des Carmes qui devait leur servir de prison. Après un an d'incarcération, elles furent mises en liberté, mais reçurent l'ordre de ne point s'occuper de l'instruction de la jeunesse.

Deux ans après le Concordat, les vaillantes Filles de Sainte-Ursule se réunirent au nombre de onze, et se hâtèrent de reprendre leur apostolat. Pauvres elles-mêmes, elles ouvrirent leurs classes aux enfants des familles indigentes. Cinq années s'écoulèrent en d'inutiles efforts, pour obtenir l'autorisation de rentrer dans leur cher couvent. Alors la petite colonie se dissémina, et il ne resta plus à Hennebont que les Mères Marie-des-Anges Mocard, Sainte-Anne Turpin et Marie-Angèle Carour.

Les Mères Marie-des-Anges et Marie-Angèle se chargèrent d'un petit pensionnat et d'une classe externe payante pour les deux sexes. La vénérable Mère Sainte-Anne prit pour sa part les enfants pauvres, et ici nous cédon's la plume à M. Texier, témoin de la charité de cette admirable Religieuse :

« On vit accourir, chaque année, à son école, plus
« de cent enfants, sans parler des jeunes gens, des
« jeunes filles et des servantes qui y venaient réguliè-
« rement pour apprendre leur catéchisme et se préparer
« à leur première Communion. L'instruction religieuse
« était nécessaire à cette génération dont les parents
« avaient peut-être apostasié la foi et participé à de
« grands crimes, pendant la tourmente révolution-

« naire. Pour suffire à un si grand nombre d'élèves,
« la Mère Sainte-Anne se faisait aider pour la prière,
« moyennant une légère rétribution, par une bonne
« fille aveugle, appelée Marie-Anna, et pour le caté-
« chisme et la lecture, par une autre jeune fille, An-
« gélique Scourzic; quelquefois par les pensionnaires
« les plus avancées, et parfois même par les élèves
« de sa classe. Dès que je sus lire, l'excellente Mère
« Sainte-Anne me témoigna une affection spéciale. Elle
« me fit donner un banc en face de sa chaire, et dès
« l'âge de neuf ans, de 1814 à 1819, je fus chargé de
« la lecture et du catéchisme. J'ai donné depuis des
« leçons plus savantes; mais je n'ai jamais été aussi
« fier que lorsque mon excellente maîtresse me disait
« qu'elle était contente de moi. En récompense de mon
« zèle, j'obtins le privilège d'aller à la classe payante
« prendre des leçons d'arithmétique données par la
« Mère-des-Anges.

« C'était beaucoup pour la Mère Sainte-Anne de se
« trouver chaque jour, de huit à onze heures du matin,
« et d'une heure à quatre du soir au milieu de cent
« élèves misérables, dévorés de vermine, et venant
« souvent malgré eux, chercher la nourriture de l'âme.
« Mais là ne s'arrêtait pas son zèle. A son exquise bonté,
« à sa patience admirable, à son inaltérable douceur,
« elle joignait la charité la plus ardente. Ses élèves
« étaient ses enfants, et elle avait pour eux les en-
« traînes de la plus tendre des mères. Dans ses mo-
« ments de loisirs, on la voyait courir chez les dames
« du Boitié, de Langle, de Bellechère, chez les de-
« moiselles Briant, de la Forêt, et autres familles cha-
« ritables, pour obtenir les vivres et les vêtements
« nécessaires aux plus-pauvres de sa classe et aux mal-

« heureux de la ville. Après la première Communion ,
 « elle mettait les élèves capables de gagner leur vie en
 « apprentissage dans les meilleures maisons. Remar-
 « quait-elle que sa sollicitude lassait la charité des âmes
 « pieuses , elle demandait alors peu de chose : des
 « restes de table , de vieux habits , du lin qu'elle fai-
 « sait filer , et quand elle avait dix livres de fil , elle
 « mettait le tout à la loterie. Ce pieux stratagème lui
 « procurait une centaine de francs , dont l'usage n'é-
 « tait point difficile à trouver. Que de fois nous avons
 « vu cette bonne Mère revenir de ses courses chari-
 « tables , le cœur plein de joie et nous dire : Réjouissez-
 « vous , mes enfants , nous avons du pain et des pom-
 « mes de terre , du bois , de la toile ! Sainte femme ! Il y
 « a bien des années que je prie le Seigneur de te rendre
 « au ciel tout le bien que tu as fait ici-bas ! Puisse ton
 « souvenir vivre dans tous les cœurs qui ont connu le
 « tien ! Puisse ton nom survivre à la génération que
 « tu as formée ! Tu as été l'héroïne de la charité ;
 « que ta mémoire soit éternelle ! »

Le 18 février 1819, la Mère Sainte-Anne, en re-
 venant de ses courses charitables, se sentit gravement
 indisposée ; une fièvre violente se déclara immédiate-
 ment, et les caractères en devinrent si alarmants,
 qu'elle fut administrée le jour suivant. Le 20 février,
 elle rendit son âme à Dieu. Elle fut exposée dans sa
 classe, à l'endroit même où elle donna si longtemps
 ses leçons. Ses enfants la gardèrent tout le jour, et la
 conduisirent le lendemain à sa dernière demeure, au
 milieu de la population en pleurs. Une modeste pierre
 tumulaire a été placée sur sa tombe ; puisse-t-elle
 rappeler longtemps que la Mère Sainte-Anne a été
 l'ange de la charité et la mère des pauvres !

La Mère Sainte-Anne, avant de mourir, avait eu la consolation de voir sa Communauté renaissante s'asseoir sur des bases solides, grâce au zèle de M. l'abbé Videlo, nommé curé d'Hennebont en 1816. Ce saint ecclésiastique s'appliqua, en arrivant dans sa nouvelle paroisse, à relever la Communauté des Ursulines. Les démarches actives qu'il tenta pour recouvrer l'ancien Monastère ne purent aboutir, et il porta ses vues sur l'ancien Couvent des Carmes. Ce vénérable prêtre en fit l'acquisition, en dirige les réparations, et sollicite toutes les anciennes Religieuses d'Hennebont à se réunir dans cet asile ouvert par ses soins. Le 28 avril 1819, les Ursulines, dispersées dans les Maisons de Quimperlé, de Redon, de Vannes, répondaient à son appel, et prenaient possession de leur nouvelle demeure.

Le lendemain M. Videlo, nommé Supérieur, bénissait la chapelle, y célébrait la sainte Messe, et laissait à ses filles, pour force et pour consolation, Jésus dans son Tabernacle. Après trois jours consacrés à la prière devant le Saint-Sacrement exposé, on procéda aux élections : La Mère Sainte-Reine, dite dans le monde, Jeanne-Angélique le Métayer de Coydiquel, fut élue Supérieure. La Mère Marie-des-Anges fut nommée Assistante et la Mère Sainte-Emilie, Maîtresse des Novices.

Le 29 mai suivant, eut lieu leur installation solennelle. Mgr de Beausset de Roquefort, évêque de Vannes, daigna venir lui-même le jour de la Pentecôte pour cette cérémonie. A l'issue de la Messe paroissiale, sa Grandeur prononça une allocution sur la vie religieuse et entonna le *Veni Creator*. Treize Religieuses de chœur, deux Sœurs converses, quatre

postulantes et quinze élèves, étaient à des places d'honneur dans la nef ; elles se rendirent ensuite processionnellement au Monastère au chant des Litanies de la sainte Vierge. Monseigneur, revêtu de ses habits pontificaux, marchait sous le dais accompagné de M. Coquerel, son grand-vicaire, et de M. l'abbé Videlo. Arrivée au nouveau Couvent, sa Grandeur donna la bénédiction, et termina la cérémonie par le chant du *Te Deum*. Comme gage de sa paternelle bienveillance, Monseigneur de Beausset offrit à la Communauté un ostensor de vermeil.

Qu'il soit permis à notre reconnaissance de donner ici quelques détails sur le saint prêtre qui fut tout à la fois notre restaurateur, notre père et notre ami dévoué.

M. Louis Videlo était né à Pontivy, en 1764, d'une honorable famille. Il fut ordonné prêtre en 1788, et nommé vicaire à Bubry, dont son frère aîné était recteur. Les deux frères se dévouèrent au salut des âmes, et, quand éclata la Révolution, ils ne purent se décider à abandonner le troupeau qui leur avait été confié. Ils firent creuser dans un *landier* appartenant à la paroisse, une fosse très-profonde dont le dessus était soutenu par des solives, et là, pendant près de deux ans, ils se retiraient pendant le jour pour échapper aux recherches ; le soir, dès hommes dévoués leur amenaient des chevaux, et ils sortaient de leur retraite pour visiter leur paroisse et les paroisses voisines, veuves de leurs pasteurs légitimes. Une nuit, au village de Saint-Yves de Bubry, ils furent surpris par les soldats de la Révolution. Alors M. Louis Videlo perça le toit de chaume de la maisonnette, et fut assez heureux pour s'échapper. Il atteignit la pa-

roisse de Penquesten, les pieds meurtris et remplis d'épines, et il y resta caché pendant deux mois ; son frère, moins heureux, fut arrêté avec un autre vicaire de Bubry, et tous deux furent dirigés sur Lorient. Mais à Hennebont, M. Videlo parvint à tromper la vigilance des gendarmes, et regagna sa paroisse ; son compagnon de captivité fut guillotiné à Lorient, le lendemain de son arrestation. Quand l'échafaud ne réclama plus de victimes, ces intrépides défenseurs de la foi furent pris de nouveau, et restèrent prisonniers dix-huit mois dans l'île d'Oléron.

Enfin le calme étant rendu à la France, M. Louis Videlo fut nommé recteur de Languidic, et, plus tard, curé d'Hennebont (15 avril 1816). Nous avons raconté comment ce saint prêtre fut choisi par la Providence pour rétablir notre Communauté.

Mesdemoiselles Hérault et Richard furent nos premières novices ; bientôt nous eûmes à pleurer la perte de M^{lle} Mélanie Hérault, devenue Sœur Sainte-Thérèse. A vingt-trois ans, elle avait su unir une vertu consommée aux qualités de l'esprit et du cœur. M^{lle} Fortunée-Julie Hérault, après avoir eu la douleur de perdre en quelques mois son père, sa mère, sa tante, était venue demander au cloître les consolations de la foi. Hélas ! bientôt la mort lui ravit sa sœur ainsi que l'unique frère qui lui restait. Elle prit avec le saint habit de la Religion le nom de Sœur Saint-Joseph, et rendit d'insignes services à notre Communauté. Elle fut Supérieure, à différentes reprises, pendant vingt-un ans. Indulgente sans faiblesse, craintive sans pusillanimité, charitable envers toutes ses filles, elle savait gagner leur cœur pour les conduire plus sûrement à Dieu. C'est au milieu de ses grandes épreu-

ves, que nous admirâmes sa patience héroïque, et surtout son humilité qui cherchait à dérober à nos regards des sacrifices dont elle ne voulait que Dieu seul pour témoin. Elle mourut le 6 août 1872, âgée de soixante-douze ans, dont cinquante-trois de profession.

Notre Communauté se compose de trente Professes de chœur environ, de douze Sœurs converses et de six novices. Ces dernières, nous aimons à le publier, nous les devons au Sacré-Cœur de Jésus : en septembre 1873, le Noviciat ne comptait plus que trois professes et une novice. Notre Mère alarmée tourna toutes ses espérances vers ce Cœur adorable, et elle promit de faire bâtir, sous son vocable, une chapelle dans notre enclos, s'il nous accordait six postulantes : nous en reçûmes neuf. Avec quelle joie nous vîmes élever notre pieux oratoire, situé dans notre belle promenade qui domine le Blavet ! Religieuses et élèves se faisaient une joie de passer leurs récréations à transporter les matériaux, et les novices reçurent le charmant privilège de décorer la petite chapelle. Une généreuse bienfaitrice l'a embellie, tour à tour, d'une belle statue du Sacré-Cœur, de deux autres représentant Marie-Immaculée et saint Joseph, et enfin de deux tableaux à l'huile. Le premier vendredi du mois, la Communauté se rend dans ce pieux sanctuaire pour y faire amendement honorable des fautes commises pendant le mois précédent. Oui, nous aimons à le redire, la dévotion au Sacré-Cœur est notre dévotion par excellence. Être Ursuline, n'est-ce pas continuer l'œuvre de ce divin Cœur, qui est venu sur la terre pour aimer et sauver les âmes ?

Après Jésus, Marie et Joseph reçoivent nos hommages ; entre toutes les fêtes, celle de l'Immaculée-

Conception nous est particulièrement chère, et les brillantes illuminations et les chants joyeux, révèlent l'amour de nos pieuses enfants pour leur Mère bien-aimée.

Notre bon Maître bénit nos classes internes et externes; la piété et le bon esprit règnent parmi les élèves du Pensionnat, et nous sommes heureuses d'y reconnaître l'influence du zèle intelligent et dévoué de M. Carrer, notre aumônier. Le nombre des externes payantes atteint quatre-vingt-cinq, et celui des internes varie de soixante-dix à quatre-vingts. Mais la portion la plus nombreuse et la plus chère de notre troupeau est notre classe gratuite; elle compte cent quatre-vingt à cent quatre-vingt-dix enfants pauvres.

Monseigneur Bécél veut bien être notre Supérieur immédiat, et sa visite au Monastère est une source de bénédictions et de joies. Nous devons à sa Grandeur le privilège de faire dans notre enclos la procession du Saint-Sacrement le jour du Sacré-Cœur.



LA MÈRE SAINTE-REINE LE MÉTAYER DE COYDIQUEL.



LA MÈRE JEANNE-ANGÉLIQUE LE MÉTAYER DE COYDIQUEL avait rempli les premières charges dans l'ancienne Communauté d'Hennebont. Chassée de cette ville par la Révolution, elle entra, par ordre du Directoire, chez les Ursulines de Josselin; rendue peu après à sa famille, elle fut finalement incarcérée dans la maison des Carmes d'Hennebont, et partagea ainsi la captivité de ses premières Sœurs.

Ces courageuses Filles de Sainte-Ursule, remises en liberté, se réunirent dans une maison particulière, et, sous la conduite de la vénérée Mère Sainte-Reine, elles goûtèrent de nouveau les charmes de l'obéissance religieuse. Elles se ren-

dirent à Quimperlé où les Ursulines relevaient un Monastère; mais à la voix de M. Videlo elles revinrent à Hennebont, et la Mère Sainte-Reine fut élue canoniquement Supérieure de la Communauté naissante. Cette respectable Mère fut enlevée à ses Sœurs le 22 février 1830. Malgré son grand âge, elle avait encore la direction du Noviciat; sa sœur, Sainte-Marie-Agathe, l'avait devancée dans la tombe dès 1819.

LA MÈRE SAINTE-EMILIE MACHURCY.

LE nom de restauratrice semble attaché à la mémoire de cette digne et sainte Mère. Rappelée de la Maison de Quimperlé, où elle avait, pendant onze ans et demi, rempli les charges de Supérieure, de Dépositaire, de Maîtresse générale, elle s'adonna tout entière à la résurrection monastique de sa chère Communauté d'Hennebont. Elle y travailla pendant vingt-un ans, occupant tour à tour les premiers emplois, et montrant toujours, surtout dans ses douze années de supériorité, un rare talent pour la conduite des âmes et le bon gouvernement d'une maison. La Mère Sainte-Emilie avait pour toutes ses filles une tendresse de mère, et son nom est resté en vénération parmi nous.

Dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, et la soixante-sixième de sa profession, cette infatigable ouvrière du divin Maître alla recevoir la récompense de ses travaux.

LA MÈRE SAINTE-URSULE CHEVALIER.

LA MÈRE SAINTE-URSULE n'avait que vingt-sept ans, lorsqu'elle fut obligée de quitter le saint asile, où elle avait si généreusement abrité sa jeunesse. Envoyée chez les Ursulines de Vannes par le Directoire, forcée une seconde fois de quitter le cloître, elle rentra enfin sous le toit paternel, où son affection consola les derniers jours de sa mère. Sa présence fut un véritable bienfait pour la paroisse de Guidel, et, aujourd'hui encore, le souvenir de ses vertus et de son zèle pour l'instruction de la jeunesse est vivant dans les cœurs.

Dès que la Communauté de Vannes fut rétablie, la Mère

Sainte-Ursule si dévouée à son Ordre, se hâta de s'y rendre; mais, pouvait-elle rester éloignée de ses Sœurs d'Hennebont, et ne pas porter à sa Maison renaissante son dévouement et ses forces? Jusqu'à sa mort, la Mère Sainte-Ursule fut pour la génération nouvelle un modèle d'humilité et d'obéissance religieuse. Elle survécut à toutes les Religieuses de l'ancienne Communauté, et mourut le 4 juin 1845, âgée de soixante-dix-neuf ans, dont cinquante-six de vie religieuse.

LA MÈRE SAINT-IGNACE TERRIEN.

MADemoiselle MARIE-JULIENNE TERRIEN fut élevée par sa mère et ses tantes; d'une éminente piété et d'une grande austérité de vie, elles inculquèrent à l'enfant cet esprit de mortification et cette force d'âme qui la caractérisèrent toujours. On raconte de sa pieuse mère un trait qui révèle son grand esprit de foi. Une princesse de sang royal, passant à Hennebont, se rendit à l'église paroissiale où priaient en ce moment Madame Terrien. Lorsque celle-ci fut sortie de l'église, une personne lui demanda comment elle avait trouvé la princesse. « Je ne l'ai pas vue, répondit-elle; quand j'ai l'honneur d'être en présence du Roi des rois, je ne me détourne pas pour voir ceux de la terre. » A cette forte école, Julienne devint un modèle de vertu, et la consolatrice de sa famille; aussi lorsqu'elle voulut entrer en religion, elle rencontra une vive opposition dans l'affection de son père, et bien qu'elle eût à la fin arraché son consentement, elle resta plusieurs années sans obtenir une visite. Ce père trop tendre se rendait, dit-on, à la grille du chœur des Religieuses, et quand son affectueux regard avait aperçu sa fille, il se hâtait de s'éloigner pour cacher ses larmes. A son entrée dans la vie religieuse, M^{lle} Terrien trouvait pour guide et pour modèle sa vénérée tante, la bonne Mère Saint-Pierre, si remarquable par sa mortification et son dévouement pour l'instruction des enfants pauvres.

Notre pieuse Sœur Saint-Ignace, après avoir édifié ses compagnes de novicial, fut promue aux principales charges : *Maitresse des Novices, Maitresse générale du Pensionnat, Su-*

périeure, elle se fit partout remarquer par ses talents administratifs, mais bien plus encore par ses vertus. Elle était religieuse dans toute la force et la beauté de ce mot, et toutes celles qui l'ont connue n'ont qu'une voix pour proclamer son excessive mortification, sa charité si délicate et son recueillement parfait. Vingt-trois ans se sont écoulés depuis le jour douloureux de sa mort; mais le souvenir de notre bien-aimée Mère Saint-Ignace vit toujours parmi nous, et nous conservons avec un respect religieux et filial le parfum de ses hautes vertus.

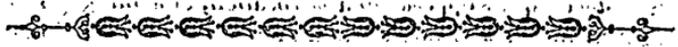
Nous regrettons de ne pouvoir parler en détails de toutes les Sœurs que nous avons perdues; on nous permettra cependant de citer encore quelques noms:

La Sœur SAINTE-CÉCILE GADIOU-PAIN, infatigable apôtre, qui se dévoua à l'Institut jusqu'au dernier jour de sa vie. — La Sœur EMMANUEL MOULINS, l'œmie compatissante et la maîtresse dévouée de nos enfants pauvres. — La Sœur SAINTE-THÉRÈSE HUARD, vrai modèle de vie intérieure. — La Sœur SAINTE-FÉLICITÉ LE BAIL qui exerça la charge de Maîtresse des Novices avec une tendre charité et une maternelle tendresse pour les âmes. — La Sœur SAINTE-HÉLÈNE TANGUY, converse, dont l'esprit profondément religieux se manifestait par une régularité parfaite, et qui trouvait au pied des autels toutes ses délices. — La Sœur SAINT-JEAN AMBLARD qui n'ayant que quinze ans lorsqu'elle quitta le monde, dut attendre ses dix-huit ans accomplis pour prononcer ses Vœux; sa vie fut courte, mais pleine de bonnes œuvres et embaumée d'humilité et de douceur. — La Sœur SAINTE-CLOTILDE BÉLANGER et la Sœur STANISLAS BÉLANGER qui apportèrent ensemble à la Communauté le trésor de leur dévouement; la Sœur Sainte-Clotilde fut enlevée dans la fleur de l'âge, et la Sœur Stanislas exerça les charges d'Assistante, de Maîtresse des Novices et de Maîtresse générale des pensionnaires et des externes. La mort de cette véritable Ursuline fut un deuil pour les élèves et pour nous.

La Sœur SAINTE-ROSALIE ROUSSEL, après avoir brisé tous

les obstacles qui s'opposaient à sa vocation, et avoir gagné à la cause du divin Epoux sa sœur, devenue la Sœur Sainte-Euphrasie, fut une des plus ferventes Religieuses de notre Communauté. Elle avait une dévotion spéciale envers le Saint-Sacrement, et la Communion faisait ses délices. Elle occupa plusieurs charges importantes; mais ce fut surtout dans l'emploi de Maîtresse des enfants pauvres, qu'elle déploya tout son zèle. Nous croyons pouvoir dire que peu de Religieuses ont fait un bien aussi réel, et ont laissé dans le cœur de leurs élèves plus de souvenirs. Le bon Dieu l'éprouva les dernières années de sa vie par la cécité; puis ses facultés s'affaiblirent. Mais les deux attraits de cette âme pieuse et apostolique se faisaient jour malgré le déclin de son intelligence: elle voulait continuellement recevoir la sainte Communion, et elle expliquait le catéchisme, bien qu'il n'y eût personne pour l'entendre.

MARIE-THÉRÈSE-RENÉE THOMÉ DE KÉRIDEC, dite en religion Sœur SAINT-DOSITHÉE. Dédaignant la position brillante que lui promettait sa naissance, elle entra dans notre Monastère, et vécut dans une austère pauvreté. Tout ce qui était à son usage portait le cachet de cette vertu. Du reste, on admirait en elle tout ce qui fait la véritable religieuse: exactitude aux observances, obéissance aveugle aux Supérieures, humilité profonde qui lui faisait réparer généreusement les saillies d'une nature de feu. La Révérende Mère Saint-Dosithée nous fut enlevée le 30 mars 1876, après avoir été successivement Supérieure, Assistante, Zélatrice, Maîtresse des Novices et Dépositaire. Le lendemain de sa mort, la Sœur SAINT-LOUIS, une de nos meilleures Converses, nous quittait pour un monde meilleur. Depuis cette époque, la mort a moissonné encore trois de nos Sœurs. Notre dernier souvenir sera pour notre bonne Mère Marie-Ange qui alla jouir du repos éternel, après quatre-vingt-sept ans et demi de labeurs et de bonnes œuvres.



MONASTÈRE D'ISPAGNAC.

Congrégation de Lyon.



ISPAGNAC, bourg important de la Lozère, est assis sur la rive droite du Tarn, dans une profonde et gracieuse vallée qui est au milieu des plateaux stériles du Causse, comme une véritable oasis. La vigne, le châtaignier, les arbres à fruits de toute espèce y croissent à l'envi dans la plaine et sur les coteaux. Ispagnac avec ses environs peut être appelé le jardin de la Lozère.

Notre premier Monastère avait été fondé à Quézac, localité voisine, presque en face, sur la rive opposée de la rivière, par M. Vivens, curé de cette paroisse, homme éminent par sa science et sa sainteté; il avait eu pour coopératrice une ancienne Religieuse du Monastère des Ursulines de Mendé, échappée aux fureurs révolutionnaires, la très-vénérée Mère Sainte-Ursule.

En 1842, un incendie terrible dévora notre Maison, et tout ce qu'elle renfermait. Qu'il fut déchirant pour nous d'abandonner le séjour de notre origine, notre magnifique enclos, les cendres de nos anciennes Mères, le sanctuaire illustre de Marie, à l'ombre duquel nous avons grandi! Quézac est un lieu célèbre de pèlerinage depuis une antiquité très-reculée; Benoît XIII.

pendant son séjour à Avignon, fit jeter un pont sur le Tarn pour le passage des nombreux pèlerins. Quand ceux-ci venaient prier au sanctuaire de Notre-Dame, aussitôt qu'ils en apercevaient le clocher, ils baisaient la terre, et ôtaient par respect leur chaussure. Aujourd'hui les miracles sont moins nombreux, parce que nous n'avons pas la foi et la confiance de nos pères. Notre-Dame de Quézac n'a pas cessé pourtant d'être regardée comme le divin Palladium du pays. L'hérésie huguenote s'est établie dans les villages environnants, mais elle s'est arrêtée devant le sanctuaire de notre auguste Protectrice.

Un grand nombre de Maisons de notre Ordre ayant eu connaissance de nos désastres, voulurent bien nous secourir. Nous sommes heureuses de pouvoir leur donner ici un témoignage public de notre reconnaissance. La Révérende Mère Saint-François de Villefranche-sur-Saône, et la Révérende Mère Sainte-Cécile de Brives, qui nous ouvrirent leurs maisons hospitalières, ont acquis des droits éternels à notre gratitude et à notre affection.

La Providence nous voulait à Ispagnac ; nous nous soumîmes avec résignation. L'autorité diocésaine nous y fit acheter, en 1842, un vieux château avec un parc. Mgr Bruley de la Brunière vint nous y installer solennellement. Là, au centre d'une population qui a le bonheur de conserver la foi des vieux jours, nous vivons humblement, loin des grandes cités et des tristes influences de la civilisation moderne.

Nous nous rendons utiles autant que le permet notre modeste situation, et surtout nous nous occupons de tout notre pouvoir de l'instruction des jeunes filles, suivant l'esprit de notre Institut. Nos classes

externes sont assez nombreuses ; le pensionnat ne compte qu'une cinquantaine d'élèves.

Nous ne parlerons pas de tout ce que nous avons eu à souffrir dans cette nouvelle installation, mais nous ne pouvons taire le désir très-vif que nous avons de posséder une église ; jusqu'ici nous avons dû nous contenter d'une salle convertie en chapelle. Nous souhaiterions aussi un enclos plus vaste, celui que nous possédons étant insuffisant. Mais nous sommes les enfants de la Providence, et nous nous confions en elle.

Cependant l'aurore de meilleurs jours semble se montrer. En ces dernières années, nous avons été favorisées de nombreuses et bonnes vocations. Notre Communauté compte soixante-cinq membres, dont quarante-neuf Sœurs de chœur, neuf converses, cinq tourières, deux novices de chœur et une tourière. La régularité est aussi en progrès. Cette ferveur est due en grande partie aux Révérends Pères Jésuites. Depuis qu'ils ont été appelés pour diriger le Grand-Séminaire de Mende, nous avons le bonheur de les avoir pour prédicateurs de nos retraites annuelles.

Nous avons élevé dernièrement dans notre enclos une petite chapelle romane, où nous avons placé une statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Grande est la dévotion de nos Sœurs et de nos enfants pour ce petit sanctuaire ; aussi est-il impossible qu'il ne découle du Cœur de l'Enfant Jésus et de celui de sa divine Mère, de précieuses bénédictions pour notre Communauté : c'est notre prière, notre désir et notre espérance.

Nous suivons la règle de la Congrégation de Lyon ; mais pour des causes bien regrettables, et tout à fait

indépendantes de notre volonté, le chapitre de la clôture a dû être modifié, et adapté par Monseigneur l'Évêque aux exigences de notre établissement.

Par ordre de nos premiers Supérieurs, nous avons fondé deux Maisons dans le diocèse : celle de Quézac, où, sur nos anciennes ruines, nous avons élevé un modeste bâtiment, et en 1856, celle de Serverette, chef-lieu de canton ; la position de cette dernière Maison est très-favorable. Elle compte près de cent élèves internes, et autant d'externes. Quinze de nos Sœurs sont à Serverette, et douze à Quézac ; mais elles restent encore sous notre dépendance, et ne forment avec nous qu'une Communauté, sous le gouvernement d'une Supérieure générale.

Nous avons eu déjà à pleurer soixante-dix défuntes. Nos Annales et la tradition nous les montrent comme des Religieuses modèles. La vénérée Mère **SAINTE-URSULE CASTAN**, notre Fondatrice, joignait une vertu rare aux plus précieuses qualités de l'esprit et du cœur. Sa tendre sollicitude pour ses filles spirituelles la faisait aimer et chérir de chacune d'elles. L'exquise délicatesse de son cœur se révélait tout entière dans les avis qu'elle donnait à ses Sœurs et rendait aimables les admonitions qu'elle avait à leur faire. Un demi-siècle après sa mort, nos bonnes Mères anciennes donnent encore des larmes à son souvenir. « Quelle Mère ! Quelle sainte ! » nous disent-elles, toutes les fois que le nom de la Mère Sainte-Ursule tombe comme un fleur céleste au milieu de nos entretiens.

Nous aurons à célébrer bientôt parmi nous trois fêtes jubilaires en l'honneur de trois de nos Mères, qui vont compter cinquante années de vie religieuse. Nous nous préparons déjà à fêter les noces d'or de

notre digne et vénérée Mère Sainte-Angèle, qui a été pendant treize ans notre Supérieure. Son humilité en souffrira, mais elle devra céder à ce juste élan de notre vénération et de notre amour.

Notre Fondateur et premier Supérieur local, M. Vivens, curé de Quézac, se montra constamment un vrai père pour sa famille spirituelle. C'est à son zèle intelligent et empressé que notre Maison fut redevable de son agrandissement. Ce digne prêtre avait beaucoup souffert pendant la tourmente révolutionnaire; mais il avait su rester à son poste et, durant ces jours néfastes, il n'avait cessé de donner à ses paroissiens les consolations et les secours de la religion. Tous les jours, il demandait à Dieu de mourir les armes à la main; ses vœux furent exaucés. Un dimanche, où l'on célébrait la fête de l'Apôtre saint Pierre, il se trouva souffrant au sortir de l'église, et éprouva comme un pressentiment de sa mort prochaine. En passant devant notre Monastère, objet continuel de ses pensées et de ses affections, il jeta sur lui un regard plus tendre que jamais, et il prononça ces paroles prophétiques, qui se réalisèrent quelques instants après: « Adieu, chère Maison! je ne te verrai plus. » Les habitants de Quézac pleurèrent en lui un père, un ami, un bienfaiteur, et nos Mères, un guide éclairé dans les voies de la perfection, et leur plus ferme soutien.

En 1871, la Communauté de Villefranche recevait deux de nos Sœurs pour leur enseigner le dessin, la musique, etc. Le bienveillant accueil qui leur fut fait, la tendre affection dont elles furent l'objet pendant deux ans de la part de ces dignes Mères et Sœurs, l'édifiant spectacle de leurs vertus et surtout la

douce union qui est le cachet distinctif de cette Communauté : voilà autant de souvenirs qui demeureront à jamais gravés dans leurs cœurs.

O Notre-Dame du Sacré-Cœur, couvrez de votre protection maternelle Ispagnac, Quézac et Serveyrette!

MONASTÈRE DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY (1).

Congrégation de Lyon.



LES premières Annales donnent des détails intéressants sur la fondation de ce Monastère qui fut l'œuvre de M. l'abbé Point, curé de Saint-Jean. Quand ce vénérable prêtre fut appelé à recevoir la récompense de son zèle, ses filles les Ursulines tinrent à honneur de posséder ses précieux restes. Son corps est déposé dans leur chapelle, près de la grille du chœur, et une plaque de marbre indique le lieu où repose son cœur. Les Annales disent aussi que cette Communauté envoya, en 1840, onze de ses membres à la Maison naissante de Pont-de-Beauvoisin. Dieu a béni leur générosité.

« Actuellement, dit la Circulaire, notre Maison se compose de trente-huit sujets, dont vingt-deux professes, une novice, deux prétendantes de chœur,

(1) Tiré de leur Circulaire, du 9 novembre 1877.

quatre Sœurs converses, sept tourières, une prétendante et une jeune négresse.

Nous avons parmi nous plusieurs Jubilaires, fondatrices de notre humble Maison, dont les Noces d'or ont été célébrées avec tout l'entrain qu'inspiraient notre respectueuse affection et notre vive reconnaissance. Ces vénérées Mères soutiennent encore les charges et la fatigue de quelques emplois. Puisse le ciel nous conserver longtemps leur précieuse existence!

Notre ancien local, situé aux limites de la paroisse et contigu à sa magnifique église, n'offre pas les formes régulières d'un Monastère, par la raison qu'on n'a pu bâtir qu'en achetant par parcelles le terrain nécessaire. Mais aujourd'hui, à l'ancien corps de logis nous avons ajouté un nouveau bâtiment pour le Pensionnat, qui offre l'aspect d'une vaste et belle construction.

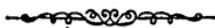
Nous avons longtemps désiré élever un temple plus digne de la Majesté de Notre-Seigneur! Ce ne fut qu'en 1866 que nos ressources nous permirent de réaliser ce vœu.

Cette chapelle est en tout conforme aux principes de l'art. Son style gothique, sa forme ogivale, ses vitraux peints, les enjolivures de la grille, son vitrage élevé jusqu'à la voûte, tout est l'objet de l'admiration des visiteurs. Le maître-autel, d'un goût moderne, est embelli d'élégantes sculptures. Au milieu est placée, dans une niche d'azur, une magnifique statue de la Vierge-Immaculée.

Le second autel, placé au côté latéral, est dédié à saint Joseph. La statue est haute et élégante; nous aimons à honorer chaque jour ce bon Père et spécialement pendant le mois qui lui est consacré; comme sainte Thérèse, nous pouvons assurer que nous ne l'a-

vons jamais invoqué en vain. Au-dessus du maître-autel, est placé un grand tableau peint à l'huile, représentant sainte Angèle en sa vision de l'échelle mystérieuse. Nous devons le plan de notre chapelle au bon goût et au zèle actif d'un de nos anciens Aumôniers, à qui nous avons voué une grande reconnaissance.

Nos pensionnaires et demi-pensionnaires atteignent le chiffre de 70 à 80, et nos externes communales celui de 200, non compris notre salle d'asile, qui compte plus de 100 enfants. Pour stimuler la piété de nos élèves, nous employons tous les moyens que nous suggère le vif intérêt que nous portons à leur avancement spirituel.



MONASTÈRE DE LANGON ⁽¹⁾.

Congrégation de Bordeaux.



BN 1865, son Éminence le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, après s'être entendu avec sa Grandeur, Monseigneur l'Evêque d'Aire, appela de Tartas deux Religieuses, Mesdames du Calvaire et Marie-Philomène, pour relever et réformer le Monastère de Langon. La première fut nommée Supérieure; la seconde fut chargée du Noviciat et de la direction du Pensionnat.

(1) Tiré de leur Circulaire du 10 octobre 1876.

Nous nous trouvions, à leur arrivée, dans une situation lamentable ; toutes nos dots avaient été dépensées, nos dettes s'élevaient à un chiffre considérable, notre maison tombait en ruines, nos classes étaient presque désertes. Trente-cinq Religieuses, parmi lesquelles on comptait plusieurs infirmes octogénaires, s'étaient vues à la veille d'être chassées de l'asile de paix où s'étaient écoulés leurs meilleurs jours. Heureusement, les nouvelles venues étaient des femmes de foi et de caractère ; cet état de choses ne les découragea pas. Puissamment aidées par M. Dauby, archiprêtre de Langon, dont nous traçons ici le nom d'une main émue par la reconnaissance, elles nous arrachèrent à cette affreuse misère, et, si elles ne purent pas nous assurer le lendemain, elles purent au moins nous faire vivre au jour le jour. Nous sommes pauvres encore, très-pauvres ; et lorsque nos Sœurs de France ou de l'étranger nous consacrent quelque partie de leur superflu, nous les en bénissons ; mais enfin nous avons satisfait nos créanciers, et nous pouvons offrir à nos enfants du Pensionnat des classes moins délabrées et des dortoirs moins insalubres. Il reste néanmoins beaucoup à faire : nous comptons sur la Providence et sur la charité de l'Ordre.

La réforme spirituelle a été plus laborieuse peut-être que la restauration matérielle. Notre Communauté, il y a onze ans, ne se composait guère que de Sœurs âgées. Depuis longtemps, notre position précaire, qui était connue dans tout le pays, éloignait les vocations, et la régularité devait nécessairement en souffrir. Ici encore, le bon Dieu ne nous a pas entièrement abandonnées. Comme il voulait que ce Monastère, qui comptait près de deux siècles de travaux

et de mérites, ne pérît pas pour toujours, il nous envoya des renforts; nous avons compté jusqu'à sept Novices à la fois. La mort, hélas! s'est plu à frapper celles qui nous donnaient le plus d'espérance; quelques autres se sont découragées, et sont rentrées dans le monde. Celles qui sont restées, avec le secours de deux ou trois qui ne tarderont pas à venir, suffiront pour tous les emplois. Notre Communauté se compose de vingt-cinq Religieuses de chœur, et de plusieurs Novices.

Notre Pensionnat a, de son côté, pris quelque extension. Un plan complet d'études a été élaboré, à notre intention, par deux prêtres versés dans toutes les questions d'enseignement, et nous avons été, à même de constater et de faire apprécier la force de nos classes.

A la fin de 1871, M^{me} du Calvaire nous quitta, pour rentrer dans son Monastère de Tartas. Elle allait enfin jouir du repos qui lui était dû, après tant de labeurs. Que Dieu lui rende au centuple tout ce qu'elle a fait pour nous! Cette séparation était l'annonce d'une autre bien douloureuse. Celui qu'à tant de titres nous appelions notre Père, et que les Annales de l'Ordre pourraient appeler notre second fondateur, M. l'Archiprêtre Dauby, nous fut enlevé en 1875, pour être mis à la tête d'une des plus importantes paroisses de Bordeaux. Nos larmes l'ont suivi sur le nouveau et vaste théâtre où s'exerce son zèle. Le souvenir de son dévouement et de ses sacrifices est à jamais gravé dans notre cœur; car c'est justice de le proclamer, si nous existons encore, après Dieu, c'est à lui que nous le devons.

M^{me} Marie-Philomène est restée seule sur la brèche :

depuis quatre ans elle porte le fardeau de la supériorité.

Après avoir fait connaître nos tristesses, il faut que nous disions aussi les faveurs que le bon Maître a daigné nous accorder. Nous avons été les témoins reconnaissants de deux faits que la science incrédule cherche à expliquer, et que les esprits légers attribuent peut-être au hasard, mais que nous appelons, nous, simplement des miracles. Les voici :

Pendant la terrible inondation de l'année 1875, la Garonne qui baigne notre Monastère, monta à une hauteur effrayante, entraînant tout sur son passage. Notre Révérende Mère eut l'heureuse pensée d'attacher, par un simple fil de laine, une statuette de saint Joseph, à un barreau de la grille en fer de notre terrasse, en donnant respectueusement à notre auguste Protecteur l'ordre formel de nous préserver de tout mal. Les flots irrités s'arrêtèrent là. La sainte Image fut secouée, mais le lien, pourtant si fragile, ne fut pas brisé, et, trente mètres plus bas, un kiosque solidement construit et scellé dans le roc par des crampons de fer, fut enlevé comme un brin d'herbe ! Les pertes de notre plus proche voisin s'élevèrent à une trentaine de mille francs ; nous n'eûmes à constater que quelques infiltrations souterraines.

Une de nos dernières Professes, après avoir assez longtemps souffert de la gorge, avait été frappée d'une aphonie complète. Tous les remèdes qui furent employés, pendant deux ans, restèrent sans résultat ; le médecin déclara que tout espoir de guérison était perdu, et que la Sœur Sainte-Ursule devait renoncer à parler jamais à haute et intelligible voix. Sa pieuse

mère fit alors un vœu à une Vierge, honorée à quelque lieues d'ici, sous le vocable de Notre-Dame de Lorette, et nous pria de nous unir, par une Neuvaine préparatoire, à son pèlerinage. Le dernier jour de la Neuvaine, pendant la messe que célébrait M. Dulac, vicaire-général du diocèse, l'infirmes s'écria, après la Communion, d'une voix pleine et sonore : « Chères Mères, remercions Dieu, je suis guérie. » Est-il besoin de dire l'émotion de la Communauté et du Pensionnat qui se trouvaient réunis ! Quant à notre médecin, excellent homme, mais peu croyant, il déclara que ce fait était étrange ; cependant qu'après tout, les efforts physiques faits par la malade, dans la véhémence de ses désirs et de ses espérances, suffisaient pour l'expliquer. Il annonça, en même temps, que la guérison ne serait que momentanée. Ce qui le dérouta, sans le convertir, c'est qu'un an s'est déjà écoulé, et, qu'en dépit de ses prédictions, notre bien-aimée Sœur parle toujours (1).

(1) 1876.





MONASTÈRE DE LYON:

Dè 1855 à 1877.



PENDANT le temps écoulé entre ces deux dates, 1855 et 1877, notre Communauté a compté bien des jours d'épreuves; mais, aux différentes croix qui nous ont été envoyées, la divine Providence a toujours fait correspondre des secours et des protections admirables, dont nous aimons à lui rendre grâces.

Nos Annales s'ouvrent par la perte si regrettée de la Révérende Mère Sainte-Euphrasie Baroud, troisième Supérieure de la Communauté, depuis sa restauration, en 1804. Les vertus éminentes et les rares talents de cette vénérée Mère nous la rendirent si précieuse que, malgré son état continuel de souffrances, elle se vit réélue, avec autorisation de Mgr de Bonald, archevêque de Lyon, à chaque triennat, pendant plus de vingt années. Sa mort fut sainte comme sa vie; notre bien-aimée Mère décéda le 10 février 1856, à l'âge de cinquante-sept ans. Elle en avait passé plus de quarante dans la vie religieuse.

La Mère Saint-Gabriel de Pomey fut élue pour succéder à la Révérende Mère Sainte-Euphrasie, dont les restes précieux ont été, par les soins de la nouvelle

Supérieure, déposés dans une petite chapelle qu'elle fit construire à cet effet.

Sous la supériorité de la Révérende Mère Marie-Ligouri de Chatellus, la Communauté continua son œuvre, avec la protection du ciel, jusqu'à ce que la guerre de 1870 vint mettre obstacle à la rentrée de nos élèves.

Au moment où les Prussiens atteignaient Chagny, Lyon étant menacé d'un siège, et notre Maison, d'une occupation militaire, notre dispersion momentanée fut jugée nécessaire par Mgr l'Archevêque; chaque religieuse fut, en conséquence, confiée provisoirement à sa famille. La Mère Supérieure et une religieuse, ancienne élève de Saint-Alyre, reçurent alors des chères Mères de Clermont la plus cordiale hospitalité. Au bout d'environ six semaines, les douze cents soldats qui avaient été casernés dans notre Maison, l'ayant évacuée, la Communauté put s'y réunir, et donna ses soins à une ambulance, pendant près de deux mois. La rentrée générale des élèves eut lieu après les fêtes de Pâques.

En actions de grâces de la protection visible de saint Joseph sur notre Monastère, qui lui avait été voué au début de ces tristes circonstances, et qu'il nous rendait intact, une statue a été érigée à ce saint Protecteur dans l'un des bosquets du jardin: elle est devenue un pieux et bien-aimé pèlerinage.

Le 20 mai de cette même année 1871, les suffrages réunis nommèrent à la charge de Supérieure, la Mère Marie-Thérèse Deguet de Coulon, qui, malgré ses prières, fut obligée de rester au poste que lui avait assigné la confiance de ses Sœurs. Cependant, au bout de sept mois, Monseigneur, craignant de voir dépérir une santé

précieuse à la Communauté, se rendit aux sollicitations de la Mère Marie-Thérèse, et permit de procéder à une élection nouvelle. La Mère Sainte-Scholastique de Lachomette fut élue Supérieure, et la Mère Marie-Thérèse demeura Conseillère.

Trois années après, la Mère Marie-Liguori succéda à la Mère Sainte-Scholastique, et elle a été maintenue dans la charge de Supérieure, aux élections de 1877, avec la consolation de conserver pour Assistanté la digne Mère Scholastique, pour Zélatrice dévouée la Mère M.-Josèphe, et pour Econome la Mère M.-Gonzague.

Depuis nos dernières Annales jusqu'à ce jour, nous avons à mentionner le départ pour le ciel de douze Religieuses professes de chœur, d'une Novice et de trois Sœurs converses. Toutes nous ont laissé l'exemple de leurs vertus et le fruit de leurs travaux (1).

Actuellement, notre Communauté se compose de trente et une Religieuses, dont dix Sœurs converses.

L'étroite union qui règne parmi nous double nos forces, et nous travaillons avec ardeur, selon les exigences du moment, à l'éducation de nos élèves, qui sont au nombre de soixante et quinze.

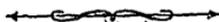
Ces chères enfants nous arrivent par la protection de saint Joseph : il est chargé de les choisir et de nous les amener. A leur entrée dans la Maison, et à leur retour des vacances, chacune d'elles est conduite aux pieds de N.-D. du Sacré-Cœur, pour lui être consacrée.

Au milieu de nos labeurs d'Ursulines, les progrès

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de la Révérende Mère Marie-Liguori de Chatellus. Elle a rendu sa belle âme à Dieu, le 15 mai 1879. Nous déposons sur sa tombe, avec ses Filles affligées, nos regrets et nos prières.

de nos élèves dans une piété solide, leur goût pour les études sérieuses, l'attachement filial qu'elles nous témoignent, nous sont une douce consolation. Nous trouvons aussi force et joie dans la bienveillance de nos premiers Pasteurs. Mgr de Bonald et Mgr Ginouilhac ont été des Pères pour nous, et son Eminence Mgr Caverot a daigné, dans la visite canonique qu'il vient de nous faire, nous encourager par le précieux témoignage de son intérêt et de sa satisfaction.

Daigne le ciel faire participer abondamment notre chère petite Communauté aux faveurs répandues sur tout notre saint Ordre, par la récente Introduction de la Cause de la vénérable Mère de l'Incarnation, et puisse-t-elle nous obtenir elle-même la grâce de travailler sans relâche, à son exemple, au bien des âmes, pour la plus grande gloire de la très-sainte et adorable Trinité.





MONASTÈRE DE MONISTROL-SUR-LOIRE.

Congrégation de Lyon.



LE Monastère est placé dans un site charmant; il domine la ville, et jouit de tous les agréments de la campagne. Malheureusement le local est fort restreint, et le zèle des chères Sœurs est, pour cette cause, obligé de se borner. Leurs pensionnaires atteignent le chiffre de 53, leurs demi-pensionnaires celui de 70, et les externes s'élèvent à 160, en y comprenant les 55 enfants de la classe gratuite.

Les Ursulines de Monistrol ont une consolation qui leur est spéciale : beaucoup de vocations religieuses se développent parmi leurs élèves, et elles ont pu, dans leur Circulaire triennale, comparer leur Pensionnat à un riche parterre où les diverses Congrégations viennent choisir leurs fleurs. Les Sœurs de Sainte-Claire, du Bon-Pasteur, de Sainte-Marie, de l'Instruction, de Saint-Joseph, de Saint-Vincent-de-Paul y recrutent des sujets. Mais combien la joie des Sœurs de Monistrol est plus grande, quand elles peuvent envoyer quelques-unes de leurs chères enfants dans nos maisons d'Ursulines...

Trente professes de chœur, et quelques converses habitent ce cloître béni, sous l'aile de la Providence et le sceptre maternel de Marie.

Voici quelques biographies presque prises au hasard dans le Nécrologe du couvent de Monistrol, à partir de 1857.



LA SŒUR SAINTE-ROSALIE CORTIAL.



ETTE chère Sœur n'eut point le bonheur de connaître sa mère, car elle mourut en lui donnant le jour. Malade dès le berceau, la douleur fut le chemin qui la conduisit à Dieu. Cette âme pure et délicate, qui eût préféré cent fois la mort à la perte de son innocence, trouvait toutes ses délices dans la prière et aux pieds de son crucifix. Appelée à la vocation religieuse, elle entra dans notre Communauté, et grande fut la joie de la pieuse aspirante quand elle revêtit le saint habit. Son bonheur fut de courte durée ; sa santé ayant donné des craintes sérieuses, on hésita à la recevoir à la profession. Mais les pleurs et les prières de la Sœur Sainte-Rosalie triomphèrent de toute opposition.

Devenue épouse de Jésus-Christ, elle s'adonna entièrement à la pratique de nos saintes Règles. « O chère obéissance, disait-elle parfois, que tu es douce et consolante, puisque tu es la volonté de Dieu. » La Sœur Sainte-Rosalie fut particulièrement employée à la sacristie. Son admirable talent pour la broderie en or, lui fit exécuter les plus beaux ornements. Travailler pour Jésus-Eucharistie et le prier étaient toute sa vie. Cette chère Sœur était absorbée dans la broderie d'un ornement lorsqu'elle sentit les atteintes de sa dernière maladie. « O ma Mère, dit-elle à sa Supérieure, Dieu m'appelle, je fais généreusement le sacrifice de ma vie ; mais je quitte une chose à regret, mon cher ornement que je laisse inachevé. »

Après avoir reçu le saint Viatique, la Sœur Sainte-Rosalie Cortial s'endormit du sommeil des élus, le 23 décembre 1859.

LA MÈRE SAINT-IGNACE CLAUZIER.

MADemoiselle ROSE CLAUZIER naquit à Saint-Arcon-de-Barges, canton de Pradelles, d'une famille très-considérée. L'heureuse enfant apprit sur les genoux maternels les premiers principes de la vertu, et, tandis qu'à cette époque néfaste de la Révolution, tout enseignement chrétien était supprimé, elle était initiée aux mystères de notre Religion sainte. Rose fut remplie de compassion pour les enfants du village moins privilégiés qu'elle, et pour eux elle se fit apôtre. En enseignant le catéchisme à son petit auditoire, Mademoiselle Clauzier faisait l'apprentissage des nobles fonctions d'Ursuline auxquelles Dieu voulait l'appeler. Résolue de se vouer à l'éducation de la jeunesse, elle alla compléter son instruction auprès des Dames Sainte-Marie, à Pradelles. Mais ayant appris qu'une nouvelle Communauté se formait à Monistrol-sur-Loire, elle comprit par une lumière intérieure que c'était l'arche où elle devait s'abriter. Mademoiselle Rose Clauzier fait généreusement ses adieux à sa famille, et vient solliciter son admission à Sainte-Ursule.

Les vénérables fondatrices de Monistrol, mues par un secret pressentiment, la reçurent avec joie, et quelques mois après lui donnèrent le saint habit et le nom de Saint-Ignace. Ce nom sembla porter bonheur à la nouvelle épouse de Jésus-Christ : sa ferveur ne s'étonna d'aucun sacrifice, et elle marcha si rapidement dans le chemin de la vertu, qu'on lui confia bientôt la charge de Maîtresse des Novices. Elle s'y dévoua pendant dix-sept ans, et fut ensuite à quatre différentes fois nommée Supérieure. La Mère Saint-Ignace, dans ces deux charges, s'acquitta l'amour de ses filles par l'heureuse alliance d'une bonté qui captivait les cœurs, et d'une fermeté qui réprimait les fautes et corrigeait les abus. Son abord était facile, et à toute heure ses Sœurs pouvaient recourir à elle sans jamais lui être importunes.

Mais, disons-le bien haut, la Mère Saint-Ignace prêchait

surtout par ses exemples, et nous pouvons, à juste titre, lui appliquer ces paroles du saint Evangile : « *Celui qui fera et enseignera, sera grand dans le royaume du ciel.* » Cette vénérée Mère se faisait remarquer par son admirable charité pour les pauvres. Non seulement pendant les douze années de sa supériorité, elle ne refusa jamais l'aumône à un malheureux ; mais encore, il semblait qu'on lui procurait une joie en venant solliciter sa libéralité.

Malgré de violents maux de tête et un asthme très-fatigant, la Mère Saint-Ignace continua de se dévouer aux devoirs de sa charge, et sur son lit de mort, elle exhorta encore ses Novices à l'amour et au service du Dieu qu'elles avaient choisi. Ce fut en priant qu'elle exhala son dernier soupir, le 29 décembre 1864, à l'âge de soixante-dix ans. Sa figure prit une expression céleste, et ses membres ayant gardé leur flexibilité, il fallut la constatation et la parole du médecin pour nous décider à enfermer dans un cercueil ces dépouilles vénérées.

LA MÈRE SAINT-LOUIS & LA SOEUR SAINT-FRANÇOIS BADIOU.

LE même toit abrita leur enfance, le même cloître les vit s'immoler à Dieu ; et se sanctifier par l'accomplissement des mêmes Règles. Une de leurs nièces vint à leur exemple s'enrôler sous la bannière de sainte Angèle.

Leur mère étant tombée dans l'enfance à 88 ans, et n'ayant qu'une belle-fille pour la soigner, la Mère Saint-Louis et la Sœur Saint-François, par un privilège exceptionnel, obtinrent qu'elle fût reçue dans la clôture. Leur piété filiale entourait cette mère vénérée de toutes les tendresses et de tous les soins, mais quelle n'était pas aussi leur tristesse en voyant que leur mère ne les reconnaissait pas. Une seule fois, un éclair de mémoire étant venu, elle reconnut dans la Mère Saint-Louis, sa chère Madeleine d'autrefois, et ce fut une scène pleine d'émotion. La Mère Saint-Louis la suivit la première dans la tombe, et sa perte nous fut doublement pénible. Elle avait partagé les labours de nos Fondatrices, et avait été le soutien de notre Pensionnat. Elle s'était adonnée aux sciences profanes, à la géographie, aux mathématiques, mais

surtout à la doctrine sacrée. Préparer les enfants à la première Communion était toute sa joie, et souvent on vit les chères petites fondre en larmes, aux brûlantes exhortations de cette digne Mère.

La Mère Saint-Louis, durant les neuf dernières années de sa vie, souffrit d'un horrible cancer ; mais elle resta à son poste de dévouement. Il sembla même que la souffrance donnât un nouvel élan à son amour, et seul son divin Epoux entendit ses plaintes confiantes. « Vous souffrez beaucoup, lui disait-on. — Oui, répondait-elle, mais Dieu le veut, et je suis contente. » Ce n'était point chez notre vénérée Mère une simple parole ; jamais nous ne la vîmes triste et accablée pendant sa longue maladie. Cette âme généreuse prit son essor vers la patrie éternelle le 4 mars 1865.

Sa sœur Angélique Badiou, dite de Saint-François, fut comme la Mère Saint-Louis une bénédiction pour notre Communauté. Sa charité, s'il est permis de le dire d'une telle vertu, était poussée à l'excès, et on pouvait lui appliquer ces paroles de nos saintes Lettres : « *Celui qui ne pêche pas par la langue est parfait.* » La bonté de son cœur ne lui permettait ni de punir, ni même de laisser punir une élève, et cette condescendance lui était souvent fatale. Sous quelque forme que se présentât une souffrance, elle trouvait dans la Sœur Saint-François une avocate et un secours, et il n'était pas jusqu'aux animaux qui n'excitassent sa sensibilité compatissante.

LA MÈRE SAINTE-ANGÈLE MARTEL.

EN 1802, naissait à Jaconat, canton de Pradelles, un enfant que Dieu destinait à être un des plus fermes soutiens de notre Monastère. Elle reçut au baptême le nom de Lucie, et les qualités de son heureux naturel furent développées par une éducation vraiment chrétienne. Appelée par Dieu à la vocation religieuse, M^{lle} MARTEL embrassa généreusement la vie parfaite, et, sans hésitation, elle vint partager la pauvreté et les labeurs de nos premières Mères. Elle eut le bonheur de recevoir à sa prise d'habit le nom de notre glorieuse Mère sainte Angèle, mais surtout elle sembla être revêtue de son

double esprit de zèle et d'humilité. Ne sachant ni se plaindre ni s'épargner, on la vit toujours la première aux travaux les plus pénibles, et les laborieux commencements d'une Communauté paraissaient convenir parfaitement à cette âme mortifiée et énergique. Les difficultés de l'enseignement n'effrayèrent jamais sa charité : rien ne lui coûtait quand il s'agissait du salut ou de la perfection d'une âme.

Pendant trente-trois ans la vénérée Mère Sainte-Angèle occupa la charge de Zélatrice, et elle y déploya son admirable dévouement : instruire les domestiques, leur apprendre à sanctifier leur travail, s'assujettir à raccommoder leurs effets étaient ses occupations de choix.

Vraie fille de l'Eglise et de la France, les malheurs de l'une et de l'autre brisèrent douloureusement son cœur. « Que je voudrais vivre encore, disait-elle, pour voir l'ère de triomphe qui succédera à toutes ces désolations ! Quel *Te Deum* je voudrais alors entonner ! » Ce désir n'eut point son accomplissement : le 11 février 1871, Notre-Seigneur appelait sa fidèle épouse à ceindre la couronne.

La Mère Sainte-Angèle avait soixante-neuf ans et en avait passé quarante-cinq dans la vie religieuse. Une heure avant sa mort, recevant la visite de la Mère Saint-Gonzague, elle lui sourit affectueusement et l'invita à la suivre bientôt. Cet appel devint prophétique ; cinq mois après, cette Révérende Mère descendait à son tour dans la tombe, ou plutôt allait contempler dans sa gloire Celui qu'elle avait si souvent adoré et aimé dans l'humilité du Tabernacle. Trois ans avant la mort de notre vénérable Mère Sainte-Angèle nous avons perdu sa sœur ; le souvenir de l'esprit de pauvreté et de la mortification de la Sœur Saint-Ambroise est resté dans la Communauté de Monistrol comme une tradition de famille.

LA SŒUR SAINT-XAVIER MORISON.

MADEMOISELLE PHILOMÈNE MORISON vit le jour à Yssengeaux, dans une de ces familles patriarcales où la vertu semble héréditaire. Elle était la plus jeune de onze enfants, et la tendresse de ses parents et l'affection de ses frères et

sœurs se plurent à l'entourer de soins. A treize ans, Philomène perdit sa mère; mais il lui restait un père si chrétien que l'éducation de la nombreuse famille ne souffrit aucune atteinte. L'Époux des Vierges vint cueillir trois lis dans ce parterre si bien cultivé. M^{lle} Henriette Morison entra dans le couvent des sœurs de Saint-Joseph à Yssengeaux; M^{lle} Marie vint s'abriter au Monastère de Monistrol, et plus tard, sa jeune sœur vint l'y joindre.

M^{lle} Philomène, devenue la Sœur Saint-Xavier, débuta généreusement dans la voie du sacrifice. Son âme, remplie ordinairement d'une pieuse allégresse, n'avait qu'une crainte, celle de déplaire à son Sauveur. Au pied des autels, c'était un séraphin qui se consumait dans l'amour, et, comme son illustre patron, elle eût voulu ne s'entretenir que de Dieu. « Oh ! que je voudrais aimer davantage le bon Dieu, disait-elle quelquefois. Oh ! parlez-moi de Lui, cela me fait tant de bien ! » Cette âme si pure et si sainte nageait dans la confiance. « J'aime mieux aimer que craindre, » répétait-elle souvent; et si parfois sa conscience délicate lui suscitait quelque trouble, un mot de sa Supérieure lui rendait le calme et la sérénité.

La sainte obéissance, les observances régulières, les pratiques d'humilité et de mortification faisaient ses délices, et rien ne coûtait à cette âme fervente quand il s'agissait de la gloire de Celui qu'elle aimait uniquement. La Sœur Saint-Xavier se hâtait de tresser sa couronne pour le ciel; mais il y manquait un fleuron, celui de la souffrance. Avec la permission de sa Supérieure, cette Épouse de Jésus crucifié s'offre en holocauste pour le salut de la France et le triomphe de l'Église. Dieu exauce son héroïque demande, et une maladie, aussi extraordinaire qu'inattendue, la cloue neuf mois sur un lit de douleur. Heureuse de voir son sacrifice accepté, elle souffre avec une patience inaltérable et elle salue la mort comme une amie. Après avoir donné un suprême baiser d'amour à son crucifix et à une statuette de Marie, elle rendit son dernier soupir au milieu des prières et des regrets de ses Sœurs. La bienheureuse mort de la Sœur Saint-Xavier Morison arriva le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le 14 septembre 1874. Elle n'avait que six ans de profession religieuse.

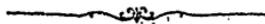


LA SŒUR SAINTE-PHILOMÈNE BERGER.

NOTRE dernier souvenir sera pour cette chère Sœur si admirable par son zèle pour l'éducation des enfants. M^{lle} MADELEINE BERGER naquit à Saint-Just-Malmont (Loire), et fut élevée avec soin par sa vertueuse mère, qui lui inspira une tendre piété et un grand amour pour la pureté. La jeune Madeleine fut préservée des contagieuses influences du monde, et bientôt elle entendit la voix divine qui l'invitait à fuir dans la solitude. Chaste colombe, elle vint se réfugier dans l'arche de Sainte Ursule. Son père avait rêvé pour sa fille une alliance avantageuse, mais le courage et la persévérance de Madeleine triomphèrent de l'opposition et de la tendresse paternelles.

Revêtue des livrées de la Religion, la Sœur Sainte-Philomène se consacra tout entière à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Maîtresse principale du Pensionnat, elle trouva dans cette charge de nombreux moyens de procurer cette gloire. Si elle s'occupait des sciences profanes et des soins matériels, elle se dévouait plus encore au bien spirituel des enfants. Malgré ses souffrances journalières, elle continua ses pénibles fonctions et, lorsqu'on lui conseillait de se reposer, elle répondait : « Il faut en faire le plus qu'on peut ; je me reposerai dans la tombe. » Le dévouement de cette vraie fille de sainte Angèle ne fut point infructueux. Les enfants lui accordaient une confiance entière, et, rentrées dans le monde, elles aimaient encore à solliciter ses conseils et à lui prouver leur reconnaissance.

La Sœur Sainte-Philomène Berger mourut le 23 janvier 1876, enrichie de tous les trésors spirituels de la sainte Eglise. Elle avait soixante ans, et en avait passé trente-cinq dans la vie religieuse.





MONASTÈRE DE MONTPELLIER.

Congrégation de la Présentation de Notre-Dame.



Dous sommes trop heureuses d'entrevoir l'ère nouvelle qui s'ouvre pour notre saint Ordre, par des rapports plus intimes et plus suivis, pour refuser d'apporter notre tribut à la continuation de nos chères et édifiantes Annales. Notre vie uniforme offre peu de faits intéressants; mais cette petite relation témoignera de notre bonne volonté, et du désir que nous avons d'être unies, avec les différentes branches de la grande famille de sainte Ursole.

L'année 1857 et celles qui l'ont suivie, ont vu s'augmenter considérablement le nombre de nos élèves internes; du modeste chiffre de 50, il s'est élevé jusqu'à 120, grâce à la protection de notre Mère sainte Angèle, que nous invoquons spécialement pour la prospérité de notre Pensionnat. Par suite, de cet accroissement, nous avons dû, à diverses reprises, agrandir notre Monastère.

Hâtons-nous de constater la protection de saint Joseph, auquel nous nous adressons dans tous nos besoins, et spécialement lorsque nous avons des ouvriers; nous récitons alors tous les jours ses litanies. Citons quelques traits de la protection de ce grand Saint. La

maison achetée pour une nouvelle construction paraissait en assez bon état, et on désirait en conserver une partie; les travaux se poursuivaient avec activité, et ils étaient déjà avancés lorsque tout à coup, au milieu de la nuit, sans que rien l'eût fait pressentir, la principale poutre cédait et tout s'écroulait: malgré la perte matérielle qui s'ensuivit, notre reconnaissance fut sans bornes pour notre bien-aimé Protecteur. De quels terribles accidents nos ouvriers avaient été préservés!

Peu de temps après, une jeune enfant, Madeleine G^{***}, pensionnaire dans notre Maison, se déroba furtivement à la surveillance de ses maîtresses pendant la récréation, pour glisser sur la rampe du nouvel escalier, plaisir qui, parce qu'il était sévèrement défendu, avait pour notre petite espiègle un attrait de plus. La voilà donc grim pant sur la rampe, un peu au-dessus du premier étage, et faisant admirer son agilité à une grande élève qui se trouvait là; celle-ci lève les yeux et pousse un cri; Madeleine perdait l'équilibre, et tombait sans mouvement sur le pavé du rez-de-chaussée! Maîtresses et élèves sont bientôt réunies auprès de la pauvre enfant; on lui prodigue les plus tendres soins, et, après quelques minutes, qui nous semblèrent un siècle, elle ouvre de grands yeux étonnés, reprend ses sens, et assure qu'au moment de sa chute elle a invoqué saint Joseph: « C'est lui, dit-elle, qui m'a sauvée. » Quelques légères contusions furent les seules suites d'un accident qui aurait pu coûter la vie à cette imprudente enfant.

Au mois d'août 1875, un ouvrier travaillait à la réparation d'une fenêtre au second étage; il est pris d'un vertige et tombe sur un petit toit voisin du sol. Resté évanoui pendant plusieurs heures, et sans aucun

secours humain, il ne pouvait comprendre, une fois revenu à lui, comment il ne s'était pas tué dans une pareille chute. Après trois jours de repos, il reprit son travail. N'était-ce pas une nouvelle manifestation de la puissance et de la bonté de saint Joseph ? Oh ! mille fois reconnaissance à cet auguste Protecteur !

Il y a trois ans, notre Révérende Mère Supérieure, vivement affligée du manque de sujets, s'adressa encore à son intercession, lui promettant d'habiller en son honneur un enfant pauvre, si elle recevait trois postulantes avant six mois. Ce temps n'était pas écoulé que notre noviciat, fermé depuis un an, comptait trois prétendantes de chœur.

La sainte Vierge a été de tout temps regardée comme la Mère et la première Supérieure de notre Monastère, qui lui est entièrement consacré. A chacune de ses principales fêtes, nous renouvelons à ses pieds notre acte d'abandon.

En 1867, une postulante de Nîmes nous a fait connaître la dévotion à l'enfance de notre Mère Immaculée ; nous l'honorons spécialement pendant l'octave de la Nativité ; son image en cire, parfaitement belle, est placée sur un autel, et chacune de nous se plaît à prier cette auguste et sainte enfant, et à lui recommander ses plus chers intérêts.

Pendant la guerre de 1870, plusieurs Sœurs dont les parents étaient exposés au feu de l'ennemi, attribuèrent à Marie enfant, qu'elles allaient prier tous les jours, la protection spéciale qui les sauvegarda au milieu des périls. A nos classes gratuites, se trouve une ancienne statue de Marie, tenant son divin Fils entre ses bras ; nous l'invoquons sous le titre de Notre-Dame des Grâces. Elle semble avoir, cette divine Mère,

une touchante prédilection pour les pauvres. Il y a quelques années, une femme ayant un enfant gravement malade, vint demander pour elle des prières à la Vierge des classes, que l'on appelle volontiers, la Vierge miraculeuse de Sainte-Ursule. Ne pouvant assister elle-même, à cause de la clôture, à la Neuvaine qu'on faisait pour sa fille, la pauvre mère venait tous les jours se prosterner au milieu de la rue, et tournée vers la Vierge, elle faisait là sa prière ; une foi si vive ne pouvait manquer d'être exaucée : l'enfant fut guérie ! Une ceinture, brodée en or, atteste encore aujourd'hui la puissance de Marie et la reconnaissance de la mère.

Sainte Ursule notre Patronne, notre bien-aimé Père saint Augustin, reçoivent aussi nos filials et respectueux hommages : ce sont des traditions de famille qu'il nous est doux de conserver.

Nous honorons le 25 de chaque mois la mémoire de la naissance de notre divin Rédempteur : le Saint-Sacrement est exposé pendant une partie de la journée ; le soir nous chantons Complies et recevons la bénédiction de Notre-Seigneur.

Nous ne saurions passer sous silence deux guérisons miraculeuses, obtenues, la première en 1866, par l'intercession de Notre-Dame du Sacré-Cœur ; et la seconde, en 1871, par celle de sainte Germaine, l'humble bergère de Pibrac.

Une de nos bonnes Sœurs converses, la Sœur Sainte-Euphrasie Sentenac, était gravement malade depuis trois ans ; son état devint si alarmant que le docteur déclara qu'il était temps de lui administrer les derniers Sacrements, car elle pouvait, assurait-il, mourir d'un moment à l'autre. Les parents de notre chère Sœur ayant

appris l'imminence du danger, firent prier pour elle à Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun, et promirent d'offrir un ex-voto, si la malade recouvrait la santé. A cette époque, une de nos Sœurs ayant reçu le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, qui venait de paraître, fut intérieurement pressée de le porter à notre pauvre malade et l'engagea à le réciter avec confiance pendant neuf jours. Celle-ci était profondément découragée, car elle affirmait avoir été toujours plus souffrante après les Neuvaines qu'elle avait déjà faites. Elle récita cependant la prière indiquée, plutôt par complaisance que par tout autre motif; le neuvième jour elle put communier à jeûn, ce qu'elle n'avait pas fait depuis longtemps. Dans la journée elle s'habilla seule, prit de la nourriture: elle était guérie! . . . Bientôt elle reprit ses forces et son travail, presque sans convalescence. Pour reconnaître un si grand bienfait, nous avons fait une Neuvaine d'actions de grâces et notre dévotion envers Marie, Reine du Sacré-Cœur, a pris parmi nous une nouvelle extension.

La seconde guérison, plus frappante encore, fut opérée aussi en faveur d'une de nos chères Sœurs converses, à la fin de juillet 1871.

Notre bonne petite Sœur Sainte-Germaine Farenc était d'une activité peu ordinaire. Elle n'avait pas encore quatre ans de profession religieuse, quand elle fut prise d'une assez vive douleur au bras droit; elle travaillait cependant quoique avec peine, et le samedi, 50 juillet, non contente de faire son propre ouvrage, elle balaya encore le grand jardin des Pensionnaires. Mais alors sa douleur devint si forte qu'elle passa la nuit entière à gémir et ne put trouver un seul instant de repos. Le lendemain, elle ne put s'habiller seule,

et pendant plusieurs jours il lui fut impossible de faire le moindre mouvement du bras ni de la main. Le lundi, à dix heures, M. Bourdel, notre docteur, constata que la douleur était rhumatismale; il ordonna donc des frictions et dit qu'il appliquerait des sangsues dans quelques jours. La pauvre Sœur qui n'avait jamais été malade, fut désolée de cette annonce, moins à cause de ses souffrances, que pour l'inaction à laquelle elle était condamnée. Tout à coup une pieuse inspiration s'empare de son cœur; elle se rend dans sa cellule, et là, prosternée devant l'image de sa sainte Patronne, lui dit ingénument: « Hé! quoi, sainte Germaine, vous qui faites tant de miracles dans notre pays, me laisserez-vous ainsi? Que deviendrai-je, si je ne puis travailler? Guérissez-moi; je porte votre nom, vous ne pouvez me refuser!... Je vous promets de vous invoquer plus que je ne l'ai fait jusqu'ici, mais, une fois encore, guérissez-moi! . . . » Elle récita plusieurs *Ave Maria*, après lesquels elle put remuer son bras!... Encouragée par ce premier succès, elle redouble ses instances, récite encore plusieurs fois la Salutation angélique, et se relève entièrement guérie!

Toute joyeuse et profondément émue, elle court annoncer à la Communauté qui sortait du réfectoire, la merveille qui vient de s'opérer. Toutes les Religieuses se rendent aussitôt au chœur, et le *Te Deum* est solennellement chanté. Une Neuvaine d'actions de grâces fut faite devant la statue de la sainte Bergère, et depuis cette époque notre laborieuse petite Sœur est au travail avec plus d'ardeur que jamais.

Encore un trait de Providence que nous aimons à constater, encore un nouveau motif de reconnaissance

envers Dieu. Dans la première semaine de février 1869, un accident, dont les suites auraient pu être très-fâcheuses, arriva à notre Communauté. Un jour, après le repas, plus de vingt personnes ayant été gravement incommodées, le médecin déclara qu'il y avait eu empoisonnement. On reconnut en effet que du vert-de-gris s'était formé dans le vase de cuivre où l'on avait préparé les mets, et une jeune Religieuse fut même si malade que nous eûmes des craintes sérieuses; mais Dieu veillait sur nous, et en quelques heures toutes les craintes étaient dissipées.

Nos classes gratuites qui à notre grand regret étaient peu fréquentées à l'époque de la dernière impression de nos Annales, deviennent chaque jour plus nombreuses et plus florissantes, ce qui est un vrai sujet de joie pour nos cœurs. Plusieurs de nos chères Sœurs ont eu l'heureuse idée de destiner certaines sommes en faveur des enfants qui fréquenteraient nos écoles. Notre Mère a trouvé le secret d'en faire double bénéfice : ces chères petites confectionnent divers vêtements, qui tout à la fois secourent leur pauvreté et leur donnent l'amour du travail. A la fin de l'année scolaire une distribution de prix, rendue aussi solennelle que possible, récompense leurs efforts, et laisse dans leurs jeunes cœurs les meilleurs souvenirs.

Nous ne résistons pas au plaisir de dire quelques mots sur la mort édifiante d'une enfant de neuf ans, qui fréquentait nos classes gratuites, il y a trois ans à peine. Notre chère petite Rosalie P. était un ange d'innocence et de douceur; aussi était-elle chérie de ses maîtresses et de ses compagnes. Dieu sanctifia encore cette âme pure par l'épreuve : dès ses premières années, sa taille commença à dévier; cette difformité,

allant toujours croissant, la fit beaucoup souffrir. Le mal ne s'arrêta pas là; une tumeur survint à la cuisse et causa à la petite malade les plus vives douleurs. Ses parents, quoique pauvres, ne reculèrent devant aucun sacrifice; mais leurs efforts, comme ceux de la science, demeurèrent sans résultat. Dieu résista aux prières et aux larmes, et la pauvre mère fit en vain plusieurs pèlerinages pour obtenir la guérison désirée.

Vers les derniers temps de sa courte existence, Rosalie ne pouvant presque plus marcher, se faisait encore porter à nos classes par sa mère, et lorsqu'elle se trouvait auprès de ses maîtresses et de ses compagnes, elle était radieuse. Une de nos Sœurs eut l'heureuse pensée de la préparer à sa première Communion, ainsi qu'au sacrifice de sa vie. Bientôt après, le corps de Rosalie n'était plus qu'une plaie; la chère enfant demanda qu'on lui fit venir un prêtre pour la confesser et lui faire faire sa première Communion; on se rendit à son pieux désir, et dès lors, le vicaire de la paroisse la visita tous les jours. « Si, tu savais, disait-elle à sa mère, combien la présence de M. l'abbé me fait de bien! Il me parle du bon Dieu et du ciel où j'irai bientôt! » Si sa mère lui offrait de faire venir quelques enfants de son âge pour la distraire un peu: « Non répondait-elle, je ne suis jamais mieux qu'avec le bon Dieu, et avec toi, ma bonne mère! » Le jour de la première Communion arriva enfin pour cette chère enfant; elle reçut le saint Viatique avec des sentiments de foi et d'amour qui attendrirent tous les assistants. Cinq fois encore, à différents intervalles, elle eut le même bonheur. Pendant tout le temps de sa maladie, elle avait cherché à adoucir la douleur de sa pauvre mère, en lui cachant une partie de ses souffrances; sa dernière pa-

role fut encore une parole de consolation et d'espérance. Oh, qu'il est doux pour des cœurs d'Ursulines de voir leur enseignement porter de tels fruits de piété, et de constater la réalisation de cette parole de Notre-Seigneur : *Mon Père, je vous rends grâce de ce que vous avez révélé ces choses aux simples et aux petits.*

Au mois de juillet 1876, une jeune fille qui ne nous avait quittées que depuis quelques mois, se trouvait invitée à un mariage auquel malgré toutes ses répugnances, elle était forcée d'assister. Venue à Montpellier quelques jours auparavant, pour une première Communion, la pieuse Thérèse A... avait reçu la sainte Eucharistie et prié avec la ferveur d'un ange. Que s'est-il passé entre Jésus et cette âme si pure? Nous l'ignorons; mais le lendemain la jeune fille s'alitait pour ne plus se relever. « Oh! que je serai heureuse, disait-elle à sa bonne mère, d'avoir une raison pour m'abstenir d'aller à cette fête! » L'Epoux des Vierges la conviait en échange aux fêtes éternelles, et l'humble église du village reçut la dépouille mortelle de notre pieuse Thérèse au jour et à l'heure fixés auparavant pour le mariage de son amie!...

Il y a quelques années, une autre jeune fille de nos élèves se trouvait dans une brillante position : elle était belle, riche, appartenait à une famille distinguée et le monde lui préparait le plus séduisant avenir. Mais M^{lle} Eugénie V... eût peut-être oublié le ciel au milieu des joies de la terre! L'heure de franchir pour jamais le seuil du Monastère allait sonner, et tout se préparait pour faire à cette enfant la plus flatteuse réception. Dieu avait d'autres desseins. Une maladie cruelle la réduisit soudainement à l'extrémité. Ses parents, ap-

pelés en toute hâte, l'entourèrent de leurs prières et de leurs soins; tout fut inutile. La jeune fille se prépara avec une piété angélique à recevoir les derniers Sacrements; elle envoya elle-même son père et son frère, un cierge à la main, au-devant de Notre-Seigneur qui venait la visiter. Quelques instants après avoir reçu le saint Viatique, son père lui offrit une boisson: « Non, mon bon père, dit-elle, laissez-moi avec mon Dieu!... » Peu après elle quittait ce misérable monde, pour aller goûter les joies ineffables de la bienheureuse éternité.

Nos chères enfants sont réparties en quatre classes comptant chacune deux cours; celles qui se préparent au brevet et celles du cours supérieur, reçoivent des leçons spéciales. Nous nous efforçons de répondre aux exigences de l'enseignement, mais plus encore de jeter dans ces jeunes âmes des semences de foi et de vertu. Les Congrégations des Enfants de Marie, des Saints-Anges et du Saint-Enfant-Jésus, sont en honneur dans notre Pensionnat, surtout la première, réservée spécialement aux plus grandes élèves, qui sont heureuses et fières de porter les livrées de Marie.

Examens trimestrels, bulletins, réunions hebdomadaires sont autant de moyens d'émulation. Plaise à Dieu que ce beau nom d'Ursuline soit au ciel notre couronne, après avoir été sur la terre le stimulant de notre apostolat!

Jusqu'à 1857 le nombre de nos Professes avait été de 54 à 56; à cette époque la Communauté perdit un grand nombre de sujets jeunes encore, et les vocations manquèrent; mais depuis trois ans notre Noviciat s'est repeuplé, grâce au bon saint Joseph et à l'appui bienveillant de la Révérende Mère Supérieure des Ursulines de Pau, à laquelle nous sommes heureuses d'offrir ici

notre affectueuse reconnaissance. Notre Communauté se compose aujourd'hui de 40 membres.

Notre bonne et vénérée Doyenne, la Mère Saint-Augustin, est la dernière des trois postulantes qui prirent l'habit le jour du rétablissement de la clôture en 1818. A différentes reprises, elle a rempli pendant dix-huit ans la charge de Supérieure, et pendant vingt-quatre, celle d'Assistante et de Maîtresse des Novices. Partout elle a montré le zèle de la véritable Ursuline, et sa bonté lui a gagné tous les cœurs. Malgré ses quatre-vingt-cinq ans, notre Mère Saint-Augustin jouit de ses facultés intellectuelles, mais ses jambes lui refusent presque tout service. Elle est pour chacune de nous une règle vivante ; oh ! comme elle a compris cette parole du divin Maître : *Mon joug est doux et mon fardeau léger !* « Il fait bon, mon Dieu, à votre service, s'écriait-elle avec allégresse, le jour de ses Noces d'or : cinquante ans encore si vous le voulez, Seigneur, je ne me lasserai pas ! » Et cependant elle pleure de joie à la seule pensée du paradis ! Souvent nous l'entendons chanter, sinon avec harmonie, du moins avec ferveur, quelque pieux cantique ; et malgré sa surdité elle est d'une gaieté et d'une amabilité charmantes.

Une jeune fille des environs de Pau, Louise S... que nous avait adressée la Révérende Mère Supérieure des Ursulines de cette ville, avait été reçue parmi nous, en qualité de postulante tourière. L'air de Montpellier semblait peu favorable à sa santé. Le 16 septembre 1876, elle se trouve plus souffrante ; vers huit heures du soir, une Sœur converse qui était auprès d'elle s'aperçoit que la malade est prise de suffocations et devient très-rouge. On s'empresse au-

tour d'elle, et malgré les soins qui lui sont prodigués, le mal, s'aggrave ; son corps est glacé, les mains sont fermées avec une telle force qu'on ne peut les ouvrir, le visage s'empourpre de plus en plus ; enfin, elle fait entendre un cri, semblable au râle de deux personnes. On court en toute hâte appeler un médecin, la tourrière cherche en vain, et cependant le danger devenait de plus en plus imminent. Dieu voulait que nous n'eussions d'autre secours que la prière. La tourrière, envoyée une seconde fois à la recherche du docteur, ne rentrait qu'à minuit, et, chose étrange à Montpellier, ses recherches avaient encore été infructueuses. M. l'Aumônier administra les derniers sacrements à notre pauvre Louise, mais l'état violent où elle se trouvait ne permit pas de lui donner le saint Viatique.

Le mal empirait toujours ; nous étions toutes dans une émotion difficile à décrire. Vers onze heures et demie Louise était au plus mal, et on n'attendait que son dernier soupir. Nous ne cessions cependant d'invoquer N. - D. de Lourdes ; mais le secours tardant à venir, la pensée de notre bonne Mère Marie de l'Incarnation se présente à nous comme un dernier rayon d'espérance. Notre Mère Supérieure fait un vœu en son honneur ; nous donnons à baiser à la pauvre agonisante la relique de notre vénérable Mère ; on prie, on redouble d'instances... Dix minutes s'étaient à peine écoulées, que le râle cessait entièrement. Le médecin arrive, interroge la malade ; celle-ci répond distinctement, et paraît étonnée de se voir l'objet de tant de sollicitudes ; elle ignorait tout ce qui venait de se passer, et ne se souvenait que bien vaguement de la visite de M. l'Aumônier. De l'avis des médecins l'état était encore grave, il lui fallait trois mois pour

se rétablir, et encore devait-elle suivre un traitement. Mais la bonne Mère Marie de l'Incarnation continua son œuvre ; le lendemain Louise se levait, et deux jours après, complètement guérie, elle partait à cinq heures du matin pour aider à vendanger une petite vigne du Monastère.

Voilà le fait dont un grand nombre de Religieuses ont été témoin ; malheureusement, nous ne pouvons le faire constater, puisqu'aucun médecin ne se trouva présent au plus fort de la crise.

Pendant ces vingt dernières années, vingt-huit de nos Sœurs ont été ravies à notre affection. Parmi ces Sœurs si chères, beaucoup étaient jeunes encore, et paraissaient réservées à un long avenir. Nous ne citerons que quelques noms.

LA SŒUR MARIE DE GONZAGUE, dans le monde M^{lle} LOUISE MAURY, fit pendant de trop courtes années l'édification de notre Communauté. Confiée à nos soins par ses vertueux parents, la pieuse enfant manifesta bientôt le désir de se donner à Dieu. A peine âgée de vingt ans, M^{lle} Louise vint rejoindre dans notre Monastère sa sœur, notre bonne Mère Saint-Bernard, qui l'avait tenue sur les fonts baptismaux, avait été sa maîtresse au Pensionnat, et devenait enfin sa Supérieure. Elle reçut le saint habit, avec une admirable ferveur des mains de cette sœur bien-aimée. Mais Dieu qui voulait lui faire savourer à longs traits son calice d'amertume, permit que sa santé, d'ailleurs très-délicate, dépérit si visiblement que l'air natal fut jugé indispensable. Elle repartit donc dans le monde, laissant son cœur au clief Monastère où elle espérait bientôt revenir. La séparation devait se prolonger pendant de longues années, qui furent pour elle une suite de dures épreuves ; elle dut fermer les yeux à un père et à une mère vénérés. Rentrée dans l'arche sainte, la Sœur Marie de Gonzague y fit profession, et trois ans après, elle se trouvait mûre pour le ciel.

La Mère MARIE DE JÉSUS DE TARTERON fut enlevée presque subitement à l'affection de ses filles qui étaient si heureuses sous sa maternelle conduite. Cette digne Religieuse, d'une famille alliée à celle de saint François de Sales, avait toute la douceur du saint Evêque de Genève. Elle s'est dévouée pendant plus de quarante-six ans dans les différentes charges de Supérieure, d'Assistante, de Maîtresse des Novices et de Dépositaire : dans ces divers emplois, elle a toujours montré la bonté de son cœur et une charité à toute épreuve. Sous son gouvernement, notre Maison, d'abord si petite, s'est considérablement agrandie, et elle est aujourd'hui vaste et belle. Notre bonne Mère Marie de Jésus, qui venait d'être élue Supérieure pour la troisième fois, voulut, en 1873, terminer son œuvre par la réparation de notre chapelle extérieure; elle ne devait pas voir achevée une entreprise si chère à son cœur. Après avoir fait dresser les plans et donné toutes choses, elle s'alita par suite de douleurs rhumatismales. Le 31 août 1873 avait été une journée fort calme pour notre bonne Mère, mais pleine de douleur pour nous, car nous lui avions caché la mort de notre chère Sœur Sainte-Cécile, décédée le matin même après trois jours seulement de maladie. Mais vers six heures du soir, ce cri douloureux retentit : « Notre Mère se meurt! Notre Mère se meurt! » Le rhumatisme s'était porté au cœur, et cinq minutes avaient suffi pour nous ravir la meilleure des Mères. Que de regrets, de prières et de larmes furent versées sur sa tombe!

La Mère SAINT-BERNARD MAURY était entrée dans notre Monastère à l'âge de 17 ans; elle n'a cessé d'édifier notre Communauté par son esprit intérieur, sa profonde humilité, sa charité ardente, son exactitude minutieuse aux plus petits points de la Règle. Nous croyons pouvoir assurer qu'elle ne commit jamais de faute volontaire, et que son âme généreuse ne recula devant aucun sacrifice. Pendant douze ans, elle a rempli la charge de Supérieure : elle semblait se multiplier, sans rien perdre cependant de son calme parfait, fruit de l'union divine. Nommée plus tard Assistante et Maîtresse des Novices, elle se montra un modèle de dévouement. Longtemps aussi elle fut employée avec succès auprès des

pensionnaires qui la vénéraient comme une sainte. Pour achever la couronne de notre vénérée Mère, l'Époux divin lui fit boire à longs traits l'amer calice des peines intérieures. Celle qui jusque-là l'avait servi avec tant d'allégresse, ne connut plus que ses rigueurs. La fin de sa vie surtout fut un vrai martyre; les souffrances de l'âme ruinèrent sa santé, et elle fut à Dieu un holocauste agréable. Notre bonne Mère Saint-Bernard mourut âgée de soixante-dix ans.

La vénérable doyenne de nos Sœurs converses, la Sœur **SAINTE-MADELEINE FLAVARD**, décédée le 19 février 1876, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, était entrée au Monastère dès l'âge de seize ans. Elle servit le Seigneur dans toute l'allégresse de son âme pendant le cours de sa longue existence. Celle dont Jésus-Christ était toute la joie, celle qui, par amour pour l'humilité du Maître, avait embrassé par choix la condition de Sœur converse, malgré les oppositions de sa famille, ne connut jamais les épreuves de la vie intérieure. Elle quitta la terre pour le ciel, chargée d'années et de mérites.

Depuis 1824 jusqu'en 1871, nous avons eu la consolation de garder près de nous les restes vénérés de nos bien chères Sœurs; par suite de l'agrandissement de la ville, et aussi peut-être par des motifs que la charité nous oblige à taire, l'autorisation nous en fut retirée, et notre cimetière qui renfermait déjà la dépouille mortelle de cinquante-deux de nos Sœurs, n'est plus aujourd'hui pour nous qu'un reliquaire de famille, où nous n'avons pas l'espoir de reposer un jour. Déjà huit cercueils ont dû franchir l'enceinte bénie du Cloître. Nous n'entreprendrons pas de dire ce que cette séparation a de pénible et de douloureux pour nos cœurs.

Nous avons eu la consolation de recevoir les visites de quelques Prélats de passage dans notre ville.

Quel bonheur nous apporta, au mois de janvier 1863, celle de Monseigneur Dubuis, Evêque de Galveston (Texas) ! Quel zèle apostolique ! quelle touchante simplicité ! Il arriva seul de Lyon à Montpellier, portant lui-même son rochet sous le bras. Ses paroles, pleines de l'esprit de Dieu, émurent vivement nos âmes. Ce saint évêque aurait bien désiré emmener quelques sujets de notre Communauté dans son vaste diocèse ; mais notre petit nombre ne nous permit pas, à notre grand regret, de répondre à ses désirs.

Deux mois plus tard, Monseigneur Pavie, évêque d'Alger, venait en France faire un appel à la charité des fidèles pour la construction d'une église en l'honneur de la sainte Vierge ; désirant mettre sous sa particulière protection sa ville épiscopale et tout son diocèse. Nous fûmes heureuses de lui faire notre offrande, de recevoir la bénédiction d'un si digne Pontife, et d'entendre le récit de ses laborieux travaux sur cette terre d'Afrique, abritée par le drapeau français.

Monseigneur de Ségur, en nous honorant de sa visite ; voulut bien nous faire connaître l'œuvre de saint François-de-Sales, à laquelle la Communauté et le Pensionnat furent heureux de s'associer.

En 1865, c'était encore Monseigneur Ramadié, évêque de Perpignan et ancien ami du Monastère. Dans une allocution chaleureuse, il commenta pour nous ces paroles de l'Évangile : « *Courage, bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en de petites choses, je vous établirai sur de plus grandes.* »

Le 25 mai 1867, Monseigneur Taixel, Evêque d'Urgel (Espagne), se rendant à Rome à l'occasion du 18^e centenaire de la mort du Prince des apôtres, voulut bien aussi visiter le Cloître de Sainte-Ursule. » Priez beau-

coup pour le Vicaire de Jésus-Christ, nous dit-il; priez pour l'Eglise, pour la France, votre malheureuse patrie dont les crimes crient vengeance. Oh! que de maux la menacent! » Hélas! l'avenir n'a que trop vérifié ces prévisions sinistres. Chassé lui-même de sa ville épiscopale, ce saint Prélat habite depuis plusieurs mois le Grand-Séminaire de Montpellier. Il a enduré la prison, l'exil, et appelle de tous ses vœux le jour où il lui sera donné de revoir son troupeau. Il nous a raconté tous les maux qu'il a soufferts, et nos prières s'unissent aux siennes pour la paix et la prospérité de la catholique Espagne.

Nous eûmes, à la même époque, la consolation de voir don Pedro de Villaumbrosia, chanoine de Saragosse, dont le nom est connu de tout notre saint Ordre. Dès 1863, nous avons eu l'honneur de correspondre avec lui; nous lui avons envoyé notre petite part de documents pour l'histoire de l'Ordre, qu'il rédigeait pour les Ursulines d'Espagne. Il nous fit part de son projet d'aller prier à Brescia sur le tombeau de notre Mère sainte Angèle, à son retour de Rome, et promit d'y porter notre souvenir particulier.

Au mois d'octobre 1874, le jour de sainte Ursule, Monseigneur Plantier, l'illustre évêque de Nîmes, se trouvait au milieu de nous; mais il semblait nous faire ses derniers adieux, car bientôt après, il quittait cette terre d'exil pour recevoir au ciel la récompense due à ses nombreux travaux et à ses héroïques vertus. C'était une perte immense pour l'épiscopat français. Avant de mourir, Monseigneur Plantier avait légué au diocèse de Montpellier le plus cher de ses fils, Monseigneur de Cabrières; notre saint Evêque, digne héritier de ses talents et de ses vertus, pasteur infatigable et zélé,

père bienveillant et bon, veut bien présider à nos fêtes de famille. Tous les ans sa Grandeur vient distribuer le Pain des anges à nos premières communicantes, et leur donner le sacrement de Confirmation.

Une cérémonie bien touchante ramenait encore ce bon Père au milieu de nous, le 16 août 1876; c'était une double profession. Un intérêt tout particulier s'attachait à l'une des deux heureuses professes, anglaise de nation, et nouvellement convertie à la religion catholique. Monseigneur fit lui-même le sermon de la cérémonie, et son ardente parole nous exhorta aux sacrifices, pour racheter les iniquités du monde.

Enfin quelques mois auparavant, Monseigneur Mermillod, l'illustre confesseur de la foi, le digne successeur de saint François de Sales, chassé de son diocèse par les révolutionnaires, était venu célébrer au milieu de nous le saint sacrifice de la Messe; il nous fit entendre des accents d'une suavité céleste qui pénétrèrent nos âmes et celles de nos élèves; aussi quand il nous quitta, nous répétions toutes à l'envi : C'est un saint!

Il y a neuf ans, au mois de septembre 1867, le Révérend Père Blaise Verry, de l'ordre des Trinitaires et Missionnaire apostolique, consacré depuis plusieurs années à l'OEuvre si intéressante du rachat des petites négresses, nous confia une de ces jeunes enfants, Marie-Ursule, âgée d'environ onze ou douze ans. Cette pauvre petite avait été ravie à ses parents et fort maltraitée par les Turcs. Combien s'estima-t-elle heureuse d'être achetée par le bon Religieux, qu'elle aima dès lors comme un père! Il la plaça d'abord chez les Sœurs de Sainte-Claire au Caire, où elle reçut avec le saint baptême les premiers éléments d'une éducation

chrétienne. Elle séjourna ensuite quelque temps dans un autre Monastère en Italie, et devint enfin notre fille adoptive.

Marie-Ursule n'ayant pas encore fait sa première Communion, nous nous hâtâmes de l'y préparer, car elle désirait vivement cette grâce ; « Moi, recevoir le petit Jésus, puis mourir ! » disait-elle, souvent. Mais avant d'arriver au bonheur céleste, la pauvre enfant devait encore longtemps souffrir. Les mauvais traitements dont elle avait été l'objet, lui occasionnèrent une tumeur au genou ; sa poitrine fort délicate faisait aussi pressentir une maladie, qui est presque toujours mortelle. En 1873, d'après l'avis du docteur, nous l'envoyâmes prendre les bains de mer, sa santé s'améliora. Mais la liaison qu'elle contracta avec certaines jeunes filles faillit lui devenir funeste ; heureusement le mal dura peu. De retour au couvent, Marie-Ursule ne tarda pas à redevenir aussi pieuse qu'elle l'était avant sa sortie.

Dans le courant de 1874, la maladie augmenta si rapidement que nous pûmes pressentir sa fin prochaine. En effet, le 5 avril 1876, après avoir reçu les derniers Sacrements et nous avoir édifiées par sa piété et sa patience, elle s'endormit dans le Seigneur. Puisse cette chère enfant être au ciel une protectrice pour ses mères adoptives !

En 1863, nous avons eu le bonheur d'être agrégées à l'Archiconfrérie de notre Mère sainte Angèle, qui nous assure tant de biens spirituels. Vers la même époque, nous fûmes affiliées à l'ordre des Trappistines, par la Révérende Mère Hildegarde, Supérieure de la Trappe de Blagnac (Haute-Garonne), où une de nos anciennes élèves venait d'entrer. Quelques an-

nées plus tard, cette digne Supérieure, ayant reçu du Révérend Père général de la Trappe et de Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, l'ordre de sortir de sa chère solitude, pour procurer des secours pécuniers à sa Communauté, elle vint nous demander une hospitalité que nous fûmes heureuses de lui donner. Pendant les dix jours que nous la possédâmes, la Révérende Mère Hildegarde nous édifia extrêmement par sa haute piété, sa modestie, son égalité d'âme au milieu des peines et des sollicitudes de sa position actuelle. Elle était accompagnée d'une jeune Novice, en habit séculier, qui se montra la digne fille d'une si sainte Mère. Du fond de notre couvent bien-aimé, nous envoyons les saluts les plus fraternels à la Trappe de Blagnac.

Depuis un grand nombre d'années, notre Communauté fait partie de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires. En 1865 nous avons adopté la Communion réparatrice : le jeudi, la sainte Communion est offerte pour le triomphe de l'Eglise et la conversion des pécheurs. L'Apostolat de la prière, le Rosaire vivant, la Garde d'Honneur, la Confrérie de l'Action de Grâces, celle de la bonne mort, et enfin une autre dévotion bien chère à nos cœurs, celle du Cordon de saint François d'Assise, sont venues successivement renouveler notre piété, et nous enrichir d'immenses faveurs spirituelles. Nous n'avons plus que ce vœu à former : Seigneur, que la fidélité des Ursulines de Montpellier soit à la hauteur de vos miséricordes !





MONASTÈRE DE MONTPEZAT.

Congrégation de Toulouse.



ORSQUE parurent les dernières Annales, en 1857, la Communauté de Montpezat venait d'entrer dans une ère nouvelle : elle jouissait enfin de l'entière possession de son antique

demeure. La mairie, la justice de paix, les prisons, l'école, la gendarmerie, qui s'y étaient installées depuis 1793, venaient d'en sortir, la laissant à ses propriétaires légitimes. Quelle joie pour les Ursulines de retrouver cet asile de leurs premières Mères si longtemps envié, si péniblement attendu, si chèrement conquis ! Avec quelle allégresse, elles parcoururent ces corridors, ces cloîtres bien-aimés ! Désormais nul bruit étranger et profane ne devait troubler leur solitude bénie. Le Monastère n'était plus *la caverne des voleurs*, il était redevenu *la maison de prière*.

Mais cet heureux résultat n'avait été atteint qu'au prix de grands sacrifices. La Communauté dut payer une assez forte somme, et toutes ses épargnes furent absorbées. De plus, la partie de la maison rachetée était dans un état lamentable, et les ressources étaient mo-

diques. C'était la pauvreté, mais la pauvreté n'est-elle pas la perle des communautés religieuses? On l'embrassa, on la chérit, on la pratiqua de tout cœur, et la bénédiction du ciel descendit abondante. Tout le temps que dura la gêne, la Communauté présenta un spectacle admirable : c'était à qui des Religieuses travaillerait le plus, à qui se priverait davantage; chacune s'industriait pour venir en aide à la détresse commune. Il faut avoir passé par des épreuves de ce genre pour comprendre combien la sainte pauvreté stimule et affermit la vertu dans les Monastères; ses rigueurs sont le sel qui les conserve et les empêche de se corrompre. Heureuses les Communautés pauvres qui portent leur fardeau avec allégresse et esprit de foi! heureuses aussi les Communautés plus aisées qui n'ont pas mis en oubli la Pauvreté, leur mère, et qui donnent à la charité en proportion de leur abondance!

Ce vif désir d'alléger les charges pécuniaires, était soutenu par les conseils et les exemples de la bonne Mère Euphrasie, disciple et héritière de la Mère Agathe, de sainte mémoire. Couée d'une grande activité naturelle, elle se multipliait pour faire face à tout : la première à l'ouvrage, et la dernière au repos, elle entraînait toutes ses filles, encourageant la générosité, stimulant la faiblesse. Par ses soins, l'ordre et l'économie devinrent la règle de tous les emplois. Peu à peu, les épargnes couvrirent les dettes, acquittèrent les créanciers, et permirent même les réparations les plus urgentes.

Les cellules très-incommodes furent assainies; les croisées agrandies permirent de respirer abondamment l'air si pur du plateau de Montpezat, et, à mesure que les ressources augmentèrent, les classes et les

parloirs virent disparaître les ravages apportés par le temps et par les révolutions. Les cloîtres et les dortoirs, la salle de Communauté et du Noviciat dont le dénuement serrait le cœur, tout en demeurant humbles et modestes, reprirent l'aspect de riante propreté qu'ils avaient eu jadis. Tous ces travaux s'accomplirent lentement ; mais la Providence qui avait commencé cette œuvre la continua miséricordieusement.

Le Dieu de l'Eucharistie ne fut pas oublié. Jamais à Montpezat les Epouses de Jésus n'auraient consenti à profiter d'une amélioration quelconque, si elle n'avait été largement partagée par Celui qui est leur Roi et leur Maître bien-aimé. Elles prirent donc un soin particulier d'embellir sa demeure : des tentures, des broderies, des fleurs, des ornements de toute espèce, furent achetés ou confectionnés. La Mère Euphrasie Size fit remplacer la magnifique chaire de marbre et d'or, présent de la noble famille de Boissy, que les révolutionnaires avaient enlevée. Un peu plus tard, pendant le triennat, brusquement interrompu par la mort de la Mère du Sauveur, les murs et la voûte de la chapelle furent décorés de peintures dans un style simple et de bon goût.

Il était vraiment beau le cher petit sanctuaire avec sa fraîche parure d'or et d'azur. Il fut plus ravissant encore lorsque le vieil autel eut été remplacé par un autel de marbre. Bientôt, un autre en marbre blanc orna la chapelle de la Vierge Immaculée, et une gracieuse statue de Marie fut placée sur son tabernacle.

Le chœur des Religieuses se trouve au côté droit de l'autel ; là, dans ce doux sanctuaire, elles viennent épancher leurs âmes aux pieds de leur divin Epoux, là, elles font monter jusqu'à son cœur leurs prières ar-

denes, et en particulier celle du saint Office. Depuis 1863, le petit oratoire a été transformé et embelli : un plafond, des stalles, un beau parquet, de jolies statuettes, et surtout la radieuse Image de Notre-Dame de Lourdes donnée tout récemment par un bienfaiteur inconnu, en ont fait une délicieuse chapelle, où le regard est charmé, et où le cœur est ému.

Tous les ans, l'Hôte du tabernacle recevait de ses Epouses un nouveau don, fruit de leur abnégation et de leur ingénieux amour. Mais il faut le dire hautement, c'est la charité surtout qui a orné le temple de Jésus-Christ à Sainte-Ursule de Montpezat. C'est avec les dons généreux des bienfaiteurs et des bienfaitrices que la chapelle du Monastère s'enrichit des statues du Sacré-Cœur et de saint Joseph, d'un tableau de sainte Angèle, d'un beau Chemin de Croix, d'un pavé de marbre, de magnifiques chandeliers d'autel en cuivre doré, ainsi que d'une précieuse collection de candélabres. Ces offrandes multipliées attestent les vives sympathies qui entouraient la Communauté. Il serait bien doux assurément de mentionner dans ces pages les noms de tous ceux qui se sont montrés nos vrais amis ; qu'ils soient assurés du moins que leur souvenir est gravé profondément dans nos cœurs. Un livre d'honneur conserve leur mémoire pour la transmettre aux générations qui se succéderont au Monastère. Tant qu'il existera, on redira le dévouement de M. le docteur Xavier Depeyre et la libéralité de M^{me} Depeyre, la providence de tout le pays et la mère des malheureux ; on racontera les services éminents rendus par les familles les plus notables de la ville et des environs. Mais parmi les amis les plus fidèles, il convient de citer M. l'abbé Blattes, prêtre véné-

nable qui, sous une rude écorce, cachait un cœur profondément bon et dévoué. Dans les longs et fréquents séjours qu'il faisait à Montpezat auprès de son oncle, M. Cubaynes, alors curé de la paroisse, il avait connu les Religieuses de Sainte-Ursule, constaté le bien qu'elles faisaient, et son cœur s'était attaché à ce Monastère où l'on aimait comme lui Dieu et les âmes. Bien souvent, sans doute, agenouillé dans la petite chapelle, à l'heure où les vierges du Seigneur psalmodiaient pieusement le saint Office, il s'était pris à formuler le souhait de saint Pierre au Thabor : « Ici, mon Dieu, il fait bon vous servir, il fait bon vous aimer; il fera bon d'y mourir! » Dieu entendit ce vœu, mais il en différa longtemps la réalisation. M. l'abbé Blattes devait avoir sa part de vie militante et active. Après avoir exercé le saint ministère comme vicaire à Montpezat, puis comme curé dans deux paroisses, ce bon prêtre eut la joie de retourner près de sa chère Communauté de Sainte-Ursule. Avec la permission de ses supérieurs, il s'établit dans une petite maison voisine, et il passa le reste de ses jours comme les solitaires de la Thébaïde, partageant son temps entre le travail manuel et la prière. Il avait pour la sainte Vierge une véritable tendresse, et ses sentiments revêtaient un caractère de simplicité naïve qui ravissait. Un jour, il venait de placer autour de la Madone une nouvelle décoration, œuvre de son imagination et de ses mains; ravi d'admiration, il se met à genoux, et regardant la gracieuse Image, il redit avec transport dans le patois du pays : « Oh ! ma Mère, que vous êtes belle ! Oh ! que je suis heureux ! Oh ! que vous êtes belle !... » A sa mort, survenue inopinément, cet excellent prêtre laissa aux Ursulines, entre autres dons, la maison qu'il oc-

cupait : elle est aujourd'hui la demeure de l'Aumônier.

Si les travaux de restauration matérielle dont nous avons parlé exigèrent beaucoup de temps et de sollicitude, que dire de la réédification spirituelle? Usages, traditions, observances régulières, tout avait été emporté par la tourmente révolutionnaire. Quand se levèrent des jours meilleurs, l'état des esprits et des choses ne permettait pas de reprendre le même genre de vie commune. Effrayées par la crainte des événements, entravées par les mauvaises dispositions du pouvoir, nos Mères durent attendre longtemps avant de jouir d'une paix et d'une liberté entières. Une grande âme, la Mère Sainte-Agathe, dont il a été question dans nos précédentes Annales, fut chargée de rétablir la clôture et de faire revêtir l'habit tel qu'on le portait autrefois. Grâce à elle, la Communauté reprit sa forme monastique, sainte Angèle et saint Augustin purent reconnaître leurs filles; l'antique discipline, remise en vigueur, renoua la chaîne interrompue des traditions du passé.

Cependant, à l'époque où s'arrêtait le récit de la dernière annaliste, il restait encore quelques points de clôture à rétablir. Dieu les rendit à la Communauté par l'entremise du vénérable M. Vinel. Ce saint prêtre, plein de zèle, de science et de sagesse, ne dirigea que bien peu de temps le Monastère à titre de Supérieur; mais son trop court passage a laissé des traces ineffaçables. Non content de distribuer largement aux âmes les conseils de son expérience, il voulut descendre à tous les détails, et les mettre en harmonie avec les prescriptions des saintes Règles. Après lui, l'évêque bien-aimé du diocèse, Mgr Legain, qui était Supérieur avant son élévation à l'épiscopat, et qui daigne

MONASTÈRE

encore conserver ce titre, ferma enfin la porte aux derniers empiétements du dehors.

La restauration du Monastère de Montpezat s'ouvrit par une ère de ferveur et de régularité extraordinaires. Nos vénérables Mères, enrichies de vertus et d'expérience, offraient aux regards des Anges le plus ravissant des spectacles. Chacune de ces âmes généreuses, abandonnée à la direction de l'Esprit-Saint, atteignit rapidement les plus hauts sommets de la perfection. Il faudrait écrire des volumes, si on voulait rappeler tous les actes édifiants, et parfois véritablement sublimes, que leur a inspirés leur foi et leur amour du sacrifice. Un jour peut-être, une plume fraternelle les racontera pour la gloire et l'édification de l'Ordre.

Oui, nous aimons à le redire, les saintes Religieuses ont été nombreuses sous l'humble toit des Ursulines de Montpezat. A leur tête brilla la vénérable Mère Sainte-Agathe, restauratrice du Monastère.

Qu'il soit permis à la piété filiale de consacrer quelques pages à sa mémoire !



LA MÈRE SAINTE-AGATHE MALESPINE.



QUAND on jette un regard sur les annales d'un peuple ou d'un royaume, on voit surgir de loin en loin dans son histoire une grande figure, un noble et puissant caractère, s'élevant au-dessus de tous ceux qui l'entourent. Lorsque paraissent ces chefs-d'œuvre de la puissance divine, ils excitent d'ordinaire l'admiration des hommes; ou, s'ils sont inconnus un instant, leur passage n'en laisse pas moins ici-bas des traces lumineuses et profondes. Telles furent les grandes âmes des saints,

des martyrs, des héros. Telle a été la vénérable Mère AGATHE pour la Communauté de Montpezat. Elle apparaît au milieu de ses Sœurs, pourtant si pieuses et si pures, comme la gerbe de Joseph au milieu de celles de ses frères, ou comme sainte Ursule entourée de ses onze mille compagnes. Sa vie est une longue suite d'œuvres saintes : elle a régénéré, transformé sa famille religieuse, et, après plus de trente ans, son souvenir y est encore un stimulant à la ferveur.

Notre sainte Mère naquit à Monflanquin, canton du département de Lot-et-Garonne, en 1783, alors que s'annonçait l'orage révolutionnaire, alors que se préparaient pour les Ursulines de Montpezat les malheurs qu'elle devait réparer plus tard. Ainsi à côté du mal la divine Miséricorde place toujours le remède : un pauvre petit monastère va tomber en ruines, et déjà Dieu suscite l'instrument qui doit relever. La pieuse Mère Sainte-Agathe dut le jour à des parents profondément vertueux. Son père était un de ces hommes de foi et de piété robuste comme il en existait autrefois dans nos provinces maintenant, hélas ! si gangrenées. Il aimait à nourrir son âme des saintes joies de la piété, et on le voyait tous les huit jours s'approcher de la sainte Table ; cette assiduité était bien remarquable dans un temps où le jansénisme éloignait tant de chrétiens du Sacrement d'amour. Il eut treize enfants, et notre Mère, qui fut la dernière, reçut le nom de Thérèse. Dieu avait ses desseins : il prédestinait cette enfant à marcher sur les traces glorieuses de la Vierge d'Avila.

Après quelques années passées à la maison paternelle, Son éducation. Thérèse fut mise en pension à Montauban avec deux de ses sœurs, chez les Dames de Saint-Maur, vulgairement appelées Dames noires. Ces Religieuses jouissaient alors dans le pays d'une grande et légitime réputation ; les meilleures familles s'empressaient de leur confier l'éducation de leurs enfants. Auprès d'elles, la jeune Thérèse puisa cette instruction solide, ce tact exquis, ces formes douces et polies, et surtout cette piété tendre et profonde qui devait la distinguer plus tard. Dans cette Maison sainte, Dieu parla à son cœur : il lui fit comprendre le bonheur qu'il réserve à ceux qui l'aiment sans partage ; sous l'action de la grâce, elle sentit s'éveiller

en son âme la soif de l'immolation et de la sainte-obéissance. Quand ses études furent terminées, elle revint au foyer domestique, mais ce fut pour se jeter aux genoux de ses parents et leur demander l'autorisation de se consacrer à Dieu. La pieuse enfant comptait sur la foi bien connue de son père pour remporter une facile victoire; sa confiance fut trompée. En même temps qu'elle, ses deux autres sœurs sollicitaient la même grâce. Le cœur du père ne put accepter ce triple sacrifice; il voulut par une longue épreuve s'assurer des desseins de Dieu sur ses enfants.

Vie exemplaire
dans
le monde.

Une des demoiselles Malespine alla prématurément faire au ciel *profession éternelle*. Les deux autres, soumises à la Providence, restèrent à Monflanquin, toujours résolues à quitter le monde. Retirées dans la partie la plus solitaire de leur maison, elles y dressèrent un oratoire et s'y livrèrent avec la plus grande ferveur aux exercices de la vie religieuse. Ces pieuses jeunes filles répandaient autour d'elles la bonne odeur de Jésus-Christ. Quand elles passaient, modestes dans les rues de la ville, chacun les saluait avec déférence; les mères les montraient à leurs filles comme des modèles, et quand elles priaient à l'église dans un recueillement profond, les fidèles les contemplaient avec édification. Leur piété avait un caractère apostolique : elles s'attachaient avec ardeur à toutes les œuvres de zèle et de charité. Quand une âme était en péril, quand une misère leur était connue, quand un malade était abandonné, elles étaient toujours prêtes à prodiguer les secours. Rien ne pouvait arrêter leur dévouement, et parfois il s'éleva jusqu'à l'héroïsme. En voici un exemple remarquable :

Trait
de charité
héroïque.

Il y avait à Monflanquin une de ces pauvres créatures qui, après avoir quitté leur Dieu, roulent d'abîmes en abîmes jusqu'à la plus profonde ignominie. Méprisée de tous à cause de ses désordres, elle était devenue le rebut de la population. Une cruelle maladie la dévorait, et cependant personne ne lui donnait un peu de pitié, tant était grande l'horreur qu'elle avait inspirée. Cette malheureuse blasphémait contre Dieu et les hommes, et son cœur ulcéré était en proie au désespoir. Thérèse et ses sœurs apprennent son triste état, et, foulant aux pieds les raisonnements de la sagesse

humaine, elles prennent la plus généreuse des résolutions. Encouragées par le pasteur de la paroisse, fortifiées par le Sacrement qui fait germer les vierges, portant sur leur cœur la médaille et le scapulaire de Marie, elles pénètrent jusqu'à la malade, s'assoient à son chevet, et lui rendent tous les services avec une douceur et une bonté dignes des anges de Dieu. A mesure qu'elles redoublaient de soins, une émotion inconçue envahissait le cœur de cette infortunée; leur parole affectueuse réveilla en elle des sentiments qu'on aurait cru éteints, et quelques jours après elle demanda, en fondant en larmes, le secours d'un prêtre. Elle fit une confession publique des scandales de sa vie et mourut bientôt dans les plus beaux sentiments de repentir et de pénitence.

Il semble que l'exemple des demoiselles Malespine, et la conversion éclatante de la pécheresse, devaient ramener autour de sa dépouille mortelle quelques personnes bienveillantes; il n'en fut rien. Nul ne songea à s'occuper des funérailles. Que firent ces héroïques jeunes filles?... Elles lui rendirent, de leurs propres mains, les derniers et plus humiliants services. Ce ne fut pas tout : quand la cloche appela les fidèles à suivre le convoi, pas un ami, pas un mercenaire ne se présenta pour porter cette malheureuse femme à sa dernière demeure. Dans un élan de charité sublime, oubliant leur rang distingué, leur éducation et leur fortune, Thérèse et ses sœurs se chargent du cercueil et, sous le poids de ce lourd fardeau, traversent les rues de la ville, et le portent jusqu'à l'église et jusqu'au cimetière.

Dieu semblait n'avoir attendu que cet acte d'héroïque charité pour exaucer les désirs de ses fidèles servantes. Ravi plus que tout autre des admirables vertus pratiquées par ses filles, M. Malespine se livrait à l'espoir de les garder auprès de lui. Il continuait à résister à leurs sollicitations pressantes, lorsqu'un jour on vient lui annoncer que la petite Thébaidé est solitaire : les deux Anges s'étaient envolés. Sur la table de leur appartement, les demoiselles Malespine laissaient une lettre annonçant à leur père chéri qu'elles s'arrachaient de ses bras pour obéir à la volonté divine. Elles étaient à Montauban dans deux Communautés différentes : Thérèse à Sainte-Ursule, et sa sœur au Carmel. Ce père désolé prend

Entrée
chez
les Ursulines
de
Montauban.

une chaise de poste et vole à Montauban. Les deux Communautés vivaient alors provisoirement sous le même toit. Il presse tour à tour ses filles de céder aux réclamations de sa douleur; mais celles-ci, sans oublier le respect et l'affection qu'elles doivent à l'autorité paternelle, restent inflexibles dans leur résolution. Le père chrétien est désarmé par tant de courage, et les deux sœurs vont servir le même Dieu, l'une sous la bannière de sainte Ursule, l'autre sur les hauteurs du Carmel. Jésus-Christ, en exigeant cette dernière séparation, révélait à ces âmes généreuses la haute perfection où elles devaient monter. Que va donc apprendre dans le cloître M^{lle} Thérèse déjà si avancée dans la science des saints? Quelle épreuve pourra l'étonner ou la trouver hésitante? *L'Esprit-Saint s'était depuis longtemps emparé de cette âme,* et sur les débris de la nature vaincue, la grâce avait établi son empire; aussi, au témoignage de ses compagnes, la postulante parut dès le premier jour religieuse consommée: le petit noviciat de Monflanquin avait porté ses fruits. Habitée à vivre d'immolation, Thérèse se sentit comme dans son élément. Sa régularité, sa ferveur étaient parfaites; elle volait au-devant des occasions les plus pénibles. Bientôt les suffrages de la Communauté l'admirent à la vêtue, et elle échangea son nom de Thérèse contre celui d'Agathe. *Thérèse, Agathe,* ces deux noms résument toutes ses vertus, toute sa vie: *Thérèse* par l'amour, *Agathe* par la foi et la générosité, telle fut la vénérée Mère dont nous rapportons l'édifiante histoire.

La Communauté de Montauban connut promptement les qualités d'un sujet si précieux; elle put entrevoir dans les emplois qui lui furent confiés la vivacité de son esprit et la fermeté de son caractère; elle sentit surtout dans les rapports de chaque jour la délicatesse de son cœur. Sous l'habile direction de la Révérende Mère Sainte-Croix, Fondatrice et Supérieure du Monastère, ce fonds déjà si riche se développa merveilleusement. Que d'espérances fondées sur ces premières années de ferveur? Déjà la confiance de ses Sœurs appella la Sœur Agathe aux premières charges; l'arbre va donner ses fruits.

La Sœur
Sainte-Agathe
à Montpezat.

Tandis qu'à Montauban on se réjouissait de posséder une Religieuse si remarquable, la Communauté de Montpezat per-

dait sa Supérieure. La Mère Saint-Joseph venait de s'éteindre, laissant ses filles dans la plus grande désolation : aucune d'elles n'était capable de continuer son œuvre. Dans leur douleur, elles s'adressèrent à la Mère Sainte-Croix, la suppliant d'avoir pitié de leur détresse, et de leur envoyer une Supérieure et une Mère. Cette généreuse Mère sacrifie à la charité ses plus chères espérances ; elle appelle la Sœur Agathe, et lui montrant la lettre de Montpezat, elle lui dit : « Allez, « ma fille, quittez tout et faites la volonté du divin Maître. « Je vous envoie de sa part à cette Communauté nécessaire. « Travaillez-y de tout votre pouvoir, et que nos deux « familles religieuses s'unissent désormais d'une manière « indissoluble. Le Seigneur sera avec vous. » L'obéissante Sœur, sans se permettre une observation, s'agenouille ; sa Mère la bénit, et, dignes l'une de l'autre, elles font généreusement leur sacrifice. Le lendemain, forte et confiante, la Sœur Agathe prenait avec la Sœur Limbanie le chemin de Montpezat.

Qu'il dut être heureux l'Ange protecteur du Monastère, en voyant entrer dans ses murs celle qui venait au nom du Seigneur relever ses ruines matérielles et morales ! L'œuvre de réparation devait être difficile. Depuis la Révolution tout était désorganisé dans la Maison : les âmes manquaient de formation sérieuse, la discipline était relâchée, l'esprit religieux amoindri. Les Sœurs n'avaient point encore repris le saint habit de l'Ordre ; chacune avait ses biens, son revenu, son linge, elles ne sortaient pas, mais il n'y avait point de grille. Ce fâcheux état de choses avait été l'objet de la sollicitude des Supérieures qui avaient précédé ; mais, soit que l'heure de Dieu n'eût pas encore sonné, soit que les qualités nécessaires eussent fait défaut, leurs efforts pour remédier au mal avaient été infructueux. En face d'une telle situation, une âme moins énergique eût reculé. Appuyée sur l'obéissance et la prière, la jeune Supérieure se mit à l'œuvre, et bientôt tout changea de face.

Nous n'entreprendrions pas de la suivre dans les mille détails de sa laborieuse existence, nous ne compterons pas ses travaux, nous n'entrerons pas dans le détail de ses œuvres. Les âmes qui ont pu recueillir ses paroles, et respiré le par-

fum.de ses vertus, en sont demeurées pénétrées. Esquissons seulement à grands traits.

La Mère
Agathe
ranime la piété
et la vie
intérieure.

Le premier soin de la Mère Agathe en prenant la direction du Monastère, fut de ranimer la vie de Jésus dans les âmes. Quand l'esprit d'oraison et de prière pénètre une Communauté, l'ordre et la paix s'y établissent sans peine. La fervente Supérieure le savait, aussi n'épargna-t-elle aucun moyen pour le communiquer à ses chères filles. Conseils, exhortations, industries, elle mit tout en œuvre pour faire de ses Sœurs, des âmes vraiment intérieures. Mais de tous les stimulants, le plus efficace était son exemple. On la voyait accourir avec joie dès que la cloche appelait à la chapelle; quand elle élevait la voix pour réciter une prière, l'onction de l'Esprit-Saint qui remplissait son âme passait dans sa parole et pénétrait les cœurs; et aux heures d'oraison, quand elle s'abîmait dans le recueillement sous le regard du divin Maître, on eût dit un Séraphin. Souvent, raconte une de ses filles, tandis qu'elle était ainsi absorbée dans la contemplation, les élèves se faisaient une pieuse joie de se glisser à petit bruit dans l'avant-chœur, pour considérer notre Mère en prière. La récitation du saint Office prit un ton de respect et de gravité douce qui frappait et charmait à la fois les séculiers qui venaient l'entendre.

Influence
de
son exemple.

Formation
des Novices.

La Mère Agathe s'efforça de communiquer à toutes ses Sœurs le feu sacré qui la consumait; mais son zèle s'exerça surtout sur les novices et les jeunes professes. Ces âmes encore neuves, lui parurent mieux disposées à comprendre ses desseins et à les seconder généreusement. N'était-ce pas sur elles que reposait l'avenir de la Communauté? Cette pieuse Mère se faisait un bonheur de les initier peu à peu aux secrets de la vie intérieure, leur faisait aimer l'oraison et le recueillement, les portait à la vie cachée, à la simplicité, au dépouillement de toutes choses, et excitait en elles la soif du sacrifice qui la dévorait. « Mourez à vous-même, mourez à vous-même » était sa maxime favorite.

Ses qualités.

La grâce de Dieu donnait un tel charme à tout ce que disait la Mère Agathe, qu'elle entraînait les volontés les plus rebelles; elle avait reçu du ciel les qualités les plus propres

à lui gagner les cœurs. Elle était haute de taille, et portait dans toute sa personne un je ne sais quoi de grave et d'austère qui inspirait le respect. Son visage était agréable; la pureté de son âme, la paix intime dont elle jouissait, la joie sainte de l'union divine, se reflétaient dans son regard et sur ses traits; il n'est pas jusqu'à sa mortification étonnante qui ne les fit resplendir de cette sorte de beauté surnaturelle, qu'on admire sur le front des saints. Tous ceux qui l'ont connue n'ont qu'une voix pour dire : « Il suffisait de la voir pour se sentir attiré vers elle; son seul aspect portait à Dieu et à la vertu. » Son abord paraissait peut-être un peu froid; mais à peine avait-on causé un instant avec elle, que l'excessive bonté de son cœur se montrait tout entière. Les personnes du dehors lui donnaient une grande confiance : elles venaient lui raconter leurs peines, et recevoir docilement ses avis. Les *anciens* de Montpezat ont conservé le souvenir de l'action douce et bienfaisante qu'elle exerça sur eux du fond du cloître, et en parlent encore avec joie et reconnaissance.

Sa charité ne se bornait pas à des paroles. Avec les richesses spirituelles, la Mère Agathe distribuait abondamment l'aumône matérielle. Elle donnait, donnait encore, et toujours avec bonheur. N'ayant point de superflu, elle prenait sur l'utile et parfois même sur le nécessaire. Un jour que sa bourse était presque vide, on vint lui dire qu'un malheureux implorait sa pitié; aussitôt, sans hésiter un instant, elle verse dans les mains de la portière tout l'argent qui lui restait : « Donnons toujours à Dieu, dit-elle. Il saura bien nous le rendre. » Le lendemain, la charitable Supérieure reçut un tableau et une forte somme d'un bienfaiteur inattendu. Des faits de ce genre se sont reproduits plusieurs fois durant sa vie.

Rien de plus filial que son abandon à la Providence. Elle avait foi en la bonté paternelle de Celui qui nourrit l'oiseau des champs et revêt le lis des vallées. Chaque matin elle redisait avec confiance : « Notre Père, qui êtes aux cieux, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien; » et chaque jour le pain était donné par Dieu à sa petite famille. A l'entrée de l'hiver, quand les provisions étaient faites, elle allait au grenier et jetait pieusement de l'eau bénite sur tout ce

qu'il contenait. Sa foi cependant n'était point téméraire ; elle ne négligeait aucune des industries humaines capables d'alimenter les petites ressources de la Maison, montrant pour cela une application et un savoir-faire remarquables. Pauvre de fait, et plus encore pauvre de cœur et de volonté, elle s'astreignait au travail et voulait que ses filles en agissent de même. La nonchalance, l'égoïsme et l'amour de soi-même étaient l'objet de ses sévères réprimandes. Sur cet article de la pauvreté, elle était encore la première à donner l'exemple. C'était merveille de la voir occupée tout le long du jour aux soins les plus multiples et les plus divers. Dès qu'il fallait se livrer à un travail répugnant ou pénible, elle accourait avec son entrain ordinaire : « Allons, mes enfants, » disait-elle, un peu de courage ; à celle qui contentera le « mieux le Seigneur qui nous voit ! »

Dans tout le cours de sa longue carrière, notre Mère Agathe fut partout, régla tout, organisa toutes choses. Dieu lui avait donné pour accomplir son œuvre toutes les aptitudes. Elle semblait posséder d'une manière infuse les connaissances les plus variées, même les plus étrangères à son éducation : menuisiers, charpentiers, maçons, tous les ouvriers enfin, étaient étonnés de sa clairvoyance et de son habileté. Cette rare intelligence connue et appréciée de tous ne contribuait pas peu à lui concilier l'estime générale.

Sa bonté.

Mais que dirons-nous de sa bonté ? Elle épanchait sur ses filles toutes les richesses de son cœur. Elle ne se contentait pas de les faire marcher à sa suite dans les voies de la sainteté, elle leur témoignait la sollicitude la plus tendre, elle les aimait et les comblait de ses soins. Leur santé l'occupait sans cesse ; elle veillait sur leurs petites infirmités, s'étudiait à les prévenir ou à les soulager ; son œil exercé lisait sur le visage les souffrances que la timidité ou le renoncement cherchait même à dissimuler. Autant sa fermeté réprimait les plaintes exagérées, autant sa âme compatissante s'émouvait devant une douleur. Véritable mère, elle n'épargnait rien pour le service de ses chères malades ; elle se plaisait à les soigner ; à préparer leurs médicaments, et, lorsque la maladie devenait plus grave, elle redoublait ses attentions et ses sollicitudes.

Notre Mère donnait surtout son inépuisable dévouement aux misères spirituelles. Que de fois n'a-t-elle pas relevé par une parole affectueuse de pauvres âmes découragées qui venaient déposer à ses pieds le fardeau de leurs peines ! « Allons, ma fille, disait-elle, allons, voilà le ciel qui arrive; encore quelques efforts et nous y sommes. » Quand la tristesse semblait résister, la bonne Mère tâchait par un mot joyeux ou un refrain de cantique, d'amener un sourire sur les lèvres de la chère affligée. Elle n'aimait pas les caractères sombres et moroses; elle voulait qu'on eût une physionomie ouverte, un front serein, une âme dilatée. « A la récréation, soyez gaies, amusez-vous, disait-elle; ensuite traitez sérieusement les choses sérieuses. » Et d'autres fois : « La tristesse est la peste des communautés religieuses; n'admettez jamais un sujet qui y soit enclin. »

Nous aimerions à faire connaître les traits saillants de sa direction, et nous regrettons que les limites d'une Notice ne permettent pas d'entrer dans de grands détails. Nous dirons avant tout, d'après le témoignage de celles qui l'ont connue, que notre vénérée Mère possédait éminemment l'esprit religieux.

Elle basait sa doctrine spirituelle sur l'essence même de la vie chrétienne, c'est-à-dire sur l'union intime avec Jésus, le dévouement absolu à son divin service et l'abnégation totale de soi-même. L'amour, le culte de la sainte Règle était l'objet de ses exhortations fréquentes : « Quand la cloche sonne un exercice, pensez que c'est l'appel du grand Roi. » La Règle ! mais elle était écrite dans toute la conduite de notre Mère, aussi bien que dans nos Constitutions ! Elle aimait l'obéissance prompte et joyeuse : « Que le second tintement de la cloche ne vous trouve jamais à la même place que le premier, » était une de ses recommandations accoutumées. « L'obéissance et la règle sont deux ailes pour voler à Dieu, mais il est un fléau, disait-elle, qui paralyse l'essor, empêche et détruit le bien : c'est l'égoïsme. » La Mère Agathe n'épargnait rien pour l'éloigner de son petit troupeau, et elle travaillait de toutes ses forces à entretenir l'esprit de charité, de support mutuel, de franche et cordiale amitié, en un mot l'esprit de famille : « Ayez bon esprit,

Esprit
religieux.

« mes enfants, répétait-elle; si vous voyez commettre une
 « faute, ne blâmez pas, excusez votre compagne. Peut-être
 « au moment où vous la condamnez, le bon Dieu lui par-
 « donne. Ne jugez pas et vous ne serez point jugées. »

La charité est une fleur qui ne grandit qu'à l'ombre de l'humilité. La grande joie de la Mère Agathe était donc de rencontrer des sentiments simples et naïfs. Une âme humble la ravissait; à l'inverse, elle y retrouvait l'image de la sienne.
 « Quand vous êtes mortifiée, disait notre sainte Mère, ne
 « laissez pas échapper cette belle occasion de mérite, serrez-
 « la soigneusement dans un coin de votre tablier, et empor-
 « tez-la en lieu sûr. » Le langage était familier, mais l'enseignement était sublime.

Mortification.

Ce que nous avons dit jusqu'ici peut révéler les trésors qu'elle accumulait chaque jour, et cependant nous avons pénétré à peine dans le sanctuaire de sa vie cachée. Elle savait que la mort à soi-même est l'assise nécessaire de l'édifice de la perfection; aussi quelle lutte incessante contre la nature, quelle vigilance active pour ne rien refuser à la grâce, et surtout que de mortifications qui n'ont été vues que par Dieu et ses anges! Son calme habituel, son égalité d'humeur, la sérénité de son visage, étaient un indice infailible de la puissance qu'elle avait acquise sur les mouvements de son cœur; avec sa nature impressionnable et vive, l'habitude de la mortification intérieure pouvait seule la rendre ainsi maîtresse d'elle-même.

Le mystère qui enveloppe ses combats intimes ne voile pas, heureusement, les actes de sa mortification extérieure. Notre vénérable Mère marcha sur les traces des saints; la chaîne de fer et le cilice lui étaient familiers, et elle y avait souvent recours, surtout quand elle voulait obtenir de Dieu des grâces exceptionnelles. Trouvant, sans doute, les modestes repas du Monastère trop savoureux, elle inventait mille industries pour mortifier son goût. Qui ne sait que le vrai disciple de Jésus-Christ est plus ingénieux pour se faire souffrir, que l'esclave du monde ne l'est pour se procurer des jouissances! Sa charge l'obligeait à rester sur pied une partie de la journée, et son esprit de mortification savait en tirer profit. Elle glissait de petites pierres dans sa chaussure,

et toute la journée, active et souriante, elle se livrait aux diverses occupations de sa charge. Lorsqu'elle se croyait à l'abri des regards indiscrets, elle montait à genoux le grand escalier de pierre, et enfin le soir, quand l'heure du repos arrivait, elle s'étendait sur son lit qu'elle avait recouvert d'une planche. « Ou souffrir ou mourir », s'écriait sainte Thérèse. « Frappe, déchire, brûle, plus tu me seras cruel, plus tu me feras du bien » disait au tyran, Agathe la martyre. N'avons-nous pas raison de dire que le cœur de notre Mère ressemblait à celui de ses deux glorieuses Patronnes?

Dieu qui voulait grandir et sanctifier encore cette âme prit Epreuves. soin d'ajouter lui-même à ses souffrances et à ses mérites. Il permit que des peines de toutes sortes vinsent l'assaillir, et l'éprouva par les afflictions les plus graves : outre ses douleurs habituelles, elle eut à souffrir pendant trois mois d'une maladie terrible et repoussante : c'était une espèce de lèpre... L'héroïque vertu de la Mère Agathe sortit triomphante de cette grande épreuve.

D'autres chagrins devaient déchirer le cœur de la généreuse victime. Elle eut à essayer de poignants déboires de la part des étrangers, et parfois même de la part de ses filles. Quand, fidèle aux inspirations de Dieu et aux recommandations de la Mère Sainte-Croix, elle voulut rétablir la clôture et commencer l'œuvre de réorganisation, des difficultés de toutes sortes se dressèrent. Lutte ouverte ou secrète, résistances actives et passives, tout fut mis en œuvre pour entraver ses efforts et les faire échouer. Qui comptera ces froissements de chaque jour, d'autant plus sensibles qu'ils indiquaient plus d'opposition? C'était un vrai martyr. Cependant au dedans de son âme Dieu la traitait plus durement encore. Ses peines extérieures étaient peu de chose comparées à ses peines intérieures. Ceux qui ont appris à connaître les opérations de la grâce dans les âmes, savent que ces rigueurs Peines
intérieures. ont une cause éminemment adorable; elles sont dictées par les exigences de l'amour divin. Quand Dieu s'abaisse jusqu'à aimer une âme, il veut la posséder tout entière; sa joie est de l'affranchir des souillures et des entraves de l'amour-propre pour l'élever et la transformer. L'instrument de ces transformations ineffables c'est la souffrance. La Mère Agathe

était du petit nombre des élues de Jésus-Christ; aridités, tentations, rebuts, frayeurs, angoisses mortelles, elle a tout connu, tout goûté dans le calice de la volonté de Dieu. Le fardeau de ses croix était souvent bien lourd, et malgré son courage, parfois la nature succombait. A bout de forces, l'âme débordant d'amertumes, il lui arrivait d'épancher sa douleur dans le cœur d'une de ses filles qui méritait sa confiance.

Ses
consolations.

Ses combats et ses grandes douleurs eurent leur récompense, même sur la terre. Elle eut le bonheur de rencontrer des âmes qui comprirent la sienne, qui écoutèrent sa voix et qui marchèrent à grands pas dans la vertu. Elle vit peu à peu le bon esprit reparaitre, le silence, la pauvreté, l'obéissance fleurir au sein de la Communauté; après bien des embarras, les affaires matérielles prirent une tournure meilleure; enfin elle eut la joie de voir tomber une à une les longues et pénibles résistances qui s'opposaient à la réalisation de ses désirs les plus chers. Ses filles reprirent le saint habit de l'Ordre, les revenus et les biens du Monastère furent remis en commun, et enfin la clôture fut rétablie. Voilà les trois grands triomphes de son zèle, la triple récompense de ses vertus et de ses labeurs, et ses titres les plus sacrés à notre éternelle reconnaissance.

Sa mort.

Son œuvre était accomplie, l'heure du repos était venue ! Un jour, une grande désolation se répandit dans le Monastère: la Mère Agathe allait mourir. Comme les âmes vaillantes, elle avait été frappée sur la brèche. Elle était au milieu des Sœurs converses, et présidait un exercice pénible, quand elle sentit le coup mortel. Un instinct secret l'avertit que c'était l'appel du Maître: prosternée au chœur devant Notre-Dame des Sept-Douleurs, on la vit longtemps plongée dans une fervente et longue prière. Par l'entremise de Marie, elle fit à Dieu le sacrifice de sa vie en esprit d'expiation, d'actions de grâce et de propitiation pour son cher Monastère; puis se mit au lit pour ne plus se relever. La maladie fut douloureuse et très-rapide. Munie des Sacrements de l'Eglise, entourée de ses filles en larmes, l'Épouse de Jésus s'envola vers son céleste Epoux, le 22 avril 1841, à l'âge de cinquante-huit ans.

Sa mort jeta la désolation dans Montpezat; tous la regret-

taient et faisaient son éloge. Mais la plus grande douleur était celle de la Communauté : elle perdait son guide, son soutien, sa Mère ! Le jour des funérailles, l'affliction éclata avec une expression si navrante qu'au milieu de la cérémonie, un prêtre crut devoir élever la voix : « Courage, mes bonnes Sœurs, courage !.. Votre Mère vous a quittées, mais elle n'a pas emporté votre Règle ; observez-la comme elle vous apprend à le faire, et un jour vous la retrouverez au ciel. »

Trente-sept ans se sont écoulés depuis ce jour de deuil ; aujourd'hui la plupart de ses filles sont allées la rejoindre. Mais le souvenir de ses vertus s'est transmis à la génération nouvelle. Le nom de la Mère Sainte-Agathe rappelle à toutes l'idéal de la sainte Religieuse. Puisse son esprit se conserver fidèlement dans son cher Monastère ! Puisse cette grande âme avoir, parmi nous de nombreuses héritières de ses héroïques vertus !...



MONASTÈRE DE MORLAIX.

Congrégation de Bordeaux.



QUAND nous considérons les nombreux Monastères de la famille d'Angèle, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment d'admiration et de joie. Quel bien n'opère point dans les âmes cette phalange d'Ursulines, dont nous nous faisons gloire d'être les membres ! Oh ! cette pensée est bien de nature à exciter notre zèle et à enflammer notre dévouement.

Depuis la publication des dernières Annales, le personnel de notre Communauté s'est considérablement augmenté ; il se compose de 52 professes de chœur, 14 professes converses, 10 novices et 5 postulantes. Notre Pensionnat est aussi très-florissant. Pendant longtemps le nombre des pensionnaires n'avait guère dépassé 70 ; à partir de l'année 1873, nous en avons eu de 100 à 105. Le demi-pensionnat compte 80 élèves, et la classe gratuite en reçoit 120.

De tout temps notre Monastère a été l'objet de la bienveillance des prélats de notre diocèse. Le 24 septembre 1866, Monseigneur Sergent, évêque de Quimper, nous fit l'honneur de venir recevoir les Vœux de trois novices ; ce fut un beau jour de fête pour le Monastère, et au mois de février 1872, Monseigneur Dom Anselme Nouvel, qui avait remplacé Monseigneur Sergent sur le siège épiscopal de Quimper, vint nous faire sa première visite. Après avoir adressé quelques paroles d'intérêt et de bienveillance aux religieuses assemblées dans la salle de Communauté, sa Grandeur se rendit au Pensionnat où toutes les élèves internes et externes étaient réunies. Là encore il se montra d'une bonté toute paternelle ; il demanda la copie d'une petite pièce de vers qui lui avait été adressée, et applaudit avec indulgence aux chants d'allégresse de nos enfants.

Deux mois plus tard, le 25 avril 1872, Monseigneur était encore à Morlaix, près de ses filles bien-aimées ; la retraite de nos élèves se terminait. Le jour de la clôture, qui fut aussi celui de la Confirmation, cinq de nos pensionnaires entrèrent au Noviciat. Ce fut notre bon prélat qui entonna lui-même le *Veni Creator*, et sa bénédiction pastorale assura leur persévérance.

Le 21 octobre suivant, une cérémonie bien imposante nous réunissait toutes au pied des saints autels : dix postulantes, parmi lesquelles se trouvaient les cinq dont nous venons de parler, allaient quitter les livrées du monde pour se revêtir de celles de la Religion, et devenir les fiancées de Jésus. Oh ! qui pourra décrire ce qui se passa surtout dans les cœurs de ces dix vierges sages, qui, foulant aux pieds la vanité, les plaisirs et la fausse liberté du siècle, venaient s'abriter à l'ombre de la Croix !..

Le 24 juin 1874, notre bon et saint évêque, quoique un peu souffrant, voulut bien venir recevoir les Vœux de sept de ces heureuses novices (1). Le clergé de la ville et des environs se pressa autour de notre Pontife bien-aimé. Pour cette fête magnifique, le chœur avait été orné de festons et de guirlandes ; partout des corbeilles de fleurs, des draperies artistement disposées, et des bouquets de lumières. M. Rolland, curé de Morlaix et Supérieur de notre Communauté, adressa à l'assemblée, et surtout aux nouvelles Epouses de Jésus-Christ, une instructive et chaleureuse allocution, dans laquelle il dépeignit de la manière la plus touchante le mérite et la beauté de la vie religieuse. La Grand'Messe achevée, notre pieux prélat invita les assistants à s'unir à lui pour rendre grâce à la Bonté divine de la faveur si grande qu'elle venait d'accorder aux sept jeunes professes et à notre Communauté. Ses paroles émouvantes firent couler bien des larmes d'attendrissement.

Dans l'espace de cinq ans et demi, nous avons eu le

(1) Les trois autres n'avaient pas le temps exigé par nos Constitutions, depuis leur entrée au Noviciat.

bonheur de célébrer les noces d'or de notre Steur Sainte-Glaire, converse, et des Mères Marie-Reine et Saint-Louis-de-Gonzague. Ces trois ferventes religieuses soupiraient depuis longtemps après le moment où il leur serait donné de ratifier les promesses sacrées qu'elles avaient faites au jour de leur première profession. Qu'il nous soit permis de raconter une de ces touchantes fêtes de famille.

Le 7 septembre 1869, la Mère Marie-Reine, comme au beau jour de sa profession, était solennellement introduite au chœur, et prenait place à un prie-Dieu préparé pour elle, non loin de la grille. La Grand'Messe commença. Après le chant du clergé, on entendit la voix des religieuses alternant le *Kyrie*, le *Gloria in excelsis* et le *Credo*, etc. M. l'abbé le Cozie adressa à sa vénérable tante, à la Communauté et aux membres de son honorable famille, un discours à la fois plein d'onction et d'éloquence. Un instant, il souleva le voile qui cachait au monde les mérites d'une si longue vie, toute consacrée à la gloire de Dieu, et passée dans un apostolat de cinquante ans auprès des élèves de notre chère classe gratuite. Il répondait à nos désirs intimes. Rien n'avait pu, en effet, altérer ou diminuer la ferveur et le dévouement de la Mère Marie-Reine. Sujette à de très-fortes migraines, il suffisait qu'elle allât parmi ses chères enfants pauvres pour ne plus sentir son mal; aussi, disait-elle agréablement quand on voulait la faire remplacer : « Lorsque j'entre dans ma classe, chacune de mes petites filles prend sa part de mes souffrances, de sorte qu'il ne me reste plus rien. »

Ce Jubilé fut réellement un jour de fête extraordinaire pour la Communauté : religieuses et élèves

profitèrent largement de la licence qui avait été accordée; jamais on ne comprit mieux la vérité de ces paroles : « *Ecce quam bonum. Qu'il est doux pour des sœurs d'habiter ensemble la maison du Seigneur!* »

Depuis 1863, nous préparons des sujets aux examens de l'Académie. Nous avons un cours préparatoire uniquement composé des aspirantes aux brevets de capacité. Notre Monastère possède treize religieuses ou novices qui ont le brevet, quatre d'entre elles ont obtenu le degré supérieur.

L'an dernier, au mois de mars, deux de nos jeunes Sœurs, munies d'une permission de notre saint Evêque, se sont présentées devant la Commission de Quimper pour être examinées sur l'anglais. Arrivées dans le chef-lieu du Finistère, elles se sont rendues chez nos bonnes Mères Ursulines, qui les ont reçues avec une charité toute fraternelle. Elles ont passé deux jours dans cette fervente Communauté, et sont revenues tout embaumées du parfum de leurs vertus, et charmées de leur aimable cordialité. Nous avons dit dans notre Circulaire quels liens d'affection et de reconnaissance nous unissent aussi à nos dignes Mères de Blois, de Cork et de Londres, et il nous est doux de leur donner encore un souvenir particulier.

Cette Circulaire a parlé longuement de nos usages, de nos dévotions, de nos efforts pour inculquer à nos élèves ces deux vertus, si nécessaires aux jeunes filles, la piété et la charité. Nous ajouterons que depuis quelques années, Monseigneur notre évêque nous a permis de recevoir nos anciennes élèves pour faire leur retraite annuelle. Elles viennent avec un vrai bonheur, et le mot d'adieu est toujours accompagné d'un joyeux au

revoir! Ces jeunes filles n'ont aucune relation avec les autres élèves, et ne parlent qu'aux religieuses chargées de leur direction pendant leur séjour dans la Maison. Seulement, le jour de la clôture de la retraite, elles viennent dans la salle de Communauté, et y passent un moment de récréation.

Bien des restaurations ont été faites à notre Monastère depuis la publication des Annales de 1857. Une grande partie des cellules ont été reconstruites. Notre chapelle a été réparée et embellie, grâce à la libéralité de la Mère Marie-Adélaïde, qui, ayant un héritage assez considérable, l'employa presque tout entier à l'ornementation du saint lieu. Les statues du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Lourdes, de saint Joseph, de sainte Anne, de notre sainte Fondatrice, et de saint Louis de Gonzague ornent ce joli sanctuaire.

Qu'on nous permette d'exprimer ici les sentiments de religieuse gratitude dont nos cœurs sont pénétrés envers le clergé de Morlaix, qui nous fait l'honneur d'assister toujours à nos fêtes patronales et à toutes nos cérémonies religieuses.

Pendant ces vingt dernières années, nous avons eu la douleur de perdre quarante-six religieuses, dont trois avaient été supérieures. L'une de ces dernières, la Révérende Mère Saint-Benoît a rendu d'éminents services à notre Communauté. Nous avons déjà écrit sa vie avec l'intention de la livrer au public, mais nous ne pouvons nous dispenser d'en dire ici quelques mots.

Cette vénérée Mère a occupé successivement dans notre Maison les emplois de dépositaire, de maîtresse des novices, d'assistante et de supérieure. On eût dit qu'elle était née pour gouverner et pour diriger; aussi,

en 1847, les religieuses n'hésitèrent pas à la choisir pour supérieure, quoiqu'elle ne fût âgée que de trente-deux ans. Douée d'un jugement solide, d'un esprit éclairé, d'un cœur compatissant, d'un caractère bon, mais ferme et énergique, elle gagna facilement la confiance de ses filles, qui allaient à elle comme à la meilleure des mères.

En 1854, la Révérende Mère Philomène étant morte après quatorze mois de supériorité, les religieuses s'empressèrent de se mettre de nouveau sous la direction de la bonne Mère Saint-Benoît. C'est dans cette charge que le divin Maître l'appela au festin des Noces éternelles, et il trouva cette vierge sage et fidèle la lampe à la main, et brûlant d'amour.

Le principal caractère de sa vertu était le renoncement, la lutte incessante contre la nature. Elle avait pour la sainte Eucharistie une ardente dévotion. Ce fut sous son gouvernement que furent établies dans notre Pensionnat les congrégations des Enfants de Marie et des saints Anges.



LA MÈRE SAINTE-MARIE.



LA MÈRE SAINTE-MARIE HOURLÈS, née à Morlaix, le 8 décembre 1787, mourut, en odeur de sainteté, le 9 janvier 1861, à l'âge de soixante-quatorze ans; elle en avait passé près de cinquante en Religion. Sa jeunesse s'écoula au sein d'une famille dont elle faisait le bonheur, partageant son temps entre la prière et les occupations d'une maison de commerce assez considérable. Le divin Epoux des âmes ne tarda pas à faire sentir à cette pieuse jeune fille la beauté de la virginité. Sa première pensée fut pour le Carmel, mais Dieu la voulait Ursuline, et

après quelques années d'hésitations, elle fixa son choix sur notre Maison. Le nom de SAINTE-MARIE lui fut donné à son entrée au Noviciat.

La Maîtresse des novices n'eut pas de peine à former la jeune Sœur Sainte-Marie aux solides vertus. Elle reconnut bien vite en elle une âme déjà éclairée et instruite par l'Esprit-Saint. Un bon naturel, un jugement droit et une piété solide, tels étaient les éléments qu'elle apportait pour élever l'édifice de sa perfection. Avant sa profession religieuse, la Sœur Sainte-Marie pouvait être citée comme un modèle de régularité et de ferveur. Après l'acte solennel qui l'unit irrévocablement à son Dieu, le caractère de sa vertu se manifesta plus encore. A l'exemple de son divin Epoux, elle ne cherchait qu'à s'oublier, qu'à s'effacer; l'attrait dominant de cette âme d'élite était l'humilité, et cette vertu devenait la sauvegarde de sa pureté angélique et le rempart de son recueillement intérieur.

Elle fut chargée des pensionnaires qui ne tardèrent pas à reconnaître son mérite; toutes la vénéraient comme une sainte, et quelques-unes firent même courir le bruit que leur pieuse maîtresse voyait son Ange Gardien. Ses Sœurs se plaisaient souvent, en récréation, à lui demander si la chose était vraie. Une modeste rougeur se répandait aussitôt sur sa douce physionomie. « Ah! les pauvres enfants! disait-elle, comme elles se trompent à mon sujet! » Bien rarement elle parlait d'elle-même, et jamais on ne l'a entendue dire une parole qui ressentit la vaine gloire. Sa déférence pour sa compagne d'emploi était extrême; bien que première maîtresse du Pensionnat, elle n'y faisait aucun changement sans l'avoir consultée. Elle eût voulu en toutes circonstances donner aux autres la préséance, estimant ses Sœurs bien plus éclairées et bien plus vertueuses qu'elle-même.

La Communauté la jugeait plus favorablement, et, vérifiant une fois de plus ces paroles de Notre-Seigneur: « Celui qui s'abaisse sera élevé, » elle fut choisie unanimement pour supérieure en 1838. L'humilité de cette bonne Mère fut alarmée, et les Supérieurs majeurs durent faire entendre la voix de l'autorité pour la déterminer à accepter

ce fardeau. Alors elle adora la volonté du ciel, et elle ne vit dans sa charge qu'un nouveau motif de s'abaisser plus profondément devant la divine Majesté. Comme le dit si bien notre sainte Règle : elle précédait ses Sœurs en honneur devant le monde, mais, devant Dieu, elle se regardait comme la plus petite et comme la servante de toutes. Son gouvernement fut celui de la bonté et de la douceur. Une de ses religieuses résumait ainsi sa conduite : « Notre bonne Supérieure nous portait toutes dans son cœur ; son dévouement s'étendait à tous nos besoins ; sa charité était sans bornes, et sa piété, comme un stimulant perpétuel pour chacune de nous. »

Sa piété ! ah ! nous voudrions en dire quelque chose ; mais comment pénétrer dans cette âme qui n'aspira qu'à la vie cachée ! L'esprit de foi animait toutes ses actions. Les événements agréables ou fâcheux n'étaient pour elle que la manifestation de la volonté divine. Un jour, une jeune religieuse ayant laissé échapper cette plainte : « Que le temps est mauvais ! » la Révérende Mère la reprit immédiatement : « Comment, ma Sœur, est-ce que tout ce qui vient de Dieu n'est pas bon ? » Tout était pour elle un moyen de sanctification. Quelle fidélité aux plus petites prescriptions de notre sainte Règle, aux simples coutumes de la Maison, au moindre appel de la grâce ! Elle a vraiment, suivant le désir de Notre-Seigneur, *accompli la loi jusqu'à un iota*. L'extraordinaire pour elle c'était de faire parfaitement les choses les plus ordinaires, et sa devise, de ne jamais dire à Dieu : « *C'est assez*. » Quelle abnégation ne suppose pas cet abandon dont les âmes intérieures sont seules capables ! Aussi quelle étroite union avec Dieu en résultait ! L'oraison de notre bonne Mère était pour ainsi dire continuelle, et l'Eucharistie faisait ses délices.

Déchargée de la supériorité, la Révérende Mère Sainte-Marie en fut remplie de joie. Sa pensée fut plus que jamais attachée sur la petite maison de Nazareth, et elle fit tous les jours de nouveaux progrès dans la vie cachée. Lorsque la vieillesse et l'infirmité l'obligèrent au repos, elle ne cessa de travailler à sa perfection. Que d'exemples de patience et de soumission ne nous a-t-elle pas donnés pendant son long séjour à l'infirmerie ! D'où lui venait cette force dans

la souffrance? Ah! sans doute, du divin Crucifié qu'elle avait devant les yeux et auquel son cœur parlait sans cesse. Notre Mère Sainte-Marie se prépara surtout à l'arrivée de l'Époux par la prière. Elle mourut le 9 janvier 1861.

Notre Communauté conserve le pieux souvenir de cette Mère bien-aimée, qui, plus d'une fois déjà, nous a fait sentir l'effet de sa protection, et nous nous surprenons à substituer à son nom celui-ci, qui traduit si bien notre vénération : la **SAINTE**.

LA SŒUR SAINT-LAURENT,

Converso.

ANNE PRIGENT, née à Plouaret, non loin de Lannion (Côtes-du-Nord), se distingua dans le monde par un amour vraiment filial envers ses parents et par une tendre compassion pour les nécessiteux : c'étaient les signes avant-coureurs de la charité dont elle devait nous laisser de si touchants exemples.

Entrée dans notre Noviciat en qualité de Sœur converso, elle gagna tout d'abord l'affection de ses Mères et de ses Sœurs : humble, affable, dévouée, elle eût voulu se faire la servante de toutes, et se prêtait aux différents ouvrages avec autant de bonne grâce que de générosité. La profession religieuse donna un nouvel élan à sa ferveur, qui, on peut le dire, alla toujours croissant jusqu'à sa mort. Obligées de restreindre cette Notice, nous nous contenterons de dire quelques mots de ses admirables vertus.

Après sa profession, la Sœur SAINT-LAURENT ne tarda pas à être chargée du service des pensionnaires. Pendant les longues années qu'elle passa dans cet emploi, elle donna constamment l'exemple d'un dévouement infatigable. Jamais personne ne sut s'oublier davantage pour s'employer au service du prochain. On eût dit qu'elle était la mère de toutes les enfants confiées à ses soins, et on pouvait lui mettre à la bouche ces paroles de saint Paul : « *Je me fais tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.* » Remarquait-elle quelque nuage sur le front d'une pensionnaire, elle redoublait de

prévenance et de bonté envers elle, et finissait par lui adresser une de ces douces paroles qui trouvent toujours le chemin du cœur. Elle en agissait surtout ainsi à l'égard des jeunes filles récemment entrées au Pensionnat. Les malades étaient l'objet d'une sollicitude plus grande encore. On ne saurait dire ce que son ingénieuse charité lui inspirait. Parfois, il faut l'avouer, elle poussait trop loin la condescendance, car ne pouvant résister à la prière d'une convalescente, elle se permettait d'abrégér la diète prescrite par le docteur. Lui représentait-on à quel danger elle exposait ainsi la malade, elle ne se laissait pas facilement convaincre. « Ma Mère, disait-elle, ce que j'ai donné est si peu de chose ! « cela ne fera pas de mal à cette chère enfant, je vous assure. » En effet, Dieu prenait plaisir à bénir sa bonté, et jamais ses charitables imprudences n'eurent de suites funestes. Après cela, est-il nécessaire de dire qu'elle était aimée des élèves.

Mais si les pensionnaires savaient apprécier la vertu de notre chère Sœur, qu'en était-il de la Communauté, qui la voyait de plus près ? Qu'en était-il de ses supérieures qui lisaient dans le fond de son âme si pure et si dévouée ? On la trouvait la première au travail, prenant pour elle ce qu'il y avait de plus difficile, et toujours disposée à rendre service aux dépens de ses inclinations et de ses dévotions même. Ses Mères et ses Supérieures pouvaient recourir à elle en toutes occasions, et le plus souvent, elle prévenait leurs désirs. C'est ainsi que la Sœur Saint-Laurent, pour être à même de mieux soigner une religieuse, obtint de coucher près d'elle sur un simple matelas. Au bout d'un certain temps on s'aperçut qu'elle devenait victime de sa générosité : elle se vit tout à coup privée de l'usage de ses jambes. Alors commença pour elle un martyre qui devait durer quatorze ans environ. Si parfois encore elle pouvait circuler à l'aide d'un bâton, elle en profitait pour se rendre auprès de Jésus-Hostie. A la voir tout absorbée en Dieu, on ne pouvait s'empêcher de penser que la bonne Sœur Saint-Laurent n'était pas moins propre à l'office de Marie qu'à celui de Marthe. Que de bénédictions ses prières et sa patience n'ont-elles pas attirées sur notre Communauté ! Longtemps, elle s'opposa à

ce qu'on la portait au chœur pour les exercices du matin, préférant mettre près d'une demi-heure pour faire un trajet de trois minutes, plutôt que d'imposer une fatigue à ses Sœurs.

Pour la nourriture, elle n'a jamais voulu prendre autre chose que ce que l'on servait à la Communauté. Si les infirmières insistaient, il en résultait un petit combat d'où la malade sortait presque toujours victorieuse. Cependant le bon Maître semblait prendre plaisir à voir cette grande âme gravir à sa suite la montagne du Calvaire, avec autant de joie que de générosité. Quelque lourde que fût sa croix, elle ne s'en plaignait jamais, et semblait avoir pris pour devise : *Aimer, se taire et souffrir*. Toujours souriante, elle accueillait avec une amabilité charmante toutes celles qui la visitaient. Voulait-on l'entretenir de choses indifférentes, ou de ses propres souffrances, elle avait peu de chose à dire; mais lui parlait-on de Dieu, de la sainte Vierge ou des Saints, un feu céleste se répandait sur sa physionomie, et sa langue se déliait admirablement. L'amour divin possédait son cœur tout entier; l'Eucharistie était sa vie. Ses Supérieurs qui savaient les fruits qu'elle retirait de cette divine nourriture, l'avaient autorisée à faire la Communion quotidienne. En santé, elle puisa au divin Banquet lumière et force pour agir; désormais, elle y trouvera patience et courage pour souffrir. Les dernières années de sa vie, elle supporta sans se plaindre des douleurs intolérables. Ses membres se contractèrent à tel point qu'elle devint aussi petite qu'un enfant de douze ans, elle qui, bien portante, était d'une très-grande taille. Sa générosité ne se démentit point, et lorsque ses Mères et ses Sœurs s'apitoient sur son état, elle se contentait de répondre, avec un sourire ineffable : *« Je souffre, oui; mais Jésus-Christ a encore plus souffert. »*

Si elle paraissait insensible aux douleurs physiques, au point que nous lui reprochions de porter trop loin la sainte haine d'elle-même, elle était vivement et profondément attristée de ne pouvoir plus s'approcher aussi souvent de la sainte Table. Près de notre chère Sœur se trouvaient d'autres malades qui, ne pouvant supporter le jeûne eucharistique, se voyaient dans la nécessité de renoncer à presque

toutes leurs communions. La Sœur Saint-Laurent, qui ne se trouvait pas dans les mêmes conditions, aurait facilement obtenu de participer plus souvent au Pain des anges, mais c'eût été en rendre la privation doublement pénible à ses compagnes; elle ne savait pas délibérer, là où la charité était engagée, aussi elle n'hésita pas à faire le sacrifice de cette dernière consolation. Elle a avoué plus tard que rien ne lui avait autant coûté. Pour se dédommager, elle s'unissait sans cesse à son Bien-Aimé par la communion spirituelle, par l'oraison et par la souffrance. Son âme déjà si belle s'épurait de plus en plus dans le creuset de la douleur, et le 11 janvier 1865, elle alla recevoir au ciel la double palme de vierge et de martyre, laissant toute la Communauté dans l'admiration de sa vie et de regret de sa mort.

LA MÈRE, MARIE-URSULE.

ISSUE d'une famille pleine de foi et de piété, M^{lle} ANNE-MARIE LE QUERRÉ fut placée, jeune encore, dans notre Pensionnat, où elle fit de rapides progrès dans la vertu aussi bien que dans les sciences. A l'âge de treize ans, elle obtint de s'approcher du sacrement de Pénitence tous les quinze jours, et communia régulièrement deux ou trois fois dans l'intervalle de ses confessions. Toutefois, à cette époque, il lui échappait encore assez souvent de ces fautes qui, sans compromettre la pureté du cœur, décèlent une nature vive, exubérante et encore mal domptée. Les maîtresses ne laissaient pas de bien augurer de l'avenir de cette âme, dont la générosité et la franchise formaient le caractère. Anne-Marie se sentit un vif attrait pour la vie religieuse, mais elle se dit : *« J'ai trop de défauts ; jamais on ne me recevra. »* Et, prenant le parti de la dissimulation, elle nous quitta dans la persuasion de n'avoir pas trahi ses sentiments.

Rentrée dans sa famille, elle en fit l'ornement et le bonheur; toutefois, sans perdre de vue sa vocation, elle ne se crut pas obligée de traiter en ennemi un monde qui lui faisait si bon accueil. Sa fortune, ses belles manières, les qualités de son esprit et de son cœur semblaient lui donner le

droit d'y rechercher quelques éloges, et Anne-Marie ne repoussa pas la coupe ornée de fleurs.

Il y avait quatre ans qu'elle suivait volontiers les modes et les usages mondains, lorsqu'une lettre de notre Mère Supérieure, à l'adresse de sa sœur aînée, blessa profondément son orgueil, et faillit la détourner pour toujours de notre Communauté. Dans cette lettre, notre vénérée Mère entretenait mademoiselle Marie-Anne du bonheur de la vie religieuse, et terminait en souhaitant à la jeune fille d'y être appelée. « *Ah! si l'on m'avait adressé cette lettre, se dit Anne-Marie, je serais partie immédiatement pour Morlaix; mais, non, on ne daigne même pas penser à moi!.* » Et, dans son dépit, elle continua à voir le monde, à lutter contre elle-même, bien plus, à lutter contre Dieu. La victoire ne devait pourtant pas lui rester: la grâce la poursuivait sans relâche, et elle dut se déclarer vaincue. Après avoir obtenu, non sans peine, le consentement de sa vertueuse mère, elle vint frapper à la porte de notre Maison. Elle avait alors vingt-deux ans. La ferveur qu'elle trouva au Noviciat ne contribua pas peu à développer les idées que mademoiselle Anne-Marie, devenue Sœur Marie-Ursule, se faisait de la vie religieuse. Dès ses premiers pas dans la carrière, ses Sœurs trouvèrent en elle une digne émule: piété angélique dans les exercices spirituels, franché gaieté en récréation, droiture, simplicité, générosité pour se vaincre, tel est le portrait qu'en donne une de ses Sœurs du Noviciat. « Notre chère Sœur Marie-Ursule, dit-elle, se faisait aimer et estimer de toutes, non-seulement par l'amabilité extérieure de sa personne, mais surtout par la délicatesse de ses procédés et par le zèle de sa perfection, qui se manifestait en toutes circonstances. Souvent je l'ai entendue s'écrier: *Il faut que je sois une bonne religieuse, coûte que coûte. Je renoncerais à ma vocation, si je savais devoir y être lâche. Ah! que la lâcheté est un vilain défaut: l'accusation de ce péché me couvre de honte; j'aime mieux avoir à m'accuser d'orgueil.* Avant la fin de son Noviciat, la santé de notre chère Sœur donnait déjà de graves inquiétudes, et, comme on lui représentait qu'il fallait se ménager, elle répondait gaiement: *Bah! je ne dois pas vivre longtemps; je suis poitrinaire.*

Après sa profession, on lui confia une des premières classes du Pensionnat. Les plus merveilleux succès couronnèrent ses travaux : elle avait le don de se faire craindre et aimer des enfants. Mais ses forces physiques n'étaient pas à la hauteur de son zèle. Au bout de deux ans, les Supérieurs se virent obligés de lui accorder du repos. Plus tard, elle remplit les emplois de maîtresse des pensionnaires et de seconde dépositaire, et partout, elle fut un modèle de vertu. Son humilité lui faisait désirer que tout le monde l'avertît de ses défauts : lui rendre ce service, c'était avoir un droit de plus à son affection. Il est difficile de porter plus loin que notre pieuse Sœur la mortification intérieure. Elle avait un tel empire sur ses sens qu'une de ses Sœurs qui s'est plu à examiner sa conduite, assure que pendant une distribution de prix, précédée d'une pièce jouée par les élèves, elle ne l'avait pas vue une seule fois lever les yeux. Elle accompagnait ces sortes de sacrifices de tant d'affabilité, qu'on eût dit que cette sujétion ne lui coûtait aucun effort. Sa mortification extérieure n'eût pas été moindre, si elle avait été maîtresse de ses actes, et ses pieux excès lui valurent plus d'une fois la réprimande de ses supérieures. On ne pouvait lui faire une plus grande peine que de la vouloir épargner ou de la soumettre à un régime particulier. S'oublier, se dévouer, dans la maladie comme dans la santé, était le besoin de cette âme ardente. Aussi la vit-on lutter jusqu'à la fin contre le mal qui la minait peu à peu, continuant cette vie active inspirée par le dévouement le plus généreux, mais aussi faisant chaque jour de nouveaux progrès dans les voies intérieures. Aux récréations, elle était dans son élément lorsqu'on y parlait de Dieu, et savait, avec autant de délicatesse que de bonne grâce, alimenter la conversation, soit par une remarque de sa lecture spirituelle, soit par un trait édifiant, soit même par la communication d'une lumière reçue à l'oraison : ici son humilité cédait au zèle qui la dévorait. Après la communion, d'abondantes larmes attestaient sa foi et son amour, et de ces sentiments naissait une confiance sans bornes en la bonté de Dieu. « Je suis sûre de ne pas aller en enfer, disait-elle souvent ; j'espère même que, par la miséricorde de mon divin Epoux, je ne languirai pas longtemps en purgatoire ; qu'y ferais-je pour la gloire de mon Jésus ? »

Cependant l'état de santé de la Sœur Marie-Ursule devenait de plus en plus inquiétant : une toux opiniâtre ne laissait aucun doute sur la gravité du mal, et le docteur déclara que la poitrine était sérieusement attaquée. Les supérieures alarmées, tentèrent l'impossible. En vain employa-t-on les ressources de l'art ; en vain adressa-t-on au ciel les plus ferventes prières, cette âme d'élite avait achevé ses combats. La perspective de sa mort prochaine ne lui ôta rien de sa gaieté ordinaire. Notre Révérend Père Supérieur étant venu lui donner une dernière bénédiction, lui dit avec bonté : « Comment, ma Mère, osez-vous réclamer sitôt votre salaire ? Est-ce qu'en si peu de temps on peut gagner sa couronne ? » — « Oh ! oui, répondit-elle, Dieu est si bon ! j'irai certainement au ciel ! » Oui, elle y est allée, nous l'espérons, appuyée sur son Bien-Aimé, qu'elle eut le bonheur de recevoir quelques heures avant sa mort. Dieu exauça cette prière que ses lèvres avaient si souvent murmurée pendant sa vie :

O Jésus ! ô Joseph ! ô céleste Marie !
 Disposez de mes jours et même de ma vie ;
 Mais, de grâce, à la mort, ouvrez-moi le séjour
 Où règnent à jamais et la paix et l'amour !

MONASTÈRE DE MORTAIN.

Congrégation de Paris.



L'HISTOIRE de notre Maison n'offre rien de remarquable depuis 1857, époque de la publication des Annales qui rapportent son origine et sa fondation. Le Seigneur, comme par le passé, s'est plus, tour à tour, à nous donner de saintes joies et à nous éprouver par des afflictions : nous avons perdu

plusieurs de nos chères Sœurs, parmi lesquelles se trouvaient quelques jeunes religieuses de grande espérance, et ces pertes multipliées ont été très-douloureuses à nos cœurs.

Une autre épreuve bien sensible aussi a été le départ de notre vénéré Supérieur, M. l'abbé Lucas-Girardville transféré de la cure de Mortain à celle de Notre-Dame de Saint-Lô. Depuis dix-huit ans il gouvernait la Maison avec la tendresse et le dévouement d'un père. Placé à la tête de la Communauté au moment où elle traversait une série d'afflictions, il s'était, pour ainsi dire, identifié à elle, et n'avait rien épargné pour soutenir et encourager les religieuses au milieu de leurs difficultés. Chaque semaine, il s'arrachait à ses nombreuses occupations pour venir nous faire des conférences sur les devoirs de la vie religieuse ou sur l'éducation. Il s'occupait aussi de nos classes, stimulant le zèle des maîtresses, aussi bien que l'application des élèves. Si notre Maison jouit de quelque prospérité, après Dieu c'est à M. l'abbé Lucas-Girardville que nous le devons principalement; aussi lui gardons-nous le plus respectueux et le plus reconnaissant souvenir.

La Circulaire que nous avons adressée à tout l'Ordre rend compte de la situation de notre Monastère. A défaut d'événements propres à intéresser, nous donnons ici les biographies de quelques religieuses, dont nous conservons avec respect la pieuse mémoire. Puissent ces Notices être, pour les lectrices comme pour nous, un sujet d'édification et d'encouragement (1).

(1) Ces biographies détaillées relateront aussi nos épreuves et nos consolations: elles peuvent donc être regardées comme notre Notice historique.

LA SŒUR SAINT-STANISLAS DU SAINT-SACREMENT, NÉE JULIEN.

MADemoiselle VICTORINE JULIEN naquit à Mortain, le 15 septembre 1811. Ses parents, riches bourgeois de cette ville, l'élevèrent avec soin. On vit bientôt se développer en elle le germe précieux des plus belles vertus : douceur, simplicité, obéissance, piété. Déjà on pouvait pressentir ce qu'elle serait un jour. Sa famille ne lui permit jamais d'avoir aucun rapport avec la Communauté, dans la crainte qu'elle n'y prit le goût de la vie religieuse, et pour cette raison, on la plaça à Rennes dans un pensionnat séculier.

La jeune fille trouva dans cet établissement une directrice éminemment chrétienne. Sous sa conduite, ses heureuses dispositions à la vertu se perfectionnèrent en même temps que son intelligence se développa par l'étude.

Rentrée dans la maison paternelle, M^{lle} Julien nourrissait au fond de son cœur un désir ardent de se consacrer à Dieu. Longtemps elle soupira en secret après ce bonheur. Prévoyant tous les obstacles qu'elle aurait à vaincre, elle chercha dans la prière le courage de déclarer à sa famille ses pieuses intentions. Cette ouverture n'aboutit qu'à un refus absolu : « Jamais tu n'auras mon consentement, lui disait son père, j'aimerais mieux te voir mourir. » Tous les efforts de Victorine vinrent toujours échouer contre cette même réponse.

La violence d'une douleur concentrée lui causa bientôt une maladie de langueur des plus graves. Elle perdit entièrement le sommeil et l'appétit ; sa maigreur était telle qu'on eût dit un squelette vivant. Quelque sensible que fût M. Julien à la situation de sa fille, il se montrait toujours inflexible. En vain ses parents, ses amis, et les médecins eux-mêmes, lui représentaient-ils que l'opiniâtreté de ses refus conduirait sa fille au tombeau. « Eh ! bien, disait-il toujours, j'aime mieux la voir morte que religieuse. »

Cependant Dieu qui tient les cœurs dans sa main, chan-

gea enfin celui de M. Julien, et au moment où Victorine s'y attendait le moins, elle obtint l'autorisation de son père. Il la laissait libre de suivre sa vocation si elle recouvrait la santé. On ignore si cette promesse était bien sincère; mais la jeune fille en fut si heureuse, qu'il s'opéra un changement notable dans son état. On la vit promptement reprendre des forces et bientôt complètement rétablie.

Il était dans les desseins de Dieu de laisser M^{lle} Julien de longues années encore dans le monde. Son père tomba à son tour gravement malade, et il languit longtemps; elle ne pouvait donc songer à quitter la maison paternelle. Quand il eut succombé à ses souffrances, la pieuse Victorine, après avoir accordé quelques mois à la douleur de sa mère, sollicita la permission d'entrer dans la Communauté. Accablée sous le poids de la perte qu'elle venait de faire, M^{me} Julien ne pouvait se résoudre à se séparer de sa chère enfant; n'était-elle pas sa plus douce consolation? Victorine, voyant que toutes ses instances étaient inutiles, résolut d'effectuer sa retraite en secret. Elle partit donc, après avoir recommandé sa mère à Marie, consolatrice des affligés, et se rendit à notre Monastère, heureux de lui ouvrir ses portes. La pauvre mère désolée recourut à l'autorité de M. le curé de Mortain pour reconquérir sa fille; elle employa les larmes, les prières, promettant de la reconduire elle-même au bout de trois mois, si elle persistait dans sa résolution. M. le curé, touché de ses supplications, engagea la jeune postulante à accorder à sa mère les quelques mois qu'elle lui demandait. « Ce temps écoulé, lui dit-il, vous pourrez sans crainte obéir à votre vocation. » M^{lle} Julien sortit à regret d'une maison qu'elle ne connaissait que depuis quelques heures; mais elle y laissait son cœur et ses affections.

Lorsque les trois mois furent écoulés, Victorine rappela la promesse qui lui avait été faite; le cœur de la pauvre mère ne pouvait se résoudre au sacrifice, et, comme la première fois, elle fut obligée de partir sans son consentement. M^{me} Julien ne fit point de réclamations, elles eussent été inutiles; courbant la tête sous le poids de sa douleur, cette mère chrétienne s'efforça de la sanctifier par la résignation.

Si M^{lle} Julien était parvenue au but de ses désirs, ce

n'avait pas été sans avoir livré de violents combats à la sensibilité de son cœur; elle aimait tendrement sa mère et son jeune frère dont elle était marraine. Celui-ci, de son côté, chérissait et respectait sa sœur; la violence du chagrin qu'il éprouva à l'occasion de son départ fut telle, que sa santé inspira des craintes sérieuses. Pour le distraire, sa mère dut l'envoyer pendant quelque temps à Domfront, chez M. de la Tournerie, son oncle, sous prétexte de lui faire continuer ses études.

La courageuse postulante avait prévu la désolation que l'exécution de son projet devait causer à sa famille; mais elle savait aussi que Jésus-Christ est un Maître libéral, et elle remettait à son Cœur tous ceux qu'elle quittait pour lui. Sa confiance ne fut pas vaine : sa mère se soumit généreusement et presque joyeusement, et ce jeune frère qu'elle avait tant aimé, se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique.

En entrant dans la Communauté, qu'elle savait être pauvre, M^{lle} Julien aurait bien désiré en améliorer la position; mais elle ne put suivre les généreuses dispositions de son cœur. Elle crut, avec l'avis des supérieurs, que Dieu demandait un autre emploi de sa fortune. Sacrifiant son plus cher désir à la volonté de Dieu, elle se réserva seulement une somme de 6,000 francs pour sa dot, et une pension viagère de 600 francs.

M^{lle} Julien apportait au Monastère des biens mille fois plus précieux que l'or et les richesses de la terre. Dès son entrée au Noviciat, elle se montra d'une régularité et d'une fidélité exemplaires jusque dans les plus petites observances, si toutefois il y en avait de petites à ses yeux, quand il s'agissait de servir Dieu. On la voyait, silencieuse et recueillie, avancer chaque jour dans la perfection. Son respect pour les supérieurs était admirable et son obéissance, parfaite. La jeune postulante avait été élevée fort délicatement dans la maison paternelle, et sa santé était loin d'être robuste; cependant elle ne voulut aucun adoucissement à la vie commune, et elle embrassa généreusement la pratique du vœu de pauvreté. Ce qui brilla surtout dans la conduite de cette chère Sœur, ce fut sa profonde humilité. A l'entendre, et

elle parlait sincèrement, elle s'étonnait que la Communauté eût bien voulu la recevoir, car elle n'était propre à rien.

Cependant ses supérieurs en jugeaient autrement: ses talents, son instruction, son jugement droit et solide, faisaient espérer un sujet capable de remplir plus tard les premières et plus importantes charges du Monastère. La vénérable et bien-aimée Mère Sainte-Anne n'attendait que la fin de ses années de noviciat, pour lui confier la direction des novices.

Hélas! nos espérances furent trompées! Une maladie de poitrine, que nous avions redoutée même avant son entrée dans notre maison, devait conduire toute jeune au tombeau notre Sœur Saint-Stanislas.

Les progrès du mal furent rapides, et la Communauté perdit bientôt tout espoir; quant à la chère Sœur, elle ne s'apercevait pas de son état, et sa surprise fut grande lorsque la Mère Supérieure lui annonça qu'on avait demandé une neuvaine au prince de Hohenlohe pour obtenir sa guérison. « Eh! quoi, ma Mère, faut-il donc un miracle pour me guérir? » Sur la réponse affirmative, elle parut vivement affectée, mais bientôt les consolantes paroles de notre Mère, et surtout l'esprit de foi de la chère malade, surmontèrent les sentiments de la nature. Elle fit généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie, et depuis ce moment rien ne troubla la douce paix de son âme. Elle eut la consolation de voir son frère, engagé déjà dans les ordres, accompagner le saint Sacrement à l'infirmerie. Le frère et la sœur offrirent à toute la Communauté un spectacle vraiment édifiant et qui nous attendrit jusqu'aux larmes; c'est à peine si ce frère et cette sœur qui s'étaient tant aimés échangèrent un regard...

Les instants qui précédèrent son agonie furent remplis de consolations; elle avait le sourire sur les lèvres. Une de ses Sœurs recueillit ces paroles que nous ne saurions oublier: « Je suis bien heureuse! M. le Breç m'a dit qu'une religieuse bien fidèle à sa Règle n'allait point dans le purgatoire, et par la grâce de Dieu, je n'y ai point manqué. » Heureuse la religieuse qui, en face de la mort, peut se rendre un pareil témoignage!

Les dernières luttes furent longues et douloureuses. Après

une nuit de souffrances dont elle ne parut pas avoir le sentiment, elle s'endormit dans la paix du Seigneur le 20 juillet 1838, à quatre heures du matin. C'était l'heure où chaque jour de sa vie si courte, mais si fervente, elle s'arrachait au sommeil pour se rendre au pied du Tabernacle. A cette même heure, nous osons l'espérer, Dieu lui ouvrait les tabernacles éternels, et lui montrait à découvert ce qu'elle avait adoré et aimé à travers les ombres de la foi.

LA SCEUR SAINT-FRANÇOIS-XAVIER GOFFEGAN.

NOTRE SCEUR SAINT-FRANÇOIS-XAVIER naquit à Saint-Servan le 2 avril 1813. Son père, capitaine de vaisseau, était originaire d'Amérique.

L'éducation de la jeune Hortense fut confiée aux Ursulines de Saint-Servan, et son âme reçut dans cette pieuse maison les précieuses semences de la vertu. Elle avait à combattre la violence d'un caractère naturellement irascible; avec son cœur de feu et son imagination enthousiaste, elle eût pu courir de grands dangers, mais la piété dans laquelle elle fit chaque jour de nouveaux progrès, porta vers Dieu seul la vivacité de ses affections.

Bien jeune encore, elle resta orpheline; son père lui fut ravi par un événement des plus funestes. Le navire qu'il commandait étant sur le point de faire naufrage, M. Goffegan ordonne une manœuvre qui n'est pas comprise; alors il s'élança lui-même aux cordages et l'exécute avec succès; mais tout à coup le mât qui lui sert d'appui se brise, M. Goffegan tombe sur le pont et se fend la tête. Cette mort tragique laissa M^{lle} Goffegan sous le poids d'une immense douleur; sa foi s'inquiétait surtout du sort de cette âme si chère, subitement entrée dans son éternité!.

Ce n'était là cependant qu'une partie du calice amer que Dieu lui réservait: sa pauvre mère en apprenant la triste nouvelle tomba dans une sorte d'aliénation mentale. Le temps, au lieu de diminuer les peines de la jeune fille, ne fit que les accroître. Sa seule consolation, après la prière, était d'aller répandre des larmes devant le portrait de son

père bien-aimé. Il lui semblait alors qu'une voix du ciel se faisait entendre et lui rappelait que Dieu restait son premier père et son puissant protecteur. La mort vint bientôt mettre un terme au triste état de M^{me} Goffegan ; elle laissait deux jeunes filles sans appui, et presque sans ressources. La cadette fut recueillie par une honnête famille de Saint-Malo, et Hortense, placée dans un magasin de la même ville.

Elle ne fut pas longtemps sans se dégoûter d'un monde où déjà elle avait trouvé tant d'amertumes ; tous ses désirs se portèrent vers la solitude. Elle fixa son choix sur l'Ordre des Ursulines, où elle avait été élevée, et la Maison de Saint-Servan n'existant plus, elle résolut d'entrer dans notre Monastère. La Mère Sainte-Anne qui en était alors supérieure, l'accueillit avec joie, et M^{lle} Hortense, après avoir assuré l'avenir de sa jeune sœur, entra joyeuse et fervente au service du divin Epoux.

Le cloître fut pour la nouvelle postulante un séjour de joie. Elle embrassa la pratique de la vertu avec la plus grande générosité. La lecture des Vies de Saint-Louis-de-Gonzague et du bienheureux Berchmans lui donna pour ces jeunes saints un amour de prédilection, et elle les choisit pour modèles ; elle désirait surtout imiter leur modestie et acquérir leur esprit de silence et d'oraison, pour parvenir comme eux à une union intime avec Dieu.

La Sœur Saint-Xavier jugeait de l'oraison en âme expérimentée ; elle n'y allait pas seulement pour avoir le bonheur de s'entretenir avec Dieu, et y goûter les douceurs de son amour, mais plutôt afin d'y puiser le courage nécessaire pour se vaincre elle-même. « Un jour, racontait-elle naïvement à une de ses Sœurs, je me trouvais dans un de ces instants où la nature lutte contre la grâce. Trop peu généreuse pour accomplir sans délai l'acte de renoncement que Dieu me demandait, je lui résistais ; mais mon âme en proie à une tristesse profonde, ne trouvait dans la prière qu'un nouveau tourment. Ne pouvant supporter les reproches que Dieu m'adressait au fond du cœur, je quittai l'oraison. Le jour de la confession venu, je dus accuser mon peu de générosité, ajoutant que j'avais volontairement omis ma médi-

tation. On m'en demanda le motif. Oh ! mon père, répondis-je, comment faire oraison et refuser à Dieu un sacrifice ! »

Remplie d'estime pour la perfection de son état, notre chère Sœur répétait souvent qu'une religieuse ne peut jamais être assez dévouée, assez fidèle. « L'âme doit se nourrir de sacrifices, » disait-elle fréquemment. Son zèle ardent pour la régularité, la rendait très-sensible aux négligences dont elle pouvait être témoin, et elle ne savait pas toujours dissimuler l'impression pénible qu'elle en éprouvait.

Son plus grand bonheur était de s'entretenir avec Jésus au Saint-Sacrement et de le recevoir dans la sainte communion. Le souvenir des souffrances du Sauveur excitait dans son âme de vifs sentiments de reconnaissance et d'amour. Pour ressembler à la sainte Victime du Calvaire, elle aurait voulu faire de son corps un holocauste, et les supérieurs furent surtout obligés de modérer son ardeur pour la mortification. « Pour sauver les âmes, disait-elle, je donnerais mille et mille fois ma vie. » Aussi, enflammée du désir des missions étrangères, elle eût volé avec joie au-delà des mers, si l'obéissance le lui avait permis. Le théâtre de son zèle fut notre pensionnat : avec quelle sollicitude elle cultiva ces jeunes âmes confiées à ses soins ! Comme elle les aimait en Dieu et pour Dieu ! Que de prières ferventes, que de saintes exhortations pour les porter à l'amour de Jésus et de Marie ! Cette pieuse Maîtresse inspirait aux enfants une extrême horreur du péché, et même des fautes légères qui enlèvent aux âmes l'énergie dans la pratique du bien.

Le zèle de cette fervente religieuse ne se bornait pas aux élèves du pensionnat, elle priaît et se mortifiait pour la conversion des pécheurs, pour le soulagement des âmes du purgatoire et pour l'avancement de ses Sœurs dans le chemin de la perfection. Tout ce qui touche à la gloire de Dieu, ne pouvait être étranger à son cœur.

La Communauté fondait sur la Sœur Saint-Xavier les plus grandes espérances ; elle était propre à remplir toutes les charges. Jouissant d'une bonne santé, ne pouvait-on pas s'attendre à lui voir fournir une longue carrière ? Dieu en avait jugé autrement, et lui tenant compte de ses desirs

et de sa bonne volonté, il se hâta de lui accorder la récompense de ses travaux. Une gastrite aiguë conduira cette chère Sœur au tombeau, mais avant le moment de la délivrance, que de souffrances à endurer, que de sacrifices à accomplir ! Cette maladie qui influe ordinairement, même sur les plus heureux caractères, mit la patience de notre chère Sœur à de terribles épreuves. Il lui arriva quelquefois de laisser paraître un premier mouvement de contrariété, ou de ne pas surmonter assez tôt une répugnance. Ce n'était là assurément que de légères fautes ; pourtant, avec quels regrets, quelle douleur elle les désavouait ! Elle s'en humiliait profondément, et c'était avec peine qu'on parvenait à la consoler.

Nommée Zélatrice et Maîtresse des novices malgré le triste état de sa santé, l'humble Sœur s'étonna de ce qu'on lui imposât des charges qu'elle se jugeait incapable de remplir ; mais, en vraie fille d'obéissance, elle se soumit et s'appliqua avec courage à accomplir les devoirs de ses nouvelles fonctions. Elle eut bientôt gagné l'estime, la confiance et l'affection de ses novices. Son vif désir de former à Jésus des épouses selon son cœur, la rendait attentive à reprendre jusqu'à leurs moindres manquements. « Les plus petites négligences, disait-elle, sont un obstacle à la perfection. « Prenez garde, mes Sœurs, prenez garde au laisser-aller de la nature. »

On conçoit tout le bien qu'une telle maîtresse opéra parmi les jeunes Sœurs ; aussi le noviciat était-il joyeux et fervent. Des prières nombreuses furent adressées au Ciel pour le rétablissement de cette santé si utile au bien du Monastère ; mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, n'exauça point nos vœux : le mal fit de jour en jour des progrès plus rapides et bientôt tout espoir de guérison fut perdu. La chère malade dut quitter ses filles désolées, et se rendre à l'infirmerie pour n'en plus sortir.

Les derniers mois de sa vie furent un cruel martyre : extrêmement affaiblie par la souffrance et n'étant plus en état de prendre aucun aliment, elle se mourait littéralement de faim. S'abandonnant entièrement entre les mains de Dieu, elle n'aspirait plus qu'au bonheur de s'unir à lui ; elle comptait

pour ainsi dire les moments qui la séparaient encore de son éternité, et c'était avec une pieuse allégresse qu'elle saluait d'avance le jour bienheureux où elle devait entrer dans la patrie céleste.

La veille de la distribution des prix, elle demanda qu'on lui amenât les pensionnaires, désirant voir une dernière fois ces chères enfants qu'elle avait tant aimées. La fervente malade, malgré son extrême faiblesse, put encore comme autrefois, tirer de son cœur des paroles enflammées sur le bonheur de servir Dieu, sur la brièveté de la vie, et sur la nécessité de travailler à gagner des couronnes immortelles, bien préférables à celles qu'elles devaient recevoir le lendemain. Puis elle les embrassa, disant à chacune un petit mot particulier, en rapport avec les besoins de son âme; une d'elles qui balançait entre le monde et le cloître, s'approcha à son tour et lui dit tout bas : « Ma bonne Mère, je n'hésite plus, j'entre prochainement au Noviciat. » « Que je vous félicite, dit la pieuse Maitresse, vous choisissez enfin la meilleure part..... »

Le terme était proche. La Révérende Mère Sainte-Ursule, son ancienne supérieure, à qui elle avait fait promettre de l'avertir lorsqu'elle toucherait à sa fin, lui dit sans autre préambule : « Ma bonne Mère, je vous ai fait une promesse, je viens la remplir : le moment après lequel vous soupirez depuis si longtemps est arrivé; je pense qu'avant la fin du Salut du Saint-Sacrement, qui vient de sonner, vos vœux seront satisfaits. » — « Oh ! ma Mère, la bonne parole, dit la mourante; qu'on me donne le cierge bénit. Que cette lumière est belle ! que je l'aime ! Mon Dieu ! je vais donc enfin vous voir. » Ce furent ses dernières paroles. Quelques minutes plus tard, au moment même où le prêtre donnait la bénédiction du Saint-Sacrement, pour lequel elle avait eu une si tendre dévotion, cette âme généreuse et fidèle s'endormait dans le baiser du Seigneur, à l'âge de trente-deux ans, après dix ans et trois mois de profession religieuse.



LA SŒUR SAINT-ANGÈLE LEBOSSÉ.

La chère Sœur JEANNE DE SAINTE-ANGÈLE était native de Mantilly (Orne). Ses parents, peu favorisés des biens de la terre, étaient riches des bénédictions du ciel ; ils eurent le bonheur de voir cinq de leurs enfants se consacrer à Dieu et embrasser l'état religieux.

Notre Sœur Sainte-Angèle jouit la première de cet avantage. Sa sœur aînée, ayant passé quelque temps dans notre Communauté, pour y achever son éducation, emporta dans sa famille un ardent désir de la vie religieuse ; mais sa santé chancelante et le défaut de dot étaient des obstacles à son dessein. Elle se fit institutrice dans une paroisse et plaça sa sœur cadette dans notre Maison, espérant que plus tard celle-ci viendrait la rejoindre pour partager ses travaux.

M^{lle} Jeanne Lebossé avait à peine passé quelques mois dans la Communauté, que les pieux exercices de la vie du cloître ravirent et captivèrent son cœur, et, comparant les dangers du monde aux immenses avantages de l'état religieux, ce dernier lui parut mille fois préférable : « C'est ici le lieu de mon repos, dit-elle, j'y habiterai tous les jours de ma vie parce que je l'ai choisi. »

Pour accomplir son pieux projet, elle avait bien des difficultés à surmonter ; elle n'ignorait pas que sa sœur aînée avait sacrifié sa vocation pour venir au secours de sa famille, que cette sœur généreuse avait pourvu aux dépenses de son éducation, afin de l'initier à sa vie de dévouement. Elle pensait aussi qu'elle ne serait pas reçue ; ne pouvant fournir la dot ordinairement exigée dans les communautés cloîtrées. La bonne Mère Sainte-Ursule, à qui elle fit part des pensées qui agitaient son esprit, lui répondit qu'il fallait prier, mettre en Dieu sa confiance et espérer que bientôt il applanirait tous les obstacles. Les prières de la jeune fille ne tardèrent pas à être exaucées. La pieuse institutrice fit à Dieu le sacrifice de sa sœur, avec une générosité admirable,

et M^{lle} Robert, alors novice dans la maison, se chargea de la dot, en offrant à la Communauté une somme de 4,000 francs.

Au comble de ses vœux, Jeanne ne savait comment témoigner sa reconnaissance à Dieu et à tous ceux qui favorisaient son entrée dans le cloître. Embrassant alors avec ardeur les pratiques de la vie religieuse, elle se dévoua tout entière au service de sa chère Communauté, cherchant toujours l'occasion de se rendre utile, et nous la vîmes conserver cette ferveur jusqu'à son dernier jour. A l'extérieur sa conduite n'avait rien d'extraordinaire, on ne pouvait remarquer en elle qu'une parfaite régularité, une attention extrême à s'acquitter le mieux possible de l'emploi qui lui était confié; mais les supérieurs qui connaissaient intimement le fond de son âme, étaient ravis de voir une jeune novice si fidèle aux inspirations de la grâce, si adonnée déjà à la vie intérieure. C'était une de ces âmes qui, dans leur Communauté, ne cherchent point à paraître, ne se mêlent de rien, si ce n'est par devoir et obéissance, et hors de là se tiennent à l'écart sans regarder ni à droite ni à gauche, contente de vivre en silence sous le regard de Dieu seul. Une telle vie, sans doute reste ignorée, mais Celui qui voit tout sait rémunérer au ciel tant de sacrifices inspirés par son unique amour.

Comme sainte Angèle dont elle portait le nom, elle avait un zèle ardent pour le salut des âmes. Quand elle fut employée dans les classes, sa petite taille, sa jeunesse, son inexpérience, lui occasionnèrent d'abord quelques difficultés qui ne tardèrent pas à disparaître, car elle parvint facilement à se former et devint une excellente maîtresse.

Atteinte d'une maladie de poitrine qui fut longue et douloureuse, notre Sœur Sainte-Angèle la supporta avec une patience et un courage vraiment admirables. Elle continua cependant à suivre la vie commune presque jusqu'à la fin; la Mère Supérieure lui proposant un jour de la décharger de son emploi : « Non, ma Mère, dit-elle, pas encore; nous approchons des vacances; il n'y a plus que six semaines, je pourrai aller jusque-là, il sera plus facile de me remplacer au commencement de l'année. » La Mère Supérieure insista à cause de son état de souffrance : « Il est vrai,

ma Mère, répondit-elle, cet emploi m'est un peu pénible; mais Notre-Seigneur l'a bien autrement souffert! Oh! soyez sans inquiétude, ce n'est pas encore au-dessus de mes forces. » Les vacances se passèrent sans apporter de changements notables dans la situation de notre chère Sœur. A la rentrée, elle reprit ses leçons et ne les laissa que six semaines ou deux mois avant sa mort.

A l'infirmerie, elle continua sa vie intérieure et cachée. Elle évitait de se plaindre, et ne réclamait de soins et de services que ceux qu'elle ne pouvait absolument se rendre elle-même. Craignant de fatiguer ses Sœurs, elle pria qu'on ne la veillât point la nuit : « Non, non, ma Mère, disait-elle à sa Supérieure, cela n'est point nécessaire, il suffit qu'une personne couche à l'infirmerie; je l'appellerai s'il est besoin. » Sa mort fut simple comme sa vie; c'est à peine si l'on put recueillir une parole qui mérite d'être citée. Un matin, après une nuit douloureuse, M. le chapelain, sur le désir qu'elle avait exprimé quelques instants auparavant, lui administra les derniers Sacrements. La fréquence de la toux et de l'expectoration ne permit pas qu'on lui donnât le saint Viatique; ce fut le dernier sacrifice qu'elle offrit à Dieu.

Après sa mort, son visage resta calme et serein; on eût dit qu'elle respirait encore. Notre Sœur Sainte-Angèle était âgée de vingt-huit ans, et il y en avait cinq qu'elle s'était consacrée à Dieu par la profession religieuse.

LA SŒUR SAINT-ANTOINE DE PADOUE VÉRON.

LA SŒUR SAINT-ANTOINE naquit à Ger, le 2 août 1823. Ses excellents parents la confièrent toute jeune encore aux soins d'une institutrice qui joignait à une piété peu commune un véritable esprit intérieur, et qui s'appliquait à y former ses élèves. Mélanie, douée du plus heureux naturel, profita bientôt de ses sages conseils : toutes les affections de son cœur se portèrent vers Dieu, et la vie religieuse devint l'objet de ses plus ardents désirs.

Atteinte d'une maladie qui semblait devoir la conduire au

tombeau, M^{lle} Mélanie aurait volontiers quitté la terre si elle avait eu le bonheur d'être l'épouse de Jésus-Christ; elle ne désirait sa guérison que pour jouir de cette faveur insigne. La sainte Vierge daigna exaucer ses vœux : elle recouvra la santé, et la reconnaissance redoubla la ferveur de la pieuse enfant.

Dieu qui connaissait son courage ne tarda pas à lui envoyer de nouvelles afflictions : ses parents éprouvèrent des revers de fortune, elle eut à pleurer la mort de son père, et ce double malheur fut la source de bien d'autres. La jeune fille fut admirable de force et de résignation, elle adora la volonté divine, et se livra sans réserve au bon plaisir de Dieu.

M^{lle} Véron n'attendait qu'une occasion favorable pour exécuter son projet de retraite, et il lui restait encore à faire choix du monastère où elle devait entrer. Elle avait été pensionnaire dans notre Maison, mais ses parents lui représentèrent notre établissement comme peu assuré, pauvre, et ne possédant qu'un petit nombre de sujets. C'était juger les choses selon l'esprit du monde. Un missionnaire du diocèse les jugea selon l'esprit de Dieu et trancha la question : « Si la Maison de Mortain est pauvre, lui dit-il, si elle a peu de sujets, c'est une raison de plus pour vous d'y entrer; elle a besoin de vous, vous lui serez utile. Allez donc, ma fille, et sans vous arrêter à toutes ces considérations humaines, partez sans délai. » Docile à cette voix vénérée, M^{lle} Véron sollicita son entrée dans notre Monastère, et la jeune postulante, au comble de ses vœux, se livra à toute l'ardeur de son amour. Saint Louis-de-Gonzague et saint Berchmans furent ses constants modèles, et elle retraça aux yeux de ses sœurs toutes les vertus de ces aimables saints : recueillement profond, esprit de sacrifice, régularité parfaite, filial respect envers ses supérieurs, amour pour Jésus-Christ et sa divine Mère. Longtemps après sa mort, le souvenir des vertus de la Sœur Saint-Antoine portait encore ses Sœurs à l'accomplissement de leurs devoirs, et les rendait plus généreuses dans le sacrifice.

On eût dit que cette aimable Sœur, toujours souriante et affectueuse, n'avait jamais à lutter contre la nature, que Dieu l'inondait de ses plus douces consolations; il n'en était pas toujours ainsi cependant : elle était trop chère au cœur

du divin Maître pour qu'il ne la fit pas boire à son calice d'amertume. Elle eut donc ses croix, ses jours d'épreuves, mais la générosité avec laquelle elle conformait sa volonté à la volonté divine, adoucissait la rigueur du sacrifice, et rien ne paraissait lui coûter. Ses supérieures furent plus d'une fois édifiées de son humble silence dans certaines occasions, où une seule parole aurait suffi pour sa justification. Interrogée sur ce qui s'était passé en elle dans une circonstance des plus délicates, elle répondit : « J'ai pensé à Jésus, et je me suis tue. »

Notre Sœur Saint-Antoine était consumée du désir de la souffrance, et elle eût voulu rendre à Jésus crucifié, vie pour vie, amour pour amour. Aussi la voyait-on avide de toutes les mortifications les plus crucifiantes à la nature, et ses supérieures avaient peine à modérer son ardeur. « Oh ! disait-elle, un jour que la Mère maîtresse lui recommandait d'être prudente et de prendre soin de sa santé, ne craignez rien, ma bonne Mère, je me porte à merveille; et d'ailleurs pourquoi perdre l'occasion de s'enrichir pour le ciel : ne faut-il pas imiter Jésus-Christ? — Sans doute, mais si votre santé s'altère vous ne pourrez pas être religieuse! » La Novice comprit qu'il fallait ménager ses forces pour un temps; mais elle conserva dans son cœur l'espoir de se dédommager et de faire de son corps une victime de pénitence. Au moins elle put s'adonner complètement à la mortification intérieure, à cette mort continuelle des sens et de la nature que pratiquaient les saints. Elle y fit de si rapides progrès que bientôt elle eût pu dire avec saint Paul : « *Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* »

Ce fut dans ces admirables dispositions qu'elle prononça ses vœux. A peine une année s'était écoulée depuis sa profession, qu'elle fut atteinte de la maladie de poitrine qui la conduisit au tombeau. Retenue à l'infirmerie, elle eut encore l'occasion d'y faire à Dieu de nombreux sacrifices. Le médecin lui avait interdit l'usage des fruits, c'était pour la malade une privation d'autant plus grande qu'elle les aimait beaucoup, et d'ailleurs, n'ayant aucun appétit, fatiguée des viandes succulentes par lesquelles on essayait de la fortifier, elle eût mangé un fruit avec plaisir. On en servait chaque

jour, la malade pouvait les considérer à loisir, mais pas une parole, pas un signe, ne vint révéler à l'infirmière son goût et sa privation. Tous les soins qu'on lui donnait étaient reçus avec reconnaissance; s'il arrivait que par mégarde on lui offrit quelque chose qui lui convint moins, elle surmontait toute répugnance et ne paraissait jamais désirer autre chose. Une bonne sœur cuisinière disait un jour avec une naïve simplicité : « On dit quelquefois que je ne fais pas bien la cuisine; et pourtant voyez la Sœur Saint-Antoine; elle trouve toujours les choses bien apprêtées, et jamais elle ne se plaint. » Un jour, en carême, on lui servit sans s'en douter de la viande gâtée; elle la mangea et garda le silence. Le lendemain, on ne sait comment, la même chose se renouvelle; elle essaye de dissimuler la répugnance extrême qu'elle éprouve, mais son cœur se soulève, et l'oblige de céder. L'infirmière attribuant le dégoût de la chère Sœur à sa grande faiblesse, la presse affectueusement de manger. Celle-ci, dans l'impossibilité où elle se voit d'obéir, ne peut retenir ses larmes. L'infirmière pense alors que la viande est mal préparée, elle la goûte et la trouve détestable. Désolée de cet accident, elle reproche doucement à la chère Sœur de ne l'avoir pas avertie. « Mais hier, dit la pauvre malade, elle n'était pas meilleure et j'ai bien pu la manger; aujourd'hui seulement j'ai manqué de courage. »

La maladie ne put altérer l'égalité d'âme et de visage de la Sœur Saint-Antoine. On eût dit ses souffrances légères, et cependant ses nuits étaient sans sommeil, la toux et l'oppression continuelles. Obligée de se tenir soit levée, soit couchée, sur le côté droit, il s'y forma bientôt une plaie des plus douloureuses. Elle eut le courage pendant longtemps de n'en parler à personne. Une de ses Sœurs lui rendant un jour quelque office de charité, toucha cette plaie extrêmement sensible, et la douleur fut telle que la malade ne put retenir un cri et quelques larmes, mais aussitôt elle demanda pardon de son peu de patience.

Si la générosité de cette âme s'est parfois dévoilée, que d'actes de vertu son humilité profonde nous a laissés ignorer! Un saint prêtre, qui la connaissait intimement, disait à la Mère Maîtresse pour la consoler de la mort de cette

chère fille : « Ma Sœur, vous avez bien plutôt sujet de vous réjouir, car vous avez une puissante protectrice au ciel. J'ai l'intime conviction que son âme y est allée immédiatement. Elle avait conservé son innocence baptismale, et de plus, elle s'était enrichie des plus sublimes vertus. Sa fidélité à la grâce était parfaite; elle n'avait plus rien à faire ici-bas. »

La Maîtresse des novices, craignant qu'il n'y eût dans ces désirs de quitter la terre quelque recherche d'elle-même, se crut obligée de la rappeler à la sainte indifférence et de lui suggérer des actes d'abandon à la volonté divine : pour elle, se résigner était de vivre encore.

Au milieu de ses souffrances, elle aimait à entendre parler de Dieu. Le soir même où elle mourut, elle disait à sa Mère maîtresse : « Ma Mère, parlez-moi encore, je vous prie, de notre bon Maître. » — « Mais je crains de vous fatiguer, ma petite Sœur, pensez doucement à ce que j'ai déjà dit, et maintenant je vais prier pour vous. » — « Oui, ma chère Mère, mais revenez bientôt; j'aime tant à entendre parler de mon Dieu, de mon Epoux et de ma Mère du ciel. » En ce moment même elle entra dans les dernières luttes de l'agonie; quelques minutes après, le ciel comptait un ange de plus. Ainsi mourut, à vingt-cinq ans, cette fidèle imitatrice de saint Louis de Gonzague, après dix-huit mois de profession.

LA MÈRE SAINTE-URSULE LAISNÉ.

LA MÈRE PAULINE LAISNÉ DE SAINTE-URSULE naquit au petit bourg de Vengeons, d'une ancienne et respectable famille estimée de tous pour sa religion et son honorabilité. Elle était très-jeune encore lorsque ses parents vinrent se fixer à Sourdeval. La petite Pauline se distinguait par une grande douceur et une extrême sensibilité; une parole un peu élevée, un regard tant soit peu sévère, la faisait fondre en larmes. Elle montrait une semblable douleur lorsqu'on adressait quelques reproches à son frère ou à ses sœurs, et M^{me} Laisné, par égard pour cette excellente enfant, évitait souvent de les reprendre en sa présence. Avec les années

et la raison, la jeune Pauline parvint à réprimer, en partie du moins, cette sensibilité excessive. Elle mettait son bonheur à faire plaisir aux personnes avec lesquelles elle avait à vivre, évitait soigneusement tout ce qui pouvait les affliger, et l'on peut dire en toute vérité que sa plus grande peine fut toujours d'en faire aux autres. Plus tard, lorsqu'elle s'y verra contrainte par le devoir, les déchirements qu'en éprouvera son cœur seront inexprimables, peut-être même portera-t-elle trop loin la bonté; mais un semblable reproche n'a-t-il pas été adressé au grand saint François de Sales ?

Pauline grandissait au sein de sa famille, bonne, aimable, dévouée pour tous, et sa mère l'associait déjà aux soins de son commerce. La jeune fille s'y prêtait par devoir, mais ses vœux les plus chers la portaient vers la solitude du cloître. Elle ne s'ouvrit à personne de ses desseins, si ce n'est à une sœur plus jeune qu'elle de trois ans, qui partageait ses goûts de retraite, ou pour mieux dire les deux sœurs devinèrent mutuellement leur pieux secret. L'une et l'autre convinrent de mûrir leur projet dans le silence et d'attendre pour le révéler le moment opportun.

Depuis quelques années, des revers de fortune avaient mis à l'épreuve cette vertueuse famille. La mort vint porter le comble à son affliction; M. et M^{me} Laisné n'avaient qu'un fils, et ils le virent s'éteindre à vingt ans. Ce n'était pas le moment de demander un nouveau sacrifice. Les deux sœurs attendirent donc, se confiant dans le secours de la très-sainte Vierge. Marie entendit leurs prières, et toutefois la vocation de M^{lle} Pauline dut être soumise à une dernière épreuve. Plusieurs partis lui furent présentés; l'un d'eux avait de tels avantages, qu'il lui semblait un moyen offert par la divine Providence pour venir au secours de ses parents, si des malheurs faciles à prévoir les frappaient de nouveau. Son cœur eut à soutenir de terribles combats; mais Dieu qu'elle cherchait uniquement vint à son aide. Se rappelant les paroles de l'Évangile : « *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi,* » elle renonce à cette alliance, et déclare à ses parents bien-aimés qu'elle et sa sœur sont résolues d'embrasser la vie religieuse.

M. et M^{me} Laisné avaient trop de foi pour s'opposer à la volonté de Dieu ; d'ailleurs, ils avaient pu reconnaître l'instabilité des choses de ce monde, ils sentirent donc que leurs enfants choisissaient la meilleure part, et, s'oubliant eux-mêmes, ils donnèrent leur consentement. L'intervention de leur oncle, M. Laisné, curé de Cherbourg, aplanit les dernières difficultés.

La jeune Pauline ne fit pas à demi le sacrifice de ses plus chères affections. Vivement sollicitée d'entrer à l'hospice Saint-Louis, de Caen, parce qu'elle pourra quelquefois visiter sa famille, elle répond avec fermeté : « Le motif qui vous incline vers cette maison est précisément celui qui m'en éloigne ; laissant le monde, je veux le quitter entièrement et sans retour. »

Les deux sœurs se préparèrent au départ fixé au samedi, 10 avril 1824. Elles avaient fait choix de la petite communauté des Ursulines de Mortain, qui n'était établie que depuis trois ans. On put voir en cette circonstance combien Pauline était chère à ceux qui la connaissaient : dix-huit de ses compagnes d'enfance voulurent l'accompagner, et ne s'en séparer qu'à la porte même du cloître. Une pluie torrentielle ne fut pas capable de les faire changer de résolution ; elles la conduisirent jusqu'à mi-chemin, et il fallut les plus vives instances pour les empêcher d'aller plus loin.

La joie de Pauline fut si grande en franchissant les portes du Monastère, qu'elle n'en put contenir les transports, et sa jeune sœur crut devoir l'avertir de se modérer par pitié pour leur pauvre mère. Dès son entrée au noviciat, la fervente postulante se montra ce qu'elle fut toute sa vie, un modèle de régularité, de douceur et d'obéissance. Admise à revêtir le saint habit, après trois mois d'épreuves, elle prit le nom de Sainte-Ursule et s'efforça de redoubler de ferveur dans l'accomplissement de ses devoirs. Ayant toujours envisagé la vie religieuse comme une vie de sacrifices, les difficultés ne l'étonnèrent pas. « Il faut nous attendre à souffrir et à souffrir beaucoup, disait-elle un jour à sa sœur, mais une épouse de Jésus-Christ doit aimer la croix. » Le divin Maître se plut en effet à la favoriser d'une si précieuse faveur. Elle apprit bientôt qu'on enlevait à son père une place

qui, depuis la perte de sa fortune, était presque son unique ressource. Le cœur de la pieuse enfant fut déchiré, mais elle demeura calme et résignée.

La grande douceur de la Mère Sainte-Ursule, dans le cloître comme dans le monde, lui gagnait tous les cœurs, et nos enfants la demandèrent instamment pour maîtresse. Les supérieures acquiescèrent à ces desirs, et la Mère Sainte-Ursule, quoique jeune encore, s'acquitta avec le plus grand succès de ses nouvelles fonctions; de cette époque, date le long apostolat qu'elle exerça parmi les élèves. Elle s'attira tout d'abord leur estime et leur confiance; il lui suffisait d'exprimer un désir pour qu'il fût satisfait, et elle pouvait tout demander, sûre de tout obtenir. La Mère Sainte-Ursule sut profiter de cet ascendant pour élever ces jeunes âmes jusqu'à Dieu; elle leur inspirait, plus encore par ses exemples que par ses paroles, la modestie, la simplicité, l'amour du travail, la condescendance à l'égard du prochain, et cet oubli de soi-même si nécessaire à la femme chrétienne pour accomplir sa mission.

Jamais une parole blessante ne sortit de ses lèvres. Elle savait reprendre cependant; son regard comme sa parole ne manquait ni d'énergie, ni d'autorité, mais le plus souvent elle s'adressait au cœur, à la foi ou au sentiment de l'honneur ordinairement si vif chez les enfants. Naguère encore, une ancienne élève racontait qu'une discussion très-vive ayant surgi entre elle et une de ses compagnes, la Mère Sainte-Ursule les considéra quelques instants avec ce calme et ce doux sourire qui lui étaient habituels, puis elle dit : « Je demande à la plus raisonnable des deux de céder. » — « Ce sera moi, » s'écria à l'instant la plus étourdie, et la querelle se termina aussitôt. Comme une vraie mère, elle portait tous ses enfants dans son cœur, et leur gardait une égale tendresse. Cependant ses inclinations, aussi bien que sa foi, la portaient vers les pauvres. On l'avait vue, au début de sa vie religieuse, donner les plus tendres soins à de jeunes orphelines que la charité de nos premières Mères avait recueillies; elle passait ses jours avec elles dans une mansarde, les nettoyait, les raccommodait, soignait leurs ulcères, et souvent partageait avec elles la portion qu'on lui servait pour ses repas. Une

Sœur converse nous a raconté le trait suivant : Une orphaneline mourait d'une pulmonie, et cependant ses parents ne pouvaient lui fournir que du pain bis; alors la Mère Sainte-Ursule changea son pain avec celui de l'enfant. « Que faites-vous donc, ma Mère, lui dit la Sœur qui s'en aperçut; au moins donnez-m'en la moitié. » — « Non, non, répondit-elle, maintenant j'y suis habituée, il ne me fait pas de mal; d'ailleurs, j'ai mes permissions. » Et elle continua ainsi pendant les six mois que l'enfant vécut encore.

Devenue supérieure, elle trouvait le moyen, malgré les sollicitudes de sa charge, de s'occuper de grandes jeunes personnes dont l'éducation avait été négligée dans leurs familles; et pour ne pas froisser un sentiment d'amour-propre bien naturel à leur âge, elle les prenait en particulier pour les faire lire, leur apprendre leurs prières et le catéchisme, leur donner des leçons de grammaire et de calcul à la portée de leur intelligence. Si quelque élève réclamait des soins pénibles ou dangereux, c'était toujours sa part. Une enfant avait à la tête une dartre vive, et on craignait même un mal plus sérieux. La mère Sainte-Ursule se chargea d'appliquer les remèdes, et, chaque matin, pendant une année entière, elle passa près d'une heure à soigner la pauvre petite; mais elle prit elle-même la dartre et l'emporta dans la tombe.

Rentrées au sein de leurs familles, nos chères enfants ne pouvaient oublier leur bonne Mère; elles aimaient à la revoir, à lui ouvrir leur cœur, à prendre ses conseils, et les visites étant devenues impossibles ou trop rares, elles en recevaient encore des lettres affectueuses. Les parents subissaient le charme de tant de bonté et de dévouement; et ils emportaient de leurs relations avec cette pieuse Mère la plus haute estime et la plus entière confiance.

La Mère Sainte-Ursule ne trouvait pas moins de sympathie parmi ses Sœurs, et la Mère Sainte-Anne, prévoyant qu'elle lui succéderait un jour, s'appliquait à la former au gouvernement de la Maison. Elle dut donc quitter la direction de nos pensionnaires pour prendre celle des novices. Nommée Assistante aux élections de 1837, les premières qui eurent lieu, elle devint le plus ferme appui et la plus douce conso-

lation de sa Supérieure. Elle l'entoura des soins les plus assidus pendant la maladie qui la conduisit au tombeau, ne la quittant presque jamais, ni le jour ni la nuit. La Mère Sainte-Anne réclamait sans cesse sa présence et désirait mourir entre ses bras : ce vœu fut exaucé, et la main de sa chère fille lui ferma les yeux.

La Mère Sainte-Anne avait désigné son Assistante pour la remplacer dans le gouvernement de la Maison. Ce désir de la vénérée défunte fut ratifié par une élection canonique, le 18 juin 1839.

Péntrée de respect et de vénération pour celle qui l'avait précédée, la nouvelle Supérieure s'attacha à suivre les conseils qu'elle en avait reçus, et à maintenir les pieux usages en vigueur depuis la fondation. Elle sentit dès lors qu'elle ne s'appartenait plus à elle-même et tous ses instants furent consacrés aux devoirs de sa charge. Elle écoutait avec une patience admirable toutes celles qui avaient à lui parler, ne se fatiguant jamais des petites permissions qu'on lui demandait. « Ne craignez pas, mes Sœurs, disait-elle, de vous adresser à moi ; c'est mon obéissance de vous écouter et de vous répondre. » Il lui était impossible de savoir quelqu'un dans la peine et de l'y laisser ; elle y eût consacré au besoin les heures de son repos.

Les malades étaient l'objet de ses plus délicates attentions. Tous les matins, après les petites Heures, elle se rendait à l'infirmierie pour voir comment elles avaient passé la nuit ; souvent pendant le jour elle travaillait près d'elles, et le soir elle y retournait encore. Que de fois, raconte une excellente fille, attachée à la maison en qualité de servante, que de fois je l'ai vue aux pieds de mon lit, son crochet à la main : « Je l'aimais comme une mère, ajoutait-elle, et je l'ai pleurée plus que mes parents. »

A l'approche de l'hiver, la Mère Sainte-Ursule visitait les cellules et s'assurait par elle-même si toutes ses filles étaient suffisamment garanties contre la rigueur de la saison, et quand une Sœur manquait de quelque chose, elle s'empressait de le lui faire donner. On l'a vue veiller pendant des semaines entières, pour achever des vêtements de laine destinés à nos converses. Si les Sœurs char-

gées de la roberie ou de la lingerie étaient en retard, elle leur venait en aide, et elle se rendait toujours la première aux travaux communs et à toutes les corvées pénibles.

Une de nos Sœurs, chargée de la cuisine, raconte que les bons offices de la Mère Sainte-Ursule lui ont épargné plus d'une réprimande. « Faites attention à ceci et à cela, ma petite Sœur, lui disait-elle en souriant; autrement vous seriez grondée. » Son cœur dirigé par sa foi aimait à taire plaisir. « Quand j'ai pu contenter tout le monde dans la journée, disait-elle, je suis heureuse le soir, lors même que j'aurais beaucoup souffert. »

Elle parlait peu aux récréations, mais elle jouissait de la gaieté de ses filles. Elle ne se résignait pas facilement à adresser une réprimande qui eût assombri la joie commune. Si une parole indiscreète ou contraire à la charité exigeait un avertissement, elle attendait autant que possible après la récréation. « Ma petite Sœur, disait-elle alors, vous avez dit une parole qui ne convient pas; évitez ceci une autre fois. »

Sa charité ne s'arrêtait pas là : les âmes du purgatoire avaient une large part dans ses prières et ses bonnes œuvres. Tous les dimanches, elle se réservait un moment pour réciter l'office des morts. Dieu ne s'est pas laissé vaincre en générosité, car on ne saurait énumérer toutes les prières qui ont été faites pour le repos de son âme, et les nombreuses messes que les anciennes élèves et les personnes du monde ont fait célébrer à son intention.

Malgré les occupations multipliées inhérentes à sa charge, elle s'absentait rarement des observances, et jamais sans une absolue nécessité. Elle tenait à ce que les cérémonies du chœur fussent faites avec toute l'attention et tout le respect qu'elles méritent. On la voyait à genoux dans sa stalle, immobile, les yeux baissés ou fixés sur le Tabernacle. C'était dans ces entretiens avec Notre-Seigneur qu'elle puisait le courage de se dévouer sans cesse au service de ses Sœurs; là, qu'elle resserrait cette union avec Dieu, qui lui était habituelle; là enfin, qu'elle trouvait cette paix, qu'elle sut conserver au milieu des adversités.

Telle fut la Mère Sainte-Ursule pendant les huit années

de sa supériorité; chacune d'elles fut marquée du sceau de la croix. Dieu, qui voulait éprouver sa fidèle servante, sembla se plaire à lui ôter tout appui humain. Au mois de janvier 1840, le respectable M. Morin, curé de Mortain, fut enlevé dans la force de l'âge, par une fièvre typhoïde, et elle perdit en lui un conseiller entièrement dévoué aux intérêts de la Communauté. Au mois d'avril suivant, M. l'abbé Lebrec, chapelain du Monastère, fut nommé curé (1). De toutes les personnes qui avaient protégé et dirigé la maison dans ses commencements, il ne restait à la Mère Sainte-Ursule que le fondateur, M. Dary; mais son grand âge et ses infirmités le mettaient dans une impossibilité presque absolue de remplir ses fonctions de Supérieur. Au moment où cette vénérable Mère se croyait le plus délaissée, elle retrouvait, dans la personne de M. Menant, supérieur du Petit-Séminaire de l'Abbaye-Blanche, un père et un guide, non moins dévoué que ne l'avaient été ceux dont elle pleurait la perte.

La Mère Sainte-Ursule connut d'autres épreuves, elle devait semer dans les larmes pour recueillir dans la joie. Les parents d'une jeune religieuse, M^{lle} E. Robert, Sœur Saint-Augustin, mécontente de la disposition de sa fortune, employée en aumônes et autres bonnes œuvres, suscitèrent après sa mort un procès à la Communauté. Cette triste affaire devint une source d'inquiétudes et de peines. Il fallut d'abord justifier l'emploi d'une somme de trente mille francs réclamée par les héritiers, chose très-difficile, la Sœur Saint-Augustin ayant disposé d'une partie de cet argent avant son entrée en religion. Cependant, après des recherches laborieuses, elle parvint à présenter un mémoire exact de l'emploi de vingt-quatre mille francs, le reste lui était inconnu. Sur ce mémoire figurait une somme de quatre mille francs donnée à l'un des héritiers; celui-ci nia l'avoir reçue, et ce procédé fut d'autant plus sensible à notre bonne Mère, que

(1) Ce saint prêtre, modèle parfait de désintéressement et de charité, rendit gratuitement à la Communauté, pendant dix ans, tous les services qui étaient en son pouvoir; plus tard, forcé par les circonstances d'accepter des honoraires, il se contenta des plus modiques, et encore ne les recevait-il qu'à regret.

c'était elle-même qui lui avait obtenu ce bienfait de M^{lre} Robert. Les membres du tribunal, pour la plupart peu favorables aux établissements religieux, rendirent la Communauté responsable de cette somme et de celle dont elle ne pouvait justifier l'emploi; outre les intérêts depuis la mort de la Sœur Saint-Augustin jusqu'au jour du remboursement, elle devait payer les frais de procédure. Ce procès unique engloutit quatre dots et toutes les petites économies de la Maison, et il frustra la Communauté de la rente affectée par la Sœur Saint-Augustin à l'entretien de l'Orphelinat.

A cette perte déjà considérable, vint se joindre celle d'une somme de dix mille francs confiée à un ami de la Maison, ruiné par de fausses spéculations. La situation pécuniaire devenait alarmante. Cependant la Mère Sainte-Ursule, pleine de confiance en la Providence, voulait garder les petites orphelines! N'étaient-elles pas les enfants privilégiées de son cœur?

Deux années s'étaient à peine écoulées que des croix d'un autre genre vinrent encore appesantir son fardeau déjà si lourd. M. l'abbé Regnault, successeur de M. l'abbé Lebrech dans la fonction de chapelain, s'était dévoué avec zèle et charité aux soins de son ministère; prêtre vertueux et rempli de talents, il eût pu faire un grand bien; mais, d'un caractère timide et indécis, il fut bientôt attaqué de scrupules avec une violence telle qu'il tomba dans l'état le plus inquiétant et se vit dans l'impuissance de servir la Communauté. Le malaise général qui s'ensuivit vint s'ajouter aux douleurs particulières et aux embarras déjà si multipliés de cette vénérée Supérieure. M. Ménant lui vint en aide: confesseur extraordinaire des Religieuses depuis quelques années, il se chargea entièrement de leur direction, et envoya chaque jour un de ses prêtres dire la sainte Messe.

Vers cette époque M. Dary, affaibli de plus en plus par l'âge et les infirmités, se vit contraint de donner sa démission de Supérieur.

Au milieu de tant d'afflictions, la confiance de la Mère Sainte-Ursule ne fut point ébranlée: digne fille de la vénérable Mère Sainte-Anne, elle imita son courage et sa résigna-

tion ; si parfois elle versa des larmes, ce fut toujours en adorant avec amour les desseins de Dieu.

Le Seigneur ne tarda pas à récompenser la soumission admirable de son humble et fidèle épouse : M. Lucas Girardville, transféré de la cure de Sainte-Croix de Saint-Lô à celle de Mortain, fut en même temps nommé Supérieur de la Communauté. Sa réputation avait devancé son arrivée ; aussi la Mère Sainte-Ursule et ses filles rendirent de vives actions de grâce à la divine Providence. Ce vénérable ecclésiastique ne tarda pas à justifier leurs espérances, et la plus juste reconnaissance lui est vouée à jamais.

Cependant la Communauté attendait inutilement depuis près de dix mois quelque amélioration dans l'état de M. l'Aumônier. L'autorité supérieure désigna pour le remplacer un prêtre pieux, instruit, régulier ; mais il était mieux doué pour la direction d'une paroisse que pour celle d'une Communauté religieuse, et il ne put obtenir la confiance générale. Cette épreuve fut d'autant plus pénible qu'elle s'attaquait à ce qu'il y a de plus intime : la paix de l'âme et la fréquentation des sacrements. Le cœur de la bonne Supérieure ressentait vivement ce que souffraient ses filles, sans pouvoir les soulager. Depuis plusieurs années, elle était elle-même en proie à des peines de conscience très-amères et à des frayeurs excessives de la mort : elle buvait à longs traits au calice du divin Maître ; mais, toujours obéissante, toujours confiante en la bonté de son céleste Epoux, elle n'omit jamais une seule communion, et son front toujours serein ne laissa point deviner les angoisses de son âme.

Nous ne devons point omettre de mentionner un fait important qui se rattache aux premières années du gouvernement de cette bonne Mère, et qui fut encore pour elle l'occasion d'une épreuve bien sensible. Monseigneur Robiou, notre évêque, effrayé, comme tous les amis de la Maison, des morts si fréquentes qui ne cessaient de l'affliger, proposa d'apporter quelques modifications dans l'heure des repas et, par suite, à l'ordre des exercices qui les précèdent ou qui les suivent ; il jugea également nécessaire de substituer un potage au pain sec prescrit par la Règle pour le déjeuner. Fille

d'obéissance, la Mère Sainte-Ursule crut devoir adhérer aux désirs de son premier Supérieur; mais la répugnance assez marquée de quelques-unes des religieuses pour l'adoption de ces mesures, la jeta dans le trouble et la douleur. Cependant après avoir prié, consulté des personnes sages, instruites et dignes de confiance, elle passa outre, et adopta les changements indiqués. Quelques-unes de ses filles, moins éclairées, crurent y voir une altération de la Règle, et se soumirent difficilement. La Mère Sainte-Ursule tint ferme, mais ce fut pour elle une source d'afflictions; Dieu le permettait ainsi pour augmenter ses mérites.

Une autre croix non moins lourde au cœur de cette charitable Mère, fut la mort de plusieurs de ses filles. Hélas! il ne se passa guère d'année qu'elle n'eût à pleurer la perte de quelques-unes; dans le nombre des sujets ravis prématurément à sa tendresse, plusieurs par leurs vertus et leurs talents, avaient fait naître de douces espérances.

Le moment était venu où le divin Maître allait rappeler à lui son Epouse fidèle. Une maladie de trois jours seulement l'enleva à ses filles désolées. Au moment suprême, ses craintes excessives de la mort et du jugement se changèrent en une douce paix et un parfait abandon. Elle expira le 2 novembre 1849, dans la quarante-neuvième année de son âge.

Une seule pensée adoucit l'amertume de notre douleur; c'est que du haut du ciel notre bonne Mère veillait encore sur ses enfants et priait pour la Communauté qu'elle avait tant aimée. Nos regrets étaient partagés par toutes les personnes qui l'avaient connue. De toutes parts nous arrivèrent des lettres de condoléance, dans lesquelles on rappelait ses vertus et surtout cette bonté qui l'avait rendue si chère à tous.

Ces regrets subsistent encore aujourd'hui. Depuis trente ans bientôt, Mère bien-aimée, vous dormez dans la tombe et la pensée de vos douces vertus est aussi présente à notre mémoire qu'au jour de votre bienheureux trépas; en vous se vérifient ces paroles de nos saints Livres: *Le juste ne meurt point, et sa mémoire est en éternelle bénédiction.*

LA SŒUR SAINTE-GERMAINE DÉBON.

CETTE enfant de bénédiction naquit à Saint-Anne de Buais, d'une honnête famille qui l'éleva pieusement. Vers l'âge de neuf ans, elle entra chez nous comme pensionnaire, et s'y fit bientôt remarquer par sa piété et son obéissance. Le jour de sa première communion fut pour elle un jour de bonheur intime que son recueillement profond laissa seul deviner. A partir de cette époque, elle fit dans la vertu des progrès toujours croissants, et sa bonne conduite la fit bientôt admettre au nombre des Enfants de Marie. Toutes ses compagnes l'aimaient et, avec leur estime, elle avait su gagner leur confiance.

Octavie était une de ces âmes prévenues des faveurs célestes, fidèle aux inspirations de la grâce, qui ne reculent jamais devant un sacrifice; déjà elle savait se mortifier pour l'amour de Notre-Seigneur. Ainsi, ses compagnes remarquèrent que pendant la messe, aux plus grands froids de l'hiver, elle tenait découvertes ses mains toutes gonflées d'engelures. Un jour, elle dit en secret à l'une de ses maîtresses: « Ma Mère, que vous me feriez plaisir si au réfectoire, vous me serviez ce que mes compagnes aiment le moins; vous savez que j'ai bon appétit. » Elle ne se permettait pas un mot en classe sans permission, et observait tous les points du règlement avec une merveilleuse exactitude. Il n'est pas étonnant qu'une conduite aussi édifiante lui ait fait décerner le titre de Présidente de la Congrégation des Enfants de Marie. La vie religieuse devint bientôt l'objet de toutes ses aspirations. Rappelée au sein de sa famille qui songeait à l'établir dans le monde, la généreuse enfant surmonta tous les obstacles qui s'opposaient à sa vocation et entra au Noviciat au mois de mai 1857.

Les plus humbles fonctions auraient fait ses délices, mais on jugea à propos de l'employer à l'enseignement, et quelques mois avant sa profession, elle fut nommée seconde maîtresse du pensionnat. Quoiqu'elle fût douée d'une élo-

cution agréable et facile, et d'un talent littéraire assez remarquable, elle ne retrouva pas comme maîtresse cette sympathie et cette confiance dont elle avait joui étant élève. Une certaine lenteur dans les manières, et je ne sais quelle timidité dont elle ne put jamais se défaire entièrement, donnèrent à son commandement quelque chose d'indécis qui favorisait peu l'obéissance. La surveillance des récréations lui était surtout pénible, car elle avait peu d'entrain pour les jeux. Elle se désolait parfois, non à cause des désagréments qu'elle éprouvait, mais parce qu'elle se figurait mettre obstacle au bien des enfants. Cependant les élèves, même les plus rebelles, avaient pour cette vraie Ursuline une estime profonde; elles savaient apprécier son dévouement sans bornes et, au besoin, reconnaître leurs torts en admirant ses vertus: « Avec quelle patiente et angélique compassion, raconte une ancienne élève, elle supportait chaque matin à la méditation les regards distraits et l'attitude dédaigneuse par lesquels j'affectais de lui montrer combien peu j'étais disposée à profiter de ses touchantes exhortations. » C'étaient ces élèves indociles qui avaient la plus large part dans son affection et dans ses prières; et s'il se trouvait dans le Pensionnat quelque enfant d'une condition plus humble et moins favorisée des dons de la nature, elle était assurée de toutes ses sympathies.

Notre Sœur Sainte-Germaine mettait un soin extrême à maintenir le bon ordre et à exciter l'émulation des élèves de sa classe. Toutes ses leçons étaient soigneusement préparées; aussi les donnait-elle avec cette précision et cette clarté qui les rendait faciles à saisir. Le divin Maître récompensait son zèle par les progrès de ses enfants, et elle retrouvait dans l'enseignement proprement dit, cet ascendant qu'elle avait peine à conserver dans les relations du pensionnat. Mais, faut-il le redire? son but unique dans toutes ses œuvres, c'était la gloire, les intérêts de Dieu.

Six ans à peine s'étaient écoulés depuis que la Sœur Sainte-Germaine avait fait profession, et cependant, elle fut nommée directrice du Noviciat. Notre bonne Supérieure vint nous la présenter, raconte l'une des novices, et l'humble Mère se dirigea aussitôt vers sa place d'autrefois. « Je serai

votre Sœur aînée, dit-elle à ses filles, et pour les choses importantes nous irons à notre Mère qui voudra bien encore nous continuer ses soins maternels. »

Les novices ne tardèrent pas à remarquer la prudence et les vertus de leur excellente maîtresse. Toujours elle les accueillait avec cette bonté et cette bienveillance qui gagnent les cœurs. Aussi, des religieuses de la Communauté, désireuses de leur sanctification, priaient-elles quelquefois cette pieuse Directrice de leur écrire ce qu'elle connaissait de défectueux dans leur conduite, et celle-ci s'y prêtait avec une franchise et une simplicité admirables.

Cette âme éclairée ne se faisait point illusion sur l'importance de l'emploi qui lui était confié; tout le temps qu'elle n'employait pas à la classe et aux observances régulières, elle l'occupait à l'étude de ses nouvelles obligations ou à la direction de ses novices. Lorsqu'elle était sûre de posséder leur confiance, elle n'épargnait en rien leur amour-propre, et les avertissait sans crainte. Elle ne voulait pas qu'elles confondissent les moyens avec la fin, ni les douceurs de la dévotion avec la dévotion véritable qui est le dévouement et l'abnégation de soi-même.

Un jour une novice, admise au bonheur de la communion quotidienne, vint s'accuser humblement d'avoir fait un de ces oublis auxquels l'exposaient les mille détails de son emploi de maîtresse d'ordre. La Mère Sainte-Germaine, craignant qu'elle ne se pardonnât trop facilement cette faute, cependant involontaire, lui répondit : « Ma Sœur, vous vous abstenrez demain de faire la sainte communion, et chaque fois qu'il vous arrivera quelque imprévoyance de ce genre, vous subirez la même pénitence. » Il en coûtait beaucoup à cette pauvre enfant de venir s'avouer coupable, trop certaine de ce qui l'attendait; elle y fut fidèle cependant, et plus d'une fois elle vit son obéissance récompensée. Lorsque la prudente Maîtresse, après lui avoir imposé sa pénitence habituelle, remarquait une humble résignation et une véritable générosité dans le sacrifice, elle lui disait : « Ma petite Sœur, vous communierez demain. » Plus tard, satisfaite de sa bonne volonté et de son obéissance, la pieuse Directrice ne mit plus d'entraves à son bonheur.

C'était moi : s par des actes qui paraissent à l'extérieur, que par une attention continuelle à s'effacer sous le voile de la vie commune, que la Sœur Sainte-Germaine faisait consister sa perfection. Malgré son grand désir de la sainte communion, elle ne crut pas devoir en demander d'extraordinaires ; d'ailleurs, elle eût renoncé à tous les privilèges pour suivre en tout le règlement de la Communauté. Le sentiment de son abjection ne la quittait pas un instant ; elle eût été ravie que tout le monde la connût telle qu'elle se voyait elle-même, c'est-à-dire la dernière de ses Sœurs.

Plusieurs jeunes religieuses étant entrées au noviciat avant d'avoir obtenu leur brevet, se préparaient à subir leurs examens ; la Mère Sainte-Germaine reçut l'ordre de se présenter avec ses novices. Dans la persuasion intime où elle était qu'elle ne réussirait pas, elle alla trouver sa Supérieure et lui dit : « Ma Mère, si vous le jugiez à propos, je ne continuerai pas mes études ; mon écriture est irrémédiable, et pour l'arithmétique, je n'en ai jamais enseigné que les éléments ; je puis échouer, et alors je ferai tort à la Communauté. » — « Si vous échouez, reprit notre Mère, vous serez seule à en subir l'humiliation ; la maison n'en souffrira aucun dommage, et le bon Dieu n'en sera nullement offensé ; continuez donc votre travail avec confiance. » La Mère Maîtresse revint joyeuse retrouver ses sœurs et reprendre ses livres. L'époque des examens arriva bientôt, et l'obéissante Mère fut reçue brillamment ; elle attribua ses succès à nos prières, et un jour, elle assura à l'une de nous qu'elle avait rendu de vives actions de grâce au bon Dieu de ce qu'elle avait obtenu une note inférieure à deux de ses novices reçues les premières de la session. « Il semblait que notre Mère Maîtresse, dit encore une de ses filles, fût sans cesse altérée du désir d'être inconnue. Elle aimait à rappeler à celles qui étaient naturellement actives et peu adonnées encore à la vie intérieure, que les saints les plus embrasés de l'amour des âmes, demandaient une solitude pour prier, un crucifix à contempler et des souffrances à endurer. »

A la chapelle, elle avait une tenue très-modeste, et elle se serait reproché un regard inutile. Elle ne s'asseyait ja-

mais à l'oraison, pas même à l'époque de sa maladie, alors que, exténuée par la souffrance, elle n'était plus qu'un squelette animé. Une de ses novices lui ayant demandé comment elle pouvait rester de si longues heures à genoux, « Ma Sœur, répondit cette bonne Mère, sur deux inconvénients je prends le moindre; en m'asseyant, je ne pourrais résister au sommeil, j'aime mieux souffrir un peu et bien faire mon oraison. »

« Ce que vous enseignez aux autres, pratiquez-le vous-même, » dit l'auteur de l'Imitation. Cette maxime était chère à notre Sœur Sainte-Germaine. Son exemple portait à la vertu bien plus encore que ses paroles. Elle était exacte aux moindres prescriptions de la Règle, et si elle venait à y manquer par inadvertance, elle s'humiliait même devant ses filles. Docile au conseil du Maître qui nous recommande de prier sans cesse, elle marchait la vue modestement baissée, et le cœur recueilli. « Aimons, mes Sœurs, disait-elle, aimons à vivre cachées en Dieu avec Jésus-Christ. » Pendant les diverses occupations de la journée, elle exhortait sans cesse à penser au salut des âmes, à en parler habituellement avec Notre-Seigneur.

La Mère Sainte-Germaine trouvait un vrai délice à réciter le saint Office au chœur. Pour empêcher les distractions et offrir plus dignement à Dieu le sacrifice de louanges, elle s'unissait à Notre-Seigneur souffrant, et honorait à chaque partie de l'office les divers mystères de sa passion. Ainsi à Matines, elle adorait Jésus au Jardin des Olives; à Laudes, Jésus garrotté et conduit devant les tribunaux; à Prime, Jésus flagellé; à Tierce, Jésus présenté au peuple par Pilate; à Sexte, Jésus portant sa croix; à None, Jésus crucifié; à Vêpres, le sacré Cœur de Jésus transpercé; à Complies, Jésus au tombeau.

Cette âme fervente avait fait une liste des saints auxquels elle avait plus de dévotion, et, à chaque heure du jour et de la nuit, l'un d'eux était chargé de tenir sa place auprès du Saint-Sacrement. Sa dévotion pour les âmes du purgatoire était aussi ingénieuse : ses fréquentes oraisons jaculatoires étaient toujours des prières à indulgences. Elle s'intéressait au salut des pécheurs, et spécialement aux membres de sa

famille séparés de Dieu. Elle multipliait pour eux les prières, les sacrifices, et nous ne mettons pas en doute qu'elle n'ait fait à Dieu l'offrande de sa vie pour le bonheur éternel de ces âmes si chères. Plusieurs religieuses et M. l'Aumônier lui-même ont attribué à cet acte sublime, la mort prématurée qui l'enleva à notre affection.

Notre zélée Mère maîtresse avait une prédilection toute particulière pour les Sœurs converses, et celles-ci parlent encore avec admiration de sa charité. Aussitôt qu'elle avait connaissance qu'une corvée les attendait, tout le noviciat était en réquisition; elle se mettait elle-même à la tête de ses filles, et le travail était promptement terminé.

Elle voyait toutes choses en Dieu; aussi les événements les plus fâcheux en apparence n'étaient pas capables de la troubler. Un jour, au sortir du dîner, s'étant arrêtée à parler à une élève, celle-ci s'écria tout à coup : « Ma Mère, vous ne voyez que d'un œil ! » — « Pardon, mon enfant, dit la Mère Sainte-Germaine en posant son doigt sur l'œil droit... Mais c'est vrai, je n'y vois plus, » ajouta-t-elle avec le plus grand calme. On s'assemble autour d'elle, et on reconnaît qu'une taie s'est formée et couvre l'œil gauche. Chacun déplore cet accident funeste; elle, toujours tranquille, se contente de répondre : « Le bon Dieu l'a permis, » et elle rentre au Noviciat pour y assister à la récréation comme de coutume. Le lendemain, appelée devant le médecin, elle apprend avec sa sérénité habituelle qu'elle a la cataracte, et que l'autre œil menace d'être atteint. Quelqu'un lui dit : « Ma Mère, si vous perdiez entièrement la vue? » Eh! bien, si cela arrive, je ne serai pas gênante; j'aurai bientôt appris à diriger mes pas dans la maison et je prierai le bon Dieu tout à mon aise. »

D'une humeur toujours égale, la Mère Sainte-Germaine a maintes fois reçu de profondes humiliations sans en parler à personne. *L'Immola Deo* qu'on chante à la profession lui revenait souvent à la mémoire, et ces paroles avaient pour son âme une suavité qu'elle ne pouvait définir : « Mon Dieu, s'écriait-elle, quand donc aurons-nous soif de sacrifices, soif d'être à notre tour les victimes du bon plaisir de Dieu!... *Quotidie morior*, disait l'Apôtre; viendra-t-il bientôt, mes

Sœurs, le jour où, mortes à la nature et à nos propres inclinations, nous servirons Dieu pour lui-même sans aucune réserve? »

Pour achever de purifier la victime, Notre-Seigneur lui envoya une longue et douloureuse maladie. Elle éprouva d'abord de violents maux d'estomac, auxquels sa mortification habituelle ne fut peut-être pas étrangère; elle en souffrit longtemps sans se plaindre et quand on l'obligea à prendre des soins, elle les accepta avec une parfaite simplicité. Les soulagemens et la souffrance ne venaient-ils pas de la même main?

Elle s'abandonna donc complètement à l'infirmière, suivant exactement ses moindres prescriptions, et ne les dépassant jamais; seulement, prévoyant que son rétablissement se ferait longtemps attendre, elle obtint de rester dans son cher Noviciat, pour être encore à l'entière disposition de ses filles.

Son zèle ne souffrit en rien de l'altération de sa santé; elle s'acquitta avec le même soin et la même exactitude de ses leçons et de sa surveillance dans les classes. Jamais on ne put remarquer ni moins de sérénité sur son visage, ni moins de patience dans ses rapports avec les enfants. Deux années s'écoulèrent ainsi, années pénibles à la nature, mais riches de mérites pour le ciel. Tous les remèdes furent inutiles, et bientôt le médecin déclara que la poitrine était atteinte et que la guérison serait impossible.

Devinant la gravité de sa situation, la malade dit à son confesseur : « Mon Père, puis-je encore compter sur un an de vie? » — « Je crois, ma pauvre enfant, lui fut-il répondu, que vous vous donnez un long bail. » Quelques jours après, se trouvant seule avec une novice, au commencement de la récréation : « Oh! ma Sœur, lui dit-elle avec une explosion de bonheur, plus que deux ou trois mois à vivre! C'est notre bon père, qui me l'a dit. Je ne suis plus qu'une pauvre feuille prête à tomber. » Nous la vîmes alors redoubler d'ardeur pour sa perfection et pour celle des jeunes Sœurs confiées à ses soins. Elle ne se pardonnait rien, saisissait toutes les occasions de se mortifier et de s'humilier. Jugeant toutes choses à la lumière de l'éternité, elle stimulait ses novices, repre-

naît leurs moindres manquements, et ressentait de leurs fautes, même les plus légères, une peine profonde. Ce fut dans ces dispositions qu'elle atteignit la fin du carême de 1869. Le Mercredi-Saint, 24 mars, après avoir gardé les plus jeunes élèves pendant l'office des Ténèbres, se trouvant plus souffrante, elle demanda la permission d'aller se coucher ; elle ne respirait que difficilement, car depuis quelques jours une forte grippe s'était ajoutée à ses souffrances. L'infirmière, effrayée de son état, fit appeler le médecin qui jugea que la malade touchait à sa fin. Hélas ! un dernier sacrifice allait lui être demandé ; il ne fut pas possible à cause de l'oppression de lui donner le saint Viatique... Elle reçut le Sacrement des mourants, et quand son confesseur lui demanda si elle était entièrement soumise à la volonté de Dieu : « Oh ! oui, mon père, en tout ! » répondit-elle avec un sourire céleste. Il était près de minuit, et son agonie durait depuis deux heures, lorsque l'Époux l'introduisit au festin des noces. « Chère Sœur, murmura notre Mère en l'embrassant pour la dernière fois, voilà la première peine que vous me faites ! »

Cette fin si prompte affligea nos cœurs, sans altérer notre confiance. *C'est une sainte*, disait-on, et l'on enviait son bonheur. On n'avait pas permis aux novices d'assister à ses derniers moments ; quelques-unes même ignoraient le danger où se trouvait leur Mère vénérée. Aussi leur émotion fut grande quand le lendemain elles apprirent qu'elle avait cessé de vivre... Toutes l'aimaient et l'estimaient pour sa grande vertu, et au lieu de prier pour le repos de son âme, elles se sentaient instinctivement portées à l'invoquer :

Daigne cette bienheureuse Mère se souvenir au ciel de toutes les religieuses de notre saint Ordre qui remplissent cette grande tâche de la formation des novices, et intercéder spécialement pour celles qu'elle a guidées elle-même dans la voie du salut.



LA SŒUR SAINTE-MARGUERITE-MARIE VRAY,

Bienfaitrice de la Communauté (1).

M^{lle} CAROLINE VRAY appartenait à une famille très-honorable; favorisée des biens de la terre, elle l'était beaucoup plus encore de ceux du ciel. Elle se faisait surtout remarquer par une piété éminente et une charité inépuisable pour les pauvres. Cet héritage précieux fut recueilli par notre chère Sœur dont la plus grande joie fut toujours de soulager les malheureux.

Jésus, qui se réservait la possession de cette âme, la marqua de bonne heure du sceau de sa croix, et toute sa vie s'écoulera dans la souffrance et l'humiliation. Dès sa plus petite enfance, M^{lle} Caroline Vray eut à supporter plusieurs maladies graves qui faillirent la conduire au tombeau. Enfin, une attaque de paralysie eut des suites dont elle se ressentit toute sa vie; sa main droite resta toujours faible et tremblante, et elle ne s'en servait qu'avec difficulté.

Le caractère de la pauvre enfant était violent et irascible à l'excès; les différents maux qu'elle eut à endurer, en augmentant la sensibilité du système nerveux, accrurent encore cette violence; aussi lui échappait-il des vivacités fort répréhensibles. Sa mère, femme d'un esprit supérieur et d'une grande vertu, s'attacha à corriger l'âpreté de ce caractère. D'un naturel très-ferme et un peu froid, M^{me} Vray usa même d'une trop grande sévérité. Les fautes de Caroline provenant plus du tempérament que de la volonté, l'enfant en souffrait et s'en affligeait plus que personne, et elle aurait eu besoin de consolation et d'encouragement. Le résultat de cette conduite sévère fut très-fâcheux; la chère enfant devint d'une timidité excessive qui la rendit presque sauvage; toutefois, ses sentiments de respect et d'amour filial n'en furent point altérés. « Ma mère, dit-elle un jour, était

(1) Voir au volume des Annales imprimées en 1837. (Monastère de Mortain, page 393).

une sainte, je l'estimais beaucoup, je l'aimais certainement, mais je la craignais bien davantage encore. Elle avait mal pris mon caractère, elle avait de bonnes vues en me traitant sévèrement, mais je crois que cela m'a fait bien du mal. Il est vrai que j'étais bien méchante ! » La Religieuse, laissant échapper un sourire d'incrédulité : « Oh ! oui, reprit-elle avec une conviction profonde, j'étais très-méchante, et comme un vrai démon. Toutefois, le cœur n'entraît pour rien dans mes fautes ; elles m'étaient à peine échappées que j'en étais désolée, et une seule parole eût suffi pour me calmer. Mon père avait pitié de moi ; il était si bon, mon père !... Viens, ma petite Caroline, me disait-il, en me prenant la main, lorsqu'il me voyait en pénitence, viens demander pardon à ta maman, et faire la paix avec elle. J'y allais sans aucune résistance ; c'était ce que je désirais ardemment, sans oser le faire. Bon et cher père, il obtenait de moi tout ce qu'il voulait ; s'il m'eût dit de me jeter dans le feu, je crois que je l'aurais fait pour lui plaire. »

La mort vint bientôt lui ravir ce père si tendre ; elle le pleura amèrement, et, quoique fort jeune encore, elle comprit la grandeur de sa perte. Toute sa vie elle en garda un religieux souvenir, et n'en parlait qu'avec attendrissement et vénération. « Mon père était un saint, disait-elle, digne des premiers siècles de l'Église. Ma mère aussi, ajoutait-elle, était une sainte, quoique sa manière d'agir fût fort différente de celle de mon père, et qu'elle ne montrât pas autant de bonté et de douceur que lui. Si j'avais su profiter de l'exemple de leurs vertus... Mais hélas ! je suis d'un si mauvais naturel, d'une humeur si insupportable !... »

L'humilité, qui seule dicte ses paroles, sembla être le caractère distinctif de notre chère Sœur ; toute sa vie elle eut ce profond mépris et ces bas sentiments d'elle-même. Se jugeant seulement d'après les saillies et les entraînements de sa vive nature, elle ne vit et ne soupçonna même pas les victoires remportées sur elle-même, et les mérites acquis par ses constants efforts.

Placée pour son éducation à la Charité de Caen, M^{lle} Vray travailla sérieusement à combattre ses défauts, afin de se disposer à sa Première communion, et elle parvint du moins à

les affaiblir d'une manière sensible. Les efforts qu'elle fit pour se vaincre furent tels, qu'on attribua à leur violence une maladie assez grave qu'elle fit peu après.

N'aimant pas le monde et voulant se donner tout à Dieu, M^{lle} Vray, jeune encore, entra au Noviciat de la Visitation de Caen. Cette vie d'obéissance entière convenait parfaitement aux dispositions de son âme; elle jouissait avec délices de son bonheur, et attendait avec une sainte impatience, le moment où il serait consommé par la profession religieuse, lorsqu'une altération grave de sa santé l'obligea de quitter cette Communauté qui lui était si chère. Elle y laissa son cœur et ses affections, et ses bonnes Mères et ses Sœurs qui lui étaient fort attachées, l'assurèrent qu'elle serait reçue à bras ouverts dès qu'elle serait rétablie. Les remèdes échouèrent, et M^{lle} Vray, sentant chaque jour augmenter son dégoût du monde, obtint de sa mère d'être placée dans une chambre à la Charité, avec une domestique pour la servir. Tout le temps qu'elle demeura dans cette Maison, elle eut avec les Mères de la Visitation les rapports les plus intimes.

Une nouvelle épreuve vint bientôt la frapper. Sa mère lui fut enlevée en deux jours par la terrible maladie du tétanos, et elle resta sous la dépendance de M. Henri Vray, son frère aîné, qui prit la gestion des biens de la famille jusqu'à la majorité d'un frère et d'une sœur plus jeunes qu'elle. La lecture de la vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, pour qui elle avait une grande dévotion, lui inspira l'idée de faire un pèlerinage à son tombeau, persuadée que par la puissante intercession de cette illustre amante du Sacré-Cœur, elle recouvrerait une parfaite santé, et le bonheur de la vie religieuse. Mais son frère s'opposa à ce projet, Dieu avait d'autres desseins. Nous avons raconté dans les Annales de 1837 comment Madame la Vicomtesse conduisit sa nièce à Mortain, et comment celle-ci, subjuguée par Dieu et la vénérée Mère Sainte-Anne, devint tout à la fois notre Sœur et notre bienfaitrice.

M^{lle} Caroline Vray sollicita avec les plus humbles et les plus vives instances la faveur de suivre nos exercices, autant qu'il lui serait possible. Sa demande ayant été accueillie, sa joie fut grande et sa reconnaissance, inexprimable. Nulla

religieuse, si fervente et si régulière qu'elle ⁴⁴¹, n'aurait pu la surpasser en exactitude; aucun motif ne pouvait la faire différer d'une seconde à se rendre aux observances : le son de la cloche était pour elle la voix de Dieu :

Elle pria la Mère supérieure de lui régler l'emploi de sa journée ; toujours et en tout, elle apporta la même ferveur ; la même ponctualité, n'omettant aucun point de règle ; ne se permettait pas le plus petit changement, sans en avoir obtenu la permission : « Pourquoi tant vous gêner, vous êtes libre, lui disait-on quelquefois. — Oh ! ma Mère, répondait-elle, j'aime que toutes mes actions soient réglées par l'obéissance ; je ne suis pas tranquille quand j'agis par moi-même, car je crains toujours de n'être pas dans la volonté de Dieu. »

Après deux ans passés dans la plus exacte fidélité, M^{lle} Vray sollicita auprès des Supérieurs majeurs la permission de faire les vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, de porter notre saint habit, en un mot de nous être agrégée et de participer aux mérites et aux avantages spirituels de notre Institut. Les Supérieurs, considérant ses vertus, sa vie régulière, et aussi ses pieuses largesses qui lui méritaient le titre et les privilèges de bienfaitrice, accédèrent volontiers à ses désirs.

Il n'est pas possible d'exprimer la joie de M^{lle} Caroline Vray, lorsqu'enfin après tant de peines et d'épreuves, elle vit, en partie, ses vœux réalisés. En revêtant l'habit religieux, elle prit le nom de Marguerite du Saint-Cœur de Marie. La pieuse Sœur ne savait comment témoigner sa reconnaissance, et après plus de quarante années de constante édification, oubliant les bienfaits dont elle a comblé la Communauté, elle aura la même humilité, la même gratitude.

La Sœur Sainte-Marguerite s'appliqua avec soin à l'acquisition des vertus religieuses, et à la correction de ses défauts ; elle s'attacha surtout à réprimer les saillies de vivacité qui, malgré son attention et sa vigilance, lui échappaient encore. Elle ne se pardonnait rien, et se reprochait jusqu'à un premier sentiment intérieur, jusqu'à un regard moins aimable, et n'avait point de repos qu'elle n'eût réparé sa faute ; on la voyait aux pieds de la personne qu'elle croyait avoir offen-

sée, lui faire humblement ses excuses, et quand celle-ci, qui ne s'était aperçue de rien, lui demandait tout étonnée la raison d'une pareille démarche, elle répondait : dans telle circonstance, je crains de vous avoir manqué de respect, de vous avoir parlé vivement, de vous avoir regardée d'un air mécontent, etc.

Habituée au luxe, la Sœur Sainte-Marguerite devait trouver dans le vœu de pauvreté matière à de nombreux sacrifices; elle sut les faire généreusement. La faiblesse de sa santé aurait réclamé des soins exceptionnels, elle voulut cependant se soumettre à la vie commune, et se contenter de la table simple et frugale de la Maison. Bien plus, elle semblait n'apporter aucune attention à la nourriture, et quand elle était obligée de se servir elle-même, elle prenait sans choix le morceau qui lui tombait sous la main. Il fallait veiller à ce qu'elle ne manquât pas même du nécessaire, et si on lui faisait quelques remarques à ce sujet : « Oh ! vous êtes trop bonnes, répondait-elle; je vous remercie de votre extrême charité, ce misérable corps ne mérite pas tant de soins. » Jamais elle ne se plaignait, et en maladie comme en santé, elle se trouvait satisfaite de tout.

Se jugeant plus imparfaite que personne, elle ne se permettait jamais la plus petite parole de blâme ou de critique. A ses yeux, toutes ses Sœurs avaient de grandes vertus, d'excellentes qualités, elle seule était misérable, elle seule avait un mauvais caractère. Ces paroles étaient l'expression sincère des sentiments de son cœur. « Ma pauvre Sœur Sainte-Marguerite, lui dit un jour une religieuse qui prenait un innocent plaisir à l'entendre ainsi se calomnier elle-même, c'est bien fâcheux d'avoir un si mauvais naturel. » — « Hélas ! oui, répondit-elle d'un air vaincu; il faut vraiment une grande charité pour me supporter. »

On a vu que la régularité de la Sœur Sainte-Marguerite était parfaite, alors même qu'elle n'était liée par aucun engagement. Ce ne fut pas l'effet d'une ferveur passagère : son exactitude ne se démentit jamais un seul instant, quelles que fussent ses épreuves ou ses dispositions physiques et morales. On peut dire d'elle ce que l'on dit des anciens reli-

gieux, qu'ils couraient et volaient au son de la cloche ou à la voix de leur Supérieur. Que de fois, suivant nos Constitutions, elle laissa une lettre à demi tracée, ou un point imparfait. Elle se levait avec tant de promptitude, que le second coup de la cloche ne la trouvait jamais à la même place.

Cette fidélité est d'autant plus admirable que la vertueuse Sœur ne goûtait aucune des joies de la vertu, aucune des consolations de la piété. Le bon Maître, réservant pour le ciel la récompense de ses sacrifices, ne lui offrait sur la terre que son calice d'amertume. Sans parler de ses souffrances physiques qui étaient continuelles, l'âme de notre chère Sœur était livrée à de tristes angoisses, à des troubles continuels et désolants. D'une conscience timide et scrupuleuse, ayant le péché en horreur, et n'en commettant jamais aucun volontairement, si léger qu'il pût être, elle croyait néanmoins offenser Dieu à chaque instant dans tout ce qu'elle faisait ou disait. Toutes les tentations assiégeaient cette pauvre âme. Un tel état de trouble aurait pu avoir les suites les plus funestes; heureusement la Sœur Sainte-Marguerite se laissait guider avec la simplicité et la docilité d'un petit enfant. Les avis, les consolations qu'on lui donnait n'étaient, il est vrai, que pour le moment présent; mais enfin, elle faisait ce qu'on lui disait. Ainsi, n'osant point communier sans avoir exposé ses craintes et ses prétendues fautes, il suffisait de lui dire, même sans l'entendre : Allez à la sainte Table, et elle obéissait aussitôt. Chaque semaine, avant d'approcher du Tribunal de la pénitence, elle donnait à son examen le temps qui lui avait été assigné, suivait pour son accusation les règles que le confesseur lui avait prescrites, écoutait humblement les avis qu'il lui donnait, sans jamais se permettre de répliquer; aussi ses confessions se prolongeaient-elles rarement au-delà de quelques minutes.

On conçoit facilement que l'extérieur de la bonne Sœur Sainte-Marguerite devait se ressentir des tristesses intérieures de son âme. Son air était sérieux, mélancolique, rarement on la voyait rire, si bien que quelquefois pour affirmer qu'une chose avait été très-amusante, on disait : « Tout le monde a ri, jusqu'à ma Sœur Sainte-Marguerite. »

Cependant elle aimait les récréations, et si elle y parlait peu, elle prenait au moins intérêt à une conversation pieuse, et jouissait de la gaieté de ses Sœurs. « Qu'elles sont heureuses de s'amuser ainsi et de rire de si bon cœur, disait-elle, et que je voudrais pouvoir les imiter! »

Pour échapper à ses pensées, notre chère Sœur employait soigneusement à de petits travaux manuels, tous ses moments de loisir; mais la lecture et la prière surtout occupaient ses journées. Outre le temps des exercices coramuns, elle passait de longues heures à l'église, toujours debout ou à genoux par respect pour le Saint-Sacrement. On peut même dire qu'elle priait sans interruption; car elle avait appris par cœur un grand nombre d'aspirations qu'elle répétait à tous les instants.

Dieu, dans sa miséricorde, lui épargna les angoisses de la mort qu'elle avait tant redoutées. Frappée d'apoplexie, elle perdit tout d'un coup sa connaissance, et, pendant quelques jours qu'elle vécut encore, ne parut pas l'avoir recouvrée. Elle exhala paisiblement son dernier soupir, et ses traits demeurèrent empreints de tant de calme, qu'elle semblait plongée dans un doux sommeil. Une petite fille de quatre ans, qui l'affectionnait beaucoup, s'étant glissée furtivement dans sa chambre, dit avec une sorte de joie enfantine, après l'avoir considérée quelques instants: « Oh! la Mère Sainte-Marguerite ne souffre plus! » Vous disiez vrai, bonne petite Marie-Anne; aux douleurs de l'exil avaient succédé les joies de l'Eternité.

Du haut du ciel, souvenez-vous, chère Sœur Sainte-Marguerite, de celle qui tant de fois versa dans votre âme le baume de la consolation; priez pour elle, et pour toute cette Communauté que vous avez tant aimée!

LA SEUR SAINTE-MARIE MESLAY,

Converse.

ELISA MESLAY naquit à Sourdeval, où ses parents exerçaient la profession de boulanger et jouissaient d'une honnête aisance. Elle sortit de l'école avec une certaine instruction, elle lisait bien, écrivait facilement une lettre. A l'âge de quatorze ans, une fièvre typhoïde faillit la conduire au tombeau; elle revint à la santé, mais ses facultés intellectuelles avaient subi de graves atteintes: sa mémoire, surtout était totalement perdue. Elisa reçut de bonne heure le don inestimable de la vocation religieuse; cependant elle ne put réaliser ses pieux desirs qu'à l'âge de vingt-huit ans. Elle en avait vingt-quatre lorsqu'elle perdit sa mère, et son père lui fit promettre qu'elle resterait près de lui pour être la consolation de sa vieillesse et lui fermer les yeux. Elle immola donc ses plus chères aspirations à la volonté paternelle, et resta dans le monde jusqu'à la mort de son père, qui arriva en 1807. Quelques mois après, elle vint s'offrir à la Communauté qui l'admit en qualité de sœur converse. Elle apportait une petite dot et une grande bonne volonté; mais son défaut de mémoire, ses maladesse continues, son incapacité pour toute espèce d'emploi, sauf la couture, firent penser aux religieuses qu'elles ne pourraient en conscience l'admettre, et son renvoi fut décidé. La pauvre fille s'humilie, demande grâce, en appelle à saint Joseph son cher protecteur, et espère contre toute espérance. « Je ne puis croire, dit-elle, que le bon Dieu veuille me mettre hors de sa main; j'aurais un pied dehors que j'espérerais encore. » Une religieuse la rencontrant fondant en larmes, en eut pitié. « Allez, lui dit-elle, aux pieds de saint Joseph et restez-y jusqu'à ce qu'il ait promis de vous exaucer. » Elisa y court; elle prie et pleure longtemps; et revient consolée. « Je suis tranquille maintenant, dit-elle, je ne partirai pas, saint Joseph me l'a promis. » C'est ce qui arriva en effet. Sa consolation, ses instantes prières, et surtout sa parfaite bonne

Volonté, fléchirent le cœur des religieuses; elle fut admise à prendre le saint habit, et deux ans plus tard à faire profession. A ne considérer que le côté humain des choses, nous ne faisons pas une acquisition brillante; mais ceux qui savent quelles bénédictions une âme sainte attire sur la Maison qu'elle habite, ne s'étonneront pas de notre détermination.

La Sœur Sainte-Marthe ne trompa pas nos prévisions, elle ne devint ni plus habile, ni moins oublieuse. En compensation des dons naturels qui lui manquaient absolument, elle avait une piété d'ange, une humilité profonde, une patience invincible, une obéissance admirable et une soumission parfaite à la volonté de Dieu. Ces vertus étaient d'autant plus solides qu'elles étaient plus souvent mises à l'épreuve. Son défaut de mémoire, auquel s'était joint un peu de surdité, devint pour elle une source d'humiliations. Il lui arrivait souvent d'oublier un ordre ou de l'entendre de travers et de l'exécuter en conséquence.

Son divin Epoux permettait qu'on ne se gênât pas trop, pour lui reprocher ses oublis et ses maladresses. La bonne Sœur convenait de ses torts, demandait pardon, mais ne faisait pas mieux. Il suffisait de la reprendre pour avoir des droits à sa reconnaissance, de lui procurer une humiliation pour en avoir à son amitié. Une seule fois, dans l'espace d'une année, qu'elle fut employée au dortoir, on crut remarquer un léger signe d'impatience : c'est qu'on lui demandait trois ou quatre choses à la fois, et qu'elle ne savait comment faire pour obéir. Chargée de remplir les bouillottes des enfants, elle allumait le feu sous la chaudière et s'en allait faire autre chose pour ne pas perdre de temps. Quand elle revenait, l'eau avait disparu, une sœur en ayant besoin s'en était emparée. La sœur Sainte-Marthe recommençait à faire chauffer de l'eau et ne se plaignait de rien. Réprimandée pour son peu d'exactitude, elle écoutait à genoux, en silence, et se gardait bien de s'excuser. Les choses se passèrent ainsi pendant quelque temps; comme ces retards apportaient du désordre au dortoir, on en chercha la cause et on finit par y remédier.

Sa mortification était grande, elle l'avait déjà pratiquée

dans le monde, car on nous a raconté qu'elle échangeait en secret l'excellent pain blanc qu'elle avait chez son père, contre le pain de blé noir d'une pauvre femme malade et dans la misère. Au convent, elle ne perdait aucune occasion de sacrifices; ainsi, elle aimait à se nourrir des morceaux de pain tombés sous les tables des enfants; elle réservait pour sa boisson le cidre resté au fond des bouteilles. Mais de toutes ses mortifications, la plus grande incomparablement fut la privation de la communion quotidienne. Elle en avait la sainte habitude dans le monde; il lui en coûtait donc beaucoup d'en être privée quelquefois. « Qu'on me foule aux pieds, disait-elle, pourvu qu'on me laisse communier. » Sa maîtresse avait soin de lui faire acheter ses communions extraordinaires par une humiliation, et souvent elle trouvait un prétexte pour la laisser dans l'incertitude jusqu'au soir; notre Sœur Sainte-Marthe revenait humblement chercher la réponse, mais que la permission fût accordée ou refusée, c'était toujours avec la même soumission, la même sérénité qu'elle se retirait. Atteinte de la maladie de poitrine qui la conduisit au tombeau, elle fut envoyée à l'infirmerie et y resta trois longues années. Là, comme partout ailleurs, les vertus dont nous avons parlé brillèrent d'un vif éclat. Elle s'abandonna entre les mains de l'infirmière comme un petit enfant qu'on lève, qu'on couche quand on veut et comme on veut; jamais elle ne se permit de dire qu'il fût trop tard ou trop tôt.

Elle avait un extrême dégoût pour la nourriture, pourtant au premier mot de l'infirmière, elle se mettait à table; elle aimait beaucoup les fruits, mais comme ils lui étaient défendus par le médecin, elle ne parut jamais en désirer.

Ses entretiens avec Dieu étaient continuels; son crucifix était son livre, elle le tenait souvent entre les mains, le regardant avec amour, et quand elle cessa de travailler, il ne la quitta plus. Elle aimait à faire le Chemin de la croix, et tant qu'elle put, elle se rendit chaque jour à la chapelle pour accomplir cette pieuse pratique. Qu'il était touchant de la voir, dans les derniers temps, se traîner pâle et amaigrie, d'une station à l'autre!

Elle supporta avec une patience admirable les douleurs

de ses longues nuits sans sommeil et de sa toux déchirante. Indifférente pour la vie ou pour la mort, elle attendait en paix que Dieu manifestât son bon plaisir. C'est dans ces saintes dispositions qu'elle atteignit le terme. On eût cru que Sœur Marthe pouvait compter encore sur quelques semaines, lorsque tout à coup se révélèrent les symptômes de l'agonie. On court chercher M. l'Aumônier; il arrive près de la malade qui ne peut articuler que ces mots d'une voix presque inintelligible : communier ! communier ! « Essayons d'abord, mon enfant, lui dit-il, un peu de pain non consacré, » et il dépose une parcelle d'hostie sur la langue qui reste immobile. Voyant l'impossibilité de lui donner le saint Viatique, le prêtre lui fait offrir à Dieu ce grand sacrifice ; elle y acquiesce d'un signe, et reçoit l'absolution et l'indulgence *In articulo mortis*. Elle ne parlait plus, mais comprenait encore. Ses paupières abaissées se rouvraient chaque fois qu'on prononçait le saint nom de Jésus : Elle resta ainsi près d'une heure sans souffrances apparentes. Vierge sage et prudente, elle attendait sans crainte ni frayeur l'arrivée de l'Époux ; il ne tarda pas. Une légère contraction passa sur ses traits : c'était la mort.

O chère Sœur Sainte-Marthe, allez encore à Joseph, votre puissant protecteur, et demandez-lui que nous puissions vous rejoindre pour le bénir éternellement !



MONASTÈRE DE NANTES.

Congregation de Bordeaux.

CHAPITRE I.

Fondation du Monastère en 1627 (1). — Sa dissolution en 1792.



Le Monastère de Sainte-Ursule de Nantes doit sa fondation à un évêque de cette ville, Monseigneur de Cospéan, qui demanda à l'évêque d'Angers quelques Ursulines de Saumur pour sa résidence épiscopale. Le prélat consentit de grand cœur à ce désir. Monseigneur Philippe de Cospéan se rendit aussitôt en Anjou, pour en donner avis à la Mère prieure, Marguerite de Berty, et prendre avec elle des arrangements définitifs.

Le 29 mars 1627, la fondatrice (2) fit son entrée à Nantes, accompagnée de sept autres religieuses. Elles furent parfaitement accueillies par le clergé, les ma-

(1) Des circonstances indépendantes de notre volonté, ne nous ayant pas permis de faire figurer notre Communauté dans les Annales de 1857, nous avons dû, cette fois, remonter à la fondation.

(2) La Mère de Berty elle-même.

gists et grand nombre de personnes de qualité, qui les conduisirent à la demeure qu'on leur avait préparée près de la porte Saint-Pierre.

Le lendemain, Mardi Saint, M. l'abbé Blanchard, vicaire-général, vint bénir le petit oratoire qu'elles avaient préparé; il y célébra les divins mystères, et leur distribua la sainte Communion. Le Jeudi Saint, elles eurent la consolation de chanter l'office des Ténèbres. Enfin, le lundi de Quasimodo, 12 avril, s'ouvrirent les classes gratuites, dans lesquelles s'empresèrent d'accourir un grand nombre d'enfants. Le Pensionnat fut bientôt en vogue. Les meilleures familles se trouvèrent heureuses de pouvoir procurer à leurs filles une éducation solidement chrétienne, en les plaçant dans la Communauté naissante.

Une année s'était à peine écoulée, et la nouvelle fondation avait pris un développement inattendu. Les sujets se multipliaient et un agrandissement de local devenait nécessaire.

On put, en avril 1628, commencer à construire les bâtiments sur le modèle du monastère des Ursulines de Laval. Dix-huit mois après, les religieuses en prirent possession (1).

L'état de la Communauté devint si florissant que cinquante ans après sa fondation, on y comptait 108 religieuses, 50 pensionnaires et 200 externes pauvres.

(1) Cet immeuble, qui nous fut enlevé à l'époque de la Révolution, n'a pu être recouvré, au grand regret de nos anciennes Mères. Il forme aujourd'hui le Lycée. Leur vaste enclos a été transformé en Jardin des Plantes.

Comme souvenir, nous rappelons que la Maison de Nantes en a fondé trois autres : celle d'Ancenis, de Châteaubriant et de Guérande, de 1642 à 1644. Ces trois Communautés ne se sont point rétablies après la Révolution.

Mais, l'exiguité de l'enclos primitif occasionna une sorte d'épidémie, qui en moins de dix ans, moissonna le tiers des membres de la Communauté.

A l'époque de la tempête révolutionnaire, le Monastère n'était composé que de quarante religieuses.

Le 10 février 1791, des officiers municipaux se présentèrent au parloir du couvent, dans le but d'exécuter les nouveaux décrets de l'Assemblée nationale. Là, faisant luire aux yeux de ces pieuses vierges le prestige de la liberté, dont les lois anti-religieuses de la nation voulaient les faire jouir, ils les pressèrent de renoncer à la vie d'abnégation qu'elles avaient embrassée. Eclairées par leur conscience et par les instructions de leurs Supérieurs, nos bonnes Mères refusèrent énergiquement d'adhérer à ces insinuations perfides, et déclarèrent, à l'unanimité, qu'elles voulaient continuer à vivre ensemble, selon les prescriptions de leurs saintes Règles.

Les municipaux, déconcertés de cet accord, espérèrent obtenir un meilleur résultat par des interrogatoires séparés.

Cette nouvelle mesure n'amena aucune défection, au grand regret des commissaires. L'échec était humiliant pour eux; aussi voulant, à tout prix, que leur mission eût un succès au moins apparent, ils contraignirent les religieuses de procéder à une nouvelle élection. Le dépouillement du scrutin confirma la Mère Davoynes dans sa charge de supérieure, ainsi que la Mère Archer dans celle de procuratrice.

Ainsi se termina cette séance, qui avait duré six mortelles heures.

Après quatre mois passés dans un calme relatif, au commencement de juin 1791, les municipaux se pré-

sentèrent une seconde fois au parloir pour obliger toutes les religieuses à prêter le serment. Chacune comparut séparément, mais, la grâce divine fortifiant les filles de l'intrépide Ursule, aucune n'eut la faiblesse de trahir sa conscience et de s'engager dans la voie sacrilège du schisme.

Seize mois s'écoulèrent. Qui pourrait exprimer les appréhensions de nos dignes Mères, depuis la dernière visite des municipaux? Aussi, se partagerent-elles à l'avance tous les objets qui pouvaient être d'un transport facile, tels que linge, argent, livres, etc.; dans le cas où un décret spontané viendrait à dissoudre le Monastère. Aucun écrit, aucune tradition ne nous a fait connaître la date précise du jour où elles se virent forcées de quitter leur cloître béni (1).

Lorsque l'heure de la séparation eut sonné, les quarante Ursulines, revêtues du costume religieux, baignées de larmes, et tenant le crucifix à la main, montèrent en tremblant, dans les voitures envoyées par une amitié prévoyante.

Une respectable dame (2), ancienne élève du Monastère, se fit un bonheur de les recevoir dans sa maison; mais dix jours s'étaient à peine écoulés que les municipaux les forcèrent de se séparer une nouvelle fois.

Quelques-unes rejoignirent leurs familles; d'autres, établies dans différents quartiers de la ville, ouvrirent

(1) Néanmoins, une pièce trouvée tout récemment aux archives de la Préfecture, nous apprend que sur la demande qu'elles adressèrent au Directoire départemental de continuer d'habiter leur couvent, un décret leur fut signifié (24 sept. 1792), d'évacuer le monastère avant le 1^{er} octobre suivant, sous peine d'y être forcées au nom de la loi.

La sortie eut donc lieu du 27 au 30 septembre 1792.

(2) M^{me} de Martel.

de petites écoles, et contribuèrent ainsi au maintien de la foi dans la population nantaise. Ne se bornant pas à l'instruction des enfants, elles dérobaient encore les prêtres aux recherches des patriotes, et faisaient administrer les sacrements aux moribonds (1).

Cependant, seize d'entre elles furent arrêtées et conduites dans les prisons du Sanitat et du Bon-Pasteur. La vénérable Mère Davoynes, qui était de ce nombre, ne tarda pas à succomber, par suite des privations de tous genres qu'elle eut à subir. Dix de ses filles, victimes comme elle des plus durs traitements, échangèrent bientôt les douleurs de la captivité pour les joies d'une vie sans fin.

C'était déjà une gloire pour les Ursulines d'avoir perdu onze de leurs Sœurs dans les sombres cachots de la Révolution ; Dieu leur réservait un plus grand honneur, en se choisissant parmi elles une martyre, victime de son zèle pour l'instruction des enfants.

La Mère Angélique Berthelot, employée aux classes pauvres dans sa Communauté, avait continué dans le monde ses fonctions de zèle : elle y enseignait encore le catéchisme. Arrêtée pour ce délit, et interrogée par ses juges, elle ne déguisa point la vérité, et déclara hardiment que, bien que sécularisée, elle s'était fait un bonheur d'instruire les ignorants, et de graver dans le cœur de l'enfance les principes de la religion chrétienne.

« Au moins, lui dit un de ses juges, moins inhumain que ses collègues, ne sois pas ennemie de

(1) M. l'abbé Lepré, leur aumônier, demeura toujours à proximité de ses filles spirituelles. C'était, au péril de sa vie, que pendant la nuit il célébrait le saint Sacrifice, et que, à la faveur d'un déguisement, il remplissait auprès des mourants les fonctions de son ministère, et leur ouvrait les portes du ciel.

« toi-même, et désaroue que tu as enseigné le catéchisme. Ce léger mensonge te sauvera la vie. »

— « A Dieu ne plaise, répondit la courageuse vierge, que j'évite la mort par la moindre faute ! Plutôt « périr mille fois que de souiller mes lèvres par un « mensonge !... »

Ces paroles furent sa condamnation. Sa fermeté ne se démentit pas un instant, et, lorsque le moment suprême fut arrivé, elle franchit les degrés de l'échafaud avec l'héroïsme d'une sainte. Les accents de sa mélodieuse voix s'élevèrent encore avec assurance pour chanter ce pieux cantique :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours,
Soyez mon assistance
En tous lieux et toujours.
Et quand ma dernière heure
Viendra fixer mon sort,
Obtenez que je meure
De la plus sainte mort !

Plusieurs de nos bonnes Anciennes qui, plus tard, furent rendues à la liberté, éprouvèrent les angoisses d'une captivité cruelle. Les municipaux allaient souvent les visiter, et leur offraient la délivrance, à la triste condition de prêter le serment schismatique. Ils s'adressèrent un jour à la Mère Achard, d'un caractère énergique. — « Je n'ai prêté de serment qu'à Dieu, « le jour de ma profession religieuse, répondit-elle, « et je ne prendrai jamais d'autres engagements. »

La chute de Robespierre, en ouvrant les prisons, rendit nos vénérées Mères à une vie plus paisible, mais qui n'était pas à l'abri de tout danger. Quelques-unes se retirèrent dans des paroisses rurales, tandis que

d'autres, ayant ouvert des pensionnats, continuèrent leurs travaux apostoliques en faveur des jeunes filles de la classe élevée. La bonne Mère Guerry de Lavergne, élue supérieure pendant la dispersion de la Communauté (1), ne croyait pas déroger à la dignité de sa charge en instruisant les plus pauvres enfants.

A l'époque du Concordat, en 1801, elle songea à faire quelques démarches pour réunir ses religieuses. Peu à peu s'éteignaient les derniers bruits de cette tempête qui venait de bouleverser la société. L'Empire avait succédé à la République, les églises étaient rouvertes, et Napoléon poursuivait le cours de ses victoires (janvier 1806). La vénérable Mère de Lavergne, qui brûlait du désir de rétablir sa Communauté, pensa que le moment était favorable pour hasarder une démarche. Autorisée et encouragée par Mgr Duvoisin, évêque de Nantes, elle entreprend le voyage de Paris avec la Mère Dupont.

Par l'entremise d'une personne amie, elle parvient à voir le cardinal Caprara, légat du Saint-Siège. Celui-ci, rempli d'égards et de bienveillance pour les deux religieuses, leur procure une audience de M^{me} Lœtitia. La mère de l'empereur s'intéresse à la supplique, et obtient une autorisation provisoire pour le rétablissement des Ursulines dans la cité nantaise (2).

Cet heureux succès remplit de joie les pauvres exilées, qui gémissaient depuis quinze ans loin de l'arche du salut.

Il s'agissait de trouver un local propre à une communauté enseignante; et néanmoins, les ressources

(1) L'ordre hiérarchique se maintint constamment, malgré la séparation des religieuses.

(2) Le décret leur en fut délivré le 9 avril 1806.

faisaient entièrement défaut. Mais la bonne Mère Guerry de Lavergne comptait plus sur la Providence que sur les secours humains. Elle n'hésita pas à prendre des dispositions qui devaient lui procurer un grand bâtiment, construit pour des Sulpiciens, et auquel un assez vaste jardin était annexé.

Plusieurs dames et demoiselles, élèves de l'ancien Monastère et demeurées très-attachées à notre Ordre, se firent un bonheur de contribuer à sa restauration. Elles vinrent en aide à nos bonnes Mères, soit par des prêts effectifs, soit par des cautionnements considérables, qui permirent à la pieuse supérieure de réaliser ses desseins (1).

Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que, par les soins de nos vénérables Anciennes, un grand nombre de leurs ornements, vases sacrés, et autres objets du culte, furent soustraits à l'avidité des Vandales modernes (2). Une partie assez notable de la bibliothèque échappa de même aux perquisitions des républicains. Nous avons eu néanmoins à déplorer la perte de nos archives et de différentes pièces importantes, transférées à la préfecture. Tout ce qui concernait le côté religieux a été soigneusement anéanti.

(1) MM^{lles} Archer, le Loup de la Bilyais, de Trévelec, de la Loge la Touche, et M^{me} de Martel surtout, peuvent être comptées au nombre des personnes dévouées et amies qui favorisèrent le rétablissement de notre Monastère.

(2) Plusieurs ornements, brodés par les anciennes Ursulines et d'une très-grande valeur, furent cédés à la Cathédrale dans les premières années de notre restauration. La disette des ressources engagea alors la Mère Guerry de Lavergne à faire ce sacrifice. Nous en avons néanmoins conservé d'autres, objets de l'admiration des connaisseurs, et où le riche coloris des nuances, le dispute à la délicatesse de la broderie. — Un beau ciboire en vermeil, portant la date de 1665, est encore d'un usage habituel.

CHAPITRE II.

Restauration en 1806. — Développements successifs.

Le contrat d'acquisition du nouveau local avait été signé le 20 juin ; cinq jours plus tard, nos chères exilées y faisaient leur entrée pacifique. Ce bâtiment, ayant servi de caserne pendant les mauvais jours, demandait des réparations urgentes. Elles s'opérèrent promptement sous l'œil et la sage administration de la vénérée Mère Guerry de Lavergne.

L'esprit de Dieu dirigeait évidemment la digne restauratrice ; comment une femme seule, presque sans ressources, a-t-elle pu suffire à une si grande tâche, au lendemain d'un bouleversement social, qui avait amené la ruine des familles de distinction et la dispersion du clergé ? Sa grande confiance en Dieu, son zèle tout apostolique, et son amour pour la vie de communauté, furent les sources où elle puisa cette énergique volonté, dont nous admirons les heureux résultats.

Nos bonnes Mères, tout en bénissant la divine Providence de leur avoir procuré ce nouvel asile, se trouvèrent bien à l'étroit, comparativement à leur Communauté primitive. Sur quarante qui étaient sorties en 1792, la moitié avait quitté la terre ; vingt et une seulement composaient la nouvelle famille. La plus jeune comptait trente-six ans, et soupirait après la profession religieuse depuis l'année 1789 (1).

(1) Elle se nommait MADELEINE TREBUCHET (*). Entrée à l'âge de dix-huit ans dans notre Monastère, elle se vit inopinément privée du bonheur

(*) Tante maternelle du trop célèbre Victor Hugo.

Les Mères O'Diette, Simon et Luzeau amenèrent leurs élèves particulières, et réunies, elles formèrent le noyau du Pensionnat: on en comptait 21.

Plusieurs postulantes, heureuses de voir reflourir cet asile de la piété, s'empressèrent de venir travailler dans le champ du Père de famille. Une d'elles, la Mère Rohart, née Charlotte Dubois de la Ferrière, s'attachant aux douceurs d'une position brillante, fut pour la Communauté une bienfaitrice et une mère. Parvenue alors à un âge où les habitudes se modifient avec peine, elle fit l'admiration de toutes ses sœurs par sa piété, sa parfaite obéissance et sa régularité exemplaire. Outre une multitude de dons au Monastère, elle fit construire à ses frais une chapelle. Cette généreuse veuve dota plusieurs sujets, doués de qualités précieuses pour l'instruction, et se montra digne, en toute circonstance, du titre de bienfaitrice, sous lequel on la connaît encore parmi nous.

Cependant le développement de la renaissance fa-

de se consacrer à Dieu la veille-même de sa profession. Mgr de la Laurencie, évêque de Nantes, ne crut pas prudent de lui permettre l'émission des vœux, au moment où l'horizon politique était déjà gros d'orages. Ce fatal arrêt ne découragea pas la fervente novice; et, malgré les craintes fondées d'une tempête sociale imminente, elle demeura fermement attachée à sa Communauté. Aussi, bien que novice, elle subit les interrogatoires mentionnés précédemment, et se montra toujours fidèle à sa conscience et à sa vocation. Pendant la tourmente révolutionnaire, elle se joignit à une de ses tantes, religieuse Ursuline, et elles menèrent ensemble une vie fort édifiante. Enfin, le 16 novembre 1806, elle prononça publiquement les vœux de religion, auxquels elle s'était engagée depuis longtemps dans le secret de son cœur. Elle réussit au Pensionnat, où elle fut placée, après sa profession, et son nom fut toujours en vénération parmi ses élèves. Pendant plus d'un demi-siècle qu'elle vécut encore, elle édifia le Monastère par sa piété, et s'endormit dans le Seigneur, âgée de près de 90 ans, le 24 juillet 1859, et comptant 72 années de religion.

mille d'Angèle faisait chaque jour sentir l'insuffisance du local. Les Bourbons avaient recouvré l'héritage de leurs pères, et la vigilante restauratrice crut le moment opportun pour solliciter du gouvernement la réintégration des Ursulines dans leur ancien Monastère. Ce fut en vain. Plusieurs pétitions, apostillées par MM. les Vicaires-généraux et par les autorités municipales restèrent sans succès; cette déception fut extrêmement sensible à nos vénérables Mères. Malgré la douleur causée par cette épreuve, la Révérende Mère Guerry de Lavergne songea à célébrer solennellement la canonisation de notre Mère sainte Angèle, placée sur les autels depuis 1807; notre église, nouvellement construite, nous donnait la facilité de donner à cette fête tout l'éclat et toute la pompe désirables. Il fallut à la vénérée Mère Guerry de Lavergne un véritable amour de Dieu, joint à un zèle ardent pour la gloire de sainte Angèle, pour soutenir, avec une constance et un courage qui ne se démentirent pas un instant, les ennuis et les difficultés de tous genres, attachés à une pareille entreprise. Aussi, qu'on juge de son bonheur, lorsqu'elle reçut la lettre d'autorisation de MM. les Vicaires-généraux capitulaires (1). La fête commença le vendredi, 16 mai, lendemain de l'Ascension. A neuf heures et demie, les autorités, le chapitre et le clergé de la Cathédrale, avec croix et bannières, faisaient leur apparition dans la cour d'entrée, en chantant, à trois reprises: *Sacra Angela, ora pro nobis.*

Une foule considérable occupait la chapelle. La maîtrise de la Cathédrale, placée dans la tribune, exé-

(1) Le siège de Nantes était vacant.

cuta une messe en musique, dont *l'Agnus Dei* fut surtout admiré. A trois heures, le clergé de Saint-Pierre revint chanter les Vêpres; elles furent suivies du panégyrique de la Sainte, prononcé par M. l'abbé de Bruc, prédicateur éloquent, et depuis évêque de Vannes. Le Salut du Saint-Sacrement termina cette première journée.

Pendant chacun des jours de l'octave, une des paroisses de la ville vint chanter la Grand'Messe, les Vêpres, le Salut, et entendre l'éloge de notre Mère, prononcé par les premiers orateurs chrétiens de notre cité. Quelquefois même, deux paroisses se succédèrent dans le même jour.

La beauté des décorations attira l'admiration du peuple nantais. Des draperies blanches, festonnées de guirlandes, recouvraient complètement les murailles. Un dôme, soutenu par six colonnes, s'élevait au-dessus du Tabernacle. Ces colonnes, enlacées de lis et de roses, étaient reliées entre elles par une riche tenture brodée d'or fin. Des candélabres, suspendus dans les espaces vides, et projetant mille feux, donnaient un merveilleux éclat au sanctuaire. Dessous la draperie du fond, apparaissait, en costume d'Ursuline, la bienheureuse Angèle Mérici, dont les bras entr'ouverts semblaient convier la multitude à solliciter sa protection. Une couronne de diamants, reflétés par les nombreux flambeaux de l'illumination, brillait au-dessus de sa tête. Le chœur des religieuses, les autels latéraux, la chaire, la tribune, même la porte extérieure, offraient l'aspect le plus riche et le plus varié. Partout, l'image ou les reliques de la Sainte attiraient les regards et les hommages des fidèles.

Les chrétiens de tous rangs prirent part à cette éclatante et incomparable solennité. N'était-ce pas justice ? Grâce à l'Institut de cette humble vierge, la semence évangélique ne fructifiait-elle pas dans les cœurs des jeunes filles de toutes les classes de la société ? ne conservait-elle pas le sentiment chrétien, si vivant encore dans la vieille cité bretonne ? Pendant de longues années, la dévotion à sainte Angèle fut très-ardente parmi les Nantais, et de nombreux *ex voto* entourèrent son autel. Mais l'ancienne chapelle, où eut lieu cette manifestation, ayant été démolie, la piété de nos compatriotes subit quelque refroidissement.

Quant à nos bonnes Anciennes, cette fête splendide laissa dans leurs âmes de profonds et doux souvenirs. Longtemps elles en firent le thème de leurs conversations ; elles aimaient surtout à en entretenir la jeunesse religieuse, qui, aujourd'hui encore, connaît par tradition les détails de cette brillante solennité.

Avant de déposer le fardeau de la supériorité, la Mère Guerry de Lavergne avait eu la pensée de faire construire un pensionnat pour les internes, qui jusque-là avaient partagé la même habitation que les religieuses, contrairement aux prescriptions de la Bulle. Cette consolation lui fut refusée (1).

Mais la Révérende Mère Angebault (2) qui alter-

(1) Différentes acquisitions d'immobles, d'une urgente nécessité, n'avaient pu permettre, avant cette époque, la construction d'un pensionnat, malgré la plus stricte économie et les largesses de la Mère Rohart : les ressources faisaient souvent défaut, parce que tout était à créer.

(2) Tante paternelle de l'évêque d'Angers, Monseigneur Guillaume Angebault, mort en 1869.

nait avec l'excellente Mère Guerry de Lavergne dans la charge de supérieure, put jeter les fondements du bâtiment projeté. Monseigneur de Guérines, invité à en bénir la première pierre, nous fit l'honneur d'accepter notre offre, au mois de mai 1825. A la fin de l'année 1826, la Révérende Mère Angebault eut la satisfaction d'installer les pensionnaires dans leur nouvelle demeure.

Cette respectable supérieure termina quelques mois après sa longue carrière; elle était âgée de soixante-quinze ans. Jusqu'à ses derniers instants; on vit briller en elle les vertus qu'on avait admirées pendant sa vie, et elle emporta tous les regrets et la plus affectueuse vénération de ses filles.

Nous eûmes le bonheur, en 1828, de reprendre les noms de religion, retranchés par un de nos évêques, dès le berceau de notre fondation à Nantes. Nous devons le rétablissement de cet usage, à Mgr de Guérines, qui se prêta volontiers aux désirs exprimés par les religieuses, dans une visite canonique (1).

De nouvelles craintes vinrent, en 1830, jeter l'effroi dans les cœurs. Les idées révolutionnaires, qui travaillent le sol français, menacent une seconde fois d'ébranler la société. Les familles rappellent leurs enfants au foyer domestique, et le pensionnat, très-florissant jusqu'alors, décroît chaque jour; et bientôt se trouve réduit au quart du nombre habituel.

Deux années s'écoulaient, et les partis s'agitent encore. La duchesse de Berry qui parcourait la Bretagne et la Vendée, devient l'objet d'une active recherche

(1) Monseigneur de Guérines est le même que nous avons vu dans les Annales de 1857, restaurateur du couvent de Clermont-Ferrand.

de la part du gouvernement orléaniste. Les maisons particulières subissent la visite des agents du pouvoir, et les Communautés sont en butte à une grande défiance. Une fois, avant cinq heures du matin, des coups redoublés, au principal portail du Monastère, annoncent la visite inopinée des commissaires du Gouvernement. La supérieure prévenue descend pour les recevoir. On les prie d'attendre quelques minutes. Les religieuses s'habillent à la hâte, et bientôt commencent les perquisitions. Heureusement, leurs regards ne rencontrèrent rien qui pût nous compromettre ; ils s'adoucirent, devinrent plus polis, et parurent même satisfaits en se retirant. Ainsi se termina, sans aucun désagrément notable, cette fameuse visite domiciliaire, dont nos bonnes Mères ont gardé longtemps le souvenir.

En 1856, le Monastère eut l'insigne honneur de recevoir Mgr Flaget, le pieux évêque de Bardstown (1). La réputation de sa haute vertu était parvenue jusqu'à nous, et, dans notre ville même, on lui attribua plusieurs guérisons surnaturelles. Une de nos Mères (2), affligée d'une infirmité, aussi pénible que douloureuse, et pleine de confiance dans les vertus du saint évêque, supplia Notre-Seigneur de la délivrer de ce mal par les mérites de son serviteur. Les douleurs qu'elle ressentait depuis si longtemps et qui avaient résisté à tous les remèdes, cessèrent aussitôt et ne reparurent plus.

L'horizon politique s'était éclairci ; mais, à cette époque, plusieurs maisons religieuses, en venant s'établir

(1) Etats-Unis (Amérique).

(2) Mère Sainte-Adélaïde (Adélaïde Renny).

à Nantes, étalèrent un luxe qui éblouit les familles, et, jusqu'à l'année 1852, le Pensionnat n'eut qu'une importance secondaire.

En 1846, on introduisit l'usage de faire célébrer le mois de mai d'une manière solennelle, et quelque temps après, M. l'aumônier érigeait la congrégation des Enfants de Marie, pour les plus grandes élèves. Mgr de Hercé, de douce et sainte mémoire, voulut bien rehausser par sa présence, la cérémonie de la consécration des premières congréganistes. Le jour en fut fixé au 16 juillet. Comme les années précédentes, le vénéré Pasteur vint lui-même nourrir ses petits agneaux du Pain des forts et leur conférer les dons de l'Esprit-Saint. Ces grands actes accomplis, la révérende Mère supérieure reçut le prélat à la porte conventuelle, avec les ecclésiastiques qui l'accompagnaient. On se rendit processionnellement au petit oratoire dédié à la sainte Vierge, situé au fond de la belle charmille du Pensionnat. Des hymnes d'amour s'échappaient de toutes les lèvres et manifestaient l'enthousiasme de tous les cœurs. Mgr l'évêque, après avoir béni les médailles, adressa une touchante allocution. Ce ne fut pas sans une vive émotion qu'il entendit les pieux accents des cinq jeunes filles (1) protestant à la Reine des Anges qu'elles lui seraient fidèles jusqu'à la mort. Le chant du *Magnificat*, au retour de la procession, termina cette intéressante cérémonie. La congrégation, affiliée à celle de Rome, prit un grand dé-

(1) Voici leurs noms : MM^{lles} Bonite Deshéros, Emilie Donaud, Sidonie Blincau, Alphonsine Butel, Joséphine Allory. La dernière, plus privilégiée que ses compagnes, s'est consacrée spécialement à Dieu et à Marie, par les saints vœux de la religion, dans notre Monastère. Elle fut la première présidente de la congrégation.

veloppement en 1852, par l'annexion d'une autre branche; la *section extérieure*, formée d'anciennes élèves et d'autres jeunes personnes d'une grande piété.

En 1849, Mgr Jaquemet succéda à Mgr de Hercé sur le siège épiscopal des Similien et des Félix. La Révérende Mère Sainte-Claire, alors supérieure, le reçut avec solennité la première fois qu'il vint au Monastère. Une haie d'orangers en fleurs bordait la cour qu'il devait traverser. La Communauté, rangée sur deux lignes, l'attendait avec une pieuse impatience. M. l'aumônier, après avoir complimenté sa Grandeur à la porte de la chapelle, l'introduisit dans l'enceinte claustrale. Alors, notre Révérende Mère, d'une voix très-émue, lut au saint prélat un petit discours où elle manifestait la soumission la plus profonde et le respect le plus filial. Monseigneur répondit avec une aisance et un à-propos remarquables aux aimables paroles qui lui étaient adressées. Puis, il se rendit à la salle capitulaire et bénit toute la Communauté, à laquelle il porta dès lors un intérêt tout spécial.

Désireux de donner plus de développement à notre Pensionnat, trop éclipsé par l'établissement des nouvelles Maisons religieuses, Monseigneur confia l'administration de notre Monastère à un respectable ecclésiastique; celui-ci, de concert avec une nouvelle supérieure remplie de zèle et de dévouement pour les jeunes élèves, s'occupa activement d'une amélioration générale.

A l'époque de la construction du Pensionnat, l'état peu rassurant de nos finances, et l'austérité de nos anciennes Mères, avaient prohibé tout ce qui aurait rappelé une habitation séculière. Les classes, les salles,

les dortoirs, etc., étaient spacieux et parfaitement aérés, mais d'une simplicité vraiment monastique. On donna à ces appartements un certain air d'élégance inconnu jusqu'alors. En même temps on révisa le programme des études. Les religieuses, chargées de l'enseignement, se livrèrent avec ardeur à un travail assidu, et parvinrent en peu de temps à faire apprécier leur méthode : bientôt le Pensionnat redevint florissant.

Cependant, la Révérende Mère Saint-X..., ne se borna pas à transformer le Pensionnat. Un modeste externat existait depuis plusieurs années ; il était formé d'un petit nombre d'enfants choisies, mais le local se trouvait extrêmement resserré. Mgr. Jaquemet crut qu'il serait avantageux à sa ville épiscopale de faciliter l'instruction religieuse aux jeunes filles de la classe supérieure, par le moyen d'un externat bien établi et bien tenu. Le désir de sa Grandeur fut un ordre, et l'on s'occupa sans retard d'effectuer ce projet. En février 1854 commencèrent les travaux. Ils furent poussés avec une telle vigueur, que les vingt-cinq premières élèves s'y établirent au mois d'octobre suivant, et quand vinrent les vacances ce nombre était presque doublé.

Maintenant, l'externat compte de cent dix à cent vingt élèves, réparties en huit classes. Un omnibus, attaché à l'établissement et surveillé par une sœur tourière, procure à des enfants, domiciliées à des distances fort éloignées de la Maison, la facilité de fréquenter nos cours.

Pendant les années qui suivirent la construction de l'externat, plusieurs travaux jugés nécessaires furent poursuivis avec activité, divers perfectionnements pour la salubrité et l'agrément du pensionnat, exigés main-

tenant par la délicatesse des santés et les habitudes de la première éducation, furent établies.

La sollicitude de Mgr Jaquemet ne se borna pas au développement matériel et intellectuel de notre Monastère : son zèle s'étendit à la perfection des âmes. Nous avons fait connaître les éléments qui composaient la Communauté au moment de la Restauration. Nos anciennes et respectables devancières, rentrées dans le cloître à un âge avancé, après avoir vécu quinze ans dans le siècle, éprouvèrent nécessairement des difficultés de plusieurs genres quand elles durent se soumettre de nouveau au joug de la vie religieuse.

Déjà, en 1828, Mgr de Guérines avait exigé de pénibles sacrifices pour un grand nombre d'entre elles. Mgr Jaquemet, acquiesçant aux désirs d'une supérieure remplie d'ardeur pour la perfection religieuse, et voulant donner plus de nerf à la régularité monastique, rendit à ce sujet plusieurs ordonnances (août 1859). C'est alors qu'on reprit l'usage des grands voiles, portés maintenant à la sainte Communion, aux vêtures, professions, procession du Saint-Sacrement, etc. Le noviciat des sœurs converses fut séparé de celui des religieuses de chœur, et une maîtresse ou Mère fut spécialement chargée de leur direction.

Par ces mêmes ordonnances, Mgr enjoignit la réimpression de la Règle : les exemplaires manquaient, vu le nombre des sujets reçus dans les années précédentes. Ce travail entraînait nécessairement une modification dans le texte, devenu suranné, et demandait aussi beaucoup de temps et de réflexion : la nouvelle édition ne parut que sept ans après.

En 1866, l'Université, peu favorable aux institutions religieuses, prétendit avoir des droits de surveillance sur

les établissements congréganistes. Sous prétexte de s'assurer de la disposition des locaux, relativement aux conditions hygiéniques, un des inspecteurs primaires, sans l'autorisation épiscopale, voulut pénétrer dans la clôture. Sur le refus de la Révérende Mère supérieure, il porta ses plaintes si loin et si haut, que, par un arrêté préfectoral, la fermeture du pensionnat fut arrêtée.

Mgr l'évêque, tuteur naturel de toutes les Communautés de son diocèse, s'interposa heureusement pour faire annuler ce décret. Mais l'Université, toujours hostile, ne voulut pas se dessaisir complètement de ses prétendus droits. De longues négociations s'ouvrirent entre l'évêché et le ministre de l'instruction publique (1). On finit cependant par tout concilier en prenant un terme moyen : le pensionnat fut exempté de l'inspection universitaire, tandis que les deux externats (2) y demeurèrent soumis.

Au milieu des préoccupations occasionnées par les tracasseries des inspecteurs, la famille de sainte Angèle n'oubliait pas les douleurs de l'Eglise. La situation critique du Souverain Pontife s'aggravait chaque jour, et la Chrétienté se faisait un devoir de secourir son chef et son Père. Nos chères enfants, internes et externes, inspirées par leur foi et leur amour filial, organisent une loterie, et mettent même en vente les douceurs envoyées de la maison paternelle. Le produit devient satisfaisant dans les deux catégories d'élèves; il atteint le chiffre de mille francs! D'heureuses députées vont présenter comme bouquet de fête

(1) M. Victor Duruy.

(2) L'externat des demoiselles et l'école charitable, dite classe de Sainte-Angèle.

cette belle collecte à Mgr. Notre évêque, heureux et fier du zèle de ses petites diocésaines, se charge de faire connaître nominativement cette bonne œuvre, à Pie IX. Une touchante adresse, écrite au nom de toutes les élèves, est jointe à l'envoi de la somme. Dans la lettre que sa Grandeur fait parvenir au Souverain Pontife, en lui envoyant la recette du denier de Saint-Pierre, elle mentionne le don de nos enfants en ces termes :

« J'ose présenter à Votre Sainteté la lettre écrite par
 « de jeunes filles, élevées dans ma ville épiscopale, par
 « de pieuses religieuses Ursulines, qui ont su réunir
 « la somme nécessaire à l'entretien de deux défenseurs
 « du Saint-Siège. . . , et ainsi, au milieu des circon-
 « tances graves où se trouve l'Eglise, l'enfance chré-
 « tienne ne se contentera pas de prier et de louer le
 « Seigneur, mais elle combattra à sa manière pour la
 « défense de la foi et du Chef suprême de l'Eglise. »

Quinze jours après, Mgr recevait la réponse du Souverain Pontife ; on y lisait :

« Avec votre lettre, nous en avons reçu une autre de
 « jeunes filles élevées par les religieuses Ursulines,
 « qui ont voulu nous envoyer la somme suffisante pour
 « l'entretien de deux soldats, défenseurs du Saint-
 « Siège.

« Il est impossible, vénérable Frère, que nous ne
 « soyons pas vivement ému de ces marques signalées
 « de la piété filiale et du dévouement du diocèse de
 « Nantes et de son chef envers nous et envers le Siège
 « apostolique. Nous y trouvons un grand adoucissement
 « à nos douleurs. Aussi, Nous vous en exprimons notre
 « vive reconnaissance ; Nous vous demandons de vou-
 « loir bien offrir, en notre nom, à votre clergé... et

« aux jeunes élèves des Ursulines, les remerciements
 « qu'elles méritent, et de dire à tous que nous prierons
 « Dieu très-humblement et avec instance, de les
 « récompenser par ses grâces les plus abondantes. »

Ces deux pièces, rendues publiques, et adressées à tous les curés du diocèse, pour être lues en chaire, furent un puissant aiguillon pour nos enfants. Plusieurs fois depuis, elles ont offert un semblable tribut au Successeur de Pierre, et cette année encore (1), une somme presque aussi importante a été versée entre les mains de Mgr Fournier, notre évêque, au moment de son départ pour Rome (2).

Il ne suffisait pas à l'excellente Mère *** d'avoir relevé le pensionnat et ouvert l'externat devenu très-florissant; elle sentit encore la nécessité d'agrandir l'école charitable. Depuis soixante ans que cette classe était ouverte, des centaines d'enfants y avaient reçu les principes de l'instruction chrétienne, et les connaissances que comportaient leur âge et leur condition; mais le local était trop peu vaste pour le nombre des élèves.

Lorsque Mgr Jaquemet eut pris en main l'administration de notre Monastère, il jugea à propos qu'on gardât les enfants de 8 heures du matin à 4 heures du soir (3). Cette nouvelle mesure nécessita des salles plus

(1) Mai 1877.

(2) La diminution considérable du pensionnat occasionnée par la terrible guerre de 1870, ne permit pas alors d'offrir un semblable don au Saint-Père. A la fin de l'année scolaire, toutes nos élèves sacrifièrent généreusement leurs prix, pour venir en aide au Vicaire de Jésus-Christ.

(3) Jusqu'à cette époque, les élèves entraient à huit heures et sortaient à dix; elles revenaient à une heure jusqu'à quatre. Ainsi l'avaient toujours pratiqué nos anciennes Mères.

spacieuses et un plus grand nombre de religieuses pour la surveillance des exercices. Un petit jardin adjacent à la cour des extérieures fut acheté, et quelques mois suffirent pour élever le modeste bâtiment, qui peut contenir deux cents écolières.

L'inspecteur d'académie, sans doute pour affirmer ses droits, visita la nouvelle construction, et nous favorisa d'une autorisation écrite, pour y transférer notre école primaire (1).

Ainsi s'est complétée peu à peu la parfaite organisation matérielle de nos différentes catégories de classes.

Pour l'intérieur du couvent proprement dit, il laisse peut-être à désirer; mais nous ne nous en plaignons pas. Notre vœu de pauvreté nous apprend à aimer ce que le monde méprise, et à nous réjouir de ce qui nous rapproche de l'humble maison de Nazareth.

Au moment où s'ouvraient à Rome les grandes assises de la chrétienté, le 9 décembre 1869, Mgr Jaquemet, de pieuse mémoire, s'éteignait dans son palais épiscopal, après une longue et douloureuse maladie. La Communauté perdit en lui un père et un protecteur, dont la bienveillante sollicitude s'étendit, pendant vingt ans, sur tout ce qui la concernait. Par ses soins, nos différents cours avaient repris faveur, et la régularité religieuse s'était perfectionnée sous son habile direction. Aussi, les plus ferventes prières pour ce vénéré et pieux pontife, furent le tribut de notre filiale gratitude.

Hélas! d'affreux malheurs vinrent bientôt désoler

(1) Ces classes ont été trouvées-on ne peut mieux disposées par des experts, qui en ont loué l'installation tout à la fois saine et agréable pour la jeunesse.

notre chère France. Les étrangers envahissent nos belles provinces. Les villes, exemptes de l'invasion, reçoivent des milliers de soldats blessés sur le champ de bataille. Les maisons particulières, les Communautés même, s'empressent d'accueillir les infortunés défenseurs de la patrie.

Dans cette grave circonstance, Mgr Fournier, successeur de Mgr Jaquemot, conseilla de recevoir quelques malades, et de former ainsi une petite ambulance, en dehors de la clôture. Pendant quatre mois, nos tourières ont successivement prodigué leurs soins à douze de nos soldats blessés. Ils nous donnèrent presque tous la consolation de les voir réconcilier avec Dieu avant leur départ; et ils nous ont témoigné une profonde reconnaissance pour les soins dont ils avaient été l'objet. (Décembre 1870 à mars 1871.)

Nous sommes arrivées à l'année 1872, dont le souvenir sera toujours cher à nos cœurs, puisqu'elle nous procura deux immenses consolations: la consécration de tout l'Ordre au Sacré-Cœur de Jésus, et la procession du très-saint Sacrement, à l'intérieur du cloître. Cette dernière faveur nous a été accordée par notre père et vénéré pasteur, Mgr Fournier.

La Communauté ignorait encore qu'elle devait faire cortège à l'Hôte divin des Tabernacles, que déjà elle se préparait à la consécration solennelle par un triduum de prières et de sacrifices. Au milieu de l'année scolaire il était difficile, ou plutôt impossible, de songer aux exercices d'une retraite. Un Révérend Père Jésuite nous adressa chaque jour, une pieuse instruction; et, pour marquer seulement une différence avec les temps ordinaires, on se priva de la récréation du soir.

Tout à coup, avec la rapidité de l'éclair, se répand dans le Monastère, la nouvelle inespérée: Mgr autorise une procession du Saint-Sacrement dans les jardins! Le jour en est aussitôt fixé au vendredi fête du Sacré-Cœur. Les bonnes Mères anciennes, privées depuis tant d'années de ce délicieux spectacle, ne peuvent contenir la joie qui inonde leur âme; tandis que les plus jeunes se hâtent d'organiser de brillants préparatifs pour donner plus d'éclat à cette fête des fêtes.

Bientôt le Monastère est transformé en ateliers de tous genres: ce sont des guirlandes, des draperies, des oriflammes, des écussons emblématiques qui naissent sous les doigts d'actives ouvrières. Les heures de la nuit sont sacrifiées, avec bonheur, pour achever en deux jours et demi ces décorations improvisées.

Mais le temps est incertain: la pluie succède par intervalles à un soleil éclatant. Pendant la nuit qui précède la solennité, les inquiétudes augmentent: que de vœux, que de prières sont adressées au ciel pour obtenir une journée sereine!

Enfin se lève l'aurore de ce jour désiré. Malgré les averses de la nuit, les écussons et les oriflammes ne paraissent pas endommagés. L'heure du triomphe approche. Nos trois cent cinquante élèves, alignées sur les terrasses, attendent l'entrée du clergé. La Communauté, en longs voiles de cérémonie, doit former le cortège du Roi des rois. Le signal est donné, les cloches s'ébranlent, et bientôt le chant majestueux du *Pange lingua* résonne dans l'enceinte du Couvent. Les larmes de l'émotion et de l'amour permettent à peine aux religieuses d'unir leurs voix à celles des ministres sacrés. Les joyeux cantiques de notre pieuse

jeunesse font retentir les échos ; c'est au milieu des guirlandes de verdure et de fleurs que se déroule cette longue file d'enfants et de vierges. La sévérité de la clôture n'a permis d'introduire qu'un clerc pour encenser ; mais un groupe de petits anges jettent des fleurs devant le Maître de la nature.

Nous voilà au reposoir, disposé sur la terrasse du pensionnat. Le vert feuillage des tilleuls fait agréablement ressortir la fraîcheur des décorations et l'éclat des lumières. L'Ostensoir y est déposé ; et, lorsque les chants liturgiques sont achevés, les fronts s'inclinent sous la bénédiction du Dieu de l'Eucharistie. Deux fois encore le même spectacle se renouvelle ; les mêmes émotions sont goûtées. Enfin, la Communauté accompagne le Saint-Sacrement jusqu'à la porte claustrale, et Jésus est replacé sur le trône où nous l'adorons chaque jour. Les Vêpres, chantées avec solennité, furent suivies d'un touchant discours, et un Salut splendide termina cette magnifique journée. Immédiatement avant la Bénédiction, la Révérende Mère supérieure prononça, d'une voix haute, l'acte de consécration, par lequel elle dévouait la Communauté, ainsi que les élèves présentes et à venir, au divin Cœur de Jésus. Chaque année, à pareil jour, cet engagement solennel est renouvelé.

Nous avons vu nos dignes Restauratrices construire une chapelle dans les premières années de leur installation. Ce petit monument, dépourvu de toute ornementation architecturale, n'avait été élevé que d'une manière provisoire. A l'époque où le personnel de la Communauté et du pensionnat prit de l'extension, c'est-à-dire à partir de 1852, le chœur des religieuses devint insuffisant. Il s'agissait donc d'édifier

une église et un chœur pour les maîtresses et les élèves. Cependant, de longues années s'écoulèrent avant que l'autorité ecclésiastique prit une décision définitive. Enfin, dans les derniers mois de l'année 1875, le plan fut arrêté et approuvé par les Supérieurs. Les travaux préliminaires commencèrent le 7 décembre, veille de l'Immaculée Conception. Le 25 mars, la première pierre était bénite par M. l'abbé Rousteau, vicaire-général, devant une assistance nombreuse et recueillie.

L'architecte et les chefs d'atelier déployèrent une activité digne d'éloges, pour la construction rapide de notre jolie chapelle. Aussi, eûmes-nous la consolation de voir notre digne évêque y célébrer la première messe environ un an après la bénédiction de la première pierre. C'était le samedi, 10 avril 1875. Un grand concours de fidèles vinrent, par leur présence, nous témoigner leur religieuse sympathie.

La cérémonie, rendue plus brillante par l'éclat d'un ciel sans nuages, commença à huit heures du matin. Revêtu des riches insignes de sa dignité, et assisté d'un clergé nombreux, Monseigneur, après l'aspersion des murailles, récita les prières liturgiques, et adressa quelques paroles à son auditoire, toujours heureux de l'entendre; puis il commença l'auguste Sacrifice, et la sainte Victime descendit pour la première fois dans ce nouveau sanctuaire, où elle doit résider pour la consolation de ses épouses.

On ne peut exprimer quel fut le bonheur de toute la Communauté, lorsqu'elle se vit enfin en possession de ce chœur, de cette chapelle, attendus depuis tant d'années ! Aussi, bénissons-nous chaque jour le Seigneur de nous avoir donné ce joli temple gothique ;

ses voûtes ogivales élèvent l'âme vers Dieu ; son aspect religieux porte au recueillement et à la prière, et les belles cérémonies du culte y deviennent plus saisissantes encore pour la jeunesse qui nous entoure. La divine Providence, que nous invoquons spécialement chaque jour, nous a prodigué les marques de sa protection, pendant toute la durée des travaux. L'hiver doux et sec de 1873 à 74 permit aux ouvriers de travailler sans interruption, aucun accident grave ne vint nous attrister ; et nous pouvons ajouter que nous n'avons pas eu de trop grandes inquiétudes en ce qui concerne les ressources matérielles.

Dieu semblait avoir choisi tout exprès pour cette œuvre la digne supérieure qui la conduisit à bonne fin. Elle aimait les beaux-arts, avait l'œil exercé aux lignes de l'architecture, surveillait attentivement la marche des travaux ; plus d'une fois, elle prévint de fausses manœuvres par ses sages avis.

Bien que notre Circulaire ait fait connaître ce double édifice, nous ne pouvons résister au désir d'en faire une description plus complète :

COMMENÇONS par la façade du chœur, qui domine tous les jardins. De hautes et nombreuses ouvertures, dans le style ogival du treizième siècle, lui donnent un cachet vraiment monastique. Gravissons quelques marches et nous sommes dans l'avant-chœur, servant aussi de trait d'union entre la Communauté et l'externat. A l'entrée de la maison de Dieu, les statues de saint Augustin et de sainte Ursule semblent nous inviter au recueillement et à la prière.

L'aspect du chœur, vu de la porte principale, est vraiment grandiose : trois nefs, formées par deux rangs de hautes colonnes polychromées, frappent tout d'abord les regards. Aux trois nefs répond un triple rang d'arcades, formant une voûte élancée et majestueuse. L'immortelle acanthe,

aux feuilles souples et dentelées, couronne les chapiteaux de ces gigantesques colonnes, embellies par des anneaux de peinture, style du treizième siècle.

Une belle et vaste grille claustrale termine le premier plan. Une rosace d'une assez grande dimension, ciselée avec une extrême délicatesse, surmonte la grille et laisse entrevoir les vitraux peints de la chapelle extérieure, à travers les découpures de ses feuilles gracieuses. A droite du chœur, on voit, élevée d'environ dix mètres, une statue du Sacré-Cœur. Vis-à-vis, à gauche, l'heureux Patriarche saint Joseph, portant un lis d'une main, et de l'autre, soutenant le divin Enfant.

Au-dessous de la statue du Cœur de Jésus, au centre d'une ogive, on aperçoit une charmante Vierge, tenant son divin Fils. Un élégant autel s'élève à ses pieds (1).

Deux rangs de stalles et de larges bancs pour les élèves forment l'ameublement du chœur.

Les stalles de la supérieure et de la sous-prieure, d'une sculpture simple, ainsi que toute la boiserie correspondante, rappellent les anciennes abbayes du moyen-âge.

La tribune, où se rendent nos musiciennes les jours de solennités, est éclairée par cinq longues et belles fenêtres, qui répandent des flots de lumière dans notre vaste oratoire.

Jetons maintenant les yeux sur la chapelle extérieure. La simplicité s'y trouve jointe à l'élégance et à la gravité du style religieux. Le fond du sanctuaire est enrichi par un triple vitrail représentant, au centre, la Vierge Immaculée, ayant à sa droite saint Joseph, à sa gauche sainte Anne. Du côté de

(1) Cette statue de Marie (*) n'ayant pas de dénomination spéciale, a été décorée par nous du titre de N.-D. du Sacré-Cœur. Le petit autel sus-nommé reçoit différentes ornements selon les fêtes ou époques de l'année. A Noël, on y voit une crèche; au mois de mai, les couleurs de la sainte Vierge viennent réjouir nos heureuses enfants; en juin, les décorations sont en rapport avec le culte du Sacré-Cœur.

(*) Regardée comme un chef-d'œuvre par les artistes, date du dix-septième siècle. Une ancienne Ursuline du Mans, qui vint finir ses jours au milieu de nous, en fit don à la Communauté en 1627.

l'Épître, en regard de la grille du chœur; deux autres vitraux nous offrent les images de saint Augustin et de sainte Ursule. La B. Françoise d'Amboise apparaît au-dessus de la porte du sanctuaire, et la vision de sainte Ursule à sainte Angèle, au sommet de l'autel de notre bien-aimée Fondatrice. L'emplacement de ces belles verrières est si artistiquement disposé, que nous pouvons facilement les contempler de l'intérieur.

L'autel en pierre, parfaitement sculpté, mais dont quelques connaisseurs trouvent les proportions un peu réduites, est placé en profil du chœur. La porte du Tabernacle attire surtout l'attention. Une gracieuse chaire, embellie d'ogives et de clochetons, élégamment distribués, complète l'ensemble du sanctuaire.

Les autels latéraux, placés en dehors de la balustrade, forment une sorte de grotte, au fond de laquelle se détache la statue du Cœur de Jésus d'un côté; de l'autre, celle de notre Mère sainte Angèle, tenant une enfant par la main.

La tribune, spécialement destinée aux Enfants de Marie, pour l'exécution de leurs chants, est soutenue par deux beaux piliers de granit, et fermée par une rangée de balustres délicatement ciselés en petits trèfles à quatre feuilles. Une verrière, représentant saint Charles Borromée, un des premiers promoteurs de l'Ordre, éclaire cette tribune.

Les amateurs d'architecture admirent surtout la belle voûte, à arcs ogives, élevée de 14^m,50 au-dessus du niveau du sol.

Au reste, comme nous le faisons remarquer dans notre Circulaire, cette construction a été l'objet, dans quelques feuilles publiques, d'articles très-flatteurs.

Lorsque la chapelle a été terminée et avant d'y établir définitivement la clôture, M. l'abbé Dubois, notre supérieur, a voulu donner aux religieuses la consolation de la visiter.

A notre époque, la glorieuse Vierge Marie semble appeler les populations chrétiennes à ses sanctuaires; privées, par la clôture, de nous agenouiller dans ces lieux bénis, nous nous sommes fait représenter en

1872 par-deux de nos tourières dans un pèlerinage à N.-D. de Lourdes (1). Mais ce voyage, d'une trop courte durée, ne suffisait pas à notre amour pour la Reine immaculée. D'après le conseil d'un Père trappe (2), abbé du monastère de Gethsémani, dans le Nouveau-Monde, nous avons voulu qu'un souvenir permanent nous représentât dans cette célèbre basilique. Une de nos sœurs a brodé, sur velours blanc, un charmant tableau, au sommet duquel resplendit un cœur en nacre, enrichi de diamants, et qui renferme les noms de tous les membres de la Communauté. Ce tableau, orné d'un superbe encadrement, représente une bannière portant cette inscription : *A N.-D. de Lourdes, le Monastère de Sainte-Ursule de Nantes, 1^{er} Mai 1877*. Quatre blanches colombes, aux ailes brillantes, en soutiennent les rubans, sur lesquels se lisent les noms des quatre grandes divisions du Monastère : *Communauté, Ecole charitable, Pensionnat, Externat*. Deux branches d'églantine forment guirlande et entourent l'oriflamme.

En terminant notre relation, nous exprimerons un seul désir : puissions-nous reculer les bornes de notre enclos, devenu trop étroit pour notre nombreux personnel; puisse bientôt la glorieuse Mère de Jésus, notre première et bien-aimée Supérieure, exaucer les vœux de ses humbles et indignes filles.

(1) Une autre tourière a fait le pèlerinage de Paray-le-Monial, l'année suivante.

(2) Frère d'une de nos Mères.



CHAPITRE III.

Notices biographiques.

Il nous eût été doux d'offrir à nos chères lectrices un certain nombre de biographies de nos pieuses Mères et Sœurs; mais nous devons nous restreindre à quelques-unes. Il est des noms qui ne peuvent rester dans l'oubli.

LA MÈRE LOUISE O'DIETTE DE SAINT-LOUIS, l'une des colonnes de notre Monastère, et qui fut supérieure de 1833 à 1839. — La Sœur M. EMMANUEL, LÉONIE MORETH, qui prononça ses vœux sur son lit de mort, et dont le nom est resté parmi nous synonyme de celui des Stanislas et des Berchmans. — La Mère M. DES ANGES, ANGÉLIQUE BRANGER, qui réalisa véritablement cette béatitude : *Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.* La Sœur THÉRÈSE, ANGÉLIQUE FONTENEAU, qui aimait son état de Sœur converse, parce qu'il la rapprochait davantage du divin Ouvrier de Nazareth, et qui charma ses travaux par de brûlantes aspirations, et des refrains de cantiques. — La Mère MARIE DU CŒUR DE JÉSUS, ADÈLE RIVIÈRE DESHEROS, qui, jusque dans sa vieillesse, fut le type de la piété aimable; après avoir été supérieure, elle fut la consolation de celles qui lui succédèrent. L'Eglise, la France et sa Communauté étaient ses seules affections. Retenue à l'infirmerie pendant de longues années, on la trouvait toujours souriante, et saintement occupée de la conversion de quelque grand ennemi des nobles causes.

Elle décéda le 4 novembre 1873, à l'âge de 84 ans.

La Mère SAINTE-CLAIRE, CLÉMENTINE ROLLAND, vrai modèle de régularité, enlevée à notre affectueuse vénération le 22 février 1876. Après avoir été occupée aux travaux de l'enseignement pendant sa jeunesse religieuse, elle fut chargée neuf ans de la supériorité, puis de l'économat, et enfin de l'emploi de sous-prieure. Ses dernières années furent con-

sacrées à l'instruction des pauvres femmes et des petits enfants. Qu'il était beau de voir, quinze jours avant sa mort, cette vénérable Ursuline, âgée de 77 ans, entourée de nos fillettes, leur enseigner l'a b c avec autant d'ardeur que de succès! Aussi, le divin Epoux, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, se plut-il à combler de consolations les derniers jours de sa fidèle servante. Jusqu'alors, sa vertu paraissait austère; la crainte de la mort et des jugements était sa pensée habituelle. Mais les accents de bonheur qui s'échappèrent de ses lèvres mourantes, furent, pour nous, la révélation de la paix et de la joie dont son âme était inondée.

« Mourir Ursuline, que c'est doux et consolant!... Ceux qui en ont instruit plusieurs, brilleront comme des soleils dans l'éternité!... C'est la parole de la Vérité même!... Oh! combien de petites âmes vont venir au-devant de moi... Mes sœurs, répétait cette digne Mère, aux jeunes religieuses, aimez, aimez beaucoup votre sainte vocation. Travaillez à sauver des âmes, c'est entrer dans les intentions de Jésus-Christ. »

LA MÈRE GUERRY DE LAVERGNE,

DITE SAINT-GABRIEL.

CETTE excellente religieuse, restauratrice de notre Communauté, naquit en 1748, à Saint-Révérend, paroisse vendéenne, d'une famille aussi distinguée par sa position sociale que par ses vertus.

Son éducation fut confiée à une de ses aïeules, femme d'une grande distinction et d'une délicatesse exquise, comme la France en possédait dans le grand siècle. Cette dame se fit un bonheur de développer les qualités précieuses dont le ciel avait doué sa petite-fille. Ses regards seuls indiquaient à la jeune enfant ce qu'elle devait éviter ou accomplir.

Bien qu'au sein d'une famille vertueuse, Gabrielle ne tarda pas à sentir un dégoût invincible pour le monde, et un puissant attrait pour la solitude du cloître. La tendre affection qu'elle portait à sa famille, lui faisait envisager avec effroi le moment de la séparation. L'Epoux céleste qui l'appelait triompha de ses résistances, sans lui ôter le mérite du sa-

crifice; car il lui sembla, en sortant de la maison paternelle, qu'on lui brisait tous les os, tant sa douleur fut violente. Son énergique volonté, soutenue par la grâce, lui fit accepter généreusement les pratiques religieuses; et l'on peut dire, qu'en mettant le pied dans le Monastère, elle se livra sans restriction à Celui qui sollicitait son cœur.

La Communauté des Ursulines de Nantes, qu'elle avait elle-même choisie, possédait déjà une de ses sœurs, distinguée par sa grande vertu et par ses succès dans l'instruction de la jeunesse. La Mère Gabrielle Guerry de Lavergne n'eut point autant de bonheur que son aînée dans l'emploi de maîtresse des internes; mais elle réussit mieux auprès des dames et des demoiselles de la haute pension qui habitaient la Communauté.

Avant la tourmente révolutionnaire, son mérite, déjà apprécié, l'avait placée à la tête du noviciat, et au moment où les iniques lois de la Convention l'arrachèrent à son cloître bien-aimé, elle était chargée de l'administration temporelle du Monastère. Ayant refusé, comme toutes ses Sœurs, de prêter le serment, elle eut l'honneur d'être captive et de subir les misères et les angoisses qu'infligeaient de cruels tyrans à l'innocence opprimée.

La mort de Robespierre ouvrit sa prison et donna libre carrière à son zèle: l'instruction des enfants devint son occupation journalière, et elle s'estima heureuse, au milieu de tant de calamités, de pouvoir disposer beaucoup de jeunes âmes à la première Communion.

Des jours moins malheureux se lèvent enfin sur la France. La Mère Guerry de Lavergne est élue supérieure en 1803, par les membres dispersés de la Communauté. L'image de son cher couvent se présente plus que jamais à son esprit; sans cesse elle soupire après le moment qui lui rouvrira les portes de la Maison du Seigneur.

Dieu l'avait élue, en effet, pour relever le Monastère de Nantes, et lui avait donné une remarquable intelligence des affaires. Les fatigues, les préoccupations, les labeurs de tous genres ne lui firent pas défaut. Néanmoins, on la trouvait toujours calme et sereine; c'était dans la prière, dans l'union avec Dieu, qu'elle puisait lumière, force et consolation; aussi,

plus d'une fois, la main divine aplanit pour cette âme confiante les difficultés de la route.

Il est inutile de s'étendre davantage sur cette phase de sa vie, l'histoire de la restauration de notre Monastère en a déjà parlé. Nous évoquerons seulement un souvenir. Lorsque sa renaissante famille eut enfin trouvé un asile, la Mère Guerry de Lavergne ne fut point pour cela à l'abri de graves sollicitudes. Les dépenses nécessitées par la formation d'un nouvel établissement, le haut prix des denrées, etc..., la réduisirent plus d'une fois à une grande détresse. Mais, aussi discrète que délicatè, elle se taisait, et ses filles étaient loin de soupçonner ses embarras, lorsque, à l'approche de la froide saison, elle s'inquiétait avec une tendresse toute maternelle, si chacune était suffisamment pourvue de chauds vêtements.

Un mot maintenant sur les qualités remarquables qui l'ont fait estimer et aimer de tous ceux qui la connurent. Son air, sa démarche, ses manières, étaient à la fois nobles et religieuses : elle savait joindre la dignité à la simplicité. Son tact parfait lui faisait trouver des paroles aimables, gracieuses, et toujours convenables pour les personnes qui entraient en relation avec elle. Les familles, aussi bien que les élèves, l'avaient en singulière estime. A l'époque de la canonisation de sainte Angèle, son influence attira un concours prodigieux dans notre petit sanctuaire; les autorités civiles et le clergé se firent un bonheur de se rendre à son invitation. Elle possédait à un degré remarquable le talent de gouverner. Supérieure pendant treize ans, elle fit le bonheur de toutes ses religieuses, et travailla efficacement à la prospérité du Monastère.

En 1827, lorsque mourut la Révérende Mère Angebault, la bonne Mère Guerry de Lavergne presque octogénaire, refusa toute charge et accepta seulement celle de conseillère.

Retirée dans sa modeste cellule, il lui fut bien doux de se livrer à cet esprit de prière et de recueillement auquel l'attrait divin l'avait toujours portée. Pendant près de dix-huit ans qu'elle vécut encore, le parfum de ses vertus embauma le Monastère. Autant que sa santé chancelante put le lui permettre, elle assista à tous les exercices réguliers. Sa dévotion

envers la sainte Eucharistie était aussi vive que profonde. Tout ce qui lui rappelait ce divin mystère était précieux aux yeux de sa foi. Ainsi, elle conservait avec bonheur dans sa chambre une des clefs du Tabernacle; et souvent, avec amour, elle la pressait sur ses lèvres. Lorsque M. l'Aumônier venait la confesser, elle le priait humblement de lui laisser baiser ses doigts consacrés, afin, disait-elle, de se dédommager de ne pouvoir assister à la sainte Messe.

Les journées, si longues pour les pauvres malades, étaient utilement et pieusement employées en lectures, *via crucis* (1), rosaire, office même, autant que sa vue le lui permit.

Toujours affable et reconnaissante envers les Sœurs qui lui prodiguaient des soins, ainsi qu'une bonne aïeule, elle prenait la douce liberté de les tutoyer, et les appelait aimablement « *ma mie*. »

Son respect pour l'esprit de pauvreté lui faisait un devoir de mettre à profit les moindres moments. Elle avançait fort peu à filer, et néanmoins, chaque année, vingt livres de lin étaient par elle transformées en un fil uni et ferme. Quand ses yeux, affaiblis par l'âge, lui interdirent l'usage de la quenouille, ses doigts encore souples effilaient la toile pour les besoins de l'infirmerie.

Parvenue à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, elle fut forcée de s'aliter. La respectable Mère Guerry vécut encore plusieurs années, conservant ses facultés intellectuelles. Enfin, comblée de mérites, vénérée de toutes ses filles, elle s'endormit doucement dans le baiser du Seigneur, un Mercredi saint, 19 mars 1845. Elle était entrée dans sa quatre-vingt-dix-huitième année. Dieu, voulant récompenser la dévotion de cette âme d'élite pour saint Joseph, qu'elle avait honoré toute sa vie comme patron de la bonne mort, l'appela à Lui le jour de la fête de ce grand Patriarche.

Quelle couronne radiieuse a dû resplendir sur le front de cette vénérable restauratrice, après une carrière si longue, remplie par de tels travaux! Oh! combien est glorieuse sur la terre, et plus encore dans le ciel la chaste génération des illustres vierges Ursule et Angèle de Mérici!

(1) Sur une croix indulgenciée.

LA MÈRE ROSE SIMON,

DITE MARIE DE JÉSUS.

LA Ville-des-Cayes, dans l'île de Saint-Domingue (Haïti), fut la patrie de cette pieuse Mère, qui naquit en 1762. Son père, colon distingué, l'amena en France à l'âge de huit ans, et la plaça en pension, avec deux de ses sœurs, au couvent des Ursulines de Nantes.

Vive et espiègle, comme toutes les intelligences précoces, elle fut souvent réprimandée pour ses légèretés. Une fois, elle fut enfermée dans une espèce de cachot par la Mère Bontant, et le cachot ne devait s'ouvrir qu'après aveu de la faute; mais Rose était innocente, et la pauvre enfant aima mieux endurer la pénitence que de mentir. Une autre fois, elle s'esquiva dans le caveau où étaient déposées les religieuses, pour voir une de ses maîtresses, morte peu auparavant, en odeur de sainteté (1). Elle était convaincue qu'elle retrouverait sans corruption les restes de cette vénérée Mère, tant était profonde l'estime qu'elle avait de sa vertu. Elle essaya même d'entr'ouvrir la châsse. Néanmoins, l'effroi la saisit, et elle se hâta de quitter ces tristes lieux. Malgré son étourderie, Rose se disposa avec ferveur au grand acte de sa première Communion, et elle l'accomplit avec des dispositions bien rassurantes pour ses maîtresses.

Il est probable, que dès cette époque, le céleste Epoux lui fit entendre sa voix, car elle montra de bonne heure un attrait prononcé pour la vie religieuse. A l'âge de dix-huit ans elle entra au Carmel dont la vie austère séduisait son cœur avide de sacrifices. Sa complexion délicate l'obligea bientôt d'en sortir, et elle revint dans sa famille.

Ses regards se tournèrent alors vers la communauté de Sainte-Ursule de Nantes, où elle avait passé une partie de sa jeunesse. Elle en demanda humblement l'entrée à la Révé-

(1) Cette religieuse était la sœur de la Mère Guerry de Lavergne, mentionnée plus haut.

rende Mère Despinoze, alors supérieure, qui l'accueillit avec joie. Ses brillantes qualités, son instruction et ses vertus étaient autant d'espérances pour le Monastère. On était en 1785. M^{lle} Rbse Simon avait vingt-trois ans.

Il y avait à peine sept années qu'elle goûtait les douceurs de la solitude, lorsque la Révolution l'en arracha; elle se retira dans sa famille, qui fut heureuse de la recouvrer, et pratiqua les exercices monastiques avec une fidélité qui édifia singulièrement ses sœurs.

Dès que les plus mauvais jours furent passés, la Mère Simon ouvrit un pensionnat pour les jeunes filles, et elle les amena en 1806 à la nouvelle Communauté que formait la Mère Guerry de Lavergne. Successivement première maîtresse des pensionnaires, puis maîtresse des novices, sacristine, conseillère, elle fut enfin nommée supérieure en 1827, après la mort de la Mère Angebault.

Destinée par Dieu à la conduite des âmes, elle avait passé par le creuset de l'épreuve, et les états les plus crucifiants ne lui étaient pas inconnus. Sa piété éclairée, sa connaissance de la vie spirituelle, faisaient grandement apprécier ses avis. Son amour pour Dieu se manifestait dans les instructions publiques et particulières qu'elle donnait à ses filles. Connaissant parfaitement la sainte Ecriture, les Pères, les écrivains ecclésiastiques, elle appuyait ses exhortations d'une foule de textes, qu'elle citait avec autant d'aisance que d'à propos.

Le caractère de cette vénérée Mère avait quelque chose de si attrayant, qu'il lui gagnait aussitôt la confiance de toutes les personnes qui l'approchaient : tout intéressait dans sa conversation. La plus exquise politesse, l'affabilité et une bonté ravissante brillaient dans toute sa conduite ; religieuses et élèves étaient profondément attachées à cette respectable supérieure. Les jours de son double triennat offrirent parfois de graves difficultés; mais sa douceur et sa condescendance, jointes à une sage énergie, triomphèrent de tous les obstacles.

La Mère Simon était économe de ses moindres instants jusqu'au scrupule; douée d'un goût parfait et d'une grande adresse, elle se plaisait, étant supérieure, à confectionner

de petits objets de piété, tels que scapulaires, pales, bougies d'autel, etc., et elle en tirait quelques ressources destinées aux pauvres. A l'époque de la chute des Bourbons, les craintes de l'avenir tarissaient les aumônes; pour elle, s'appuyant sur la Providence, elle ne retrancha rien de ce que la Communauté fournissait d'ordinaire aux indigents.

Après avoir exercé pendant six ans la première charge de la Maison, elle fut nommée sous-prieure. C'est dans cet emploi, à la suite d'une fluxion de poitrine, qu'elle succomba, à l'âge de 74 ans, le 5 avril 1836.

Ses éminentes qualités religieuses et intellectuelles, son esprit cultivé et l'amabilité de son caractère, l'avaient fait surnommer *la Perle des Ursulines*.

LA MÈRE JULIE GOUIN,

DITE MARIE CHANTAL.

Ce n'est point ici une restauratrice ni une supérieure dont nous rappelons les vertus. Humble violette du jardin fermé de l'Époux, on devina plutôt ses vertus, qu'on ne les vit éclater au dehors. Le Bien-Aimé seul a pu découvrir et apprécier ses charmes. Rien d'extraordinaire n'attira l'attention, et cependant l'opinion générale sur cette bonne Mère s'exprimait par ce seul mot : c'est une sainte.

La Mère MARIE CHANTAL, née JULIE GOUIN, de Paimbœuf, entra à l'âge de vingt-cinq ans dans notre Monastère. Au début de sa carrière religieuse, elle se fit remarquer par son extrême ponctualité aux moindres observances. Dieu lui fit comprendre de bonne heure le sens profond de cette parole du grand Apôtre : *Il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix*. Elle résolut de s'adonner, sans restriction, à la pratique de l'obéissance, et elle garda cette généreuse résolution avec une exactitude et une persévérance qui ne se démentirent pas un instant.

Sous un extérieur peu attrayant, auquel certains mouvements nerveux donnaient un cachet de singularité, on devinait une âme d'élite. Elle unissait tout ce qui était propre à l'élever au-dessus d'une vertu commune et vulgaire : un ca-

raclère ardent, un cœur tendre et sensible, une conscience délicate, une foi vive, un respect profond pour l'autorité.

Ces dons précieux ne l'exemptèrent pas de boire souvent au calice de l'humiliation. Brûlant de zèle pour le salut des âmes, elle ne put cependant réussir près des enfants, et fut retirée de l'enseignement, après plusieurs essais infructueux. Ses manières, quelque peu originales, donnaient trop de prise à la causticité de la maligne jeunesse.

Rendue à la vie commune, elle fut un modèle accompli de toutes les vertus : c'était une règle vivante, dans toute l'extension du mot.

Elle se montra toujours heureuse du modeste emploi de portière que la Providence lui avait départi. C'est dans cette fonction, privée de tout éclat, qu'on put lui appliquer les paroles de saint Paul : « *Ma vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ.* » On se rappelle encore quelle vive impression de piété se répandait sur ses traits lorsqu'elle entrait dans le saint lieu. Son respect, son esprit de foi se manifestait en tout, jusque dans un simple signe de croix. Pendant le chant des Vêpres, les élèves se donnaient souvent le malin plaisir de l'examiner, sans pouvoir découvrir la plus légère distraction dans ses regards ou dans son maintien.

Ses rares vertus attirèrent enfin l'attention de ses Sœurs, et elle fut nommée sous-prieure en 1851. Dans cette charge, elle déploya un zèle remarquable pour l'accomplissement de la Règle et de tous les devoirs religieux ; jamais elle ne transigea avec sa conscience, bien que son cœur en dû souffrir quelquefois.

Une religieuse s'oublia un jour à la récréation, et parla d'une manière peu respectueuse à la Révérende Mère supérieure. La Mère Marie-Chantal fit d'abord une sérieuse observation à la coupable en particulier, puis, s'autorisant de la permission de la Révérende Mère, elle assembla la Communauté, et obligea la délinquante à faire une réparation publique.

Cependant la santé de cette fervente sous-prieure s'altérait d'une manière inquiétante ; elle sentait les premières atteintes d'un cancer. Sa résignation, dans cette dure épreuve, fut à la hauteur de sa vertu : sa vie avait été parfaite, sa sou-

mission fut admirable. Elle accepta, avec générosité, les humiliations de tous genres qu'entraîne cette maladie terrible. Sa délicate charité lui faisait comprendre combien ses Sœurs devaient souffrir de la fétidité qui s'exhalait de sa personne; aussi recommandait-elle instamment de ne pas l'approcher, et de la laisser seule dans sa cellule.

Sa ferveur, toujours croissante, la pressait d'assister chaque jour à la sainte Messe, malgré des souffrances quelquefois intolérables. C'était là, aux pieds de son Sauveur immolé, qu'elle puisait la force dont elle avait besoin. « Comment me plaindre, disait-elle à la mère infirmière, en pensant au sacrifice de mon Jésus sur la croix ! » Sa foi vive et ardente lui faisait apprécier et aimer son état de souffrances. « Que je suis heureuse; j'expie mes fautes, et toutes mes douleurs seront bientôt changées en une couronne de gloire immortelle ! »

Le désir de voir Notre-Seigneur et sa sainte Mère se traduisait sous mille formes. La vue du divin Crucifié consolait et fortifiait son âme aimante, et elle lui adressait d'affectueux colloques, qui ravissaient les assistants. La sacristine hésitait à entrer le Cierge pascal dans la chambre de la mourante. — « Ne craignez pas, dit celle-ci, apercevant son embarras : apportez-le, apportez-le; c'est l'image de Jésus-Christ, le signe de la résurrection (1). »

Enfin, enrichie de mérites, purifiée par de cruelles souffrances, elle expira après une agonie longue et douloureuse, le 12 décembre 1853. Elle était âgée de 56 ans.

LA SŒUR JEANNE GUERLET,

DITE SŒUR GERMAINE,

Converse.

LA simple fille des champs dont nous retraçons ici les vertus, imita dès son enfance et dans le cours de sa vie, toute cachée en Dieu, la sainte bergère de Pibrac, dont elle portait le nom dans la maison du Seigneur.

(1) Il est d'usage, dans notre Monastère, de faire brûler le cierge pascal près du lit des mourantes.

JEANNE GUERLET, née en 1838, à Saffré, gros bourg peu éloigné de Nantes, d'une famille éminemment chrétienne, suça, avec le lait maternel, l'amour et la crainte de Dieu.

A l'âge de douze ans, l'Esprit-Saint, maître de cette âme, lui avait déjà révélé l'inestimable prix du Sacrifice auguste de nos autels, et son bonheur eût été d'assister à toutes les messes de sa paroisse; si le travail la retenait, elle récitait par cœur ses prières accoutumées, lorsque le son de la cloche lui annonçait qu'une autre Messe allait être dite. Une seconde et une troisième fois, elle s'unissait ainsi à l'oblation de la sainte Victime, et son cœur savourait presque autant de bonheur que si elle y eût été réellement présente.

Son amour pour la sainte Eucharistie était dès lors si ardent que, souvent en gardant son troupeau, elle montait sur un arbre, pour avoir la consolation de contempler le clocher paroissial; et de là, elle envoyait à son bon Maître ses élans affectueux et ses ferventes prières.

Le divin Epoux des vierges l'appela de bonne heure à la vie parfaite. La Providence permit qu'elle reçût le nom de sœur Germaine, à son entrée dans le cloître comme un heureux présage de la perfection qu'elle devait atteindre, « C'est une âme conduite par le Saint-Esprit, » avait dit l'ecclésiastique qui la présenta à la supérieure. La maîtresse des novices remarqua bientôt, en effet, que Dieu régnait sans partage dans le cœur de cette pauvre paysanne. Aussi trouvait-elle difficilement quelques imperfections à reprendre pendant les deux années de son noviciat. « *Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu,* » est la Sagesse incarnée. La pureté de cœur de sœur Germaine lui faisait voir Dieu et ne voir que Lui en toutes choses: travail, fatigues, souffrances, relations avec le prochain, étaient autant de symboles sous lesquels sa foi clairvoyante apercevait l'action divine.

A une certaine époque de sa vie religieuse, des motifs qu'on ne peut exposer ici, et indépendants de sa volonté, la privèrent de recevoir plusieurs fois par semaine la sainte communion. Loin de se désoler d'une mesure qui devait être fort pénible à son amour, elle disait: « Quand je communie, c'est le Seigneur qui me donne; mais quand je suis privée

« du Pain des forts, c'est moi qui offre au bon Dieu un grand sacrifice. »

Elle redoublait alors ses communions spirituelles dans le courant de la journée, formant tous les actes en usage avant, et après la réception du divin mystère, comme si elle eût réellement reçu le Corps sacré du Seigneur. Jésus, ami des âmes simples et pures, se plaisait alors à la combler de faveurs. « Oh ! disait sœur Germaine, en parlant de ces communions spirituelles, je suis presque aussi heureuse que si je possédais véritablement mon bon Jésus. »

Au reste, sa vie n'était qu'une union non interrompue avec le Bien-Aimé de son âme. Les longues insomnies occasionnées par sa santé déjà ébranlée, servaient admirablement sa ferveur ; elles lui permettaient de continuer ses entretiens avec le divin Maître. Pendant qu'elle exerçait l'emploi d'infirmière, l'esprit de Dieu lui suggérait mille moyens de grossir son trésor céleste. Ainsi, elle s'unissait au Sauveur gravissant le Calvaire, lorsque les besoins de ses malades l'appelaient à un premier ou à un second étage. C'était à Notre-Seigneur qu'elle prodiguait ses soins ; aussi, de quel respect, de quelle affection n'entourait-elle pas ses membres souffrants? . . .

L'une de ses sœurs vint la rejoindre dans le cloître ; jamais rien d'humain ne se manifesta dans leurs relations ; jamais la loi du silence ne fut violée par les deux sœurs, à la grande édification de toutes les religieuses.

Dieu ménagea, en plusieurs rencontres, à la Sœur Germaine l'occasion de faire des actes extraordinaires de renoncement : la grâce eut à lutter violemment contre la nature ; mais celle-ci fut toujours vaincue, à tel point que, dans les derniers moments de sa vie, elle avouait qu'elle était complètement détachée de toutes choses, ayant tout sacrifié, tout abandonné à l'amour de Notre-Seigneur.

Il y avait à peine douze années que cette chère sœur nous édifiait par la pratique des plus belles vertus, lorsque les signes avant-coureurs d'une maladie de poitrine vinrent nous alarmer. Le mal s'aggrava rapidement ; la vertueuse Sœur ne sembla nullement s'en émouvoir. La souffrance ne répondait-elle pas au vœu le plus ardent de son âme ?

Depuis longtemps déjà, elle demandait à Dieu de la purifier entièrement avant sa sortie du monde. « Je ne veux pas aller « en purgatoire, après avoir vu Notre-Seigneur. »

Quelques semaines avant sa mort, une nouvelle épreuve vint la frapper : le confesseur de la maison mourut subitement. Ce coup fut extrêmement sensible à la pauvre mourante, mais il n'altéra pas son abandon absolu à la volonté divine.

Sa reconnaissance et son respect pour notre révérende Mère supérieure se manifestaient de la manière la plus touchante : « Oh ! notre bonne Mère, lui disait-elle, en lui serrant les « mains; ce sont les mains du bon Dieu que je tiens là !... « Que je vous dépense de temps, je n'en vaud pas la peine, « mais je suis si heureuse quand je vous vois !... m'est « avis que c'est Notre-Seigneur qui est là, près de notre « lit... »

On ne pouvait couser à cette chère malade un plus grand plaisir que de lui parler de sa fin prochaine. Elle reçut l'Extrême-Onction dans les transports d'une joie ineffable. « Aidez-moi à remercier le bon Dieu, disait-elle, je n'y puis « suffire; mon cœur est inondé de joie. Pauvres gens du « monde qui se donnent tant de peine pour trouver le « bonheur, s'ils connaissaient celui que j'éprouve en ce « moment ! »

Jusqu'au dernier instant, elle accueillit les religieuses avec son sourire habituel; chacune lui donnait ses commissions pour la patrie. — « Oui, disait la mourante, je prierai pour « vous toutes, pour vos parents, pour la Communauté, etc.; « tout de même, le bon Dieu va dire : qu'est-ce que cette « quêteuse qui vient d'arriver là?... »

La veille de sa mort, elle demanda à entendre chanter un cantique sur le ciel. Plusieurs Sœurs se prêtèrent à ce désir, bien qu'on craignît de la fatiguer. Les pieux sentiments exprimés dans cette poésie furent plus doux à son cœur que le miel le plus savoureux ne l'eût été à son palais; aussi, remercia-t-elle, avec effusion, celles qui lui avaient donné cette marque d'amitié.

Le jeudi, 6 février, elle reçut le saint Viatique à deux heures; le divin Maître venait chercher son épouse. L'agonie

commença, sans que la connaissance s'affaiblît un seul instant. « Bonsoir, disait-elle avec un aimable sourire à toutes les religieuses réunies autour de son lit. » S'adressant parfois à notre vénérable Mère supérieure : « Mon Jésus est bien longtemps à venir me chercher. » Elle répéta plusieurs fois cette plainte. « Il vient!.. Il vient, lui répondit la vénérable Mère; oui, mon enfant, il ne peut tarder!.. dans un instant vous allez le voir; vous allez vous jeter dans ses bras!.. » Un regard confiant et heureux répondit à ces paroles; ce fut le dernier.

Quelques minutes après, elle contemplait ce Dieu qu'elle avait préféré à tout, et cette humble vierge était placée dans la phalange des épouses de l'Agneau.

La Sœur Germaine était âgée de 35 ans. 6 février 1873.

Nantes, le 5 juillet 1877, jour de la clôture du mois du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE NEVERS.

Congrégation de Paris.



L'ORDRE de Sainte-Ursule étendait déjà ses rameaux sur plusieurs points de la France, lorsque les ducs de Gonzague et les échevins de Nevers sollicitèrent un établissement pour leur ville..

La Maison de Moulins entendit leur appel, et se rendit à leurs vœux. Le 7 août 1622, cinq d'entre elles se détachèrent de ce tronc béni pour se transplanter dans une nouvelle terre, et y porter les fruits du zèle. La Mère Antoinette de Marcelange, dite Marie de Jésus, fut élue supérieure, et Monseigneur Dulys leur donna

M. l'abbé Litaud pour confesseur. Ce premier aumônier devint bientôt le bienfaiteur de nos Mères. Lorsque la peste eut décimé la Communauté naissante, il procura aux religieuses tout ce qui était en son pouvoir; il alla même jusqu'à vendre son ciboire dont il apporta le prix à la Mère supérieure, en la priant de lui garder cet argent, mais de s'en servir au besoin. Délicate attention qui fut certainement bénie par Celui qui a dit : « Un verre d'eau donné en mon nom ne restera pas sans récompense. »

Après le passage du fléau, le Monastère s'accrut rapidement; au bout de quelques années, il comptait, nous dit la chronique, 200 pensionnaires, et les classes gratuites recevaient jusqu'à 500 enfants pauvres... Les bénédictions du ciel se répandaient abondantes, et sainte Angèle devait regarder avec amour ses vingt-deux novices.

L'arbre avait grandi; deux rameaux devaient bientôt s'en détacher. Le premier jeta à Bourges (5 août 1651) de fortes racines et devint plus tard l'un des plus fermes soutiens de l'Ordre. Le second (1655) fleurit encore sur le sol nivernais, au milieu des montagnes du Morvan : le Monastère de Moulins-Engilbert subsista jusqu'à la Révolution de 1792.

La Communauté de Nevers, placée au centre de la ville, devint bientôt trop étroite pour son nombreux personnel. Sur la demande de madame Marie de Gonzague, duchesse de Nevers, plus tard reine de Pologne, de M. et de M^{me} Daman Roblin, protecteurs des Ursulines, nos Mères purent acheter une maison dans le faubourg Sainte-Tallière. En 1644, seize professes y furent envoyées. Ce fut le noyau de cette nouvelle fondation qui devint plus florissante que la première.

Un siècle plus tard (1750), les deux maisons n'en firent plus qu'une.

A cette époque, plusieurs jeunes filles de la plus ancienne noblesse de la ville, quittèrent le siècle et procurèrent, en entrant dans le Monastère, de nouveaux et puissants amis à l'Ordre de Sainte-Ursule.

L'exemple de mademoiselle de Brécard et de mademoiselle de la Due, fut suivi, quelques années après, par M^{me} de Chéry, pieuse veuve, qui, après avoir édifié le monde, vint répandre dans le cloître la bonne odeur de ses vertus. Elue supérieure peu de temps avant la Révolution, elle en soutint les premiers combats; mais Dieu avait entendu sa prière: il lui accorda de ne point quitter l'asile de paix qu'elle avait choisi pour refuge. Deux jours avant que la force brutale vint chasser ses sœurs de leur retraite, elle quittait cette terre d'exil. C'était en 1792.

Quatre Ursulines se retirèrent dans une petite maison de la rue de la Barre; trois étaient Franco-Comtoises. C'étaient: la Mère Besson, dite de Sainte-Rosalie, qui mourut deux jours avant le rétablissement de la Communauté; la Mère Claude-Marie Boileau, dite de Saint-Cyr (1) et la Mère Marie Pin, de Sainte-Thérèse, toutes les deux jeunes professes; la quatrième du Nivernais, était la Mère Marguerite Imbert de Saint-Augustin. Pendant la tourmente révolutionnaire, elles restèrent à Nevers, secourues par plusieurs personnes charitables de la ville. M^{lle} Leblanc de Lespinasse fut la première à leur apporter le pain de chaque jour, que la patrie leur avait enlevé.

(1) Ce fut elle qui emporta dans son tablier la tête de sainte Victoire, lorsque les révolutionnaires s'emparèrent des richesses de l'ancien Monastère: nous la possédons encore aujourd'hui.

Mais au milieu de ces épreuves et de ces privations, elles goûtaient les joies du sacrifice, et elles eurent la douce consolation de pouvoir pratiquer leur quatrième vœu en se consacrant encore à l'éducation des jeunes filles. Aidées de M. l'abbé Laurent et de M. l'abbé Crétin, qui leur étaient tout dévoués, elles préparaient quelques enfants à la première Communion.

Parmi ces jeunes personnes était M^{lle} Mérijot qui devait, en 1832, partager leur vie de dévouement, et M^{me} Jarrige qui a donné à M. l'abbé Rolland, notre aumônier actuel, de touchants détails sur cette triste époque qui rappelait les premiers siècles de l'Eglise. « Le jour de la première Communion, dit-elle, nous vîmes chez ces dames avec nos vêtements ordinaires, afin de ne pas éveiller les soupçons; mais, arrivées dans nos classes, nous revêtîmes nos robes blanches, et allâmes nous agenouiller dans la chambre transformée en chapelle. Un prêtre monta à l'autel, et nous reçûmes le Dieu de l'Eucharistie pour la première fois. La cérémonie terminée, il fallut quitter notre parure virginale pour retourner dans nos familles. C'était là la liberté de conscience proclamée par l'impunité. »

Toutefois, même parmi les révolutionnaires, il se trouvait encore des cœurs généreux, qui souffraient de cette persécution sans trêve ni merci. En face de la maison habitée par nos Mères, nous dit encore M^{me} Jarrige, demeurait un révolutionnaire bien connu dans les clubs, et que tout le monde redoutait. Cependant il avait conservé quelques bons sentiments, et plus d'une fois il alla trouver la bonne Mère Saint-Cyr pour l'avertir des projets de ses amis: « Citoyenne, disait-il, si tu as un prêtre chez toi, fais-le cacher, car cette nuit

« on doit venir faire une perquisition dans ta maison... »

M. l'abbé Crélin surtout dépassait souvent les bornes de la prudence, et malgré son déguisement, il fut plus d'une fois reconnu et poursuivi.

La Mère Saint-Cyr, qui avait refusé de prêter serment à la Constitution, fut emmenée en prison. Comme on la pressait de découvrir la retraite d'un ecclésiastique dénoncé: « Oui, répondit-elle, un prêtre a célébré ici la sainte Messe et il est parti avant le jour. Allez le chercher où vous voudrez. » Ce prêtre poursuivi était M. l'abbé Crélin, le digne aumônier de la Communauté; il ne fut pas arrêté, mais bientôt il prit, ainsi que M. Laurent, le chemin de l'exil, et ils purent gagner l'Italie. M. Crélin resta l'ami, le protecteur et le bienfaiteur de nos Mères, et nous le retrouverons auprès d'elles dans des jours meilleurs.

Lorsque le calme fut un peu rétabli, les Ursulines se hâtèrent de se livrer à l'instruction des enfants; leur établissement prit le nom d'Institution des dames Saint-Cyr. Elles se transportèrent alors dans une maison située rue Creuse, et plus tard elles en occupèrent une autre, aujourd'hui détruite, en face de l'hôtel Larochefoucauld. Elles conservaient toujours au fond de leur cœur l'espérance de voir rétablir leur ancien couvent; après bien des luttes et au milieu de mille difficultés, elles parvinrent enfin à obtenir l'autorisation du Gouvernement. Aidées des conseils et des secours pécuniaires de M. l'abbé Crélin, elles achetèrent, le 28 juin 1825, quelques pauvres masures, rue de la préfecture. L'ancienne maison était devenue une dépendance de la fonderie; plus tard, elle reçut dans ses murs le Grand-Séminaire. L'hiver se passa à débayer le terrain; au printemps, on posa la première

la pierre de la nouvelle communauté; et le 25 novembre, fête de sainte Catherine, nos chères Ursulines en prirent possession. La Mère Sainte-Thérèse fut élue supérieure.

Les ressources de nos Mères reposaient uniquement sur la Providence, et elle leur vint en aide d'une manière toute particulière. Mademoiselle Leblanc de Lespinasse, leur première amie et bienfaitrice, leur continua ses libéralités, et la reconnaissance demanda que nous inscrivions aussi les noms de mesdames de Villars, Champtom, Normand et de Larochefoucauld. D'un autre côté, Dieu suscitait des vocations, et M^{lle} Mérijot vint, avec plusieurs jeunes filles, que n'effrayèrent pas ces commencements si durs et si difficiles, demander l'entrée du Noviciat. Quatre postulantes prirent l'habit religieux cette même année.

La première épreuve de cette Communauté naissante, fut la mort de la Mère Saint-Augustin, compagne de la Mère Sainte-Thérèse et de la Mère Saint-Cyr; toutes les trois reliaient le présent au passé; elles avaient connu les deux siècles, elles avaient vu les deux maisons et semblaient être un élément nécessaire à cette chère famille; aussi que de regrets furent déposés sur la tombe de la Mère Saint-Augustin!

En 1856, eurent encore lieu les élections canoniques. La Mère Sainte-Thérèse déposa sa lourde charge entre les mains de la Mère Saint-Cyr. Cette vénérable supérieure établit, autant que le permettaient les temps et les lieux, la Règle et les Constitutions de la Congrégation de Paris. Elle fut puissamment secondée dans cette œuvre par M. Barrère, Vicaire-général, que Monseigneur Hande avait nommé supérieur; il venait chaque semaine exhorter ses filles à la prati-

que de la vertu. Mais la nomination de Monseigneur Hando à l'archevêché d'Avignon enleva trop tôt ce zélé bienfaiteur aux Ursulines. Elles retrouvèrent un second père dans M. de Cassini; il reprit l'œuvre de M. Barrère, et, grâce à son activité et à sa charité, on put enfin poser la première pierre de l'église, le 10 juillet 1845. Cette chapelle fut érigée sous le vocable de saint Augustin, et bénite par Monseigneur Dufêtre. Le même jour; sa Grandeur donnait le saint habit à mademoiselle Reine-Maria Guiller, notre ancienne élève, qui prit le nom de Sœur Sainte-Angele.

L'église terminée, la Mère Saint-Cyr songea à rétablir la clôture entière. Les ouvriers étaient déjà à l'œuvre, quand éclatèrent les événements de 1848, et il lui fallut sacrifier ses plus chers désirs.

En 1849, la Mère Françoise Mérijot, dit de Sainte-Madeleine, accepta avec beaucoup de difficultés la charge de supérieure que l'on ne pouvait plus laisser à la Mère Saint-Cyr, atteinte de cécité.

A la fin de son triennat, Monseigneur Dufêtre jugea à propos de faire venir, d'après la demande de nos Mères, une religieuse d'un Monastère parfaitement régulier, pour former à la pratique plus exacte de la Règle et des Constitutions de l'Ordre. Sa Grandeur s'adressa en vain à quelques-unes de nos principales Maisons. Après de nouvelles tentatives, nos Sœurs de Bourges voulurent bien nous rendre ce que deux siècles auparavant nous leur avons donné: le 4 novembre 1851, la Mère Adèle Geoffrency, dite de Saint-Ignace, se présentait comme un ange de Dieu, à la porte du Couvent: elle était accompagnée de sa digne supérieure, la Mère Saint-Augustin.

Son arrivée combla nos vœux les plus chers; toutes

nous aspirions à devenir de véritables Ursulines, et pour y parvenir nous étions disposées aux plus grands sacrifices. La Mère Saint-Ignace fut installée par M. Henriot, curé de Saint-Pierre de Nevers et notre supérieur. La pauvreté de notre petite Communauté serait peut-être devenue la cause d'un retard dans l'établissement de tous les points de la Règle, si les maisons qui n'avaient pu fournir de sujets ne nous eussent envoyé les largesses de leur charité : Clermont-Ferrand et Dijon firent don des livres de Règle, Constitutions, Directoires, etc., etc.

La Mère Jeanne Pieg, dite de Saint-Dosithée, donna une partie de son patrimoine pour faire les grilles et les autres réparations nécessaires, mais elle refusa d'accepter aucun titre ni privilège; d'un autre côté, la Mère Saint-Ignace, par sa sage économie, sut tirer profit de toutes choses. Son premier soin fut de faire reprendre le costume, et de mettre en vigueur tous les points des Règlements. La soumission qu'elle trouva dans sa nouvelle famille, la générosité avec laquelle ces âmes vertueuses firent le sacrifice d'anciens usages, la comblèrent de consolation.

M. l'abbé Vilain, ancien curé de Neuvy, et victime des passions révolutionnaires dans sa propre paroisse, avait succédé à M. l'abbé Laurent comme aumônier des Ursulines. Sa santé l'obligeait de retourner dans son pays natal. Il fut impossible à la pauvre Communauté de payer un aumônier; ce fut alors que les Révérends Pères Maristes du Grand-Séminaire lui témoignèrent le dévouement le plus désintéressé. Tous les secours spirituels furent libéralement donnés. Non-seulement ils remplissaient les fonctions d'aumônier, mais ils envoyaient encore toute espèce de provisions.

On raconte que le jardinier du Grand-Séminaire, plein d'intérêt pour ses maîtres, se voyant obligé d'apporter ses légumes aux Ursulines, eût bien préféré de les vendre au marché. « Ne vous inquiétez donc pas, lui disait le Père économe, les bonnes Sœurs me payent assez largement. » Et le bon serviteur, rassuré par cette réponse, prenait tranquillement le chemin du couvent. Qu'il nous soit permis de témoigner notre reconnaissance en citant ici les noms des RR. PP. Martin, Lettier, Fortoul, Bliard, Chapel, Vidal et celui du Révérend Père Dubreuil de la Maison de l'Oratoire qui était spécialement chargé du Pensionnat. Ces bons Pères continuèrent leur œuvre de charité jusqu'en 1858.

Une épreuve se préparait : la Mère Saint-Ignace achevait son second triennat, et le terme fixé par Bourges pour le rappel de cette vertueuse Mère allait expirer. Pouvions-nous laisser partir celle à laquelle nous devons tant? Notre Communauté fit pour la conserver d'actives démarches auprès de Nosseigneurs de Nevers et de Bourges; l'affaire se conclut selon nos désirs, et le 18 juillet 1857, la Mère Saint-Ignace fut définitivement incorporée à notre Maison. Cette même année, la supériorité échut à la Mère Rose Rameau, dite de Sainte-Claire.

Le petit nombre de sujets n'empêcha pas une de nos Mères d'aller porter secours à un Monastère encore plus pauvre que le nôtre. Le 11 avril 1860, la Mère Sainte-Angèle quittait son cher Couvent, accompagnée par M. l'abbé Cortet, notre supérieur, aujourd'hui évêque de Troyes; arrivée à Bazas, elle fut nommée maîtresse des novices, et mourut trois ans plus tard des suites d'une maladie de cœur. La mort frappait aussi à Nevers, la Sœur du Saint-Nom de Marie, jeune

professe de la Châtre, et ancienne élève de la Maison ; elle l'avait quittée à regret, et l'ordre des médecins la ramenait pour y mourir.

L'année suivante, M. l'abbé Rolland, ordonné prêtre à la fin de décembre 1857, nous fut donné comme aumônier par Monseigneur Dufêtre, et le samedi, 9 octobre 1858, il venait pour la première fois célébrer la sainte Messe au milieu de nous. S'inspirant de sa tendre dévotion envers la sainte Vierge, il voulut commencer un samedi ses nouvelles fonctions. Il s'occupa d'abord du Pensionnat; le Père Martin, puis le Père Racure, continuèrent à confesser les religieuses. Ce fut en 1862 qu'il fut chargé de toute la petite Communauté de Nevers qui devint sa seconde famille et l'objet de tout son dévouement. Grâce à lui et à sa vertueuse mère, le jardin fut agrandi, et l'on put poser la première pierre d'un nouveau corps de bâtiment qui devait donner des dortoirs, des classes, et une chapelle aux Enfants de Marie.

Deux terrasses, séparées par un parterre, furent élevées et procurèrent à nos chères enfants le lieu le plus agréable de récréation. M. l'Aumônier voulut que Marie Immaculée présidât leurs jeux, et le 10 juin 1861, une belle statue de la Vierge, Notre-Dame de la Paix, était bénite par M. Cortet, et placée sur un piédestal au milieu des arbres verts. En 1862, notre père partait pour Rome avec Mgr Forcade, notre nouvel évêque. C'était le 31 mai, fête de sainte Angèle. Quelques semaines après, il rapportait à toute la Communauté la bénédiction apostolique.

Le nombre des élèves s'étant considérablement accru, le Pensionnat prit un nouvel essor. Le zèle de M. l'Aumônier, la sage direction de la Mère Saint-

Ignace, la facilité que nous avons d'enseigner les langues étrangères, contribuèrent à lui donner plus d'éclat.

Par une permission particulière, sollicitée par le chapitre, Mgr Forcade l'autorisa à prolonger la supériorité de la bonne Mère Saint-Ignace (1); elle ne fut déposée qu'en 1870. La Mère Cécile Aourousseau, dite de Sainte-Philomène, lui succéda.

Dieu, qui nous protégeait si visiblement, nous réservait une nouvelle faveur. La famille de Lespinasse, si dévouée à nos anciennes Mères aux jours de l'épreuve, était dignement représentée par le Révérend Père Henry, jésuite, et par sa sœur, la Mère Henry, religieuse de Notre-Dame, à la maison des Oiseaux. Cette dernière continua l'œuvre de charité que M^{lle} de Lespinasse avait si bien commencée, et le 24 juin 1869, elle dota ses chères Ursulines d'une maison contiguë à la leur. De tristes circonstances allaient bientôt nous permettre de donner à cette respectable Mère un premier témoignage de reconnaissance. Les malheureux événements de 1870 venaient de forcer les communautés religieuses de quitter Paris, et d'aller chercher un refuge dans les différentes maisons du centre de la France. Cinq religieuses des Oiseaux, conduites par notre chère bienfaitrice, vinrent nous demander asile et furent reçues avec bonheur à Sainte-Ursule. Pendant leur trop court séjour au Monastère, elles nous édifièrent par leur régularité, leur esprit religieux, et une exquise délicatesse de sentiments. Elles cherchaient en tout à se rendre utiles et partageaient les emplois les plus pénibles. La Mère

(1) Qui avait été réélue en 1860.

Saint-Henry seconda la Mère Saint-Ignace dans ses charges de maîtresse générale et de maîtresse des novices.

Au mois de décembre, on organisa une ambulance dans la grande salle du Pensionnat et aux classes gratuites, et nous réunîmes nos enfants dans les bâtiments nouvellement achetés. Nos élèves furent peu nombreuses cette année-là. La Mère Saint-Ignace et la Mère Saint-Louis s'occupèrent plus particulièrement de nos blessés, tandis que la Mère Saint-Ambroise, respectable septuagénaire, s'adonnant aux arts d'agrément, enseignait la musique et le dessin.

La paix étant signée, les bonnes Mères du couvent des Oiseaux songeaient à repartir pour Paris, lorsque éclata la Commune. Non-seulement elles durent prolonger leur séjour parmi nous, mais un soir on vit arriver, dans le déguisement le plus complet, huit nouvelles religieuses qui venaient rejoindre la colonie abritée à Sainte-Ursule de Nevers. La Mère du Cœur de Marie amenait avec elle les bonnes Mères Saint-Pierre, Saint-Remy, la sœur Bernardine, jeune professe allemande, restée en France malgré la guerre, et cinq Sœurs coadjutrices. Ce fut pour nous un véritable plaisir de leur rendre l'exil moins amer et de nous soutenir mutuellement au milieu des événements si douloureux que traversait notre malheureuse France.

Cependant l'ordre se rétablit dans la capitale, et l'heure de la séparation allait sonner. Le 19 juin fut un jour de deuil pour nous; il nous était pénible de voir partir ces Mères et ces Sœurs que nous aimions avec la plus cordiale charité! Depuis cette époque, l'union la plus intime n'a cessé de régner entre nos deux Communautés : Que le Seigneur les fasse prospérer ensemble !

Les trois années de supériorité de la Mère Sainte-Philomène allaient expirer; sa santé, usée par les rudes épreuves qu'elle avait eu à supporter, et surtout par la longue maladie et la mort de la Révérende Mère Saint-Ignace, ne lui permit pas d'accepter un second triennat. M. Bellannay, notre vénéré supérieur, déféra à sa demande d'après l'avis du médecin, et avertit le Chapitre de ne plus porter ses suffrages sur elle. Les élections du 16 août 1873 nous la donnaient comme assistante, et remettaient la charge de supérieure entre les mains de la Mère Eléonore Claussmann, dite Marie de Jésus.

Le 24 juin 1874 fut un jour de réjouissance pour toute la Communauté. Nos chères enfants voulurent solenniser le cinquantième anniversaire de la fondation de la Maison, et par une délicate attention, souhaiter en ce même jour la fête de notre Mère. La grande salle du Pensionnat était ornée de verdure, de guirlandes et d'écussons, portant les noms des supérieures qui avaient tour à tour gouverné; ceux de la Mère Saint-Ignace et de la Mère Saint-Cyr étaient réunis et occupaient la place d'honneur. Nos plus grandes élèves retracèrent dans un charmant dialogue l'histoire de l'Ordre et de notre Communauté. Avant de se séparer, l'*Ange du Souvenir* remit à la Mère supérieure un tableau sur lequel était écrit, sous ce simple mot « *Memento,* » le résumé des principaux événements qui avaient marqué ces cinquante années. Le lendemain, à la Messe, célébrée dans la chapelle des Enfants de Marie, on chanta un cantique de reconnaissance et un magnifique *Quid retribuam.*

L'état actuel du Monastère nous remplit d'espérance pour l'avenir: le Pensionnat est assez florissant; les

classes gratuites reçoivent un grand nombre d'enfants ; malheureusement nous manquons de sujets, notre petite Communauté ne compte que vingt-deux Sœurs de chœur et douze converses.

DEPUIS huit ans, la mort a fait parmi nous bien des vides. Le 14 mars 1869, la Mère SAINT-CLAIRE nous était enlevée après quatre jours seulement de maladie. Austère et dure pour elle-même, elle nous montrait la Règle comme personnifiée dans sa conduite.

Immédiatement après, la Mère SAINT-JOSEPH était atteinte d'une fluxion de poitrine. Pendant les jours que nous eûmes la consolation de la soigner, elle réalisa plus encore cette devise qu'elle avait choisie : « Vivre humble et cachée ! »

L'année suivante, la Sœur SAINTE-VÉRONIQUE nous quittait en s'écriant à plusieurs reprises : « Oh ! qu'il fait bon mourir ici !... »

A la fin de juillet, la Mère SAINTE-ROSALIE partait aussi pour le ciel, emportant les trésors de vingt-trois années de souffrances : « Non, non, ne me parlez pas de guérison, disait-elle quelques jours avant : mort, le bon Dieu ne le veut pas, ni moi non plus. » Un soir, qu'elle présumait être le dernier de sa vie, elle fit demander toutes les chanteuses, les priant de lui répéter ses cantiques favoris. Oh ! que de larmes se mêlèrent à ces chants ! Elle mourut au milieu des plus affreuses douleurs ; une paralysie de la langue l'empêcha de proférer le moindre mot, mais son regard, plus éloquent que toute parole, nous révélait son amour pour Jésus.

Au mois de janvier 1872, la Sœur SAINT-JEAN, ancienne tourière et professe depuis peu, nous était aussi ravie. Sa maturité précoce, sa constante abnégation, sa vie laborieuse, lui méritèrent promptement la couronne.

Un an à peine s'était écoulé depuis la mort de la Mère Saint-Ignace, lorsqu'un coup subit, mais non imprévu, vint nous plonger encore dans le deuil. Notre chère Sœur du CŒUR DE MARIE, ancienne élève des Ursulines de Bourges, nous fut enlevée dans l'espace de quelques heures. Elle s'était rendue

auprès des enfants, avait soupé comme de coutume, et à huit heures et demie, lorsqu'on entra dans sa cellule, elle venait d'expirer. Il semble qu'elle eût eu comme un pressentiment de sa fin prochaine ; trois personnes, sur sa demande, venaient de commencer une neuvaine pour lui obtenir une bonne mort.

Hélas ! nos larmes devaient encore couler bientôt. Le 2 mars 1875, la doyenne de nos converses, la Sœur SAÏNTE-MARTHE s'endormait sans agonie, du sommeil éternel. C'était ensuite une vénérable infirme, la Mère SAÏNTE-MARIE qui avait vu les premiers jours de notre restauration. Cette chère Mère quitta son lit de douleur, où une paralysie la retenait depuis douze ans, pour aller jouir des délices du Paradis. Bonne pour toutes, sa prédilection était cependant pour les novices qu'elle appelait *ses colombes*. Douée d'une mémoire remarquable, elle avait pour les récréer tout un répertoire de récits intéressants sur les commencements de notre Monastère. L'obéissance et la reconnaissance étaient ses vertus favorites, et aux fêtes de notre Mère et de M. l'Aumônier elle improvisait toujours de gracieux couplets.

Quelques mois plus tard, notre Sœur MARIE DU SACRÉ-CŒUR succombait à une phthisie pulmonaire. Il y avait dix-huit mois seulement qu'elle avait offert ses promesses solennelles à l'Époux divin.

Le 6 février suivant, notre charitable infirmière, la Sœur MARIE DE LA VISITATION, achevait à son tour sa vie de travail et allait recevoir la récompense de la fidélité.

Nous terminerons notre Relation par une instante prière : « Oh ! Seigneur, envoyez à votre petite vigne de nouvelles et zélées ouvrières, et donnez-nous la joie d'élever au milieu de nous un temple digne de votre Majesté. »



LA MÈRE MARIE-CLAUDE BOILEAU DE SAINT-CYR.



Nous n'avons que fort peu de détails sur l'enfance de notre bonne Mère MARIE-CLAUDE BOILEAU DE SAINT-CYR ; les quelques notes que nous en avons pu recueillir, nous disent qu'elle était issue d'une ancienne et respectable famille bourgeoise des environs d'Arman, qu'à cinq ans elle était orpheline, et que quatre ans plus tard, elle faisait sa première Communion.

Enfant privilégiée du bon Dieu, elle était marquée du sceau de la croix, et Jésus lui destinait, au milieu des plus dures épreuves, une belle mission à remplir. D'une nature forte et énergique, elle était préparée pour les jours de luttes et de combats.

A quinze ans, répondant à l'appel divin, elle quitte les montagnes de la Franche-Comté et vient apporter son dévouement à notre ancienne Communauté de Nevers. Bientôt la Révolution éclate, et notre chère Sœur Saint-Cyr, admise à la prise d'habit après un long postulat, n'a pas encore achevé son temps de probation!... Quittera-t-elle cette retraite bénie sans être l'Épouse de Jésus-Christ? Non, elle sollicitera avec instance, et ses supérieurs, sûrs de sa vertu, autoriseront l'émission de ses Vœux, avant que la tempête n'ouvre violemment les portes des Monastères. Que peut-elle craindre désormais?... Les municipaux se présentent pour faire signer la Constitution civile du clergé. Sur le refus formel de nos Mères, la Communauté est dissoute et devient la proie de ces nouveaux barbares. Le courage de notre chère Sœur ne connaît pas de bornes : les reliques, les vases sacrés sont dérobés aux regards des profanateurs. Jésus-Christ seul est encore dans son tabernacle, pas un prêtre n'est là pour le préserver des outrages, et cependant les révolutionnaires frappent à coups redoublés ; la porte cède... Notre jeune professe a vu le danger ; elle franchit les grilles, et, déjà revêtue des livrées du monde, elle ouvre le tabernacle, prend la custode, la cache sous son châle, traverse la foule

d'un pas ferme, et dépose son précieux trésor dans une pauvre mansarde qui devient ainsi un nouveau Bethléem ! Jésus qui l'a condamnée à l'exil veut le partager avec elle.

Les religieuses sont dispersées. Seules, les Mères Sainte-Rosalie et Sainte-Ursule sont venues se joindre à la Mère Saint-Cyr, et s'abriter près du berceau de leur vie religieuse. Qui pourrait dire la fermeté vraiment héroïque que montre notre Mère pendant ces longues années d'épreuves ? Elle est l'âme de cette petite colonie qui doit survivre au naufrage ; toujours la première sur la brèche, elle répond à toutes les attaques, et elle sait s'exposer pour ceux qui lui sont chers. Les municipaux arrivent, c'est elle qui se présente et affronte tous les dangers ; le travail du jour ne suffit plus à leur procurer le pain que le gouvernement leur refuse (1), elle sacrifiera à un pénible labeur son repos de la nuit, sans que personne puisse deviner son dévouement ; on ouvre une classe, elle se réserve ce qu'il y a de plus pénible, et obtient, malgré leur pauvreté extrême, de garder et de nourrir un enfant indigente, qui sera, dit-elle, une bénédiction pour l'avenir.

Les années se sont écoulées, et les rares talents de notre Mère Saint-Cyr vont se déployer dans un champ plus vaste. On ne peut encore ouvrir les églises et repeupler les cloîtres ; mais, malgré tout, elle s'immolera pour Dieu et pour les âmes. Les meilleures familles de la ville lui confient leurs enfants ; elle transforme sa petite classe en pensionnat, et son mérite ne tarde pas à être apprécié.

Nous sommes en 1828. La sainte Mère est au comble de ses plus ardents désirs ; elle a acheté un terrain convenable, et un monastère s'élève par ses soins. Rentrée dans le cloître, elle conserve ses habitudes de régularité, que n'avait pas interrompues son séjour forcé dans le monde, et elle restera jusqu'à la fin la plus ferme colonne de l'esprit monastique. Appelée à la charge de supérieure, elle la remplit jusqu'au moment où elle fut atteinte de cécité, ainsi que nous l'avons dit.

La prière était la vie de la Révérende Mère Saint-Cyr ;

(1) Elles faisaient des festons qu'on leur payait 20 centimes l'anne.

l'oraison, l'arsenal où elle prenait les armes pour le combat; Jésus au tabernacle, son grand conseiller. Ame mortifiée et dure pour elle-même, elle se montrait d'une charité sans bornes pour les autres; elle savait surtout cacher avec un tact parfait, tout ce qui pouvait lui attirer un regard, tant elle était jalouse de tout donner à Dieu seul. Jusque dans ses dernières années, elle fut fidèle au lever matinal, et l'obéissance seule lui fit accepter quelques ménagements. Aimable et gaie aux récréations, elle avait un bon mot pour toutes, et lorsque son infirmité l'eut réduite à une inaction presque complète, elle passa ses journées à tricoter, voulant encore se rendre utile à ses Sœurs bien-aimées.

L'arrivée de la Mère Saint-Ignace fut pour elle un bonheur, et on la vit soumise comme la dernière des novices; avec un cœur joyeux, elle bénit cette chère clôture que la nouvelle supérieure venait établir, et qui avait été le rêve de sa vie. L'heureuse Mère Saint Cyr put alors entonner son *Nunc dimittis*, sa mission était accomplie.

Elle nous fut enlevée presque subitement le 26 août 1854. Rien n'avait pu faire pressentir sa fin prochaine, mais Dieu l'avait trouvée prête pour la récompense éternelle.

LA MÈRE SAINT-IGNACE GEOFFRENCY.

M^{lle} ADELE GEOFFRENCY naquit à Bourges, le 24 janvier 1818, de Pierre Geoffrency et de Madeleine Goultron. Elle n'eut qu'un frère et une sœur; toute jeune encore, elle perdit cette sœur, et bientôt après, Dieu lui enlevait son père bien-aimé.

M^{me} Geoffrency était une âme fortement trempée. Elevée pendant la Révolution, elle la traversa sans en éprouver la funeste influence. Enfant, mais déjà pleine de dévouement, elle pénétrait jusque dans les prisons, et rendait service aux nobles détenus. Sous le costume emprunté de la fille d'une blanchisseuse, elle leur apportait les secours de la charité. Un jour, son tablier contenait des papiers très-précieux, recouverts de quelques vêtements; les municipaux l'arrêtèrent pour la fouiller. Elle présente ingénument son

tablier, tout en priant Dieu pour ceux dont elle exposait ainsi la destinée. Sa prière fut entendue, on ne daigna pas regarder ce qu'elle montrait avec tant de complaisance, mais on lui renouvela la défense de revenir sans la cocarde rouge. « Mon père n'est pas assez riche pour m'en acheter une, » dit-elle. Malgré toutes les menaces, elle continua son œuvre de charité aussi longtemps que les malheureuses victimes eurent besoin de son assistance.

Après la mort de son mari, M^{me} Geoffrency, chargée seule de l'éducation de ses enfants, sut se tenir à la hauteur de sa mission et montrer cette force énergique et mâle qui l'a toujours caractérisée. Sous le regard de cette vertueuse mère, le frère et la sœur apprirent à connaître et à aimer Jésus-Christ. Enfants privilégiés du bon Dieu, ils ne quittaient jamais le toit maternel. Leurs jeux favoris étaient de représenter les cérémonies de l'office divin; souvent le jeune Edmond simulait la célébration de la sainte Messe, tandis qu'Adèle lui servait d'enfant de chœur. Parfois, il advenait que la sœur espiègle faisait disparaître le vin avant le commencement du sacrifice, c'était inévitablement s'exposer à une forte réprimande; mais la maligne enfant savait s'en venger en refusant de continuer ses fonctions de petit clerc, jusqu'à ce qu'enfin, vaincue par les larmes d'Edmond, elle consentait à répondre encore à la Messe ou à porter la croix à la procession.

Le moment de la première Communion approchait; Adèle multipliait ses efforts et ses petits sacrifices pour se préparer à cet acte solennel. Ce jour béni fut une fête pour la famille; mais une larme vint se mêler à cette joie si pure : une place était vide!... Le père tant aimé ne devait voir que du ciel cette fête de la terre. Edmond, le confident des secrets d'Adèle, connut seul les douces intimités de cette première visite de Jésus. Le temps marchait vite; bientôt l'heure cruelle d'une première séparation allait sonner, et ces deux enfants si bien faits pour se comprendre, allaient, par des voies différentes, atteindre au même but : l'un entrait au Petit-Séminaire, pour aller de là jusqu'à l'autel; l'autre était confiée à M^{lle} X..., qui tenait à Bourges un des meilleurs pensionnats.

Bientôt, cette pieuse enfant devint le modèle de ses compagnes, et sa douce charité lui gagna tous les cœurs. « Que de punitions Adèle m'a épargnées ! » disait l'une d'elles longtemps après. Cependant son caractère laissait apercevoir un penchant à l'esprit de domination, et une sensibilité qui, mal dirigée, aurait pu faire craindre pour l'avenir. Mais la vertu avait de trop fortes racines en cette jeune âme, et ses inclinations naturelles devinrent une nouvelle source de mérite et le sujet de continuel combats. Dans cette lutte contre elle-même, elle fut puissamment secondée par une amie que Dieu plaça sur son chemin. Quoique plus âgée et d'une position bien différente, cette amie sut par sa douceur gagner l'affection d'Adèle, et leur union, basée sur l'amour de Jésus, fut un puissant stimulant pour leur vertu. Aux insinuantes paroles de cette pieuse compagne, Adèle fit les premiers sacrifices de vanité, si difficiles à cet âge. A son tour, elle eut l'occasion de prouver son dévouement. M^{lle} S... est atteinte d'une phthisie pulmonaire ; aussitôt la jeune Adèle devient sa garde-malade et lui procure tout ce qu'exige son état. Mais le mal fait des progrès et donne des craintes sérieuses ; alors elle redouble pour son amie de soins assidus et de délicates attentions. Cependant son frère vient d'être nommé curé de la paroisse Saint-Michel, à quelque distance de Bourges ; sa mère désire l'accompagner et réclame sa fille. Mais sacrifiant généreusement les joies de la famille, Adèle reste au poste de l'amilié ; elle passe le jour et la nuit auprès de sa chère malade, et ne le quitte qu'après lui avoir fermé les yeux.

A son retour recommença entre le frère et la sœur cette vie d'union qui avait fait le charme de leur enfance. Ils s'encourageaient l'un l'autre à la pratique de la vertu parfaite, et puisaient dans une commune prière la force et le courage nécessaires pour accomplir les grands sacrifices que Dieu allait leur demander. Adèle nourrissait depuis longtemps la pensée d'entrer dans la vie religieuse, mais elle pressentait toutes les oppositions qu'elle devait rencontrer. Dans ses conversations intimes avec ce frère si aimé, elle le questionnait sur les difficultés qui pouvaient entraver une vocation, comme s'il se fût agi d'une étran-

gère; puis, forte de ses propres décisions, elle lui déclare nettement ses désirs. Ce fut un coup de foudre, et il mit tout en œuvre pour changer la détermination de sa sœur. Dieu avait parlé, et, malgré le chagrin de son frère et la douleur de sa mère, Adèle était sur le point d'accomplir sa résolution, quand Dieu lui-même sembla mettre obstacle à ses propres desseins sur cette âme d'élite. La santé de M^{lle} Geoffrency avait toujours été très-délicate. Bientôt les médecins reconnurent qu'elle était atteinte d'un anévrisme. Mais le bon Maître ne conduisit sa servante aux portes du tombeau, que pour faire connaître une fois de plus ses vues miséricordieuses sur elle. Le docteur, qui la traitait en même temps qu'une autre personne souffrant de la même affection, tenta un essai sur les deux malades. La dernière plus robuste succomba, tandis qu'Adèle guérit presque par miracle. Mais elle comprend qu'elle ne doit plus songer à la vie si pénible des Sœurs des Enfants-Trouvés; et, tournant ses pensées vers un des Monastères de Bourges, elle vient se présenter à Sainte-Ursule.

La maîtresse des novices qui lui fit faire profession, résume ainsi les débuts de sa carrière religieuse : « Sa frêle
« santé me donnait de bien vives inquiétudes pour sa réception. Je comptais plus sur l'amour de notre céleste Epoux
« que sur la Communauté qui s'effrayait de la complexion
« délicate de cette chère novice. Que de nuits ne m'a-t-elle
« pas fait passer près d'elle! elle avait des faiblesses de deux
« ou trois heures et l'on était à se demander si elle vivait
« encore. Enfin le bon Dieu exauça mes désirs, et lui accorda
« la grâce inappréciable de la profession religieuse. »

Au jour solennel de ses Vœux, pendant le chant du *Te Deum*, elle s'évanouit, et, transportée à l'infirmerie, elle s'alita pour neuf mois. Plus tard, son tempérament s'étant fortifié, elle fut chargée de la surveillance générale du Pensionnat, et fit admirer son dévouement et son tact pour la direction des âmes.

Nommée maîtresse des novices, étant encore jeune professe, elle remplissait cette charge depuis un an, lorsque, à la demande de Monseigneur Dufêtre, elle fut envoyée à notre Maison de Nevers. La désolation de ses filles fut extraordinairement vive,

et toutes auraient voulu pouvoir la suivre dans sa mission nouvelle. Elle fut élue supérieure par le Chapitre avant son arrivée parmi nous, et confirmée dans ses nouvelles fonctions par Monseigneur le 8 novembre 1851 ; nous pûmes apprécier bientôt son zèle pour la gloire de Dieu et sa charité pour le prochain. Elle était en même temps, supérieure, maîtresse générale, lingère, et se rendait encore utile dans différents emplois. Souvent le jour ne suffisait pas aux nombreuses occupations qu'elle s'imposait, alors sacrifiant son sommeil elle y employait une partie de ses nuits. Que de fois la Sœur chargée du réveil l'a trouvée pliant et rangeant le linge ! Douce, affable, elle avait toujours une parole bienveillante sur les lèvres et savait gagner l'affection des religieuses et des enfants. Elle ne parlait qu'avec respect aux Mères anciennes et, tout en faisant pratiquer la Règle dans toute sa rigueur, elle sut accorder à ces vénérables Mères les petits adoucissements que réclamait leur santé.

Qu'il nous soit permis maintenant de lire dans le cœur de notre vénérée Mère son ardent amour pour Jésus ! Qu'il nous soit donné d'admirer son courage héroïque pour la pratique de la vertu ! Religieuse dans la force du terme, elle unissait avec un tact parfait la vie active à la vie contemplative, sachant sacrifier l'une à l'autre pour le besoin des âmes. Amante passionnée de l'oraison, elle y consacrait tout le temps que lui laissaient ses travaux multipliés, et les rapports si simples et si intimes qu'elle entretenait avec son Jésus ne s'interrompaient même pas au milieu de ses préoccupations incessantes. Son unique désir était d'accomplir en tout la volonté de son Dieu. Si quelque chose de peu agréable à la nature lui survenait, ou l'entendait dire aussitôt : « Ceci est un plat du goût du bon Maître, acceptons-le. » Gracieuse au milieu des plus cruelles épreuves, elle les accueillit avec courage et résignation ; règle vivante, elle nous édifia particulièrement pendant sa longue maladie de dix-huit mois.

Aux jours de nos derniers désastres, alors qu'on créa dans notre Maison une ambulance, on lui confia le soin de nos pauvres soldats. C'était trop de fatigue pour sa faible santé. Vers la fin de février 1871, elle se plaignit d'un mal qui ne présenta pas d'abord de gravité. Cependant, dans l'intimité

elle laissait entrevoir le pressentiment de sa fin prochaine. Le lundi elle eut une forte crise. Le médecin consulté jugea que l'état n'était point sans danger, et sur les instances de la malade, on lui administra le jour même les derniers sacrements. Les crises se renouvelaient fréquemment, chacune d'elles pouvait être la dernière, aussi l'Indulgence de la bonne mort lui fut-elle appliquée par le Révérend Père Roy, mariste, supérieur du Grand Séminaire et son directeur.

La Mère Saint-Henry (1), qui avait pour notre vénérée Mère une affection particulière, et qui la vénérât comme une sainte, eut la pensée d'écrire ses paroles et quelques-uns de ses actes de vertu. Voici une page de ce précieux mémorial :

« Pendant les derniers jours de sa maladie, priant à haute voix, ce qu'elle renouvelait dans les plus douloureux moments, les yeux fixés sur son crucifix, elle le baisait et lui parlait avec amour : O Jésus, à la vie, à la mort, pendant l'éternité ! Par sa miséricorde, il a tout pardonné, le bon Jésus. Quelle grâce ! J'ai reçu tous les sacrements en pleine connaissance, la seule chose qu'on me permit de désirer. O mon Dieu, ma miséricorde, je vous fais de tout mon cœur le sacrifice de ma vie uni à celui de mon Sauveur. Sauvez mon âme que vous avez rachetée de votre sang précieux. Mon Jésus, tout en patience, en humilité, en charité. »

Un jour qu'elle se sentait très-affaiblie, et que le moindre mouvement lui donnait des défaillances, le docteur lui dit de se lever et de marcher. C'était, lui semblait-il, risquer sa vie; elle expose ses craintes à notre Mère : « Essayez, puisque telle est la prescription du médecin. » Après avoir demandé la bénédiction de l'obéissance, elle tente un effort sans témoigner la moindre crainte. « Nous sommes à Dieu corps et âme, dit-elle, nous avons tout abandonné à la profession : « oui, je ferai tout ce que la sainte obéissance voudra jusqu'à la fin. »

Certains remèdes lui étaient désagréables. « C'est l'heure

(1) Religieuse chanoinesse régnière de Saint-Augustin, de la Maison des Oiseaux à Paris, dont nous avons parlé dans notre Notice.

du ciel, murmurait-elle avec un sourire. Presque d'heure en heure elle devait prendre des fortifiants. » Allons, je ne suis plus que la petite bête du bon Dieu; heureusement que l'intention purifie tout. » On l'entendit une fois après un court sommeil pousser des gémissements. « Vous souffrez? » lui dit la Mère Saint-Louis, sa fidèle garde. — Oui, avec le bon Maître; il a souffert, Lui, toute sa vie, depuis sa conception jusqu'à son dernier soupir, n'est-il pas juste que nous souffrions avec Lui? Cette nature, elle voudrait toujours jouir. Allons, souffrons un peu avec Jésus, pour Jésus. — Ma Mère, c'est là votre obéissance?... — Oui, le Maître me l'a donnée, il la faut bien aimer... »

Avec l'amour de la souffrance, son abandon à la volonté de Dieu se manifestait en toute occasion. Elle avait passé une nuit affreuse; on entre le matin dans sa cellule afin de tout disposer pour recevoir Notre-Seigneur. La Mère supérieure lui dit : « Nous allons demander au bon Maître le soulagement ou la force. — La force, oui; le soulagement, si c'est son bon plaisir. » Elevant alors son regard sur un *Ecce Homo* : « Mon bien-aimé Jésus, je n'ai qu'un désir, celui de n'en point avoir. » Elle avait la conviction de sa mort prochaine, et elle aimait à en parler; cependant quand la Mère supérieure vint lui demander de s'unir à la Communauté qui allait commencer une nouvelle neuvaine pour obtenir sa guérison, elle récita la prière prescrite, et baisant son crucifix, elle ajouta : « Mon bon Maître, faites tout ce que notre Mère jugera à propos, si telle est votre volonté. »

Son état n'offrait plus d'espoir depuis plusieurs jours; les médecins ne la visitaient plus, sans doute parce qu'ils voyaient avec regret que les remèdes n'amenaient ni amélioration, ni soulagement : la tumeur avait grossi et gênait les mouvements du cœur.

Au milieu de ses douleurs, elle ne pouvait oublier son frère. Elle recommanda de le préparer doucement au sacrifice, et ne voulut pas qu'on le fit venir tant que durerait le danger. « Remettons tout, disait-elle, entre les mains du bon Dieu, il est le suprême consolateur. »

Ainsi s'écoulèrent ces dix-huit mois de souffrances. Son corps n'était plus qu'une plaie, et on ne pouvait la toucher

sans provoquer les plus affreuses douleurs. A la fin de juillet, la maladie fit de rapides progrès, et les médecins, appelés de nouveau, déclarèrent que notre bonne Mère touchait à sa fin. On lui renouvela le sacrement de l'Extrême-Onction; elle reçut la visite et la bénédiction de Mgr Forcade, et le lendemain notre bien-aimée Mère Saint-Ignace rendait sa belle âme à Dieu : c'était le 3 août 1871.

MONASTÈRE DE SAINT-OMER.

Congrégation de Paris.



MONSEIGNEUR Parisis, évêque de Langres, succéda en 1851 sur le siège d'Arras, à son Éminence le Cardinal de la Tour d'Auvergne Lauragais. Comme son prédécesseur, le nouveau pasteur honora la Communauté de sa haute bienveillance, et l'encouragea surtout dans le désir qu'elle avait de se conformer à quelques points des Constitutions touchant la clôture, qui n'avaient pu être observés jusqu'alors.

Sa Grandeur, dans sa sollicitude paternelle, nomma en 1856, pour visiteur de la Communauté, M. l'abbé Bérault des Billiers, son vicaire-général, qui l'année suivante, à la mort de M. l'abbé Barnabé Dumetz, devint aussi supérieur de la Maison.

La première visite canonique, précédée des prières des Quarante-Heures, se fit aux fêtes de la Pentecôte de l'année 1856. A la suite de cette visite, et comme

préliminaires aux changements qu'exigeait la clôture, depuis si longtemps désirée, on posa la première pierre d'un bâtiment destiné aux classes des pensionnaires, et l'on fit un préau couvert, attenant à la cour de récréation. On plaça la porte conventuelle, les grilles des parloirs, le grand tour, etc., et la clôture fut définitivement établie le 2 février 1858. Ces travaux avaient été précédés de la reconstruction des classes gratuites, et de celle d'un bâtiment destiné à servir d'externat payant, pour les enfants d'une condition plus élevée.

En 1864, on adjoignit au Pensionnat une classe dite de la Sainte-Enfance. D'après le conseil de notre zélé supérieur, et avec l'approbation de Mgr l'évêque, deux de nos Sœurs, une professe et une postulante, se rendirent à Arras, chez les religieuses de Sainte-Agnès, pour apprendre la méthode d'enseignement employée dans les salles d'asile. Pendant leur séjour en cette ville, nos Sœurs allèrent visiter les chères Ursulines qui leur firent l'accueil le plus fraternel et les engagèrent à passer avec elles la fête de Sainte-Ursule, invitation qui fut acceptée avec bonheur et reconnaissance.

La mort qui enleva en 1866 Mgr Parisi à son diocèse, priva en même temps notre Communauté de son digne supérieur. Mgr des Billiers était pour nous un ami dévoué, un vrai père, qu'aucun travail n'avait rebuté, qu'aucune sollicitude n'avait trouvé indifférent. Par ses soins, les Règlements et le Bréviaire des Ursulines avaient été réimprimés, et il allait s'occuper du Cérémonial de l'Office divin, lorsque, par suite de la mort de Mgr Parisi, toutes ses relations avec ses chères Ursulines de Saint-Omer se trouvèrent rompues. Mgr Bérault des Billiers fit ses adieux à la Commu-

nauté, et se retira dans le Berry, son pays natal. Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, qui avait été son collègue à Arras, s'empessa de lui témoigner sa confiance en le nommant membre de son conseil avec le titre de vicaire-général honoraire, et en lui donnant la direction de plusieurs œuvres.

M. l'abbé J.-B. Lequette, vicaire-général de Mgr Parisis, lui succéda. Il fut sacré le 6 août 1866. Nous eûmes le bonheur de voir, au mois de novembre suivant, notre nouveau prélat. Chaque année, il nous honore de sa bienveillante visite, donne le sacrement de Confirmation à nos élèves, et nous adresse quelques paroles d'édification et d'encouragement. Notre vénéré pontife a confié la Communauté aux soins de M. l'abbé Portenart, son vicaire-général, lequel nous avait déjà rendu d'importants services, lorsqu'il était vicaire à la paroisse Saint-Denis de notre ville.

La fête du couronnement de l'antique statue de N.-D. des Miracles, en 1875, laissera de bien doux et de bien précieux souvenirs au Monastère de Saint-Omer. Mgr Cataldi, grand maître des cérémonies de sa Sainteté Pie IX, vint de la part du souverain Pontife, apporter une bénédiction toute spéciale aux religieuses et aux élèves, parce que, avait dit le Saint-Père, « dans cette Maison on aime le Pape et l'Eglise. »

Il nous fut aussi donné d'entendre la voix éloquente et persuasive de Mgr Mermillod, l'illustre exilé de Genève, qui prêcha la neuvaine préparatoire au couronnement de Notre-Dame. Le noble persécuté choisit notre chapelle pour y dire la sainte Messe. Après son action de grâce, sa Grandeur entra au parloir, s'informa avec intérêt de la Communauté et voulut bien nous

voir, ainsi que les élèves à qui elle adressa quelques-unes de ces paroles du cœur, que n'oublieront jamais celles qui ont eu le bonheur de les entendre.

Depuis 1850, vingt de nos Sœurs sont allées rejoindre le céleste Epoux, dont quinze de chœur et cinq converses. Parmi elles se trouvaient deux vénérables Mères jubilaires. La Mère Saint-Joseph, entrée le 20 octobre 1805, avait été la seconde postulante admise dans notre Monastère rétabli. Elle se distingua par son zèle pour l'éducation chrétienne des enfants pauvres, la bonne tenue de sa classe et son infatigable activité. Admirable de simplicité et d'obéissance, elle fut jusqu'à la fin un modèle de régularité. Cette digne Mère nous fut enlevée le 21 septembre 1861.

Le 30 août 1871, le bon Maître appelait à lui notre vénérée Mère Saint-Omer, entrée en religion en 1810, à quatorze ans et demi, avec dispense d'âge. Petite-nièce de notre respectable restauratrice, elle fut confiée à sa tante dès l'âge de quatre ans et demi, et vit rentrer successivement toutes les Mères et Sœurs émigrées pendant les mauvais jours de la Révolution. Elle recueillit de ces chères Mères les souvenirs et les traditions de notre ancienne Communauté. Très-zélée pour l'éducation de la jeunesse, la Mère Saint-Omer y fut employée pendant de longues années, et s'acquitta avec l'estime et l'affection de toutes les familles. Supérieure à diverses reprises, elle maintint la ferveur et la régularité, et s'appliqua à tout ce qui pouvait contribuer au développement de notre Institut. Dans ses infirmités précoces, nous admirâmes sa patience, son inaltérable douceur, et la reconnaissance avec laquelle son cœur délicat recevait nos soins.

Le 26 octobre 1876, nous aurions dû célébrer, par une fête solennelle, le 250^{me} anniversaire de la fondation de notre Monastère ; les tristes circonstances dans lesquelles se trouvent l'Eglise et la France nous ont déterminées à remettre indéfiniment cette fête de famille. Mais nos cœurs se sont élevés vers Dieu pour le remercier de toutes les grâces qu'il n'a cessé de répandre sur notre Couvent bien-aimé. A lui seul, honneur, amour, reconnaissance à jamais !

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE M^{re} CHARLES-GUILLAUME BÉRAULT DES BILLIERS,

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE,

Ancien Vicaire-général du Diocèse, ancien Supérieur de la Communauté, des Ursulines de Saint-Omer, décédé à Paris, le 11 juin 1875.

M. Charles-Guillaume des Billiers était né aux Billiers (Cher), le 19 juin 1805, d'une famille dont les membres se distinguèrent dans la magistrature et dans l'armée ; il fit d'excellentes études au séminaire d'Orléans, où il eut pour professeur M. l'abbé Parisis, plus tard curé de Gien, évêque de Langres, et ensuite d'Arras. Il passa huit années consécutives au séminaire de Saint-Sulpice, exerça d'abord le ministère à Saint-Eustache à Paris, pendant un an, puis à Saint-Thomas-d'Aquin pendant plus de vingt ans. Il se fit remarquer par son zèle, son activité, la facilité de sa parole, la régularité de sa vie, la pratique des plus solides vertus et son esprit organisateur.

Au milieu de travaux qui semblaient devoir absorber tous ses moments, M. l'abbé des Billiers eut la pensée de publier un recueil destiné à faire connaître

les livres nouveaux, et à diriger les personnes qui ne veulent faire que de bonnes lectures. Il mûrit ce projet, le soumit au juge le plus capable de l'apprécier, à M. l'abbé Dufêtre, alors vicaire-général de Tours, et plus tard évêque de Nevers; il commença, avec Mgr Duplessy, la *Bibliothèque catholique*.

Des relations fort intimes s'établirent entre M. l'abbé des Billiers et son ancien professeur, à l'époque où celui-ci siégeait à la Chambre des représentants. Plus tard, Mgr Parisis le nomma chanoine de Langres, et lorsqu'il fut transféré à l'évêché d'Arras, il appela son élève et son ami près de lui en qualité de Vicaire-général. M. l'abbé des Billiers dut renoncer à des travaux si conformes à ses goûts, dire adieu à son ministère fécond, et se dévouer à l'éminent prélat qui le jugeait digne d'être associé à son administration épiscopale.

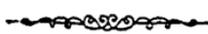
A l'occasion de la béatification du Bienheureux Benoît-Joseph Labre, Mgr Parisis obtint pour son Vicaire-général le titre de *Protonotaire apostolique, ad instar participantium*, un des plus élevés de la prélature. C'était justice, car notre digne Supérieur avait été l'organisateur des magnifiques fêtes qui eurent lieu à Arras en l'honneur du Bienheureux Benoît-Joseph Labre. Le 23 septembre 1860, Mgr des Billiers présida nos élections triennales avec tous les insignes de sa nouvelle dignité.

En vrai supérieur, Mgr des Billiers s'intéressait au bien général de la Communauté, et à celui de chaque religieuse en particulier. Outre les visites annuelles qu'il faisait régulièrement, il profitait volontiers de toutes les occasions qui se présentaient pour venir voir ses chères Ursulines. Après avoir entendu toutes les personnes qui désiraient l'entretenir, il entra dans la

clôture, voyait d'abord les religieuses vocales, puis les Sœurs du noviciat, et ensuite les Sœurs converses, faisant à chaque réunion les recommandations qu'il croyait nécessaires et utiles. Il portait un intérêt tout spécial aux pensionnaires et aux externes, et entrait dans les plus petits détails pour l'administration et les études. En un mot, c'était un Père. Il ne reculait devant aucun travail, et lorsqu'il s'est agi de réimprimer les Règlements des Ursulines, il a fait divers voyages afin d'être exactement renseigné sur ce qui se pratique dans les maisons les plus régulières de l'Ordre. Il s'est transporté jusqu'à Fritzlar et a visité plusieurs autres de nos Communautés en Allemagne. La démission de ce zélé supérieur, et son départ du diocèse, furent un vrai deuil pour nos cœurs reconnaissants, et nos regrets l'accompagnèrent dans son pays natal.

En 1875, Mgr des Billiers, atteint de douloureuses infirmités, alla à Paris chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, et le 11 juin de la même année il y mourut entre les bras de son digne frère. Il reçut les derniers Sacrements avec toute sa connaissance, et édifia par sa foi, sa patience et sa résignation, les bons religieux qui lui prodiguaient les soins les plus affectueux et les plus délicats.

Saint-Omer, 21 novembre 1876.





MONASTÈRE D'ORGELET

DÉVENU MONASTÈRE DE DIJON EN 1877.

Congrégation de Paris.



NOTRE Communauté prit naissance à Orgelet, petite ville du Jura, il y a près d'un demi-siècle. Les commencements furent pénibles, les épreuves multipliées, et aujourd'hui, bien que dans une position plus prospère, nos Anciennes regrettent les jours de privations et de labeurs, embellis par une ferveur et une union admirables.

Une classe d'externes fut ouverte, et un assez bon nombre de jeunes filles y reçurent l'instruction. Bientôt nous pûmes joindre à cette classe un Pensionnat, auquel le peu de ressource du pays ne nous permit pas de donner une grande extension.

Il s'agissait d'adopter une Règle et des Constitutions qui nous aidassent à marcher d'un pas ferme dans la voie de la perfection religieuse. La Règle de Saint-Augustin, sous laquelle vivent un si grand nombre d'âmes saintes, et les Constitutions des Ursulines de Paris, modifiées selon nos besoins, fixèrent notre choix. Dès lors, l'observance fut en pleine vigueur dans notre petit Monastère. Mais le temps avait marché, des sujets s'étaient présentés, et un saint prêtre,

curé-doyen de Semur (Côte-d'Or), nous appelait pour former un établissement dans sa paroisse. Sa voix fut entendue. Sept d'entre nous quittèrent leur berceau bien-aimé pour se rendre en Bourgogne. Dieu bénit la petite colonie ; un pensionnat, deux externats et une salle d'asile furent fréquentés par une foule d'enfants, et dès lors, la nécessité d'un personnel nombreux se fit sentir. Le noviciat fut donc transporté à Semur. Plusieurs années se passèrent, mais les communications avec Orgelet étaient difficiles ; la Communauté en souffrance ne voyait, pour sortir de cet état de choses, que le transfert de la Maison-Mère à Dijon.

C'est la faveur que le Seigneur vient enfin de nous accorder : Mgr de Saint-Claude et Mgr de Dijon ont bien voulu, l'un et l'autre, accorder les autorisations nécessaires pour l'exécution de cette mesure. Ce n'était pas tout cependant, que le consentement du premier pasteur, il fallait trouver une maison convenable pour une Communauté. On propose de nous vendre un ancien hôtel qui réunit tout ce que l'on peut souhaiter pour une maison d'éducation. Cette occasion est promptement saisie, l'autorisation d'acquérir est obtenue du Gouvernement, et nous voilà, depuis les vacances dernières, légalement établies dans la ville épiscopale, sous la haute protection de Mgr Rivet.

Si d'un côté la Providence nous a donné des marques éclatantes de sa protection, de l'autre, cette même Providence, qui dispense si abondamment les biens, nous a marquées du sceau de la Croix. Mais, pourrions-nous nous plaindre, quand le grand Apôtre nous assure que c'est par beaucoup de peines et d'afflictions que l'on entre au royaume des cieux !...

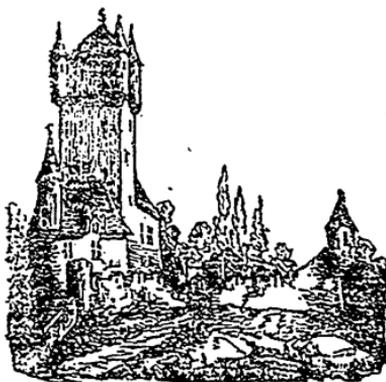
Ah ! quoi qu'il en soit de nos épreuves , nous nous sentons au cœur un immense besoin de reconnaissance, un ardent désir de correspondre aux desseins de Dieu et de porter avec courage le poids de l'affliction, quand sa main paternelle nous l'enverra.



MONASTÈRE DE PAU.

Congrégation de Lyon.

CHAPITRE I. — Avant 1793.



A fondation de la Communauté des Ursulines de Pau remonte à 1675. Mgr l'évêque de Lescar ayant demandé aux Ursulinés de Da de lui céder quelques sujets capables de travailler efficacement à l'éducation des jeunes filles, celles-ci se rendirent au désir du saint prélat, et se dévouèrent généreusement. La Révérende Mère Catherine de Sainte-Thérèse, femme de tête et de cœur, et douce surtout d'une éminente piété, partit le 15 juin, après avoir obtenu l'agrément de Monseigneur l'évêque de Dax, et arriva à Pau avec trois religieuses professes et une novice.

La ville leur offrit l'ancien couvent des Orphelines

avec ses dépendances, c'était tout ce qu'elles pouvaient désirer. Elles furent accueillies avec des démonstrations de sympathie, d'enthousiasme même, qui bientôt firent place aux contradictions. Il le fallait, puisque la croix est le cachet des œuvres de Dieu. Huit jours après leur installation, il leur fut enjoint, par ordre de leur principal fondateur, de quitter sans délai, sinon la ville, du moins la maison qui leur avait été offerte spontanément. Cette nouvelle imprévue frappa de consternation nos saintes Mères; mais, dans cette circonstance difficile, leur vertu fut plus forte que l'épreuve, et leur foi énergique triompha des obstacles. Prosternées au pied du Tabernacle, elles supplièrent Notre-Seigneur de les assister, et se préparèrent à tout souffrir pour sa gloire. Bientôt elles ressentirent les merveilleux effets de leurs confiantes prières.

La Communauté de Dax leur envoya une somme suffisante pour pourvoir aux premières nécessités, et payer le loyer d'une petite maison qui leur avait servi de refuge. Grande fut la reconnaissance de nos pieuses Mères envers la divine Providence et envers leurs généreuses Sœurs, qui consentirent à leur laisser jusqu'à des temps meilleurs la Révérende Mère Thérèse, l'âme et le soutien, après Dieu, de la Communauté naissante.

Elles commencèrent à vivre dans leur humble asile, selon les prescriptions de nos saintes Règles, et n'ouvrirent d'abord leurs classes qu'aux enfants pauvres. Mais leur juste réputation de vertu et de talent leur attira bientôt de nombreuses élèves pensionnaires, appartenant aux meilleures familles du Béarn. Ces chères enfants répondirent à leurs soins,

et plusieurs d'entre elles se consacrèrent à Dieu quelques années plus tard. L'œuvre marchait sous le regard de la Providence, et déjà la maison que les religieuses avaient achetée était insuffisante. Il fallut songer à l'agrandir, et surtout à bâtir une chapelle plus convenable et plus vaste. Les travaux furent promptement exécutés, et la prospérité de ce premier Monastère alla croissant, jusqu'aux jours néfastes où le Jansénisme et la Philosophie impie firent tant de ravages en France ! Heureusement ni l'hérésie, ni les idées nouvelles, ne pénétrèrent jamais dans ce pieux asile. Cependant les vocations devenaient plus rares, et les vides que la mort multipliait n'étaient pas comblés. A cette épreuve vint s'ajouter, en 1711, une affreuse famine qui désola tout le pays, et dont nos Mères subirent avec courage toutes les horreurs. Mais le Seigneur se montra pour elles le Dieu des miséricordes et le Père par excellence. Un jour que la Communauté se trouvait réduite à la dernière misère, la Mère Saint-Augustin, alors supérieure, alla se prosterner devant le Tabernacle, où elle passa toute la nuit, exposant humblement à Notre-Seigneur les souffrances de ses filles, et son impuissance à les soulager. Sa confiance ne fut pas vaine : le lendemain matin, deux débiteurs, qui s'étaient déclarés insolvables, vinrent l'un après l'autre acquitter leur dette. Ce secours inespéré fut reçu comme un don du ciel. Nos Mères, dans plusieurs autres circonstances, purent admirer les soins délicats de la divine Providence ; aussi, confiantes et heureuses sous sa main protectrice, travaillaient-elles avec ardeur à se sanctifier elles-mêmes, et à former leurs élèves aux vertus chrétiennes.

On approchait de la calamiteuse époque de la Révolution. Il entra dans les desseins de Dieu de punir les prévarications des hommes, de ceux surtout qui auraient dû honorer la Religion par la sainteté de leur vie. Il voulait aussi éprouver la vertu et la constance des âmes d'élite, et les Ursulines de Pau eurent le bonheur d'être du nombre de ces dernières. Quand vint l'heure du combat, avec quelle patience et quelle sublime résignation ne souffrirent-elles pas les injustices et les vexations qu'elles eurent à essayer ? Hélas ! le gouvernement impie et révolutionnaire devait bientôt, au nom de la prétendue liberté, ouvrir les portes des cloîtres ! . . . Le 15 juin 1791, les députés de l'Assemblée nationale arrivaient inopinément chez les Ursulines, les obligeaient à s'assembler capitulairement, et à procéder à de nouvelles élections, en présence des officiers municipaux ; le résultat de cette élection forcée fut évidemment la confirmation de celle qui avait eu lieu librement quelque temps auparavant.

Nous n'avons pas de détails sur ce qui arriva à nos vénérables Mères, jusqu'en septembre 1792. A cette époque, elles furent violemment arrachées de leur retraite. Mais, bien que dispersées, elles restèrent toujours unies de cœur, et fortes de leur confiance en Dieu.

CHAPITRE II. — Depuis 1804.

Dès que les églises furent rouvertes, grâce au Concordat de 1801, nous voyons les religieuses Ursulines de Pau qui avaient survécu à ce grand cataclysme, chercher à se rallier et à s'adonner aux œuvres de miséricorde, les seules qui fussent encore tolérées. Mais

cette reconstitution était lente et difficile, et ce ne fut qu'en 1804 qu'elles essayèrent de travailler de nouveau à l'instruction de la jeunesse.

Gracieuse de Bérindoague, en religion Sœur de Sainte-Madeleine, professe de l'ancien couvent de Pau, et Geneviève Lamereux, Sœur de Sainte-Ursule, professe du Monastère d'Orthez, (filiation de Pau), se réunirent pour ouvrir un Pensionnat, et quelques personnes pieuses s'adjoignirent à elles. Il était doux à leurs cœurs d'Ursulines de jeter les premiers fondements d'une Communauté enseignante! Privées des ressources nécessaires pour en assurer le succès, elles se souvinrent qu'elles étaient l'une et l'autre les filles de la vénérable Mère Catherine de Sainte-Thérèse, et, mettant comme elle toute leur confiance en Dieu, elles ne reculèrent pas devant une entreprise que les circonstances rendaient si difficile. Grâce aux encouragements et à la générosité du clergé de la ville, elles achetèrent ce qui restait de leur ancienne maison ; mais que de dépenses il fallut faire pour la rendre habitable ! Monsieur Emery, curé de Saint-Martin, mit à leur disposition tout ce qui lui restait de son patrimoine, et leur fit accorder des secours assez considérables. Enfin, le 3 janvier 1805, les deux Mères Sainte-Madeleine et Sainte-Ursule entrèrent en jouissance du Monastère. Leurs dévoués protecteurs assistèrent à la cérémonie de la bénédiction, qui fut terminée par un *Te Deum*, récité à voix basse il est vrai, mais par des cœurs émus et reconnaissants.

Cette même année, M. l'abbé Baradères, curé de Saint-Jacques, allait à Paris, où se trouvait encore le Souverain Pontife Pie VII ; il eut le bonheur d'en obtenir une audience, et le Saint-Père lui accorda, avec

son approbation et sa Bénédiction, de nombreuses indulgences pour les pieuses fondatrices de Pau. Cette faveur les combla de joie ; il leur sembla que la bénédiction paternelle du Vicaire de Jésus-Christ était le gage des grâces abondantes qu'elles devaient recevoir du ciel. Leur espérance ne fut pas trompée. Bientôt, plusieurs postulantes se présentèrent dans ce Monastère de la Réunion, ainsi qu'on l'appelait alors. Ce fut d'abord M^{lle} Mourot, appartenant à une des meilleures familles de Pau ; le 22 juin 1806, la première cérémonie religieuse avait lieu. M^{lle} Mourot, sans toutefois faire profession, s'engageait à suivre les règles établies dans la Maison ; et de son côté, la Communauté lui promettait de la considérer comme une sœur. Elle reçut le nom de Sainte-Monique.

Quelque temps après, le Gouvernement permit aux Ursulines de reprendre le costume religieux ; elles procédèrent alors à une élection régulière qui fut présidée par MM. les curés de la ville, autorisés à cet effet par Monseigneur Loison, évêque de Bayonne. La Mère Sainte-Madeleine fut élue supérieure et la Mère Sainte-Ursule, assistante ; deux autres religieuses furent nommées conseillères. La Communauté, ainsi reconstituée, se livra avec zèle à l'éducation de la jeunesse ; elle avait déjà une classe gratuite et un pensionnat nombreux. Cependant, les charges de la maison étaient lourdes : il y avait des dettes, et la Providence seule pouvait les acquitter, comme elle seule pouvait affermir et continuer l'œuvre commencée. Aussi les Ursulines de Pau, dont la foi et la confiance en Dieu n'avaient jamais failli, mirent-elles tout leur espoir dans le secours divin. Le Seigneur, dont les desseins sont impénétrables, ne répondit à leur attente

qu'après leur avoir demandé un immense sacrifice : la vénérable Mère Sainte-Madeleine mourut le 30 mars 1807, emportant les regrets de toute la ville, qui la regardait comme une sainte. Ses filles inconsolables, mais fidèles à la voie qu'elle leur avait tracée, continuèrent à maintenir l'ordre établi, et firent face, autant qu'il leur fut possible, aux difficultés de la position.

Le 8 juillet 1808, elles eurent la consolation de donner l'habit religieux, suivant les prescriptions de l'ancien cérémonial, à M^{lle} Catherine Trouil qui reçut le nom de Sainte-Elisabeth. Ce fut là leur dernière joie, car, cette même année, le Gouvernement leur retira les autorisations qu'il avait accordées, leur suscita des embarras de tous genres, et enfin les exila. Quelques-unes se retirèrent à Bagnères; d'autres rentrèrent tristement dans leurs familles, où elles achevèrent leur pieuse existence dans la pratique des plus sublimes vertus.

Cependant, quelques années après, une Ursuline de haute piété et professe de ce même monastère de Pau, M^{me} de Lagüe, en religion Mère de Saint-Ambroise, entreprit de continuer l'œuvre de la Mère Sainte-Madeleine. C'était après le retour des Bourbons. A la Mère Saint-Ambroise, se joignirent M^{me} de Lespinasse, religieuse de Toulouse, femme vertueuse, aimable et instruite, et M^{lle} Perrin, qui espérait revêtir un jour l'habit de religion et prononcer ses Vœux. La Mère Saint-Ambroise fut élue supérieure.

Les élèves affluèrent, et bientôt les pieuses institutrices voyant qu'un fardeau trop lourd pesait sur leurs épaules, durent se borner à diriger un externat, dont le succès répondit d'abord à leur zèle, mais qui finit par

tomber. Dans ces tristes conjonctures, les Ursulines ne cessaient de prier le ciel de leur envoyer un secours. Elles furent exaucées, et nous voyons l'action de la Providence se faire sentir d'une manière éclatante dans un événement tout fortuit en apparence. M. de Mieul, appelé à remplir à Pau un poste important, avait deux filles, aussi remarquables par leurs talents et leurs vertus modestes que par la distinction de leurs manières; elles étaient élèves des Ursulines de Lyon. M. de Perpigna, maire de Pau, jugeant de l'arbre par les fruits, et ayant résolu d'enrichir la ville d'un établissement pour l'éducation des jeunes filles, d'accord avec Monseigneur l'Evêque, supplia la supérieure de la Communauté de Lyon, M^{me} Boulard de Gattelier, d'envoyer quelques sujets propres à cette œuvre, à laquelle il assurait d'avance sa bienveillante protection. La négociation dura une année entière. Mgr Loison lui-même daigna écrire plusieurs fois à M^{me} Boulard pour hâter l'arrivée des Ursulines, et pour l'autoriser à amener leur aumônier. Chose étonnante! ni Mgr de Bayonne, ni M. le maire, ne lui parlèrent jamais des religieuses anciennes qui habitaient l'établissement proposé, et qui comptaient cependant en garder la direction. Enfin, lorsque tous les obstacles paraissaient être aplanis, la Révérende Mère Saint-Ambroise de Lyon, qui ne le cédait ni en talents, ni en vertus, à la première fondatrice, la Mère Catherine de Sainte-Thérèse, se mit en route avec sept religieuses de chœur, quatre converses et leur aumônier, M. l'abbé Barraud.

La petite colonie lyonnaise fit son entrée à Pau le 10 octobre 1817. M. de Perpigna alla à leur rencontre, les conduisit jusqu'au couvent, et ce fut au seuil même

de la maison qu'il les avertit de la présence des deux anciennes religieuses et d'une postulante. La vénérable Mère Gattelier ne put s'empêcher d'exprimer sa surprise du silence qu'on avait gardé à cet égard, depuis plus d'une année qu'on traitait cette affaire : mais elle promit d'avoir pour ces dignes Mères tous les procédés que méritaient leur âge, leurs vertus et leur position. Enfin, les portes s'ouvrirent devant les nouvelles venues, et que virent-elles? Une vraie image de l'étable de Bethléem : partout la pauvreté et le dénûment. Il ne restait du vieux monastère, qu'un rez-de-chaussée obscur, un premier étage et un galetas ; le tout dans un tel état de délabrement, que les pauvres Ursulines recevaient la pluie et la neige à travers les crevasses des toits. Les planchers étaient percés à jour, pas de meubles, pas même de lits et de couvertures, et elles furent réduites à emprunter à l'hospice les objets les plus nécessaires!... Sans doute, la pauvreté leur était précieuse pour elles-mêmes ; mais, comment dans cet état de choses, recevoir des élèves, les loger, et travailler à leur instruction?

D'autres peines plus sensibles leur étaient encore réservées. M^{me} Boulard de Gattelier entourait les respectables Anciennes dont nous avons parlé, des attentions les plus délicates, mais cela même ne les satisfaisait pas ; elles auraient voulu se réunir aux Lyonnaises et surtout les diriger. Elles proposèrent d'établir M^{me} de Lagüe, la Mère Saint-Ambroise, supérieure. On s'étonna qu'elles pussent avoir une telle pensée, elles qui, ayant d'ailleurs beaucoup de sagesse et de vertu, ne pouvaient plus, à cause de leurs infirmités, accomplir les règles et les usages, et qui n'avaient même pas repris l'habit religieux. Toutefois, leur bonne en-

tenté avec les nouvelles venues ne fut point troublée; toutes continuèrent à se visiter cordialement, jusqu'au moment où M^{me} Lacostinde, une ancienne élève de ces dames, vint offrir chez elle une généreuse hospitalité à MM^{mes} Lagüe et de Lespinasse, qui l'acceptèrent volontiers. Mgr Loison leur permit d'avoir un oratoire où l'on pût dire la sainte Messe chaque jour, et elles vécurent dans cette maison amie, dans la retraite et la prière.

La prétendante, M^{me} Perrin, s'attacha aux Ursulines de Lyon, et vécut jusqu'à un âge fort avancé dans la pratique des vertus religieuses.

La sortie de ces Mères anciennes déplut extrêmement aux habitants de Pau, qui professaient pour elles la plus grande estime; aussi, les personnes les plus distinguées comme celles de la classe moyenne, s'empressèrent de plus en plus autour d'elles, tandis qu'on semblait affecter de laisser les pauvres Lyonnaises dans le plus complet isolement! La vénérable mère Boulard de Gattelier, qui n'aurait jamais accepté cette fondation, si elle n'avait cru y être appelé par le vœu général, souffrait avec ses filles et de la pauvreté et de l'abandon. Le clergé lui-même montrait de l'éloignement pour ces religieuses inconnues, et pour leur aumônier qu'il ne connaissait pas davantage. On disait même tout bas que la petite colonie devait être entachée des doctrines de Jansénius. Nos Mères bien-aimées étaient loin de se douter des soupçons qui pesaient sur elles!

Cependant, la clôture n'étant pas encore établie, elles crurent de leur devoir d'aller offrir leurs respects à M. Boyer, vicaire-général, qui habitait Pau, et aux curés des deux paroisses, MM. Baradères et Darbélit.

M. le Vicaire-général leur rendit aussitôt leur visite, et profita de cette occasion pour demander à M^{me} Boulard la permission d'examiner la bibliothèque, ce qu'il fit avec une consciencieuse rigueur, et il s'assura qu'il n'y avait aucun livre qui ne fût parfaitement orthodoxe. Depuis ce moment, les pieuses inquiétudes de M. Boyer tombèrent, et il devint l'ami et le protecteur des Ursulines délaissées.

La Communauté de Lyon n'avait pas oublié qu'elle n'avait fait que céder pour un temps sa supérieure tant aimée, et elle la réclamait sans cesse. Cette digne Mère ne crut pas devoir abandonner ses filles de Pau, au milieu des difficultés qui se dressaient de toutes parts, et elle résolut d'attendre que leur situation devînt moins fâcheuse. Il fallait se reconstituer, et l'on fit les élections selon les prescriptions de la Règle. La Mère Boulard de Gattelier fut nommée supérieure, et elle eut pour assistante M^{me} Mondésert, en religion, Mère Sainte-Angèle. La ville concéda aux Ursulines la maison qu'elles habitaient avec ses dépendances. M. le maire fit faire quelques réparations; mais elles étaient bien insuffisantes pour mettre les Sœurs à l'abri des rigueurs des saisons. Elles se virent obligées de recourir à un emprunt de 2,000 fr., non pour adoucir leur triste position, mais pour rétablir les grilles du parloir et de la sacristie. Le 30 janvier 1818, on fit la cérémonie de la clôture, à la suite d'une procession solennelle du Saint-Sacrement, présidée par M. le Vicaire-général, et à laquelle assistaient tous les membres du clergé. Les Ursulines, en grand costume, suivaient le Saint-Sacrement avec sept pensionnaires, leurs seules élèves, puis, venaient les autorités civiles, à la tête desquelles on remarquait M. Dessoles.

préfet du département, M. de Perpigna, maire de la ville, et enfin la garde nationale et la musique militaire.

Cette même année, M^{lle} Perrin, leur première et si fidèle postulante, fut admise à la vêtue, et reçut le nom de Sainte-Ursule. Cette nouvelle cérémonie présidée par M. Boyer, attira un concours si prodigieux de fidèles que l'église ne put les contenir, et il fallut mettre des gardes aux portes pour maintenir l'ordre.

Avant la fin de l'année, le pensionnat comptait trente élèves. Nos Mères eussent bien désiré que les plus avancées d'entre elles pussent recevoir le sacrement de Confirmation; mais comment espérer ce bonheur? Mgr Loison, âgé et infirme, ne quittait plus sa ville épiscopale. Le ciel se chargea de satisfaire leurs pieux désirs. Mgr de Crouseilles, évêque de Quimper, vint à Pau pour passer quelques jours dans sa famille; les Ursulines lui présentèrent une requête, et leurs pensionnaires reçurent de ce digne prélat le sacrement de la Confirmation.

Ces précieuses consolations étaient données aux Ursulines pour les préparer à supporter de nouvelles épreuves. Leur pauvreté, qui était extrême, fit sentir ses rigueurs pendant longtemps; elles se condamnaient à de rudes et continuelles privations, afin que leurs élèves n'eussent pas à souffrir, et elles les enduraient, il faut le reconnaître, fort gaîment.

Ce qui était douloureux à nos Mères, c'était de voir leur digne aumônier dans le plus complet dénûment, et de ne pouvoir lui offrir le traitement le plus modeste. Enfin, ce bon prêtre, cédant à leurs instantes prières, retourna à Lyon, laissant bien à regret la petite Communauté privée de sa paternelle protection et de ses

conseils. Cette nouvelle sorte de pauvreté fut la plus sensible. Les ecclésiastiques étant peu nombreux alors, aucun ne put être spécialement chargé du service religieux, et elles durent souffrir naturellement de ce manque d'unité dans la direction.

Heureusement, les Ursulines de Pau avaient dans leur vénérable et tant aimée fondatrice la Mère la plus tendre et la plus dévouée. Mais, de même qu'autrefois le Sauveur Jésus dut quitter ses chers disciples, la Mère Boulard songea à rentrer dans sa Communauté de Lyon. Jamais elle ne leur eût imposé ce sacrifice, tant que des obstacles sérieux s'opposaient à leur établissement dans le Béarn, mais, dans ce moment, tout semblait assurer l'existence de la Maison ; la confiance et l'estime publiques leur étaient acquises, le nombre des élèves allait chaque jour croissant, il était donc juste qu'elle revint avec ses Sœurs, depuis longtemps privées de sa présence.

La volonté de Dieu s'était manifestée par l'entremise d'une simple Sœur converse, dont la haute piété inspirait une telle confiance à la vénérable Mère, qu'elle n'entreprenait rien sans l'avoir consultée. Lorsqu'il fut question de la fondation de ce Monastère, Sœur Blandine, c'était son nom, lui avait déclaré que Notre-Seigneur désirait un établissement à Pau, qu'Il l'assisterait et le protégerait toujours, qu'Il y serait glorifié et servi, mais que le retour de la Mère Boulard à Lyon était pour elle un devoir dès que la fondation serait faite.

La Mère de Gattelier, qui ne transigeait jamais avec le devoir, se prépara au départ. M. l'abbé Groboz, secrétaire de l'archevêché de Lyon, vint la chercher, et il amenacomme compensation deux religieuses de chœur

et une converse; l'arrivée des nouvelles venues adoucit un peu les douleurs de la séparation. Les derniers adieux furent déchirants! La Mère Boulard laissait à Pau la moitié d'elle-même, et ses filles lui étaient d'autant plus chères, qu'elles avaient pendant plus longtemps partagé ses peines et ses travaux. Celles-ci, de leur côté, n'espéraient plus revoir sur la terre leur incomparable Mère, et cette pensée brisait tous les cœurs. Cependant il fallut se séparer. La Sœur Blandine, qui ne quittait jamais M^{me} Boulard, partit avec elle.

Les Ursulines de Pau sentirent plus que jamais le besoin de se jeter tout entières entre les bras de la divine Providence, qui les avait jusque-là si visiblement protégées. Fortes de sa protection, et pleines du souvenir des vertus et des conseils de leur chère Fondatrice, elles marchèrent avec courage dans la voie qui s'ouvrait devant elles.

Il semble que depuis cette époque leur zèle pour l'éducation de la jeunesse ait pris un caractère plus particulier. Elles avaient déjà une classe gratuite qui comptait un nombre assez grand de jeunes filles pauvres, et les pensionnaires augmentaient aussi chaque jour. Nos Mères ne s'épargnèrent pas; elles mirent tous leurs soins, non-seulement à conserver leurs élèves dans leur première innocence, comme le veulent nos Constitutions, mais encore à les former à toutes les vertus chrétiennes. Elles les initiaient aux habitudes d'ordre, aux connaissances propres à leur âge et à leur condition, afin de les rendre dignes de figurer plus tard honorablement dans le monde, et capables surtout de faire le bonheur des familles.

Le local qu'on occupait devenu insuffisant, il fallut absolument élever un second étage. On se mit à

l'œuvre, et au bout de trois mois les travaux furent extrêmement avancés. Mais le temps ayant été constamment beau, la sécheresse survint, et les laboureurs murmurèrent hautement contre les religieuses qui, par leurs prières, et dans leur intérêt personnel, disaient-ils, empêchaient la pluie de tomber. Le mécontentement alla fort loin ; mais bientôt le vent, les averses et les orages amenèrent le calme dans les esprits, et des épreuves nouvelles au Monastère. La toiture inachevée permit à la pluie de tomber par torrents dans les classes ; quand l'ouragan venait fondre pendant la nuit sur les dortoirs, les Mères, empressées et pleines de sollicitude, emportaient où elles pouvaient, enfants, lits et couvertures, prenant soigneusement dans leurs bras les plus petites filles encore endormies, et leur donnaient un abri. Les plus grandes, avec la gaieté et l'insouciance de leur âge, prenaient plaisir à ces déplacements et riaient de tout leur cœur.

Les Ursulines lyonnaises craignirent un moment que les parents alarmés retirassent leurs enfants ; mais celles-ci, qui se voyaient l'objet d'un si tendre et si continuel dévouement, s'attachaient de plus en plus au petit Couvent. Chose digne de remarque, les religieuses et les enfants, au milieu des fatigues, des incommodités et des privations, de tous genres, jouirent d'une santé parfaite.

En voyant aujourd'hui l'aisance qui règne dans notre chère Communauté, à peine peut-on se faire une idée des souffrances qui ont marqué les premiers temps de la fondation ; nous comprenons néanmoins que le bien-être dont nous jouissons est dû à l'esprit d'ordre et d'économie de nos vénérées Mères, et surtout à la sage et prudente administration de la Mère-

Sainte-Angèle de Mondésert, seconde supérieure et seconde fondatrice de notre Maison. M^{me} Boulard de Gattelier avait apprécié ses qualités éminentes, et l'avait amenée à Pau dans l'intention de lui laisser sa charge, lorsqu'elle-même retournerait à Lyon. La vénérable Mère Sainte-Angèle mit tous ses soins à bien diriger la Communauté. Rien n'échappait à sa prévoyance; bientôt elle s'acquittait, avec l'estime et la haute considération des parents, l'affection et la confiance de toutes les religieuses. Que nous l'avons appréciée et aimée ! Quels souvenirs, mêlés de respect, de regret et d'amour, cette bonne Mère a laissés parmi nous ! Il semblait que la Mère de Gattelier lui eût légué son esprit et son cœur ; leur correspondance active était un continuel échange de conseils, de lumières et de saints projets qui devaient contribuer au bien des âmes.

En 1825, un grand événement vint faire diversion aux occupations des Ursulines. M^{me} la Dauphine, duchesse d'Angoulême, ayant fait un voyage dans le Béarn, annonça qu'elle passerait à Pau et qu'elle visiterait le Couvent. Notre vénérée Mère Sainte-Victoire broda avec art une superbe corbeille de satin blanc, ornée de lis, qui fut offerte à la princesse par les jeunes filles les plus distinguées de la ville. Les murs du Monastère étaient ornés d'oriflammes, de lis et de devises qui rappelaient à l'auguste fille du roi-martyr, la fidélité et la reconnaissance de nos cœurs pour sa noble famille. A son entrée dans le Monastère, Madame arrêta sur le seuil les personnes de sa suite ; puis, s'avancant vers Mgr d'Astros, évêque de Bayonne, qui était venu la recevoir avec les principaux membres du clergé, elle demanda la permission de les faire

entrer. On se rendit au chœur, dont la pauvreté avait été déguisée, autant que possible, par des ornemens d'emprunt. Mgr d'Astros bénit la noble assistance. Les pensionnaires, présentées à Madame, lui offrirent des fleurs et des branches de lis qui, dans leurs mains, étaient le double symbole de l'innocence et de la fidélité. M^{lle} Caroline de Nays, charmante petite fille de sept à huit ans, aujourd'hui M^{me} de Plieux, récita à la princesse un compliment, que celle-ci écouta avec d'autant plus de plaisir, que la famille de cette enfant lui avait donné des preuves d'un dévouement sincère. La joie de nos enfans était difficile à contenir, et la vue de cette auguste princesse dont les malheurs passés rehaussaient la prospérité présente, excitait leur enthousiasme. Madame fut touchée de tout ce qu'elle avait vu à Pau, et elle emporta dans son cœur la douce conviction qu'elle avait fait d'esclaves.

Avant cette époque, la Communauté avait reçu plusieurs postulantes qui lui rendirent plus tard de grands services. Le nombre en étant insuffisant, la Mère Sainte-Angèle demanda à Lyon quelques religieuses capables de soutenir l'œuvre; l'excellente Mère Boulard fit encore le sacrifice de deux religieuses, dont l'une avait déjà rempli avec zèle plusieurs emplois importants. Elles arrivèrent le 5 juillet 1824, accompagnées de M. l'abbé Ferrand, leur aumônier, l'un des ecclésiastiques les plus respectables et les plus distingués du diocèse de Lyon. Ce nouveau renfort fut accueilli avec une joie difficile à décrire. M. Ferrand visita la Maison avec l'intérêt d'un véritable père. Il savait tout ce que ses filles spirituelles avaient eu à souffrir dans les commencemens; mais, ayant entendu parler depuis des constructions nouvelles et du nombre toujours croissant des

élèves, il s'était imaginé que le Monastère était désormais établi sur des bases solides, et qu'il ne pouvait manquer de rien, tant le silence avait été religieusement gardé sur les privations, la pauvreté et les souffrances habituelles. Aussi, quel ne fut pas son étonnement, en voyant le dénûment des cellules, la pauvreté de ces lits, sans rideaux, et cette nourriture si commune et si peu en rapport avec les travaux auxquelles les Ursulines se livraient. Il comprit alors le secret des dépenses qu'elles avaient faites, et ce que peuvent l'esprit, de foi et le zèle pour la gloire de Dieu. Son cœur si paternel fut touché de tant d'abnégation ; il quitta les Ursulines en les bénissant, et en demandant au Seigneur de récompenser par le succès leur courage, et les sacrifices acceptés pour son amour.

Cette même année 1824, la vénérable Mère Boulard alla recevoir au ciel la couronne de justice qu'elle avait si bien méritée. La douleur fut grande à Pau comme à Lyon. Des larmes abondantes coulèrent de tous les yeux ; mais les cœurs étaient remplis d'espérance ! On se rappelait ses vertus religieuses, sa générosité, son ardent amour pour Dieu, son humilité profonde, et l'on se sentait pressé d'imiter de si beaux exemples. Ainsi le Seigneur mélangeait pour ses épouses chéries, les peines et les consolations, et il nous est doux de penser qu'elles se montraient également fidèles dans les unes et les autres.

Depuis longtemps, la digne Mère Sainte-Angèle songeait à ajouter une aile de bâtiment au Monastère, car le local était insuffisant pour les classes et pour les dortoirs ; mais la prudente supérieure préférait souffrir et attendre, plutôt que de contracter des dettes. En

1827, elle crut que le moment d'entreprendre les travaux était venu, et bientôt s'élevèrent les trois étages, occupés aujourd'hui par les pensionnaires.

Cette construction n'était pas achevée lorsqu'on reçut une autre visite royale. Madame la duchesse de Berry vint à Pau, et voulut honorer notre Monastère de sa présence. Les Ursulines lui donnèrent les mêmes témoignages de respectueuse sympathie qu'à la duchesse d'Angoulême. Alors encore, notre bien-aimée Mère de Sainte-Victoire fit un petit chef-d'œuvre d'adresse et de goût. Elle broda, aidée de l'excellente Mère Saint-Louis, de charmants écrans, où l'on voyait d'un côté le château d'Henri IV, et de l'autre la rose symbolique d'Italie d'où sortaient deux superbes lis. La princesse reçut ce présent avec une satisfaction marquée et admira la perfection du travail. Elle écouta aussi avec bienveillance le compliment qui lui fut adressé, et y répondit d'une manière aussi simple que gracieuse. Elle s'entretint quelque temps avec la vénérable Mère Sainte-Angèle, dont la pieuse gravité contrastait fort avec la vivacité de l'aimable duchesse.

Nos Mères avaient ouvert en 1820 un externat payant pour la classe moyenne. Il devint florissant, et c'est pourquoi elles firent élever en 1854, un nouveau bâtiment dont une partie fut destinée aux élèves externes, et l'autre aux enfants de la classe gratuite. On construisit tour à tour des infirmeries avec une tribune pour les malades, le chœur des religieuses, l'église extérieure, enfin une petite maison pour M. l'Aumônier.

Cependant, les relations cordiales qui existaient entre la Communauté de Lyon et celle de Pau ne furent pas interrompues par la mort de la Mère Boulard de Gat-

telier. M^{me} l'Echevin qui lui succéda, avait dirigé au noviciat presque toutes les religieuses de Pau; elle se plaisait à leur écrire souvent, et se réjouissait de la bénédiction que Dieu répandait sur leur œuvre. De leur côté, celles-ci trouvèrent du bonheur dans ces fréquentes relations avec leur Mère de Lyon, et ne cessèrent de lui témoigner leur reconnaissance. Quelle ne fut pas leur joie lorsqu'on leur annonça une nouvelle visite de M. l'abbé Ferrand. Ce vénérable père voulut, malgré sa mauvaise santé et ses quatre-vingts ans, revoir ses filles spirituelles une dernière fois! Les quinze jours qu'il passa à Pau leur furent consacrés. Chaque religieuse reçut en particulier ses encouragements et ses conseils précieux. M. Hiraboure, qui fut bientôt Vicaire-général de Bayonne et plus tard évêque d'Aire, était alors aumônier du Couvent. M. Ferrand sut l'apprécier, et félicita la Communauté d'être dirigée par un prêtre aussi éclairé que distingué. Il fallut trop tôt penser au départ: le vénérable visiteur, qui n'avait plus que peu de temps à passer sur la terre, bénit ses filles une dernière fois. Peu de temps après son retour à Lyon, il mourut, et la reconnaissance et l'amitié tracèrent sur sa tombe ces lignes qui résument toute sa vie:

Sa foi supporta l'épreuve des mauvais jours;
Sa charité comprit la misère du pauvre et de l'indigent.
Qu'il repose en paix
Dans l'attente de ce qu'il a toujours espéré.

La Mère Sainte-Angèle, aussi aimée que la Mère de Gattelier, gouverna la Communauté jusqu'en 1839. Pendant quelque temps elle fut affligée de cécité; mais l'opération de la cataracte lui rendit heureusement la

vue. Le Seigneur avait béni toutes ses entreprises : il lui avait donné la consolation de voir la Communauté s'affermir et prospérer au-delà de ses espérances ; il était juste qu'elle se reposât de ses longues fatigues. M^{me} Roche, en religion, Mère Sainte-Victoire, qui était depuis longtemps assistante, fut nommée supérieure. Elle le fut pendant dix-huit ans, interrompus seulement par les six années de supériorité de M^{me} Brascon, en religion Mère Sainte-Mélanie. Remarquons ici avec reconnaissance que le bon Dieu a toujours donné à la Communauté de Pau, depuis la Mère Catherine de Sainte-Thérèse, des supérieures animées d'un grand zèle pour l'observance régulière ; aussi l'union la plus parfaite, l'entente la plus cordiale, ont toujours régné entre les Mères et les filles, sans recevoir la moindre atteinte.

Mais, nous l'avons déjà dit, la croix est le cachet des œuvres de Dieu. Vers la fin de 1844, une épidémie désola la ville. La fièvre typhoïde sévita à Sainte-Ursule, et les élèves durent rentrer dans leurs familles. Quatorze Religieuses furent atteintes à la fois. La bonne Mère de Sainte-Victoire se multipliait pour encourager et consoler ses chères filles ; mais bientôt elle fut frappée elle-même ! Quelles ne furent pas alors nos préoccupations et nos inquiétudes ! Pour comble d'affliction, notre bien-aimée Mère Sainte-Angèle, qui avait eu déjà deux fausses attaques de paralysie, en eut une troisième. On épargna aux Sœurs malades cette triste nouvelle, et pendant les neuf jours de son agonie, notre digne Mère se vit seule ou presque seule ; elle souffrait de cet isolement, dont elle était loin de comprendre la cause : deux Religieuses-seulement étaient en état de la soigner !

Que n'aurions-nous pas à dire du dévouement et de la sollicitude paternelle de M. l'abbé Dhers, notre aumônier pendant ce temps de douloureuses épreuves! Du matin au soir, on le voyait au chevet des malades; il exhortait les unes, consolait les autres, rassurait les âmes trop craintives; puis revenait auprès de notre Mère Sainte-Angele, et dissimulant son chagrin et ses inquiétudes, il lui adressait des paroles pleines de foi et de résignation. Cette bonne et sainte Mère fit le sacrifice de sa vie avec une générosité parfaite, bénit ses filles absentes, et remit sa belle âme à son Créateur, après avoir reçu les derniers Sacrements. La douleur de la Communauté fut grande; elle répondait au respect et à la tendresse que l'on portait à cette Mère vénérée, et son souvenir est resté vivant parmi nous.

Ces jours d'épreuve eurent enfin un terme. Le Seigneur, apaisé par les prières et les souffrances de notre Mère bien-aimée, se contenta de cette victime; peu à peu les santés se rétablirent, et les élèves revinrent avec empressement.

C'est à notre vénérée Mère Sainte-Victoire et à la Mère Sainte-Mélanie, qui fut supérieure après elle, que nous devons la construction de nos belles sacristies, des salles de récréation pour les pensionnaires, des dortoirs de l'est et du nord pour les religieuses, de la salle capitulaire et du noviciat : à elles revient encore l'acquisition de Sainte-Ursule de la Croix (1), que Monseigneur notre évêque avait jugée nécessaire. Située à un kilomètre de la ville, et dans une des positions les plus pittoresques et les plus riantes, cette belle pro-

(1) Maison de campagne des Ursulines de Pau.

priété renferme un second pensionnat et un orphelinat, où une vingtaine de jeunes filles sont élevées aux frais de la Communauté; elles s'occupent des lessives, du repassage, de la couture, de tous les travaux domestiques, et se placent à vingt ans comme femmes de chambre, ouvrières, etc.

C'est à Sainte-Ursule de la Croix que les enfants qui nous restent pendant les vacances vont respirer le grand air et prendre leurs ébats. Pendant l'année, c'est un but de promenade; chaque jour, lorsque le temps le permet, les élèves d'une classe, sous la conduite d'une Religieuse, et dans un omnibus fermé, vont y passer quelques heures de l'après-midi.

Bâti dans un des plus beaux quartiers de la ville, le Monastère est vaste, bien aéré, entouré de jardins; mais les constructions, ajoutées successivement, suivant les besoins et les ressources de la Communauté, n'offrent rien de régulier ni d'agréable à l'œil. Il n'en est pas ainsi de notre ravissante chapelle, due au talent d'un architecte habile, et aussi au bon goût et au zèle actif de M. l'Aumônier qui, avec un dévouement sans bornes, fit marcher les travaux comme par enchantement. En moins de deux ans, tout, jusqu'aux ornementations intérieures, était terminé. Ce petit chef-d'œuvre fait l'admiration des étrangers qui viennent passer l'hiver à Pau, attirés par la douceur du climat. Les pèlerins de Lourdes ne manquent pas non plus de la visiter.

Le chœur des religieuses est vaste, et lorsque, aux grands jours de fêtes, le rideau de la grille est ouvert, il offre un aspect imposant. De nombreux fidèles assistent à nos cérémonies, dont M. l'Aumônier a le secret de rehausser l'éclat. Ce bon Père est pour nous la

personnification du zèle, le conseil le plus sûr, le guide le plus éclairé. Aussi, nous ne pouvons assez bénir la Providence qui le maintient depuis plus de dix-huit ans, dans les fonctions modestes de son apostolat.

Une plaque de marbre noir, scellée dans le mur de notre chapelle, indique le lieu où repose le cœur vénéré de Mgr Hiraboure, évêque d'Aire; il fut pendant vingt-trois ans successivement aumônier et Supérieur de notre Maison.

A Monseigneur Hiraboure succéda, dans la charge d'aumônier, l'ami fidèle, qui fut plus tard son vicaire-général, le confident de ses joies et de ses épreuves apostoliques : nous avons nommé M. l'abbé Dhers. Héritier du dévouement de Mgr Hiraboure pour les filles de Sainte-Ursule, il déploya, pendant dix-huit ans, toutes les ressources de son zèle. Aussi, ces deux noms, comme l'étaient ces deux cœurs, sont-ils inséparables dans nos souvenirs et dans notre reconnaissance !

Malgré les fondations nombreuses qui se sont faites autour de nous, la Communauté n'en est pas moins restée, dans le pays, l'objet de la vénération et de la confiance des familles.

Plus de 500 enfants se partagent nos soins. Pensionnaires, de 100 à 110. Externes, 100 environ. Enfants pauvres, de 80 à 90. Orphelines, 20. La Communauté se compose de 59 professes de chœur et de 21 converses professes ou novices.

La Mère Sainte-Angèle, prise dans le rang des maîtresses de classes, et arrachée pour ainsi dire à ses enfants dont elle était tendrement aimée, fut élue supérieure en 1865. Depuis cette époque, en vertu d'une permission de l'Ordinaire, ou mieux encore par une faveur signalée du ciel, dont nous sen-

tons tout le prix, nous sommes restées avec bonheur sous sa maternelle direction.

Aujourd'hui, sous la bénédiction de Dieu et sous le gouvernement si doux, si prudent et si sage de cette Mère bien-aimée, la Communauté est heureuse et prospère. Elle répond à la réputation que lui ont acquise les jeunes filles modèles et les mères chrétiennes qu'elle a données à l'Eglise et à la société (1).



LA RÉVÉRENDE MÈRE CATHERINE DE SAINTE-THERÈSE,

Première Fondatrice de Sainte-Ursule de Pau.



LA Révérée MÈRE CATHERINE DE SAINTE-THERÈSE appartenait à la famille d'Aima, du Béarn, remarquable par son ancienneté et ses traditions chrétiennes. Mise en pension chez les Ursulines de Bayonne, cette enfant de prédilection éprouva presque aussitôt un vif désir de se consacrer à Dieu. Elle en fit l'ouverture à ses parents qui consentirent à son entrée en religion, bien qu'elle ne fût encore âgée que de quatorze ans. Ses vertus précoces et sa piété angélique ne permirent point de douter un instant que sa vocation ne vînt directement du ciel. Aussi, après deux mois seulement de postulat, on lui donna le saint habit et le nom de Catherine de Sainte-Thérèse.

La jeune novice fit de si rapides progrès dans les voies de Dieu, qu'elle étonnait et ravissait ceux qui étaient chargés de sa direction. Elle joignait à un cœur noble et généreux, une intelligence élevée, un caractère aimable, et, ce qui par-dessus tout caractérise l'Ursuline, un amour dévoué pour les enfants, à quelque degré de l'échelle sociale, qu'ils fussent placés. Tant de qualités précieuses firent juger la jeune

(1) En 1878, par suite de nouvelles élections, la Mère Sainte-Angèle a remis la supériorité entre les mains de la Mère Sainte-Elisabeth.

Catherine de Sainte-Thérèse capable d'être envoyée à Dax, avec trois autres religieuses, pour une fondation. Six ans après, elle fut nommée prieure de la nouvelle Communauté où affluèrent, attirées par la réputation de ses talents et de son mérite, beaucoup de pensionnaires et même de religieuses. Elle occupa cette charge pendant dix-huit ans, après lesquels on sollicita l'établissement d'une Maison à Pau.

A cette demande, la Révérende Mère Catherine de Sainte-Thérèse, dont l'union à Dieu n'était jamais interrompue, eut recours au Père des lumières; elle pria beaucoup, consulta ses supérieurs, sa Communauté, puis, sur leur avis, et après s'être munie de toutes les permissions prescrites par les Canons de l'Eglise, elle consentit à répondre au désir des familles de Pau. Sa sœur, la Mère Angélique, qui avait le bonheur d'appartenir comme elle à la famille de sainte Angèle, fut désignée pour être prieure du nouveau Monastère, et tout fut disposé pour le départ. Mais la Mère Catherine eut alors un nouvel assaut à soutenir. M^{lle} de Mesplès, l'âme et la tête de cette entreprise, vint elle-même jusqu'à Dax pour en hâter le succès, et accompagner les nouvelles Fondatrices. Arrivée au Monastère, voyant les dispositions qui avaient été prises, elle ne put contenir son étonnement; elle parla avec tant d'éloquence, déclara avec tant d'adresse et d'énergie que tout serait perdu si la Mère Catherine de Sainte-Thérèse qu'on attendait à Pau, ne se présentait pas, qu'il fallut céder à ses exigences. Le désir de la plus grande gloire de Dieu l'emporta dans le cœur des religieuses sur des considérations personnelles, et elles consentirent au départ de leur Mère bien-aimée. Elles posèrent toutefois la condition qu'elle leur serait rendue l'année suivante.

Alors la petite colonie s'éloigna; elle était composée de la Mère prieure, de quatre religieuses, de deux pensionnaires, de M. l'abbé Bergoin, curé de Dax, qui leur fit l'honneur de les accompagner, et de M^{lle} de Mesplès, dont la joie était à son comble. Les Ursulines arrivèrent à Pau le 20 juin 1675. Elles furent accueillies avec enthousiasme et reçurent aussitôt pour leur établissement la maison des orphelins, que dirigeait M^{lle} de Mesplès, et qui leur fut cédée avec ses dépendances. Mais à Pau, comme autrefois à Jérusalem, à l'Ho-

sanna du triomphe succédèrent les humiliations du Prêtoire. Huit jours après leur installation, et sans motif, les Ursulines eurent l'ordre de quitter leur nouvel asile dans le plus bref délai. L'épreuve était cruelle; mais Dieu, en qui elles s'étaient confiées veillait toujours. Il intéressa en leur faveur les personnes les plus distinguées de la ville, ainsi que la Communauté de Dax qui vint à leur aide. M. Laroque, baron de Luc, mit à leur disposition sa maison, moyennant un faible loyer, et une seconde installation s'effectua. Quelques années plus tard, en 1682, l'établissement des Ursulines, ayant donné des garanties de durée et de prospérité, leur complaisant propriétaire consentit à leur livrer entièrement sa maison. Elles l'achetèrent immédiatement, l'agrandirent selon leurs besoins, et y ajoutèrent une chapelle plus convenable que celle dont on s'était contenté d'abord. Jusqu'à ce moment, la Mère Catherine de Sainte-Thérèse eut à déployer le plus grand zèle et la plus grande sagesse pour établir sa fondation sur des bases solides et pour répondre à l'attente des familles.

Cependant le travail était devenu considérable. Le pensionnat avait pris un tel accroissement, que la Révérende Mère de Sainte-Thérèse fut obligée de recourir de nouveau à la chère Maison de Dax, toujours prête à se dévouer pour celle de Pau, malgré les sacrifices de toutes sortes que celle-ci lui occasionnait. Elle lui demanda deux religieuses de plus, s'engageant à favoriser leur retour aussitôt qu'elle aurait des sujets capables de les remplacer. En même temps, la Révérende Mère suppliait ses filles de Dax d'accepter sa démission de prieure, vu la position difficile de la nouvelle fondation qu'elle ne pouvait abandonner encore.

Les religieuses de Dax, pleines de déférence pour leur Mère Sainte-Thérèse, souscrivirent à toutes ses demandes, et lui envoyèrent deux religieuses professes, la Sœur Thérèse de Jésus et la Sœur Thérèse du Saint-Sacrement, qui travaillèrent de tout leur pouvoir au bien de la Communauté naissante.

Dès cet instant, les Ursulines de Pau purent se constituer en Monastère, selon les règles prescrites. La Révérende Mère Catherine de Sainte-Thérèse fut élue prieure. Elle assumait déjà toute la responsabilité de cette charge, et continua ce

qu'elle avait si parfaitement commencé ; Dieu se plut à donner une bénédiction spéciale à ses travaux.

Les pensionnaires arrivèrent en foule, le noviciat reçut de précieux sujets. Les jeunes personnes s'estimaient heureuses d'entrer dans une Maison si bien dirigée, et les familles qui connaissaient le mérite de la supérieure n'hésitaient pas à lui confier leurs enfants. La prospérité allait toujours croissant. Aussi les religieuses de Dax, instruites des succès de leurs Sœurs de Pau, en remerciaient doublement le Seigneur, car rien désormais ne les empêcherait de revoir leur vénérée Mère Catherine de Sainte-Thérèse. Elles se hâtèrent de lui rappeler sa promesse de retour, ajoutant que le temps des élections était proche, et que toutes désiraient vivement la nommer prieure. Cette nouvelle attrista les Ursulines de Pau. Sans le secours de leur ange visible, que deviendraient leurs œuvres ? Elles firent un tableau si touchant de leur position et de leurs besoins, que la vénérée Mère en fut attendrie. D'autre part, l'opposition et les réclamations des familles furent si vives, que les admirables religieuses de Dax se crurent obligées de céder encore une fois. Mais elles demandèrent en compensation la Mère Angélique pour remplacer son éminente sœur. La mère de Sainte-Thérèse acquiesça à ce désir, et fit même plus. Voulant resserrer les liens d'affection qui existaient entre les deux Communautés, elle accompagna elle-même à Dax sa sœur bien-aimée, dont l'éloignement était pour elle un sacrifice immense.

Après quelques jours passés à Dax, dans la joie et la charité, les douleurs de la séparation se renouvelèrent, et la Mère Catherine de Sainte-Thérèse quitta de nouveau sa première et si chère Maison. La Mère Sainte-Agnès lui fut donnée pour remplacer la Mère Angélique, et toutes deux retournèrent à Pau, où elles étaient impatiemment attendues.

Le bien qui se faisait soit à Pau, soit à Dax, inondait de joie le cœur de la vénérée prieure ; mais elle en renvoyait toute la gloire au divin Maître, se reconnaissant indigne de ses faveurs, et le conjurant d'être toujours pour ses deux Communautés le Père des miséricordes.

Depuis leur établissement, les Ursulines de Pau n'avaient marché que sous la direction de la Mère Catherine de Sainte-

Thérèse. Elles ne se lassaient point de son administration sage et maternelle; mais la santé, si florissante autrefois, de leur vénérée Mère s'altéra. Une grave maladie lui laissa plusieurs infirmités, et elles lui servirent de prétexte pour se faire démettre de sa charge de prieure. La Communauté affligée consentit à lui donner quelque temps de repos, se réservant l'espérance de se replacer sous son gouvernement après sa guérison.

La Mère Saint-Michel la remplaça; la Mère Agnès resta sous-prieure, et elle-même ne fut plus qu'une des quatre discrètes. Son humilité qui avait triomphé, éclata dans toutes les circonstances, et prouva de la manière la plus touchante que si la mère Catherine de Sainte-Thiérèse avait su commander, elle savait encore mieux obéir.

Après une halte de trois ans, elle fut mise de nouveau à la tête de la Maison, et ce fut une grande joie pour tous les cœurs. Seule, l'humble Mère n'était point satisfaite. Toutefois, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes, elle accepta le sacrifice.

La prudence et la sagesse qui avaient caractérisé son gouvernement ne parurent pas avec moins d'éclat ni de succès depuis sa nouvelle élection. On la vit toujours pour chacune de ses filles l'Ange qui console, encourage et guide dans la voie de Dieu. On connaissait son amour de préférence pour l'union et la charité fraternelle, ces deux fleurs parfumées qu'elle recommandait d'entretenir sans cesse dans le jardin du céleste Epoux; aussi, avec elle et après elle, la plus cordiale dilection régna toujours parmi nous.

Ce n'étaient pas seulement des encouragements que la Révérende Mère savait distribuer. Elle reprenait, corrigeait, excitait à la ferveur, mais avec tant de bonté et de discernement, qu'alors encore on était heureux de lui obéir.

C'est ainsi que cette prieure parfaite, dont les annales de Sainte-Ursule rediront à jamais les vertus, dirigea pendant dix années, depuis sa maladie, les religieuses de Pau. Elle donna, surtout à cette époque, une grande extension à la dévotion au Saint-Sacrement et au culte de la sainte Vierge, et obtint des évêques ses supérieurs, des privilèges nombreux.

Cependant les forces de l'excellente prieure s'épuisaient, et ses désirs d'être déchargée de la supériorité croissaient sensiblement. Elle les manifesta avec tant d'instances à l'époque des élections en 1705, qu'enfin la Communauté accéda à sa demande. La Mère Sainte-Thérèse ne fut plus chargée que du soin des novices. Elle mit, dans l'accomplissement de sa nouvelle mission, tout son zèle et tout son dévouement, jusqu'au moment où l'âge et les infirmités la clouèrent sur un lit de douleurs. Les souffrances augmentèrent son mérite, sans diminuer jamais l'amabilité de son caractère. Malgré son état de faiblesse, on la vit toujours plus occupée des autres que d'elle-même, chercher encore à faire du bien, et se plaire à rappeler à ses anciennes filles les miséricordes et les bienfaits de Dieu à leur égard. Se sentant près de mourir, et les voyant toutes réunies autour d'elle, elle leur dit : « Souvenez-vous que vous êtes les filles de la Providence, et que vous lui devez tout ce que vous avez. Mettez donc toujours votre confiance en Dieu, et croyez qu'Il ne vous abandonnera jamais. S'Il daigne me faire miséricorde, je lui demanderai toutes les grâces qui vous seront nécessaires, et j'aurai pour vous au ciel la même affection que je vous ai portée pendant ma vie. »

L'attendrissement était général. Quelques instants après, notre sainte Mère n'existait plus, et elle recevait la récompense de ses vertus des mains de son divin Epoux. Ses filles, profondément affligées et reconnaissantes, la firent déposer dans un caveau au milieu du chœur, afin de réveiller sans cesse dans leur mémoire le souvenir de leur première et bien-aimée Fondatrice.

La Mère Catherine de Sainte-Thérèse mourut le Jeudi-Saint, 17 avril 1715. Elle était âgée de 82 ans, et avait vécu pendant toute la durée du glorieux règne de Louis XIV.

LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-AUGUSTIN,

Première Religieuse professe de Sainte-Ursule de Pau.

La Rév. Mère MARIE DE SAINT-AUGUSTIN, était fille de M. de Mesplès, conseiller au Parlement de Navarre, et de M^{lle} Marie-Louise de Mesplès. De bonne heure, elle enten-

dit la voix de Jésus-Christ lui demander son cœur ; ses accents pénétrants la ravirent, et dès lors, elle ne songea qu'à répondre à l'appel divin. Donner à son Bien-Aimé les prémices de sa jeunesse, était le plus ardent de ses vœux. Aussi, qu'ils lui parurent longs les jours qui s'écoulèrent jusqu'au moment de sa consécration au Seigneur ! Enfin, il lui fut permis de dire un éternel adieu au monde et d'entrer, à quinze ans, dans le Monastère des Ursulines de Dax. C'est là qu'elle attendit l'établissement de la Maison de Pau, qui devait avoir lieu prochainement, et où elle fut envoyée selon ses désirs.

Pendant son noviciat, la fervente Ursuline fit de rapides progrès dans les voies de la perfection. Son obéissance, mise souvent à l'épreuve, en sortit toujours victorieuse, et l'humble docilité resta sa vertu dominante. Le moment solennel de la profession étant arrivé, elle eut le bonheur de prononcer ses Vœux, et fut la première victime immolée à Jésus-Christ dans son nouveau temple.

Malgré son extrême jeunesse, la Mère Marie de Saint-Augustin fut d'un grand secours pour les fondatrices de la maison de Pau. La maturité de son esprit et de son jugement, la ferveur de sa piété, la générosité de son cœur, la fermeté de son caractère, firent présager ce qu'elle serait un jour. Aussi les vénérables Mères lui donnèrent bien vite leur confiance et une part active à leurs œuvres de dévouement.

Elle fut d'abord employée au Pensionnat, puis occupa successivement différentes charges. Partout et toujours, elle déploya tant de zèle et de prudence, qu'elle conquit l'estime et l'affection de tous ceux qui la connurent.

Nommée sous-prieure en 1705, la Mère Marie de Saint-Augustin continua sa vie de charité et d'abnégation. Mais ce fut surtout pendant les six années de son gouvernement, de 1711 à 1717, que ses rares vertus brillèrent du plus vif éclat. Une vie si pleine de mérites attira sur le Monastère, dans diverses circonstances, la protection visible de Dieu. Une grande disette ayant affligé le Midi de la France, la Communauté de Pau se trouva dans de grandes perplexités. La Mère Marie de Saint-Augustin, dont les charges et la responsabilité étaient immenses, ne se laissa point abattre dans ce moment critique.

Son courage grandit en face de l'épreuve; elle ranima la confiance de ses filles désolées, et fit violence au ciel par la ferveur de ses supplications. Le Dieu du Tabernacle la vit prosternée à ses pieds pendant une nuit entière; Il écouta sa prière et ouvrit aussitôt les trésors de sa miséricorde. Dès que le jour parut, un secours inespéré fut envoyé aux Ursulines, et elles virent dans cet événement une grâce signalée, due à la sainteté de leur bien-aimée Prieure.

Cette vénérée Mère rendit encore de grands services à son cher Monastère dans l'emploi de maîtresse des novices qu'elle exerça longtemps. Elle excellait à former les jeunes religieuses à la pratique de toutes les vertus. Prêchant par ses exemples, plus encore que par ses paroles, elle était une règle vivante pour ses filles et pour la Communauté tout entière.

Pendant sa dernière maladie qui fut très-violente, sa résignation et son amour pour Dieu furent un sujet continuel d'édification. Ses souffrances semblaient exciter sa ferveur, sans jamais ébranler sa patience. Aussi, quand le céleste Epoux appela son humble servante, il la trouva riche de vertus et de mérites. Cette mort si édifiante qui eut lieu le 28 décembre 1722, laissa la Communauté dans la plus juste et la plus sincère affliction.

Quatre autres religieuses du nom et de la famille de Mesplès édifièrent successivement l'ancienne Communauté de Pau par leur régularité et leurs vertus; la dernière, M^{me} Marie de Mesplès fit profession en 1778 et vivait encore au moment de la dispersion des Religieuses en 1792.

LA MÈRE DE LA CROIX, NÉE MARDUEL.

IL nous faudrait le cœur et la plume d'un ange pour peindre la vie toute céleste de cette vénérable Mère. Recueillement, humilité, abnégation: tel fut le programme de sa vie. Rien n'avait plus de charme et d'attrait pour elle que les humiliations et les croix; les privations imposées par la sainte pauvreté faisaient ses délices. Mais bien que passionnée pour les mépris, elle ne reçut jamais de ses Sœurs que des témoignages de respect et de vénération profonde.

Près d'elle, autant que dans les traités de haute perfection, les jeunes religieuses trouvaient les leçons pratiquées d'une docilité, d'une humilité admirables, et surtout d'une mortification sans bornes. Elles aimaient à contempler cette admirable patience que toute une vie de martyr n'avait pu laisser un instant ! Bonne, douce et indulgente envers les autres, elle ne se montrait sévère et rigide que pour elle-même, s'imposait les privations les plus pénibles, et se faisait une joie de tout ce qui est un supplice pour la nature ! Cette vénérable Mère mourut le 3 décembre 1810, à l'âge de 80 ans, après 62 ans de profession.

Dieu, nous l'espérons, aura donné une des premières places dans le ciel à celle qui, sur la terre, se regardait comme la dernière et la plus indigne de ses servantes.

LA MÈRE SAINTE-FÉBRONIE, NÉE DE BERTERÈCHE DE MENDITTE.

LUCIE DE MENDITTE était une de ces âmes privilégiées, que Dieu veut posséder uniquement. Elle n'eut cependant dans sa jeunesse qu'une piété ordinaire, aimait le monde, ses plaisirs et ses vanités. Mais, par une faveur toute spéciale, son bon ange veilla sur elle avec tant de sollicitude, qu'elle ne contracta jamais aucune souillure grave au milieu d'amusements, où tant d'autres perdent leur innocence.

Après une mission prêchée dans sa paroisse, M^{lle} de Menditte, qui fut zélée à en suivre les exercices, reconnut avec bonheur que Dieu seul devait être son partage. Dès lors, elle se sentit appelée à la vie religieuse, et elle aurait immédiatement renoncé au monde, si des conseils sages et prudents ne l'eussent engagée à mûrir sa résolution pendant une année entière.

Ce temps d'épreuves écoulé, elle se présenta pour être reçue dans notre Communauté. Dès les premiers jours, on remarqua en elle, malgré son âge avancé pour une novice (elle avait trente-un ans), une véritable docilité d'enfant, et un grand esprit de mortification. Elle se condamna d'abord à des privations, d'autant plus coûteuses pour la nature, qu'elle avait vécu jusque-là d'une vie facile, commode, au milieu de toutes les douceurs que procure la fortune.

Elle excellait dans l'acceptation et l'amour des humiliations; le Seigneur se plut à les lui prodiguer. La conduite de la Mère Sainte-Fébronie était si simple, si unie au dehors, qu'il fallait l'observer de bien près, et avoir part à sa confiance intime, pour comprendre la perfection de ses vertus. Tout son désir, toute son étude était de se faire oublier et de s'oublier elle-même.

Cette âme d'élite était favorisée d'un haut degré d'oraison et d'une union habituelle avec Dieu; ses pieuses aspirations étaient fréquentes. L'exacte et entière observation de la Règle ne suffisant pas à son ardent amour, le céleste Époux lui inspira, bien des années avant sa mort, la pensée de s'obliger par vœu à faire toujours ce qui lui semblerait le plus parfait. Après bien des épreuves de la part de ses Supérieurs, elle obtint la permission de satisfaire son pieux désir.

Notre bien-aimée Mère Sainte-Fébronie fut employée auprès des enfants, puis elle remplit la charge de zélatrice, et celle si importante de maîtresse des novices. C'est là surtout que son zèle et sa sagesse brillèrent de tout leur éclat; chez elle, l'exemple précédait la leçon, et tandis qu'elle était toute sévérité pour elle-même, elle était remplie d'indulgence et de charité pour les autres.

Mais notre bonne Mère était mûre pour le ciel; une maladie inflammatoire l'enleva, en moins de dix jours, à notre profonde affection. Elle mourut paisiblement, sans agonie, pendant qu'on lui donnait l'Extrême-Onction, le 10 juillet 1849, à l'âge de cinquante-deux ans, dont vingt-un de profession.

LA SŒUR MARIE DE GONZAGUE LANGEVIN.

DÈS l'âge le plus tendre, l'âme de notre chère Sœur MARIE DE GONZAGUE fut le rendez-vous de toutes les vertus de la jeune fille chrétienne. Cette céleste enfant, ne trouvant pas dans sa famille les secours éclairés que semblait réclamer son amour pour Dieu et son vif penchant pour la pénitence, s'abandonna à ces deux attrait, sans égard pour sa frêle santé, qui s'altéra sensiblement.

Plus tard, les scrupules tombèrent sur cette âme généreuse, et peu s'en fallut qu'elle ne succombât à cette dernière épreuve. Mais Dieu qui veillait sur elle comme la meilleure des mères, lui envoya l'homme de son choix, M. l'abbé Hiraboure, aumônier de la Communauté. Il dirigea M^{lle} Langevin dans les circonstances les plus importantes de sa vie, et calma ses pieuses inquiétudes.

Cette chaste colombe voulut fuir le monde pour n'aimer et ne servir que le plus doux des maîtres ; elle voyait partout des pièges tendus à son innocence, et n'espérait de salut que dans le cloître. Les difficultés qui paraissaient devoir s'opposer à la réalisation de son vœu le plus cher (elle était fille unique), furent facilement vaincues, et notre Sœur s'abrita dans la douce retraite qu'elle s'était choisie, avec un bonheur qu'il faut avoir goûté pour en comprendre toute l'étendue !

La voilà donc cette future Epouse de Jésus-Christ, occupant une place de postulante au noviciat, et se livrant tour à tour à l'étude de la perfection religieuse, et aux sciences qui doivent orner l'esprit d'une Ursuline.

La belle âme de notre chère Sœur Marie de Gonzague fut aussitôt éprise des charmes de la vie religieuse ; on la vit croître chaque jour en grâce et en sagesse, et refléter les vertus de la Vierge dont elle portait le nom, et celles du jeune Saint qui eut toutes ses pieuses sympathies.

Parmi ses nombreuses vertus, nous nous plaisons à signaler une pureté sans tache, une humilité profonde, une douceur à toute épreuve, une piété suave et généreuse, que notre Sœur Marie de Gonzague cherchait à dérober à tous les yeux sous le voile de la plus délicate modestie ; elle s'ignorait complètement elle-même. Malgré la supériorité de son intelligence, et l'élan qu'elle imprima aux études dans le pensionnat, où elle exerça les fonctions de maîtresse particulière et de maîtresse principale, toute son ambition était de vivre inconnue, humble, petite, et comptée pour rien. Oui, notre chère Sœur se livra avec un zèle ardent à la belle œuvre de l'enseignement ; les journées ne comptaient pas assez d'heures pour satisfaire son ardeur. Elle prolongeait bien avant dans la nuit ses lectures, ses compositions, la

combinaison des plans qui pouvaient contribuer à faire fleurir les études, et par-dessus tout à mettre en honneur la piété parmi nos élèves. Aussi, pouvons-nous caractériser l'époque de sa présence au pensionnat : l'ère de la piété.

Les austérités que notre chère Sœur s'étaient imposées avant son entrée en religion, et le travail excessif auquel elle se livrait, quoi qu'on pût lui dire pour la modérer, ruinèrent avant le temps, sa santé délicate. L'amour de Dieu semblait s'accroître en proportion de l'affaiblissement des forces physiques. Quelques jours suffirent pour briser les liens qui tenaient captive cette belle âme : elle mourut le 13 septembre 1853. Notre Sœur Marie de Gonzague était âgée de trente-cinq ans, et en avait treize de profession religieuse.

LA SŒUR MARIE-THÉRÈSE DE VIC.

DEPUIS son enfance, M^{lle} DE VIC était accoutumée à accomplir fidèlement les devoirs de la vie chrétienne, et, malgré les exigences de la position élevée de sa famille, elle avait su se soustraire aux vaines joies et aux fêtes brillantes du monde.

Jeune, aimable, insouciante de l'avenir, elle entraît doucement dans la vie, lorsque plusieurs circonstances vinrent lui révéler les luttes qu'elle aurait à soutenir pour être fidèle à Dieu au milieu du siècle.

Alors ses pensées se tournèrent vers la vie religieuse, et malgré les efforts de la nature, elle s'arracha généreusement à toutes les affections de famille, à toutes les perspectives de bonheur qu'on lui faisait entrevoir. Dieu seul pouvait la satisfaire. Cependant sa pieuse mère ne consentit pas, sans difficulté, à un sacrifice aussi pénible pour son cœur, et elle exigea que sa fille restât une année entière au noviciat, avant de recevoir le saint habit.

Cette concession faite à la tendresse maternelle, M^{lle} Prosperie de Vic reçut enfin les saintes livrées de la religion avec le nom de Sœur Marie-Thérèse, et put se livrer avec zèle à tous les devoirs de son saint état. Mais sa santé était délicate, et notre chère Sœur fut bientôt obligée d'accepter

des adoucissements, toujours pénibles au cœur d'une religieuse fervente. Elle voulut s'en dédommager par l'exercice d'une plus grande charité; elle obtint ce qui avait toujours été l'objet de sa pieuse ambition : la faveur de se dévouer tout entière aux enfants de la classe gratuite.

M^{me} de Vic, bonne et généreuse, vint en aide à sa fille, et lui donna souvent les moyens de satisfaire sa libéralité.

Aussi, que de bien n'a pas fait notre chère Sœur au milieu de ces pauvres enfants, et jusque dans leurs familles! Les parents avaient une telle confiance dans ses conseils et dans sa bonté, qu'ils venaient lui confier leurs peines, leurs embarras; et, quoiqu'ils abusassent quelquefois de sa patience, et qu'elle sût fort bien démêler leurs véritables intentions, elle avait le secret de les renvoyer toujours contents, soit en leur procurant des protecteurs, soit en venant elle-même au secours de leur misère.

Mais comment redire les succès qu'elle avait dans sa classe? Comment faire comprendre jusqu'où allaient le respect et l'affection des enfants pour leur charitable maîtresse? Comment peindre l'empressement et la constance des plus grandes, à venir chaque dimanche entendre les instructions de notre chère Sœur, et lui demander comme à une mère les conseils dont leur inexpérience avait besoin? Oh! il y avait là pour les anges de Dieu et pour nous, un spectacle bien consolant!

Cette chère Sœur fut ravie à notre tendresse le 22 mai 1862, à l'âge de cinquante-deux ans, et vingt-quatre de profession. Les larmes, les sanglots des pauvres, mêlés à nos prières, montèrent vers le ciel, et, nous l'espérons, ils l'ouvrirent bientôt à celle qui avait si bien pratiqué sur la terre la charité et le dévouement.

LA SŒUR AIMÉE DE JÉSUS CHUPEL.

LUCE CHUPEL appartenait à une honorable famille d'Evreux. Elle reçut dans son enfance à peine quelques notions de la religion, mais lorsque le moment de sa première Communion fut venu, l'Esprit-Saint lui-même se chargea de

l'instruire: il éclaira sa jeune âme, la réchauffa de son amour, et lui donna, pour la piété, les inclinations les plus heureuses.

Devenue orpheline à l'âge de quinze ans, Luce, riche seulement d'intelligence et de vertu, dut apprendre à se suffire; elle sut avec prudence et sagesse se soustraire au besoin, en même temps qu'aux dangers auxquels l'exposaient à la fois et sa position précaire et son inexpérience. Ses talents naturels et la maturité de son jugement, la firent admettre en qualité de sous-maîtresse dans une pension séculière; c'est là qu'elle préluda aux fonctions d'institutrice, qu'elle remplit longtemps dans des familles aussi distinguées par leurs vertus que par leur nom et leur fortune.

Le mérite et le savoir bien reconnus de Luce Chupel lui ouvrirent plus tard les portes du Monastère, quoiqu'elle fût alors âgée de quarante ans, et elle prit le saint habit le 9 mai 1852. Mais, de même que l'épreuve l'avait accueillie à son entrée dans la vie, elle la reçut encore au seuil de la religion: notre chère Sœur fut affligée pendant plusieurs années d'une aphonie, qui la priva de la récitation du saint Office et de la participation aux exercices réguliers de la Communauté. Son état de santé fit craindre qu'elle dût renoncer à sa vocation: cependant Monseigneur Lacroix, notre supérieur, l'admit à la profession religieuse, après six années d'épreuve, pendant lesquelles sa maladie sembla céder par intervalle.

Il serait difficile de dire jusqu'à quel degré de perfection la Sœur Aimée de Jésus pratiqua l'humilité, et le soin qu'elle prit de cacher les précieuses ressources de son intelligence et les richesses de son cœur.

Son esprit cultivé était comme un livre ouvert que les jeunes maîtresses allaient souvent consulter, et elles ne savaient ce qu'elles devaient le plus admirer en elle, ou de son rare savoir, ou de sa parfaite modestie. Elle parlait l'anglais, l'italien, l'espagnol, et écrivait ces trois langues avec une grande facilité.

Sa charité envers le prochain n'avait d'égale que son obéissance à ses supérieurs; toujours elle se montra affectueuse et bonne pour toutes, et jusque dans son agonie, au milieu des plus affreuses souffrances, elle souriait avec une affabilité touchante aux Sœurs qui l'entouraient.

La Sœur Aimée de Jésus qui s'était généreusement offerte en victime pour le triomphe de la sainte Eglise et le salut de la France, passa de ce monde à une vie meilleure, le 8 novembre 1876; dans la soixante-cinquième année de son âge, et la dix-neuvième de sa profession religieuse.

LA SŒUR LOUISE DE GONZAGUE PAGES.

CETTE chère Sœur possédait avec une âme ardente, un esprit élevé et profond, un cœur noble et généreux. Grâce aux leçons d'une mère éminemment chrétienne, elle comprit et goûta de bonne heure les charmes de l'amour divin, et, tout enfant encore, elle rêvait de se consacrer à Dieu sans réserve. Les talents naturels dont elle était admirablement douée, joints à un travail sérieux couronné de brillants succès, en firent une de nos élèves les plus distinguées, tandis que sa remarquable piété la rendait le modèle de ses compagnes.

Sa ferveur ne fit que s'accroître après sa sortie du pensionnat. Dieu avait parlé à son cœur trop puissamment pour que le monde pût la séduire : à tous les plaisirs, à tous les succès, elle opposait ce mot du Saint dont elle devait porter le nom : « Qu'est-ce que cela pour l'éternité?... »

Lorsqu'elle eut atteint l'âge de vingt ans, il lui fut donné de répondre à l'appel divin : elle fit son entrée au noviciat avec un généreux enthousiasme, et dès lors se dévoua avec toute l'ardeur de sa grande âme, à la pratique des devoirs de sa sainte vocation. L'amour de Dieu, le désir de lui gagner des cœurs, furent son unique passion, et jusqu'à la fin de sa vie, elle put dire au divin Maître : « Seigneur, le zèle de votre Maison me dévore... » Notre chère Sœur possédait à un haut degré cette sensibilité exquise qui, chez les âmes d'élite, est une source presque continuelle de nobles souffrances et de généreux sacrifices; mais jamais elle ne sut reculer devant un devoir et un bien à accomplir.

Dieu se plut à bénir sensiblement son zèle actif, et nous aimons à lui attribuer la conversion d'une jeune élève protestante, qui eut le bonheur de recevoir le Baptême le 15 août 1868. La haute intelligence de notre bien-aimée Sœur en fai-

sait une maîtresse des plus accomplies; elle cultivait avec un égal succès les sciences les plus abstraites, et la musique religieuse pour laquelle elle avait un talent remarquable. C'était surtout aux fêtes de la sainte Vierge que ses inspirations étaient touchantes et belles!... Marie, qui avait toujours eu les prédilections de son cœur, devait recevoir ses derniers accords...

Notre chère Sœur, atteinte depuis longtemps d'un mal incurable, qu'elle supportait avec une généreuse énergie, voulut faire, malgré ses affreuses souffrances, un dernier effort pour accompagner chaque jour à l'orgue les chants du mois de Marie. Mais, dès le lendemain de la clôture, elle se vit clouée sur son lit de douleur; Dieu voulut, pendant une année entière, achever de la purifier, et peut-être satisfaire l'héroïque soif de sacrifice qui dévorait son cœur.

La Sœur Louise de Gonzague quitta la terre le 10 juin 1877, jour où se célébrait la fête du Sacré-Cœur qu'elle avait toujours si ardemment aimé!

MONASTÈRE DE PÉRIGUEUX.

Congrégation de Bordeaux.



ous avons raconté dans les précédentes Annales les épreuves qu'eurent à subir nos vénérables Mères dans la restauration de notre Monastère. Ce leur fut un grand sacrifice de ne pouvoir reprendre possession du berceau de leur vie religieuse, de ne plus fouler le même sol que leurs devancières! Mais une autre terre,

sanctifiée dès le VI^e siècle par saint Cybar, qui y fonda un Monastère sous le vocable du Thaumaturge des Gaules, leur avait été donnée en compensation.

Ravagé au IX^e siècle par les Normands, ce pieux asile fut plus tard occupé par des chanoines réguliers qui y continuèrent jusqu'au XIII^e « le sacrifice de la louange. » A cette époque, ils furent remplacés par les fils de saint Dominique, et bientôt une nouvelle église, bâtie au grand siècle de l'architecture chrétienne, s'éleva à côté de la modeste chapelle de Saint-Martin.

Pendant l'ère sanglante des guerres de religion, le couvent des Frères prêcheurs fut enveloppé dans le désastre commun. Le calme revenu, ils reprirent possession de leurs ruines, qu'ils relevèrent à la hâte et sans art. Telle est l'origine de l'humble chapelle dont les restauratrices du Monastère de Sainte-Ursule héritèrent en 1817.

La Révérende Mère du Calvaire de Vignéras, nommée supérieure de la nouvelle Communauté, fut une âme forte, énergique, bien digne de la mission que Dieu lui destinait. A côté d'elle, apparaît l'austère figure de la Révérende Mère Saint-Etienne Theulier, qui, sous une apparente froideur, cachait un cœur tendre et tout dévoué. Elle était douée d'une piété candide, mais craintive; aussi les perplexités d'une conscience trop délicate, furent-elles sa croix quotidienne. Cette bonne Mère, qui avait succédé à la Mère du Calvaire dans la charge de supérieure, gouverna paisiblement la Communauté jusqu'en 1839. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettant pas de supporter plus longtemps les fatigues de la supériorité, les suffrages se portèrent sur la Révérende Mère Saint-Paul Villotte, qui la première était venue, dans toute l'ar-

deur de ses dix-huit ans, partager les travaux des restauratrices.

Arrachée aux modestes fonctions de maîtresse des classes gratuites, qu'elle remplissait depuis vingt-un ans avec un zèle infatigable, cette excellente Mère dut courber la tête et pendant vingt-sept ans tenir les rênes de notre petit Etat. Héritière de cet esprit de famille qui caractérisait nos premières Mères, elle accueillait ses filles avec une touchante cordialité; aussi le souvenir de ses attentions maternelles est-il encore vivant dans les cœurs.

Parmi ses coopératrices, nous devons citer la Mère Saint-Charles, employée d'abord au Pensionnat, successivement économe et assistante, et la Mère Présentation qui remplit ces mêmes charges, et fut pendant de longues années Directrice générale du Pensionnat. Elle déploya dans cet emploi toutes les ressources de son zèle, et cette digne Ursuline est demeurée en vénération parmi les anciennes élèves.

Pendant les vingt années qui s'écoulèrent depuis la réunion des Ursulines de Périgueux, les anciennes Religieuses disparurent presque toutes; mais de nouveaux sujets vinrent peupler le vieux couvent des Jacobins, et les bâtiments furent bientôt insuffisants, surtout pour les nombreuses enfants confiées aux filles de sainte Angèle. On s'occupa d'abord de la partie la plus intéressante de ce petit troupeau, les enfants pauvres, que nos Mères avaient accueillies dès leur installation. Leurs classes étaient étroites, obscures, insalubres. En 1850, à l'aide d'une subvention de l'Etat et de la ville, on put faire bâtir un local tout à fait indépendant de la Communauté.

L'attention se porta ensuite sur le Monastère. Bâti sur

un plan régulier, mais inachevé, l'ancien Couvent des Jacobins laissait toute facilité à de plus vastes proportions; des cloîtres longeant seulement les bâtiments du Nord et de l'Ouest, et des pierres d'attente, indiquaient que ces constructions monacales devaient être complétées. En 1859, la vente d'une partie de l'immense enclos procura les ressources nécessaires aux agrandissements désirés. La Révérende Mère-Saint-Paul fit commencer les travaux. Elle fut remplacée en 1860, dans le gouvernement de la Communauté, par la Mère Saint-Xavier dont les talents et le tact exquis gagnèrent promptement la confiance des familles et des élèves. Les Enfants de Marie qu'elle dirigeait, furent surtout l'objet de ses prédilections.

La nouvelle Supérieure surveilla et pressa les réparations, et bientôt nous eûmes des parloirs convenables, un vaste dortoir, une salle à toilette, une lingerie pour les élèves, et enfin un noviciat. L'appartement qui avait porté ce nom jusqu'à ce jour, apprenait la sainte Pauvreté aux nouvelles venues, il est vrai; mais il était tout à fait insuffisant pour sa destination.

Alors aussi, des fontaines furent établies, l'eau fut distribuée à tous les étages, et le gaz devint le mode général d'éclairage. Nous devons donner ici un souvenir reconnaissant à Messieurs Junifères et de Saint-Exupéry, Vicaires-généraux, et successivement supérieurs de la Communauté, qui lui accordèrent, en cette circonstance, leur bienveillant concours. Enfin notre économe vit se réaliser un de ses desirs les plus chers: les anciens dortoirs furent transformés en cellules pour les religieuses.

Monsieur Dabert, dans sa paternelle bonté, dai-

gna bénir lui-même solennellement les nouvelles constructions, car le dortoir seul avait reçu, trois années auparavant, une bénédiction provisoire de M. de Saint-Exupéry, notre supérieur. Sa Grandeur était accompagnée de notre vénéré confesseur, M. l'abbé Jacquin, qui partageait vivement la joie de ses chères Ursulines. Hélas! nous ne devons pas jouir longtemps de sa paternelle et pieuse direction! Ses occupations comme secrétaire général de l'Evêché et le mauvais état de sa santé, ne lui permettant pas d'accepter entièrement la charge d'aumônier, elle fut donnée à un jeune et pieux ecclésiastique qui mit à notre disposition toutes les ressources de son zèle et de son inépuisable savoir.

L'année précédente, 1866, après le second triennat de la vénérée Mère Saint-Xavier, il avait fallu songer à une nouvelle élection, et on avait choisi la Mère Saint-Joseph qui, par sa douceur, ses vertus aimables et les charmes de son caractère, captivait tous les cœurs. Profondément pénétrée du sentiment de sa mission, on la vit se mettre à l'œuvre avec un courage, qu'elle puisa dans sa tendre dévotion au Cœur du divin Maître.

Malgré les agrandissements successifs déjà signalés, les classes de notre pensionnat réclamaient encore des améliorations. Vers la fin de 1869, M. Mandin, notre habile architecte, donna un plan régulier, nous eûmes des salles commodes et aérées, ayant vue d'un côté sur les cloîtres, et de l'autre sur une grande terrasse plantée de tilleuls. A l'angle gauche est un pavillon affecté aux petites filles; au-dessous, une vaste cour où se trouve un gymnase, et à quelques pas, au milieu d'un bosquet, la jolie chapelle, en style roman, des Enfants de Marie. La première pierre de ce

petit sanctuaire fut posée le 19 janvier 1870 par M. l'abbé Laubeau, notre aumônier. Nous nous y rendîmes en procession; les congréganistes marchaient en tête avec leur blanche bannière, chantant des hymnes à la Vierge Marie. Arrivées auprès des fondations, nous nous rangeâmes en cercle pour répondre aux Psaumes récités par M. l'Aumônier. Celui-ci orit ensuite la truelle et le marteau, scella la pierre et la frappa trois fois en forme de croix. Dans une cavité, fut renfermé un cylindre de plomb, contenant le procès-verbal de l'érection, et quelques pieuses médailles. Notre vénérée Mère Saint-Joseph et toutes les religieuses donnèrent aussi un coup de marteau sur la pierre angulaire de ce petit, mais élégant édifice, et déposèrent une pièce de monnaie dans une escarcelle. Les enfants vinrent à leur tour, toutes joyeuses, frapper leur coup de marteau et présenter leur modeste offrande. L'architecte, l'entrepreneur et les ouvriers assistèrent avec recueillement à la cérémonie qui fut achevée par le chant du *Magnificat*.

L'année avait commencé pour nous sous de tristes auspices; nous avons perdu notre petite Sœur Agnès, converse, qui par son activité et son dévouement nous était bien chère. Deux mois après, la mort de la Sœur du Calvaire, notre intelligente économe, nous était une épreuve plus grande encore, et de graves événements devaient bientôt ajouter à nos tristesses!

Pouvions-nous rester insensibles aux malheurs de la patrie, désolée par la guerre de 1870? A ce moment, nos constructions étaient terminées, et il fallait songer à satisfaire les ouvriers. On connut presque la détresse; on vivait au jour le jour, et ne pouvant s'ac-

quitter entièrement, on payait par à-compte pour gagner du temps et faire prendre patience. Mais la divine Providence ne fit jamais défaut pendant cette crise pécuniaire, qu'on devait dissimuler pour ne point jeter l'alarme. On priait, on invoquait tout particulièrement saint Joseph, et ce puissant protecteur pourvut toujours aux nécessités les plus pressantes.

Cependant on disait que l'ennemi gagnait du terrain, et les familles épouvantées, consentant avec peine à se séparer de leurs enfants, notre pensionnat se trouva diminué de moitié pendant plusieurs mois. Parmi les élèves qui nous revinrent, nous comptâmes un certain nombre de jeunes filles qui, ayant fui avec leurs mères les cités envahies, s'étaient réfugiées dans notre hospitalier Périgord.

C'était un impérieux devoir pour tout cœur français de payer son tribut de dévouement aux défenseurs de la patrie. Aussi, dès le mois de novembre, le local affecté à nos classes gratuites fut transformé en ambulance, et nos chères petites paucres furent installées dans notre réfectoire, devenu une école assez agréable. Quant à nous, nous partageâmes le même réfectoire avec les élèves.

Beaucoup d'entre nous enviaient la consolation d'être employées à l'ambulance; mais cette mission de charité ne fut confiée qu'à deux ou trois, qui avaient des aptitudes spéciales. Un souvenir particulier est dû à la Sœur Angèle, que Dieu a depuis rappelée à lui. Toujours au chevet des malades, elle avait sur eux toute l'influence d'une Sœur de charité. Mais il fallait parler de Dieu à ces hommes inconnus et d'opinions diverses : ce fut surtout le partage de la compagne de la Sœur Angèle, dont la modestie veut qu'on taise le nom; bornons-

nous à dire que son zèle eut les plus heureux résultats. Son ascendant sur nos braves militaires fut tel, que nul ne sut lui résister; un esprit frondeur, qui se croyait tout permis, devint bientôt le plus docile. M. l'Aumônier visitait souvent nos chers soldats, et il eut le bonheur de les préparer à faire leurs Pâques. Quelle joie et quelle édification pour nous!...

L'année 1870 nous apporta aussi ses consolations. C'est le 8 décembre que, sous les auspices de la Vierge immaculée, M^{lle} Meilhodon vint s'abriter dans notre cloître béni. Peu après, elle concevait le généreux dessein de doter notre Communauté d'une chapelle dédiée au Sacré-Cœur; mais ce ne fut qu'après sa vêtue qu'on put mettre ce projet à exécution. A cette époque, notre enclos subit une transformation. Depuis longtemps, la ville en convoitait une partie, que le plan d'une nouvelle rue devait tôt ou tard nous enlever. On entra en accommodement; la municipalité dut nous trouver désintéressées, car nous ne lui imposâmes que la reconstruction de nos murs, la cession des terres végétales de la partie abandonnée, et un plus fort volume d'eau que celui dont nous avons joui jusqu'alors. Ces concessions facilitèrent les embellissements projetés. De larges allées, de vastes pelouses, un monticule que devait surmonter une statue monumentale du Sacré-Cœur, œuvre du statuaire Bariller, d'Angers; un petit vallon, qu'un accident de terrain rendait facile; un aquarium aux formes pittoresques; enfin un fac-simile de la grotte de Lourdes, tels furent des travaux exécutés à grands frais. Durant l'hiver de 71 à 72, une trentaine d'ouvriers furent employés aux terrassements et à la canalisation souterraine.

Le sol de notre propriété repose en partie sur le roc.

Une carrière à demi-comblée indiquait que longtemps on y avait extrait de la pierre. C'est au-dessus de cette large excavation, recouverte de terre végétale, que s'élève notre belle charmilie. Dans la vallée, dont la pente était alors très-rapide, notre cimetière avait été autrefois transporté. La construction d'une crypte entrant dans les plans de la nouvelle chapelle, le champ du repos de nos Mères et Sœurs décédées dut rester un lieu consacré à la prière, et, par une pieuse inspiration, il devint un pèlerinage. Dans l'infractuosité de la grotte, une modeste image de la Vierge immaculée fut placée, et les pierres rocailleuses reproduisirent, quoique imparfaitement, le marbre des roches Massabielle. A quelques pas de là, apparaît la statue de saint Joseph (1).

(1) Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est la profondeur de la grotte, souterrain de quarante mètres environ. Les terres mouvantes qui en ont été retirées semblaient indiquer qu'il avait existé autrefois et que des atterrissements successifs l'avaient comblé; mais des personnes compétentes assurent que ce sont des formations tertiaires, assez communes du reste dans notre département. On peut y pénétrer sans danger pour admirer de curieuses stalactites, des fragments de roches, et des pierres aux formes bizarres que l'on croit être des pétrifications.

Dans la longueur de la vallée est notre lac artificiel où s'épanouissent le nénuphar et autres plantes aquatiques. Il est entretenu, par une gerbe abondante et un jet de plusieurs mètres de hauteur. Pour aplanir les accidents de terrain, il a fallu par centaines de fois employer la mine; et ce n'est qu'en creusant à pic des tranchées profondes, qu'on a pu conduire les eaux recueillies dans un réservoir supérieur, dont le trop-plein se déverse dans une citerne.

En faisant les fouilles, des cercueils de pierre trouvés en grand nombre attestent que dès le XI^e siècle ce lieu servit de sépulture. Des croix de plomb, pattées, dites d'absolution, à branches égales, mais munies d'un pédoncule à l'une des extrémités, furent trouvées dans plusieurs de ces cercueils; elles portaient les sigles A. Ω. IN. F. qui rappellent ces mots, du Christ: *Ego sum alpha et omega, initium et finis*. Des squelettes entiers étaient couchés dans ces châsses de pierre.

L'immense travail exécuté dans notre jardin n'avait point fait oublier le projet de construction d'une nouvelle chapelle. Ce fut le 4 novembre 1872, jour de la vêtue de M^{lle} Meilhodon, la généreuse donatrice, que le plan fut définitivement arrêté.

Construite dans des conditions peu favorables, la vieille église dominicaine semblait néanmoins vouloir résister aux efforts de ses démolisseurs. Les pans de murs ébranlés tombaient avec fracas, et ce n'était pas sans une certaine émotion qu'on en contemplant les débris. Elle possédait une voûte remarquable et des peintures, attribuées à l'un des saints religieux qui peuplaient cette solitude avant la Révolution. Le Révérend Père général de l'Ordre des Frères prêcheurs vint lui-même revendiquer, comme un héritage de famille, celles des peintures qui avaient quelque valeur ; sur sa demande, elles furent envoyées au couvent des Dominicains de Mazère.

Pendant ces travaux, une vaste salle fut transformée en chapelle provisoire, et notre amour s'efforça de dédommager Notre-Seigneur de la pauvreté de sa demeure. C'est là qu'en 1872 et 1873 nous fîmes notre retraite, et que nous entendîmes successivement la parole éloquente des RR. PP. Roux et Paulet. Le R. P. Candeloup y donna aussi les saints exercices à nos élèves, et aux Enfants de Marie qu'il captiva par le charme de sa parole. Là enfin s'accomplirent des cérémonies de prise d'habit et de profession. Mais pour la première Communion, il fallait plus d'espace, afin de ne pas priver les familles du bonheur d'y assister. Pendant trois années, le grand cloître, tendu de blanches draperies, et guirlandé de verdure, fut témoin de cette solennité. Au pied de l'autel de mousse et de roses,

surmonté d'un dôme de verdure et paré de gerbes de fleurs, venaient s'agenouiller les heureuses communicantes. De petits anges, portant des branches de lis les précédaient, et à leur suite, leurs pieuses mères, et quelquefois leurs pères, vrais chrétiens, venaient s'asseoir à la Table sainte. La foule silencieuse et émue était encore admise le soir à la rénovation des vœux du baptême, ainsi qu'à la procession qui se déroulait dans les allées du jardin. C'est à la clôture d'une de ces pieuses cérémonies que se fit l'inauguration de la grotte de Lourdes.

Notre vénéré Prélat avait, comme toujours, distribué le Pain eucharistique à nos chères enfants et donné le sacrement de Confirmation; sa Grandeur, accompagnée de plusieurs ecclésiastiques et du Révérend Père Paulet qui devait porter la parole, se rendit vers la fin de la journée au fond de la petite vallée pour bénir la grotte. On parcourut lentement les allées, en récitant le chapelet, ou en chantant de pieux cantiques. Devant la sainte Image, le zélé prédicateur, dont les échos de Massabielle ont si souvent répété les éloquentes discours, nous reudit les avantages dont nous étions favorisées en possédant la reproduction de la grotte miraculeuse. Après les prières d'usage, Monseigneur nous adressa quelques paroles, et accorda 40 jours d'indulgence à la récitation d'un *Pater*, d'un *Ave* et d'une invocation à Notre-Dame de Lourdes, devant la nouvelle statue.

Dans la matinée du 27 juillet, par un soleil resplendissant, Monseigneur, accompagné d'un nombreux clergé, vint accomplir les cérémonies du pontifical romain pour la bénédiction de la première pierre de la chapelle. Notre vénérée Mère Saint-Joseph voyait en-

fin se réaliser son rêve le plus doux ; depuis longtemps par un secret pressentiment, elle s'était plu à parler, comme d'une chose prochaine, de l'érection d'un temple dédié au Sacré-Cœur. Timide, presque confuse, notre chère novice, Sœur Marie du Calvaire, à qui nous dévions le bonheur de ce jour, aurait voulu se dérober aux regards de tous. Il fallut faire violence à son humilité, pour qu'elle répondît à l'appel de Monseigneur qui lui exprima notre joie et notre reconnaissance, et la bénit, comme la véritable pierre fondamentale du nouvel édifice.

Les travaux furent poussés avec rapidité par un architecte habile et un entrepreneur intelligent, malgré des fondations difficiles et des cas imprévus, qui firent bientôt présumer que le don de 400,000 fr. de notre chère novice ne suffirait pas à cette vaste construction.

Vers la fin de janvier 1873, la crypte étant à peu près terminée, on s'occupa de la translation des restes vénérés de nos chères défuntés. Notre évêque bien-aimé voulut aussi bénir la nouvelle sépulture de ses filles. C'est en récitant les litanies des Saints que nous descendîmes les degrés qui conduisent à la galerie souterraine, où nous devons dormir notre dernier sommeil. Cinq croix, en l'honneur des Plaies de Notre-Seigneur, étaient disposées dans les trois travées, de manière à former le signe de notre rédemption, et chacune était surmontée de trois cierges, image de la très-sainte Trinité. Le Pontife, revêtu de la chape blanche, symbole de la résurrection, après avoir récité les prières liturgiques, fit le tour de la crypte, en aspergeant toutes les sépultures et l'ossuaire placé au milieu. Des lampes aux formes antiques, rappelant celles

des Catacombes; projetaient leur douce lumière sous les voûtes sombres.

Trois jours après; par une froide température attendue jusqu'alors; on commença l'exhumation; à laquelle assista presque constamment la majeure partie de la Communauté. Nous voulions contempler encore les restes de nos sœurs chéries; et méditer en face de la mort ce que nous serons un jour (1).

Par une coïncidence digne de remarque; notre générale novice; Sœur Marie du Calvaire; se mourait au moment même où s'achevait la partie inférieure de l'élégant édifice dû à sa libéralité. Le 27 janvier; deuxième jour de l'exhumation; nous assistâmes à l'émission de ses Vœux qu'elle prononça sur sa couche de douleur. Dix jours après; elle s'éteignait « portant au front; selon l'éloquente expression de notre vénéré Prélat, la couronne immaculée de ses Vœux, et dans ses mains; le mérite de ses œuvres. » La première, elle

(1) Dans ce bas-fond; la terre étant très-humide; les ravages avaient été rapides. Des masses informes; des ossements noircis frappaient nos regards attristés. Cependant les dernières sœurs inhumées étaient encore intactes. Les restes des vingt-deux religieuses que nous avions perdues de 1825 à 1848; furent retirés de l'ancien cimetière. On les mit dans des cercueils de plomb; pour être placés dans les premières sépultures de la crypte. Ce témoignage de vénération était bien dû aux restauratrices de la Communauté. Les restes épars; trouvés dans d'autres tombes plus récentes; furent recueillis pieusement et déposés dans l'ossuaire. Quant aux corps entiers; ou qui conservaient quelque apparence; ils furent renfermés séparément dans des cercueils de plomb; et tous ensemble descendus processionnellement dans la crypte. C'était à la tombée de la nuit. Seul; M. l'aumônier présidait cette cérémonie de deuil; qu'éclairaient faiblement nos cierges funèbres. Des hommes dévoués; qui avaient travaillé pendant trois jours à l'exhumation; marchaient pesamment sous le poids des doubles cercueils; on eût dit les inhumations furtives des premiers chrétiens. Nous récitâmes les prières des morts avant l'aspersion des sépultures; qui ne purent être scellées que le lendemain.

descendit dans le caveau funèbre. Bientôt nous eûmes la douleur de perdre, dans l'espace de dix-huit jours, la vénérée Mère Saint-Charles, assistante, et la bonne Mère Saint-Paul : unies pendant la vie par les liens si étroits de la vertu et de l'amitié, elles ne devaient pas être séparées par la mort.

De tels coups, répétés trois fois en dix-huit jours, imprimèrent au fond des âmes une tristesse profonde. Allant fréquemment de la crypte, dont les sépultures vides n'étaient pas encore fermées, au cimetière où les tombes étaient restées béantes, il nous semblait vivre dans une atmosphère de mort.

La complète transformation que subit bientôt ce sol consacré, et les beaux jours du printemps, amenèrent une réaction; pourtant le mois de mai ne devait pas s'achever sans qu'une nouvelle victime fût moissonnée. Favorisée du nom béni de la Reine des vierges, dont elle mérita toujours les faveurs, cette humble sœur converse était riche de mérites et de vertus. Elle fut longtemps occupée à l'infirmerie, et son inépuisable charité, et l'aménité originale de son caractère, y sont demeurées proverbiales. Avant la fin de l'année, une nouvelle tombe devait s'ouvrir encore. Notre chère Sœur Angèle, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, venait la cinquième reposer à l'ombre du sanctuaire qui s'élevait à la gloire du Sacré-Cœur.

Pour adoucir l'amertume de nos regrets, nous visitons souvent nos chères défunttes; tout en priant pour elles, nous leur demandons de protéger la Communauté à laquelle elles doivent leur félicité éternelle, et il nous semblait éprouver les effets de leur pieuse médiation.

L'année 1874 devait voir le couronnement de no-

tré magnifique église. Des deux côtés s'élevaient le chœur des religieuses, bâti sur l'emplacement de l'ancien sanctuaire, celui des élèves, de vastes sacristies et un campanile.

Nous l'avons dit, le Sacré-Cœur voulait ce sanctuaire privilégié; aussi suscita-t-il des mains libérales pour son embellissement. Le maître-autel, d'une remarquable beauté, œuvre de M. Bariller d'Angers, est dû à la généreuse initiative d'une aspirante à la vie religieuse, qui offrit encore le lustre et la lampe du sanctuaire. Le vitrail principal qui représente Notre-Seigneur découvrant son divin Cœur est un précieux souvenir de Mgr Dabert, notre évêque bien-aimé. Les autels latéraux sont dus en partie à des dons anonymes. Quant à l'ornementation accessoire, plusieurs de nos anciennes élèves et quelques personnes amies ont voulu y coopérer.

Notre bel harmonium nous a été donné par une de nos religieuses, toute dévouée au Sacré-Cœur. Nous ne pouvons passer sous silence le saint empressement de nos élèves et des personnes pieuses qui nous ont prêté leur bienveillant concours pour la confection de l'immense tapis qui recouvre le sanctuaire aux jours de fêtes.

Pour donner une plus juste appréciation des beautés artistiques de notre église si admirée, nous ne croyons pouvoir mieux faire, que d'extraire les lignes suivantes de l'éloquent discours que notre vénéré Prélat prononça à la cérémonie de la consécration.

« Cette église répond pleinement à nos vœux. La façade
 « en est simple, mais d'un genre qui a ses précédents dans
 « plusieurs autres édifices religieux du XIII^e siècle. Elle est
 « simple, et nous le voulions ainsi; cette simplicité exté-
 « rieure tient sa place dans le symbolisme du monument;
 « est-ce que l'âme religieuse, consacrée par des vœux à la
 « perfection évangélique, n'est pas simple et tout unie à l'ex-
 « terieur? Et toute son étude n'est-elle pas de ne rien lais-
 « ser voir au dehors des grâces qu'elle reçoit de Dieu? En

« cela, elle imite le Cœur de Jésus dont la gloire, comme celle du Cœur de Marie, est tout entière au dedans.

« Donc, pour l'intérieur du temple devait être réservée l'ornementation qu'il pouvait recevoir. Parcourez-la du regard cette ornementation, et voyez si dans son harmonieux développement, elle ne rappelle pas avec bonheur les réalités saintes auxquelles nos artistes ont emprunté leurs inspirations. Le Cœur de Jésus est avant tout le sanctuaire où reposent avec délices les personnes adorables de la Trinité, qui habitent aussi en un vrai sens dans l'âme religieuse ornée de la grâce. Eh bien! voyez les grands traits de cette enceinte sacrée : tout y rappelle ce nombre mystérieux; tout y est triné : les colonnes, les arcs, les fenêtres.

« Le Cœur de Jésus est le trésor de toutes les vertus qui embellissent aussi avec plus ou moins d'éclat l'âme religieuse ornée de la grâce. Eh bien! voyez les chapiteaux de ces colonnes. Sur leur surface s'épanouit toute une flore, la flore si populaire du Périgord, aimable et gracieuse image des vertus. Et tous ces ornements sont inondés de la douce lumière que tamisent de monumentales grisailles aux tiges de lis, sortant du milieu des épines, armes des vierges de Sainte-Ursule, et qui portent à l'âme une impression de cette paix dont la source est encore dans le Cœur de Jésus.

« Le symbolisme n'a plus de voiles dans le sanctuaire, dont les belles verrières semblent former comme un écrin précieux au médaillon qui représente le Cœur de Jésus. Et l'expression symbolique resplendit enfin de tout son éclat dans cet autel d'un si remarquable travail qui rappelle, comme tout le monument, les plus beaux jours de l'art au XIII^e siècle. »

Nous ne pouvons nous abstenir de parler plus en détail de cet autel aux élégantes ciselures; aussi empruntons-nous les notes fournies par notre éminent architecte, en qui le goût pur de l'art chrétien s'inspire des sentiments de sa foi vive et pratique.

« Cet autel est en beau calcaire dur. Le tombeau représente en bas-relief Notre-Seigneur découvrant son Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie. A droite, et à gauche sont

« des groupes d'anges avec instruments de musique, repré-
 « sentant les harmonies célestes. Le ciborium ou taberna-
 « cle, dont les galbes sont délicatement traitées, est sup-
 « porté par quatre colonnettes, entre lesquelles le conopé
 « ou voile d'or laisse apercevoir sous sa voûte l'arche sainte
 « en bronze doré. Aux angles du retable, sont deux gran-
 « des statues, l'une de saint Augustin et l'autre de sainte
 » Angèle. Ces deux statues, habilement traitées, sont sur-
 « montées chacune d'un dais avec flèche, supporté par qua-
 « tre colonnettes. Le retable est occupé par deux sculptures
 « en bas-relief, dont l'une représente la vision de sainte An-
 « gèle, et l'autre, le martyre de sainte Ursule. Ces deux
 « motifs sont ornés de galbes, et surmontés chacun d'un
 « ange thuriféraire. C'est entre ces deux motifs que s'élève
 « le dais destiné à l'exposition du Saint-Sacrement.

« Enfin, un peu en arrière de ce dais, richement galbé,
 « s'élève avec hardiesse une flèche octogonale entièrement
 « ajourée, sous laquelle resplendit en ronde bosse, la statue
 du Sacré-Cœur.

« Que dire des belles verrières qui l'encadrent si richement?
 « Dans celle du milieu, apparaît tout d'abord au sommet,
 « Notre-Seigneur, comme on le représentait au Moyen Age,
 « assis dans la plénitude des temps et découvrant son divin
 « Cœur. Au-dessous se voit la vénérable Mère Marie de l'In-
 « carnation, révélant aux Canadiens la dévotion au Sacré-
 « Cœur. Un médaillon représente la consécration de toutes
 « les Ursulines à ce Cœur divin qui nous a tant aimés. Enfin,
 « la consécration de notre diocèse au Sacré-Cœur faite en
 « 1871, par son premier pasteur, occupe le médaillon infé-
 « rieur.

« Les autres vitraux rappellent en quatre médaillons les
 « principales circonstances de la vie de saint Augustin, de
 « sainte Ursule, de saint Charles Borromée et de sainte
 « Angèle Mérici. »

Le nouvel édifice fut livré au culte public le 10 août
 1874, par la consécration solennelle qu'il reçut en ce
 jour. Ce fut pour nous la fête des fêtes!... Nous n'en-

treprendrons pas de décrire ces cérémonies : chacun en connaît les détails et en sait le symbolisme. Après la procession des reliques autour de l'enceinte sacrée, après les aspersions, les encensements et les prières, l'auguste Victime fut offerte par M. l'abbé Bonnet, Vicaire général, évêque nommé de Viviers, et pendant la sainte Messe, des chants d'enthousiasme éclatèrent sous les voûtes sacrées. L'après-midi, notre savant Evêque rappela la promesse de Notre-Seigneur à Salomon : « Voici que j'ai exaucé ta prière, j'ai sanctifié cette Maison que tu as bâtie, et mes yeux et mon cœur y seront tous les jours. » La ville de Périgueux possédait maintenant un temple au Cœur de Jésus, et nous, par autorisation épiscopale, nous étions désormais les Ursulines du Sacré-Cœur.

Le lendemain, une seconde fête appelait au milieu de nous le premier Pasteur du diocèse, qu'accompagnait un clergé presque aussi nombreux que la veille. Une double cérémonie de vêtiture et de profession devait s'accomplir. Monseigneur reçut les Vœux des jeunes professes et donna le voile aux nouvelles élues. Mais sa Grandeur céda la parole à l'un de ses grands vicaires M. l'abbé Bonnet, honoré comme nous l'avons dit, des fonctions de l'épiscopat. Jamais voix plus sympathique ne parla d'une manière plus persuasive des prérogatives de l'âme religieuse et des joies si pures qui lui sont réservées en retour de son sacrifice. Cette journée fut vraiment la continuation de celle de la veille ; la profession religieuse n'est-elle pas une consécration de l'âme à Dieu ? et le cœur de la Vierge chrétienne n'est-il pas un autel où lui-même s'immole à Dieu chaque jour ?

Nous n'avons rien dit encore de la partie du tempo-

ple qui nous est réservée; cependant le chœur des religieuses mérite une mention particulière. Les belles stalles et les boiseries sculptées, qui nous viennent de l'ancienne abbaye de Ligneux, ont pu être conservées. Les grilles en bois de chêne sont neuves, et d'un travail remarquable. Dans son ensemble, cette construction, qui porte le cachet du xvii^e siècle, est d'une sévère beauté; seules, les fenêtres manquent de caractère.

En face du chœur des religieuses, est celui des élèves avec lambris vernissés, jolis vitraux et stalles disposées en amphithéâtre.

L'année 1875 vit le renouvellement de nos élections triennales. Monseigneur ayant trouvé le moment favorable pour rétablir un des points essentiels de nos Constitutions, la vénérée Mère Saint-Joseph, qui avait si laborieusement et si dignement rempli sa charge, fut remplacée par notre Révérende Mère Saint-Etienne : âme de prière, elle ne sortait en quelque sorte de son recueillement que pour accomplir des actes de charité; elle ignorait son mérite, mais ses sœurs l'ont appréciée et elles se sont confiées à sa sagesse et à sa bonté.

Ici s'achève le résumé de notre histoire depuis la dernière impression de nos Annales; toutefois, relations ici quelques détails sur nos dévotions, nos fêtes intimes et quelques autres chers souvenirs.

La très-sainte Vierge est la première supérieure de notre Monastère; aussi celle qui parmi nous prend possession de cette charge, prononce-t-elle à haute voix une consécration à cette divine Mère; la veille des élections, les clés de la Communauté sont déposées aux pieds de son antique statue. Cette image vénérée, épargnée par les orages de la Révolution, est regardée

comme miraculeuse. Que de faveurs, que de grâces obtenues par Notre-Dame du Grand-Pouvoir! Que de consolations trouvées au pied de cet autel enrichi de nombreux ex-voto.

En 1865, nous obtînmes la grâce insigne de l'indulgence de la Portioncule. Nous la devons en partie au zèle du R. P. Ambroise, Gardien des Capucins de Périgueux, qui, en allant à Rome, voulut bien se charger de notre supplique. Peu de jours après, nous recevions le bref de Sa Sainteté Pie IX qui nous concédait cette grande faveur. Nous l'accueillîmes avec une grande joie, et nos élèves elles-mêmes nous étonnèrent par leur empressement à gagner la précieuse indulgence. Limitée par le Bref reçu en 1865, à sept années seulement, cette faveur nous a été de nouveau concédée, et notre nouvelle chapelle jouit du même privilège que l'ancienne.

Cette même année, la Mère Saint-Joseph sollicita une lettre d'affiliation à la Trappe de Mortagne. Plus tard, à la prière de notre vénérée Mère Saint-Xavier, ce privilège s'étendit à la Trappe de Notre-Dame des Neiges, des Dombes et d'Aiguebelle.

L'erection de la Garde d'honneur est venue en 1867 alimenter notre dévotion par excellence. Ce fut le jour même de la fête du Sacré-Cœur que les noms des religieuses et des grandes élèves furent inscrits sur le cadran qui indique à chacune son heure de garde. Le culte du Sacré-Cœur, nous l'avons dit, est chez les Ursulines de Périgueux le premier de tous. Ce fut dans toute l'effusion de nos âmes qu'en 1872, unies d'intention à toutes les religieuses de notre Ordre, nous fîmes au divin Cœur notre Consécration solennelle.

Au mois de juin 1875, une neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur nous fut prêchée par le Révérend Père Paulet. Le jour de la clôture, notre évêque vint célébrer le saint Sacrifice, après lequel sa Grandeur daigna bénir la statue monumentale de Jésus nous présentant son Cœur, qui domine le monticule de l'enclos. Les chants en plein air, le discours du zélé prédicateur, la bénédiction que d'une voix émue et vibrante nous donna Monseigneur du haut de la petite colline, tout se réunit pour porter dans les âmes les plus suaves impressions. Cette fête du Sacré-Cœur, déjà si chère pour nous, est encore embellie par la procession du très-saint Sacrement. Toutes nos Communautés savent par elles-mêmes les joies et les décorations de cette fête. Oh ! que Jésus-Eucharistie, en traversant notre pieuse solitude, y laisse tomber toutes ses grâces !

Notre Communauté, enrichie de tant de faveurs spirituelles, est encore depuis 1874 le centre de l'œuvre, connue sous le nom de Culte perpétuel des Morts. Due à l'inspiration d'un prêtre zélé, M. l'abbé Bargeaud, et sous le patronage de Monseigneur, elle a pris en peu de temps une extension considérable (1).

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre gratitude aux amis et bienfaiteurs de notre Communauté, en regrettant de ne pouvoir mentionner que quelques noms. Nous avons écrit déjà ceux de Messieurs Ju-

(1) Chaque jour nous arrivent de nouvelles offrandes pour multiplier les suffrages et hâter la délivrance des âmes du Purgatoire. La modique somme d'un franc suffit pour rendre chaque personne inscrite participante, à perpétuité, à toutes les messes célébrées chaque jour pour les associés. Le nombre de ces messes est proportionnel aux ressources de l'œuvre qui compte déjà un capital de 60,000 francs.

nières et de Saint-Exupéry. Nous sommes redevables à ce dernier d'une belle statue de la Reine des vierges, et de l'établissement de la Congrégation des Enfants de Marie : que cette divine Mère bénisse son dévoué serviteur !

Le diocèse de Périgueux perdit en 1860 son éminent évêque, Monseigneur Georges Massonnet. La bienveillance dont il favorisa notre Maison réclame un juste tribut de reconnaissance, et de regrets. Monseigneur Charles-Théodore Baudry, qui lui succéda, ne fit que briller un instant sur le siège épiscopal de Périgueux, et néanmoins nous reçûmes plusieurs fois les témoignages de son paternel intérêt. Deux jours avant sa mort, nous lui fîmes offrir dans un cœur enrichi de broderies, notre cotisation pour l'*OEuvre cléricale* qu'il avait fondée. Un sourire de bonté accueillit notre offrande, et le Pontife mourant nous envoya sa dernière bénédiction.

Mais au premier rang de nos bienfaiteurs nous devons placer celui, qui plus que tout autre, fut le Père de notre Communauté. A l'arrivée de Monseigneur Nicolas-Joseph Dabert, notre chapelle ayant été le rendez-vous de la procession qui vint à sa rencontre, nous eûmes les prémices de ses bénédictions. Pendant que sa Grandeur se recueillait dans une profonde adoration, nos élèves chantaient : *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

Monseigneur, dont nous savions les prédilections pour nos sœurs d'Annonay, voulut se réserver la direction immédiate de ses chères Ursulines. Dès lors il présida toutes nos fêtes religieuses, encouragea les travaux de nos élèves, et sembla n'être jamais assez prodigue de sollicitude et de dévouement.

Nous devons à ce vénéré Père l'honneur de plusieurs visites épiscopales. En 1865, lors de la consécration de la belle église de Bergerac, nous reçûmes Mgr Berthaud, évêque de Tulle, et N. N. les évêques de Limoges et de Rodez. Jamais plus brillante réception à Sainte-Ursule : les cloîtres étaient tendus de blanches draperies semées d'étoiles d'or et décorées de guirlandes et d'écussons. Ce jour avait été choisi pour offrir à notre digne Prélat la collecte des zélatrices de *l'OEuvre cléricale*. Après une charmante représentation, un groupe d'enfants, portant des gerbes de fleurs, s'avança vers leurs Grandeurs ; au milieu de cette gracieuse phalange apparaissaient deux petites filles tenant en main d'énormes bouquets de roses et de pensées. Soixante petites pièces de cinq francs, retenues par des faveurs blanches, retombaient sur chaque fleur : c'était le don offert par l'amour filial à notre évêque bien-aimé.

Nous comptons encore parmi nos illustres visiteurs Mgr de Marguerie, évêque d'Autun, qui nous parla éloquemment de la Bienheureuse Marguerite-Marie ; Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, et Mgr Chalendon, archevêque d'Aix, qui nous adressa une courte et édifiante allocution ; enfin Mgr de Ségur, et, au mois d'août 1876, à l'occasion du sacre de Mgr Bonnet, Mgr Grimardias, évêque de Cahors.

Nous sommes aussi heureuses de mentionner le passage de M. le chanoine Villaumbrosia, l'ami dévoué des Ursulines. Après avoir visité avec M. l'abbé Richaudeau un certain nombre de nos Communautés de France et de Belgique, ce noble vieillard daigna à son retour se reposer un moment parmi nous. Ayant obtenu de franchir la clôture, nous l'entourâmes à l'envi, le nom-

mant notre père, et lui, cédant à sa bonté, nous disait parfois : « Mes enfants. » L'éloge de ce vénérable prêtre a été fait par son ami, M. l'Aumônier de Blois. Deux fois nous avons eu le bonheur de faire la retraite sous la direction de M. Richaudeau ; nos élèves ont joui de la même faveur. Nous l'avons revu à l'occasion de son pèlerinage à Lourdes, et enfin en 1874 pour la consécration de notre chapelle. Il y a quelques années, nos élèves formèrent avec celles de Blois une ligue spirituelle pour obtenir le triomphe de Pie IX. Nos jeunes Croisées étaient divisées en six camps, dont chacun avait son chef, son saint protecteur et ses armes particulières. A la fin de la neuvaine, un nombre prodigieux d'œuvres méritoires fut réalisé, et Monseigneur daigna lui-même venir encourager les généreux combattants ; la petite armée fit à sa Grandeur une véritable ovation.

Quelques mois plus tard, Mgr Dabert revenait au milieu de nos belliqueuses enfants ; il était à la veille de partir pour Rome, et elles furent fières et joyeuses de lui offrir la solde d'un défenseur du Saint-Siège. En 1872, nous renouvelâmes la même offrande. L'auguste Pontife fut touché de l'amour de ses enfants. La première fois, Sa Sainteté nous envoya sa paternelle bénédiction, tracée de son auguste main ; la seconde fois, une calotte de moire blanche, dont il daigna se dépouiller pour nous. Notre saint Evêque, toujours si empressé de payer son tribut d'amour au Vicaire du Christ, retourna à Rome vers la fin de 1875. Une loterie fut organisée par les congréganistes des saints Anges, et l'obole de nos pieuses enfants alla grossir le denier de Saint-Pierre.

Bien souvent dans le cours de ce récit, nous avons

eu à signaler les preuves d'intérêt si particulier dont nous sommes l'objet de la part de notre docte et pieux pontife. Depuis quelques mois nous lui devons encore un bon et digne supérieur, M l'abbé Dufourgt.

Nous nous plaisons à terminer ces pages par une parole sortie pour nous des lèvres et du cœur de notre vénéré Prélat. Nous la léguons à notre postérité religieuse en signe d'espérance, et comme souvenir du jour, cher entre tous, où nous fûmes dotées du titre d'Ursulines du Sacré-Cœur : « J'ai sanctifié cette demeure, et mes yeux et mon cœur y seront tous les jours. »

Le Monastère de Périgueux compte actuellement 54 religieuses de chœur et 22 converses. Le Pensionnat atteint depuis plusieurs années le chiffre de 210 ou 215 élèves, dont 150 pensionnaires ou demi-pensionnaires. L'usage du pays ne permettant pas de séparer les externes, excepté à la récréation, toutes suivent les mêmes cours. Le brevet a pris force de loi dans le Périgord, et le programme des études a dû prendre une nouvelle extension. Malgré le grand nombre d'institutions charitables de notre ville, nos classes gratuites comptent encore une centaine d'enfants.



LA SŒUR DU CALVAIRE MALLET.

Si vous portez la croix avec joie, elle vous portera aussi et vous conduira au terme.



ISSUE d'une honorable famille de Mussidan (Dordogne), M^{lle} MARIE-CLÉMENCE MALLET goûta dès l'enfance tous les charmes de la piété. Son heureux caractère lui gagna la particulière affec-

tion de son père, et elle connut les joies de la famille. Néanmoins, elle n'hésita pas à briser des liens si chers pour répondre à l'appel de la grâce. Le 30 avril 1834, à l'âge de vingt-deux ans, elle entra au noviciat de Périgueux. Elle s'y fit bientôt remarquer par ses qualités aimables, son aptitude pour les sciences, et obtint peu après son brevet avec une mention honorable.

Mais une épreuve cruelle vint interrompre sa douce vie du noviciat, son vénéré père fut frappé d'apoplexie, et elle dut pour des raisons majeures se rendre auprès de lui. M. Mallet, privé de la parole, ne pouvait se confesser. Dans sa douleur, sa fille s'offrit comme victime pour le salut de cette âme si chère. Dieu l'exauça; il reçut l'Extrême-Onction avec les sentiments les plus chrétiens, et notre pieuse Sœur, après avoir fermé les yeux à son père, revint dans son cloître bien-aimé.

Confiante en la divine miséricorde, elle reprit le cours de ses études et de ses exercices religieux; quelques mois après, dans toute la joie de son âme, elle revêtit les saintes livrées de la religion, et recevait avec bonheur le nom de la restauratrice de la Communauté. Plus que tout autre, la nouvelle élue devait être l'épouse du Dieu du Calvaire, et si la croix lui fut fidèle, nous pouvons assurer qu'elle fut fidèle à la croix.

Peu après sa profession, un accident, léger en apparence, occasionna à notre Sœur du Calvaire une maladie des plus sérieuses, et elle dut par obéissance se soumettre à une opération douloureuse. A peine était-elle rétablie, qu'une luxation spontanée se déclara à la hanche gauche. Neuf mois s'écoulèrent dans des souffrances terribles; la jambe s'étant considérablement raccourcie, et le buste s'inclinant insensiblement chaque jour, la malade ne pouvait marcher sans le secours de deux béquilles. Sur les instances de sa famille, on demanda une consultation des plus habiles médecins de la ville; ils constatèrent l'existence d'une coxalgie en assurant que notre pauvre Sœur resterait infirme toute sa vie. Néanmoins, ils ordonnèrent les eaux de Barrèges; mais notre chère malade s'opposa formellement à cette infraction à la clôture. Nous nous tournâmes donc du côté du ciel, en intéressant à

notre cause toutes les âmes pieuses avec lesquelles nous étions en relation. Du reste, notre Sœur du Calvaire ne demandait pas une complète guérison; mais elle désirait ardemment pouvoir se rendre utile à sa Communauté. Pour obtenir cette grâce, elle prômit, sous la réserve de l'obéissance, de s'employer de préférence aux classes gratuites ou aux travaux des Sœurs converses, fit le vœu d'envoyer 300 francs au noviciat des Frères instituteurs de Sainte-Marie de Tinchebray, et sollicita de leur piété une neuvaine à laquelle nous devons nous unir, ainsi que toutes les maisons religieuses de notre ville.

La Vierge de Tinchebray accueillit favorablement les supplications qui s'échappaient de tant de cœurs. Le 8 mars 1861, septième jour de la neuvaine, la pauvre infirme s'était rendue péniblement, appuyée sur ses béquilles, à une petite tribune, qui servait alors d'oratoire aux Enfants de Marie. Notre Révérende Mère qui s'y trouvait, lui parut plongée dans une profonde méditation, et son humble fille s'unit à elle par une ardente prière... A peine un quart d'heure s'était écoulé, que notre Mère Saint-Xavier, poussée par une inspiration d'en haut, lui dit : « Ma Sœur, laissez vos béquilles et rentrez à l'infirmerie. » Étonnée de ces paroles, la Sœur du Calvaire s'écrie : « Ma Mère ! » Nouvelle injonction de la part de notre vénérée Supérieure. Soudain un froid glacial parcourt tous les membres de la malade, qui, sans se rendre compte de ses mouvements, tombe à ses genoux, baise la terre, et retourne auprès de l'infirmière qui ne pouvait en croire ses yeux. Quelques instants après, elle descendait l'escalier d'un pas rapide, et se rendait au chœur pour exhaler sa reconnaissance envers Dieu et envers Marie immaculée.

Un des médecins consultés dit sans hésiter à notre Révérende Mère : « Madame, cela prouve une fois de plus que là-haut il y a quelqu'un plus habile que nous. » Notre bon docteur, qui n'avait pas vu la malade depuis trois semaines, en appela à l'efficacité de sa médication lente, dit-il, mais progressive. Ce que nous pouvons assurer, c'est que notre Sœur du Calvaire assista dès le lendemain aux exercices, reprit sa tâche auprès de ses chères élèves, heureuses de la possé-

der, et ne se servit plus de ses béquilles, qui restèrent suspendues, comme un ex-voto, aux murs de la petite tribune.

Toutefois, cette âme prédestinée à la souffrance devait, jusqu'au dernier de ses jours, marcher dans la voie royale de la croix. Deux mois après la guérison dont nous venons de parler, des douleurs d'une violence inouïe, dans la région de l'épine dorsale, la réduisirent de nouveau à l'état de victime. On se le rappelle, la Sœur du Calvaire n'avait pas demandé d'être complètement déchargée de la douleur; elle voulait tout à la fois souffrir et travailler; aussi dans les intervalles des crises, qui lui tordaient les membres et la laissaient toute raide, elle pouvait contenter son besoin d'action, soit auprès des enfants qui avaient pour elle une singulière affection, soit dans l'emploi d'économe qui lui fut confié. On a peine à comprendre comment, dans un tel état de santé, elle put remplir cette charge. Bonne et prévenante, elle avait pour toutes ses Sœurs les attentions les plus délicates et savait rendre agréables, malgré ses souffrances continuës, les moments que nous passions auprès d'elle. Que de neuvaines, de vœux, de sacrifices, pour obtenir un allégement à l'intensité de ses douleurs! La très-sainte Vierge fut de nouveau invoquée dans plusieurs sanctuaires, et particulièrement dans celui de Verdélais, où la pieuse malade avait fait un pèlerinage avant son entrée au noviciat. Elle s'adressa tour à tour à saint Joseph et à notre Mère sainte Angèle, et enfin neuf neuvaines consécutives furent faites en l'honneur de noire vénérable Mère Marie de l'Incarnation,

Le saint Suaire de Cadouin fut aussi l'objet de ses espérances; elle avait brodé ces deux mots : *Foi et Confiance*, sur une ceinture, dont elle se revêtit, après avoir obtenu qu'on la fit toucher à la précieuse relique. Enfin, elle eut l'inspiration de recourir à Notre-Saint Père le Pape. Un fragment d'un vêtement de l'immortel Pie IX, accompagné de quelques paroles d'encouragement et d'une bénédiction du souverain Pontife, lui fut envoyé par l'entremise de nos Sœurs de Rome. Elle porta sur elle cet objet précieux, avec le sentiment intime que Dieu permettrait un miracle pour faire éclater la sainteté de son grand serviteur; mais son attente fut vaine, sans que sa confiance faiblît. « Je guéri-

rai plus tard, disait-elle, quand mon expiation sera complète. » Hélas ! elle ne devait l'être qu'à la mort. Il semble qu'à certaines époques, telles qu'aux fêtes de la Croix, de la Compassion de la très-sainte Vierge, de Notre-Dame des Sept-Douleurs, elle ressentait plus particulièrement les saintes rigueurs de son Epoux crucifié.

Sur la fin de sa vie, ses souffrances furent moins violentes ; mais, se trouvant plus affaiblie, son état d'infirmité devint permanent. Moins souvent elle parlait de sa guérison, et quand il lui échappait quelques paroles qui trahissaient sa confiance, si elle surprenait un air d'incrédulité sur la physionomie de ses Sœurs, elle disait, tout affligée : « Oh ! mes Sœurs, votre manque de foi sera cause que je ne guérirai pas ! » Parfois, quand ses douleurs étaient intolérables, elle s'en plaignait à Notre-Seigneur, mais en ajoutant aussitôt : « Je veux souffrir, ô mon Dieu, puisque vous le voulez ! » Longtemps elle se fit violence pour assister aux exercices religieux, et quand elle fut alitée ou clouée sur un fauteuil, elle les faisait encore aux mêmes heures que la Communauté. Notre Sœur du Calvaire puisait dans la sainte Eucharistie la force nécessaire pour supporter ce long martyre ; aussi, acceptait-elle volontiers qu'on la portât au chœur lorsqu'elle ne pouvait marcher.

Après dix années d'épreuves, cette fidèle épouse de Jésus crucifié toucha enfin au terme. Au mois de janvier 1870, elle se vit contrainte de garder le lit presque constamment. Une paralysie générale se déclara dans la première quinzaine de mars ; sa langue s'embarrassait par intervalles, et bientôt elle perdit complètement la parole. Ses facultés intellectuelles ne tardèrent pas à se ressentir de son état physique ; cependant elle put recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction en pleine connaissance. Une dernière fois, à la fête de saint Joseph, le divin Maître vint visiter la pauvre patiente, qui, dès lors, parut perdre complètement le sentiment de ce qui se passait autour d'elle. Son agonie fut longue et douloureuse. Pendant quatre jours, des suffocations s'échappèrent péniblement de sa poitrine oppressée, et seules ses mains paraissaient libres. Le 27 mars vit la consommation du sacrifice de notre chère Sœur du Calvaire, et le com-

mencement du bonheur éternel mérité par tant de souffrances. Elle était âgée de trente-huit ans, dont quatorze de profession religieuse.

LA SŒUR MARIE DU CALVAIRE MEILHODON.

Son âme était agréable à Dieu, c'est pourquoi il s'est hâté de la retirer de ce monde. (*Sagesse*, 45).

Ayant perdu sa mère dès l'âge le plus tendre, M^{lle} MARIE MEILHODON devint l'unique affection d'un père qui fondait sur cette enfant chérie les plus douces espérances. Que de projets d'avenir formés par son cœur ! Que de sollicitudes, pour accroître une fortune déjà considérable ! Les grands parents de la jeune Marie l'entouraient aussi de la plus vive tendresse, au point qu'ils n'eurent jamais le courage de s'en séparer. La jeune fille ayant grandi, se faisait remarquer à Thiviers, sa ville natale, par sa modestie, sa piété et son zèle pour les œuvres de charité, auxquelles elle consacrait toutes les sommes laissées à sa disposition.

Quand il fallut songer à l'établir, son père qui avait de hautes prétentions, se montra très-difficile ; du reste, la pensée de l'éloignement de sa fille ne pouvait avoir accès dans son esprit ; et Marie, heureuse au sein d'une famille aimée, ne songeait qu'à gagner du temps.

Aménée, par une occasion insignifiante, à faire une visite à notre chère Sœur du Calvaire, elle contracta avec elle une pieuse intimité. Ainsi, des circonstances fortuites en apparence, unissent parfois deux âmes inconnues jusqu'alors ; la divine Providence a seule le secret de ce rapprochement. Dès lors, la piété de M^{lle} Marie alla en augmentant, et bientôt elle entendit cette pressante invitation : « Quittez votre peuple et la maison de votre père. » Mais l'amour filial parlait aussi bien haut, et il livra son âme à des luttes longues et pénibles. La mort subite de son père vint briser le seul lien qui entravait son essor. Mais ce coup cruel ébranla sa frêle organisation, et elle se trouva en proie aux plus terribles assauts. Pendant quelques mois il lui fut impossible de définir ce qu'il se passait en elle ; nulle pensée arrêtée ne se fixait dans son esprit ; elle voulait et ne voulait pas, c'était

encore l'épreuve, mais sous une autre forme. Un pèlerinage à Lourdes fixa toutes ses irrésolutions : la divine Mère parla au cœur de son enfant ; la lumière se fit : Dieu la voulait à Sainte-Ursule ! N'écoutant que l'appel de la grâce, elle franchit d'un pas joyeux le seuil du cloître où elle n'aspire qu'à être inconnue. Le 8 décembre, sous les auspices de Marie Immaculée, elle entre au noviciat, et se voue tout entière à l'obéissance, sa vertu de prédilection.

Sa santé, toujours chancelante, ne lui permettant pas l'exacte observance de nos saintes Règles, on lui proposa pour modèle saint Dosithée, et nous pouvons assurer qu'elle en a été une fidèle copie. L'humilité, la charité, la pauvreté, brillèrent dans toute la conduite de cette chère novice. Elle souffrait d'être l'objet de soins particuliers, et ne les acceptait qu'avec une sorte de confusion et de touchants témoignages de gratitude. Convaincue qu'elle n'était bonne à rien, et se plaisait à le répéter, elle ne pouvait comprendre que la Communauté consentit à l'admettre. En toute circonstance, elle prévenait ses sœurs, et leur rendait tous les petits services que lui suggérait son cœur reconnaissant. Heureuse de sacrifier à Dieu les biens qu'elle en avait reçus, elle ne voulut pas attendre l'époque de sa profession pour s'en dépouiller entièrement ; aussitôt après sa prise de voile, elle disposa de sa fortune, dont la majeure partie fut employée en bonnes œuvres.

Cette âme généreuse était allée au-devant du sacrifice par le nom significatif qu'elle choisit : la croix ne lui fit pas défaut. A ses souffrances physiques, aux continuelles perplexités d'une excessive délicatesse de conscience, devait s'ajouter la privation des consolations les plus légitimes. La Sœur Marie du Calvaire devait comme une fleur embaumer un instant notre solitude et disparaître presque aussitôt. Il fallut même devancer le jour fixé pour sa profession. Elle comprit promptement la gravité de son état, fit le sacrifice de sa vie avec une résignation admirable, et se recueillit profondément pour se préparer à sa consécration religieuse.

Le 27 janvier, dans notre modeste infirmerie transformée en chapelle, Monseigneur lui-même vint recevoir ses Vœux. Après le chant des cantiques de son choix et au moment de

faire la Communion, elle prononça la formule de ses Vœux d'une voix faible, mais assurée. Peu après, l'Extrême-Onction enrichissait d'une nouvelle grâce cette âme parée de la robe nuptiale.... Que d'édifiantes paroles nous avons recueillies sur ses lèvres mourantes!... « Je crois que mon Jésus va me donner mon cadeau de nocces, » dit-elle, en voyant approcher l'heure de la délivrance. A plusieurs reprises, elle s'écria : « Que l'Époux tarde à venir ! » Et, s'adressant à notre bonne Mère toujours assidue auprès d'elle, trois fois on l'entendit répéter : « Ma Mère, dites-moi de partir !... » Puis, se sentant défaillir, elle ajouta : « Ma Mère, bénissez-moi !... » Elle mourut, ayant sa pleine connaissance, jetant sur nous un dernier regard comme pour nous dire un suprême adieu.

Le surlendemain, nous la descendîmes dans la crypte à peine terminée de notre chapelle. Elle repose sous cet édifice dédié au Sacré-Cœur, dont l'érection avait été son rêve le plus doux, et qui restera à jamais le monument de sa libéralité.

LA MÈRE SAINT-CHARLES GUILLOMOT

Prenez mon joug, car il est doux
et mon fardeau léger.

AL'AGE de dix-huit ans, M^{lle} ADÉLAÏDE GUILLOMOT apporta dans la solitude, avec toute la fraîcheur de l'innocence, le germe des vertus qui font la parfaite religieuse : une cordiale charité, une humilité profonde, une complète, abnégation d'elle-même et l'amour de la plus austère pauvreté.

Entrée au noviciat en 1826, elle fut le quatrième auxiliaire envoyé par la Providence à nos vénérées Mères restauratrices, qui, courbées sous le poids des années, appelaient de tous leurs vœux de nouvelles ouvrières pour travailler à la vigne du Seigneur. La Révérende Mère du Calvaire ne tarda pas à reconnaître les talents de la jeune prétendante, qui dut s'astreindre à suivre les leçons données au pensionnat. Son intelligence et sa mémoire heureuse lui firent faire des progrès rapides, et aussitôt après sa profession, la direction d'une

classe lui fut confiée. Pendant les longues années qu'elle fut employée auprès des élèves, la Sœur Saint-Charles sut toujours s'en faire chérir par l'aménité de son caractère et par son dévouement. Avant d'être déchargée de cet emploi, elle fut nommée économe et dut doublement se dévouer. Quand elle put se livrer tout entière à ses nouvelles occupations, on remarqua bientôt en elle des aptitudes toutes particulières pour la gestion d'une maison. Juste en toutes choses, elle était l'objet de la vénération des ouvriers, et les plus habiles d'entre eux n'auraient rien entrepris sans lui soumettre leurs plans.

Élevée à la charge d'assistante, qu'elle occupa pendant les quinze dernières années de sa vie, elle fut toujours la première à donner l'exemple de la soumission due à l'autorité, et de la charité la plus cordiale pour ses Sœurs. L'emploi de l'une de nos bonnes converses était-il en souffrance, notre chère Mère assistante regardait comme une bonne fortune de faire l'ouvrage en retard. Il n'était pas rare de la rencontrer un balai à la main, ou de la voir à la cuisine éplucher les légumes; jamais il ne lui vint à la pensée que ces humbles occupations fussent indignes de sa charge.

Simple avec les créatures, elle ne l'était pas moins avec Dieu, à qui elle allait avec un cœur d'enfant. Mais le sceau des élus devait marquer cette belle âme. En 1870, les malheurs de la France l'émurent profondément. Elle souffrait des épreuves du présent, plus encore peut-être des appréhensions de l'avenir, et, n'écoulant que l'élan de son cœur, elle s'offrit à Dieu en sacrifice. Cette victime volontaire fut acceptée, car peu après elle ressentit les atteintes de la maladie qui devait nous la ravir. Au plus fort de ses douleurs, elle pressait le crucifix sur son cœur, en disant : « J'ai bien mérité de souffrir, ô mon Dieu, *fat!* mais soutenez-moi jusqu'à la fin ! » Durant ses longues insomnies, elle récitait le Rosaire, faisait sa méditation ou quelques pieuses lectures, et souvent l'Heure sainte de onze heures à minuit. La contemplation de Jésus en croix était le secret de cette force surnaturelle que nous avons admirée jusqu'à la fin dans notre vénérée Mère Saint-Charles.

Consolée par les secours de notre sainte Religion et entou-

rée de ses Mères et de ses Sœurs qu'elle avait tant aimées, elle s'éteignit, le 18 février 1873, à l'âge de soixante-six ans, dont quarante-huit passés dans le cloître.

LA MÈRE SAINT-PAUL VILLOTTE.

N'ayez qu'un cœur et qu'une
âme en Dieu. (S. AUGUSTIN).

RICHE de piété et d'innocence, M^{lle} PAULE VILLOTTE vint la première, dès l'âge de dix-huit ans, partager le dévouement des filles de sainte Angèle, qui, ayant échappé à la tourmente révolutionnaire, s'étaient réunies autour de la Mère du Calvaire de Vignéras, dans l'ancien couvent des Dominicains. Elle appartenait à une honorable et nombreuse famille, dont elle emporta les regrets les plus sincères. Ces sentiments d'amitié lui ont été conservés, et il y eut toujours entre la Mère Saint-Paul et les siens un tendre échange d'affection.

Les Sœurs de la Charité de Nevers s'étaient établies à Hautefort, son pays natal, et un instant la jeune Paule se crut appelée à prendre rang parmi elles; mais, après quelques luttés, l'attrait de la grâce la conduisit vers notre Communauté. Son zèle trouva un aliment auprès des enfants des classes gratuites, dont la direction lui resta confiée pendant vingt-un ans. A cette époque, le nombre des écoles chrétiennes était très-restreint, et la bonne Sœur Saint-Paul vit accourir un essaim d'enfants. Toutes n'appartenaient pas à la classe indigente; les enfants d'honnêtes ouvriers et de petits commerçants venaient à Sainte-Ursule réclamer leur part d'instruction religieuse. Que de jeunes filles reçurent de cette véritable Ursuline les principes solides qu'elles en firent plus tard des femmes chrétiennes!

Déjà une seconde génération commençait à se presser autour de cette humble religieuse, quand les suffrages de ses Sœurs l'élevèrent à la charge de supérieure, dont elle porta dignement le poids pendant sept triennats. Cœur essentiellement bon, âme sensible et généreuse, notre Mère Saint-Paul fut prodigue envers toutes ses filles d'affection et de maternelle sollicitude. Nous nous plaisons à nous rappeler ses at-

tentions délicates comme un des plus doux souvenirs de nos premières années de vie religieuse.

Cette vénérée Mère unissait à la bonté une grande rectitude de jugement ; et, sans avoir un esprit brillant, elle savait apprécier les qualités de l'intelligence, et se plaisait à les cultiver dans les jeunes Sœurs. Elle exigea même que quelques prétendantes subissent les examens du brevet. Le pensionnat marcha dès lors dans une voie de progrès, et notre Mère reçut une mention honorable de l'Académie.

Formée à l'école de nos restauratrices, elle avait hérité de cette aimable simplicité qui les caractérisait, et de cet esprit de famille qui fait le charme de la vie de Communauté. La Mère Saint-Paul, regardée comme la première colonne du nouvel édifice, dut le soutenir longtemps par son zèle pour l'Institut et par sa prudente direction. Cependant, après quarante-deux années de labeur, elle rentra dans des attributions plus modestes, et nous édifia encore par sa soumission à l'autorité et son exactitude aux observances. Nous entourions de respect et d'amour notre vénérée Mère, et ce fut avec un empressement tout filial que nous célébrâmes ses noces d'or. Sa nombreuse famille assista à la cérémonie, et M. l'abbé Jacquin, notre ancien confesseur, tint à honneur de la présider. Hélas ! le soir même de ce beau jour, elle eut le pressentiment de sa mort. Dix-huit mois plus tard, revenant des obsèques de notre chère Mère assistante, elle nous dit avec une conviction qui nous frappa : « La Mère Saint-Charles m'appelle. » Le lendemain, à l'examen du soir, elle murmura à l'oreille de l'infirmière : « Je mourrai cette nuit. » Celle-ci l'accompagne dans sa cellule, une crise se déclare ; la respiration devient de plus en plus difficile, et sans perdre sa connaissance, elle est privée pendant quelques heures de la parole. On lui prodigue tous les secours, on lui apporte les derniers Sacraments, et le lendemain, 24 février, elle rendit le dernier soupir.

Dans sa paternelle bienveillance, Monseigneur voulut lui-même faire l'absoute à la cérémonie des funérailles. Huit de ses petites nièces, alors élèves dans notre pensionnat, mêlèrent leurs larmes aux nôtres. Notre Mère Saint-Paul avait soixante-douze ans, dont cinquante-quatre de vie reli-

gieuse. Au ciel elle prie pour nous et semble nous dire encore : « N'ayez toutes qu'un cœur et qu'une âme en Dieu. »

LA SŒUR SAINTE-ANGÈLE DE CRÉMOUX.

Je ne suis pas venu pour être servi,
mais pour servir. (S. MATTHIEU).

Nous croyons pouvoir appliquer cette parole de Notre-Seigneur à la Sœur bien-aimée, qui nous donna de si beaux exemples d'humilité et de charité.

Issue d'une noble et chrétienne famille, où la piété est héréditaire, M^{lle} MARTHE était un précieux trésor au foyer domestique dont elle faisait le charme par son abnégation et son dévouement. Sa simplicité modeste, son assiduité aux offices de la paroisse et au catéchisme de persévérance, était exemplaire, et M. le Curé de la cathédrale de Périgueux aimait à la citer comme un modèle. Ce fut à l'âge de vingt-quatre ans, au mois d'avril 1861, que M^{lle} DE CRÉMOUX, après de pénibles luttés, quitta la maison paternelle pour embrasser la pauvreté évangélique. Elle ne fit que devancer dans la voie des parfaits, ses trois jeunes sœurs qui se sont consacrées à Dieu dans diverses Congrégations.

Par sa douceur et ses bonnes manières, notre nouvelle Sœur gagna bientôt toutes les sympathies, et nous ne l'appelions le plus souvent que la *bonne* Sœur Angèle. Mais ce n'étaient pas seulement les qualités naturelles qui brillaient en elle. Pourrions-nous passer sous silence son humilité profonde et sa parfaite charité?... Éntièrement morte à elle-même, on la trouvait toujours disposée à toutes sortes d'emplois, nul ne lui parut jamais trop bas ou trop pénible, et cependant le mauvais état de sa santé réclamait des ménagements. Comme aînée de la famille, elle avait eu pendant plusieurs années la direction de la maison de son père, où de nombreux amis étaient souvent reçus. Aussi, vrai *cordon bleu*, était-elle heureuse à toutes nos fêtes de prêter son concours à nos bonnes cuisinières.

Comment dire le dévouement dont elle fit preuve en 1870 auprès de nos malheureux blessés? D'une main délicate,

elle pensait les plaies du corps ; d'une voix sympathique, elle adoucissait les blessures de l'âme. Un homme atteint de la fièvre typhoïde, et un autre frappé de la petite vérole, attirèrent tout particulièrement les soins de cette généreuse garde-malade, qui eut la satisfaction de les voir revenir des portes du tombeau. Comme plusieurs d'entre nous, la Sœur Sainte-Angèle fit le sacrifice de son lit et des meubles de sa cellule en faveur des blessés, et son amour pour la sainte pauvreté se réjouit encore d'en être privée, même après leur départ.

Elle ne se montra pas moins charitable auprès de ses Sœurs, quand, après la suppression de l'ambulance, l'emploi d'infirmière lui fut donné. Notre bonne Sœur fut victime de son dévouement ; elle n'était point employée auprès des élèves, et cependant elle sollicita la faveur de prodiguer ses soins à une jeune enfant. Elle prit la maladie de la chère petite, et à peine se trouvait-elle rétablie, qu'une affection de poitrine se déclara. Elle conserva au milieu de ses souffrances sa sérénité d'âme et son égalité d'humeur. A ses côtés se mourait notre bien-aimée Sœur Marie du Calvaire, atteinte de la même maladie. Notre Sœur Angèle trouva assez de force pour lui prodiguer jusqu'à la fin les attentions les plus délicates, et elle resta debout, au chevet de la jeune mourante, jusqu'à ce que celle-ci eût rendu le dernier soupir. Quelques mois après, notre bonne infirmière comprit que pour elle aussi la dernière heure était près de sonner ; ce fut en souriant qu'elle attendit le moment suprême. Dans ses crises violentes, elle invoquait le saint nom de Jésus et s'écriait : « Je veux m'en aller avec Lui ! » Jusque dans les étreintes de l'agonie, elle essaya de chanter une invocation à la Reine des vierges.

La Sœur Angèle quitta la terre d'exil le 1^{er} octobre 1873, et alla moduler aux cieux les cantiques éternels.



LA MÈRE AMBROISE DURRIVE.

Mon âme a une soif ardente d'aller voir le Dieu vivant; quand irai-je? quand paraîtrai-je devant la face de mon Dieu? (Ps.)

COMMENT redire, dans les bornes étroites qui nous sont prescrites, tout ce qu'il y eut d'édifiant dans cette longue carrière? Comment esquisser, même à grands traits, les vertus de cette âme d'élite?

Née à cette époque malheureuse où la religion était encore persécutée, M^{lle} DURRIVE n'en reçut pas moins les principes de la foi; et ces germes précieux, sous l'influence de la grâce, arrivèrent à leur complet épanouissement. Ce ne fut qu'après de longs combats qu'elle put entrer dans notre Communauté, encore dut-elle tromper la vigilance de son père qui, dans l'égarément de sa tendresse, jura de ne plus la revoir. Elle eut néanmoins la consolation de se réconcilier avec lui avant de se revêtir des saintes livrées de la religion mais ce ne fut qu'après quinze années de larmes, de prières et de sacrifices, qu'elle parvint à l'amener aux pratiques de la vie chrétienne.

Attachée irrévocablement à la suite de Jésus crucifié, la Sœur Ambroise apprit bien vite, à cette divine École, les sublimes secrets de l'oraison. La régularité la plus exemplaire, la pauvreté la plus rigoureuse, la dépendance la plus entière, furent ses vertus de choix. « Ma Mère, voulez-vous me faire la charité? » disait-elle, lorsqu'une nécessité absolue l'obligeait à demander quelque chose. Une mortification habituelle réglait son intérieur et son extérieur, et cependant la plus douce gaieté animait sa physionomie, et volontiers elle se prêtait à quelque innocente récréation, sans que son union avec Dieu parût interrompue. Sa foi simple et naïve se nourrissait des auteurs ascétiques, de la vie des Pères du désert et de la légende des saints, dont elle avait toujours des traits charmants à raconter.

Heureuse de parler de Dieu et des choses de Dieu, la bonne

Mère devenait expansive, et elle trahissait les secrets de son cœur. S'il nous était permis de raconter toutes les grâces singulières qu'elle a reçues, sa vie n'offrirait pas moins d'intérêt que celle des plus grandes amantes de Jésus-Christ. Dans une de ses confidences intimes, elle dit à l'une de nos Mères, qu'après une oraison, plus fervente qu'à l'ordinaire, il lui avait semblé qu'une flèche brûlante l'avait blessée au cœur, et que cette impression avait duré plusieurs jours. Après la mort de son père, elle crut voir, au milieu d'une légion d'esprits bienheureux, cette âme si chère entrer en paradis à la suite de saint Pierre, son patron. « Quand je me présente devant Notre-Seigneur, nous disait-elle, je me trouve si pauvre que je suis obligée d'aller glaner dans les parterres de mes Sœurs. Ici je cueille l'humilité, là la pauvreté, plus loin l'obéissance, la charité, la ferveur, etc., et j'en fais un bouquet mystique, que je dépose ensuite aux pieds de mon Jésus, en lui disant : « Voici mon offrande. »

Bien que son talent d'artiste fût plus que modeste, elle employait ses heures de loisir à peindre de petites colombes et des Sacrés-Cœurs qu'elle entourait de branches de lis, de rayons et de maximes; ces dernières se trouvaient un peu mystiques, car le Cantique des cantiques lui était familier, et elle offrait ses images avec une charmante simplicité, même à nos plus augustes visiteurs. L'esprit de foi lui découvrait Dieu présent dans la personne de ses supérieures, aussi eut-elle pour toutes la même déférence, les mêmes attentions filiales.

L'amour et la pénitence s'était emparés de cette âme, et elle fut vraiment une victime de Jésus crucifié... Les peines d'esprit, les peines de cœur, les infirmités prématurées, furent ses croix quotidiennes. Enfin une longue et douloureuse maladie ajouta un dernier fleuron à sa couronne. Jusqu'à ce que ses forces la trahirent, elle se traîna aux exercices réguliers, et resta fidèle à ses dévotions particulières comme à ses devoirs religieux. La veille de sa mort, dès l'aurore à plusieurs reprises, elle murmura : « Oh! ma prière du matin, faites-la moi. »

Elle avait toujours désiré la mort; cependant quand on vint lui annoncer l'arrivée de cette céleste Messagère, elle

répondit avec une sainte indifférence : « Je ne veux que ce que Dieu veut ! »

Tous les secours que la sainte Eglise prodigue à ses enfants, notre regrettée défunte les reçut en pleine connaissance. Puis commença sa longue et pénible agonie ; mais après qu'elle eut rendu le dernier soupir, ses traits altérés par le temps et la souffrance reprirent leur virginale beauté, et par un fait inouï pour nous jusqu'à ce jour, nous oblinmes que la photographie conservât sa douce image.

C'est le 1^{er} octobre 1876 que cette âme généreuse brisa son enveloppe mortelle, pour aller jouir de la vision béatifique qu'elle avait entrevue si souvent dans ses communications avec son céleste Epoux.

MONASTÈRE DE PLOERMEL.

Congrégation de Paris.



ES Annales publiées en 1857 parlent brièvement du rétablissement de notre Communauté. Nous nous proposons de combler cette lacune, en donnant avec quelques détails les biographies de nos vénérables restauratrices. Elles se montrèrent les dignes émules de notre fondatrice, la Mère Amaurie Trochet, dite Marie de l'Incarnation, première Ursuline de Bretagne, morte en odeur de sainteté, et de notre digne Mère Louise Le Mazon, dite de Saint-Paul, dont les chroniques relatent la sainte vie, ainsi que les nombreux miracles ; cinquante au moins furent attestés par Monseigneur l'évêque de Saint-Malo, sous la juridiction duquel se trouvait alors Ploërmel.

En 1833, lorsque la Communauté de Saint-Servant dut se dissoudre, nos Mères s'empressèrent d'offrir un asile à ces chères Sœurs si éprouvées. Cinq professes et trois novices furent accueillies avec toute la cordialité qui naît de la charité. Toutes nous ont constamment édifiées par leur régularité et leur bon esprit, et plusieurs ont exercé les principales charges avec zèle et édification.

En plusieurs autres circonstances, nos Mères témoignèrent de leur dévouement à notre saint Ordre. Les communautés du Faouët, de Bayeux et de Roye qui, à diverses époques, sollicitèrent leur fraternelle assistance, savent avec quelle charité elles ont répondu à leur appel. Aujourd'hui encore, trois de nos Sœurs se dévouent pour soutenir la petite communauté de Bletterans (Jura). Nos Mères Marie de la Croix et Généreuse du Saint-Sacrement, la gouvernent depuis 1860, et notre chère Sœur Reine de Sainte-Marie leur prête son généreux concours depuis 1875. Puisse le ciel bénir leurs travaux, et rendre florissante cette maison fondée sur la Croix! Puisse notre chère Communauté se montrer toujours digne des vénérées et saintes Mères dont nous allons esquisser la vie!



LA MÈRE SAINT-AUGUSTIN LOAISEL.



NÉE à Malestroit en 1758, M^{lle} ANNE LOUISE LOAISEL appartenait à une de ces familles honorables et distinguées où la vertu est héréditaire. Sa pieuse mère lui inspira de bonne heure l'horreur du péché et une noble ambition pour l'acquisition de la vertu. Sa jeunesse fut donc celle d'une enfant aimée du Seigneur. Néanmoins, Louise n'était pas insensible aux attraits du

monde ; elle aimait à se parer, se livrait avec ardeur aux plaisirs que lui offrait la position sociale de sa famille, et quoique sa piété fût solide, elle se sentait un certain éloignement pour la vie religieuse.

M^{lle} Loaisel ne céda qu'aux touches réitérées d'une grâce prévenante, soutenue par les sages conseils d'un de ses oncles, vicaire-général de Rennes. Une fois vaincue par l'amour de Dieu, elle surmonta généreusement tous les obstacles, et entra dans notre Monastère vers l'âge de dix-sept ans. Reçue avec joie par nos Mères qui lui donnèrent, avec l'habit religieux, le nom de Saint-Augustin, elle fit son noviciat de manière à prouver que l'esprit de Dieu la faisait seul agir. Une obéissance simple et généreuse, un amour sincère de la régularité, distinguèrent tout d'abord cette nouvelle épouse de Jésus-Christ. Son zèle pour le salut des âmes était secondé par les plus heureux talents. Employée à l'Institut, et nommée sous-maîtresse des novices, elle donna de nombreuses preuves de son aptitude pour l'enseignement.

Les terribles événements de 1793 arrachèrent notre digne Mère à sa solitude, et la ramenèrent à Malesroit ; elle partagea son temps entre la prière et les œuvres de miséricorde, soignant les malades à domicile, faisant le catéchisme aux enfants qu'elle disposait ensuite à recevoir les sacrements.

Un jour, une des enfants qui l'entouraient, surprise de la voir toujours vêtue de noir, lui en demanda la raison. « Mon enfant, répondit la Mère avec bonté, je suis en deuil de mon Epoux, mort sur la croix pour nos péchés. » L'enfant n'en demanda pas davantage ; mais au jour de Pâques, elle s'approcha de sa chère Maîtresse, et lui dit : « Ma Mère, quittez vos habits de deuil, votre Epoux est ressuscité. » Ce mot naïf et charmant la bonne Mère se plaisait souvent à le rapporter. Enfin, des jours moins tristes se levèrent sur la France ; la religion cessa d'être proscrite, et la vénérable Mère, pressée de reprendre l'exercice de son quatrième vœu, ouvrit un pensionnat à Redon, où elle s'était retirée près de son frère, M. l'abbé Loaisel, d'abord exilé en Angleterre, puis rendu à la cure de Redon, qu'il administra pendant quarante ans.

Après avoir surmonté des difficultés de tous genres, cette

Ursuline, vraiment digne de son nom, vit se presser autour d'elle une nombreuse et florissante jeunesse, avide de recevoir ses leçons. Mais en se livrant à ce travail, aussi conforme à ses goûts qu'à ses obligations, la Mère Saint-Augustin ne cessait de soupirer après le moment qui lui rouvrirait les portes de son cloître béni. Cette heure sonna enfin, et elle fut choisie par la Providence pour être la restauratrice de notre Monastère de Ploërmel. Elle trouva un puissant auxiliaire dans son neveu, M. Gabriel Hervé-Provostage. Une pétition fut rédigée par M. Hervé, et envoyée à Mgr Pierre-Ferdinand de Bausset, évêque de Vannes. Non-seulement sa Grandeur voulut bien la signer, mais elle écrivit aux administrateurs de la commune de Ploërmel, et adressa des félicitations à M. Hervé pour l'œuvre qu'il embrassait avec tant de dévouement. Les autorités locales se prêtèrent à la concession du bâtiment des Carmélites, occupé alors par la gendarmerie. Des placets furent adressés à son Altesse impériale, Madame Mère, au cardinal Fesch, au ministre des cultes et à celui des finances. Le 21 décembre 1810, on obtint du Gouvernement la cession du Monastère des Carmélites à l'effet d'y fonder, en faveur des Ursulines, un établissement d'éducation pour les jeunes filles de Ploërmel et des environs, sans autres conditions pour les religieuses que d'instruire gratuitement la jeunesse du pays, et de faire à leurs frais les réparations que pourrait nécessiter l'état actuel du bâtiment. Elles y entrèrent le 12 mars 1811, et firent aussitôt commencer les réparations sous l'active et bienveillante direction de M. Hervé (1).

Les murs de l'église et de la maison étaient debout; mais les portes, les fenêtres et les toits étaient dans le plus mauvais état, et quelques poutres principales fléchissaient sous le poids des terrasses. C'est à ces principales réparations qu'on travailla d'abord; on y consacra les économies de nos

(1) Notre Communauté se plaît à regarder M. Hervé-Provostage comme un de ses principaux bienfaiteurs. Il mit au service de nos Mères son temps, ses généreuses libéralités et ses talents. Deux de ses filles se sont consacrées au Seigneur dans notre Maison : la Mère Saint-Ambroise, dont nous donnerons la biographie, et notre bien chère Mère Marie de Jésus, dont nous célébrerons avec honneur le jubilé le 4 octobre 1877.

Mères, un legs de six cents francs de M. Allain, curé de Ploërmel, et quelques dons offerts par plusieurs ecclésiastiques, entre autres par M. Coquerel du Tilois, Vicaire-général, nommé supérieur du nouveau Monastère, par Mgr Bausset (1). Les travaux se terminèrent au mois de septembre, et le 28 août, jour de la fête de saint Augustin notre Père, Jésus-Christ prit solennellement possession de son nouveau sanctuaire (2). Nos excellentes restauratrices essayèrent, autant que leurs occupations le permirent, de se rapprocher en tous points de la Règle et des Constitutions. La récitation de l'Office au chœur, l'oraison, les lectures communes, furent remises en vigueur.

Le pensionnat était florissant, et l'externat augmentait chaque jour. Une postulante, M^{lle} Sophie Cartron, se présenta et fut bientôt suivie de nombreux sujets, parmi lesquelles se trouvèrent M^{lle} Henriette Le Frotter de Pontmartre, qui avait déjà fait son noviciat aux Ursulines de Quintin avant la Révolution, et la Sœur Picard de Saint-Joachim, novice dans notre Maison avant la dispersion de 93. En quittant l'asile béni qui avait été témoin de ses heureuses fiançailles avec le céleste Epoux, elle y avait laissé son cœur et ses pensées, aussi la vit-on constamment fidèle à son Dieu, à ses devoirs et à sa vocation pendant le long espace de temps

(1) Le paternel intérêt et le sincère dévouement de M. Coquerel ne connurent pas de bornes. En mille occasions, il en donna les preuves les plus touchantes. Il aimait à se dérober aux importantes occupations de sa charge, pour venir se reposer près de ses filles de prédilection, et se plaisait à leur répéter qu'il les portait toutes dans son cœur au saint Autel. Sa parole bienveillante, appuyée des conseils d'une longue expérience, communiquait à toutes un zèle croissant pour continuer l'œuvre commencée. Cet excellent supérieur mourut le 19 novembre 1826.

(2) La petite Communauté se composait alors de douze membres : c'étaient les Révérendes Mères Rose de l'Ange-Gardien, assistante avant la dispersion, Louise de Saint-Augustin, Saint-François de Sales, Sainte-Angèle, Saint-Bernard; Saint-Alexis, Sainte-Euphrasie, Marie Angélique, de Tous-les-Saints, de Sainte-Cécile de Hignelin, de Sainte-Cécile le Roux, et de plusieurs Sœurs converses qui étaient venues mettre leurs bras et leur cœur au service du Seigneur et de leurs vénérées Mères; c'étaient nos chères Sœurs Sainte-Rosalie, Sainte-Monique, Sainte-Barbe, Saint-Vincent, Saint-Pierre, de l'ancienne maison de Pontivy. Plusieurs de nos Mères furent retenues dans différentes paroisses où elles instruisaient la jeunesse, à la grande satisfaction de MM. les curés qui les regardaient comme des auxiliaires indispensables.

qui s'écoula entre le jour heureux de sa prise d'habit et celui qui devait mettre le comble à son bonheur. C'est ce qui décida à demander pour elle et pour M^{lle} Le Froter une dispense, et à les admettre à la profession le 12 juillet 1812, un an seulement après leur rentrée. Elles prirent les noms d'Henriette de Sainte-Thérèse et de Jeanne de Saint-Joachim. Monseigneur de Bausset Roquefort présida lui-même cette cérémonie, et, dans la soirée, donna l'habit religieux à nos deux premières postulantes.

A cette époque, un aumônier fut accordé à la Communauté, et on commença à observer la clôture, qui ne put toutefois être gardée entièrement que quelques années plus tard. Ce ne fut aussi qu'en 1817 qu'on put acquérir au prix de bien des sacrifices l'enclos dont nous jouissons aujourd'hui. Le 11 juillet 1812, la première élection canonique confirma la Révérende Mère Rose de l'Ange Gardien dans la charge de supérieure qu'elle exerçait par commission depuis seize mois. L'humble Mère Saint-Augustin dut accepter la charge de maîtresse des novices, et le Seigneur se plut à répandre ses bénédictions sur sa fidèle servante. Le noviciat devint nombreux, et les jeunes sœurs trouvèrent en leur maîtresse un guide et un modèle.

La Mère Saint-Augustin, d'une taille moyenne, avait une physionomie agréable, un coup d'œil vif et pénétrant; elle était douée d'une grande facilité d'élocution, ses instructions soutenues par l'exemple, étaient écoutées avec un religieux respect et suivies avec docilité, lors même qu'elles exigeaient de pénibles sacrifices. Elle avait aussi un don tout particulier pour soulager, et même guérir, celles de ses filles qui étaient tourmentées par le scrupule ou par des peines intérieures.

Son zèle pour le salut de la jeunesse était bien connu; aussi, malgré ses nombreuses occupations, la Mère supérieure la chargea pendant plusieurs années de faire à tout le Pensionnat les instructions préparatoires à la première Communion. Qui pourrait dire avec quel soin elle s'acquittait et quel était son amour pour le Saint-Sacrement? Elle racontait avec attendrissement que souvent, pendant les jours de la grande Révolution, elle avait eu l'insigne faveur

accordée aux chrétiens de la primitive Eglise, de transporter la sainte Eucharistie d'un lieu à un autre pour la consolation des malades ou des condamnés à mort. « Avec quelle dévotion, disait-elle, encore toute ravie, je recevais ce précieux dépôt renfermé dans une custode d'argent qu'on me suspendait au cou par un ruban! Comme je me sentais forte et courageuse en portant sur mon cœur le Dieu que les cieux et la terre ne peuvent contenir !... »

Après avoir rempli pendant plusieurs années les charges d'assistante et de maîtresse des novices, la Mère Saint-Augustin fut élue supérieure le 25 février 1821, et il ne lui fut pas permis de refuser une charge dont la responsabilité l'éfraya toujours beaucoup. Elle la remplit comme les précédentes, avec un zèle et un dévouement qui ne se démentirent jamais.

Ses filles la chérissaient, mais elles ne jouirent pas longtemps de sa sage direction; ses forces déclinerent rapidement, et elle fut contrainte de garder le lit. Sa douce et charmante gaieté ne se démentit pas au milieu de ses longues souffrances. Après avoir reçu les Sacraments de l'Eglise avec le plus grand calme et la plus tendre piété, elle se fit donner une plume et du papier, et de sa main défaillante, elle eut le courage à cette heure suprême, d'écrire à Monseigneur de Vannes, pour lui recommander ses chères filles. Contente d'avoir pu jusqu'à son dernier soupir, donner à sa Communauté des preuves de sa maternelle sollicitude, elle expira dans la paix du Seigneur, le 28 mai 1822. Elle avait soixante-quatre ans.

LA MÈRE ROSE DE L'ANGE GARDIEN.

MARIE ROSE-SAULNIER DE LA PINELOIS naquit à Nantes, le 13 mars 1740, d'une famille distinguée et éminemment chrétienne. La vocation religieuse se manifesta chez elle avec ses premiers traits pour la piété. La mort de ses vertueux parents l'ayant conduite chez un de ses oncles à Sénéchal, aux environs de Ploërmel, elle demanda à entrer chez les Ursulines de cette ville pour y achever son éducation;

elle avait alors quinze ans. Bientôt elle sentit croître son désir de se consacrer à Dieu, et obtint la permission d'entrer au noviciat le 9 mai 1756.

A une piété sincère, elle joignait une humeur agréable, et des talents qui devaient la rendre fort utile. Revêtue de l'habit religieux, le 8 août de la même année, elle commença sa probation avec une ferveur et une exactitude qui ne se démentirent jamais, et que les Supérieures furent souvent obligées de modérer.

Après avoir rempli plusieurs emplois, elle fut élue zélatrice en 1788, et trois mois après assistante. Elle seconda admirablement la vénérable Mère Marie du Parc de la Noë, dite de Saint-Paul, qui fut, à l'époque désastreuse de la Révolution, enfermée à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, et y mourut en odeur de sainteté, âgée de cinquante-six ans. Avant la dispersion de la Communauté, la Mère Saint-Paul reçut l'ordre de procéder à de nouvelles élections, en présence de quelques délégués du Gouvernement. Cette vénérée Mère s'y refusa, et lorsque de nouveaux ordres obligèrent les religieuses, au nombre de soixante-dix, à quitter leur monastère, les Révérendes Mères Saint-Paul et l'Ange-Gardien en sortirent les dernières. Celle-ci ne quitta pas Ploërmel; et quand Mgr l'évêque de Vannes eut obtenu du Saint-Père un bref qui déterminait comment les religieuses pouvaient user de leurs pensions et des autres ressources que leur envoyait la Providence, la Mère l'Ange-Gardien ne voulut pas recourir à sa famille; elle vécut du fruit de son travail, qu'elle partagea bientôt avec une respectable Ancienne, la Mère Saint-Alexis, qu'elle entoura des soins les plus délicats et les plus affectueux. Aussitôt que le mouvement révolutionnaire fut un peu calmé, la Mère l'Ange-Gardien s'empessa de reprendre l'exercice de son quatrième vœu. Réalisant la beauté de son nom, elle instruisit les enfants et guida les jeunes filles par ses conseils. En 1810, lors des premières démarches pour la réédification de notre Monastère, elle vint rejoindre ses Sœurs avec la Mère Saint-Alexis, qui mourut le 10 avril 1812, âgée de quatre-vingt-dix ans.

Sur la demande des religieuses, Mgr de Bausset nomma, en

1815, la Mère l'Ange-Gardien supérieure du nouveau Monastère. Elle se montra pour toutes une Mère pleine de bonté et de tendresse. L'aménité de son caractère, son abandon entier entre les mains de la Providence, contribuèrent beaucoup à la douce union et à la pieuse gaieté qui régnaient dans la Maison.

Nous rapporterons ici un fait dont nos bonnes Mères ont été témoins, et qu'elles regardèrent comme une juste punition de la profanation du lieu saint. Depuis plusieurs années, elles avaient pris possession de la chapelle; mais, malgré d'incessantes prières, le conseil de révision s'obstinait à y tenir ses séances. Il fallut donc encore une fois céder la place, et emporter le Saint-Sacrement dans une chambre de la Communauté. Là, les Epouses fidèles de Jésus-Christ s'efforçaient, en lui témoignant leur amour, de réparer une irrévérence qu'elles étaient impuissantes à empêcher. L'heure du conseil arrivé, le président siégea sur l'autel même. Mais à peine commençait-il à parler, qu'il tomba au pied du Tabernacle, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Toute l'assistance fut saisie de frayeur, et désormais pareil scandale ne se reproduisit plus.

La petite Communauté allait s'accroissant chaque jour, et la bonne Mère de l'Ange-Gardien semblait ne plus avoir qu'à désirer le ciel. Consumée par un affreux cancer, la courageuse Mère portait secrètement son mal, connu d'une seule de ses Sœurs dont elle recevait les services. Elle avait conservé sa belle voix, et apprenait encore aux jeunes religieuses le chant et les rubriques de l'Office divin. Lorsqu'elle sentit sa fin approcher, elle voulut leur expliquer ce qui concerne l'Office des morts et les cérémonies de l'enterrement. Bientôt, en effet, il ne lui fut plus possible de quitter la chambre; dans son délire, elle voyait autour de son lit les pensionnaires et les enfants pauvres qu'elle avait chéries si tendrement. Enfin, elle reçut les Sacrements avec toute sa présence d'esprit, et succomba le 4 avril 1818, âgée de soixante-dix-huit ans, laissant à ses filles désolées le souvenir de ses maternels avis et de son admirable patience.



LA MÈRE VINCENTE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

LA MÈRE VINCENTE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES, l'une des restauratrices, succéda à la Mère l'Ange-Gardien dans le gouvernement du Monastère.

Née à Malestroit, en 1757, de parents distingués par leur position sociale et par les emplois qu'ils occupaient dans la magistrature, la jeune Vincente fut de bonne heure favorisée d'une piété remarquable. Docile à l'appel du Seigneur, elle quitta le monde en 1775, préférant la Communauté des Ursulines de Ploërmel à celle des religieuses du même Ordre établie dans sa ville natale. Elle fut accueillie avec joie, et reçut le saint habit avec le nom de Saint-François de Sales, le 5 août de la même année. Pendant tout son noviciat, elle rivalisa de ferveur avec la Mère Louise de Saint-Augustin, sa compatriote et sa compagne de profession.

Droite, simple et bonne, elle sut gagner l'affection de ses Mères et de ses Sœurs, que son exquise politesse charma, autant que son humilité généreuse les édifiait. De si beaux commencements présageaient un heureux avenir, et la Communauté fonda de grandes espérances sur cette excellente Mère, lorsque la Terreur vint l'arracher à la Maison bénie, où, comme le Roi-Prophète, elle demandait d'habiter tous les jours de sa vie. Elle rentra donc dans sa famille qui lui offrit une affectueuse hospitalité. Elle s'efforça de s'y cacher le plus possible, et de se conformer avec une parfaite exactitude à l'admirable Règlement que la Mère Saint-Paul avait donné à toutes ses filles. Ainsi sa vertu grandit et se perfectionna pendant seize années d'exil.

Lorsque la tempête fut calmée, elle entra chez les Ursulines de Vannes; mais quand elle apprit le rétablissement de la Maison de Ploërmel, elle souhaita se réunir à ses Sœurs de profession. Celles-ci joignirent leurs instances aux siennes, et obtinrent de Mgr de Vannes que leur chère Mère Saint-François leur fût rendue. La joie de se revoir fut grande de part et d'autre, et on se livra aux épanchements d'une charité toute fraternelle.

Après avoir exercé pendant trois ans la charge de dépositaire, la Mère Saint-François fut nommée supérieure le 10 octobre 1815. Dans ce poste éminent, on vit briller d'un nouvel éclat les vertus qu'on avait admirées dans sa jeunesse, et qui s'étaient perfectionnées au milieu des épreuves.

Une piété profonde et sincère la portait à chercher son conseil et sa consolation auprès du Tabernacle; là, elle puisait les lumières dont elle avait besoin pour sa conduite particulière et pour celle de ses filles; là, elle s'embrasait d'amour pour Dieu et pour le prochain.

A ce don de piété, la Mère Saint-François joignait une admirable simplicité qui lui fit conserver, jusque dans un âge avancé, tout le charme de la jeunesse, et une humilité qui la portait à croire que les grâces singulières dont elle était favorisée, étaient le partage de toutes les âmes. Elle initiait volontiers ses filles aux ingénieux moyens dont elle se servait pour arriver à la perfection. Une d'elles, ayant remarqué que sa vénérée Supérieure portait ordinairement, attaché sur sa manche, un petit papier où elle avait tracé une croix, osa lui en demander la raison. La digne Mère lui répondit naïvement : « Ce petit signe me dit : Ma fille, porte la croix, et tais-toi. » Son inaltérable douceur, jointe à une grande fermeté d'âme, lui gagnait tous les cœurs et les portait à la plus entière confiance. Elle avait peine à croire aux fautes de ses filles; mais quand une de ces fautes était avérée, elle en exigeait la réparation. Elle déclarait surtout une guerre implacable à l'amour-propre, qu'elle poursuivait jusque dans ses derniers retranchements. Profondément humble, elle se croyait incapable de tout emploi, et recherchait les occupations les plus communes.

On l'a vue plusieurs fois, dans les instants libres que lui laissait sa charge de supérieure, se joindre à nos Sœurs converses, pour cueillir les légumes, ayant soin de jeter un tablier blanc sur son voile noir, afin de se dérober à la vigilance de ses filles qui redoutaient pour leur Mère la fatigue de ces travaux. Ce fut dans l'exercice de ces humbles fonctions que le divin Maître l'alla chercher, pour lui décerner l'immortelle couronne. En sortant du jardin, où elle venait de ramasser des noix, elle se sentit atteinte du mal qui devait

nous la ravir ; une fluxion de poitrine à l'état aigu se déclara. Le mal fit de si rapides progrès, qu'on dut songer à lui administrer les Sacrements. Cette vénérée Mère fit appeler les novices et les religieuses professes, alors fort nombreuses ; elle les bénit, leur donna ses derniers avis, et leur répéta plusieurs fois avec un accent de vérité pénétrant : « Oh ! mes enfants, qu'il fait bon mourir religieuse ! Je ne puis vous exprimer toute la joie que j'éprouve. »

Le 9 février 1821, cette digne et chère Mère rendit son âme à Dieu dans la soixante-cinquième année de son âge, et la cinquième de sa supériorité.

C'est à l'économie bien entendue, et à la sage administration de cette bonne Mère que la Communauté doit l'acquisition des deux tiers de l'enclos dont elle jouit aujourd'hui. Pendant son gouvernement, les Révérends Pères Jésuites commencèrent à nous donner chaque année les exercices de la retraite, et la Communauté entra en union de prières et de bonnes œuvres avec les Trappistines de Laval. Elle obtint aussi de Mgr l'évêque de Vannes le Règlement des expositions du Saint-Sacrement pour les principales fêtes de l'Eglise, et pour celles de notre Ordre : cette faveur spirituelle fut comme son dernier legs.

Notre Mère Saint-François de Sales était de taille moyenne et de constitution délicate. Ses traits étaient gracieux et réguliers ; l'expression de son regard avait quelque chose de céleste, surtout lorsqu'elle sortait de l'oraison ou lorsqu'elle avait eu le bonheur d'approcher de la sainte Table : sa physionomie douce et agréable portait le reflet d'une âme pure et vraiment unie à Dieu.

LA MÈRE SAINTE-CLAIRE.

Parce que vous étiez agréable à Dieu, il était nécessaire que vous fussiez éprouvé par beaucoup de tentations. (Tome).

SOPHIE-RENÉE-MARIE CARTRON naquit le 20 avril 1790, à la S. Guerche (Ille-et-Vilaine) où son père était receveur particulier depuis plusieurs années. Elle n'avait que deux ou trois ans quand ses parents vinrent habiter Ploërmel. L'intelligente

et sensible, Sophie avait une tendresse extrême pour son père qui, de son côté, l'aimait uniquement; elle était sa compagne assidue dans ses courses comme dans son cabinet, préférant sa société aux jeux et aux plaisirs que recherchent avec tant d'avidité les enfants de son âge. Ces douces jouissances devaient être de courte durée! Sophie perdit ce père bien-aimé étant encore fort jeune, et sa douleur fut aussi vive que profonde : n'était-ce pas de lui en effet qu'elle avait reçu cette éducation forte et solide, qui devait la rendre si propre au gouvernement? La position de M^{me} Cartron étant devenue très-précaire, par suite de la confiscation des biens de M. Cartron, elle résolut de se retirer dans une des deux fermes que le Gouvernement, sur les instances du tuteur, avait laissée aux pauvres orphelins (1). C'est là que Sophie se prépara à sa première Communion. Comprenant l'importance d'une action aussi sainte, elle s'y disposa avec le plus grand soin. Assidue aux catéchismes qui se faisaient dans la petite paroisse de Néant, elle s'y distingua bientôt, et la justesse de ses réponses lui fit donner par son curé le titre de *Petit Docteur*.

La pieuse enfant, fortifiée par le Dieu de l'Eucharistie, accepta la tâche qui lui incombait, et sacrifiant généreusement son goût pour l'étude, elle s'adonna avec ardeur au travail manuel, dans lequel elle se perfectionna bientôt, et subvint aux premières nécessités de sa mère et de son frère. Son âme noble et sensible était déchirée en voyant sa mère privée des soins que réclamaient sa faible santé et les habitudes d'un passé plus heureux; pourtant elle se soumettait à la sainte volonté de Dieu, redoublait son travail et s'efforçait, par ses soins et ses attentions délicates, de procurer quelques consolations à cette mère tant aimée.

Son délassement le plus doux, après un labeur fatigant, était d'aller près d'une ancienne Ursuline s'instruire des vérités chrétiennes. Elle se plaisait à entendre cette bonne Mère, toujours souriante sur son lit de douleur, lui parler

(1) M. Cartron, devenu receveur à Ploërmel, n'ayant pas eu la prudence de donner une assez forte escorte à un envoi important qu'il faisait pour Vannes, l'argent fut pris par les Chouans, et M. Cartron, déclaré responsable, vit tous ses biens confisqués jusqu'à l'issue du procès dont il ne devait pas voir la fin.

du bonheur dont elle avait joui à l'ombre du sanctuaire. En l'écoutant, Sophie sentait croître son désir de se consacrer au Bien-Aimé de son cœur, et elle soupirait après le jour qui lui ouvrirait les portes du cloître. Elle profitait de toutes les occasions pour venir rendre quelques services à la digne Mère Sainte-Ursule, lui faisait de saintes lectures qui, tout en l'instruisant elle-même des devoirs qui l'attendaient, l'aidaient à se montrer édifiante et courageuse au milieu du monde et de sa famille.

L'heure du sacrifice allait sonner ; Sophie imposa silence aux cris de la nature, et vint demander à nos vénérées restauratrices de la recevoir. C'était le 14 juillet 1811. Celles-ci accueillirent avec actions de grâces ces prémices du nouveau Monastère, et lorsqu'il leur fut possible de reprendre le saint habit, elles s'empressèrent de le donner à Sophie avec le nom de Sainte-Claire, le 12 juillet 1812.

Un jugement droit et éclairé, une capacité peu commune, et surtout une vertu bien rare dans une jeune personne de vingt-deux ans, lui firent confier le soin du Pensionnat. Après sa profession, 24 août 1813, elle fut successivement sous-maîtresse du novicial, maîtresse générale, et tout à la fois assistante et maîtresse des novices. Les jeunes Sœurs appréciaient ses éminentes qualités, et s'efforçaient d'imiter le modèle qui leur était montré, lorsque la mort de la Mère Saint-Augustin nécessita l'élection d'une nouvelle supérieure. La Mère Sainte-Claire fut choisie, le 4 juillet 1822, pour remplir cette charge qui allait donner un nouveau lustre à sa vertu, en la faisant passer par le creuset de la tribulation.

Si la solidité de sa vertu la mit à couvert des traits de la calomnie, l'épreuve ne lui fut pas épargnée, et jamais elle n'opposa que l'humilité et la patience. Deux mois seulement après son élection, des circonstances malheureuses l'obligèrent à demander une déposition que Mgr de Bruc lui accorda sans trop examiner l'état des choses. Sa Grandeur délégua deux prêtres réguliers, qui donnaient alors les saints exercices à la Communauté, pour recevoir cette démission, et procéder à l'élection d'une nouvelle supérieure. Ces Messieurs firent tomber les suffrages sur un sujet capable, mais

non encore sorti du noviciat. Par une permission du Seigneur, qui se plaît à crucifier ses amis les plus chers, la bonne Mère Sainte-Claire ne fut trouvée capable d'aucun emploi, et celle dont on semblait ne pouvoir se passer, fut reléguée à la dernière place. L'humble Mère se rendit de plus en plus assidue au chœur et à toutes les observances, s'occupa d'ouvrage manuel, et donna à ses Sœurs un grand exemple de soumission à l'autorité et de résignation à la volonté divine. Trois ans plus tard, la Communauté remit le lourd fardeau de la supériorité sur ses épaules, fortifiées par la tribulation. Ses filles la réélurent quatre fois, et elles l'auraient sans doute fait de nouveau, si le Seigneur ne l'avait visitée par de graves infirmités. Dans l'intervalle de ses différentes élections, et autant que sa santé le permit, elle remplit les charges d'assistante, de zélatrice, de maîtresse générale, de maîtresse des novices, de portière et de sacristine.

Quoique l'instruction de la Mère Sainte-Claire laissât à désirer sous bien des rapports, elle parlait de Dieu et des devoirs religieux avec une grande facilité; ses instructions, ses chapitres réguliers, ses directions produisirent dans beaucoup d'âmes des fruits précieux de grâce et de salut.

Sous un abord peu attrayant et même un peu rude, cette excellente Mère cachait une grande sensibilité et une exquise délicatesse; elle souffrait, lorsque le devoir l'obligeait d'imposer une pénitence ou d'adresser une réprimande; aussi cherchait-elle promptement l'occasion de consoler celle de ses filles qu'elle avait dû reprendre.

Ce fut sous son gouvernement que les Mères Saint-Ambroise, Saint-Louis, Sainte-Marie et Saint-Ignace furent envoyées au Faouët. Quelque pénible qu'eût été leur absence au cœur d'une si bonne Mère, elle ne put rejeter la demande que lui adressèrent plus tard les Ursulines de Bayeux, et elle leur accorda les Mères Aimée de Marie, Marie de la Croix, Marie-Ange et Sainte-Ursule.

Nous devons à la digne Mère Sainte-Claire l'établissement de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus dans notre chapelle, et son affiliation à celle de *Sainte-Marie ad Pineam*, à Rome, ainsi que l'Exposition du Saint-Sacrement le jour de l'Assomption et le dimanche dans l'octave de cette fête.

Redevenue simple religieuse, la Révérende Mère continua de nous édifier par la pratique de toutes les vertus; vertus d'autant plus solides qu'elles n'étaient point appuyées sur les consolations spirituelles. Toutes ses victoires furent chèrement achetées, et c'est parce qu'elle était victorieuse, que Dieu l'avait faite comme une colonne dans son temple, et qu'il lui avait donné une grâce spéciale pour consoler et fortifier les âmes tentées. Une humilité profonde et une foi vive éclataient en elle, et de là, cette conviction intime de son néant, cette paix dans l'humiliation, et aussi son zèle pour l'observance régulière et la majesté du service divin.

D'un caractère sérieux et réfléchi, la Mère Sainte-Claire avait toujours beaucoup aimé la lecture de l'Écriture-Sainte et des livres ascétiques; elle en nourrissait son âme affamée dans tous les instants que lui laissaient libres la prière et le travail. Pour rendre l'holocauste plus parfait, le divin Maître lui enleva cette satisfaction en la privant de la vue...

Puisant alors dans son esprit de foi et de prière les forces dont elle avait besoin pour rendre méritoire un état si pénible, on la voyait presque constamment le chapelet ou le crucifix à la main, et si on lui témoignait un compatissant intérêt, elle répondait avec douceur : « Il y a longtemps que je me suis donnée à Dieu, et je n'ai point compté réserver mes yeux en faisant mon sacrifice. Il a donc raison d'user de son droit et de disposer de son bien ! Que sa sainte volonté soit faite ! » Une larme qui brillait alors dans ses yeux attestait combien ce *fat* généreux coûtait à son cœur.

Le 20 février 1860, se sentant fatiguée d'une journée presque entièrement passée aux pieds de Notre-Seigneur, dans la chapelle de l'infirmerie où elle avait communiqué le matin, la pieuse Mère se mit au lit de bonne heure, et envoya l'infirmière à la récréation. Un quart d'heure s'était à peine écoulé, qu'un violent coup de sonnette retentit. On court à la chambre de la malade; sa respiration entrecoupée et ses yeux vitrés annoncent un danger imminent. Le prêtre et le médecin arrivent en même temps. Le premier s'empresse de lui administrer le sacrement des mourants, et les dernières onctions n'étaient pas achevées qu'elle rendait à Dieu,

avec calme et amour, son âme purifiée par la souffrance. Elle avait soixante-neuf ans.

L'extérieur de la Mère Sainte-Clairé était froid et un peu sévère. Ses traits ravagés et déformés par la petite vérole, ne parlaient point en sa faveur ; mais un sourire plein de bonté faisait disparaître, dès qu'on l'approchait, toute appréhension. Elle disait plaisamment : « On m'appelle la *Mère Glaciale*, mais je sens bien que mon cœur n'est point d'accord avec ce nom, et qu'il est meilleur que ma figure. »

LA MÈRE SAINT-AMBROISE.

Ceux qui en auront instruit plusieurs brilleront
comme des étoiles pendant l'éternité. (DANIEL).

LA MÈRE SAINT-AMBROISE, fille de M. Gabriel Hervé Provostaye et de M^{lle} Emilie de la Boissière, naquit à Ploërmel, le 17 décembre 1800. L'église paroissiale, n'étant pas encore rendue au culte, elle fut ondoyée chez ses parents, et reçut plus tard les cérémonies du baptême dans la chapelle de notre Communauté, avec les noms de Françoise-Marie-Thérèse. Elle était d'une si faible complexion, que ses parents eurent beaucoup de peine à l'élever. Elle apprit à lire avec une facilité étonnante, et donna dès l'enfance des marques d'une tendre piété. M. Hervé, bien connu de nous par ses bienfaits, aimait singulièrement sa chère fille qui lui rendait une tendresse égale.

Née avec un caractère vif et sanguin, la jeune Fanny eut le courage de se maîtriser au point que, dans les petites réunions d'enfants, elle était toujours prise pour arbitre des différends : Fanny est si raisonnable, disait-on, c'est elle qui décidera des choses. Elle était douée d'une charmante simplicité : un jour, elle pria instamment sa mère, de lui prêter sa montre pour quelques instants : celle-ci, cédant aux désirs de sa fille, la lui remet avec recommandation d'en avoir soin. En possession du précieux bijou, notre chère enfant l'examine en tous sens, et par étourderie ou maladresse, la laisse tomber, et en brise non-seulement le verre, mais le principal ressort. Que faire ? Fanny se le demande un instant,

puis elle court, pleine de confiance, se jeter aux pieds d'une statue de la sainte Vierge, la prie de réparer sa faute et d'empêcher la réprimande redoutée. *La tradition qui rapporte ce trait ne dit point que le miracle se fût opéré, mais la confiante enfant reçut sans doute de Marie une grâce plus précieuse que celle qu'elle sollicitait.*

Pour inspirer à leur fille la compassion des malheureux, ses pieux parents faisaient passer par ses mains le pain et les autres aumônes qu'ils distribuaient chaque semaine. Elle s'acquittait de cette mission avec une grâce charmante, sollicitait près de sa mère des secours plus abondants pour les pauvres qui paraissaient avoir des besoins particuliers.

Sa piété et ses dispositions la firent admettre à la première Communion dès l'âge de neuf ans, et sa tante, la Révérende Mère Saint-Augustin, fut chargée de l'y préparer. Rappelée dans sa famille, qui se préoccupait de la délicatesse de sa santé, elle reçut d'abord des leçons du précepteur de son frère, puis fut envoyée à Bordeaux chez son oncle, et y suivit les cours d'une des meilleures pensions de la ville. Outre les cours, elle recevait encore des leçons de dessin, de musique et de danse.

Fanny était douce et bonne envers tout le monde, aussi se faisait-elle chérir de ceux qui l'entouraient. Son père étant tombé gravement malade, elle fut ramenée en Bretagne pour recevoir, avec son frère et ses sœurs, la dernière bénédiction paternelle.

Après la mort de son père, si chrétien et si bon, elle retourna quelque temps à Bordeaux, et entourée de son dévouement filial cet oncle chéri, qui l'aimait comme sa propre fille.

De retour dans sa ville natale, elle fut confiée à sa tante, la Mère Saint-Augustin. A peine entrée dans le cloître, elle manifesta un vif désir de la vie religieuse, et nos bonnes Mères eussent accédé à ses pressantes sollicitations si son tuteur et sa famille ne s'y fussent formellement opposés. Ils finirent néanmoins par céder, à la condition qu'elle n'entrerait au noviciat qu'à quinze ans accomplis, et qu'elle demeurerait un an en habit séculier. Ce temps expiré, elle fut revêtue des livrées de la religion le 18 novembre 1817. Après

avoir surmonté de nouvelles difficultés du côté de sa famille, elle prononça ses Vœux avec trois autres novices, le 23 novembre 1819, et immédiatement fit partie de la Communauté, comme une des douze premières professes de chœur depuis le rétablissement de la Maison.

La maturité de son caractère et ses vertus précoces la firent nommer maîtresse des novices en 1822, alors qu'elle n'avait pas encore vingt-deux ans accomplis. Six ans plus tard, elle fut élue assistante, et enfin supérieure en 1831. Notre-Seigneur et sa sainte Mère, se plurent à bénir ses travaux. Le noviciat, déjà florissant, le devint bien davantage par l'arrivée de trois novices et d'une postulante, élèves des Ursulines de Saint-Servan, qui, à la dissolution de cette Maison, sollicitèrent avec cinq professes, leur admission parmi nous. Cette recrue sembla apporter un redoublement de ferveur, et la bonne Mère Saint-Ambroise remercia le divin Maître de l'accroissement de sa famille religieuse. Elle fut bientôt appelée à cultiver une autre partie de la vigne du Seigneur : choisie par les Supérieurs pour aider la Communauté du Faouët qui demandait une religieuse capable de la gouverner, elle partit en 1838 avec les Mères Saint-Louis de Gonzague, nommée dépositaire, et Camille de Sainte-Marie, zélatrice et maîtresse générale. La Mère Saint-Ignace, destinée à devenir l'âme de cette Maison, ne les suivit que plus tard.

La digne Mère Saint-Ambroise se livra avec zèle aux fonctions d'une charge d'autant plus laborieuse, qu'elle trouva la Maison énormément endettée, et les affaires dans un désordre pitoyable. Elle ne s'effraya pourtant pas des difficultés; s'armant de courage et de confiance en Dieu, elle travailla infatigablement, avec l'aide de ses compagnes, à remettre en vigueur les différents points de la Règle tombés en désuétude, rétablit la clôture, autant que le permettaient le local et les circonstances, et disposa des lieux réguliers, indispensables pour le bon ordre et la régularité. Tout en s'occupant de l'extérieur, elle ne négligeait aucun moyen pour édifier le royaume de Jésus-Christ dans les âmes qui lui étaient confiées. Son exemple d'abord, sa parole persuasive et sa sage fermeté ensuite, triomphèrent de bien des obstacles, et amenèrent d'heureux résultats. La Communauté, composée de

religieuses appartenant à différentes Maisons, n'eut bientôt plus qu'un même esprit, et s'identifia complètement aux sentiments de la chère réformatrice.

Elle parvint aussi par sa judicieuse économie, et aidée des conseils de notre chère Sœur Saint-Louis, à rembourser des sommes considérables qui obéraient la Communauté.

Tous ces travaux ébranlèrent la santé déjà si délicate de la Mère Saint-Ambroise, et on la rappela à Ploërmel, afin de lui donner un repos indispensable, avant de la charger de nouveau de la supériorité dans sa propre Maison. Maîtresse générale des pensionnaires pendant cette année, elle s'acquitta avec succès d'un emploi, dont sa profonde connaissance du cœur humain, son instruction solide et son éloquence agréable lui rendaient l'exercice facile. La Communauté l'arracha en 1843 à ces fonctions apostoliques pour se remettre sous sa direction.

Déjà connue, aimée et estimée de ses filles qu'elle avait en partie formées au Noviciat, et plus tard dirigées pendant six années consécutives de supériorité, la Mère Saint-Ambroise dut reprendre le fardeau avec la confiance que la grâce de Dieu aidant, elle aurait la consolation de procurer la gloire du divin Maître, et le bien spirituel des âmes.

Avant la fin de son second triennat, l'excellente Mère, atteinte d'une pneumonie, dut, malgré son courage, céder au mal, et prendre des soins que son état de souffrances exigeait impérieusement. La pensée de la mort lui fut dès lors familière. « Notre-Seigneur, disait-elle, assure qu'il viendra comme un voleur; au moment où nous y penserons le moins; il ne prendra pourtant que son bien quand il viendra, car je lui appartiens à plus d'un titre. Quand je ne serai plus, remerciez Dieu de la grâce qu'il m'a faite de mourir religieuse. » Sa patience et sa résignation furent admirables tout le temps de sa maladie. Dès le début, elle voulut faire une confession générale. Oubliant, pour ainsi dire, les faveurs dont elle avait été comblée, elle ne s'occupait que de ses fautes, pour en demander pardon à Dieu. Cet humble sentiment dans une âme si pure, s'explique facilement, si l'on considère de quelle vive lumière l'Esprit-Saint remplit les cœurs qui se livrent à ses impulsions... Cette crainte

des jugements de Dieu était si vive en notre chère malade, que son extérieur en portait quelquefois l'empreinte : elle paraissait tout absorbée, et plusieurs fois on la vit verser des larmes. Si on lui en demandait la cause, elle répondait : « Je pense aux jugements de Dieu, et je pleure mes-péchés. Hélas ! mes chères Sœurs, que les choses de ce monde, considérés au point de vue de l'éternité, paraissent différentes de ce qu'elles ont été pendant la vie ! Je tremble en songeant à toutes les années que j'ai passées dans les charges. » Ces pénibles impressions ne lui enlevaient ni une tendre confiance ni un ardent désir du ciel ; elle fut pendant sa maladie, comme une enfant entre les mains de ses infirmières par sa douceur et sa simplicité. Pour la maintenir dans ces dispositions, on lui rappelait les grâces qu'elle avait reçues. Alors son regard semblait nous dire : dans le passé, le divin Maître m'enseignait la science de la crèche, aujourd'hui il m'apprend celle de la croix ! Puisque nous avons parlé d'un des attrails de la Mère Sainte-Ambroise, nous ajouterons encore que toutes ses affections se dirigeaient vers le Saint-Sacrement. Oh ! qui pourrait dire la fréquence de ses visites au divin Roi de l'autel, et la ferveur de ses communions ! Sa demeure intérieure ordinaire était dans le Cœur de Jésus : c'est là qu'elle trouvait les lumières qui lui étaient nécessaires pour la direction des âmes, là surtout qu'elle se réfugiait dans ses peines.

Sa dévotion envers la sainte Vierge était toute filiale ; elle en parlait fréquemment, et aurait voulu propager partout son culte. Saint Joseph qu'elle appelait son bon père, les saints Anges, sainte Thérèse, étaient aussi souvent et tendrement invoqués.

Enfin, cette chère Mère, comblée de grâces et de mérites, ne formait plus qu'un seul vœu, se réunir au plus tôt à son Sauveur et à son Epoux. Son désir fut exaucé le 9 octobre 1848. Elle était âgée de quarante-sept ans, et en avait passé trente-deux dans la sainte Religion.

LA MÈRE MARGUERITE-MARIE.

Vous m'avez prise, Seigneur, comme par la main, et vous m'avez conduite selon votre volonté. (Ps. LXXII).

LE 1^{er} mai 1847 naquit, à Ploërmel, M^{lle} ADÈLE LUCAS-DUCOUDRAY. Elle parlait à peine lorsque ses pieux parents la placèrent dans notre externat. Son ingénue simplicité nous charmait, son regard reflétait la candeur de son âme, et ses paroles enfantines révélaient la bonté de son cœur. Interrogée par une de ses maîtresses sur l'emploi qu'elle faisait de l'argent que ses parents lui donnaient pour ses menus plaisirs, elle répondit : « Je donne mes sous aux pauvres, et après j'ai le cœur doux. Je suis bien plus contente que si j'avais acheté du bonbon. »

Elle n'avait que dix ans, lorsque sa famille alla habiter Josselin, et ce fut dans cette ville qu'Adèle fit sa première Communion. M^{me} Lucas-Ducoudray voulut être l'ange gardien de son enfant, et elle l'accompagna à tous les exercices. Un artiste, présent à la cérémonie, remarqua notre pieuse Adèle, et à l'insu de l'enfant, il voulut reproduire ce type charmant de l'innocence et du bonheur réunis. Sur son lit de mort, Sœur Marguerite-Marie disait, parlant du 20 mai 1858 : « Oh ! non, pas une communion n'est comparable à la première visite que l'Hôte divin fait à une âme ! » Jusqu'à l'âge de quatorze ans, elle suivit à Josselin les classes des Filles de la Sagesse ; mais malgré toute l'affection qu'elle portait à ses dévouées maîtresses, elle avouait ingénument qu'elle regrettait ses Mères Ursulines.

Le 1^{er} octobre 1861, elle quittait ses parents pour venir parmi nous achever son éducation. Elle s'habitua facilement à sa nouvelle vie, et conquit l'amitié de toutes ses compagnes. Spirituelle autant que simple, elle eut toujours sur elles un ascendant qui produisait les meilleurs effets. Lorsque Adèle avait groupé autour d'elle les têtes les plus mutines, la maîtresse était tranquille ; rien qui blessât la charité, ou toute autre vertu, n'eût été toléré dans le joyeux cercle.

Le 8 décembre 1861, elle fut reçue approbaniste dans la congrégation des Enfants de Marie, et le 25 mars 1862, elle se consacra à cette divine Mère, qu'elle aima toujours si tendrement.

Sa conduite, à l'égard de ses maîtresses, fut celle d'un enfant pieuse et confiante, et son âme candide s'abandonna entièrement à la sage direction qui lui fut donnée. En 1864, elle quitta le Pensionnat et rentra dans sa famille, qui était encore à Josselin ; mais elle continua à avoir des relations fréquentes avec son cher couvent. Sa joie fut grande lorsqu'en 1865 ses parents vinrent définitivement habiter Ploërmel. Là cependant elle devait avoir bien des sacrifices à faire ; plusieurs membres de sa famille, différents d'habitudes et d'âges, devaient vivre sous le même toit. Sa gaieté et son entrain cachèrent un dévouement et une abnégation que peu soupçonnaient ; elle était l'âme de la maison, et puisait dans la prière et les sacrements le secret de tout concilier. Le Dieu de sa première communion lui révéla à cette époque ses miséricordieux desseins d'amour, et à vingt ans, elle parla à sa famille de son désir d'être religieuse dans notre Maison. Ses parents, malgré toute leur piété, ne purent consentir à ce sacrifice, et le mauvais état de la santé d'Adèle fut allégué par leur tendresse.

Appelée par sa position à voir le monde, elle se prêtait à toutes les exigences de son rang, mais ne se livrait pas ; elle assistait aux soirées et prenait même part à la danse pour complaire à sa famille, et pour ne pas priver sa sœur aînée qui n'eût pas consenti à prendre un plaisir sans elle. Quand, sous prétexte de santé, elle pouvait se dispenser de ces longues veilles, elle était heureuse, et le lendemain matin, au pied des autels, elle disait à Dieu : « Seigneur, un seul moment passé dans votre temple vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels. » Cependant, elle ne fut pas toujours fidèle. En 1867, les fêtes du carnaval l'étourdirent un instant, et elle omit la communion des Quarante heures. Elle se reprocha amèrement cette faute et vint promptement l'avouer à la Maîtresse, qui lui avait donné ses conseils à la sortie du Pensionnat, et à laquelle elle gardait toujours une confiance sans bornes. Ce fut cette même année qu'Adèle s'offrit

pour venir, pendant six semaines (1), donner des leçons de piano. Quel bonheur pour elle de rendre service à ses Mères, et quelle douce joie de les entretenir librement ! Ce temps fut bien court à son gré, et elle sentit renaître tous ses désirs de vie religieuse qui, pendant quelques années, avaient paru sommeiller.

Sous la direction de M. notre Aumônier, cette vocation s'affermir, et en 1868, M^{lle} Adèle obtint la permission d'émettre les vœux temporaires de chasteté et d'obéissance. Dès lors, elle rompit avec le monde, et sa famille put pressentir qu'elle allait renouveler ses instances pour suivre la voie dans laquelle le Seigneur l'appelait. Mais il ne lui était pas donné de parler encore. Elle écrivit à son frère, M. H. Lucas-Ducoudray, alors au collège romain ; il accueillit cette ouverture avec bonheur, et lui promit une large part à sa première messe : il venait d'être ordonné prêtre avec une dispense d'âge. Au mois d'octobre de la même année, pendant que les deux sœurs suivaient les exercices de la retraite, donnée aux anciennes élèves, Adèle renouvela sa demande à ses vertueux parents, promettant au Sacré-Cœur de Jésus de prendre le nom de la Bienheureuse Marguerite-Marie, si sa demande était exaucée. Ses pieux désirs furent remplis ; la grâce triompha de la tendresse paternelle, et le 7 décembre 1868, elle était au noviciat.

Son postulat fut long ; son frère, qui était toujours à Rome, devait revenir en France, et on l'attendait pour sa prise d'habit, lorsqu'on apprit qu'il venait de tomber malade ; hélas ! avant l'époque fixée pour la cérémonie, il n'était plus. Notre petite Sœur fut vivement affectée de cette perte, et sa santé, qui depuis quelque temps paraissait meilleure, donna de nouvelles inquiétudes.

Le 12 juillet 1869, elle prenait le nom de Sœur Marguerite-Marie. Le noviciat, peu nombreux, était uni par les liens de la plus cordiale charité : c'étaient des sœurs vivant sous le regard d'une mère. La gaieté ne faisait pas défaut aux récréations, et la douceur n'y était jamais blessée, quoiqu'on y exerçât à merveille la correction fraternelle : on appe-

(1) Durée des exercices préparatoires à la profession d'une novice musicienne.

lait cela faire la petite guerre. La Sœur Marguerite-Marie, qui voyait fort bien les défauts de ses Sœurs, avait toujours des armes prêtes, car si sa charité était ingénieuse à excuser, elle savait que la petite guerre ne froissait jamais, aussi ne craignait-elle pas de décocher une flèche qui, atteignant bien son but, donna plus d'une fois la mort à de petits travers. Elle ne le faisait, au reste, qu'à charge de revanche, et les aventures que lui attiraient ses distractions donnaient facilement prise à l'attaque.

L'obéissance lui coûtait beaucoup, surtout lorsqu'il s'agissait des soins qui lui étaient pourtant si nécessaires; elle travailla avec un grand courage à l'acquisition de cette vertu. « Si je ne puis faire autre chose, au moins que je sache obéir, » répétait-elle souvent.

Il ne lui restait plus que quelques mois pour achever ses deux années d'épreuves, lorsque, le 23 mars 1871, son père lui fut enlevé. Sa résignation fut admirable; mais quand, peu de temps après, une nouvelle mort vint affliger la famille, son cœur si aimant vit se rouvrir toutes les blessures faites par les séparations précédentes, et ce fut en versant bien des larmes, qu'elle fit à Dieu le sacrifice de son frère Paul, mourant au début d'une carrière qui promettait d'être brillante.

Le 8 août 1871, la Sœur Marguerite-Marie prononça ses Vœux, et le bonheur le plus pur inonda son âme. Elle devait en peu de temps achever l'œuvre de sa perfection, et dès lors elle montra cette force d'âme qui ne se démentit jamais. La foi lui faisait voir Dieu dans ses supérieures. Elle allait toujours, avec la confiance d'un enfant, à celle que le Seigneur lui avait donnée pour mère. Après sa chère vertu de simplicité, celle qui éclata le plus dans sa conduite fut la charité; elle brûlait de se dévouer, rendre un service était son bonheur.

Malgré son zèle pour les enfants, cette chère Sœur réussissait peu au Pensionnat, et ce lui était d'autant plus sensible qu'elle avait eu, étant élève, un ascendant incontesté sur ses compagnes. Souvent, lorsqu'elle passait près des enfants externes, on la remarqua, cherchant des yeux celle qui paraissait la plus pauvre, et lorsque celle-ci, levant la

tête, aperçut le regard de la Sœur Marguerite-Marie, sa figure devenait joyeuse ; elle avait rencontré un sourire si gracieux qu'elle oubliait sa misère. Oh ! c'est que la vertu de pauvreté fit les délices de notre chère Sœur, pendant toute sa vie religieuse. Elle avait une si grande frayeur de trop accorder à la nature, qu'elle se reprochait même le moindre repos exigé par sa santé. Pendant les derniers mois qu'elle vécut, elle se plaignait à ses supérieures des soins qu'on l'obligeait à prendre, et qu'elle trouvait trop coûteux pour une *pauvre*.

Fréquemment dispensée de suivre les exercices de Communauté, elle en éprouvait une véritable peine ; mais son abandon entre les mains de Dieu trouva bientôt dans cette privation l'occasion de se perfectionner. Un jour, interrogée par ses Sœurs sur le sujet de méditation qu'elle avait choisi, elle répondit : « *Mon oraison, la voici tout entière, j'ai dit au bon Dieu : Mon Dieu, faites de moi et en moi tout ce que vous voudrez.* » C'était sa prière habituelle ; dans cet acte de soumission se résumaient ses exercices de piété, rendus si difficiles par son état de faiblesse.

Ses forces diminuant de plus en plus, elle dut se rendre à l'infirmerie ; mais elle trouva encore une douce consolation à prendre part aux récréations communes et quelquefois aux lectures. Au bout de quelques semaines, ses visites devinrent plus rares et bientôt elles cessèrent tout à fait. Alors ses Sœurs se réunirent autour du lit de la chère malade qui avait toujours un mot gracieux pour chacune.

La Mère supérieure, la Mère maîtresse et l'infirmière la soignaient tour à tour. Avec quelle affection, avec quelle reconnaissance elle acceptait, mais sans jamais les rechercher, les adoucissements qui lui étaient présentés ! En souriant, elle disait alors : « *Comme la sainte Religion est une bonne mère !* » Elle connaissait la gravité de son état ; cependant, l'annonce de sa mort amena des larmes dans ses yeux, et elle n'échappa à la tristesse que par son abandon filial et habituel.

Le 15 février elle reçut le saint Viatique, qui lui fut renouvelé plusieurs fois. « Si j'étais dans ma famille, disait-elle, j'aurais eu, il est vrai, tous les secours de la sainte Eglise, j'aurais été bien préparée à la mort, mais la douleur

des miens m'eût obligée de dissimuler le bonheur que j'ai d'aller au ciel. »

M^{me} Lucas Ducoudray demanda si en écrivant à Monseigneur, elle n'obtiendrait pas la consolation de voir une dernière fois sa fille. On lui dit que probablement cette faveur lui serait accordée, mais que cette brèche à la clôture qui, dans notre Maison, n'avait point eu d'antécédent, contrarie-rait beaucoup la Communauté. Grande chrétienne autant que tendre mère, elle n'insista pas. Mais la Mère supérieure, voulant donner à sa chère enfant l'occasion d'un nouveau mérite, lui dit que M^{me} Lucas désirait entrer pour la voir. « Oh ! vous ne le permettrez pas, ma Mère, s'écria la malade, j'aurais trop de peine d'être l'objet d'une pareille infraction à la Règle. Dites à maman que je l'aime, oh, oui, je l'aime ! elle est si bonne ! Voudrait-elle m'imposer un chagrin. » En proie à des suffocations très-pénibles, elle redoutait le moment de ses crises, mais un mot suffisait pour les lui faire accepter, soit pour la conversion des pécheurs, soit pour la sanctification de la jeunesse. Elle suppléait ainsi à ce qu'elle n'avait pu faire pour remplir son Vœu d'instruction qu'elle aimait et qu'elle appréciait.

Après avoir reçu l'Extrême-Onction, le 28 février, elle ne songeait plus qu'au ciel, elle se plaisait à parler du bonheur qu'elle aurait à y posséder Dieu, à y voir la sainte Vierge, à y retrouver ceux que depuis peu d'années, elle avait si généreusement sacrifiés. Elle convint avec la Mère supérieure que, quelles que fussent ses souffrances, on ne demanderait pas au bon Dieu de les abréger. Le Seigneur qui connaissait la sincérité et la générosité de son désir l'exauça, et ses huit derniers jours furent une lente agonie. Elle reçut le saint Viatique pour la dernière fois, le jour de saint Joseph, et nous crûmes que ce grand saint voulait qu'elle achevât sa fête au ciel. Il n'en fut rien, ses souffrances devaient se prolonger deux jours encore.

Le samedi 21, pendant une heure environ, elle parut souffrir cruellement; tout à coup elle reprit des forces, et dans un pieux délire, exprima avec feu les sentiments d'amour qui remplissait son âme et invita ses Sœurs à servir Dieu avec générosité. Revenue à elle, elle fut assaillie de pé-

nibles tentations. Rien ne devait manquer pour sanctifier cette âme prédestinée; l'ennemi du genre humain s'efforça d'ébranler sa foi, cette foi héréditaire dans sa famille, et qui, toujours pour elle, avait été sans obscurité. Alors qu'elle ne pouvait plus parler, mais qu'elle conservait une pleine et entière connaissance, l'expression de son regard disait encore sa souffrance et ses combats. Le contact du cierge béni, les ferventes prières de ses Sœurs, ramenèrent le calme et la sérénité sur son front. La lutte fut longue, mais généreusement soutenue. A six heures du soir, notre Sœur Marguerite-Marie reçut une dernière absolution. Vers neuf heures, elle parut perdre toute connaissance, et le 22 mars, à une heure du matin, elle s'endormit doucement dans le Seigneur qu'elle avait tant aimé. Elle n'avait pas encore 27 ans.

LA SCEUR SAINTE-LUCE.

MATHURINE DANET, née à Painipont, au mois de septembre 1786, appartenait à une famille de cultivateurs honnêtes et vertueux, et ses parents l'élevèrent dans la crainte de Dieu. Picuse et simple, Mathurine grandit au milieu de cette vie des champs, sans soupçonner les dangers qu'offre le monde, et l'on remarquait déjà chez elle cette charité dévouée qui devait être le cachet spécial de sa vertu.

Mathurine avait vingt-cinq ans, et le Seigneur ne lui avait point encore fait entendre sa voix, lorsqu'étant venue un jour à la foire de Ploërmel, elle fut saisie de vives douleurs. Cherchant un lieu où elle pût se reposer un instant loin de la foule, elle entra dans la cour de notre église. La clôture n'était point encore établie; une religieuse chargée de garder la porte vit cette jeune fille qui paraissait souffrir, elle s'en approcha et après lui avoir charitablement donné quelques soins, elle lui demanda si elle n'avait point eu quelquefois envie d'être religieuse? « *Etre religieuse, je ne sais seulement pas ce que c'est.* » La Mère portière le lui expliqua, et Mathurine se trouvant mieux reprit le chemin de sa demeure, mais non sans réfléchir beaucoup à ce qui venait de lui être dit.

Peu de temps après, elle revint à Ploërmel, avec l'inten-

tion, cette fois, de demander aux Ursulines si elles voulaient bien lui accorder la dernière place dans leur maison. Sur la route, elle distribua toutes ses petites provisions aux pauvres qu'elle rencontra, et jeûna jusqu'au soir, sans en rien dire aux Ursulines qui lui servirent pour souper du lait et de la bouillie de blé noir ; leur extrême pauvreté ne leur permettant pas d'avoir une nourriture autre que celle des pauvres gens du pays.

Mathurine trouva bien douce la vie du cloître ; son âme recevait avec une sainte avidité les grâces de l'Esprit-Saint, et une instruction religieuse plus développée que celle qui lui avait été donnée jusqu'alors.

Elle prit le saint habit le 23 janvier 1813, avec le nom de Sainte-Luce. Dès lors elle se montra si fervente que toutes les sœurs la regardaient comme une sainte et la proposaient pour modèle aux autres novices et postulantes. Par un privilège bien rare, cette ferveur fut sans alternative : telle nos Mères virent Sœur Sainte-Luce novice, telle nous l'avons connue dans un âge avancé. Son amour toujours croissant manquait d'expressions pour se traduire, et dans son impuissance, elle répétait souvent avec un accent pénétré : *« Deo gratias ! Que le bon Dieu est bon ! Non, l'Eternité toute entière ne sera pas assez longue pour le remercier de toutes les grâces qu'il m'a faites ! »*

Le 26 janvier 1813, la Sœur Sainte-Luce fit profession avec une autre novice. Seule confidente du mal qui consumait sa digne Supérieure, la Révérende Mère Rose de l'Ange-Gardien, elle lui prodigua ses soins avec le plus affectueux dévouement. Presque constamment employée à la pharmacie, elle trouvait dans cette obédience de fréquentes occasions de pourvoir au soulagement de ses Mères et de ses Sœurs, et elle le faisait avec un bonheur qui éclatait sur tous ses traits. C'est cet esprit de charité qui la porta encore, alors qu'elle avait plus de quatre-vingt-cinq ans, à solliciter la permission de se charger des travaux des jeunes Sœurs, ajoutant pour appuyer sa requête : *« Laissez-moi faire, ma Mère, elles ne sont point fortes, nos Sœurs ; il n'y a que l'apparence. Moi, qui suis vieille, je puis bien faire cela sans me gêner. »*

Elle s'estimait elle-même trop bien traitée, et ne semblait

jamais plus satisfaite que lorsque ses Supérieures lui faisaient la faveur de la reprendre. C'est à genoux et avec la plus touchante effusion, qu'elle les remerciait et promettait de leur témoigner sa reconnaissance en les recommandant à son bon Maître. Ses sentiments à cet égard étaient si connus, qu'une des officières nous disait souvent : « Lorsque je désire obtenir quelque grâce, je cherche l'occasion de faire un reproche à la Sœur Sainte-Juce, sûre de gagner ainsi une prière fervente et efficace. » Hors ce cas, cette bonne sœur n'aimait pas à promettre ses prières; toute demande à ce sujet portait ombrage à son humilité, et elle avait coutume de dire : « *Je prie pour tous, Notre-Seigneur arrange cela comme Il veut.* »

Sa mortification était grande; vêtue pauvrement, elle vivait de peu, et à quatre-vingt-sept ans, ses instances lui obtenaient encore quelquefois la permission de faire les jeûnes d'Eglise.

Depuis un certain nombre d'années, elle ne se permettait jamais de regarder personne; la visite d'un saint évêque, qu'elle avait connu, alors qu'ils étaient jeunes l'un et l'autre, et qui lui demandait si ses cheveux blancs l'avaient beaucoup chagriné, ne put la faire déroger de sa pieuse pratique. Ce ne fut que peu de mois avant sa mort, et sur l'ordre de ses Supérieures, qu'elle cessa de se lever à quatre heures, et d'habiter une cellule située au second étage, à laquelle elle n'arrivait qu'avec beaucoup de peine, étant obligée de se cramponner à la rampe de l'escalier et de s'asseoir presque à chaque marche. Très-assidue au travail, même dans cet âge avancé, son ardeur restait juvénile, et souvent on l'a entendue dire au premier son d'une cloche qui l'appelait ailleurs : « *Allons, mes Sœurs! laissons tout pour Dieu.* » Ah! c'est que Dieu était vraiment le tout de son cœur; elle passait à ses pieds les journées entières du dimanche et des fêtes, et les heures du jour ne suffisant pas pour satisfaire sa piété, elle consacrait une partie des nuits à la prière. Depuis bien des années, elle ne se permettait pas une pensée inutile; elle le disait en rendant compte de son examen particulier, dont cette fidélité faisait le sujet, et son témoignage nous a été confirmé par son confesseur, qui a pu nous dire, le

jour de la mort de cette chère Sœur, que pendant les dix années qu'il l'avait entendue, il croyait qu'elle n'avait pas commis un seul péché véniel de propos délibéré. Cette âme si pure trouvait dans la communion de grandes suavités et des goûts sensibles qui effrayaient parfois son humilité; mais un mot de l'autorité suffisait pour la rassurer pleinement.

Après avoir suivi longtemps la voie commune pour l'oraison, elle fut un jour, en entrant au chœur, vivement frappée par cette parole qui lui était adressée intérieurement. « *Je suis la vigne et tu es le sarment, sans moi tu ne peux rien faire.* » Ce fut son unique sujet de méditation pendant plusieurs années. Plus tard, elle fut instruite à rendre ses hommages à la sainte Trinité, lui offrant le sang et les plaies de l'auguste Victime pour le salut du monde. Des mérites de Notre-Seigneur, elle passait à ceux de la sainte Vierge et des saints, employait ainsi le temps de ses oraisons avec tant d'onction et de fruits, qu'elle eût voulu inspirer cette pratique à tout le monde.

Jubilatoire en 1865, notre bonne Sœur avait supplié notre Mère de ne pas permettre qu'on lui rendît aucun honneur. Le 26 janvier 1875, elle se montra plus condescendante, et consentit à renouveler ses Vœux, au moment de la communion, à cette même place où elle les avait prononcés soixante ans auparavant. M. notre Aumônier lui adressa une allocution touchante et pleine d'à-propos. A la fin de l'action de grâces, lorsque les chœurs commencèrent l'*Ecce quam bonum*, la bien chère Sœur s'avança radieuse pour nous donner le baiser fraternel. En sortant de l'église, elle nous disait avec une indéfinissable expression de bonheur : « Ah ! qu'il fait bon être au service du bon Dieu ! Aidez-moi donc à lui rendre grâces ; non, l'Eternité ne suffira pas pour le remercier ! Je n'ai eu de peine qu'une seule fois dans la maison de Notre-Seigneur, et encore ce ne fut pas long : je croyais avoir mécontenté une de mes Sœurs, j'allai le lui demander ; elle m'assura que non, et je retrouvai la joie. Je n'ai jamais eu d'autre peine que celle-là. »

Dans la journée, elle voulut distribuer un souvenir aux enfants de toutes nos classes, qui le reçurent comme une vraie relique. Cette fête de famille devait être bientôt sui-

vie d'une douloureuse séparation. Notre chère Sœur nous avait souvent laissé entrevoir avec quelle ardeur elle souhaitait se réunir à son céleste Epoux. Sentant ses forces diminuer, elle demanda à faire les stations du jubilé ayant l'époque que nous avions choisie; elle ne put les achever. Le dimanche des Rameaux, après avoir fait le Chemin de la croix, elle se mit au lit pour ne plus le quitter. Le Jeudi-saint elle put faire ses Pâques à jeun; le Samedi-saint, dans la soirée, on crut prudent de lui administrer le saint Viatique, qui lui fut renouvelé le lundi, afin qu'elle gagnât l'indulgence du jubilé. Impossible d'exprimer avec quels sentiments d'amour elle se prépara à ces dernières communions! Elle disait au médecin, qui aurait voulu soutenir ses forces défaillantes : « Monsieur, je vous en prie, laissez-moi aller voir mon Dieu ! » Sa faiblesse croissant toujours, elle reçut l'Extrême-Onction dans la nuit du mardi au mercredi de Pâques. Peu d'instant après, elle perdit la parole, mais conserva toute sa connaissance. Nous ne cessâmes de prier près de son lit, et jusqu'au dernier instant, l'expression de son regard traduisit les sentiments de son cœur. Enfin, elle remit doucement son âme à Dieu le mercredi 31 mars, jour doublement consacré à saint Joseph, à trois heures de l'après-midi. Elle avait quatre-vingt-huit ans et demi, et en avait passé près de soixante-trois en religion.

LA SŒUR SAINTE-CLAIRE.

M^{lle} ARSÈNE DAVERSIN naquit à Ploërmel, le 11 septembre 1840, d'une famille estimable, et dans laquelle les convictions religieuses étaient héréditaires. Elle était la cadette de trois frères qui la chérissaient, et dont elle reconnaissait la tendresse par la plus vive affection; mais rien n'égalait l'amour qu'elle avait pour son père.

Dès l'âge de quatre ans, la petite Arsène fréquenta nos classes externes; elle s'y fit remarquer par son intelligence précoce et son application aux études, qui la placèrent presque constamment à la tête de ses compagnes. Son amour-propre s'en serait assurément prévalu, si les bons avis de ses maî-

tresses ne lui avaient fait voir le ridicule de ses prétentions. Il était rare qu'on eût à la reprendre plusieurs fois pour la même faute; aussi lorsqu'arriva le temps de sa première Communion, Arsène s'y disposa d'une manière admirable: rien ne lui coûta pour préparer une demeure digne de l'Hôte sacré qu'elle devait recevoir! Ses parents, comprenant toute l'importance de cette sainte action, consentirent à se séparer de leur enfant chérie pendant quelques mois, et à nous la donner comme pensionnaire. Notre-Seigneur voulut que cette âme qui lui était si chère, goûtât au calice de la douleur, avant de participer aux délices ineffables de l'Eucharistie! Trois semaines avant le grand jour, Arsène perdit son père. Qui pourrait dire l'affliction de son cœur filial! Elle s'était faite sa compagne presque inséparable, s'instruisant près de lui, et raisonnant avec une maturité au-dessus de son âge. S'étant aperçue que M. Daversin ne pratiquait pas exactement les devoirs de la religion, elle profita de l'influence que lui donnait sa tendre affection pour le ramener entièrement à Dieu.

Le jubilé de 1851 lui apporta cette inestimable faveur, et son bonheur fut au comble lorsque ce bon père l'assura que le jour de sa première Communion (15 juin 1851) il s'assiérait de nouveau à la Table sainte. Cette douce jouissance ne devait pas lui être accordée, et ce fut, voilée de deuil, que la pieuse enfant s'approcha pour la première fois du Dieu de l'Eucharistie!

Le grand acte accompli, Arsène retourna près de sa mère, dont elle fut la consolation. Sa tendresse se traduisait par les prévenances et les soins les plus touchants. Elle eût voulu jouir longtemps de la douceur de ces relations de famille; mais la nature et la grâce ne tardèrent pas à livrer à son cœur des combats incessants. Le monde, avec ses séductions, se présentait à l'imagination ardente de la jeune fille et, volontiers, elle eût trempé ses lèvres à la coupe du plaisir.

Pendant cette lutte terrible, Arsène, vivement pressée par la grâce, se détermina à aller trouver un Père Jésuite, venu à Ploërmel pour prêcher la station du carême. Le saint religieux reconnut la beauté de cette âme, et le désir que Dieu avait d'en être le seul maître; il l'engagea donc à se rendre à

Vannes pour y faire une retraite. Notre-Seigneur l'attendait là, pour l'attirer à Lui. Un jour, qu'elle faisait le Chemin de la croix et méditait sur Jésus entre les bras de sa sainte Mère, elle sentit vivement le désir de consacrer sa vie à Celui qui l'avait tant aimée, et de le consoler de l'ingratitude des hommes. Arsène avait alors vingt ans; dès ce moment, elle fut transformée, et ne vécut plus que pour son Dieu. Elle ne savait pas encore les desseins de la Providence, mais elle se disposait aux plus grands sacrifices, par la pratique de la pénitence et surtout de la pauvreté.

Arsène devait encore passer sept ans dans le monde, attendant que la volonté de Dieu se manifestât plus clairement. Pendant ce temps, sa vie fut celle d'une sainte, partagée entre les devoirs de la famille, les bonnes œuvres et la prière; elle n'avait plus qu'un but, réparer par le sacrifice. Elle devint la providence des malheureux auxquels elle distribuait, avec une touchante prodigalité, tout ce qu'on laissait à sa disposition. Jamais on ne l'entendit prononcer un mot qui pût blesser le prochain, et, s'il était attaqué en sa présence, elle s'en faisait l'avocate de la manière la plus ingénieuse. Ce qui frappait surtout en elle, c'était son ardente piété; on la voyait des heures entières au pied du Saint-Sacrement, anéantie dans l'amour et l'adoration. Arsène, pressée du désir de multiplier les réparations, voulait embrasser la vie contemplative, mais l'obéissance la conduisit aux Ursulines de Ploërmel.

Ayant obtenu le consentement de sa mère, elle vint le 29 janvier 1868, conduite par ses frères. Le moment des adieux fut déchirant; Arsène se montra forte cependant, malgré les larmes et la profonde douleur de la séparation; mais à peine la porte fut-elle refermée qu'elle s'écria en sanglotant : « Mon Dieu, il faut que ce soit pour vous!... » Prostrée devant Notre-Seigneur, elle puisa dans son Cœur sacré le courage de consommer son sacrifice, et elle se releva prête désormais à toutes les immolations.

Les vertus religieuses ne lui coûtèrent aucun effort; l'obéissance, la mortification, la pauvreté lui étaient d'une pratique habituelle. Elle se remit avec une simplicité admirable entre les mains de sa Mère maîtresse, qu'elle regarda

toujours comme tenant la place de Dieu; aussi il n'était pas possible de porter plus loin le respect et la dépendance.

Cependant, on ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que la postulante avait des tendances pour une autre vie que celle des Ursulines; la Mère maîtresse en prévint la Révérende Mère supérieure, qui s'empressa d'écrire au directeur de la Sœur Arsène. Au lieu d'une réponse de ce bon religieux, on en reçut une de son supérieur qui déclarait ne pas vouloir que celui-ci se chargeât de la direction de son ancienne pénitente. Ce fut une rude épreuve pour cette âme confiante; elle avait obéi aveuglément à celui que Dieu lui avait donné pour guide, et elle se trouvait privée de ses conseils au moment où l'on semblait contester sa vocation. Elle sentit vivement ce coup, et protesta que, puisqu'elle était entrée aux Ursulines par obéissance, elle était sûre d'être dans la volonté divine, et qu'elle y resterait tant que Notre-Seigneur ne lui manifesterait pas clairement qu'il l'appelait ailleurs.

Avant de l'admettre, nos Mères voulurent que sa vocation fût étudiée par notre Père supérieur, qui était aussi Vicaire-général du diocèse. Après un examen très-long et très-sérieux, il assura notre Mère qu'elle pouvait sans aucune crainte donner l'habit religieux à la pieuse postulante, et il ajouta que si l'Eglise ne s'y opposait, il recevrait volontiers ses Vœux le jour même. La Sœur Arsène reçut les livrées de Notre-Seigneur le 5 mai, avec le nom de Sainte-Claire, comme sa grand'tante dont nous vénérons la mémoire. Tous les soins de notre nouvelle novice furent de prendre l'esprit de l'Ordre; elle s'adonna avec ardeur à l'étude pour laquelle elle avait toujours eu beaucoup d'attrait. Ne s'arrêtant pas à la superficie des choses, elle les étudiait à fond, afin de pouvoir les enseigner avec plus de succès. Ses supérieures, voyant son aptitude pour les sciences, pensèrent rendre service à la Maison en la préparant à recevoir ses brevets; elle obtint le premier deux mois après sa prise d'habit, et le second, un an plus tard. Que de sacrifices ces études ne lui imposèrent-elles pas en la privant d'une partie de ses exercices de piété, et en l'empêchant de se livrer au recueillement intérieur qui faisait toutes ses délices! Néanmoins, jamais on ne l'entendit se plaindre; la volonté de son Bien-Aimé

lui était manifestée, et elle s'estimait heureuse de l'accomplir.

Une épreuve plus pénible l'attendait. Sa trop grande bonté, son air indécis, et souvent un peu abstrait, l'empêchèrent de réussir auprès des enfants; et elle eut beaucoup de peine à s'en faire obéir. N'était-ce pas un signe que sa place était marquée ailleurs? Dieu la voulait-il bien dans la pratique de ces fonctions apostoliques? Cet attrait intérieur qui la portait à s'anéantir devant la Majesté divine, était-il compatible avec la vie qu'elle allait embrasser?

Le temps de sa profession approchant, elle fut soumise à un nouvel examen dont le résultat ne fut que la confirmation du premier; elle devait persévérer dans la voie où l'obéissance l'avait fait entrer. Cette décision remplit de joie notre bien-aimée Sœur, elle allait donc se livrer à l'action de Notre-Seigneur, sans aucun retour sur le passé, sans aucune prévoyance pour l'avenir. Voici quelques passages d'une lettre qu'elle écrivait à un Jésuite, après sa profession, pour lui rendre compte de ses dispositions :

« Le 4 octobre a été pour moi le premier instant d'un jour qui, je l'espère, n'aura pas de nuit, et se continuera dans l'éternité. Je demande à Notre-Seigneur que cette union qu'Il a daigné contracter avec moi ne se rompe jamais, qu'elle devienne chaque jour plus intime par un plus parfait anéantissement de toute volonté et action propre. Il faut disparaître, s'anéantir de plus en plus, se perdre, mais dans le Cœur de Jésus-Christ : tu te retrouveras en moi, m'a-t-il dit, pour te haïr et pour m'aimer. Le lendemain de ma profession, Il a daigné me faire comprendre avec quelle confiance je devais m'abandonner à Lui, à son amour, et marcher sous l'obéissance sans nulle présomption... L'attrait de la grâce me porte à renoncer à toute réflexion, à tout regard sur moi, n'y jamais penser, ne me rechercher en rien. S'il m'arrive de commettre quelques infidélités sur ce point, Je sens aussitôt un très-vif remords, dont je souffre particulièrement dans l'oraison; puis Notre-Seigneur daigne me pardonner et me rendre la paix.

« Je ne suis point portée à plusieurs actes distincts, d'une vertu ou d'un sentiment plutôt que d'un autre; je ne puis

non plus m'appliquer à aucune réflexion, à aucun sujet de méditation. Mais je suis attirée dans l'oraison, dans la communion et dans tout le reste de mes occupations, à un simple acte d'union avec Notre-Seigneur sur son Cœur et dans son Cœur; à m'y abîmer dans le silence et dans l'amour, mais pourtant sans rien de sensible, du moins ordinairement. Souvent les distractions m'assiègent, ou bien je me trouve si petite, si rien, si indigne, que je m'abaisse autant que je le puis dans cette connaissance qui m'est donnée de mon néant et de ma pauvreté... »

Aussitôt après sa profession, notre chère Sœur fut employée, comme seconde maîtresse, au Pensionnat; on espérait qu'avec sa bonne volonté, et l'appui d'une première maîtresse capable et expérimentée, elle réussirait auprès des enfants. Il n'en fut rien, malgré tous ses efforts, elle échoua complètement, et l'on fut obligé de la retirer au bout de quelques mois. Ces humiliations ne troublèrent jamais notre fervente professe; elle se réjouissait sincèrement du succès de ses Sœurs, et tâchait de pratiquer son quatrième Vœu en donnant à l'externat d'une manière très-satisfaisante des leçons particulières. Elle était Ursuline surtout par la prière et par le sacrifice. Le premier article du chapitre de la pénitence résumait toute sa conduite, tous ses sentiments; elle aimait à le méditer et elle y trouvait le moyen de satisfaire la soif de réparation qui ne l'a jamais abandonnée. Notre Sœur *Sainte-Claire* avait offert à Dieu les prémices du sacrifice, restait la destruction complète de la victime. Il n'y avait que quatre mois qu'elle faisait partie de la Communauté, lorsqu'on s'aperçut que sa santé s'allérait gravement. Pendant six mois, elle se consuma, en pratiquant toutes les vertus que nous avons déjà admirées en elle. Quand son heure dernière approcha, on la prévint que l'Époux arrivait; elle reçut cette nouvelle avec joie, et, fortifiée par toutes les consolations, sans agonie, le sourire sur les lèvres, elle remit entre les mains de son Bien-Aimé la vie qu'elle avait employée à le servir et à l'aimer uniquement.

C'était le 26 juin 1875.

LA SŒUR SAINTE-MARTHE,

Converse.

LA SŒUR SAINTE-MARTHE, dans le monde HÉLÈNE LEBORGNE, était née le 6 mai 1763, de parents religieux, qui surent lui inspirer de bonne heure l'amour de Dieu et une salutaire crainte de lui déplaire; aussi, peut-on dire que son enfance, sa jeunesse et son âge mûr n'ont appartenu qu'au Seigneur, et que le monde ne fut jamais rien pour son cœur.

Elle conçut, jeune encore, le dessein de se consacrer irrévocablement à Dieu; mais, retenue par des devoirs de position, elle ne put le réaliser, que lorsqu'elle eut atteint sa vingt-sixième année. Alors, elle sollicita et obtint son admission, en qualité de sœur converse, dans l'ancienne Communauté de Ploërmel. Elle y fut retenue postulante plusieurs mois, et en sortit ensuite à l'époque désastreuse de la dissolution des maisons religieuses.

Rentrée forcément dans le monde, elle se mit en service. Une intelligence développée, un caractère plein d'énergie et de résolution, une conduite prudente et sage, une foi et une piété sincères, la mirent en état de venir en aide au clergé persécuté. Si l'estime générale lui était acquise, elle ne manqua certainement pas cependant de persécutions domestiques très-pénibles, très-humiliantes, au milieu desquelles elle se montra comme toujours âme de foi et de confiance en Dieu, qui sait tout pardonner pour son amour.

Des temps meilleurs ayant permis à quelques-unes de nos anciennes Mères de se réunir dans la maison que nous occupons aujourd'hui, notre chère Sœur Sainte-Marthe vint s'offrir à elles, et mettre à leur disposition sa personne et les petites ressources qu'elle avait acquises par son travail assidu.

La Communauté l'eût reçue volontiers religieuse de cœur; mais elle refusa absolument, son seul désir étant d'occuper la dernière place dans la maison du Seigneur. Dès son en-

trée au noviciat, elle manifesta un dévouement qui eut parfois besoin d'être modéré, et un amour du travail et de la prière qui ne se démentit jamais. Ses exemples et ses conseils furent toujours extrêmement utiles à nos autres Sœurs converses, sur lesquelles elle avait un ascendant remarquable.

Elle possédait une sagacité telle, que parfois les Supérieures de la maison ne dédaignaient pas de lui communiquer les affaires, et de lui demander son avis. Sa vie fut toujours austère et pénitente, portant sans cesse, en son corps, comme dit l'Apôtre, la mortification de Jésus crucifié. On eût pu reprocher à la Sœur Marthe une certaine rudesse de parole, qui provenait de son caractère énergique et de son amour pour le bien; mais jamais elle ne fit souffrir personne, même dans sa vieillesse et sa dernière maladie. Les infirmières ont attesté que, loin de se montrer importune ou exigeante, toujours elle trouvait qu'on lui donnait trop de soins. Aussi, se répandait-elle sans cesse en actions de grâces envers Dieu, de l'avoir appelée à la sainte Religion et de lui faire ressentir jusqu'à la fin les effets d'une charité dont elle se croyait si indigne.

En 1843 elle fut mise à l'infirmerie, à cause de l'affaiblissement de sa vue et de violentes douleurs rhumatismales, mais elle obtint, vu la proximité du chœur, de continuer à suivre les observances, et même, malgré ses douleurs et ses insomnies, le lever de quatre heures; elle n'a cessé d'observer ce point de règle qu'au carême de 1849, afin de pouvoir jeûner encore. A Pâques, se trouvant considérablement affaiblie, il fallut céder à l'obéissance et apporter quelque adoucissement à un régime qui lui semblait pourtant un excès de délicatesse. Dans le cours de l'été, ses jambes enflèrent; et, vers la fête de l'Assomption, nous crûmes la perdre. Bientôt cependant, il se manifesta de l'amélioration; mais, depuis ce moment, tout travail lui devint impossible: elle s'en dédommagea, en priant constamment. Sa ferveur semblait s'accroître avec ses maux; elle chantait quelquefois d'une voix animée, des cantiques sur le ciel ou sur la sainte Eucharistie. Elle semblait retrouver une vigueur nouvelle, les jours où le saint Viatique lui était apporté; elle le reçut pour la der-

nière fois, le jour même de sa mort. Tout à coup, vers midi et demi, elle perdit la parole : c'était l'annonce de la mort. Alors, elle parut sous l'impression d'un violent combat intérieur, et ses gestes expressifs réclamaient les prières de la Communauté, pour obtenir la grâce de la victoire. Elle se détachait la poitrine avec componction et humilité; nous sentions toutes vivement émues. Enfin, après une heure de lutte et de souffrance, elle éleva les yeux et les mains vers le ciel, avec une expression de bonheur qui nous émut jusqu'aux larmes. Bientôt, elle tomba dans un assoupissement profond, et expira à sept heures du soir, le 24 février 1850 : elle était dans sa quatre-vingt-cinquième année. Elle avait demandé à être enterrée, à l'entrée du cimetière de la Communauté, afin d'être continuellement foulée aux pieds. Par égard pour le vœu de son humilité, elle a été inhumée, non sur le passage même, mais le plus près possible.

LA SŒUR MARIE-BERCHMANS.

En peu de temps elle a rempli une longue carrière.

Les paroles de la sainte Ecriture peuvent être appliquées à ce juste titre à notre chère Sœur MARIE BERCHMANS. Elle naquit à Fily, le 24 avril 1847; d'une des familles les plus recommandables et les plus anciennes du Soissonnais. Son père, le comte de Vertus, descendait en droite ligne des Valois d'Orléans. Il avait épousé M^{lle} Laurence Lemoine, appartenant à une excellente famille du département de l'Aisne, chez laquelle les convictions religieuses tenaient la première, j'en dirais presque l'unique place. La petite Jeanne fut l'aînée de neuf enfants. Ses premières années se passèrent à Brécy, petit bourg à quelque distance de Château-Thierry, où son père faisait valoir une propriété considérable. Son caractère réfléchi et sérieux et sa timidité, la faisaient peu ressembler aux autres enfants, dont elle ne partagea jamais les jeux bruyants. Sa mère, que la surveillance d'une grande maison empêchait de s'adonner d'une manière suivie à l'éducation de ses filles, la confia de bonne heure à ses sœurs : M^{lles} Lemoine, dont les seules occupations étaient les

œuvres de charité et le soin de leurs neveux et nièces. Tout, dans l'éducation de Jeanne, contribua donc à développer son inclination pour la piété. Jamais aucun désir terrestre ne vint la troubler. L'éclat de la fortune et de la naissance ne put la séduire, et on ne l'entendit jamais parler de l'illustration de ses ancêtres. Une seule fois, questionnée à ce sujet, elle fut obligée de nous faire un aveu qui coûta fort à son humilité. La crainte du mal fut la seule que connut cette belle âme, et son attrait pour la vie religieuse lui vint avec la raison. « Jamais, nous disait-elle ingénument, je ne me suis connue sans la vocation religieuse. »

Très-jeune encore, ses tantes la confièrent, ainsi que sa sœur Laurence, aux soins d'une institutrice anglaise, M^{me} Monday, protestante convertie, catholique fervente, mais rigide pour elle-même et pour les autres. Elle demandait de ses élèves une régularité et une perfection au-dessus de leur âge; chaque jour il fallait rendre compte des moindres actions, et elle leur faisait faire des actes de vertu presque héroïques. Son zèle la portait à épier le moment où elle trouverait ses élèves en défaut; aussitôt elle se fit-elle plutôt craindre qu'aimer.

Cette mâle éducation eut son bon côté; elle brisa le caractère de Jeanne qui aurait eu quelque chose d'entier, et elle l'habitua à cette réflexion, à cette présence d'esprit qui devint un de ses traits caractéristiques. Mais le cœur ne s'ouvrit point; Jeanne innocente et timide, devint craintive à l'excès. Dieu le permit ainsi, afin d'imprimer dans cette âme, qu'il s'était réservée, une forte répulsion pour un monde qui ne devait pas la posséder. Une année passée à Versailles, chez les dames de la Sainte-Enfance, termina son éducation; elle s'y fit remarquer par sa modestie et sa retenue. Aux récréations, quand une maîtresse suspectait un groupe quelconque, elle y envoyait Jeanne, sûre que sa présence serait respectée. Jeanne revint sous le toit paternel avec un seul rêve, une seule ambition : se consacrer à Dieu dans l'obscurité du cloître! A peine âgée de quinze à seize ans, elle s'adonna à toutes les pratiques d'une dévotion solide : communions fréquentes, méditations régulières, retraites annuelles; et la décoration des autels était sa plus douce occupation. Malheureusement sa conscience, mal guidée, lui fit concevoir

une telle frayeur du mal, qu'elle la porta à mener la vie la plus retirée, dans un milieu où elle ne trouvait cependant que des exemples de vertu. Elle nous disait : « Toutes les fois qu'il me fallait recevoir une visite, j'étais sûre d'être malade. Jamais je n'aurais osé lire un livre profane, craignant de perdre le temps. » Malgré ces exagérations, provenant d'un manque d'expérience, que de vertus pratiquées dans cette chambre de jeune fille ! que d'aspirations vers la vie parfaite ! Ses parents ne pouvaient douter de ses désirs. M^{me} de Vertus, faisant taire sa tendresse, ne refusait pas de lui laisser suivre sa vocation ; mais son père déclara qu'il ne donnerait jamais son consentement, en ajoutant toutefois : « A vingt ans, elle sera libre. » Il fallut donc passer dans le monde quelques années d'attente et d'ennui.

Longtemps indécise sur le choix d'une communauté religieuse, M^{lle} Jeanne inclinait pour les Clarisses ou un Ordre aussi sévère, quand un pieux missionnaire, à qui elle ouvrit son âme, lui déclara qu'elle n'était pas faite pour de telles austérités, et à peine eut-il prononcé le nom des Ursulines de Ploërmel, qu'elle n'eut plus d'hésitations. Elle croyait enfin toucher au terme de l'épreuve ; une nouvelle demande fut donc adressée à son père, mais celui-ci refusa encore, et surtout quand on parla de Ploërmel ; dix-huit mois s'écoulèrent ainsi. Il répugnait à Jeanne de partir sans le consentement de son père ; d'un autre côté, la voix de Dieu était pressante. L'agonie devint telle que sa santé sembla s'altérer. Le moment marqué par la Providence était arrivé ; M^{me} de Vertus et M^{les} Lemoine secondent les désirs de la pauvre enfant. M. de Vertus ne consentait pas, mais il avait dit : « Du reste, elle est libre. » Il fallut se contenter de cette parole, et le départ pour les Ursulines de Ploërmel fut définitivement arrêté.

Il tardait tant à M^{lle} Jeanne de se sentir dans la solitude que le voyage lui parut bien long, et quand la porte du monastère se referma sur elle, elle respira enfin dans une atmosphère où son âme pouvait se dilater.

Les pratiques de la vie religieuse ne lui offrirent pas de difficultés et elle se fit promptement remarquer par une exacte observation de la Règle ; l'Office divin et l'oraison faisaient ses délices. Ce fut au noviciat surtout qu'elle trouva ce qui

lui avait le plus manqué jusqu'alors, une direction sage et éclairée. Son âme simple et droite se livra entièrement à ses supérieures qui purent y lire comme dans un livre ouvert : elle était si sincère qu'elle n'eût su même pas déguiser sa pensée ; aussi ses Sœurs disaient parfois : « Quand on a l'approbation de ma Sœur Marie Bérchmans on serait tenté de croire à la perfection de son ouvrage. » Cette ouverture de cœur, jointe à une docilité parfaite, élargit sa conscience ; quand la Mère maîtresse avait parlé, ses inquiétudes cessaient aussitôt.

Le 5 février 1869, quatre mois après son entrée, elle fut revêtue du saint habit. Qui pourrait dire la joie presque enfantine qui précéda et suivit cette pieuse cérémonie ? Elle prit le nom de Jean Bérchmans, avec lequel nous aimons à lui trouver bien des traits de ressemblance.

Cependant il ne faut pas croire que la voie de notre pieuse Sœur fût sans épines. Dieu qui la destinait à être Ursuline, ne lui ôta pas pourtant une très-grande appréhension pour l'instruction des enfants. Son extrême timidité la mettait au supplice pendant une classe, et que d'efforts elle dut faire pour se surmonter. Ce n'est pas qu'elle manquât des qualités requises pour l'enseignement ; durant son noviciat, elle travailla avec succès à compléter une instruction solidement commencée.

Un jugement sûr et une mémoire prodigieuse suppléaient à une imagination peu vive, et lui rendaient le travail facile ; aussi, après quelques mois de préparation, passa-t-elle un examen brillant. Depuis son enfance, elle parlait l'anglais et elle le possédait parfaitement. Elle montrait beaucoup d'aptitude pour le dessin, et aucun détail de ménage ne la trouvait étrangère. Douée de beaucoup de réflexion et d'un très-grand esprit d'observation, elle eût pu occuper des emplois importants ; Dieu brisa toutes nos espérances.

Deux années s'écoulaient, et le plus grand jour de sa vie approchait ; mais la croix doit se trouver dans ses joyaux de noce. Tout d'un coup sa santé s'altère et une petite toux continue fait naître des inquiétudes. Un moment cependant un mieux se manifeste, et elle peut être admise à la profession. De nouvelles souffrances suivirent cette heureuse décision,

et une pleurésie se déclara. Les remèdes actifs et les soins empressés qu'on lui prodigua triomphèrent de la maladie et nous la crûmes sauvée. Une extrême faiblesse rendit la convalescence pénible, mais aucune rechute ne vint l'arrêter. La Sœur M. Berchmans put sortir de l'infirmerie et commencer avec une de ses Sœurs les exercices de la profession. Elle les fit généreusement, et Dieu, pour la récompenser de sa fidélité, lui donna assez de forces pour aller jusqu'au bout. Mais durant les derniers jours, retenue au lit la plupart du temps, elle était à se demander si elle serait en état de supporter la longueur de la cérémonie. Cette faveur lui fut accordée; elle eut le bonheur de prononcer ses Vœux à haute voix, en présence de notre digne évêque, Mgr Bétel. Mais elle fut obligée de retourner immédiatement à l'infirmerie; elle ne devait plus en sortir. Le décroissement de ses forces fut d'abord lent, et rempli d'alternatives; puis, au bout de quelques mois, il se précipita. Son état de faiblesse devint tel, que bientôt elle ne quitta plus le lit.

La patience et le calme ne l'abandonnèrent pas. Malgré la pureté de sa vie, elle avait toujours redouté la mort, et, au milieu de sa résignation, elle montra longtemps le désir de revenir à la santé; insensiblement ce désir diminua, mais son état d'inaction lui était pénible: « Si je pouvais au moins rendre encore quelques services à la Maison, je serais bien heureuse, disait-elle; mais que la volonté de Dieu soit faite! » Un jour qu'elle était plus gaie qu'à l'ordinaire, la Mère maîtresse lui dit: « Qu'avez-vous donc aujourd'hui? » — « Ma Mère, je me réjouis à la pensée que dans peu de temps, je serai avec le bon Dieu; et cependant, je n'ai encore rien fait pour Lui!... Le ciel, après quelques mois de profession, oh! ce serait trop beau!... »

Ai-je besoin de parler de sa modestie? Elle était innée dans cette âme angélique; et Dieu sait les perplexités que l'apparence même du mal lui faisait souffrir; l'obéissance seule parvenait à les calmer. L'amour de cette vertu lui faisait fuir tout ce qui pouvait flatter les sens. Avant d'être malade, elle ne se chauffait jamais, et ne s'appuyait point étant assise, même pendant ses longs jours de souffrances.

Son esprit religieux n'était pas moins remarquable; tout

dans ses actions, sa démarche, ses paroles, en portait l'empreinte ; mais il brillait surtout dans son amour pour l'obéissance. Son respect et sa soumission à l'égard de ses supérieures étaient admirables ; doutes et difficultés disparaissaient quand celles qui lui tenaient la place de Dieu avaient parlé.

La piété ne caractérisait pas moins cette âme de foi. Nous avons vu qu'elle faisait ses délices d'orner les autels, et elle s'employait avec joie à tout ce qui pouvait embellir le culte divin. La sainte Communion était son bonheur ; elle ne reculait devant aucun sacrifice pour n'être pas privée de cette nourriture céleste. Après sa mort, on a trouvé notées les communions dont sa maladie l'avait privée ; car elle avait l'espoir qu'on lui permettrait de les reprendre, si la santé lui était rendue.

Ah ! c'est que Notre-Seigneur au Sacrement était sa vie et son amour unique. Aussi ne cessait-elle de rendre grâces pendant sa dernière maladie d'avoir été mise dans une infirmerie près de la chapelle. Pendant ses longues souffrances du jour et de la nuit, que de regards elle jetait vers le Tabernacle ! Son dernier mouvement fut encore d'incliner la tête, en signe d'adoration, vers la demeure de son Bien-Aimé.

Nous avons parlé de son excessive timidité ; elle y joignait un abord froid et réservé qui empêcha longtemps de la connaître et de l'apprécier. Fille du Nord, elle en avait tout le flegme. Le caractère breton lui était peu sympathique ; notre nature affable, vive, et même un peu bouillante, lui semblait étrange. Sa timidité céda cependant au bout de quelque temps, et les récréations qui d'abord lui étaient pénibles, lui devinrent une douce jouissance.

Tout dans sa conversation annonçait la justesse de ses appréciations ; elle était lente à parler et le faisait toujours avec une extrême concision ; pas de mots inutiles, pas d'explications superflues. Que de fois nous la plaisantâmes sur ce laconisme qui semblait avoir demandé une étude particulière. Et cependant sa conversation ne manquait ni de sel, ni d'entrain. Elle avait la répartie piquante, et son esprit observateur l'eût rendue facilement un peu caustique, si la charité n'avait pris possession de son cœur.

Les jours qui précédèrent sa mort furent marqués par le plus grand calme. Elle n'eut pas d'agonie; sa mort fut douce comme sa vie. Elle s'éteignit un jeudi, 14 décembre, dans l'octave de l'Immaculée Conception.

Bien-aimée et pieuse Sœur Marie-Berchmans, oui, votre souvenir vivra longtemps parmi nous; il nous encouragera à la vertu. Mais auprès de Dieu, n'oubliez pas vos Mères et vos Sœurs, et attirez-nous à votre suite dans les bras de l'Époux immortel.



MONASTÈRE DE SAINT-POL-DE-LÉON ⁽¹⁾.

Congrégation de Bordeaux.



NOTRE Communauté, très-nombreuse il y a une dizaine d'années, n'est composée actuellement que de trente Sœurs de chœur et de vingt converses. Depuis l'impression des dernières Annales, c'est-à-dire dans un intervalle de dix-sept ans et demi, nous avons perdu quarante-trois religieuses. 1869 fut surtout pour nous l'année d'essais les plus cruelles épreuves; nous perdîmes, dans l'espace de huit mois, sept religieuses, une vieille domestique qui nous servait avec beaucoup de zèle et de fidélité depuis le rétablissement de notre Monastère, c'est-à-dire depuis plus de soixante ans; et enfin le saint aumônier que nous avions depuis plus de vingt-quatre ans. Homme d'une foi antique, d'une piété rare,

(1) Tiré de la Circulaire de cette Communauté

d'une droiture admirable et d'un courage héroïque; M. l'abbé Menguy, malgré un état habituel de vives souffrances, s'acquittait de ses fonctions avec un zèle et un dévouement à toute épreuve. Nous espérons que du haut du ciel, où Dieu récompense maintenant ses vertus, il continue à veiller sur une Maison qui lui fut si chère!...

Sur les trente-deux religieuses dont nous avons eu à déplorer la perte, quatre avaient porté le fardeau de la supériorité. C'étaient la Mère Saint-Joseph Van-Deisten qui avait aidé au rétablissement des monastères du Faouët et de Carhaix; la Mère Cécile Cotin qui, malgré une santé délicate, put suivre la vie commune jusqu'à ses derniers jours; la Mère Ursule Pouliquin qui, pendant quinze ans, nous fit admirer la bienveillance et la sagesse de son gouvernement; et enfin la Mère Saint-Louis de Gonzague Rozec, qui mourut, le 18 novembre 1876, dans les fonctions de supérieure.

Si le nombre des bâtiments faisait la beauté d'un édifice, notre Communauté serait assurément une des plus magnifiques de France, et cependant elle est loin d'être belle et régulière. Après la Révolution, nos anciennes Mères eurent l'acquisition de l'ancien séminaire diocésain où nous sommes actuellement.

« Nous jouissons d'un air pur et vif, car nous sommes tout auprès de la mer, que nous voyons parfaitement de l'étage supérieur; notre enclos est assez vaste.

Il est triste pour nos cœurs de n'avoir pas à offrir à Notre-Seigneur une demeure plus digne de sa Majesté infinie, mais nous sommes d'autant plus obligées de nous résigner à laisser notre chapelle telle qu'elle

est, que, pour l'embellir, il faudrait la refaire de fond en comble; et l'espace nous manque pour l'agrandir.

Nous avons dans l'église du dehors deux jolies statues : l'une du Sacré-Cœur de Jésus, don de M. Grés, notre digne aumônier; l'autre, de N.-D. de Lourdes, cadeau d'une de nos chères Sœurs, Marie de Liguori Trémintin; ange de paix; de douceur et de piété, qui, maintenant, contemple au ciel cette Vierge immaculée, qu'elle se plaisait tant à honorer sur la terre.

Dans notre église intérieure, nous avons un joli tableau peint à l'huile, fait par une de nos religieuses, la Mère du Cœur de Marie Derrieu, remarquable par sa bonté, son intelligence et son aimable caractère; Dieu nous l'enleva à l'âge de trente-trois ans, la trouvant déjà mûre pour la récompense.

Si notre chapelle n'est pas jolie, elle nous offre un avantage inappréciable : l'autel est en face de nous, ce qui nous permet de voir parfaitement le Tabernacle où réside notre divin Maître, le Saint-Sacrement quand il est exposé, et de suivre avec facilité toutes les cérémonies du culte. Sans être beau, l'intérieur du Monastère est beaucoup plus agréable que ce qui se voit du dehors : aussi un de nos évêques, Monseigneur Dombideau de Crouzheilles, dans la première visite qu'il fit à notre Communauté, nous dit agréablement en parcourant les cours et les jardins : « Ah ! mes chères filles, je vois avec plaisir qu'on peut de toutes manières appliquer à votre Maison ce passage du Psalmiste : La beauté de la fille du Roi est tout intérieure. »

Nous avons deux Pensionnats : dans le premier, le

nombre des élèves varie généralement de quarante à cinquante; dans le second, le chiffre habituel est de cinquante à soixante.

Notre position s'oppose à ce que nous ayons un grand nombre d'élèves; nous sommes même étonnées d'en avoir autant, et nous ne l'attribuons qu'à la bonté de l'aimable Providence à notre égard: en effet, au lieu d'être un point central, Saint-Pol-de-Léon est un endroit isolé, perdu sur la côte de la Manche; on peut dire que, vu sa situation, il est doublement dans le Finistère. La paroisse est très-considérable, à cause des campagnes environnantes; mais la ville elle-même est petite et d'un assez triste aspect; beaucoup de maisons étant vieilles et mal bâties. Deux chefs-d'œuvre d'architecture sont pourtant à visiter: une superbe Cathédrale, que des soins actifs et intelligents embellissent de jour en jour, et la belle tour de Kreisher qui domine majestueusement l'église du Collège.

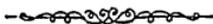
Nous avons aussi deux externats; l'un pour les enfants pauvres, et l'autre pour les petites filles de la classe ouvrière qui compte plus de cent élèves. On comprend sans peine combien sont lents, surtout en grammaire, les progrès de ces enfants, qui parlent toujours breton, hors les quelques heures qu'elles passent chaque jour à notre école.

Dans la classe indigente, la plus nombreuse de toutes, il *passé* tous les ans de 150 à 160 enfants. Ce mot est significatif: malgré tous les efforts et le dévouement des maîtresses, malgré les exhortations du zélé curé de la paroisse, M. le Chanoine Olivier, notre digne supérieur, beaucoup d'enfants ne fréquentent pas la classe assidûment, tant les

bienfaits de l'instruction sont encore peu appréciés dans le pays.

L'étude de notre sainte religion étant à nos yeux la plus essentielle de toutes, nous consacrons tous les jours une heure à la récitation et à l'explication du catéchisme, sans compter les pieuses lectures qui se font au réfectoire de nos élèves, et une autre que la maîtresse leur fait le soir, avant qu'elles se livrent au repos de la nuit.

Les principales œuvres auxquelles nous prenons part, autant que nos ressources nous le permettent, sont la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, les écoles d'Orient, l'œuvre de Saint François de Sales et celle du denier de Saint-Pierre.



MONASTÈRE DE PONT-DE-BEAUVOISIN.

Congrégation de Lyon.



CETTE Communauté doit sa fondation au Monastère de Saint-Jean-de-Bournay. Ce fut le 27 novembre 1849 que six religieuses de chœur, une novice, une postulante et deux sœurs tourières, sous la conduite de M. l'abbé Malassagne, vinrent se fixer à Pont-de-Beauvoisin, à la voix de Monseigneur Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble. Ce digne prélat, en leur assignant le lieu de leur résidence, écrivait aux Fondatrices : « Vous

trouverez là la rosée du ciel et la graisse de la terre. » Ces paroles de leur vénéré Père se sont fidèlement vérifiées, malgré les difficultés de tous genres qu'elles ont eues à surmonter. Cette petite ville, qui servit longtemps de frontière à la France et à la Savoie, est divisée en deux parties par le Guiers, rivière rapide et sinueuse descendant des montagnes de la Grande-Chartreuse. Elle portait autrefois le nom de Labisco; elle a reçu celui de Pont-de-Beauvoisin, probablement à l'époque où François I^{er}, se rendant en Italie, joignit les deux rives du Guiers, par un pont d'une seule arche. Sa situation sur la ligne du chemin de fer de Saint-André-le-Gua à Chambéry la rend d'un abord plus facile.

La colonie naissante fut placée sous la direction paternelle et bienveillante de M. l'abbé Pegoud, supérieur du collège de cette ville. Il se montra constamment le soutien, le conseiller, le père de la nouvelle Communauté : nous eûmes la douleur de le perdre en 1875.

Le premier soin des Religieuses en arrivant à leur nouvelle résidence, fut de préparer à Dieu une demeure dans leur pauvre Nazareth. Une petite chambre au second étage servit d'asile à l'Hôte divin. C'est là qu'elles venaient confier à Jésus leurs peines, leurs inquiétudes, et puiser la lumière et la force nécessaires pour leur laborieux ministère. Après s'être consacrées à Marie, elles choisirent, comme protecteur spécial, saint Joseph, le nommèrent leur économe, et, en témoignage de leur filiale et parfaite confiance, elles se hâtèrent de placer partout son image vénérée : dans leur petit sanctuaire, à la salle de la Communauté, et sur le sommet du monticule domi-

nant leur enclos. Dans tous leurs besoins temporels, elles ont toujours eu recours à sa protection, et elles ne l'ont jamais imploré en vain.

Les autorités de la ville avaient accueilli favorablement les Ursulines, et encouragé leurs premiers débuts. Peu après leur installation, elles ouvraient leurs classes. Le Seigneur bénissait leurs humbles travaux, les élèves répondaient à leurs soins, et quelques nouveaux sujets venaient, en s'enrôlant sous la bannière de sainte Ursule, augmenter le nombre des Maitresses.

La nouvelle fondation eut toujours en Mgr l'évêque de Grenoble un insigne bienfaiteur. Il était la Providence visible de notre Communauté, sa bourse inépuisable s'ouvrait à tous nos besoins, et il avait toujours pour ses filles des paroles de tendresse et d'encouragement.

Dès l'année 1853, le local se trouva trop étroit pour abriter religieuses et élèves : il fallut songer à l'agrandir. Les pieuses Sœurs désiraient surtout un sanctuaire plus convenable pour le divin Maître. Mais, sans ressources que pouvait-on faire ? La supérieure, Mère Sainte-Elisabeth, s'adressa au ciel et à la terre : à saint Joseph et à Monseigneur de Bruillard. Le généreux prélat fit commencer immédiatement la construction de la chapelle. Elle fut achevée l'année suivante, et ornée par la libéralité des amis de la Maison et surtout par les Ursulines de Sainte-Foy-lès-Lyon. Ces bonnes Mères, nous aimons à le proclamer, nous donnèrent en diverses occasions des preuves de leur cordiale générosité.

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception qui émut l'univers entier, amena de douces

joies pour la Communauté. Elle prit une part active aux fêtes splendides qui eurent lieu dans toute la catholicité, et plaça son nouveau sanctuaire sous le vocable de la Reine Immaculée.

Le 15 juillet 1856 fut un jour de bonheur pour les Ursulines. Monseigneur de Bruillard venait enfin visiter le Monastère, qui lui appartenait à tant de titres. Les cœurs firent tous les frais de la réception; l'amour, le respect, la reconnaissance dont ils étaient remplis suffisaient à cette fête de famille. En voyant les religieuses accourir à ses pieds, ce respectable vieillard, qui avait alors quatre-vingt-onze ans, se mit à battre des mains, en s'écriant: « Le voilà, votre Père! le voilà! » A ces mots si paternels, à cette voix si chère, l'émotion fut grande, et des larmes de joie coulèrent abondamment. N'était-ce pas lui, en effet, qui depuis la fondation, avait pourvu à tous les besoins de ses chères filles! Que seraient-elles devenues sans son secours si constant et si tendre? Le lendemain, dans la matinée, ce Père vénéré regagna la solitude de Montfleury, près Grenoble, qu'il avait choisie lors de sa démission en 1855. Hélas! il ne devait la quitter que pour le ciel! Le 15 décembre 1860, il rendait sa belle âme à Dieu; l'épiscopat français déplorait la perte d'un de ses membres les plus distingués; le diocèse pleurait son ancien évêque; et l'humble famille de Sainte-Ursule, son bienfaiteur et son père! Elle courba la tête sous la main crucifiante du Seigneur, qui lui enlevait son unique appui sur la terre.

Le cachet de l'œuvre divine, c'est l'épreuve: elle ne fut point épargnée à la Communauté; après la mort de Mgr de Bruillard, elle fut souvent réduite à la plus extrême pénurie. Cependant, grâce à l'industrielle cha-

rité et au dévouement sans bornes de leur première supérieure la Mère Sainte-Elisabeth, les religieuses ne sentirent point toutes les rigueurs de leur pauvreté. Elles continuèrent de travailler avec courage à l'éducation chrétienne des jeunes filles, et enseignèrent toutes les branches d'instruction demandées par les exigences actuelles.

En 1872, le Monastère de Pont-de-Beauvoisin, reçut la bénédiction particulière de Sa Sainteté Pie IX. Cette faveur avait été sollicitée par une supplique, qui revint aux Ursulines, enrichie de la signature du grand Pontife, et de deux lignes tracées par son auguste main. Ce précieux souvenir est religieusement conservé.

Le 25 septembre 1874, elles perdaient dans M. Pegoud, leur ancien aumônier, un ami sincère et dévoué qui leur avait prodigué, pendant treize ans, les trésors de son zèle et de sa paternelle sollicitude.

Actuellement, la Communauté se compose de 20 religieuses de chœur, de 19 converses ou tourières, de 40 pensionnaires, de 45 externes payantes, et de 25 externes gratuites. Le local trop restreint ne permet pas un personnel plus nombreux. Cette chère famille religieuse espère que Dieu lui fournira un jour le moyen d'une construction plus vaste et plus régulière. En 1877, elle reçut des Pères Chartreux, un secours qui lui permit de faire des murs de clôture. L'usage des Circulaires triennales est venu ajouter un stimulant au zèle des Ursulines de Pont-de-Beauvoisin. Enfin l'Introduction de la cause de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation comble les vœux de leurs cœurs. Hélas! l'auguste et saint Pontife Pie IX, qui avait commencé ce grand œuvre, n'est plus! . . . Puisse son digne successeur

Léon XIII, l'achever en plaçant sur les autels, pour la gloire de Dieu, et l'honneur de l'Ordre de Sainte-Ursule, la vierge apôtre, la Thérèse de la nouvelle France!

DEPUIS vingt-huit ans que la pieuse colonie, partie de Saint-Jean de Bournay, s'est établie à Pont-de-Beauvoisin, le Seigneur a moissonné cinq de ses membres. Ce fut d'abord la Sœur MARIE EUPHRASIE, jeune professe que Dieu rappela à lui peu après qu'elle eut prononcé ses Vœux. Le bon Dieu avait ménagé à cette chère, petite sœur cette courte halte dans la vie religieuse, afin de la sanctifier par les souffrances physiques, et par les sacrifices du cœur. Combien sa résignation fut édifiante! Combien il était touchant de la voir souriante sur son lit d'agonie, se charger de toutes les commissions de ses sœurs pour le ciel! Sa mort fut calme et paisible, comme celle du juste.

La seconde victime, choisie par Dieu fut la Sœur MARIE CASIMIR, Ame ardente et généreuse, douée d'une foi très-vive, elle priait sans cesse pour la conversion des pécheurs. L'Écriture sainte faisait ses délices; le chant et la psalmodie, ses délassements. Elle possédait à un haut degré l'esprit de pauvreté et d'obéissance religieuses. Sa précieuse mort laissa dans les âmes la consolation et l'espérance. Il semblait que le souverain Juge avait dû ouvrir immédiatement les portes du paradis à celle qui avait montré tant de zèle pendant sa vie pour gagner les indulgences.

Huit ans après, une bonne tourrière quitta l'exil le dernier jour du mois de saint Joseph, en qui elle avait toujours eu une grande confiance. La Sœur FÉLICITÉ avait un attrait particulier pour la sainte Communion. C'était une âme simple et candide, un cœur dévoué; toujours prête à rendre service, elle se sacrifiait pour ses sœurs, et quand parfois on l'engageait à se reposer, elle répondait avec un aimable sourire: « On se reposera bien au ciel. » Elle vit approcher la mort avec bonheur, et expira, en prédestinée.

LA MÈRE MARIE-ROSALIE.

MADEMOISELLE CÉSARINE AUVERGNE naquit au sein d'une famille patriarcale, où elle puisa de bonne heure cet esprit de piété et cet amour du bien qui ont toujours été ses caractères distinctifs. Entrée à vingt-deux ans au Noviciat de Saint-Jean de Bournay, elle s'adonna à toutes les pratiques de la vie religieuse avec une ardeur qui ne s'est jamais démentie. Cinq ans après sa profession, elle fut choisie par une des fondatrices du Pont-de-Beauvoisin, et elle concourut de tout son pouvoir aux progrès du nouvel établissement. L'obéissance, sa vertu favorite, la trouvait prête à tous les sacrifices; rien n'était trop bas ou trop pénible pour elle, et les offices les plus humbles attirait sa préférence. Employée auprès des élèves, elle puisait dans son cœur les moyens de les conduire à Dieu, et avait mille industries pour les porter à la vertu. Sa charité, si parfaite auprès des enfants, ne l'était pas moins à l'égard de ses Sœurs. Le Seigneur, pour embellir la couronne de cette âme d'élite, la laissa toute sa vie en proie à des peines intérieures. Mais sa soumission à ses directeurs lui mérita, à l'heure de la mort, un calme parfait. « Je meurs tranquille, dit-elle, grâce à la charité de mes confesseurs et de mes bonnes supérieures! » La Mère Marie-Rosalie était une règle vivante. L'esprit de prière et d'union à Dieu sanctifiait sa vie. Elle faisait souvent et avec un soin tout particulier, l'exercice de la préparation à la mort; aussi s'est-elle trouvée prête quand le Seigneur l'a appelée à lui quatre-jours ont suffi à la main purifiante de Dieu pour achever de la perfectionner. Elle exhalâ son dernier soupir dans le Cœur de Jésus qu'elle avait particulièrement aimé.

LA MÈRE MARIE-PHILIBERT.

C'EST à Notre-Dame-des-Victoires que Mademoiselle THÉRÈSE GUENET dut sa vocation. Son entrée au couvent de Saint-Jean de Bournay fut providentielle; elle reçut le saint habit des mains de Mgr Philibert de Bruillard, et ce digne

prélat voulut aussi lui donner son nom. Elle n'avait prononcé ses Vœux que depuis trois ans, lorsque la Communauté la nomma assistante. Arrachée ainsi à son Noviciat, elle y rentra quelques jours après en qualité de maîtresse et de mère.

En 1849, lors de la fondation du Pont-de-Beauvoisin, elle fut choisie pour être supérieure, mais elle trouva moyen de décliner cet honneur. Cependant quelques années plus tard, elle ne put résister à la voix de l'obéissance, ainsi qu'au désir de la Communauté, et elle prit les rênes de notre petit Etat qu'elle garda douze ans à deux reprises. Toutes les vertus religieuses brillaient dans cette belle âme; son esprit de pauvreté était vraiment remarquable. Victime du bon plaisir de Dieu, elle avait fait un vœu particulier d'abandon quelques années avant sa mort, associant ainsi ses immolations de chaque jour à la grande immolation du divin Crucifié. Elle aimait par-dessus tout Jésus-Eucharistie; dans ses communions presque quotidiennes, elle puisait cette patience invincible et cette générosité incomparable dont elle fit preuve en toutes les circonstances fâcheuses. Un an avant de la rappeler à lui, Dieu, par une vue d'amour, lui ménagea quelques instants de repos. La Mère Marie Philibert rentra sous le régime de l'obéissance, tout en demeurant le bras droit de la nouvelle supérieure, et l'ange gardien des novices. Ce que l'on admira le plus, ce fut son respect, sa déférence pour la nouvelle Mère, qui avait été cependant son humble fille au Noviciat. Dès lors, elle ne voulut plus s'occuper que de son âme, et mit tous ses soins à se préparer à la mort, qu'elle vit arriver avec la plus édifiante résignation. Ses dernières recommandations furent surtout pour les deux vertus qu'elle avait si bien pratiquées, la charité et l'obéissance. La sainte Vierge, qui dans ses souffrances nous l'avait gardée tant de fois, vint l'enlever à sa petite famille, le jour où l'Eglise célébrait la fête de son Annonciation : oui, cette âme si belle s'envola au ciel, nous en avons la douce espérance, conduite par la Reine des anges, et dans le royaume éternel de la charité, elle prie encore pour ses sœurs de la terre.



MONASTÈRE DE QUIMPER.

Congrégation de Paris.



ANCIEN Monastère était situé à l'extrémité de la ville. Mais la main de la Révolution bouleversa toutes choses, et la Maison des vierges de Jésus-Christ est maintenant une caserne. Nous sommes placées au centre de la cité. Un peu plus d'isolement nous conviendrait mieux ; mais cette position a aussi de bons résultats. Notre chapelle est choisie pour plusieurs réunions : celles de la congrégation des Dames, de l'association des Mères chrétiennes, et celles de la Sainte-Agonie, nous procurent plusieurs sermons et bénédictions du Saint-Sacrement.

Après les jours malheureux qui finirent le dernier siècle, deux Mères de l'ancien Couvent de Quimper, la Mère Sainte-Félicité Arnoult et la Mère Sainte-Reine le Floch, résolurent, en 1805, de relever dans cette ville la bannière de sainte Ursule. Après beaucoup de sollicitations, elles obtinrent de Mgr Dombideau de Crouseilles de se réunir à leurs Sœurs, et d'exercer les fonctions de l'apostolat. Elles firent donc l'acquisition d'une petite maison, rue Verdelet, et nous y sommes encore aujourd'hui.

Les élèves vinrent en foule : petits garçons, petites filles, tous avaient faim du pain sacré de la doctrine

chrétienne. Peu à peu, d'autres Mères et Sœurs se joignirent aux premières restauratrices, et, en 1807, la Communauté naissante réunit quatorze anciennes professes de Quimper. Vers la même époque, elle fut autorisée par le gouvernement, et elle reçut, des mains de Monseigneur Dombideau, la Mère Sainte-Félicité pour supérieure. Plus tard, cette vénérée Mère sollicita, dans son humilité, une élection canonique, qui eut lieu le 11 août 1812, sous la présidence de M. l'abbé de Poulpique, Vicaire général, et plus tard évêque. Les voix furent unanimes pour laisser à la tête de la Maison la Mère Sainte-Félicité, et elle fut encore réélue en 1815, et 1818. En 1821, la Sœur Françoise Dendurant, professe de la nouvelle Communauté, en reçut la direction.

Qui dira, l'esprit d'abnégation, de nos premières Mères? Qui dira, la ferveur avec laquelle elles travaillaient, et l'héroïque patience qui leur faisait supporter les privations, dénuées qu'elles étaient de toutes ressources! On travaillait le jour on travaillait la nuit, afin d'élever une Maison régulière et un Pensionnat florissant; c'est à peine si ces généreuses ouvrières du Père de famille, avaient le temps de prendre une nourriture grossière et insuffisante.

Nous ne savons pas au juste à quelle époque ces ferventes Mères purent prendre l'habit religieux; mais ce dut être vers 1812. Une mansarde avait été transformée en oratoire, et Notre-Seigneur au Saint-Sacrement était leur force et leur joie. Quand la clôture fut définitivement rétablie en 1822, on bâtit une modeste chapelle. Du reste, encore aujourd'hui, tout est petit, tout est humble dans notre Maison de Quimper, et nous n'avons qu'une ambition, celle de res-

masser comme Ruth, les quelques épis oubliés par nos sœurs.

« Nous vivons sur les fonds de la Providence, et nous sommes heureuses de proclamer que rien n'a jamais manqué à ses enfants. Nous sommes actuellement vingt-trois Sœurs de cœur et sept sœurs converses. Notre Pensionnat compte une cinquantaine d'élèves prises dans la petite bourgeoisie, les artisans et les bonnes maisons de la campagne. D'après le désir de nos supérieurs, ces dernières ont une classe séparée où les prières et l'instruction religieuse se font en breton. Nous sommes dispensées par ce choix d'élèves, de leur enseigner les arts d'agrément : leur devoir, comme leur bonheur, est de demeurer simples, sans le désir de changer de condition.

« Le local étant très-restreint, nous n'avons plus d'externat payant, au grand regret des mères de famille qui ont reçu jadis leur première instruction chez nous. L'externat gratuit reçoit 120 élèves.

« En 1855, nous pûmes bâtir une maison qui nous offre presque tous les lieux réguliers ; et cependant, nous aurions besoin de faire une construction nouvelle. Quand la Providence divine nous en donnerait-elle les moyens ? Nous n'en savons rien. Mais ce que nous savons, c'est sa bonté maternelle pour nous, et notre invincible confiance en elle. Puissions-nous toujours entrer dans les desseins de Dieu, et nous réjouir d'être les dernières dans la glorieuse famille d'Ursule.

« Un devoir de justice et de reconnaissance nous presse de dire un mot de nos vénérées Supérieures. La Mère OLIVE ARNOULT, de Sainte-Victoire, fut élue bien jeune encore en 1833, et, à trois diffé-

rentes fois, elle devint notre Mère, pratiquant à la lettre cet article de notre Règle : *Qu'elle désire davantage d'être aimée que crainte de vous, encore que l'un et l'autre soient nécessaires.* — La Mère ALEXANDRINE GUYOT, de SAINTE-ROSALIE, sembla suscitée de Dieu pour diriger nos constructions en 1855. Elle conduisit toutes choses avec ordre et justesse, obtenant tout à la fois l'approbation des architectes et la satisfaction des ouvriers. Cette respectable Mère était aussi très-zélée pour les rubriques, la récitation du saint Office et l'ornementation de la Maison du Seigneur. — En 1857, les suffrages se portèrent sur la Mère CATHERINE LAVAURS, de SAINTE-MARIE, réélue en 1860, 1866 et 1869. Elle mourut à 74 ans, emportant tous nos regrets filiaux. Elle avait exercé presque tous les emplois de la Maison, et tous avec autant de dévouement que de capacité. C'est cette pieuse Mère qui, touchée des maux de l'Eglise et des infortunes de Pie IX, demanda et obtint de Mgr Sergent l'Exposition du très-saint Sacrement pour toutes les fêtes de saint Pierre, y compris la Dédicace de la Basilique des saints Apôtres Pierre et Paul (1). La Communauté s'engageait en retour à faire offrir, en ces fêtes, le saint Sacrifice de la messe et de faire la communion générale pour les intentions du Souverain Pontife, imitant ainsi la primitive Eglise, priant pour le Prince des Apôtres dans les fers.

Quelque modeste que soit la Communauté de Quimper, elle a attiré les regards et la protection des évêques du diocèse, et ses supérieurs ont été pour elle des pères pleins de sollicitude. Etant dans

(1) Ce privilège se renouvelle cinq fois par an.

l'impuissance de payer les honoraires d'un aumônier, nous recevons de la charité tous les secours spirituels. Pendant trente-huit ans, un chanoine, Vicaire général, nous prodigua son dévouement, et à sa mort un autre chanoine recueillit cet héritage du zèle. Depuis dix-huit ans, ce digne apôtre de Dieu et des âmes, dessert la Communauté avec toute l'exactitude qu'on pourrait attendre d'un aumônier rétribué. Oh! mille fois reconnaissance au Père des miséricordes, à nos Evêques bien-aimés, à nos généreux bienfaiteurs!

MONASTÈRE DE QUIMPERLÉ ⁽¹⁾.

Congrégation de Bordeaux.



LE Monastère de Quimperlé, fondé en 1652, doit son origine à celui de Tréguier. C'est à la requête de la reine de la Grande-Bretagne que Louis XIV fit expédier les lettres patentes pour cette fondation. Le fameux cardinal de Retz, abbé commendataire de Sainte-Croix de Quimperlé, l'approuva aussi le 20 avril de la même année.

Les religieuses, au nombre de cinq, arrivèrent à Quimperlé le 14 juillet; elles avaient pour supérieure

(1) On nous permettra de donner sur notre fondation des détails encore inédits.

la Mère Claude des Anges, de Keroüartz. Les habitants de la ville qui désiraient des hospitalières, ne disposèrent rien pour l'arrivée des filles de sainte Anne. Ces bonnes religieuses, se voyant sans asile, se retirèrent dans une hôtellerie, attendant avec confiance que le Seigneur mit un terme à cette première épreuve. Leur espérance ne fut pas vaine. M^{me} de Kerammès, touchée de leur pénible position, leur procura une demeure plus convenable, et avec l'aide généreuse de cette pieuse dame, la Mère Keroüartz et ses dignes compagnes purent commencer leur œuvre de dévouement. Dès les premiers jours, elles ouvrirent des classes, et peu à peu se concilièrent l'estime et l'affection des parents et des enfants. On voit figurer sur le registre du Pensionnat, précieusement conservé depuis l'établissement, les noms des meilleures familles de la ville et des pays environnants.

Quoique la Mère de Keroüartz n'eût alors, pour toute ressource, qu'une rente viagère de 580 francs, se confiant en celui qui garde Israël et qui n'abandonne jamais ses enfants, elle fit l'acquisition d'une maison située dans un quartier retiré; le terrain était assez vaste pour y établir aussi la clôture. Les classes externes devinrent alors plus nombreuses; elles reçurent des postulantes, on leur confia des pensionnaires, et tout semblait seconder les desseins de la Providence pour les fixer en ce lieu, quand tout à coup un terrible incendie éclata dans le voisinage, et menaça de tout consumer. Le Seigneur, qui veillait à la conservation de son nouveau sanctuaire, permit par un merveilleux prodige que les flammes, s'élevant à une grande hauteur, formèrent un arc au-dessus du Monastère et s'at-

tachèrent aux édifices situés de l'autre côté, qu'ils réduisirent en cendres.

Cette protection miraculeuse du ciel, pénétra la Mère de Kéroüartz et ses pieuses compagnes de la plus vive reconnaissance. Cependant cet événement les détermina à changer d'habitation.

On fit choix d'une montagne appelée Bel-Air, et qui justifiait parfaitement son nom. Ce terrain, acheté le jour de N.-D. de Pitié, en 1665, coûta de 6,000 à 7,000 francs. Aussitôt, de concert avec la Mère Jeanne des Anges, Cheville de la Briantais, son économe, la chère Fondatrice s'occupa des constructions; les travaux durèrent environ huit années. Pendant ce temps, les religieuses eurent beaucoup à souffrir de la pauvreté; mais en même temps elles éprouvèrent les soins de la Providence, qui veilla sur elles d'une manière toute spéciale. Les Annales en fournissent de nombreux exemples.

L'ouvrage avançait heureusement; on le voyait avec joie près d'atteindre à sa perfection, et l'heureuse Mère se disposait à présenter dans le saint temple les victimes qu'elle avait préparées au Seigneur. Mais Dieu, satisfait de sa bonne volonté, voulut que, comme Moïse, elle vît de loin la terre promise, sans pouvoir y introduire sa famille religieuse. De vives souffrances présagèrent sa mort prochaine. Une attaque d'apoplexie qui dura cinq jours mit fin à sa belle vie, le 15 décembre 1672; elle était âgée de cinquante-sept ans, et avait gouverné pendant vingt ans.

Quand on eut rendu les derniers devoirs à cette digne supérieure, on s'occupa de la remplacer. Les voix se réunirent sur la Mère Jeanne des Anges, qu'on peut regarder comme la seconde fondatrice du Monas-

tère de Quimperlé. Etant remplie du même esprit et du même zèle que la vénérée Mère de Keroüartz, elle travailla énergiquement à achever son œuvre. Mgr de Coëtlogon décida que le 28 août, fête de saint Augustin, il conduirait lui-même à leur nouvelle résidence ses chères Ursulines. Il ordonna une procession solennelle, et dans l'après-midi elles dirent adieu à la maison qu'elles avaient habitée pendant dix-huit ans. Les rues où devait passer le cortège étaient tendues de blanc, les airs retentissaient des sacrés cantiques ; une foule immense et recueillie, venue de plus de dix lieues, assistait à ce spectacle si nouveau pour elle. La croix marchait à la tête de la procession ; les élèves la suivaient, rangées sur deux lignes, avec un ordre parfait et une modestie ravissante : elles portaient les insignes de la Passion sculptés, selon les désirs de la Mère de Keroüartz, qui avait une grande dévotion aux mystères douloureux. Les religieuses, au nombre de vingt-six professes et de six novices, venaient ensuite, ayant en main des cierges allumés. Puis les Dominicains, les Capucins, les Pères Bénédictins de Sainte-Croix, le clergé de la ville, et enfin le saint évêque portant le Saint-Sacrement sous un dais. La sainte hostie fut déposée sur l'autel de la nouvelle église, que la vénérable Fondatrice avait dédiée à N.-D. de Pitié ; le Révérend Prieur de Sainte-Croix prononça un excellent discours. Après le salut, Mgr Coëtlogon conduisit les religieuses et les élèves à la porte conventuelle, et il introduisit lui-même ses ouailles dans la nouvelle bergerie, après leur avoir donné sa bénédiction et remis les clés du Monastère à la Mère Jeanne des Anges.

Si les parents de la Mère de Keroüartz avaient été

généreux pour notre Communauté naissante, ceux de la Mère Jeanne des Anges ne le furent pas moins. Sa famille, qui a donné des sujets à notre Maison pendant plus d'un siècle, n'a cessé de nous faire ressentir les effets de sa libéralité. C'est à sa nièce, la Mère de l'Assomption, que la Communauté doit la petite chapelle du jardin, dédiée à N.-D. de Grand-Pouvoir. Ses petites nièces, M^{lles} Goret de la Talmachère, Goret de la Carbonnaye, Gouin de Langrolaye, toutes de Saint-Malo comme leur tante, passèrent dans le Monastère, en l'édifiant par leurs vertus solides, et en contribuant à sa prospérité par les dons généreux de leurs familles.

La Mère Jeanne des Anges avait une grande dévotion à la sainte Vierge. On en a une preuve certaine par le livre qu'elle a composé sur la gloire et les douleurs de la Mère de Dieu, ouvrage que Mgr Sergent, évêque de Quimper et de Léon, a réédité en 1868 (1). Comme témoignage de cet amour, elle décida qu'aux sept principales fêtes de Marie on ferait une procession, à la fin de laquelle toute la Communauté lui rendrait ses hommages; cette pratique acceptée par le chapitre, s'observe encore aujourd'hui.

Après sa déposition, la Mère Jeanne des Anges vécut encore quelques années pour le bien et la joie de ses filles. Un jour, au sortir du confessionnal, une jeune religieuse la voyant transie de froid, l'engagea à se rendre au chauffoir où elle l'accompagna; l'ayant quittée un instant, elle la trouva à son retour frappée d'apoplexie, un livre à la main et le doigt sur ces paroles: « Le juste ne mourra point, mais il vivra

(1) Paris, librairie Vivès.

éternellement. Peu d'heures après, cette vénérable Mère rendait à Dieu sa belle-âme. C'était le 24 février 1682.

Trois ans auparavant, la Mère Marguerite du Saint-Sacrement avait été élue supérieure ; c'est la première professe de Quimperlé qui ait gouverné la Maison. Elle était fille du comte de Carné, gouverneur de Nantes, qui eut l'honneur de recevoir Louis XIV quand il vint dans cette ville, et proche parente de la Mère de Kerouartz. Peu après son élection, des Ursulines firent une fondation à Faou. A la tête de la petite colonie se trouvait la Mère Catherine le Gouverneur, de Laval, professe de Tréguier. En 1690, un arrêt du Conseil annula toutes les Communautés établies sans lettres-patentes du roi et celle de Faou, étant de ce nombre, fut détruite. Les professes, au nombre desquelles se trouvaient la Mère Saint-Jean-Baptiste, de Couriault de Kerascouët, et trois Mères de Tinteniac se retirèrent à Quimperlé. Le Père Huby, de la compagnie de Jésus, désirant voir des congrégations établies chez les Ursulines, la Mère de Carné seconda les desseins de son zèle, et le 8 septembre 1679 une congrégation fut érigée. Le premier directeur fut l'aumônier de la Maison, Dom Jérôme le Garrec, le même qui, un jour après avoir servi la messe du Père Maudit, apôtre de la Bretagne, vit qu'en revenant de l'autel à la sacristie, le saint-Jésuite avait le visage rayonnant et le front environné de lumière.

La Mère du Saint-Sacrement, digne élève de la Mère de Kerouartz et de la Mère Jeanne des Anges, prit à tâche de les imiter, surtout dans leur dévotion à la sainte Vierge. Ayant appris que dans quelques monastères de l'Ordre, on avait établi la Reine du ciel

première supérieure, elle fut saintement jalouse de cette pratique qu'elle institua aussitôt dans le sien. Elles engagea les religieuses à solenniser tous les ans cette nouvelle fête pour honorer Marie en qualité de supérieure, et elle fut fixée au dimanche du Saint-Nom de Marie. Depuis cette époque, on fait en ce jour une procession à la chapelle de N. D. de Grand-Pouvoir. L'acte de consécration que la supérieure prononce de haute voix avant la procession, est signé par chaque nouvelle professe.

La Révérende Mère de Carné avait une fermeté de caractère à toute épreuve; les chroniques en rapportent un trait frappant. Mgr. de Coëlligon, pour des raisons qu'on ignore, avait promis à des personnes de considération de la ville de les faire entrer avec lui dans le Monastère; il se présenta donc à la porte conventuelle, et ordonna qu'on la lui ouvrît. La Révérende Mère supérieure se représenta respectueusement à son évêque qu'elle obéira s'il désire entrer en qualité de visiteur; mais, ajouta-t-elle, en conscience, je ne puis consentir à recevoir les séculiers; j'a prie même très-humblement votre Grandeur de me déposer si elle n'agrée pas mon observation, car jamais je ne changerai de sentiment. Le prélat, surpris de trouver de la résistance à ses ordres, accepta la déposition de la Mère du Saint-Sacrement. Celle-ci lui remit aussitôt les sceaux et les clés, et le pria de procéder à une nouvelle élection. Etonné de cette admirable fermeté, Mgr. de Coëlligon s'arrêta là, et maintint dans ses fonctions de supérieure dont il admirait le courage et l'attachement à la Règle. Il déclara devant sa suite que la Mère de Carné était une véritable religieuse animée de l'esprit de son état. Réélu pour la cinquième fois en avril 1698, la vénérable

Mère tomba presque aussitôt malade et mourut le 28 mai suivant.

Sous le gouvernement de la Mère de l'Assomption, Séré de la Villemaster, M. Boudon, archidiacre d'Evreux, sans avoir jamais eu de relation avec le monastère de Quimperlé, fut inspiré de venir y donner une retraite. C'était un envoyé de Dieu, qui devait préparer les religieuses à la rude épreuve que la Providence leur ménageait. L'éloignement des lieux habités ne préserva pas le nouveau couvent d'être la proie des flammes. Le 29 décembre 1683, une domestique laissa tomber du feu dans le pavillon du levant, où se trouvait une certaine quantité de bois; l'incendie éclata d'une manière si terrible, qu'une grande partie de la maison et l'église furent réduites en cendres. D'habiles et courageux ouvriers parvinrent à couper la charpente et à préserver le reste du bâtiment. Les religieuses travaillèrent de tout leur pouvoir à éteindre l'incendie, mais quand elles virent que leurs efforts étaient impuissans, elles se retirèrent au fond de leur enclos, et récitèrent le saint Office à l'heure prescrite par la règle. Réduites à l'indigence, elles souffrirent beaucoup de la rigueur du froid qui fut excessif cet hiver. Les familles riches de la ville adoucirent cependant, par leurs généreuses libéralités, leur pénible position, et, aussitôt que les circonstances le permirent, elles rétablirent la clôture et réparèrent les dégâts. Depuis cet événement, les Ursulines de Quimperlé chantent tous les jours au chœur, l'antienne *Angeli*, pour obtenir d'être préservées du feu. On ne pourrait dire combien de fois les saints anges ont visiblement protégé notre Monastère, et il nous est doux de publier notre reconnaissance envers ces esprits bienheureux.

La Révérende Mère Saint-Ignace Hervon de Penfrat fut élue supérieure en 1710; après avoir donné ses premiers soins au spirituel de la Maison, elle veilla sur le temporel dont les supérieures sont aussi responsables. Elle fut réélue en 1719, et sa courageuse activité pour les grandes entreprises ne se ralentit point; elle pensa qu'il serait avantageux d'ajouter une seconde aile à nos bâtiments. Les ressources étaient insuffisantes, mais elle compta sur le secours du ciel, et fit graver sur la pierre fondamentale des vers, touchante expression de ses sentiments. Les constructions s'achevèrent promptement et heureusement. Cette protection spéciale de Dieu fut attribuée aux prières que la sainte supérieure faisait faire, chaque jour, à cette intention. Pendant son dernier triennat, la Mère Saint-Ignace établit l'usage de réciter tous les mardis les Litanies de la divine Providence, et cette pieuse coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

En 1719, sous la Régence, notre Monastère perdit à la fois presque tous ses fonds, et subit une réduction de 1,800 livres de rentes, par suite d'une injustice commise au moyen de remboursement par billets de banque. Cette perte jointe aux 18,000 livres de dettes que laissa le bâtiment neuf, fut un lourd fardeau pour la Mère de l'Annonciation Gaultron, élue en 1725; mais elle et ses soixante-sept compagnes subirent courageusement les effets de la sainte Pauvreté. La Mère de l'Annonciation, qui avait toujours fait sa principale étude de connaître le Seigneur et de méditer ses infinies perfections, disait à ses filles: « Tant que la Communauté sera fidèle à Dieu par la pratique exacte des vœux et des règles; que toutes concourront au bien commun; tant que l'union et la charité règneront en-

tre nous, que Jésus-Christ sera l'unique objet de notre amour, que nous n'aurons d'autre ambition que de le servir et de lui plaire, il ne nous manquera rien. Croyons, comme une chose certaine, qu'il fera plutôt des miracles que d'abandonner ses épouses fidèles. La conduite de la Révérende Mère était d'accord avec ses paroles; plus Dieu l'affligeait, plus elle s'unissait à lui par la prière, la fréquente Communion; et la pratique des vertus. Ses six années de supériorité furent un temps de privations; les dettes, quoique beaucoup diminuées, ne furent complètement éteintes que sous la Mère Marie Anne des Anges de Lohéac, élue en 1734.

A cette époque, la Communauté comptait au nombre de ses religieuses, la Mère Saint-Bernard Morice de Beauvois, sœur de Dom Morice de la Congrégation de Saint-Maur (1). — La Mère Hélène de la Croix Gillard de Kérisac, jeune orpheline, qui commença son noviciat dès l'âge de 13 ans; le tuteur, mécontent de n'avoir pas été consulté, fait sortir sa pupille qu'il conduit devant le procureur du roi; les réponses de l'aimable enfant furent trouvées si judicieuses, que les assistants convinrent tous qu'il fallait lui laisser la liberté de choisir son état. M^{lle} Hélène, ravie de cette décision, rentra au Couvent, où elle servit le Seigneur jusqu'à l'âge de 84 ans. Elle gouverna la Communauté pendant six ans. — La Mère Cécile du Botdern, entrée au pensionnat, à l'âge de cinq ans, qui commença son noviciat sans retourner dans le monde; sa vie entière s'écoula donc en paix, à l'ombre du cloître; elle mourut âgée de 63 ans, sans avoir connu autre chose que son couvent bien aimé. — Enfin, la Sœur Marthe Collin, qui mourut à quatre-vingt-neuf ans, et qui en avait passé soixante-dix en religion.

(1) Auteur d'une Histoire de Bretagne, in-folio, que la mort l'a empêché d'achever.

La Mère des Anges succéda à la Mère Madeleine de Kervénozaël. Cette fervente religieuse nous a laissé des mémoires fort intéressants. Pendant les douze ans qu'elle fut supérieure, elle fit beaucoup travailler au bâtiment neuf, resté inhabité faute de ressources pour l'achever et le meubler.

Nous voyons ensuite paraître la Mère Hyacinthe Jouan de Kerbérec, qui mourut en charge; — la Mère Saint-Ignace Gaultron, qui fut obligée, à 70 ans, de se charger du lourd fardeau de la supériorité; — la Mère Saint-André de Villerin, arrière-petite-fille de M^{me} Kérammesse, que nous avons vue si bienveillante pour les Ursulines, dès leur arrivée à Quimperlé; — la digne Mère Pélagie Le Marge, qui pendant longtemps dut rester à la tête de la Communauté.

Par les quelques détails qui nous restent sur la seconde moitié du XVIII^e siècle, on voit que l'esprit religieux des saintes fondatrices ne s'était pas altéré. L'union et la charité régnaient toujours, de telle sorte qu'on pouvait vraiment dire que les Religieuses n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, comme le demande la sainte Règle.

La prière, le travail manuel, l'instruction des enfants faisaient comme autrefois leur occupation. Les broderies et les guipures qui enrichissent notre sacristie montrent encore leur activité et leur bon goût. Une nourriture saine et frugale et un ameublement simple et modeste rappelaient l'intérieur de Nazareth, et une économie, inspirée par l'amour de la pauvreté, mettait les religieuses en état de faire d'abondantes aumônes.

Heureuses de leur vocation, les filles de sainte Ursule espéraient que le berceau de leur vie religieuse,

serait aussi leur tombeau. Mais, hélas! la Révolution approchait. . . .

Au commencement de 1790, la Communauté dut faire la déclaration de ses biens; au mois de mai suivant, le maire de la ville et quelques officiers municipaux se présentèrent au parloir, pour demander aux Ursulines si elles étaient dans l'intention de demeurer dans leur monastère, ou si elles désiraient profiter de la liberté qui leur était accordée de sortir en conservant une pension. Leur réponse devait être donnée par écrit. Les trente-deux billets exprimèrent tous la même volonté : Vivre et mourir dans le cloître, fille de sainte Angèle.

Dans le monastère se trouvaient alors deux sœurs, les Mères Gouygnès de Bocnel, âgées, l'une de 84 ans et l'autre de 89 ans. Elles demandèrent avec instance la grâce de mourir, plutôt que de franchir le seuil de leur couvent. Leur fervente prière fut exaucée; peu de mois après, toutes les deux entraient dans la céleste patrie.

Le courage des Ursulines devait avoir la persécution pour récompense. Le 28 septembre 1792, il fallut quitter le cher asile où elles avaient passé des jours si calmes et si heureux. Quel cruel moment que celui où elles durent abandonner ce voile sacré qu'elles avaient reçu à la face des autels, quitter ces Mères et ces Sœurs que plusieurs ne devaient plus revoir! . . . Elles sortirent au nombre de vingt-neuf. Parmi elles se trouvait une vénérable converse, plus qu'octogénaire. Elle se nommait Sœur Gabrielle. Elle ne voulait pas quitter la Maison, et il fallut attendre le soir, pour l'entraîner de force. Les Religieuses emportèrent avec elle ce que la Nation accordait à chacune. Grâce à leur dé-

vouement, nous possédons de précieux souvenirs de notre ancien Couvent.

La Mère Eugénie de Guével, morte en 1857, avait déposé dans sa pailleasse, une chasuble de damas vert. Quand les farouches républicains allèrent faire une visite domiciliaire, ils s'approchèrent du lit et le percèrent de leurs sabres ; mais, par une protection toute divine, l'ornement resta intact. C'est avec un religieux respect que nous conservons cette précieuse relique. Le 8 avril 1793, la maison et l'enclos furent vendus à M. Le Jeune, de Lorient, pour une somme de 29,000 livres.

Nos vertueuses Mères ne se laissèrent point abattre par l'épreuve, et elles prirent des mesures pour se réunir le plus possible, afin de continuer les exercices religieux.

Quoiqu'elles véussent, pour la plupart, éloignées de la Mère Pélagie, leur supérieure, elles trouvèrent cependant les moyens de se mettre en rapport avec elle, afin de n'agir que par obéissance. Dans quelles angoisses elles passèrent le temps de la Terreur ! il serait difficile de l'exprimer. Quelle était surtout leur douleur en voyant leur Monastère habité par des séculiers, l'église changée en un vil magasin de fourrage, la chaire à prêcher transportée à Baunalec, les lieux réguliers devenus le théâtre de danses et de spectacles profanes ! La Providence qui les avait toujours protégées, veillait cependant sur elles ; une dame d'une piété éminente fut inspirée de leur offrir un gîte. Pour ne pas blesser la délicatesse des religieuses, la noble bienfaitrice feignit de leur louer sa maison ; pour la modique somme de 72 francs par an. Le calme un peu revenu, les Ursulines reprirent l'instruction des petites

filles. Plusieurs de ces enfants, touchées des exemples de vertu qu'elles avaient sous les yeux, demandèrent plus tard à devenir les sœurs de leurs maîtresses. De ce nombre fut la Mère Clotilde de Lohéac et la Mère Sainte-Ursule Olivier.

Les filles d'Angèle voyaient de loin leur sainte montagne, et leurs cœurs encore plus que leurs yeux, se tournaient vers ce cher monastère, témoin de leurs sacrés engagements. M. Mancel avait acheté de M. Le Jeune une partie de la maison, espérant acquérir le tout, pour le céder ensuite aux Ursulines. Il leur offrit donc de venir habiter le local qui lui appartenait : elles acceptèrent avec une vive reconnaissance, mais avant d'y conduire leurs élèves, quelques réparations étaient indispensables. Privées de toutes ressources, elles se mirent elles-mêmes à l'ouvrage : elles se levaient à quatre heures, ou plus tôt encore, venaient débayer les appartements, et en attendant l'heure de la classe, se livrer aux travaux les plus pénibles.

Enfin arriva le jour heureux où les Ursulines de Quimperlé purent revenir habiter leur ancien couvent. Elles n'ont laissé qu'un mot pour décrire ce grand événement; le voici dans sa touchante simplicité : « Par la miséricorde de Dieu et la générosité de M. Mancel, nous avons eu le bonheur de rentrer dans notre monastère le 6 octobre 1803. »

Les religieuses reprirent avec une nouvelle ardeur les exercices de la vie régulière, tout en conservant l'habit séculier. Le 28 août 1806 seulement, il leur fut permis de reprendre le costume régulier. Quelles douces émotions ne durent-elles pas éprouver en se revêtant des livrées de Jésus-Christ, qu'elles avaient quittées depuis quatorze ans ! La Mère Pélagie Mavic,

supérieure en 1792, reprit les fonctions de sa charge ; ce ne fut pas pour longtemps. Le grand âge de la vénérable Mère et ses infirmités lui faisaient désirer de se démettre de la supériorité. Mgr André eut égard à son légitime désir et reçut sa déposition le 17 décembre 1803. Elle mourut l'année suivante, le jour de Noël. La Mère Cécile de Manent lui succéda ; elle mourut en charge, au mois de mars 1806, et fut remplacée par la Mère Hyacinthe Roland.

Tout en portant leur cher costume, les Ursulines ne vivaient pas en clôture. Plusieurs familles habitaient encore l'ancien couvent. M. et M^{me} Mancel, qui avaient si généreusement ouvert aux religieuses les portes de leur monastère béni, acquirent dans le cours de l'année 1806-1807 les autres parties du couvent, qu'ils leur cédèrent pour une somme de 36,000 livres ; c'était le prix qu'elles leur avaient coûté. Cette dette était une lourde charge pour nos Mères que la Révolution avait dépouillées. La plupart étaient âgées et infirmes ; mais leur ardeur était grande, et elles tâchèrent par leur travail de suppléer à la modicité des ressources : en peu d'années elles finirent par s'acquitter entièrement.

La maison de Quimperlé étant une des premières qui se soient rétablies, elles eurent la consolation de recevoir parmi elles un grand nombre d'Ursulines, empressées de reprendre la vie régulière. Nous citerons seulement la Mère Elisabeth le Mepvont de Carfont, la Mère Suasse de Kervégant de Quintin, et la Mère Emilie Machurcy qui ont successivement gouverné la Communauté. Toutes ces excellentes religieuses retournèrent dans leurs couvents à mesure que ceux-ci se relevèrent.

Le samedi des Quatre-Temps eut lieu dans la cha-

pelle, une cérémonie qui ne s'y est pas vue depuis, et qui probablement ne se renouvellera jamais. Le siège épiscopal de Vannes étant vacant, douze ordinants de ce diocèse virent dans l'église du Monastère, où l'évêque de Quimper leur conféra les saints Ordres.

Sous le gouvernement de la Mère Mélanie de Quintin, dont il est longuement question dans le second volume des Annales de l'Ordre, la Communauté reçut la visite de l'évêque de Quimper et de Vannes, Mgr de Bausset, plus tard archevêque d'Aix.

PARMI les saintes religieuses de cette époque, nous citerons la Sœur DE L'ANNONCIATION QUÉMENEUR, si vénéral des élèves, qu'à sa mort, elles se disputaient la paille de ses sabots; la Sœur SAINTE-ANNE GRUGUEL, novice avant la Révolution; les Mères SAINT-PIERRE et SAINT-PAUL DU VERGIER, qui, pendant les mauvais jours, après avoir consacré au soulagement des prêtres et des pauvres le temps qu'elles n'étaient pas en prison, entrèrent dans notre noviciat en 1810. Elles appartenaient à cette famille Du Vergier, dont le nom rappelle tant de bienfaiteurs du couvent; la Sœur MARGUERITE CLÉACH qui, à quatre-vingt-dix ans, était encore première cuisinière; la Mère OLIVIER, sous le gouvernement de laquelle Charles X, par une ordonnance du 30 juillet 1826, donna à la Communauté une existence légale; enfin la Mère LEONANTIE élue en 1829. Cette bonne Mère, entrée fort jeune au Monastère, était sœur de M. Pousard, un des coopérateurs M. Deshayes, supérieur des Dames de la Sagesse. Devenue orpheline en bas-âge, elle s'empressa de quitter le monde, et dut attendre quatre ans au noviciat sa majorité; elle passa successivement par divers emplois: Maîtresse du pensionnat, pharmacienne, procuratrice; elle fut enfin élue supérieure.

En 1837, la Mère Sainte-Ursule établit un second pensionnat; parmi ses élèves, il se trouve beaucoup de jeunes filles des campagnes voisines de Quimperlé.

De retour dans leurs paroisses, elles y font un grand bien, soit par leurs bons exemples et les leçons de catéchisme qu'elles donnent, soit en perpétuant le pieux usage de lire tous les jours la Vie des saints, et de dire la prière en commun.

En 1843 et en 1845, la Communauté reçut du ciel une faveur inestimable : deux retraites de dix jours prêchées par le R. P. Renault, de la compagnie de Jésus, qui ont laissé parmi nous les plus vifs souvenirs.

En 1850, eut lieu dans notre chapelle une cérémonie bien touchante. Depuis plus d'un an se trouvaient au Pensionnat deux jeunes sœurs, Anna et Maria Aitken, élevées dans le protestantisme ; elles annonçaient cependant les plus heureuses dispositions pour la piété. La sainte Vierge et sainte Angèle les pressaient intérieurement d'embrasser la religion catholique. Après avoir surmonté de grandes difficultés, elles obtinrent enfin de leur mère le consentement tant désiré. Le 21 mai fut choisi pour la cérémonie de leur abjuration. M. Mazé, curé de Sainte-Croix, assisté de M. Boussard, leur conféra solennellement le baptême sous condition. Quelques jours après elles entraient en retraite, et faisaient leur première Communion avec leurs compagnes.

Depuis son établissement sur la montagne de Bel-Air, la Communauté avait besoin d'une source. La divine Providence vint, comme toujours, au secours des religieuses. Deux de nos domestiques assurèrent que, si on voulait leur permettre de creuser dans un certain endroit de la montagne qu'ils désignaient, ils trouveraient sûrement de l'eau. Ils se mitent à l'œuvre ; après un travail immense, ils eurent la joie de voir jaillir à leurs pieds une source pure et abondante. Cette

eau, habilement dirigée, alimente une charmante fontaine, qui suffit amplement aux besoins de la Communauté. Cette fontaine fut dédiée à la sainte Vierge sous le titre de N.-D. de la Providence. Les deux bons domestiques, avec une admirable simplicité, demandèrent que leurs noms fussent gravés sur une des pierres du mur qui entoure la fontaine, et on le leur accorda avec empressement. Ce fut le 25 février 1855 que, dans une joyeuse fête, M. Héraudy, vicaire-général, assisté de plusieurs ecclésiastiques, bénit la fontaine et la statue de la Vierge qui la surmonte.

Les deux fidèles domestiques voulurent placer eux-mêmes la statue dans la niche qui lui était préparée ; ensuite, avec un humble respect, ils présentèrent à M. Héraudy un verre d'eau de la fontaine. Les religieuses entonnèrent un cantique à la sainte Vierge, et les élèves, groupées sur la montagne, poursuivirent avec bonheur les louanges de la Reine du ciel.

La promulgation du dogme de l'Immaculée Conception donna lieu à une belle fête au Monastère. Ce fut le 11 février 1855. Les Ursulines de Quimperlé joignirent leurs humbles hommages à ceux que leur divine Mère recevait de l'univers entier. La blanche statue de la Vierge immaculée, entourée de fleurs et de lumières, fut placée dans l'église, sous un gracieux arc de triomphe, garni de lis et de roses. Le soir à sept heures eut lieu l'illumination générale ; le frontispice de la chapelle du couvent étincelait de lumières, et chaque fenêtre avait son joli transparent.

Au mois de février 1859, pour la septième fois, la Mère Sainte-Ursule Olivier fut élue supérieure. Hélas ! les religieuses prévoyaient bien que cette bonne Mère leur serait bientôt ravie ; depuis longtemps elle dépé-

rissait de jour en jour. Leurs tristes pressentiments ne tardèrent pas à se vérifier. Le 2 mai de cette même année, la Communauté en deuil l'accompagnait à sa dernière demeure. A la douceur et à la bonté, cette excellente Mère joignait une grande fermeté de caractère; elle était douée d'une rare égalité d'âme, et son air, toujours gai et souriant, inspirait à toutes ses filles une confiance sans limites. Quel bien n'a-t-elle pas produit! Que de cœurs flétris elle a consolés! Que d'âmes découragées elle a relevées! Sa réputation s'étendait au loin, et bien souvent on a vu des hommes graves, et des militaires élevés en grade, la consulter sur les affaires de leur conscience, et la quitter, calmes et heureux, émerveillés de trouver dans les décisions d'une humble religieuse tant de discernement et de profondeur.

Le 26 mai 1812, la Mère Léocadie Ponsard et la Mère Marie Jésus Le Goarand de Tromelin avaient eu le bonheur de prononcer leurs Vœux; en 1862, après un demi-siècle écoulé, les deux vénérables Mères se retrouvaient au pied du même autel pour renouveler à la face du ciel et de la terre leurs saints engagements. Elles parvinrent à un âge avancé et moururent toutes deux la même année, en 1869.

Dieu nous éprouva grandement en enlevant au diocèse et au couvent de Sainte-Ursule, Mgr Graverau; mais il nous consola de cette perte en nous donnant, au mois de juin 1855, Mgr Sergent pour évêque et pour supérieur. En toute occasion, ce digne prélat nous donna les marques les plus signalées de sa bienveillance.

Ce vénéré Pontife engagea notre Mère à surmonter les difficultés qui empêchaient depuis tant d'années,

la continuation du nouveau bâtiment. Le 17 mai 1865, sa Grandeur daigna en bénir la première pierre; et quand les travaux furent achevés, ce fut encore notre bienveillant Pasteur qui daigna, le jour de sainte Ursule, en ouvrir les portes à nos élèves. Après la grand'messe, Monseigneur entra, invitant les dames de la Retraite et celles de l'Hospice à le suivre dans la clôture. Il parcourut toutes les pièces du nouveau local, en récitant les prières du Rituel. Avant de se retirer, sa Grandeur engagea ces dames à dîner avec la Communauté, ce qui donna lieu à une heureuse méprise. Un domestique est chargé, par la Mère supérieure, d'aller avertir dans les deux maisons que les Sœurs présentes à la cérémonie passeront la journée au Monastère. Le fin garçon, fier de son message, va dire aussitôt aux bonnes religieuses : « On me charge de vous prier de venir dîner au couvent, où votre Mère et vos Sœurs sont déjà entrées. » Toutes celles qui le peuvent, se hâtent de se rendre à l'aimable invitation. Elles rencontrent dans l'avenue le bon évêque, qui dit à la portière de les faire entrer; elles sont introduites au réfectoire où se trouvent réunis trois Ordres différents, et trois supérieures. Le coup d'œil était charmant, et la Providence pourvut aux besoins de chaque conviée.

Le 8 juin 1866, il y avait cinquante années que M. Boussard, notre aumônier, avait reçu des mains de Mgr Dombideau de Crouseilles le caractère sacerdotal; cet anniversaire devait être pour les Ursulines un jour de joie, et Mgr Sargent voulut bien l'honorer de sa présence. Le vénérable jubilaire chanta la grand'messe, à laquelle assistèrent plusieurs ecclésiastiques invités à la cérémonie.

Le 10 juillet de l'année suivante était encore pour

nous un jour très-solennel, qui n'a pas eu de précédent dans le diocèse, ni peut-être même dans le monde entier. On célébrait le cinquantième anniversaire d'aumônerie du bon M. Boussard. A cette époque, ce vénérable père avait déjà vu se renouveler presque toute la Communauté; trois religieuses seulement étaient plus anciennes que lui dans la maison. Depuis 1872, il est resté seul de l'ancienne génération. Dès le début de ses fonctions, M. Boussard s'était fait remarquer par cette prudence et cette discrétion qui le caractérisent si bien. En ce moment (1), ce vénérable prêtre est âgé de quatre-vingt-trois ans et demi; au mois de juillet, l'an prochain, il y aura soixante ans qu'il est notre aumônier. La santé dont il jouit nous fait espérer que Dieu le conservera encore longtemps à notre religieuse affection.

Au mois de février 1868, la Mère Saint-Bernard Alyven était placée à la tête de la Maison. Ame ardente et généreuse, elle n'avait pas hésité à se séparer d'un père et d'une mère dont elle était l'unique fille pour suivre la voix qui l'appelait dans la solitude. Toute sa vie elle semblait avoir pris à tâche de réaliser pour elle-même cette parole de saint Jean : « Il faut qu'il croisse et que je diminue; » s'effacer entièrement pour laisser paraître les autres, telle était sa maxime.

A peine élue supérieure, elle fit commencer des réparations à la chapelle extérieure, poser des vitraux, une grille en fer bronzé, peindre la voûte, etc. Enfin un Chemin de la croix fut érigé par notre bon et digne Evêque; la cérémonie avait été fixée au 7 novembre 1869, et notre Mère, au comble de la joie,

s'occupait activement des préparatifs de la fête, quand tout à coup, la veille, vers onze heures du matin, elle est frappée d'une congestion cérébrale; elle mourut le lendemain sans avoir donné le moindre signe de connaissance. Mgr Sergent fut terrifié par ce douloureux événement, et partagea vivement la douleur de ses filles; sa Grandeur entra pour voir la digne Mère sur son lit de mort, et multiplia sur elle les bénédictions de l'Eglise. Quelques mois avant, Monseigneur lui avait adressé un tableau pour la chapelle : c'était la Vierge de douleur au pied de la croix; il est placé derrière l'autel. La bonne Mère, confuse d'un si beau présent, voulut s'excuser, mais Monseigneur lui répondit par ce mot charmant : « Ma Mère, n'est-il plus permis à un père d'offrir une image à ses enfants? »

LA mort a fait de grands vides dans nos rangs. Parmi les défuntes des derniers temps, nous nommerons : La Mère PÉLAGIE BILLETTE DE VILLEROCHÉ, dont les talents eussent rendu de grands services à notre Maison, si elle n'eût été enlevée dans la force de l'âge. — La Sœur MARIE-JOSEPH KOURLÉGUEN, novice de chœur, qui, avant de mourir, disait à notre Mère : « Si je vais au ciel, je demanderai à Notre-Seigneur que mes sœurs viennent me remplacer. » Sa prière fut pleinement exaucée, trois d'entre elles ont suivi son exemple. — La Mère SAINTÉ-JULIE LE SCURD dont le neveu, le Père Le Pennec, digne fils du Père Liberman, évangélise en ce moment les pauvres nègres de l'Afrique. Cette vénérable Mère, abandonnée et confiante, s'appelait elle-même la *girouette* du bon Dieu. Elle avait toujours dans le cœur, comme sur les lèvres, ces paroles : *Ita Pater*. — La Mère SAINTÉ-ANGÈLE BOSE qui n'aura pas été jugée, car elle excusait tout le monde. — La Mère MARIE-URSULE DU SACRÉ-CŒUR et la Sœur THÉRÈSE, religieuses de Bressuire, que nous reçûmes en 1848, lors de la dispersion des Religieuses de ce Monastère. — La

Mère EUPHRASIE ANDRAN qui mourut le sourire sur les lèvres. — La Mère ELISABETH LE NIR, cousine de Brizeu, poète comme lui, artiste, et surtout parfaite religieuse. — La Sœur SAINT-MICHEL LE GRAND, âme pure et candide qui a célébré soixante-une fois l'anniversaire de son entrée dans le cloître. — La Sœur MONIQUE DÉRONINO, dont la vie entière ne fut qu'un long acte de charité. — La Mère ROSALIE DESMONS-SEAUX, une âme de foi, enlevée toute jeune à l'affection de ses Mères et de ses Sœurs. — La Mère MARIE-THÉRÈSE DENIS, dont le caractère gai et aimable animait les récréations. — La Mère EMILIE ADDE, dont la vertu spéciale était l'abandon total à la volonté de Dieu.

C'est avec bonheur que le 7 juin 1872, la Communauté entière s'est consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, en union avec les Ursulines du monde entier. L'acte de consécration est inscrit dans le registre de la Maison, pour être renouvelé chaque année le vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement.

Les Ursulines de Quimperlé ont depuis longtemps une grande dévotion au Cœur de Jésus. Tout dans le Monastère en parle, et le fronton du portail, et les colonnes du cloître, et les panneaux de la chapelle de Notre-Dame de Grand-Pouvoir; partout se trouve l'image vénérée. Mais elle est encore mieux gravée dans le cœur des religieuses que sur le bois et le granit, et elles se transmettent cette dévotion comme un héritage sacré.

Une statue du Cœur de Jésus a été inaugurée dans notre cloître en 1864. Daigne ce Cœur adorable épancher sur nous ses trésors de grâces ! Daignent Jésus, Marie, Joseph et sainte Angèle continuer à protéger ce Monastère de Quimperlé qui leur est entièrement consacré !



MONASTÈRE DE QUINTIN ⁽¹⁾.

Congrégation de Bordeaux.



DEPUIS la publication des *Annales*, en 1857, nous avons été forcées de faire plusieurs constructions importantes et d'en relever quelques autres, ce qui a occasionné des dépenses considérables ; si nous avons pu les couvrir, nous le devons à la Sainte-

Famille de Jésus, que nos premières Mères ont eu l'heureuse inspiration de nous donner pour protectrice. Aussi notre reconnaissance a-t-elle voulu que les noms bénis de Jésus, Marie, Joseph, Joachim et Anne, fussent gravés sur la façade de nos principaux bâtiments.

Monseigneur Martial, qui venait de succéder à Mgr Le Mée sur le siège de Saint-Brieuc, trouva, lors de sa première visite, que le Pensionnat était insuffisant pour le nombre des élèves, et sa Grandeur témoigna le désir qu'on en construisît un nouveau sur un plan beaucoup plus vaste. Nous n'avions aucune ressource ; mais notre Révérende Mère Marie Sainte-Emi-

(1) Extrait de la Circulaire de cette Communauté. 1^{er} mai 1876.

lie, habituée depuis longtemps à compter sur la Providence, ne songea qu'à obéir. Les matériaux furent achetés; des personnes amies prêtèrent de l'argent sans intérêt et sans limite de temps: la sainte Famille se chargea du reste. On ne peut expliquer autrement comment cette construction immense put s'achever sans que la Communauté eût à souffrir des sommes considérables qu'elle coûta. Monseigneur lui-même, dans une seconde visite, fut effrayé en examinant les comptes; et, craignant de nous avoir engagées témérairement dans cette entreprise, il songea presque à la faire interrompre. Mais le secours du ciel s'était déjà montré, on ne pouvait douter de l'avenir, et les travaux continuèrent. Après deux ans, tout était achevé, payé, et l'argent emprunté était rendu. Ce bâtiment a quarante-quatre mètres de long, et se termine par deux ailes; il se compose au rez-de-chaussée d'une vaste salle d'étude, de deux classes et de deux salles de récréation. Un préau vitré en occupe toute l'étendue, et permet aux élèves de s'y promener lorsque le mauvais temps les prive de sortir. Trois dortoirs spacieux et parfaitement aérés, avec cabinets de toilette, plusieurs salles, et quelques petites chambres se trouvent dans les trois étages. Un cloître fermé, adjacent au préau, relie le Pensionnat à la Communauté, et donne le moyen de se rendre au chœur et au parloir sans traverser les cours.

Jusqu'en 1870, le réfectoire des élèves était dans notre corps de logis, mais à cette époque nous en avons bâti un autre qui mesure vingt-quatre mètres de longueur et devant lequel est une jolie galerie voûtée. Au-dessus du réfectoire et de la galerie, on a construit une très-grande salle destinée à la distribution des prix,

et qui sert pour les études de musique pendant l'année. Cette salle communique avec l'externat, et facilite l'introduction des étrangers qui n'entrent pas dans la clôture; elle est entièrement vitrée, mais on s'est servi, à dessein, de verre dépoli, pour dérober aux regards l'intérieur de la Communauté. Au fond de cette salle on a simulé un rocher de granit; un groupe polychromé, représentant la sainte Famille en grandeur naturelle, le surmonte.

L'habitation des religieuses est entièrement séparée de celle des élèves. Les appartements sont vastes; mais, hâtons-nous de le dire, la simplicité et la pauvreté y sont scrupuleusement observées. Si nos Mères de Haute-Croix venaient s'asseoir à notre table, elles se croiraient dans leur réfectoire. Notre salle de récréation est appelée la *Sainte-Famille*: un tableau, placé sur la cheminée, représente la fuite en Egypte. Le lieu de réunion de nos sœurs converses se nomme *Sainte-Marthe*.

Une réparation bien chère à nos cœurs, celle de notre chapelle, avait précédé la construction du nouveau pensionnat; nous en sommes redevables, en grande partie, au zèle et au dévouement de M. l'abbé Lefèvre, un de nos aumôniers. A son arrivée, en 1858, il trouva notre église si pauvre, qu'il la compara à l'étable de Bethléem; il sut plaider la cause du divin Hôte du tabernacle, et des personnes généreuses se prêtèrent à ses désirs pour l'embellissement de la Maison de Dieu. L'une de nos Mères, vraie providence de la Communauté, offrit à cet effet, avec la permission de notre évêque, une somme de 25,000 fr., et, grâce à de charitables libéralités, notre chapelle fut transformée.

Jusqu'en 1862, notre cimetière était situé auprès de notre chapelle; mais le voisinage du nouveau pensionnat nous a forcées de choisir un autre emplacement dans une partie de l'enclos plus éloignée. Ce lieu est solitaire; le parfum de recueillement, qu'on y respire, remplit les âmes d'une sainte espérance. Des pins et des cyprès l'entourent; les murs disparaissent sous le tapis de lierre qui les couvre. Une croix de granit s'élève au milieu, sous l'ombrage d'un saule-pleureur, et la plaque de marbre blanc qui en orne le piédestal porte cette inscription : « Qui me donnera les ailes de la colombe; et je volerai, et je me reposerai! ». Mgr David, notre évêque, qui a daigné bénir ce lieu, a indiqué cette inscription comme la plus convenable à un cimetière de religieuses, d'où toute pensée triste doit être bannie. La translation des ossements des religieuses inhumées dans l'ancien cimetière a donné lieu à la plus émouvante cérémonie. M. l'abbé Lesage, notre aumônier pendant dix-huit ans, avait été, selon son désir, enterré dans notre cimetière. Sa bière fut retrouvée presque intacte, et il nous fut donné de revoir sa dépouille mortelle; son attitude était celle de la prière, et son aspect, celui du juste qui s'est endormi dans le Seigneur.

Le personnel de notre Communauté se compose ainsi : trente-neuf professes de chœur, dont vingt et une ont été élevées dans la Maison; dix-huit professes converses, trois novices, deux postulantes de chœur, et quatre postulantes converses.

Depuis 1865, nous avons eu la cérémonie de cinquantaïne de profession de cinq religieuses; trois d'entre elles, la Mère Marie-Agathe, et nos bonnes converses Marie-Claire et Raphaël nous ont quittées de-

puis pour aller recevoir la récompense de la servante fidèle ; celles que nous avons le bonheur de posséder encore, sont la Mère Sainte-Elisabeth, dont la ferveur et la régularité sont admirables, et notre vénérée Supérieure actuelle, la Mère Sainte-Emilie. Quelle belle fête que celle qui a été célébrée, le 17 novembre 1874, pour les noces d'or de cette bien-aimée Mère, qui, pendant vingt-cinq ans, a gouverné la Communauté avec un zèle, une prudence et un dévouement au-dessus de tout éloge ! Notre reconnaissance aime à dire ici que nous lui devons en grande partie l'état prospère de notre Maison, tant pour le spirituel que pour le temporel.

Deux cents enfants pauvres fréquentent nos classes gratuites, nous nous estimons heureuses lorsque nous sommes appelées à leur donner nos soins. Chaque jour on distribue du pain à un certain nombre des plus nécessiteuses, et de temps en temps, c'est un repas complet. Une fois l'année, à l'entrée de l'hiver, plus de quatre-vingts enfants sont entièrement habillées ; les élèves du pensionnat et celles de l'externat se font un bonheur de vêtir elles-mêmes leurs sœurs pauvres, qui s'en retournent chez elles heureuses et fières de leur nouveau costume.

Trois classes composent notre externat, qui comprend de quatre-vingts à quatre-vingt-dix élèves, la plupart recrutées dans la classe moyenne ; le Pensionnat compte une soixantaine d'élèves, qui, pour l'enseignement, sont réparties en cinq classes.

Le Catéchisme du diocèse est appris par cœur, et pendant une heure chaque jour, il est expliqué par la première et la seconde maîtresse du Pensionnat. De plus, une fois chaque mois, M. notre Aumônier leur

fait une excellente conférence, dont elles sont tenues de donner le résumé; et ces résumés qu'il corrige lui-même, sont récompensés d'un prix à la fin de l'année. Les enfants de la première et de la seconde Communion sont l'objet d'une sollicitude toute particulière. Longtemps avant le grand jour, M. l'Aumônier s'en occupe avec dévouement, et pendant le mois qui précède la retraite, ces chères enfants reçoivent de leur maîtresse une heure d'instruction particulière, outre celle qui leur est donnée quotidiennement.

Nous avons l'habitude de disposer nos enfants aux différentes fêtes de l'année. Sainte Ursule ouvre la série de ces petites pratiques, dont le souvenir est un doux parfum qui embaume leur vie entière. Heures de silence, chapelets, récréations parfaites, études bien employées, exercices de piété, tout sert d'aliment à ces neuvaines préparatoires. Beaucoup des anciennes élèves, même parmi celles qui n'étaient pas les plus ferventes, en parlent plus tard avec émotion et s'en servent dans le monde. Nous ne saurions négliger d'inspirer à nos élèves la charité à l'égard des pauvres; mais entre les œuvres qui trouvent si vite accès dans leurs jeunes âmes, celle de la Sainte-Enfance occupe le premier rang. A la sortie du jour de l'an, toutes viennent pieusement et joyeusement déposer près du berceau de l'Enfant-Jésus, dans la salle de récréation, de jolis objets destinés à servir de lots; elles en confectionnent ensuite beaucoup d'autres. Les mères, heureuses du zèle de leurs enfants, y ajoutent leur large offrande; et des personnes généreuses et dévouées se chargent du reste. Ah! nous n'en saurions douter, cette charité est bénie de Dieu, et nous lui attribuons une grande part dans les grâces

qu'il répand, avec tant d'abondance sur le petit troupeau confié à notre garde.



MONASTÈRE DE REDON.

1700-1810-1860.
Congrégation de Paris.



IMPRIMÉES pendant une période d'angoisses pour les Ursulines de Redon, les Annales de l'Ordre ne pouvaient, en 1855, mentionner des événements dont l'issue, demeurée incertaine jusqu'en 1861, faisait craindre la dissolution de cette Communauté.

Nous devons, pour faire justement apprécier la position critique de ce couvent et les vertus des Mères qui l'ont dirigé pendant cette période si difficile; c'est-à-dire de 1830 à 1861, tracer une esquisse, au moins générale, des tribulations qui ont assailli leur gouvernement. Nous ferons plus loin la biographie de ces âmes fortes, de ces courageuses supérieures.

Après la tourmente révolutionnaire, dès qu'il fut permis aux membres dispersés des Ordres religieux de reprendre la vie commune et les saintes livrées de leur profession, les Ursulines de Redon, dont quelques-unes étaient demeurées dans la ville, se hâtèrent de rentrer dans l'asile béni, berceau de leur enfance religieuse. Mais, hélas! que de larmes coulèrent lorsqu'on put constater les dégradations de la chapelle, du chœur, des lieux réguliers qui avaient servi les pre-

miers de greniers à foin, et les autres de caserne. Le procès-verbal, conservé dans les archives, porte qu'on n'y trouvait ni escaliers, ni fenêtres, ni planchers; enfin il n'y avait plus rien, que les murs. Ceux qui pendant vingt ans l'avaient habité s'étaient emparés de tout ce qui pouvait brûler: n'ayant pas de bois, ils en cherchaient et en prenaient partout. Les faibles épargnes des religieuses, les dons charitables de quelques familles aidèrent la Communauté à réparer la chapelle et à rendre habitables les lieux réguliers. Un décret impérial, du 3 août 1810, rendit aux Religieuses la partie du couvent qu'avaient occupée les soldats; mais le Département avait affecté à la gendarmerie les classes externes, les parloirs, et divers autres lieux avec une partie du jardin. Pendant six ans, les Ursulines durent subir ce voisinage importun et se priver de la promenade dans leur enclos. En 1816, tout fut rendu aux Religieuses, et jusqu'en 1850 elles purent vivre ignorées dans leur chère solitude, se consumant dans le travail laborieux de l'éducation. Il fallait faire chaque jour quelques économies, afin de réparer la maison et bâtir ensuite ce qui manquait au service des pensionnaires et surtout aux classes de l'externat. Mais on était plein de courage, pour assurer l'avenir. Vain espoir, le Gouvernement nouveau suscita des embarras qui furent surtout pénibles aux supérieurs et à nos amis dévoués. Le décret de 1810 manquait-il de clarté? Quelques formalités avaient-elles été omises? Nous ne saurions le dire; toujours est-il qu'en 1831 l'administration des domaines à Paris, écrivant aux autorités de Redon, s'informait de quelle nature étaient les services que rendaient les Ursulines; si ces services pouvaient motiver, comme autrefois,

la cession des bâtiments, et si par un moyen quelconque, elles ne pourraient pas se procurer une autre habitation? Mgr l'évêque de Rennes et M. Névoz son Grand-vicaire et notre supérieur, se chargèrent de répondre. La correspondance dura dix ans; mais comme il fallait, dit le ministre des finances, prévenir les effets d'une longue possession, la Mère Saint-Joseph supérieure fut sommée de comparaître devant le tribunal de Redon, afin de s'entendre condamner à rendre à l'Etat : 1°. 122 ares de terrain et les bâtiments conventuels, chapelles, dortoirs, réfectoire; etc., boulangerie, écuries et leurs dépendances; 2°. restitution des fruits, sur le chiffre de 5,000 francs par an, depuis 1816 jusqu'à 1841. Dire la consternation de la Communauté est inutile; on peut la comprendre. Monseigneur Saint-Marc et son Vicaire-général firent, humainement parlant, tous les efforts possibles pour arriver à une entente, mais en vain; en 1847, l'Etat voulut bien se désister des prétentions inadmissibles de 1841, à la condition que la Communauté passerait un acte, reconnaissant l'Etat propriétaire du Couvent. Les supérieurs ecclésiastiques conseillèrent le refus, et on attendit l'interprétation du décret impérial de 1810 que le ministre des finances demandait au Conseil d'Etat. Ce ne fut qu'en 1851 que fut donnée cette interprétation, par laquelle on voulut bien considérer les Religieuses comme usufruitières.

Mais le calice amer n'était pas épuisé jusqu'à la lie; le Département, à son tour, réclama la partie du Couvent qu'occupait la gendarmerie pendant la Révolution. La mort de notre dévoué supérieur M. Névoz, celle de M. Louis, Supérieur général des Eudistes, qui lui avait succédé, faisaient craindre aux reli-

gieuses d'être privées de protecteur et de soutien dans des circonstances si difficiles. La divine Providence, qui n'abandonne jamais ceux qui se confient à sa conduite, se chargea de leur procurer un supérieur qui, par son esprit éclairé, ses connaissances exactes des affaires, son expérience acquise, et surtout par son zèle et son dévouement, fut bientôt un père pour les Ursulines. Il serait impossible de redire ici toutes les démarches de ce vénérable ecclésiastique, et toute l'activité et l'énergie qu'il déploya dans cette discussion si épineuse : une sollicitude toute paternelle le portait à défendre l'héritage de ses filles.

Cependant la digne Mère Saint-Joseph, qui avait dû quitter la supériorité pendant trois ans, se retrouvait en charge et en face d'une situation qui ne s'était point améliorée. Les assignations à comparaître devant les tribunaux s'étaient renouvelées au moins une dizaine de fois, et le conseil d'Etat avait porté l'affaire à la section du contentieux. Trois pétitions adressées au prince Louis Napoléon étaient demeurées sans effet ; il fallait se défendre au Conseil d'Etat. M. Le Bon, avocat à la cour de Cassation, déploya inutilement son zèle, et le Gouvernement fut reconnu propriétaire de la Maison de Redon.

Les Ursulines ne pouvaient rester dans cette situation précaire, si fâcheuse déjà pour l'œuvre de leur Institut. Les parents hésitaient à leur confier les enfants, et plusieurs jeunes personnes désirant embrasser la vie religieuse, avaient choisi un autre monastère, sur les désirs de leurs familles. Une mesure fut donc adoptée par le supérieur et le conseil de la Communauté : il s'agissait d'acheter la maison, afin de se mettre à l'abri des vicissitudes de l'avenir. Mais il

fallait des ressources : la Communauté n'avait que 8,000 francs, fruit de ses épargnes pendant de longues années, et destinés à rebâtir les classes de l'Externat gratuit dont le délabrement était extrême. Désireuses de sortir d'une position si pénible, les religieuses vocales s'engagèrent, au nom de toutes, à supporter tous les sacrifices, à s'imposer une vie de sévère économie, de privations même s'il le fallait, afin de réaliser une acquisition si importante à l'utilité générale.

C'était en 1856 ; la Révérende Mère Joyault de Sainte-Rosalie, remplaçant la digne Mère Saint-Joseph, dut écarter avec toute l'énergie et la vigueur de son caractère, les propositions du Département qui voulait lui céder les masures, à peu près en ruines, des classes gratuites, parloirs, etc., pour une somme de 28,000 francs ; elle disait que lorsqu'elle serait assurée de la possession de la plus grande partie de son cloître, elle penserait à s'occuper de la moindre ; mais que d'ici là, elle ne s'en inquiéterait point. Cependant, nouvelles perplexités : les compagnies des chemins de fer de l'Ouest et d'Orléans traçaient les plans d'une voie ferrée qui devait changer l'aspect du pays. Trois plans étaient proposés. Deux de ces plans passaient ou par l'établissement des Ursulines, en le coupant en deux, ou rendaient ses abords impraticables aux enfants par la proximité de la gare. Seul le dernier plan n'offrait aux Religieuses aucun inconvénient ! La prière, l'aumône, les mortifications qui précédemment avaient été leur recours dans les années d'angoisses, furent encore les armes puissantes qu'elles employèrent pour se rendre favorable la sainte Famille à laquelle le couvent est dédié. Enfin en 1859 l'adoption du troisième plan, qui place la gare en face de la Communauté,

mais à une assez grande distance, permit l'achat de la maison. En 1860, le ministre des finances demanda que cette vente eût lieu aux enchères; cédant à une pétition qui lui fut adressée, il chargea M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine de procéder à une expertise. L'un des experts étant choisi par M. le Préfet, la Communauté chercha le sien. Vu les réparations qu'exigeait le local, la mise à prix fut de 58,590 francs. Ce fut le 21 juin 1861 que fut passé l'acte de vente devant M. le Préfet d'une part et M. Bessaiche, Vicaire-général, supérieur de la Communauté, de l'autre. Grâce à quelques amis dévoués de la Maison, les religieuses purent, sans s'imposer de trop dures privations, acquitter cette énorme dette.

Reconnaissance! tel est le cri qui s'élève de tous les cœurs. Oui, reconnaissance à nos dignes supérieurs, surtout à M. Bessaiche, dont le zèle et le dévouement ont assuré le succès de cette cause difficile : après Dieu, la réussite doit être attribuée à ses travaux intelligents, à ses soins assidus, à ses démarches infatigables. Que toujours le nom de ce digne supérieur soit présent aux prières et aux sacrifices de la Communauté!

Reconnaissance aussi à nos vénérées Mères Saint-Joseph et Sainte-Rosalie, qui, pendant ces trente années, portèrent à peu près seules le poids des anxiétés et des craintes, afin de laisser leurs Sœurs se livrer sans inquiétudes au travail important de l'éducation.

Cependant Redon s'agrandissait, et de tous côtés on cherchait des terrains pour bâtir; des usines, des fonderies s'établissaient. Le Monastère des Ursulines, limité à l'est par le bassin à flot, au nord, par le canal de Nantes à Brest, était menacé d'être entouré à

l'ouest, par quelques-uns de ces établissements. D'autre part, un enclos de cent vingt-deux ares était bien étroit pour nos pensionnaires et nos externes, s'agrandir était donc urgent; mais y penser, n'était-ce pas tenter Dieu? Comptant sur la divine Providence, nous fîmes successivement l'achat de plusieurs jardins et d'une ferme, et, pour en acquitter le montant, il fallut avoir recours à l'obligeance d'amis dévoués.

Grâce à ces agrandissements, les religieuses et les élèves peuvent jouir des avantages de la promenade, et respirer un air salubre. Bien que cette ferme ne soit entourée au nord et à l'ouest que d'un simple talus garni d'ajoncs et d'aubépines, l'autorité ecclésiastique a permis aux religieuses d'y prendre leurs récréations, jusqu'à ce qu'elles puissent élever des murs de clôture.

Dans ces différentes circonstances, la piété des religieuses les avait engagées à construire de petits oratoires à leurs saints protecteurs. Une chapelle de style ogival fut bâtie en l'honneur de sainte Anne, dans la partie la plus éloignée du nouveau jardin. Les enfants de Marie possèdent une chapelle dédiée à Notre-Dame du Sacré-Cœur; sa belle statue, don des congréganistes, est accompagnée de celles de l'Ange Gardien et de sainte Angèle, qui furent solennellement bénites par le Révérend Père Chaignon, de la compagnie de Jésus, le jour de la clôture du jubilé de 1867.

Au bas d'une charmille, dans l'ancien enclos, se trouve un modeste oratoire, où la piété des élèves plaça, en 1872, une magnifique statue polychromée du Sacré-Cœur de Jésus. Des noisetiers ont été plantés autour de l'oratoire, afin de rappeler le petit bosquet où la bienheureuse Marguerite-Marie aimait à

prier, à Paray-le-Monial. Saint Joseph attend l'accomplissement d'une promesse ; on doit lui élever dans la ferme, dont il a favorisé l'acquisition, une chapelle ou une petite grotte.

Le Calvaire, les statues dont nous venons de parler, et celles qui se trouvent dans les cloîtres, sont enrichies de quarante jours d'indulgence que l'on peut gagner par la récitation de la plus simple prière. Ces faveurs spirituelles ont été accordées par Mgr Saint-Marc, archevêque de Rennes, toujours désireux de satisfaire la piété de ses filles.

La chapelle extérieure fut ornée en 1864 d'une chapelle à la sainte Vierge, décorée par les anciennes élèves et par les congréganistes actuelles. La statue, due au ciseau d'un artiste de Rennes, a été bénite par M. Pichot, alors curé de Redon, et a reçu le titre symbolique de Notre-Dame-des-Enfants.

Les Ursulines possèdent actuellement un cabinet de physique pour les élèves ; c'est le don d'un zélé bienfaiteur. Sans être complet, il possède cependant : machine électrique, machine pneumatique, fontaine de compression, pompe aspirante, piles, bouteilles de Leyde, etc., etc. On y trouve même un petit laboratoire de chimie, qui permet aux maîtresses de charmer leurs enfants par de curieuses expériences.

Depuis 1855, la Communauté de Redon a vu trente-sept de ses membres quitter la terre d'exil ; ce sont de vénérées Supérieures qui, pendant plus de quarante ans ont, au prix de leurs fatigues, soutenu le monastère qui leur doit son existence et sa prospérité actuelle ; ce sont des sujets pleins d'espérance emportés dans l'âge mur, alors qu'on pouvait le plus compter sur leurs talents et sur leurs vertus : non, la mort n'a

point épargné les jeunes religieuses, et dix d'entre elles ont été frappées dans toute l'ardeur de leur apostolat.

Notre souvenir aussi à plusieurs de nos chères Sœurs converses, qui ont consumé leur vie dans leurs humbles travaux, priant et se dévouant pour celles qui travaillent directement à la sanctification des âmes. Citons quelques noms, choisis dans les Annales particulières du couvent.



LA MÈRE ANNE PROVOST DE SAINT-JOSEPH.



A. Mère SAINT-JOSEPH n'est pas la première religieuse que la mort a moissonnée depuis 1853, nous lui donnerons cependant le premier rang; il est dû à ses éminentes qualités, à ses vertus presque héroïques, à ses immenses labeurs, en un mot à sa haute vertu qui faisait dire à tous ceux qui la voyaient : « C'est une sainte! »

Dieu, toujours admirable dans ses saints, se plut à manifester dans la personne de cette vénérée Mère combien grande est la suavité de son amour et comment on peut allier les vertus les plus austères avec l'amabilité et la douceur.

C'est à Pontchâteau, petit bourg de la Loire-Inférieure, que naquit la Mère Saint-Joseph, le 7 avril 1788, de parents plus honorables et plus vertueux encore que riches des biens de la fortune. Elle reçut au baptême le nom d'Anne, et par une douce familiarité, ses parents et ses amis l'appelaient Nannon. Sa première enfance s'écoula sous les yeux de ses pieux parents, qui s'appliquèrent à cultiver avec soin sa jeune âme, et y jetèrent les premières semences des vertus chrétiennes. La petite Nannon répondait à leurs soins, et les récompensait par sa bonne conduite. Déjà, elle faisait présager ce qu'elle serait plus tard, car le vénérable curé de la paroisse se trouvant un jour chez ses parents (elle pouvait avoir une douzaine d'années), dit à M^{me} Provost, sa mère, qu'une de ses

filles serait religieuse, et que ce serait la petite Nannon. Mais le démon chercha à s'opposer aux desseins de la Providence, et alors commença entre Dieu et lui ; au sujet de cette enfant, un combat qui devait être long et opiniâtre. L'enfer l'attirait par les charmes sous lesquels il sait envelopper le mal, et il la sollicitait par l'attrait des plaisirs. Dieu, de son côté, faisait luire sa grâce au fond de son âme, et lui montrait les beautés de la vertu.

Dans cette lutte, la pauvre enfant défailloit quelquefois, et, sur son lit de mort, elle se reprochait encore amèrement les fautes de sa jeunesse.

L'époque de la première Communion arriva. La petite Nannon, avec son esprit droit et sérieux, comprit facilement toute l'importance de cette action; elle s'y prépara avec soin et purifia son cœur par une humble et sincère confession. Que se passa-t-il dans ce jeune cœur que Dieu avait reconquis? Nous ne saurions le dire, mais elle sentit vivement ce honneur, qu'elle était si bien faite pour comprendre : aimer Dieu et en être aimée! Sur la fin de sa vie, après tant de ferventes communions dans lesquelles elle avait eu de si douces consolations, c'était encore pour elle une joie sensible de répéter : « J'ai fait une bonne première Communion. »

Cependant M. Provost, qui avait par son travail augmenté sa fortune; résolut de faire donner à ses enfants une éducation plus soignée. Nannon, ainsi que ses sœurs, fut envoyée aux Ursulines de Redon qui habitaient encore la maison Collet. Heureuse de se trouver dans l'asile de la vertu, la jeune fille s'efforça de correspondre aux soins dévoués de ses nouvelles maîtresses, et tout son plaisir était de se conformer au règlement établi.

Mademoiselle Provost rendue à sa famille, emporta un précieux souvenir de son séjour chez les Religieuses; mais bientôt le monde reprit son empire sur cette nature vive et impressionnable. Elle se livra au plaisir, et la toilette absorba ses pensées et son temps. Dieu l'arrêta sur cette pente fatale. En lisant le récit de l'événement, qui détermina sa conversion, on ne peut s'empêcher de se rappeler saint Paul terrassé sur le chemin de Damas. Laissons-la parler elle-

même : « Je me rendais à l'église de ma paroisse avec des amies; c'était le jour de saint Martin, la fête patronale. Soudain un orage éclata, je fus frappée du tonnerre et aveuglée pendant quelques minutes; mais la grâce me toucha plus sensiblement encore. J'arrivai à l'église, je n'y vis rien, je n'y entendis rien, je ne fis que pleurer; ma résolution était prise : je voulais désormais vivre en chrétienne. »

C'est probablement vers ce temps qu'eut lieu le petit incident que nous allons rapporter : Un jour de carnaval une jeune fille de Pontchâteau qu'elle connaissait, mais sans la fréquenter, la pria de lui prêter ses plus beaux vêtements. Sans réflexion aucune, et sans se douter de l'usage qu'on en voulait faire, M^{lle} Provost apporta la toilette désirée. Le lendemain toute la petite ville ne parlait que de M^{lle} Nannon qui avait dansé au bal. Le curé s'en étonne, mais devant des rapports multipliés et précis, il doit se rendre à l'évidence. Ne se doutant de rien, M^{lle} Provost se prépare à communier pour les Quarante-Heures, et se présente au confessionnal. Le curé lui dit sévèrement, qu'après avoir dansé la veille une partie de la nuit, il ne comprend pas qu'elle ose sitôt s'approcher des sacrements. Nannon affirme qu'elle n'a pas mis le pied au bal, et, après quelques explications, elle comprend le motif de la méprise. Rendez-vous, dit le curé à sa pénitente, chez M^{lle} D... , je ne tarderai pas à vous y joindre. M^{lle} Nannon obéit, et bientôt le bon prêtre fait tomber adroitement la conversation sur le bal de la veille. Chacun disait son mot, et le prudent curé de dire : « Pour en avoir des nouvelles sûres, adressez-vous à M^{lle} Nannon Provost; elle y était et y a dansé. — M. le curé, répond modestement la jeune fille, je vous demande pardon; mais je n'y suis point allée. » Naturellement on voulut savoir comment il pouvait se faire qu'on l'y eût vue avec telle toilette. Sans peine, elle parvint à rétablir les faits, et le scandale réparé, elle put communier pour les Quarante-Heures.

M^{lle} Provost avait vingt-trois ans. Plusieurs partis se présentèrent et demandèrent avec instance la main de la jeune fille, que tout le monde estimait et honorait. M^{lle} Nannon avait presque fait son choix; sa décision allait être prise définitivement, lorsque Dieu fit encore descendre une grâce

extraordinaire dans cette âme privilégiée et l'arracha à tout jamais au monde, pour en faire son épouse. Un jour qu'elle était toute préoccupée de ses projets d'avenir, elle se sentit pressée intérieurement par une inspiration divine: elle monte dans sa chambre, se jette au pied de son crucifix, et là, promet à Dieu qu'elle n'aura jamais d'autre époux que Lui... N'y a-t-il pas quelque chose de bien extraordinaire dans l'action de Dieu sur cette âme? Il l'enlève au monde, au moment même où elle allait se donner à lui, et où le monde lui souriait davantage. Un an après, elle était dans le cloître.

Ce fut le 12 juillet 1812, qu'elle y fit son entrée; elle reçut le saint habit de la religion le 19 septembre de la même année et le nom de Saint-Joseph. Persuadée que pour se sanctifier il n'est pas nécessaire d'accomplir de grandes choses, mais qu'il faut surtout bien faire tout ce que Dieu demande de nous, elle s'attacha à remplir avec une scrupuleuse fidélité tous les devoirs d'une fervente novice. Esclave de la Règle, elle l'observait avec une ponctualité vraiment admirable, et faisait exactement chaque chose en son temps, sans jamais en avancer ni en retarder l'exécution. On remarquait surtout sa fidèle exactitude à sonner les différents exercices. De longtemps, on n'avait vu une religieuse aussi docile; elle obéissait en tout aveuglément, avec une entière abnégation d'elle-même et un renoncement absolu à sa propre volonté. Le noviciat est un temps de formation, et lorsque les maîtresses des novices rencontrent des âmes généreuses, elles s'efforcent de leur procurer l'occasion d'un sacrifice. Les épreuves ne furent donc pas épargnées à la Sœur Saint-Joseph. La Mère Sainte-Elisabeth, qui dirigeait alors le noviciat, tout en reconnaissant ses qualités et ses talents, comprit dès l'abord ce que Dieu voulait de cette âme, et elle seconda les vues de Notre-Seigneur, n'épargnant à sa novice ni les occasions de soumettre son jugement, ni les humiliations. Les anciennes religieuses, elles aussi, se plaisaient à exercer la vertu de cette jeune personne qui se montrait toujours prête à faire abnégation de sa manière de voir. Citons quelques traits choisis entre beaucoup d'autres. N'étant encore que postulante, elle fut chargée de coudre un rochet pour la sacristie. L'ouvrage terminé, la postulante va le

porter à la religieuse chargée de cet office. Celle-ci prend le rochet, le tourne, le retourne, l'examine en tous sens; il est très-bien cousu, elle ne peut trouver un défaut. Soudain, paraissant très-impatentée, elle rend l'ouvrage à la Sœur, lui disant, d'un air assez sévère: « Comment! est-ce bien possible, vous qui passez pour savoir si bien travailler, vous m'apportez un rochet ouvert par le collet? Allez promptement réparer votre oubli. » Sans aucune hésitation, la docile postulante va réparer son oubli prétendu, et rapporte le rochet tel qu'on le lui demandait. Plus de quarante ans après, maîtresse des novices à son tour, la bonne Mère Saint-Joseph, pour enseigner la simplicité dans l'obéissance, racontait ce trait, comme d'une lierre personne; et les novices s'étonnant de ce qu'on eût pu obéir à une chose si extraordinaire, elle répondait avec cet angélique sourire qui lui était particulier: « Mes enfants, autrefois nous n'avions pas autant d'esprit que vous; quand on nous disait de faire une chose, nous croyions qu'il fallait que ce fût ainsi. » Un autre jour, elle avait une paire de bas à raccommoder. « Ma Mère, dit-elle humblement à la Mère maîtresse, que faut-il faire à ces bas? — Y mettre une pièce, lui fut-il répondu. Cherchez dans telle armoire, vous trouverez ce qu'il vous faut. « L'obéissante novice cherche, mais vainement, elle ne trouve que des morceaux bleus, et les bas étaient blancs. » Vous restez bien longtemps, ma Sœur, dépêchez-vous un peu, on ne doit pas perdre le temps inutilement. — Ma Mère, je ne trouve que du bleu. — Vous êtes bien difficile! et le bleu ne vaut-il pas le blanc? prenez un morceau et le mettez tout de suite. » Comme la pauvre sœur se disposait à placer la pièce en dedans, la Mère Sainte-Elisabeth prend le bas, place la pièce au-dessus depuis le talon jusqu'au tiers de la jambe bien plus haut qu'il n'en était besoin. Aussi chaque fois que la jeune novice portait ces bas, ses compagnes se disaient à mi-voix: « Regardez donc les bas d'obéissance de ma Sœur Saint-Joseph! »

En récréation, on lui demandait compte de ses lectures, de ses oraisons: Que concluez-vous de tout cela? ma Sœur, lui demandait sa directrice; et comme l'humble novice disait simplement les réflexions qu'elle avait faites et les lu-

mières qui lui étaient données, on l'humiliait, lui disant avec ironie : « Voilà de nouvelles lumières ! personne ne les avait encore eues ! »

Au réfectoire, on l'envoyait s'accuser de choses si étranges, que quelquefois, malgré la gravité de son esprit, elle ne pouvait s'empêcher de rire en disant sa coulpe. Alors la Supérieure la réprimandait tant, et de si bonne façon, lui donnait des pénitences si humiliantes pour l'amour propre, que souvent, en les accomplissant, la pauvre novice fondait en larmes ; et dans certaines circonstances, les anciennes religieuses, émues de compassion, allèrent prier la Supérieure de ménager la pauvre Sœur.

On pourra peut-être s'étonner qu'une simple novice ait pu s'élever déjà à un si haut degré de perfection ; mais, hâtons-nous de le dire, sa vertu était basée sur une intime union avec Dieu. Toujours recueillie, abîmée pour ainsi dire en sa divine présence, elle vivait de la foi, priait sans cesse, et dirigeait toujours ses actions vers le ciel. Cette union devint le caractère spécial de sa vie. De là naissait une paix inaltérable qu'elle conservait dans les circonstances les plus pénibles, les plus capables de troubler un cœur qui n'est pas entièrement maître de soi-même. Tout lui venait de la main de Dieu, elle recevait tout de ce Père si tendre, et, vues dans cette lumière, les afflictions les plus poignantes perdaient leur amertume.

Les deux années de son noviciat s'écoulaient ; les supérieures connaissaient son mérite, et cependant elles craignaient que la Sœur Saint-Joseph n'eût pas les aptitudes nécessaires pour être employée avec fruit près des élèves. On l'essaya donc à l'Institut, et les épreuves étaient si visibles, qu'une pensionnaire ne put s'empêcher de dire : « On pensa que la Sœur Saint-Joseph ne peut faire une classe, et nous, nous disons qu'elle est capable d'être supérieure ! Si nous ne la craignons pas autant que d'autres, nous l'aimons, et surtout nous la respectons davantage. »

Enfin, arriva pour la fervente novice le jour heureux de son sacrifice, et il n'est pas besoin de dire avec quel esprit intérieur, quelle ponctualité, quel recueillement, elle fit les

exercices préparatoires à la profession, et la retraite qui la précède.

Suivant nos saintes Constitutions, la nouvelle professe demeura encore quatre ans sous la conduite de la Mère maîtresse. Bientôt on lui confia la direction des pensionnaires, et on put alors apprécier la fermeté de son caractère qui, en face d'un devoir, ne sut jamais transiger, et sa douceur qui parvenait à le faire aimer. Une enfant montrait-elle un esprit rebelle et indocile, elle lui témoignait plus de sollicitude et de dévouement, sachant bien que plus les terres sont incultes, plus il faut de travaux et de fatigues pour les rendre fécondes; aussi finissait-elle par triompher des natures les plus obstinées.

L'estime que ses vertus lui avaient acquise, l'affection dont elle était entourée, firent peut-être une impression trop sensible sur ce cœur si aimant. Elle s'aperçut bientôt qu'elle avait pour certaines Sœurs et pour quelques pensionnaires, des sentiments trop naturels. En parlant de cette époque de sa vie, c'est elle-même qui nous apprend qu'elle eut le malheur de trop s'attacher à de grandes élèves, et qu'elle tomba dans la tiédeur. « J'avais, cependant ajoutée-elle, le désir d'aimer le bon Dieu, et je l'ai toujours eu. Je trouvais un confesseur qui me tira de cet état, en me disant que je pouvais arriver ainsi au péché mortel. » Cette appréhension la pénétra d'une telle crainte, qu'elle a toujours regardé cette frayeur comme la troisième grâce singulière que Dieu lui a faite. Désormais, le démon était vaincu pour toujours.

Lorsque la Mère Saint-Joseph vint à la Communauté, sa réputation l'avait précédée, et les Supérieures étaient si sûres de son humilité et de sa vertu, qu'elles lui confièrent aussitôt le soin du noviciat qu'elle venait de quitter. Le tendre dévouement, la charité si pure de la nouvelle maîtresse, lui gagnèrent promptement les cœurs de celles qui naguère étaient ses compagnes, et elles ne tardèrent pas à être entraînées par son exemple à l'accomplissement du devoir.

La prudente directrice se fit toute à toutes, à l'exemple de saint Paul; elle étudiait les besoins de ses Sœurs pour y pourvoir, leurs maladies pour les guérir, leurs tentations pour

leur aider à les surmonter. Bref, elle leur procurait tout ce qui pouvait entretenir la santé de leurs corps, et surtout ce qui pouvait conduire plus rapidement leurs âmes à la perfection religieuse. Elle ne voulait point imposer à leurs faibles épaules des fardeaux trop pesants; mais si son indulgente bonté savait ménager leurs forces, jamais elle ne dégénéra en faiblesse, et la Mère Saint-Joseph sut toujours remplir énergiquement son devoir lorsqu'elle rencontra des esprits légers ou indociles. « Mes Sœurs, disait-elle souvent, la perfection d'une Ursuline n'est pas dans la pratique de grandes vertus; la fidélité aux plus petits points de la Règle, voilà le secret de notre perfection. » Lorsqu'une Sœur avait failli, la sage et prudente maîtresse, à l'exemple du Sauveur, la recevait avec tendresse; jamais on ne la vit parler rudement à une âme repentante et confuse, et surtout jamais, dans la suite, on ne l'entendait faire la moindre allusion à une faute réparée; jamais elle ne fit sentir qu'elle se souvenait d'un oubli qui avait été expié.

Au milieu des difficultés et des oppositions qu'on lui suscita, on la trouvait toujours la même, conservant cette agréable sérénité qui faisait le charme de son visage, écoutant avec calme ce qu'on avait à lui dire, et répondant avec une tranquillité qui prouvait l'empire qu'elle avait acquis sur elle-même.

Elle savait, cette bonne Mère, que la joie contribue à rendre doux et léger le joug de la religion, et qu'au contraire la tristesse rend la vertu pénible et difficile; aussi recommandait-elle toujours à ses novices, et plus tard à ses religieuses, de bannir soigneusement l'ennui et la mélancolie. On l'a vue plusieurs fois donner de fortes pénitences à de jeunes religieuses qui s'accusaient d'avoir été un peu tristes en récréation. « Ma Sœur, dit-elle un jour à l'une d'elles, rien ne dispose à la gaieté et ne met en train comme une bonne discipline; allez donc en prendre une, vous reviendrez ensuite, et vous verrez que la récréation n'en sera que plus joyeuse. »

Si la Mère Saint-Joseph ne faisait rien d'une manière purement naturelle, elle s'efforçait également d'exciter ses novices à une grande pureté d'intention; elle leur apprenait

à offrir à Dieu, dès le matin, toutes les actions de la journée, et à renouveler souvent cette première offrande par des aspirations propres à relever le courage dans les difficultés qui se rencontrent. Remarquait-elle une secour qu'un froissement avait abâtue, une autre que la non-réussite contristait, elle leur répétait : « Aimons notre abjection, mes pauvres Sœurs. Cherchons Dieu uniquement, lui seul est immuable; comptons pour rien ce qui passe avec le temps, et n'aspirons qu'à l'amitié de Dieu qui peut nous juger équitablement, et récompenser nos faibles mérites. »

En 1816, lorsque la Mère Saint-Joseph fut appelée à faire partie de la Communauté, elle n'y trouva plus celle qui l'avait formée aux vertus religieuses, et comme Mère maîtresse, et comme supérieure : la Révérende Mère Sainte-Élisabeth était allée recevoir au ciel la récompense de ses labeurs. Celle qui occupait la supériorité était une sainte, mais si profondément humble, qu'elle n'osait imposer sa direction. La Mère Saint-Joseph avait cependant encore besoin d'un guide dans la terrible épreuve que Dieu lui envoya. Elle devint scrupuleuse, et d'une manière si violente, qu'elle maltraitait à vue d'œil, et faisait pitié à tout le monde; une âme si voisine d'obéissance se fût probablement perdue. La Supérieure ne comprenait rien à cet état, mais elle avait compassion de cette pauvre âme. Pour la soulager un peu, elle voulut la confier à la direction d'une ancienne religieuse qui avait l'expérience des choses de Dieu. Toutefois, craignant d'imposer un sacrifice à une âme déjà assez abâtue, elle en fit la proposition à la Mère Saint-Joseph. Celle-ci, sans consulter sa nature, répondit : « Je ferai, ma Mère, tout ce que vous jugerez à propos. » Pour comprendre ce qu'il y a de vertu dans cette réponse, il faut savoir que la religieuse proposée avait un caractère tout opposé au sien, et qu'elle la jugeait très-sévèrement. Néanmoins, pendant six mois, malgré la crainte qu'elle lui inspirait naturellement, la Mère Saint-Joseph se soumit à ses moindres prescriptions. Dieu récompensa si bien la docilité de l'humble Mère qu'en peu de temps le scrupule fut vaincu, et jamais, durant le cours de sa longue existence, elle n'en ressentit les atteintes.

Cependant, les élections approchaient : le nombre des vo-

cales n'étant pas rempli, la Mère Saint-Joseph fut choisie pour occuper le chapitre dès son arrivée à la Communauté. Les novices qui comprenaient par expérience tout ce qu'on pouvait attendre de leur Mère maîtresse pour le gouvernement de la Maison, craignaient qu'on ne la leur enlevât. L'heure de la Providence n'avait pas sonné, et bien que, dans l'élection, elle eût eu beaucoup de voix, les novices purent se réjouir, en entrant au chœur, de ne pas voir leur chère directrice occuper la place de la supérieure. Une jeune religieuse du chapitre, naguère encore leur compagne, apercevant leurs figures rayonnantes, leur dit en sortant : « Attendez ce soir pour vous réjouir, mes petites sœurs, l'après-midi n'est pas passée, et les larmes pourraient bien couler encore. » En effet, à trois heures, on nomma la Mère Saint-Joseph assistante. Pour comprendre ce qu'elle fut dans cette charge si importante, il faudrait énumérer une à une les vertus qui la distinguaient. L'estime que les religieuses lui avaient témoignée en lui confiant cet emploi, n'avait en rien altéré les humbles sentiments qu'elle avait d'elle-même, et on la voyait confuse et embarrassée, lorsqu'elle devait occuper sa place près de la supérieure. Que de fois aux lectures communes, elle quitta sa chaise pour se rendre au milieu des sœurs converses, afin de leur aider à préparer les légumes ! Se trouvait-il à l'infirmerie une sœur malade, ou cassée de vieillesse, elle se faisait son soutien dans sa marche chancelante, lui procurait mille distractions, et, plus d'une fois, sa charité lui inspira de rendre à ses Sœurs les services les plus abjects. Mais, hélas ! le Noviciat souffrait de la privation de cette Mère vénérée. Les mains auxquelles il était confié, n'avaient, malheureusement, ni sa bonté, ni son expérience, dans la conduite des âmes. Bientôt l'on fut obligé de rendre à ce cher berceuil son guide et son modèle, et la Mère Saint-Joseph, habile samaritaine, eut bientôt cicatrisé les blessures de tous ces cœurs malades.

Quand les élections de 1825 arrivèrent, elle fut placée à la tête de la Communauté, et nous l'y retrouverons désormais, chaque fois que nos saintes Règles le permettront. Elle remplit ses fonctions pendant trente ans, à cinq différentes fois : ce fut toujours une souffrance pour son humilité; non pas qu'elle redoutât les peines inhérentes à cette

charge, mais elle craignait le jugement sévère que Dieu fait subir à ceux qui gouvernent.

Depuis la restauration de la Maison, certains abus avaient été tolérés. Il y avait des exemptions à la vie commune, des privilèges pour le vivre et le vêtement, des habitudes contractées durant les jours malheureux de l'exil. La pauvreté et l'esprit religieux demandaient une réforme : maîtresse des novices, la Mère Saint-Joseph avait fait des efforts inouïs pour garantir les jeunes Sœurs, confiées à ses soins, du mal contagieux des particularités. Aussi, toutes les religieuses formées par elle désiraient-elles vivement le parfait accomplissement de la Règle. Nommée supérieure, la zélée Mère commença par mettre le bon Dieu et les saints protecteurs de l'Ordre dans ses intérêts. Sûre de la discrétion de ses anciennes novices, elle les réunissait le soir, avec quelques autres sur qui elle pouvait compter, et, alors que tout le monde reposait, la pieuse supérieure et ses auxiliaires descendaient au chœur, sans bruit, et, devant le très-saint Sacrement demandaient à Dieu, par des prières ardentes, d'incliner les esprits à reprendre la pratique exacte des Règles et des constitutions. Lorsque, après plusieurs heures d'oraison, la Mère Saint-Joseph lisait la fatigue sur le visage de ses jeunes Sœurs, qui avaient dépensé leurs forces à l'Institut pendant la journée, elle les envoyait prendre un peu de repos dans la sacristie, tandis qu'elle continuait ses supplications. Au moment du réveil, chacune remontait doucement à sa cellule, et personne n'avait connaissance de ce qui se passait. Dans la pratique, la Mère Saint-Joseph usait de mille industries pour diminuer les exemptions : elle proposait, par exemple, d'habiller une pauvre famille ; mais il fallait alors se priver de telle ou telle chose superflue, et, ainsi présentés, les sacrifices étaient acceptés avec joie.

Toutefois, quelques esprits, heureusement peu nombreux, ne goûtaient pas ces modifications, et le titre de *réformatrice* retentit souvent aux oreilles de la bonne Mère Saint-Joseph ; on n'appréciait pas son administration, et deux religieuses, dont l'une avait fort peu de jugement, lui causèrent bien des ennuis, et lui fournirent de grandes occasions de mérite. Nous ne pouvons entrer dans le détail de la lutte que notre

Mère soutint en secret et avec un courage héroïque. On l'a vue s'humilier aux pieds de ces filles égarées, et essayer, par sa douceur et son affection, de les gagner à Dieu et au devoir. Ses prières, ses mortifications et ses larmes devinrent plus fréquentes encore; que n'a-t-elle pas fait pour obtenir la parfaite union des esprits et des cœurs!

Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, avait, dans une de ses visites, témoigné le désir que le linge fût remis en commun: on obéit. Seule, la supérieure devinait ce qu'il y avait d'amertume dans quelques esprits. Tant qu'il ne s'agit que de sa personnalité, elle garda un silence absolu au milieu des injures mêmes qui lui étaient adressées. Bonne, charitable, compatissante à l'égard de celles qui l'outrageaient, elle souffrait par amour pour Dieu, sans se plaindre. Mais quand l'autorité fut attaquée, elle sut faire son devoir avec une énergie et une sévérité que nous ne pouvons pas justement apprécier, parce que nous ne connaissons pas toute l'étendue des fautes. Alors, une des religieuses s'humilia et reconnut généreusement ses torts; l'autre s'en alla d'abord à Ploërmel, puis en Amérique, d'où elle revint pour traîner une vie misérable, malgré les secours charitables que lui prodiguait secrètement la bonne Mère Saint-Joseph qui aurait été toute disposée à la recevoir de nouveau dans la Communauté, si les supérieurs ecclésiastiques ne s'y fussent opposés.

Depuis lors, c'est-à-dire après son second triennat, la vénérée Mère put voir la régularité fleurir dans le Monastère, et les religieuses s'efforcer de suivre les exemples de celle qui, toujours à leur tête, se sacrifiait continuellement pour la plus grande gloire de Dieu.

Les vertus admirables de cette fervente Ursuline s'accroissaient chaque jour. Dépositaire ou Maîtresse des novices, alors qu'elle quittait la supériorité, on la voyait redevenir docile et obéissante comme dans son noviciat. Au chapitre elle s'accusait avec une simplicité si grande de ses moindres imperfections qu'on eût pu croire à des fautes réelles. Il était touchant de lui voir demander, à genoux, les plus petites permissions; s'effaçant en tout, et laissant celles qui étaient en charge agir à leur guise, sans vouloir leur imposer ses lumières et son expérience. Grande dans son gouvernement,

elle l'était encore plus dans l'obéissance ; il semblait que jamais elle n'avait été supérieure, tant elle était loin d'avoir l'habitude du commandement. Si on la consultait, elle donnait humblement son avis, mais sans s'inquiéter s'il était suivi, et sans exiger aucune déférence. Les deux dernières années de sa vie furent remplies par la prière, l'oraison, les visites plus fréquentes au très-saint Sacrement. Malgré l'affaiblissement de ses forces physiques, jamais elle ne voulut accepter aucune particularité dans le vivre ou le vêtement. Régulière jusqu'au dernier moment, elle s'était levée à quatre heures et avait communié, le jour même où elle fut forcée de se rendre à l'infirmerie. Pendant un mois, cette bonne Mère fut pour la Communauté un exemple de la plus héroïque patience, du calme le plus admirable ; au milieu de ses souffrances, elle ne parlait à ses filles désolées que du ciel et du bonheur de voir Dieu. Chaque fois qu'une faiblesse plus grande lui faisait croire que l'heure de se réunir à son divin Epoux allait sonner : « Mon Dieu, disait-elle, que je voudrais mourir pour aller à vous ! » Et, lorsque ses forces se ranimant après ces crises apportaient un retard à ses desirs : « Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu, le ciel n'est pas encore pour cette fois ! » Elle ne consentait à vivre que pour souffrir, et son unique pensée était que ses souffrances pouvaient en se prolongeant, procurer plus de gloire à Dieu et contribuer au triomphe de l'Eglise qu'elle avait toujours aimée comme sa mère.

Enfin, Dieu qui avait épuré son âme par la douleur l'appela à lui, le 12 décembre 1867, à cinq heures du matin, dans la quatre-vingtième année de son âge et la cinquante-quatrième de sa profession.

Pendant les trente jours de son agonie, elle reçut chaque semaine le saint Viatique, et, dans l'intervalle, pour ne pas la priver de la visite de son Epoux, M. l'aumônier lui apportait la sainte Communion à minuit.

Deux ans auparavant, notre bonne Mère Saint-Joseph, atteinte d'une maladie mortelle, n'avait été sauvée que par le dévouement d'une de ses premières filles ; la Mère Saint-Stanislas s'était offerte à sa place, et elle fut frappée d'apoplexie en prenant son repas ; elle reçut l'Extrême-Onction

qu'on préparait à donner à sa Mère tant aimée, et mourut quelques heures après, tandis que tout danger disparaissait pour la Mère Saint-Joseph.

Dans la Communauté, il ne se trouvait pas une religieuse qui ne l'eût eue pour maîtresse; pas une qui ne dûl à ses conseils et à ses exemples sa formation à la vie parfaite. Aussi quelles larmes!... quelle douleur!... La ville entière unit ses regrets à ceux des Ursulines pour la pleurer, et pour satisfaire la piété du public, sa dépouille mortelle fut déposée dans le chœur intérieur. Toute la journée, la chapelle se remplit d'une foule recueillie, et beaucoup d'anciennes élèves, passant des médailles et des chapelets, demandaient qu'on les plaçât quelques minutes dans les mains de la chère défunte. La douleur des Sœurs ne leur permettant pas de rendre les derniers devoirs à leur Mère regrettée, le clergé de la paroisse voulut bien chanter la messe et faire l'inhumation, heureux de donner une dernière marque de son estime et de sa vénération à celle qui, pendant sa vie, avait tant fait de bien.

LA MÈRE LOUISE JOYAULT DE SAINTE-ROSALIE.

La Communauté des Ursulines de Redon compte au rang de ses bienfaitrices dans ces derniers temps, la Mère LOUISE-MARIE-AUGUSTINE JOYAULT de SAINTE-ROSALIE. Née à Redon en 1782, d'une famille respectable et fidèle aux anciennes traditions, M^{lle} Joyault passa une partie de sa jeunesse à Rennes, où sa famille demeura assez longtemps pendant la Révolution. Dans ces jours malheureux, l'éducation des enfants était difficile, et la science de la religion surtout ne pouvait guère s'apprendre qu'au sein des foyers encore chrétiens; celui de M^{lle} Louise était de ce nombre. Ce fut donc dans le sanctuaire de la famille qu'elle puisa les nobles principes de foi et d'énergique espérance qui l'ont toujours animée. Appelée à la vie religieuse, la jeune fille entra d'abord chez les dames de Saint-Thomas où elle se forma à la pratique de la perfection. En 1821, elle crut que Dieu la voulait dans le cloître, et ses démarches ayant été

couronnées de succès, elle fut admise aux Ursulines, où elle commença son noviciat à l'âge de près de quarante ans, sous la direction de la Mère Saint-Joseph.

Le solide jugement de la nouvelle novice la fit bientôt connaître et apprécier, et peu de temps après sa sortie du noviciat, elle remplit différentes charges. Successivement maîtresse des novices, dépositaire, supérieure, zélatrice, cette bonne Mère se montra toujours fidèle gardienne de l'esprit de pauvreté, et bien que par ses dons et les libéralités de sa famille, elle méritât le titre de bienfaitrice, elle ne voulut jamais que sa cellule différât de celle des autres, et qu'il s'y trouvât quelque objet moins pauvre ou plus confortable.

Son dévouement était sans bornes. Toutes ses Sœurs pouvaient, dans leurs peines ou leurs besoins, s'adresser à elle, car si parfois une réponse un peu brève les accueillait, son cœur compatissant s'ouvrait bientôt pour faire entendre des paroles de consolation et d'encouragement.

Exacte observatrice de la Règle, elle communiquait son ardeur à ses compagnes, les excitant par des discours pleins d'onction à supporter vaillamment les mille petites souffrances inhérentes à la condition humaine. Fidèle jusqu'à la vieillesse au lever de quatre heures, on la voyait à quatre-vingt-six ans arriver au chœur avec toute la célérité que lui permettait son grand âge.

La Mère Sainte-Rosalie aimait et pratiquait admirablement son vœu de pauvreté; jamais on ne la vit oisive. La lingerie qu'elle dirigea longtemps était pour ainsi dire son domaine; elle filait à elle seule les bandeaux, les guimpes, les voiles des novices et tout le linge de la sacristie. Dans ses dernières années, alors que l'affaiblissement de sa vue l'empêchait de se livrer à aucune autre occupation, elle partageait son temps entre la prière et cet humble travail manuel. Lorsque sa foi ardente s'était satisfaite devant le Saint-Sacrement, on la voyait se rendre à sa cellule près de son rouet et de sa quenouille, jusqu'à ce que la cloche la rappelât au pied des saints autels.

Frappée mortellement dans la nuit du 5 septembre 1869, la Mère Sainte-Rosalie fut transportée à l'infirmerie où tous

les soins lui furent prodigués. Le bon Dieu lui épargna les terreurs de la mort qu'elle appréhendait vivement; le délire dans lequel elle tomba l'empêcha de comprendre la gravité de sa position. Cette belle âme, riche de mérites et d'années, s'endormit dans le Seigneur à l'âge de quatre-vingt-sept ans, après en avoir passé quarante-huit dans notre Monastère dont elle fut l'un des soutiens.

LA SCEUR SAINTE-MARTHE,

Converso.

VOICI une de ces âmes simples et droites que Dieu regarde avec complaisance et amour. Notre chère Sœur SAINTE-MARTHE naquit vers 1776 à Pléiadeuc, diocèse de Vannes, de parents très-pauvres et reçut au baptême le nom de Jeanne. De bonne heure, elle dut quitter le toit paternel pour gagner, au prix du travail, le pain nécessaire à sa subsistance. Le bon Dieu, qui veillait particulièrement sur cette enfant qu'il se réservait, la fit entrer après quelques essais, dans une maison, où, malgré le malheur des temps, la piété était non-seulement honorée, mais pratiquée. Sa maîtresse, femme de haute vertu, reconnut bientôt le trésor qu'elle possédait, et se promit de garder toujours celle qu'elle appelait sa *petite sainte*. Mais le divin Epoux des âmes l'avait prédestinée à son alliance; il voulait se l'attacher par des liens indissolubles.

Peu de monastères s'étaient relevés depuis les jours funestes de la Révolution; cependant Jeanne nourrissait dans le secret de son cœur le désir de se consacrer tout entière à Dieu. Sa généreuse protectrice fit elle-même toutes les démarches nécessaires à son admission, et lui donna une petite dot. La postulante entra au Noviciat en 1810, et reçut le 7 février 1814, avec le saint habit de la religion, le nom de Sœur Sainte-Marthe. « Que je suis heureuse, disait-elle, que la Communauté, déjà si pauvre, ait bien voulu se charger de moi ! » Et, pleine de reconnaissance, elle se livra au travail avec une ardeur infatigable. On peut dire que sa vie tout entière n'a été qu'une longue chaîne de dévouement au ser-

vice du Monastère. Son esprit de pauvreté brillait surtout dans le soin qu'elle mettait à conserver des choses laissées à son usage. Chargée de l'infirmerie pendant de longues années, elle s'y consuma : les religieuses qu'elle eut à soigner, ne pouvaient assez dire son dévouement, sa douceur et sa grande charité.

Elle s'efforçait d'inspirer aux autres sœurs converses cet amour du sacrifice, cet esprit d'abnégation qu'elle possédait si bien. « Mes Sœurs, leur disait-elle souvent, notre part à nous, c'est le travail du corps; nous devons, par reconnaissance, nous dépenser pour notre chère Communauté, ne point nous plaindre du travail ou de la fatigue, mais servir nos bonnes Mères avec dévouement, la nuit comme le jour.

On l'a vu, elle mettait en pratique ce qu'elle recommandait, et jamais, alors même qu'elle était accablée de lassitude, elle ne voulait se reposer avant la fin du jour, disant très-joyeusement : « Si je n'étais pas religieuse, je n'aurais pas de pain, il me faudrait le gagner à la sueur de mon front; le bon Dieu et mes Mères me donnent du pain, et quelque chose encore avec, n'est-ce pas le moins que je leur consacre tout mon travail. »

Un jour de profession, comme elle n'avait pas beaucoup d'ouvrage à l'infirmerie, on voulut lui faire prendre un peu de repos et l'envoyer à la cérémonie. Mais la bonne Sœur Sainte-Marthe savait qu'en ces jours le travail est doublé à la cuisine et elle s'y rendit pour soulager ses sœurs; quand on lui demanda des nouvelles du sermon. « Oh ! ma Mère, répondit-elle, aurais-je pu en entendre un seul mot pendant que mes sœurs étaient accablées d'ouvrage ! » Réponse pleine de charité et d'oubli d'elle-même. Bien qu'elle fût très-occupée, elle était cependant toujours unie à Dieu, ce qui peut expliquer la paix et le calme qui rayonnaient sur son visage. Un jour qu'elle paraissait très-sérieuse dans son travail. « A quoi pensez-vous, sœur Sainte-Marthe ? » lui dit l'infirmière. — « Ah ! ma Mère, je songe à la dernière conférence de notre Mère; elle nous disait qu'il fallait toujours consulter notre feuille de route pour voir où nous allons, parce que, malheureusement, en religion comme ailleurs, on peut s'éga-

rent! Ah! si'on pensait toujours comme! au jour de sa profession, avec quelle ferveur! on s'appliquerait à toute chose!»

Les Sœurs converses l'écoutaient avec déférence, et lorsque la Sœur Sainte-Marthe, que les pensionnaires appelaient la *Supérieure des Sœurs converses*, avait parlé, tout le monde se rangeait à son avis.

Cette infatigable ouvrière, ayant atteint une vieillesse assez avancée, fut frappée d'hydropisie. Rien n'était admirable comme sa patience au milieu de cruelles souffrances et de longues insomnies. Forcée de demeurer constamment assise dans un fauteuil, elle essayait de s'occuper encore, et au moment de l'agonie, elle saisit son matelas croyant ébourgeonner (1) de la laine. Son sort arriva le 13 septembre 1854; elle avait passé quarante-trois ans dans la Communauté.

LA MÈRE LOUISA PAVIN DE SAINTE-EULALIE.

Voici une fleur cueillie par le divin Jardinier dans tout l'épanouissement d'une jeunesse brillante, et qui promettait des fruits magnifiques.

M^{lle} LOUISE PAVIN sortait d'une honorable famille, dont quelques membres, comme médecins, avaient autrefois rendu de grands services à la Maison. En sa qualité de benjamine, elle était l'enfant privilégiée de sa mère. Ses parents, établis à Vannes, la placèrent dans une maison religieuse. Mais sa tante, la Mère Sainte-Angèle, Ursuline à Redon, désirant l'avoir près d'elle, la jeune fille, âgée de dix-neuf ans, entra pour quelques mois dans notre Pensionnat. Quelles paroles Dieu lui fit-il entendre pendant ce séjour? Nous l'ignorons; mais il est certain que des larmes coulèrent à son départ, et qu'elle se promit de revenir bientôt prendre place parmi les épouses de Jésus.

Ses sœurs aînées, déjà établies dans le monde, avaient quitté la maison paternelle; M^{me} Pavin abandonna entièrement à sa plus jeune sœur la direction du ménage. Parmi ces occupations et au milieu du monde, Louisa n'oubliait point

(1) Terme du pays.

son cher couvent; elle y pensait sans cesse, et vers lui tendaient toutes ses aspirations. Résolue enfin de briser avec les affections de la famille, elle manifeste timidement le désir qu'elle a depuis longtemps d'entrer au noviciat des Ursulines. Un refus formel lui est donné avec défense d'en jamais parler.

Un caractère comme le sien ne pouvait se laisser abattre par une opposition. Elle continue à s'occuper de la conduite de la maison; elle se montre gaie, affable, prévenante, et la mère peut croire que sa sévérité a produit sur sa fille l'effet qu'elle en attendait. Cependant la famille se réunit à la campagne, et c'est ce moment que M^{lle} Pavin choisit pour exécuter son dessein. Elle écrit à Redon pour informer les religieuses de l'heure probable de son arrivée, et les supplie de l'admettre; puis elle prépare tout ce qui lui est nécessaire, secondée par M. le Roux, son beau-frère, qui doit l'accompagner. Le lendemain avant l'aurore, elle se rend à la chambre de sa mère, l'embrasse doucement pour ne pas l'éveiller, et laisse sur la table une lettre lui annonçant son départ. Elle arrive aux Ursulines, et le meilleur accueil est fait à la courageuse fugitive. Mais sa mère en larmes arrive bientôt au couvent; elle demande sa fille, rien ne peut la calmer. Son gendre lui allègue l'âge de Louisa et mille autres raisons que l'irritation l'empêche d'écouter; elle veut sa fille, et la veut absolument. La jeune postulante refuse de sortir, et sa mère déclare que jamais elle ne la reverra (1).

Notre fervente novice se mit à l'œuvre avec un courage admirable. La distinction de ses manières, son éducation soignée, ses rares talents pouvaient faire craindre peut-être qu'elle ne se prévalût de ces avantages, et on affecta dans les commencements de n'y faire aucune attention. Elle fut employée à l'enseignement, après sa prise d'habit qui eut lieu

(1) Cette promesse, hélas! n'a été que trop fidèlement tenue. On peut dire que ce fut la peine la plus poignante pour le cœur si aimant de la Mère Sainte-Eulalie. Cependant cette mère inconsolable reviendra au couvent lorsqu'elle apprendra la maladie de sa fille. Alors, dans sa douleur, elle ira trouver l'Évêque de Yannes pour solliciter la permission d'entrer pour voir sa fille mourante. Vu les circonstances, la permission lui est accordée; mais à peine a-t-elle franchi le seuil du Monastère, qu'on vient lui apprendre que la Mère Sainte-Eulalie a rendu le dernier soupir! . . .

le 28 décembre 1841, et bientôt on put apprécier des aptitudes qui étaient en effet extraordinaires. Mais la qualité qui ja fit distinguer par-dessus tout, ce fut son abnégation et son esprit de dévouement. Elle ne savait pas se considérer, lorsqu'il s'agissait de rendre service. Aussi tant qu'elle a vécu, les supérieures ne furent jamais embarrassées lorsqu'une maîtresse tombait malade. Comme elle était capable de les remplacer toutes, la Mère Sainte-Eulalie s'offrait toujours charitablement pour les remplacer. Lorsqu'elle fut atteinte de la cruelle maladie qui l'enleva d'une manière si terrible et si prompte, elle venait encore depuis quinze jours, de suppléer deux de ses Sœurs retenues à l'infirmerie.

Le divin Epoux, trouvant cette âme mûre pour le ciel, voulut récompenser ses sacrifices, et la mort vint nous la ravir, alors que ses vertus brillaient du plus vif éclat, et que que l'on fondait sur elle les plus grandes espérances. Une fièvre typhoïde la frappa le jour de l'ouverture de la retraite de la première Communion. A peine à l'infirmerie, elle tomba dans une prostration qui fut bientôt suivie d'effrayants symptômes et d'un délire continu et violent. On pria, on fit prier, mais tout fut inutile; et la maladie, augmentant d'intensité, on dut interdire l'infirmerie à toutes celles qui se trouvaient employées près des enfants. Quelle douleur pour nous d'être privées d'assister cette chère malade! Il fallut se borner à recevoir de ses nouvelles par les supérieures, et prier loin de cette agonisante, dont les cris déchirants annonçaient les épouvantables souffrances. La Mère Sainte-Eulalie succomba après quelques jours seulement de maladie; elle n'avait que trente-cinq ans, dont neuf de profession. Notre supérieur ne craignit pas de dire que le bon Dieu enlevait à la Communauté celle sur qui il comptait le plus pour l'avenir.





MONASTÈRE DE ROUEN,

(RUE MORAND).

Congrégation de Paris.



ES Annales. éditées en 1856 ont parlé en détail de la restauration de notre Monastère, du rare mérite de la Mère Cousin notre fondatrice, et notre Notice se terminait par le récit de notre retour dans la chère clôture, après le terrible incendie de 1855.

Nous jouîmes pendant quelques années du calme et des bénédictions célestes, sous la sage direction de la Mère Sainte-Thérèse, réélue pour un second triennat. Nos élèves se pressèrent autour de nous plus nombreuses encore que par le passé, comme pour nous dédommager de ce que nous avions souffert. Mais le repos n'est pas de ce monde, et bientôt Notre-Seigneur, nous faisant passer par de nouvelles épreuves, nous rappela que pour marcher après lui, il faut porter sa croix et prendre part à son calice.

Ce fut d'abord la mort de notre vénéré supérieur, M. Surgis, Vicaire-général et doyen du Chapitre, enlevé presque subitement par une maladie dont il était depuis longtemps atteint, et qu'il portait avec un courage qui nous faisait illusion; puis la retraite de notre

bien-aimé Pasteur, Monseigneur Blanquart de Bailléul, obligé par ses infirmités de quitter son siège archiepiscopal, et de s'éloigner de sa chère Eglise de Rouen.

Nous tenons à rappeler avec quelle charité et quel empressement ce saint Pontife était venu à notre secours au moment de notre incendie. Il fut remplacé par Monseigneur de Bonnechose, depuis cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine du titre de Saint-Clément; sa haute et paternelle protection ne nous a jamais fait défaut, et elle nous fut bien nécessaire dans une circonstance difficile où l'existence de notre Communauté fut de nouveau menacée. Sous le spécieux prétexte de rendre un hommage éclatant à la mémoire de Jeanne d'Arc, un comité s'était formé à Rouen pour le rachat du donjon de Philippe-Auguste, improprement appelé Tour de Jeanne d'Arc et renfermé dans l'enceinte de notre monastère (1).

(1) De nouveaux documents nous permettent de rectifier ici quelques erreurs glissées dans notre première Notice.

Ce donjon était la principale tour du château de Rouen, construit par Philippe-Auguste en 1215. Après avoir été le théâtre de grands événements, ce château si célèbre dans l'histoire de notre ville, fut cédé sous Louis XIII, en 1610, par l'entremise de Sully, à M. Faucon de Ris, premier président au parlement de Normandie, et Morand, sieur d'Estreville, trésorier de France, à condition de ne rien démolir du donjon. Ces deux concessionnaires, qui donnèrent leur nom aux deux rues pratiquées dans l'enceinte du château (rue Faucon et rue Morand), vendirent, en 1615, une partie de leurs acquisitions à M. de Mathan, conseiller au parlement de Normandie, qui fit élever un hôtel sur l'ancien emplacement du château. En 1685, les religieux du Saint-Sacrement achetèrent cet hôtel avec le donjon, et l'habitèrent jusqu'à la Révolution; à cette époque, il fut confisqué comme tous les biens des communautés et devint *bien national*. Le 11 messidor, an IV (21 juin 1796), les administrateurs de la Seine-Inférieure le vendirent au citoyen Guéroult qui y établit une filature de coton. Cet établissement industriel n'ayant pas prospéré, il fut vendu le 22 octobre 1804 au

Déjà une souscription était ouverte par toute la France, et le Conseil municipal de Rouen, en la prenant sous son patronage dans une délibération du 25 janvier 1866, s'était inscrit en tête pour une somme de 25,000 fr. Quoiqu'on se fût bien gardé de consulter Mgr l'Archevêque, ni même de lui faire aucune communication à ce sujet, on crut devoir cependant, au bout de quelque temps, lui demander son adhésion et sa souscription. C'est alors que Son Eminence, prenant fait et cause pour ses chères filles, écrivit sans perdre un instant au Président du comité, une lettre éloquente dans laquelle il protestait avec énergie contre un projet qui devait nécessairement amener l'expulsion des Ursulines de leur couvent.

Après avoir fait remarquer le peu de délicatesse du Comité à son égard, il ajoutait : « *Ces dignes religieuses depuis cinquante ans se dévouent à l'éducation de vos filles : Rouen est rempli d'excellentes mères de famille qui leur doivent le développement des précieuses qualités qui font le bonheur de leurs époux et l'honneur de la cité. Visitées il y a quelques années par un terrible fléau, elles ont vu leur Maison consumée par les flammes; et c'est au prix des plus grands sacrifices qu'elles sont parvenues à réédifier les*

sieur Louvel. C'est aux héritiers et aux créanciers de ce dernier qu'il fut acheté, le 18 janvier 1809, par Madame Cécile Cousin, dite de Jésus-Marie-Joseph, qui, après un an de peine et de travail, y établit la Communauté d'Ursulines dont elle était supérieure à Elbeuf avant la Révolution, et qu'elle s'était empressée de réunir après que le calme fut rétabli. La tour dans laquelle Jeanne d'Arc fut enfermée est détruite depuis longtemps; cette admirable héroïne n'a été amenée qu'une fois dans le donjon qui en était proche, pour être mise en face des instruments de la torture pendant un de ses interrogatoires.

« *bâtiments qui existent aujourd'hui. Voilà pour-*
 « *tant ce qu'il faudrait détruire de nouveau, si*
 « *l'œuvre proposée au Conseil municipal s'accom-*
 « *plissait (1).* »

Une protestation aussi énergique, émanée d'une si haute autorité, ne pouvait rester sans effet. Le Comité se contenta de demander respectueusement à son Eminence que la tour seule fût isolée du Monastère et devint *propriété nationale*, sans porter aucun préjudice à la Communauté, ce qui fut accordé. Pendant cette trop longue épreuve, Monseigneur vint nous visiter et nous consoler : « *Priez Jeanne d'Arc,*
 « *nous disait-il, c'est une petite sainte, et je l'in-*
 « *voque souvent moi-même pour le triomphe de*
 « *votre cause.* »

Dan cette circonstance, comme au moment de notre incendie, nos anciennes élèves nous prouvèrent leur attachement en agissant autant qu'elles le purent auprès des personnages influents; ce qui faisait dire plus tard à M. le Préfet : « *Je ne crois pas qu'on eût*
 « *pu exproprier les Ursulines, tant elles avaient*
 « *d'amis et de protecteurs dans la ville.* »

Jamais nous n'oublierons ce qu'a daigné faire pour ses chères filles notre éminent Cardinal. Il fut d'ailleurs bien secondé par notre digne supérieur, Monsieur le Chanoine Robert, ancien ingénieur de construction navale, qu'une longue expérience des hommes et des choses rendait plus apte que personne à nous défendre. Nous pouvons dire que la fermeté de son caractère, jointe à une capacité incontestée et à un

(1) Lettre de son Eminence, Monseigneur l'Archevêque de Rouen, adressée à M. Deschamps, Président du Comité, le 15 avril 1866, en réponse à sa lettre du 14 avril.

dévouement sans bornes, fut pour nous comme un rempart derrière lequel nous nous sentions en sûreté. L'indemnité qui nous fut accordée, nous servit à acquérir deux maisons qui avaient vue sur la Communauté, et à construire une buanderie. En même temps, un jardin, situé entre le grand bâtiment et la chapelle, fut transformé en salle de récréation, couverte d'un vaste ciel ouvert; les parloirs furent aussi complétés et mis dans de meilleures conditions; on y joignit un jardin extérieur, où les élèves peuvent se promener avec leurs parents.

Pendant l'invasion prussienne nous eûmes le bonheur de rester dans notre chère Maison; M. le Supérieur avait tenu à ce que chacune eût des vêtements séculiers à sa disposition, au cas d'une fâcheuse éventualité. Mais cette douleur si redoutée et si cruelle nous fut épargnée par la divine Providence.

Toutes ces épreuves n'étaient qu'extérieures, et ce ne sont pas les plus douloureuses; d'autres plus intimes nous étaient réservées: Le 16 février 1865, la mort vint nous enlever notre vénérable et dévoué chapelain, M. Antoine Le Cœur, chanoine et docteur en théologie, qui nous dirigeait depuis trente-trois ans, nous avait presque toutes formées à la vie religieuse, et était pour la Communauté un ami et un père. Malgré ses quatre-vingt-trois ans, il était encore très-actif; craignant de devenir inutile dans ses derniers jours, il avait souvent demandé à Dieu de mourir dans l'exercice de son ministère. Ses vœux furent exaucés: il fut frappé d'une attaque d'apoplexie au pied de l'autel même, au moment où il commençait la sainte Messe. On se hâta de lui administrer l'Extrême-Onction qu'il reçut en pleine connaissance;

et il mourut au bout de quelques heures, avec le calme et la sérénité du juste.

Nous eûmes encore à déplorer la perte de nos anciennes Mères, contemporaines de la Mère Cousin, notre fondatrice, et pierres fondamentales de notre Monastère. Puis, la mort moissonna plusieurs des jeunes Sœurs sur lesquelles reposaient toutes nos espérances, et qui semblaient prédestinées de Dieu pour gouverner la Communauté, et y perpétuer les bonnes traditions. Enfin, Dieu nous priva de plusieurs bonnes Converses qui nous rendaient d'immenses services, et qui, par leur piété, leur humilité et leur dévouement, faisaient l'édification de nos enfants et la consolation du Monastère.

Notre Maison se compose aujourd'hui de vingt-neuf professes de chœur, d'une novice, de trois postulantes, et de dix-huit Sœurs converses dont une novice. Le Pensionnat compte une centaine d'élèves. Dieu continue de nous bénir en inspirant de plus en plus à nos chères élèves, la piété et le bon esprit, et il nous accorde ainsi la plus douce récompense que des Ursulines puissent ambitionner ici-bas.



MONASTÈRE DE SAINT-SAULVE.

(PRÈS VALENCIENNES)

Congrégation de Bordeaux.

CHAPITRE I.

LE MONASTÈRE AVANT LA RÉVOLUTION.



LE Monastère de Valenciennes, fondé au milieu du xvii^e siècle, doit son origine à la libéralité de deux sœurs, issues de l'illustre maison d'Oultreman, M^{lles} Marie et Charlotte, aussi distinguées par leur piété que par leur position sociale. Voyant avec peine leur ville natale dépourvue d'écoles spéciales pour les jeunes filles, elles résolurent d'y fonder une Maison religieuse où elles pussent être instruites dans la science et dans la vertu. Leur frère le R. P. Pierre d'Oultreman, Jésuite, et plusieurs membres de la même Compagnie qu'elles consultèrent, crurent reconnaître dans ce projet l'inspiration divine. Ils les engagèrent donc à demander des Ursulines dont les écoles prospéraient dans plusieurs villes des Pays-Bas. Le zèle et la persévérance des fondatrices triomphèrent des obstacles qu'elles

eurent à surmonter pour obtenir l'assentiment de l'autorité civile. M^{me} la princesse de Chimay intervint en leur faveur auprès de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, et le 9 juillet 1655, elles recevaient de la Cour de Madrid, les lettres patentes nécessaires à la fondation. Munies de ces pièces importantes, M^{lles} d'Oultreman achetèrent un hôtel assez vaste, situé dans un des quartiers les plus sains de la ville, et prièrent les monastères de Mons et de Namur, avec lesquels elles s'étaient mises en relation, de leur envoyer quelques religieuses. Mons leur en accorda cinq, Namur ne put en donner que deux.

Les filles de sainte Angèle, ayant à leur tête la Révérende Mère Prisque du Saint-Sacrement, arrivèrent à Valenciennes le 10 avril 1654, et y furent reçues avec les témoignages d'une joyeuse reconnaissance. Les travaux exécutés au Monastère n'étant pas terminés, elles demeurèrent quinze jours chez leurs nobles fondatrices. Elles avaient la joie d'y entendre la sainte Messe, et s'y acquittaient de tous leurs exercices, aussi régulièrement qu'elles l'eussent fait dans leur Communauté. Bientôt elles purent prendre possession de leur maison, et deux mois après, elles ouvrirent leurs classes qui furent aussitôt fréquentées par une nombreuse jeunesse, avide de recueillir leurs leçons. Le ciel bénit visiblement les travaux et le dévouement des épouses de Jésus-Christ : l'année de leur installation n'était pas écoulée, qu'elles possédaient déjà une école dominicale où bon nombre de personnes s'empressaient de venir recevoir l'instruction religieuse, et, cinq ans plus tard, elles dirigeaient trois Congrégations qui donnaient les plus heureux fruits.

La petite Communauté, ayant pris de l'accroissement, et le nombre des élèves pensionnaires et externes allant toujours croissant, il fallut songer à l'agrandissement du local. Les Ursulines achetèrent, en 1662, plusieurs propriétés contiguës à la leur, et y firent construire le cloître, le pensionnat et les classes gratuites. Malgré leur vif désir de remplacer leur modeste oratoire par une chapelle plus convenable, elles durent différer quelques années encore la réalisation de ce pieux projet. Enfin, il leur fut donné de l'exécuter, et Mgr de Bryas, archevêque de Cambrai, daigna faire la consécration du nouveau sanctuaire le 30 août 1682.

La Communauté de Valenciennes avait de nombreuses actions de grâces à rendre au Seigneur pour les bénédictions qu'elle en avait reçues; cependant elle avait eu aussi ses heures d'épreuve et d'angoisse à traverser. Deux fois, sous le règne de Louis XIV, les troupes françaises furent amenées sous les murs de Valenciennes, et les habitants connurent toutes les horreurs d'un siège. Pendant ces tristes jours, les Ursulines eurent recours à la prière : le Saint-Sacrement fut exposé toute la journée, et la nuit n'interrompit point leurs ferventes oraisons. Aussi le ciel se montra-t-il favorable à leurs supplications; leur maison, protégée de Dieu, n'eut pas à souffrir du bombardement. En 1658, apparut un autre fléau, non moins redoutable que la guerre; la peste exerça ses terribles ravages dans la ville. Quelques religieuses et une domestique ressentirent déjà les premiers symptômes du mal, lorsque la Communauté se plaça d'une manière toute particulière sous la protection de saint Eloi et de saint François-Xavier, en

l'honneur desquels on fit offrir chaque jour le saint sacrifice de la Messe. Cette confiance ne fut pas vaine : les malades guérirent , et aucune autre personne de la Maison ne fut atteinte de la contagion.

En prenant possession du Monastère de Valenciennes avec ses pieuses compagnes , la vénérable Mère Prisque y avait apporté l'esprit de ferveur et d'exacte observance qui distinguait les Communautés de la Flandre. Leur réputation de vertu et de régularité qui s'étendait jusqu'à Rome , détermina , en 1751 , le souverain Pontife , Clément XII , à faire prier le Général des Jésuites de s'entendre avec le Provincial des Pays-Bas pour lui envoyer quelques religieuses dont le Monastère de Rome avait besoin. Le cardinal d'Alsace , archevêque de Malines , prit aussi intérêt à cette affaire , et pour répondre à l'appel du Saint-Père , choisit six religieuses d'un âge mûr et de grands talents. Les Monastères de Mons , d'Huy et de Dinan en donnèrent trois ; les autres furent prises dans celui de Valenciennes qui fut le lieu de la réunion et du départ. Ce fut pour ces bonnes religieuses un sacrifice bien douloureux de quitter leur patrie , et d'abandonner leurs familles religieuses. Laissons la Mère Anne-Marie Libert de Saint-André raconter elle-même à sa supérieure , avec une touchante simplicité , les sentiments qui agitaient la petite colonie en quittant Valenciennes. « Jamais sacrifice , dit-elle , ne coûta plus que celui que nous fîmes à notre départ de Valenciennes. La parfaite soumission , que nous avions à la volonté du Seigneur , ne diminua rien de notre sensibilité. Nous éprouvâmes vivement tout ce que l'estime , l'union et la tendresse peuvent faire ressentir dans une telle séparation. Vos larmes , ma Révé-

« rende Mère, me percèrent le cœur, et les témoignages
 « d'amitié que toute notre chère Communauté nous
 « donna dans cette circonstance auraient triomphé
 « de notre fermeté, si la résolution forte que nous
 « avions prise de ne rien refuser à Dieu de ce qu'il
 « demandait de nous par la voix du Saint-Père, ne
 « nous eût fait surmonter toutes les difficultés pour
 « nous abandonner à sa Providence.

« Les rues de Valenciennes étaient si pleines de
 « monde, que la voiture n'avancait qu'avec peine.
 « Beaucoup de personnes nous appelaient, mais dans
 « cette confusion, il nous était impossible de recon-
 « naître qui que ce fût. Nous étions d'ailleurs trop
 « occupées de notre douleur, et les larmes que nous
 « versions étaient tellement abondantes qu'elles ne
 « nous eussent point permis de répondre. Nous fû-
 « mes ainsi escortées jusqu'aux portes de la ville. »

La relation du voyage est d'un piquant intérêt : on y trouve la description des lieux et des églises visités par la pieuse caravane, tant en France, qu'en Suisse et en Italie, et on y reconnaît l'esprit religieux qui animait les divers Monastères où nos chères Sœurs reçurent l'hospitalité ; des concerts spirituels leur furent plusieurs fois donnés, pour témoigner la joie sainte qu'on éprouvait de les recevoir. A Rome surtout, l'enthousiasme fut à son comble.

« Une foule de personnes se réunirent autour de
 « nous, écrit encore la Mère Saint-André, quand
 « nous descendîmes de voiture à la porte Del Popolo
 « pour saluer l'image de la Vierge peinte par saint
 « Luc. A peine avions-nous mis pied à terre, que plu-
 « sieurs messagers vinrent de la part de nos chères
 « Mères, nous marquer l'empressement qu'elles res-

« sentaient de nous voir. A notre arrivée, on exposa
« le Saint-Sacrement, on chanta le *Te Deum* en mu-
« sique, et l'on fit sonner toutes les cloches. M. le
« Chanoine de Malines nous présenta ensuite à la
« Révérende Mère supérieure. Nous nous mîmes à
« genoux, mais elle nous releva immédiatement pour
« nous embrasser. Toute la Communauté fit de même
« et nous complimenta. On ne pourrait s'imaginer la
« manière obligeante et gracieuse avec laquelle cha-
« cune des Sœurs nous accueillit. Nous fûmes con-
« duites quelques moments après dans les chambres
« qui nous étaient destinées, et nous les trouvâmes
« très-proprement accommodées. »

Le lendemain de leur arrivée, elles reçurent la vi-
sité du cardinal Guadini et de Mgr Chervini, supérieur
du Monastère. Quelques jours après, le Saint-Père
leur ayant accordé la permission de sortir pour visiter
les églises et les monuments de la capitale du monde
chrétien, elles eurent l'honneur d'être admises à baiser
les pieds de Sa Sainteté, qui s'était rendue en céré-
monie à Sainte-Marie-Majeure.

Nous ne pouvons relater aucun autre fait remar-
quable de l'histoire du Monastère de Valenciennes jus-
qu'en 1790; toutes nos recherches pour nous procu-
rer les Annales étant restées infructueuses. Cette lacune
nous prive de connaître les détails intéressants de la
vie des premières religieuses et les exemples de vertu
qu'elles n'ont pas manqué de laisser, comme un pieux
héritage, à celles qui leur ont succédé. Toutefois nous
pouvons assurer que le zèle et les talents qu'elles dé-
ployèrent dans l'enseignement, leur avaient acquis la
confiance des familles, et qu'elles rendaient à la ville
d'éminents services. Plus de cinq cents jeunes filles

recevaient chaque jour dans leurs classes l'instruction gratuite; c'est ce qu'elles firent valoir dans une supplique adressée au cardinal Dubois, à la suite des embarras pécuniaires où les mirent l'annexion de la Flandre à la France, et la crise financière que le pays traversa quelques années plus tard. Nous ne pouvons douter encore que l'héroïsme dont firent preuve les courageuses victimes de l'impiété révolutionnaire, dont nous allons parler, n'aient été le fruit des beaux exemples de dévouement qu'elles avaient reçus de leurs Mères.

CHAPITRE II.

LE MONASTÈRE PENDANT LA RÉVOLUTION, (1).

Les événements de l'année 1789 avaient causé les plus vives alarmes, et faisaient pressentir de terribles orages. Dans ces tristes circonstances, où le fardeau de la supériorité devenait si lourd, la Communauté de Valenciennes dut songer à de nouvelles élections.

La Mère Célestine Dronquière remplissait les fonctions de maîtresse des novices. Son mérite et ses vertus la désignaient au choix de ses Sœurs, et quelques paroles indiscretes, dites à ce sujet, avaient rempli son âme de trouble et d'inquiétude. Dans l'angoisse qui la pressait, elle adressait souvent au ciel cette prière : « Mon Dieu, si je dois être élue supérieure, accordez-

(1) Le récit a été relaté dans les Annales de 1887, mais avec quelques inexacritudes et moins de détails. Accédant à un désir des Sœurs de Saint-Sauveur, nous revenons sur ce glorieux épisode de l'histoire de l'Ordre; mais nous retranchons quelques détails insérés dans le premier tome des Annales. Ces deux récits se complètent donc mutuellement.

moi la grâce de mourir avant l'époque de l'élection. » Sa demande fut exaucée; un jour qu'elle montait l'escalier, elle fit un faux pas et roula toutes les marches. Cette chute violente déterminâ plusieurs hémorrhagies dont elle mourut le 1^{er} février 1790, à l'âge de cinquante-trois ans. Le Monastère de Saint-Sauve conserve, comme un précieux souvenir, la pierre tumulaire qui fut déposée sur sa tombe.

Les élections eurent lieu dans les premiers jours de mars; la Révérende Mère Clotilde Paillot de Saint-Bbrigia, ayant réuni la majorité des suffrages, se résigna à boire la coupe amère; mais glorieuse, que le Seigneur lui envoyait et qu'elle devait épuiser jusqu'à la lie. Née à Bavai, le 22 octobre 1759, elle avait fait profession le 23^e octobre 1760, et avait exercé différentes charges. Elle était douée d'une éloquence douce et persuasive qui subjuguait les cœurs, et ses élèves ne pouvaient résister aux charmes de sa parole. On a remarqué que dans le cours qu'elle dirigeait, quatorze pensionnaires sur quinze quittèrent le monde pour embrasser l'état religieux. Dieu qui la réservait à de grandes épreuves, lui avait départi et la force d'âme nécessaire pour les supporter généreusement; et la sagesse dont elle avait besoin pour diriger sûrement ses filles dans les plus périlleuses circonstances.

La loi du 13 février 1790 qui prononçait la suppression des ordres monastiques, enlevait aux filles de sainte Angèle la propriété de leur Monastère, ainsi que les biens-fonds et les revenus qu'elles possédaient. Elles continuèrent néanmoins à résider dans leur couvent en vertu d'un article de la loi qui déclarait que, pour le moment, la situation des Ordres et Congrégations chargés de l'instruction publique, resterait la

même. Elles y passèrent encore dix-huit mois, mais sans cesse inquiétées par les nouvelles alarmantes, et souvent en butte aux sarcasmes des agents du district. Après avoir exigé l'inventaire de leurs effets et du mobilier de la chapelle, ils les obligèrent à rendre un compte minutieux de leurs recettes et de leurs dépenses. En échange de la spoliation de leurs biens, le Gouvernement leur avait promis une pension qui devait être payée par trimestre, mais chaque échéance occasionnait de nouveaux embarras. Tantôt on prétendait qu'elles avaient fait tort à la nation par une déclaration incomplète; tantôt on accusait leurs comptes d'erreur, et l'on voulait que tout fût vérifié. La dépositaire passait des nuits entières à ce fastidieux travail, et, grâce à sa patience, ces injustes délais avaient enfin un terme.

Le 4 août 1791 et le 9 mai 1792, elles durent remettre aux commissaires tous les ornements de l'autel, quatre reliquaires garnis en argent, un calice et un ciboire en vermeil, un ostensor aussi en vermeil, ayant sept rangées de perles fines et un cercle de diamants, avec plusieurs autres objets servant au culte; le tout fut envoyé à Lille et fondu à l'Hôtel des Monnaies.

Cependant les souffrances morales et physiques que ces généreuses filles de sainte Ursule avaient eu à endurer jusqu'alors n'étaient que le prélude des épreuves réservées à leur constance et à leur magnanimité. Un mois après la proclamation de la république, en octobre 1792, elles reçurent l'ordre de quitter dans les vingt-quatre heures le Monastère où elles avaient passé de si heureux jours; on les autorisait seulement à emporter le mobilier qui se trouvait dans chaque cellule. Une jeune novice, Emérentine Lepoint, destinée par la Providence à de grandes choses, montra dès lors un

énergie et une activité remarquables. Aussitôt après l'injonction de cet ordre, elle partit seule de Valenciennes, se rendit en Belgique, à Hensies, son pays natal, et revint en toute hâte avec des chariots conduits par les membres de sa famille. Les religieuses y prirent place et emportèrent une partie de leur mobilier. Leur douleur était d'autant plus vive qu'elles ignoraient en quel lieu elles pourraient trouver un abri. La divine Providence, entre les bras de laquelle elles s'abandonnaient avec confiance, s'était chargée d'essuyer leurs larmes. A peine arrivées à Angre, petit village situé sur la frontière belge, elles reçurent de leurs Sœurs de Mons un message qui les invitait, avec une charité toute fraternelle, à venir résider dans leur couvent. Cette généreuse hospitalité est acceptée avec la plus vive reconnaissance, et la réception fut des plus consolantes. On conduit à la chapelle les pauvres fugitives; le *Te Deum* d'action de grâces est entonné, et pour un moment on oublie, dans les joies de l'amitié, les douleurs du passé et les appréhensions de l'avenir. Rien n'avait été négligé pour adoucir l'amertume de l'exil: des cellules étaient préparées pour chacune des Sœurs; toutes prirent place au chœur selon leur rang de profession, sans distinction de monastère; et dès ce moment, les deux Communautés, ne formant plus qu'un cœur et qu'une âme, vécurent pendant treize mois dans la plus parfaite union, expérimentant la vérité des paroles du Psalmiste : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!*

Cependant de graves événements se passaient à Valenciennes: en juin 1793, la ville fut investie par les Autrichiens, et après un siège de quarante-trois jours, durant lequel les ennemis lancèrent plus de

300,000 boulets, bombes et obus, après avoir vu périr plus de 5,000 de ses habitants, elle avait été forcée de se rendre. Une junta, présidée par le Noncé du Saint-Siège, fut chargée de pourvoir au rétablissement des Communautés religieuses, dans les pays soumis à la domination autrichienne. La Mère Marie-Thérèse-Castillon, restée dans la ville pour soigner son vieux père, fit les démarches nécessaires pour obtenir le retour de ses Sœurs; la junta acquiesça à cette demande; et, en novembre 1793, les exilées reprirent le chemin de la patrie. La séparation des deux Communautés fut touchante; un acte de la plus délicate charité s'y rattache. Pour dédommager la Maison de Mons des dépenses qu'elle avait faites en subvenant à tous les besoins de ses hôtes, la Révérende Mère Clotilde avait laissé, en partant, une certaine somme d'argent. Quelles ne furent point sa surprise et sa reconnaissance lorsque, en arrivant à Valenciennes, elle trouva cette somme adroitement cachée dans les vêtements qu'elle rapportait!

Ce secours fut des plus utiles. Les Religieuses trouvèrent leur Maison dans un état pitoyable. Elle avait été atteinte en mille endroits par les bombes, et complètement dévastée à l'intérieur par les troupes qui s'y étaient casernées. On fit en toute hâte les réparations les plus urgentes, et bientôt les exercices en commun et l'œuvre de l'éducation de la jeunesse furent repris, comme s'ils n'avaient jamais été interrompus. Quelques jeunes personnes sollicitèrent l'entrée du Monastère pour lequel une ère de prospérité nouvelle semblait s'ouvrir; la courageuse novice dont il a été parlé précédemment; la Sœur Angélique Lepoint, empêchée par les événements de prononcer ses Vœux en 1790,

eut le bonheur de faire sa profession religieuse, le 25 avril 1794. Comme la Communauté des Ursulines fut la seule qui se reconstitua en ce moment, trois ferventes religieuses appartenant à d'autres ordres, obtinrent la faveur de s'associer à leurs travaux. Un saint prêtre, revenu aussi de l'exil, M. Parisis, s'occupa de leurs intérêts matériels, et les dirigea dans les voies de la perfection.

Le calme ne devait pas être de longue durée. Le 28 juin 1794, on apprit que les Autrichiens, défaits à Fleurus, battaient en retraite, et que l'armée française approchait. A cette nouvelle, beaucoup de prêtres, de religieux et de religieuses quittèrent la ville avant le départ de la garnison autrichienne. Les Ursulines ne voulurent pas abandonner leur poste de zèle; on avait engagé leur supérieure à permettre à ses religieuses de se retirer à l'étranger ou dans leurs familles; elle voulut conserver toutes ses filles auprès d'elle, à l'exception d'une jeune novice, la Sœur Julie, qu'elle fit reconduire chez ses parents; elle espérait que sa Communauté serait respectée par les vainqueurs. Comme l'a très-bien dit, M. Arthur Dinaux, dans les Archives du Nord: « Le régime de la Terreur s'écroulait en
 « France, et il y avait tout lieu d'espérer pour la cité
 « qui avait tant souffert de l'étranger, qu'elle éviterait
 « du moins les horreurs de la tyrannie révolutionnaire.
 « Mais c'était avoir trop de présomption pour une épo-
 « que où, dans la balance, le mal l'emportait sur le
 « bien. Bientôt les ecclésiastiques et les religieuses,
 « qui crurent pouvoir rester à Valenciennes avec la vie
 « sauve, durent comprendre que la révolution durait
 « toujours, et que toutes les villes devaient payer leur
 « tribut de sang à la république. »

Le jour même de la rentrée des troupes françaises à Valenciennes, le 1^{er} septembre 1794, un commissaire national vint ordonner aux Ursulines de quitter leur couvent dans les vingt-quatre heures. Il fallut obéir à cette brutale injonction ; quelques-unes des religieuses partirent le jour même. On avait offert, pour le soir, un asile à la Mère Clotilde; elle déclara qu'elle sortirait la dernière de la Maison dont la direction lui était confiée. Mais dans la même nuit, les filles de sainte Angèle virent leur Monastère cerné par des soldats qui les déclarèrent en état d'arrestation. La supérieure ayant refusé d'indiquer les maisons où s'étaient réfugiées celles qui venaient de partir, des perquisitions furent faites dans la ville : la plupart furent sauvées, grâce au dévouement des personnes chez lesquelles elles s'étaient réfugiées; d'autres furent saisies et amenées prisonnières dans l'église de Notre-Dame-de-la-Chaussée ; le lendemain, elles y étaient réunies au nombre de quinze sous la garde des soldats de la république. Une d'entre elles, la Sœur Angélique, destinée par la divine Providence à relever la Communauté après la tourmente révolutionnaire, fut sauvée par le dévouement courageux de M^{me} Laderrière. Cette femme généreuse était chargée de porter aux prisonnières leur nourriture quotidienne. Un jour, préoccupée de son projet, elle arriva comme d'habitude à la prison, portant dans un panier quelques pauvres vêtements au moyen desquels elle voulait déguiser la jeune professe. Elle communiqua discrètement son dessein à la supérieure qui accepta avec reconnaissance. La Sœur Angélique, profondément affligée de ne pouvoir partager la captivité et la mort de ses Sœurs bien-aimées, reçut avec larmes la bénédic-

tion de la Révérende Mère, et sortit, emportant la vaisselle qui avait servi au repas des Religieuses. A peine avait-elle fait quelques pas, qu'elle se trouva en face de deux gardes ; cette vue la déconcerta si fort qu'elle chancela et fut obligée de déposer à terre le fardeau qu'elle portait. Elle était perdue sans la présence d'esprit de la compatissante pourvoyeuse. « Ah ! la maladroite, s'écria-t-elle, elle n'est bonne à rien qu'à laisser briser mes verres. » Et elle ajouta, en la poussant rudement : « Allons ! porte ce panier dehors et dépêchons-nous. » Cet innocent stratagème eut un merveilleux succès ; il n'éveilla pas même un soupçon, tant était aveugle la confiance des gardiens envers cette femme. Mais il fallait quitter la ville où la Sœur Angélique n'aurait pu rester longtemps cachée. La chose n'était pas facile ; néanmoins la généreuse intrépidité de sa libératrice surmonta tous les obstacles. Apprenant qu'une voiture de fourrage doit passer, cette excellente femme va trouver le conducteur et le conjure de l'aider à sauver sa protégée. Après quelques hésitations, cet homme se laisse enfin gagner, et l'on convient que le lendemain la fugitive, cachée dans les bottes de foin, gagnera la frontière. Qu'on juge de l'anxiété de la pauvre Sœur, blottie au fond du chariot, manquant d'air, et s'imaginant être surprise chaque fois que l'on s'arrête ou que des cris se font entendre. Toutefois le voyage se fit sans accident, et la jeune religieuse parvint heureusement à Hensies où demeurait sa famille.

Les quatorze Ursulines restées entre les mains des agents de la Convention passèrent le mois de septembre et le commencement d'octobre, dans une pénible captivité, souffrant de la brutalité des soldats, de la

mauvaise qualité des aliments, et de l'exiguité du local où elles étaient enfermées avec d'autres prisonnières. Parfois séparées, parfois réunies, conduites tantôt dans leurs classes qui avaient été transformées en lieu de détention, tantôt aux diverses prisons de la ville, elles endurèrent toutes sortes d'épreuves et de privations. Mais elles puisaient une invincible résignation dans le souvenir de la Passion du divin Rédempteur et dans l'espérance des consolations du ciel. « Réjouissons-nous, disait la Mère Laurentine, bientôt nous porterons en nos mains la palme du martyre. »

Vers le milieu du mois d'octobre, huit Ursulines étaient détenues dans le Monastère, et cinq, dans l'ancienne abbaye de Saint-Jean. Ces dernières étaient les Mères Laurentine Prin de Valenciennes, Marie-Ursule Bourla de Condé, Marie-Louise Ducret, aussi de Condé, Madeleine-Augustine Déjardins, et la Mère Nathalie Vanot de Valenciennes, vénérable sexagénaire (1).

Le président de la commission, devant laquelle elles comparurent, leur demanda d'une voix brutale leurs noms et prénoms, et fit à chacune cette question : « Citoyenne, as-tu émigré? — Je suis allé à Mons, » répondirent-elles l'une après l'autre. Pour ces juges iniques, cette réponse était l'aveu d'un crime. Ils prononcèrent un arrêt, encore conservé dans les archives de la Cour d'appel de Douai, où ils osèrent écrire et signer les lignes suivantes : « Nous avons jugé en notre « âme et conscience, et à l'unanimité, que les cinq « religieuses susdites ont mérité la peine de mort comme « coupables du crime d'émigration. En conséquence,

(1) Voir dans les Annales de 1837.

« nous ordonnons qu'elles soient, dans les vingt-quatre heures, livrées à l'exécuteur de la justice pour être mises à mort. »

Les saintes victimes retournèrent à leur prison, bénissant le Seigneur et le remerciant de la part glorieuse qui leur était échue. Elles se préparèrent à paraître devant Dieu, et sollicitèrent des prêtres, détenus avec elles, une dernière absolution. Quatre à cinq heures après la condamnation, vers trois heures de l'après-midi, on les fit avertir que le moment de marcher à l'échafaud était arrivé. Précédées d'un tambour et de quelques soldats, les cinq martyres passèrent le seuil de la prison, les mains liées derrière le dos, ayant pour tout vêtement une chemise et un jupon. Plusieurs lettres écrites par leurs Sœurs nous apprennent qu'elles allèrent à la mort comme à un triomphe; elles ne marchaient pas, elles volaient au supplice, priant tout haut avec ferveur.

L'échafaud était dressé sur la place d'Armes; une foule immense remplissait l'espace qui sépare cette place de l'ancienne abbaye de Saint-Jean. Mais aucune de ces voix, qui vociféraient ordinairement des imprécations et des cris de mort contre les condamnés, ne se faisait entendre. En voyant la sérénité de ces courageuses victimes, les plus farouches eux-mêmes étaient muets de respect et d'admiration; des larmes oculaires ont raconté que, parmi les spectateurs, un grand nombre versaient des larmes d'attendrissement. Cependant, les vierges-martyres sont arrivées au lieu de l'exécution. Le bourreau prend en main la liste des condamnées, et le premier nom qu'il prononce est celui de la Mère Nathalie; elle gravit d'un pas ferme les degrés de l'échafaud. La Mère Laurentine et la Mère Ursule

suivent avec le même courage. Restaient la Mère Marie-Louise et la Mère Augustine ; celle-ci, dans l'ardeur qui la transporte, veut devancer sa Sœur ; mais le bourreau la repousse rudement, la force de redescendre au pied de l'échafaud et de voir tomber la tête de sa compagne ; peu d'instants après, son martyre était aussi consommé.

Au moment où ces généreuses vierges mouraient avec un si noble courage, une scène non moins sublime se passait à l'Hôtel-Dieu. La Mère Marie-Ursule Gillart, dangereusement malade depuis plusieurs jours, y avait été transportée. En apprenant que ses compagnes sont conduites au supplice, elle retrouve dans sa foi les forces qui lui manquent, se met à genoux sur son grabat, joint les mains et s'écrie : « Ne permettez pas, Seigneur, que mes Sœurs montent au ciel avant moi. » A peine a-t-elle achevé sa prière, qu'elle retombe sur sa couche, et rend le dernier soupir.

Les six autres Ursulines, envieuses du bonheur de leurs Sœurs, attendaient avec une sainte impatience le moment où il leur serait donné de verser aussi leur sang pour Jésus-Christ. Parmi elles se trouvait la supérieure, la Mère Clotilde, dont nous avons déjà parlé. Ses compagnes étaient :

La Mère Joséphine Leroux, née à Cambrai, en 1748 ; professe chez les Urbanistes de Valenciennes, en 1770, elle fut obligée, par suite de la suppression des Monastères, de se retirer au sein de sa famille ; mais elle aspirait au moment où elle pourrait reprendre le joug si doux de la vie religieuse. Le retour des Ursulines à Valenciennes lui en fournit l'occasion. N'espérant pas voir le rétablissement de son abbaye, elle sollicita de la Mère Clotilde la faveur d'être reçue parmi ses filles.

Sa demande fut agréée, et elle eut ainsi le bonheur de partager le glorieux martyre de la Mère Scholastique, sa sœur et son aînée. Elle se distinguait par une grande tranquillité d'âme qu'elle ne perdit même pas dans ces douloureuses circonstances. Arrêtée pendant la nuit, elle dit aux soldats qu'il ne fallait pas tant de monde pour s'emparer d'une pauvre fille, leur fit distribuer de la boisson, et prit le bras de l'un d'eux pour se rendre en prison. La Mère Marguerite-Joseph Leroux, en religion Mère Marie-Scholastique-Joseph de Saint-Jacques, née à Cambrai en 1747, fit profession le 9 août 1772. Les deux lettres qu'elle écrivit pendant sa captivité nous font assez connaître l'esprit religieux qui l'animait et l'héroïsme de ses sentiments.

La Mère Françoise Lacroix et la Mère Anne-Marie Erraux, étaient nées toutes deux à Pont-sur-Sambre, l'une en 1762, et l'autre en 1754. Elles avaient fait profession dans le couvent des Brigittines de Valenciennes. Le désir de remplir leurs vœux aussi parfaitement que possible, les porta à se réunir à la Communauté des Ursulines à son retour de Mons.

Enfin, la Sœur Marie-Cordule-Joseph de Saint-Dominique, converse, dans le monde Jeanne-Louise Barrez, née à Sailly-en-Ostrevant, en 1748.

Dans leur monastère, devenu leur prison, ces ferventes Ursulines retrouvaient les souvenirs d'une vie toute consacrée à Dieu; elles avaient aussi la consolation de recevoir la sainte Communion de la main des prêtres, compagnons de leur captivité. Nous trouvons dans les lettres qu'elles ont écrites, et que nous transcrivons avec un saint respect, le témoignage de la sainte ardeur qui les animait.

Quatre jours avant de monter sur l'échafaud, le

19 octobre 1794, la Mère Clotilde écrivait à l'une de ses nièces, M^{me} Domotilde Florentin.

« Ma chère Domotilde,

« C'est de la prison que je vous écris; Clotilde y
 « est. Cinq de ses consœurs sont déjà montées à la
 « guillotine avec un courage, une joie inexprimable;
 « elles allaient à la mort comme au plus grand triom-
 « phe. Clotilde et les autres auront le même bonheur;
 « elles le désirent; le moment leur tarde de verser
 « leur sang pour soutenir leur foi et leur religion.
 « Dieu leur fait bien des grâces. Je me porte bien. Je
 « pense beaucoup à vous et à nos amis; je ne sais ce
 « qu'ils sont devenus. Je prierai beaucoup pour vous
 « et pour eux. Prenez part à mon bonheur. Je vous
 « embrasse avec tout ce qui vous environne. Point
 « d'inquiétude sur mon sort, je suis la plus heureuse
 « du monde. Je vous aimerai toujours et j'espère que
 « vous ressentirez les effets de mon souvenir et du
 « sincère attachement que je vous ai toujours porté.

« Adieu pour toujours.

« Clotilde PAILLÔT. »

La Mère Scholastique Leroux écrivit deux lettres de sa prison; elle adresse la première aux Ursulines de Mons, après le martyre des cinq premières religieuses, et par conséquent peu de jours avant de verser elle-même son sang pour Jésus-Christ (1).

La seconde est adressée à une amie, religieuse dans le même couvent de Mons. Elle l'emporte

(1) Donnée en entier dans les Annales de 1837, t. I, p. 63.

encore sur la première par l'héroïsme des sentiments : c'est un monument de foi et de courage.

« MA chère amie ;

« Ne vous affligez pas de notre sort : nous éprou-
 « vons une satisfaction que la plume ne peut expri-
 « mer. Je ne l'aurais jamais cru ; le Seigneur étant,
 « comme vous le savez, bon et miséricordieux, veut
 « bien nous faire éprouver les effets d'un détache-
 « ment de tout. Nous serions bien fâchés d'échapper
 « à la gloire du martyre ; il nous est assuré et nous,
 « ne tarderons pas à le recevoir. Priez bien pour nous
 « et assurez-vous que nous sommes prêtes, toutes, à
 « donner notre vie pour Jésus-Christ. Nous nous som-
 « mes confessées, et je n'éprouve pas les peines d'es-
 « prit dont j'étais si souvent alarmée. Le sang de
 « Celui qui est mort pour moi, lavera toutes mes of-
 « fenses ; celui que je dois verser, uni au sien, me
 « donne une grande confiance en ses bontés ; il est
 « de foi qu'en donnant ma vie pour Celui qui est
 « mort pour moi, je puis être certaine qu'il me fera
 « part de ses miséricordes. La gloire du martyre n'est-
 « elle pas, chère amie, à désirer ? Que ferions-nous
 « actuellement sur la terre ? Chaque instant serait
 « pour nous un martyre ; toujours nous serions en
 « danger de perdre notre religion. On voulut nous y
 « faire renoncer dans nos interrogatoires : à de pa-
 « reilles conditions qui désirerait de vivre ? Non, non,
 « chère amie, il nous tarde d'être réunies au divin
 « Epoux. Tant de fois nous lui avons dit : Qui nous
 « séparera de vous, ô mon Dieu ? Les croix ? Les per-
 « sécutions ? Non ! toujours je vous aimerai, dût-il

« m'en coûter la vie, ô mon Dieu ! Le moment est
 « arrivé de réaliser ces sentiments ; nous allons le lui
 « prouver et lui rendre mort pour mort. Veuillez prier
 « pour nous, afin qu'il nous soutienne jusqu'au der-
 « nier soupir. Nous ne vous oublierons pas lorsque
 « nous serons en possession de la gloire. »

« SCHOLASTIQUE. »

La même joie, le même désir du martyre éclate dans la lettre que la Mère Anne-Marie Erraux écrivait à son beau-frère quelques jours avant son exécution.

Valenciennes, le 9 octobre 1794.

« Mon très-cher frère,

« Vous prendrez ce que les demoiselles Ruffin vous
 « remettront entre les mains, etc. . . .

« Qu'il est heureux pour moi de répandre mon
 « sang pour ma foi et pour l'expiation de mes péchés !
 « Je ne peux vous exprimer la paix et la joie de mon
 « cœur : sortir d'une prison et d'un monde corrompu
 « pour aller dans le tabernacle éternel ! Que le Dieu
 « du ciel vous accorde à tous la persévérance jusqu'à
 « mourir, s'il le faut, pour Jésus-Christ, et que vous
 « n'ayez toujours qu'un cœur jusqu'à nos plus éloi-
 « gnés parents. J'espère, par la miséricorde de Dieu,
 « vous voir dans le ciel.

« Je suis, en vous souhaitant les bénédictions du
 « Seigneur, votre. . . .

« Sœur Anne-Marie ERRAUX. »

La veille de leur exécution, elles eurent le bonheur de s'agenouiller ensemble à la Table sainte. Comme

les chrétiens de la primitive Eglise qui marchaient au supplice en sortant des saintes agapes, elles pouvaient, fortifiées par le corps et le sang de Jésus-Christ, se présenter sans crainte devant leurs bourreaux et monter sans faiblir les marches ensanglantées de l'échafaud.

Le jour suprême est enfin arrivé! Le 23 octobre, à neuf heures et demie du matin, les Ursulines sont appelées, ainsi que quatre prêtres ou religieux, à comparaître devant la commission militaire. Elles quittent leur prison, suivent la rue Cardon, arrivent sur la grande place, où s'élevait en permanence la guillotine, encore humide du sang de leurs Sœurs, et pénètrent dans l'Hôtel-de-Ville où siégeait l'infâme tribunal. La Révérende Mère Clotilde fut interrogée la première. Elle parla avec cette force surnaturelle que Dieu a promise aux siens, lorsqu'il leur a dit: « Ne préparez point ce que vous devrez répondre à vos juges et à vos persécuteurs, car je vous donnerai moi-même une parole et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister et qu'ils ne pourront contredire. » Le plaidoyer de la Mère Clotilde fut admirable de logique et d'éloquence. Voici l'idée principale qu'elle développa: « Supérieure des Ursulines de Valenciennes, j'avais le droit de commander à mes religieuses; c'était leur devoir d'obéir. Je leur ai ordonné de se rendre à Mons et de revenir de cette ville à Valenciennes. Si elles se sont réunies pour vivre ici de la vie commune, ce n'est qu'en vertu de de l'obéissance qu'elles me devaient. Seule, je suis coupable du crime, si crime il y a. Vous pouvez me condamner, mais mes Sœurs sont innocentes; vous n'avez pas le droit de prononcer contre elles une sen-

tence de mort. » La justesse et l'élevation de ce plaidoyer frappèrent vivement ceux qui l'entendirent; en sortant de l'audience, un officier disait: « Ce n'est pas une femme qui a parlé, c'est un homme, et un homme d'une rare énergie. » Ce courageux dévouement devait être inutile. La Mère Clotilde fut condamnée avec ses cinq compagnes. La Mère Joséphine au moins aurait dû être épargnée, même d'après la loi; car elle n'était allée à Mons que pour faire une visite à sa sœur et la consoler. Malgré cela, elle partagea le sort de ses compagnes.

Ramenées dans leur prison, les saintes victimes profitèrent des dernières heures de leur vie pour se disposer à bien mourir. Vers le milieu de l'après-midi les officiers de la république se présentèrent. Les autres détenues faisaient retentir la prison de sanglots: La Mère Clotilde, au contraire, disait aux soldats qui formaient l'escorte: « Citoyens, nous vous sommes bien obligées; ce jour est le plus beau de notre vie. Nous priérons le Seigneur qu'il vous ouvre les yeux. » La Mère Scholaslique ajouta: « Nous pardonnons à nos juges, à nos ennemis, au bourreau. » Lorsqu'on leur lia les mains, elles remercièrent avec transport.

Une scène touchante eut lieu au moment où ces héroïnes sortirent de la prison. Les cinq premières Sœurs avaient seules été appelées. La Sœur Marie-Cordule, restée en prison, se demandait avec une amère tristesse si cet oubli n'était pas un effet de la volonté divine qui la jugeait indigne du martyre; elle se jeta à genoux, leva les mains au ciel et supplia le Seigneur de l'associer au dernier combat et à la gloire de ses Sœurs. Elle avait à peine achevé cette prière, que la porte s'ouvrit et qu'un géolier la réunit à ses compagnes.

Le funèbre cortège, comme celui de la semaine précédente, dut traverser une foule compacte. Les filles de sainte Angèle marchaient lentement, psalmodiant le *Te Deum*, et les litanies de la sainte Vierge. En qualité de supérieure, la Mère Clotilde monta la première sur l'échafaud; elle fit paraître en cet instant suprême la force d'âme dont elle avait donné tant de preuves durant toute sa vie. Ses filles montrèrent les mêmes sentiments de foi et de courage. Le sang de ces généreuses Ursulines fut une semence féconde. Seule de toutes les congrégations religieuses de Valenciennes, la Communauté des Ursulines s'est relevée de ses ruines; et, grâce à l'influence de ses glorieuses martyres, elle a retrouvé une vie abondante et une divine fécondité.

CHAPITRE III.

RESTAURATION DU MONASTÈRE.

Après avoir subi pendant plusieurs mois une rigoureuse détention, les trois Religieuses transférées à Douai, avaient été mises en liberté. L'une d'elles, la Mère Marie-Thérèse, revint à Valenciennes et reprit ses fonctions d'institutrice. Elle vivait au milieu du monde comme elle l'eût fait dans son Monastère, et elle voyait son école fréquentée par les enfants des meilleures familles. Vers 1814, la Mère Angèle Cousin vint se joindre à elle: ce modeste établissement devait être le berceau de la nouvelle Communauté. La Mère Marie-Thérèse n'eut cependant pas la joie de voir la restauration de son Monastère. Sa mort (31 mai 1818,) précéda d'une année cet heureux événement.

Retirée à Hensies, où elle instruisait les petites filles.

du village, la Mère Angélique Lepoint éprouvait depuis longtemps le désir de travailler à relever la Maison bénie où elle s'était consacrée au Seigneur. Elle s'en était ouverte à M. Pàrisis, son ancien directeur; et, sans lui laisser ignorer que cette entreprise souffrirait de grandes difficultés, ce saint prêtre la fortifiait dans sa résolution et l'exhortait à s'abandonner entièrement entre les mains de Dieu. D'après son conseil, elle se mit en relation avec M. Dubois-Fournier, négociant à Valenciennes, et elle trouva dans cet homme de bien un protecteur zélé, un ami dévoué, disposé à faire tous les sacrifices pour mener à bon terme un projet que lui avait vivement recommandé M. Godefroy, vicaire-général de Tournay.

De concert avec lui, la Mère Angélique fit des démarches pour réunir les quelques religieuses de la Communauté qui vivaient encore. Trois répondirent généreusement à cet appel : ce furent les Mères Angèle Cousin, Félicité Messine et Sœur Agnès Denys qui, malgré ses soixante-seize ans, consentit à reprendre ses humbles fonctions. Trois autres religieuses, effrayées à la vue des difficultés qu'offrait l'entreprise, ne voulurent pas entrer dans ses vues. Ce refus lui fut d'autant plus sensible, que leurs talents lui auraient été d'un grand secours. Cependant elle ne se découragea pas, et vers la fin de l'année 1818, elle arrivait à Valenciennes avec ses compagnes. Les commencements furent pénibles et les privations de tout genre se firent vivement sentir. Leur pauvreté était si grande, que huit mois après leur réunion, elles ne purent subvenir aux dépenses nécessaires pour reprendre l'habit religieux : le conseil municipal leur alloua 400 fr. pour l'achat de leurs vêtements.

Le 13 juillet 1819, avec l'autorisation de Mgr Belmas, les quatre anciennes Religieuses revêtirent les saintes livrées qu'elles avaient été forcées de quitter vingt-cinq ans auparavant, et quatre postulantes furent en même temps reçues comme novices. A partir de ce moment, la clôture fut strictement gardée, et la plupart des observances furent remises en vigueur. Tous les matins le saint sacrifice de la Messe était célébré dans le modeste oratoire, et dès lors la petite Communauté eut l'immense consolation de conserver le Saint-Sacrement. M. Delannoy fut chargé de confesser les Religieuses et leurs élèves. Les bases de l'édifice étaient posées.

La supériorité fut confiée à la Révérende Mère Angèle ; son plus grand soin était de veiller au maintien de la régularité. La plus légère infraction était reprise, et son énergique parole devenait alors sévère.

Ses exemples, du reste, étaient irrésistibles, et sa vie régulière animait ses Sœurs, plus encore que ses discours, à la pratique de la vertu. Tout dans sa personne inspirait le respect et la confiance, et un admirable mélange de bonté et de fermeté faisait le fond de son caractère et de son gouvernement.

De son côté, la vénérable restauratrice, la Mère Angélique, remplissait auprès des élèves les fonctions de maîtresse générale, et s'attachait tous les cœurs par son extrême bonté. Chargée en même temps de donner l'instruction religieuse à la première classe et aux enfants qui se disposaient à la première Communion, elle savait faire goûter à son jeune auditoire les vérités qu'elle enseignait. Ses explications nettes et précises ne laissaient aucun nuage dans l'esprit, et les traits intéressants dont elle entremêlait ses catéchismes, les faisaient aimer davantage et allumaient dans ces jeunes

âmes, une sainte émulation. Cette vénérée Mère avait une prédilection marquée pour cette fonction, et elle l'exerça sans interruption jusqu'au moment où l'âge et une grande surdité l'en rendirent tout à fait incapable; et même alors il fallut que l'obéissance lui fit un devoir du repos.

Au mois d'octobre 1819, M. Dubois-Fournier, qui ne cessait d'entourer la petite Communauté de la plus paternelle sollicitude, obtint des autorités de la ville une somme annuelle de deux mille francs, à la condition qu'une école gratuite serait ouverte dans l'établissement en faveur des enfants pauvres. Cette charge n'en était pas une pour nos ferventes Ursulines: elle les mettait seulement en état de remplir plus parfaitement encore les devoirs de leur sainte vocation, en procurant aux enfants des familles indigentes le bienfait d'une éducation solide et chrétienne; aussi se dévouèrent-elles totalement à cette œuvre de zèle.

En donnant à ses Épouses une plus ample moisson à recueillir, le Seigneur envoyait en même temps de nouvelles ouvrières pour leur aider dans leur travail. Depuis le mois d'août 1819 jusqu'en août 1822, cinq postulantes de chœur se présentèrent, et toutes eurent le bonheur de persévérer; elles possédaient des qualités remarquables, et avec la science acquise, le don si rare de savoir l'inculquer aux autres. C'était un trésor pour le Pensionnat dont l'accroissement nécessitait des soins intelligents et dévoués: aussi les jeunes novices furent-elles promptement mises à l'œuvre.

Le local qu'habitaient les Ursulines et qui, ayant la Révolution, était la propriété des Brigittines, devenait insuffisant; il fallut donc songer à s'établir ailleurs. A quelques pas, se trouvait l'ancien Monastère

avec ses magnifiques constructions et ses grands jardins ; mais les ressources manquaient complètement pour une telle acquisition. M. Dubois-Fournier engagea la Révérende Mère Angèle à porter ses vœux sur l'ancien Refuge des Dames de l'abbaye de Fontenelle et se chargea de traiter l'affaire. Ce généreux protecteur s'associa quelques amis charitables et désintéressés qui, de concert avec lui, avancèrent aux Ursulines la somme de 52,000 fr. Les travaux de réparation furent immédiatement commencés ; l'infatigable M. Dubois les dirigea lui-même, et grâce à son dévouement, la Communauté prit possession de son nouveau logement au bout de trois mois et demi. On profita de cette circonstance pour replacer les grilles qui n'avaient pu être rétablies jusqu'alors.

Sur ces entrefaites, le triennat de la Mère Angèle Cousin étant terminé, et l'élection ne pouvant avoir lieu par suffrages secrets, faute de religieuses vocales, Monseigneur confirma notre vénérée Mère dans sa charge. Cette seconde période de son gouvernement fut signalée par la bénédiction de la chapelle et la réception de plusieurs sujets.

Au mois de juillet 1825, la Mère Angélique succéda à la Mère Angèle ; elle ne fut pas longtemps sans ressentir les épines du gouvernement. Dès le lendemain de son élection, une jeune religieuse fut atteinte d'une maladie grave qui la rendit incapable de tout travail sérieux pour le reste de ses jours. Quelques mois plus tard, une jeune professe, sur laquelle la Communauté fondait les plus belles espérances, tomba dangereusement malade, et se vit bientôt aux portes du tombeau, malgré les soins affectueux et constants dont elle était entourée. Une neuvaine qui fut faite en union avec

Mgr le prince de Hohenlohe, lui rendit momentanément la santé ; mais, quatre mois après, le mal reparut, et l'obligea à s'aliter pour ne plus se relever. Sa ferveur angélique édifia toutes ses Sœurs ; elle mourut avec la douce espérance d'aller rejoindre sainte Ursule qu'elle avait cru voir auprès de son lit la veille de sa mort.

Pendant la maladie de cette sainte religieuse, un accident qui aurait pu avoir des suites déplorables, jeta un moment l'alarme dans le Monastère. Quelques charbons mal éteints, déposés dans une grange que l'on se proposait de transformer en chapelle, occasionnèrent un incendie qui se déclara vers deux heures du matin. Au milieu de l'épouvante générale, et pendant qu'on s'empressait de toutes parts pour porter secours, la Mère Angélique priaît devant le Saint-Sacrement. Ce ne fut pas en vain : le vent qui jusqu'alors poussait les flammes vers les bâtiments du pensionnat, changea tout à coup de direction, et l'on n'eut à déplorer que la perte de la grange.

Le 15 juillet 1827, une attaque d'apoplexie enleva la Mère Angèle à l'affection de ses Sœurs dans sa quatre-vingt-quatrième année. C'était une âme intérieure dont l'occupation habituelle était de marcher en présence de Dieu et de s'unir à lui par de brûlantes aspirations. La nuit même n'interrompait point entièrement son doux commerce avec le Seigneur. Avant de s'endormir, elle répétait trois cents fois le saint nom de Jésus par cette invocation : O Jésus, soyez-moi Jésus ! Nommée maîtresse des novices, en sortant de la charge de supérieure, elle ne cessait de recommander à ses filles l'union continuelle avec Dieu et la pratique des oraisons jaculatoires. Lorsque sa santé ne lui permit plus de descendre pour la récréation, les jeunes Sœurs

montaient le soir dans sa chambre pour recevoir sa bénédiction : c'était pour elles le plus doux moment de la journée. Après les avoir bénies, le Mère Angèle leur adressait quelques paroles d'édification et y entremêlait gracieusement de petits traits qui répandaient une sainte joie dans les âmes.

La Mère Félicité Messine ne survécut que deux mois à la Mère Angèle. Depuis le rétablissement de la Maison, elle remplissait tout à la fois les charges d'assistante, de discrète, de dépenrière, d'infirmière, de robrière, de lingère et de sacristine. Malgré tous ces emplois, dont elle s'acquittait avec une grande exactitude, elle trouvait encore le temps de confectionner de nouveaux ornements pour le service divin. Tout son bonheur était d'orner le modeste sanctuaire de magnifiques bouquets de fleurs artificielles qu'elle faisait elle-même. L'état de souffrances où la digne Mère fut réduite dans ses dernières années, ne lui fit rien perdre de sa grande activité ; sa vue s'étant considérablement affaiblie, une de ses Sœurs venait de grand matin lui enfiler toutes les aiguilles dont elle avait besoin pour la journée, afin qu'elle pût se livrer sans interruption à son travail quotidien. La maladie de foie dont elle était atteinte lui occasionnait de continuelles douleurs ; cependant jamais une plainte ne sortit de sa bouche, et son courage alla parfois jusqu'à l'héroïsme. Elle avait, du reste, une énergie de caractère remarquable ; rien n'était capable de l'effrayer ou de la déconcerter : son calme et sa présence d'esprit avaient été fort utiles à la Communauté pendant les jours mauvais de la Révolution. La Mère Félicité attendait dans une résignation parfaite le moment où il plairait au Seigneur de l'appeler à lui.

La foi vive et la tendre dévotion qu'elle avait toujours eues envers le très-saint Sacrement de l'autel parurent avec plus d'éclat encore dans les derniers instants de sa vie. Au moment d'expirer, elle saisit son crucifix avec une ferveur admirable, le baisa, et expira doucement assise dans son fauteuil, près de la fenêtre de l'infirmerie qui donnait sur le tabernacle. Elle était âgée de soixante-huit ans.

Quoiqu'elle la Mère Angélique ressentit plus que toute autre l'amertume de ces pertes successives, elle ne s'en laissa pas accabler. Son énergie fut à la hauteur de ses épreuves. Soumise au bon plaisir de Dieu, elle abandonnait entre ses mains paternelles l'avenir de sa famille spirituelle, et se reposait sur sa Providence pour l'achèvement d'une œuvre dont il avait lui-même jeté les fondements. Tout entière aux devoirs que lui imposait la supériorité, elle trouvait encore le temps de suppléer aux fonctions de dépositaire, de dépensière et de jardinière, entrant dans tous les détails du ménage, et administrant le temporel de la Maison avec la plus grande économie.

Les troubles de juillet 1830 firent naître dans les cœurs l'inquiétude et la défiance; on se rappelait les excès de '95 et l'on craignait le retour des scènes qui avaient ensanglanté ces jours néfastes. La vénérable Mère, dont la mémoire gardait trop fidèlement le souvenir des maux endurés alors, subit l'effroi général. Elle réunit ses filles, et leur distribua l'argent qu'elle avait à sa disposition, afin de les mettre à l'abri du besoin si les circonstances les obligeaient à une nouvelle séparation. On songea même à quel genre de travail on pourrait se livrer dans le cas où

la crise se prolongerait, car les familles effrayées avaient rappelé leurs enfants, et le nombre des pensionnaires se trouvait réduit à onze. Heureusement, l'orage fut de courte durée : l'horizon politique se rasséréna, et la confiance revint avec le calme.

Toutefois, les jours tranquilles ne durèrent pas longtemps. En 1852, le terrible fléau du choléra éclata et moissonna un grand nombre de victimes. L'épouvante fut générale, mais momentanée. Les filles de sainte Angèle eurent recours à la prière, et cette fois encore, le Seigneur les entoura de sa protection toute puissante ; aucune personne de la Maison ne ressentit les atteintes de la contagion et les élèves ne quittèrent point le pensionnat.

En 1836, Mgr Belmas, exauçant le vœu des religieuses, désigna M. l'abbé Montay pour remplir les fonctions d'aumônier, car nous n'en avons pas eu jusqu'alors. Une réforme bien importante, et dont on sentait depuis longtemps la nécessité, eut lieu dans le cours de la même année, ce fut la séparation de l'externat et du pensionnat. Ce projet présenta d'abord d'assez grandes difficultés, à cause de l'exiguïté du local ; mais, quelques années plus tard, la Communauté ayant acheté un terrain contigu au monastère, fit élever pour les externes un bâtiment spécial, ayant sa cour et son entrée particulières ; depuis lors, il n'y eut plus aucune communication entre elles et les pensionnaires.

Deux ans plus tard, la Communauté célébrait joyeusement les noces d'or de la vénérable Mère Angélique ; rien n'avait été épargné pour donner à ce doux anniversaire toute la solennité possible. La fête dura deux jours, pendant lesquels chacune tint à honneur de payer son tribut d'hommage et de filiale affection à la digne

jubilatoire : concert, discours de félicitation, petite pièce sur l'origine et les avantages du Jubilé, tout fut mis en œuvre pour dilater les cœurs et fêter la bonne Mère qui, malgré son grand âge, se prêta de la meilleure grâce du monde à ces innocentes récréations.

Cependant le dernier triennat de la Mère Angélique touchait à sa fin ; depuis 1825 elle avait gouverné la Communauté presque sans interruption. La Mère Caroline Jaspas qui, depuis plusieurs années, s'acquittait avec beaucoup de zèle de différentes charges importantes, fut élue supérieure le 8 novembre 1858. Cette digne Mère sut comprendre les devoirs que sa charge lui imposait, et elle tint avec fermeté les rênes de l'administration. Le zèle ardent qui l'animait ne faiblissait devant aucun obstacle, lorsqu'il s'agissait de procurer la gloire de Dieu et l'entière observation de la Règle. Elle trouvait dans M. l'Aumônier un excellent auxiliaire. M. Montay était un prêtre pénétré des obligations qu'impose la sainteté de l'état religieux, et il s'efforçait de tout son pouvoir d'imprimer ces sentiments dans les âmes confiées à sa sollicitude. En septembre 1859, il donna lui-même aux religieuses la première retraite générale ; il avait exercé le même ministère de zèle à l'égard des pensionnaires, quelques semaines auparavant. Mais il ne prodigua que peu de temps ses soins aux Ursulines ; appelé à un autre poste, il fut remplacé par M. l'abbé Cornille, dont les éminents services sont encore vivants dans la Communauté, qu'il dirigea pendant dix-sept ans.

Quelques jours avant l'installation du nouvel aumônier, les Ursulines avaient reçu une visite bien importante pour l'avenir spirituel de leur maison. Le siège épiscopal de Cambrai était alors vacant par la mort de

Mgr Belmas; MM. les Vicaires capitulaires, étendant leur sollicitude aux Communautés religieuses, firent la visite canonique. La supérieure et les conseillères exprimèrent au vénérable M. Bonce le désir de voir rétablis, dans toute leur intégrité, les anciens usages concernant le vœu de pauvreté et quelques autres points de la Règle. Le Visiteur entra complètement dans leurs vues, et fit diverses ordonnances qui furent acceptées avec joie par toutes les religieuses. Elles sont renfermées dans le Règlement qui fut rédigé alors d'après le *Coutumier des Ursulines de Mons*. Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, lui donna son approbation deux ans après. Cette réforme fut très-avantageuse à la Communauté; elle la renouvela dans l'esprit religieux, et l'anima d'une nouvelle ferveur. Le noviciat donnait de belles espérances; placé sous la direction de la Mère Marie-Rose Salembier, il puisait, dans les fortes leçons de cette maîtresse expérimentée, une généreuse impulsion pour la pratique des solides vertus qui caractérisent l'Ursuline.

Le zèle de M. Cornille ne pouvait rester inactif, et le pensionnat en ressentit bientôt l'heureuse influence. Des classes spéciales furent consacrées à l'enseignement religieux, sans préjudice des instructions ou des conférences sur l'Évangile qui avaient lieu chaque semaine. La congrégation de la sainte Vierge, établie dans la maison depuis le 2 février 1834, lui dut les sages règlements qui la firent prospérer, et la rendirent le plus puissant stimulant de piété pour les élèves. Le mois de Marie fut célébré avec une grande solennité; chaque jour de ce mois béni, le zélé prêtre montait en chaire et commentait avec vigueur et onction une courte lecture sur quelque vérité chrétienne. Le culte de Marie

était la dévotion privilégiée de M. Cornille; lorsqu'il célébrait les louanges ou les vertus de cette divine Mère, sa parole s'anima et son auditoire se sentait pénétré d'un tendre et filial amour pour la sainte Vierge. En 1843, le monastère de Valenciennes donna une preuve de sa dévotion envers Marie, en sollicitant un diplôme d'agrégation à l'archiconfrérie du très-saint et Immaculé Cœur de Marie. Cette faveur spirituelle leur fut accordée par M. Desgenettes, le saint et illustre serviteur de Marie.

Depuis l'époque où l'âge de la respectable Restauratrice avait engagé ses Sœurs à la décharger de la supériorité, sa santé s'était affaiblie considérablement. Elle ne marchait plus qu'avec beaucoup de peine et ne pouvait quitter sa chambre. Les religieuses, qui l'aimaient comme leur mère, ne purent se résoudre à être privées de sa présence. Elles placèrent son lit dans leur salle de communauté d'où l'on pouvait facilement la transporter à la chapelle dans son fauteuil à roulettes. Elle témoignait, de la manière la plus expressive, la joie que lui causaient les soins délicats dont on l'entourait. Son amour pour le Saint-Sacrement était admirable, et elle semblait retrouver ses forces et sa jeunesse lorsqu'elle allait au devant de son Dieu. Environ une année avant sa mort, elle éprouva les premiers symptômes d'une apoplexie, et l'on s'empressa de lui administrer les derniers Sacrements. Le danger disparut; mais ses facultés mentales se voilèrent et finirent par s'éteindre. Enfin, le 8 janvier 1842, elle expira paisiblement après avoir reçu l'Extrême-Onction. Elle était âgée de soixante-quinze ans, et en comptait cinquante-trois de vocation religieuse. Sa mort, bien que prévue, fut un grand deuil pour la Communauté, sa mémoire

y est encore en vénération, et son nom n'est rappelé qu'avec les sentiments d'un respect profond et tout filial. Jamais nous n'oublierons le zèle qu'elle déploya pour relever notre Monastère, et notre désir le plus vif est de continuer son œuvre est d'imiter ses vertus.

CHAPITRE IV.

TRANSLATION DU MONASTÈRE A SAINT-SAULVE.

Le moment est venu où l'humble rameau de l'Ordre de Sainte-Ursule doit être transplanté sur une autre terre pour y jeter de plus profondes racines et y prendre un nouvel accroissement. Le nombre des pensionnaires s'était augmenté et l'espace manquait. On avait résolu le prolongement d'un corps de bâtiment, et déjà les fondements étaient jetés, lorsque le mécontentement des propriétaires voisins vint arrêter les travaux. Les tentatives d'accommodement ayant échoué, il fallait renoncer à ce projet ou se résoudre à une lutte que ne conseillait pas la prudence. En dehors de ces deux partis extrêmes, il y en avait un troisième qui entraînait dans les desseins de la Providence, et dont ces obstacles firent naître la pensée: c'était de quitter Valenciennes pour s'établir à la campagne. A deux kilomètres de la ville, dans le joli village de Saint-Saulve, se trouvait une ancienne abbaye de religieux Bénédictins, fondée au commencement du ix^e siècle par Charlemagne, pour veiller à la garde des reliques de saint Saulve. Cette propriété, comme les autres biens ecclésiastiques, avait passé en des mains étrangères à l'époque de la Révolution: elle était actuellement en vente. Le Supérieur de la Communauté, M. Philippe, vicaire-général, s'étant rendu

sur les lieux, trouva ce domaine avantageux sous tous les rapports : « C'était le bien de Dieu, dit-il, je le verrais avec plaisir retourner à Dieu. » L'approbation de Mgr Giraud ne se fit pas attendre, et cette affaire fut conclue sans retard.

M. Théophile Delcourt, gendre de M. Dubois, avait hérité de l'affectueux dévouement de son beau-père pour les Ursulines. Par son intermédiaire, la Supérieure se mit en relation avec le R. P. Delino, Jésuite de la maison de Brugelette, qui se chargea de dresser le plan du nouveau Monastère. Il n'était question pour le moment que des travaux absolument urgents. Ils furent poussés avec tant d'activité, grâce au zèle infatigable de M. Delcourt et de M. Cornille, qu'en moins d'un an les bâtiments furent disposés pour nous recevoir. On avait désiré que la translation de la Communauté, fixée au 29 juillet 1845, se fit avec une grande pompe. Mgr l'Archevêque de Cambrai, accompagné du clergé de la ville, devait conduire à leur nouvelle demeure les religieuses, marchant processionnellement avec leurs élèves vêtues de blanc. La pluie qui tomba par torrents toute la matinée du grand jour, mit obstacle à la réalisation de ce projet, et la route entière se fit en voiture. Mais le mauvais temps n'empêcha pas la population de se porter en foule sur le chemin, afin de jouir d'un spectacle si nouveau pour elle. La cour extérieure du Monastère, les galeries même étaient remplies d'une multitude de personnes, et c'était à grand'peine qu'on pouvait circuler. Dès qu'il fut descendu de voiture, Monseigneur fit la bénédiction solennelle de la maison et célébra ensuite, dans la chapelle provisoire, le saint sacrifice de la Messe, pendant lequel les anciennes élè-

ves du pensionnat exécutèrent divers motets. Dans l'après-midi, le vénéré Prélat se rendit à la vaste salle du réfectoire où l'attendait une nombreuse réunion. Les pensionnaires lui firent hommage d'un joli tapis brodé aux armoiries de l'archevêché, et l'une d'elles le complimenta avec beaucoup de grâce et de modestie. Le lendemain matin, avant son départ, sa Grandeur vint une dernière fois visiter ses filles et leur témoigna la satisfaction qu'elle éprouvait de les voir établies dans cette terre de bénédiction. Le changement, en effet, ne pouvait nous laisser aucun regret; tout se réunissait pour faire de notre habitation un séjour agréable : la salubrité de l'air, la fertilité du terrain, le logement commode, les jardins spacieux. La seule chose qui excitât nos regrets, était la suppression de nos chères grilles. Mgr Giraud avait jugé cette mesure nécessaire pour l'extension du pensionnat, et, sans exiger ce sacrifice, il l'avait demandé croyant la chose utile. Les religieuses se soumirent, mais elles eurent toujours une partie réservée dans les parloirs; si la clôture fut dépouillée de sa forme austère, elle continua pourtant d'exister, et l'esprit en fut fidèlement gardé. La résidence à Saint-Saulve devait amener une ère de prospérité pour le Pensionnat et la Communauté; dès la rentrée d'octobre 1845, le chiffre des pensionnaires augmenta d'une manière sensible. Le programme des études fut élargi; on perfectionna les méthodes d'enseignement; un règlement intelligent et sage fit régner partout l'ordre, la bonne tenue et la discipline. L'établissement d'une retraite annuelle et d'un jour de réunion fut pour les anciennes élèves, l'occasion d'un saint renouvellement et la source des plus vraies et des plus douces jouissances. M. Cornille

fut le promoteur de toutes les réformes ; le Pensionnat et la Communauté furent tour à tour l'objet de son zèle affectueux. Pendant dix-sept ans il fut l'appui et le sage conseiller de la Mère Marie-Rose qui de son côté gouvernait avec prudence, douceur et fermeté. Faisons connaître plus intimement cette vénérable Mère à qui la Communauté doit une si grande reconnaissance.

Retenue dans le monde jusqu'à l'âge de trente-quatre ans par le devoir impérieux de la piété filiale, M^{lle} Sophie Salembier avait apporté au noviciat une âme déjà toute formée aux vertus religieuses et à l'abnégation qui en est le principe. Ses supérieurs ne tardèrent pas à apprécier le trésor que le ciel leur avait confié, et elle comptait à peine six semaines depuis sa profession religieuse, lorsqu'on la chargea de la direction des novices. L'expérience justifia pleinement ce choix. Nommée successivement maîtresse du Pensionnat et assistante, la Mère Marie-Rose sut, dans ces différentes charges, se concilier l'estime et l'affection de tous. Les élèves la chérissaient comme une mère, et recouraient à elle avec la plus entière confiance. Pendant de longues années, elle se chargea de donner aux pensionnaires l'instruction qui, le matin, leur tient lieu de méditation ; elle les formait par là à une piété sérieuse et pratique. Ses paroles simples et solides se gravaient dans ces jeunes cœurs, et bon nombre de celles qui l'ont entendue conservent le souvenir de ses maternels avis. Elue supérieure en septembre 1846, la vénérable Mère occupa cette charge presque sans interruption pendant vingt-et-un ans, car la Communauté obtint, à diverses reprises, de Mgr l'Archevêque l'autorisation de la réélire. C'était une épreuve pour son humilité et un sa-

crifice douloureux réclamé de son obéissance, mais le zèle qui la dévorait en adoucissait l'amertume, et lui fit consumer généreusement ses forces, sa santé et sa vie presque entière au bonheur des âmes confiées à sa sollicitude. A toute heure, ses filles la trouvaient prête à les entretenir, à les consoler, à leur venir en aide dans leurs difficultés; on la voyait toujours calme, toujours maîtresse d'elle-même au milieu des sollicitudes de tout genre, inhérentes au gouvernement d'une nombreuse maison. Cette tranquillité d'âme qui était le fruit de son union avec Dieu, se reflétait sur son visage, et édifiait tous ceux qui la voyaient: « Quelle sérénité sur cette physionomie! » disait un jour un homme du monde qui l'abordait pour la première fois. Elle eut pourtant à traverser bien des jours d'angoisse, et plus d'une fois la croix pesa lourdement sur ses épaules; mais son âme magnanime trouvait dans une humble soumission à la volonté divine le secret de sa force. Le grand désir de la Mère Marie-Rose avait toujours été d'être déchargée de la supériorité avant sa mort, afin que, libre de toute responsabilité et de toute préoccupation, elle pût s'y préparer dans le recueillement et la prière. Le Seigneur exauça ses vœux. Aux élections de 1867, Mgr Régnier céda enfin à ses instances; ce fut une grande peine pour ses filles qui avaient espéré jouir encore quelques années de son pacifique gouvernement. Devenue assistante, elle donna l'exemple de l'obéissance et de la plus aimable charité. La bonté de son cœur se manifestait de mille manières, et il semblait qu'on l'obligeait, quand on lui fournissait l'occasion de rendre quelque petit service. Dans le courant de l'été 1869, une légère atteinte d'apoplexie occasionna dans la santé de la vénérable Mère un ébranlement

dont elle ne se remit plus, et le 7 décembre 1870, elle s'éteignit au milieu de ses sœurs désolées, au moment où l'Eglise commençait les premières vêpres de la belle fête de l'Immaculée Conception de Marie, qu'elle avait tant aimée et honorée ici-bas.

La longue administration de la Mère Marie-Rose avait été marquée par un grand nombre de faits, peu importants en eux-mêmes, mais qui font époque dans une communauté religieuse. Citons, en passant, la bénédiction solennelle de la chapelle, faite par Mgr l'archevêque de Cambrai et à laquelle assistaient environ cent cinquante anciennes élèves; l'érection d'un calvaire placé sur une éminence qu'ombrage un joli bosquet; celle d'un oratoire, dédié en ex-voto à Notre-Dame du Sacré-Cœur; les nombreuses visites d'évêques de la France, de l'Irlande, de l'Amérique et des Indes, etc., etc. Nous signalerons d'une manière spéciale quelques événements que nous croyons de nature à intéresser et à édifier.

L'œuvre de la Sainte-Enfance était établie dans la maison depuis 1848, non-seulement toutes les élèves en faisaient partie, mais le Monastère en était le centre. Dans le but d'étendre de plus en plus cette pieuse association, on organisa pendant plusieurs années une réunion générale pour les protecteurs des petits Chinois. Celle du mois de juin 1852 fut des plus solennelles. La commune avait bien voulu prêter son concours à cette fête religieuse, en faisant élever dans le village des arcs de triomphe sur la route que devait parcourir la charmante procession. Vers dix heures du matin, on vit arriver avec bouquets et bannières, plus de cinq cents enfants accompagnés de leurs zélateurs et de leurs zélatrices. Un autel avait été élevé en l'honneur de

l'Enfant Jésus au milieu de la grande terrasse du pensionnat. Le joyeux essaim vint s'y ranger en demi-cercle, et déposa aux pieds du divin Sauveur les fleurs qu'il avait apportées. Bientôt les sons de l'harmonium se firent entendre et les pensionnaires y mêlèrent leurs voix. Après ces hommages rendus à Celui qui s'appela l'Ami des enfants, les jeunes apôtres eurent la permission de se répandre dans le jardin pour y prendre leurs joyeux ébats. Vers midi, un repas champêtre leur fut servi par les élèves, et les appétits, aiguisés par la longueur de la route, y firent le plus grand honneur. Dans l'après-dîner eut lieu le tirage des noms, et chaque proclamation était suivie de bruyants applaudissements. Qu'ils étaient heureux, ces chers enfants, de pouvoir s'écrier : « Je suis parrain, je suis marraine en Chine ! » Le soir, on se rendit processionnellement à l'autel de N.-D. de la Garde ; puis, de retour à celui du divin Enfant, un zélé missionnaire dépeignit le malheureux sort des petits Chinois. Tous les cœurs étaient attendris et les jeunes auditeurs se sentaient pleins de zèle pour cette cause admirable. A la suite de cette chaleureuse allocution, deux associées, en costume chinois, firent la quête, et cette édifiante journée fut terminée par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Les fêtes splendides qui se célébrèrent dans l'univers lors de la définition du dogme de l'Immaculée Conception eurent aussi leur écho dans la solitude de Saint-Saulve. La nature ne se prêtant pas pendant le mois de décembre aux fêtes que l'on avait projetées, on les remit au printemps suivant. La fête eut lieu en mai 1855, et s'ouvrit, après les exercices religieux du matin, par l'ascension d'un aérostat. Le soir fut marqué par une

magnifique illumination ; la cour et le jardin resplendirent de lumière et retentirent de chants à la louange de Marie Immaculée.

Enfin notre fête se termina par un brillant feu d'artifice, et à minuit nos chères enfants, ravies de cette belle journée, regagnèrent joyeusement leur dortoir.

Le 16 juillet 1865, toutes les maisons du village de Saint-Saulve, richement pavoisées, annonçaient une fête extraordinaire : on consacrait solennellement une église paroissiale due à la munificence de M. Edouard Hamoir, habitant de la commune. Mgr l'Archevêque de Cambrai qui avait occupé le siège d'Angoulême, illustré par saint Saulve, voulut donner une splendeur toute particulière à la dédicace de la nouvelle église et invita à la cérémonie NN. SS. d'Angoulême et de Limoges. Une procession solennelle eut lieu à cette occasion. Nos élèves, invitées à figurer dans le cortège, y formèrent un groupe particulier. La procession s'organisa dans les cours du Monastère ; nos chères enfants, vêtues de blanc, précédaient la chaise qui renferme le précieux chef d'une des compagnes de sainte Ursule ; autour de cette relique vénérée, plusieurs d'entre elles portaient les insignes du martyre. Enfin, nos anciennes élèves entouraient la statue de la glorieuse Patronne de notre Ordre. Ce fut avec une joie toute maternelle que nous suivîmes du regard ces groupes charmants, ravissants de fraîcheur et de simplicité.

La modestie et la bonne tenue des élèves, pendant tout le parcours de la procession, édifièrent les témoins de cette mémorable solennité et leur attirèrent les louanges de Mgr l'Evêque de Limoges qui célébra le lendemain matin la Messe dans la chapelle de la

Communauté. Après le déjeuner, les trois prélats se rendirent à la salle de récréation qui offrait un véritable aspect de fête. On avait réuni en faisceaux toutes les branches de lis portées à la procession, et ces gracieuses colonnades, se détachant sur un fond de verdure, faisaient le plus charmant effet. Les armoiries des trois Evêques se reliaient par des festons de fleurs à un riche écusson qui rappelait saint Saulve et qu'entourait une banderolle sur laquelle on lisait : *Il revit dans ses successeurs*. Ces paroles avaient servi de thème à une belle cantate qui fut chantée par les élèves avec beaucoup d'ensemble et d'expression.

LA propriété qu'occupent les Ursulines de Saint-Saulve comprend environ cinq hectares; elle est entourée de murailles. Les bâtiments, parfaitement appropriés à leur destination, présentent un cachet remarquable d'unité. Ils sont d'une architecture grecque irréprochable et forment un carré dont chaque aile a soixante-huit mètres de long sur onze de large. L'œil se repose agréablement sur ces vastes constructions si bien alignées, avec leurs nombreuses fenêtres en pierre de taille, garnies d'élégantes colonnes, et sur leurs larges frontons ornés de sculptures. Des galeries closes et bien éclairées, larges de trois mètres, embellissent la terrasse, facilitent l'ordre et la régularité, et offrent dans le mauvais temps des lieux agréables pour les récréations. Le cloître occupe l'aile qui se trouve à droite de l'entrée principale; le pensionnat, les deux ailes situées à gauche et en face; cette dernière, n'ayant qu'un rez-de-chaussée, permet à l'air de circuler librement dans la cour intérieure: une statue de saint Joseph la surmonte.

A l'angle droit des bâtiments, du côté du cloître, et en dehors du carré, se trouve la chapelle qui atteint presque les proportions d'une église paroissiale. Elle est du style de la fin du XIII^e siècle. La porte est surmontée d'un groupe représentant Jésus sur la montagne, enseignant les huit Béatitudes. Les stalles symbolisent les vertus essentielles, en repré-

sentant les saints qui les ont pratiquées dans la vie religieuse avec le plus d'éclat ; leurs quatre-vingts statuettes apparaissent chacune sous un dais qui leur sert de couronnement. La chaire d'une forme élégante et la table de communion se distinguent par le fini de leurs sculptures. Le tombeau du maître-autel offre les principaux symboles de l'Eucharistie ; outre le dais richement sculpté qui abrite le Saint-Sacrement aux jours d'Exposition et les statues de saint Joseph et de saint Augustin, le retable est orné de deux grands tableaux en reliefs : à droite, sainte Angèle, dans l'attitude de la prière, contemple l'échelle mystérieuse ; à gauche, la sainte Fondatrice, entourée de ses filles, place sa congrégation sous le patronage de sainte Ursule, qui lui apparaît resplendissante de gloire. Les vitraux des sept fenêtres du chœur rappellent quatorze scènes de la vie publique du Sauveur. Dans la chapelle de la sainte Vierge, trente médaillons représentent les mystères de sa vie. Dans celle de sainte Ursule, on voit la légende de l'illustre martyre et les traits les plus frappants de la vie de sainte Angèle. Les huit fenêtres de la partie réservée aux Religieuses et à leurs élèves ont des grisailles d'un excellent goût. Tous ces différents ornements offrent entre eux une parfaite harmonie qui charme la vue.

Derrière les bâtiments s'étendent le jardin et le verger au fond duquel se trouve une jolie petite ferme. La douce image de Notre-Dame-de-la-Garde, élevée sur un autel de verdure, apparaît à l'extrémité d'une allée de tilleul . domine ces lieux. En arrivant dans leur nouvelle demeure, les fidèles servantes de Marie l'en constituèrent reine et première supérieure, et, comme symbole de sa souveraineté, elles placèrent à l'entrée de la galerie du pensionnat, sa statue portant en main la clé de la Maison. La sainte Vierge ne s'est pas montrée insensible à ces témoignages d'honneur et d'amour ; elle n'a pas cessé de remplir fidèlement toutes les fonctions d'une vigilante gardienne. La santé florissante des élèves, l'éloignement des dangers qui menaçaient le Monastère, la préservation de toute épidémie, alors même qu'en 1866 le choléra ravageait cruellement la ville de Valenciennes et les environs, attestent que la bonne Mère veille sur sa petite famille et l'entoure d'une protection toute spéciale.

A l'ombre du calvaire reposent les restes vénérés des dix-neuf religieuses décédées depuis la translation du Monastère à Saint-Saulve. Les vertus dont elles ont laissé de si beaux exemples, leurs derniers moments remplis de sainte espérance, embaument encore la Communauté des plus édifiants souvenirs. Nous ne pouvons faire les noms de trois respectables Anciennes dont le courage et le dévouement sont venus si efficacement en aide aux zélées restauratrices :

La Mère AUGUSTINE COYMANS qui conserva dans la vieillesse l'obéissance de ses premières années de noviciat, et dont l'amabilité et la cordiale charité ne se démentirent pas un instant.

La Mère URSULE BRISSY, qui exerça la charge d'assistante, était une âme pénétrée des plus bas sentiments d'elle-même et d'un grand amour pour Dieu. Son héroïque mortification excitait l'admiration de ses Sœurs, et elles avaient conçu une si haute idée de sa sainteté qu'elles n'eussent pas été surprises de voir des miracles opérés par son intercession.

La Sœur CATHERINE DRAGUET que l'on aurait pu surnommer la postulatrice du Monastère auprès de Notre-Dame-de-la-Garde, tant elle était assidue à l'autel de cette Mère bien-aimée. Sa santé affaiblie par l'âge ne lui permettant plus de prendre part aux travaux fatigants des autres converses, elle passait la plus grande partie de ses journées à prier et à réciter le Rosaire.

La Communauté se compose actuellement de cinquante-quatre Religieuses qui prodiguent leurs soins à cent quarante pensionnaires environ et à cent cinquante externes. Les diverses congrégations établies parmi les élèves du pensionnat, et l'œuvre de la milice pontificale, produisent des fruits excellents de ferveur et de régularité. Depuis 1859 l'école communale est confiée aux Ursulines. Les enfants qui la fréquentent y reçoivent une instruction en rapport avec leur modeste position; on les forme surtout à

la pratique des vertus chrétiennes et à l'amour du travail.

Béni soit le Seigneur des grâces qu'Il a accordées aux Ursulines de Valenciennes avant, pendant et après la Révolution, spécialement depuis leur translation à Saint-Saulve. A Lui seul, honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

MONASTÈRE DE SOMMIÈRES.

Congrégation de Paris.



EN 1856, notre Communauté était dans un état de prospérité qui faisait la consolation de nos vénérables Mères. Quelques-unes d'entre elles étaient venues aux premières heures de la restauration de notre cher Monastère; elles avaient partagé les épreuves de tous genres qu'il avait eues à supporter, et elles chantaient joyeusement leur *Nunc dimittis* en le voyant progresser. Le Pensionnat s'était considérablement augmenté, et un personnel nombreux répondait largement aux besoins de la Maison.

Le 30 mai 1857, une touchante cérémonie avait lieu dans notre modeste chapelle. C'était la veille d'une première Communion : deux enfants, issues de

mariages mixtes, n'avaient pas reçu le baptême dans l'Eglise catholique; l'eau sainte allait couler conditionnellement sur leur front. Une affluence considérable de parents et d'amis encombraient la chapelle. M. le curé de la paroisse reçut l'abjuration des deux jeunes protestantes, et, après les cérémonies ordinaires, leur conféra le sacrement qui les mettait pour toujours au nombre des enfants de l'Eglise. Le lendemain, les jeunes néophytes étaient admises à la sainte Table avec leurs compagnes.

Jusqu'à cette époque, la Communauté n'avait pas eu d'aumônier; le curé de la paroisse pourvoyait au service divin par lui-même ou par son vicaire, et le supérieur du Collège était confesseur ordinaire. En 1858, notre saint évêque nous donna M. l'abbé Cavard, professeur au séminaire de Beaucaire. Son dévouement sans bornes pour la Maison, et sa sollicitude paternelle pour les élèves, ont prouvé que ce choix avait été réellement celui de Dieu.

Au mois de juin 1865, une cérémonie non moins touchante que celle du 50 mai 1857 avait encore lieu dans la chapelle de notre Monastère. Une enfant appartenant à une famille luthérienne et d'origine allemande entra dans l'Eglise catholique. Amenée à Sommières à l'âge de onze ou douze ans, elle nous fut confiée; du consentement de sa mère, elle fut instruite dans les principes du catholicisme, et préparée à recevoir le sacrement de Baptême. Monseigneur Plantier reçut son abjuration, et versa sur son front l'eau régénératrice. Dans cet heureux matin, la jeune néophyte participa au festin de l'Agneau: que de grâces lui furent accordées en quelques instants! Le sacrement de Confirmation vint mettre le sceau aux libéra-

lités de la sainte Eglise envers sa nouvelle enfant. Désormais, elle pouvait poursuivre en assurance sa marche vers l'éternité, car elle portait la marque des enfants de Dieu, et l'Esprit-Saint avait établi sa demeure dans son âme.

Le 1^{er} janvier 1862, la Communauté comptait vingt-sept membres; jamais, depuis sa restauration, en 1807, elle n'avait possédé un si grand nombre de religieuses. Cette prospérité ne devait pas durer longtemps. Dans cet humble jardin, plusieurs fleurs allaient être cueillies par les anges, pour embellir le bouquet virginal de l'Époux. Six ans après, c'est-à-dire en janvier 1868, quatorze professes étaient entrées dans leur éternité, presque toutes jeunes encore, remplies de talents, et donnant les plus belles espérances. Les vides ne se remplirent point; aussi notre personnel se trouva réduit à neuf professes de chœur, deux novices et une postulante. Les emplois restant les mêmes, on comprend aisément combien était lourd le poids des charges incombant à chacune. Qu'est-ce qui soutenait cette petite Communauté et lui donnait le moyen de faire face aux exigences du Pensionnat, de l'externat et de la classe gratuite? C'était l'union. Oui, l'union centuplait nos forces et soutenait notre courage; c'était à qui aiderait l'une de ses Sœurs, à qui prendrait la plus lourde part du travail.

Toutefois, cet état ne pouvait durer; aussi, avec l'autorisation des supérieurs, un appel fut fait aux Communautés les plus florissantes de notre Congrégation. Aucune ne put venir au secours de notre misère, et l'année entière se passa en vaine attente. Mgr Plantier, de sainte et heureuse mémoire, informé de notre situation, voulut s'entretenir longuement avec M. l'Aumô-

nier. Après être entré d'une manière toute paternelle dans les détails de notre détresse, il nous conseilla de demander du secours aux Maisons de l'Ordre, même à celles qui n'appartiendraient pas à la Congrégation de Paris. Deux maisons de la Congrégation de Lyon, Saint-Jean de Bournay et Monistrol, furent les instruments dont se servit le Seigneur pour la conservation de son petit couvent de Sommières.

La Communauté de Saint-Jean de Bournay nous prêta le concours de la Sœur Sainte-Fébronie. Cette nouvelle ouvrière du divin Maître avait une instruction distinguée ; elle connaissait tous les arts d'agrément, et réunissait l'expérience de l'âge mûr à la vigueur de la jeunesse. A la fois maîtresse générale, maîtresse de classe, maîtresse de piano et de dessin, cette chère Sœur dépensa pendant cinq ans, avec zèle et dévouement, ses talents et ses forces pour le bien de notre Maison.

La Communauté de Monistrol nous donna l'espérance de nous procurer des sujets. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis notre demande, que son digne aumônier nous conduisait une postulante. Plusieurs autres, conduites par la même voie, nous arrivèrent, et, grâce à ces secours, nous pûmes continuer notre œuvre.

Un nouveau bienfait de la Providence nous fut accordé à cette époque. Le couvent de Sommières ne possédait qu'un très-petit jardin, resserré encore par les bâtiments ; on attribuait à ce manque d'air et d'espace le dépérissement général des santés, et les morts prématurées qui nous avaient si douloureusement atteintes. Par suite d'une expropriation, de nombreux locaux, voisins du Monastère, furent mis en vente. La Commu-

nauté fit alors l'acquisition d'un magnifique enclos, séparé du Monastère par une seule rue. Un tunnel fut construit, et dès lors, nos joyeuses enfants purent jouir, tout à leur aise, de l'air pur et des agréments de la campagne.

Nous sommes heureuses de le proclamer ; en cette circonstance et en mille autres, nous avons senti la puissance de l'intercession de notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation. C'est elle qui aplanit toute les difficultés de cet achat ; et maintenant c'est elle qui maintient le nombre de nos élèves, malgré la concurrence qui nous est faite par divers pensionnats.

En 1872, la Sœur Sainte-Fébronie fut rappelée à Saint-Jean de Bournay ; elle laissait le couvent de Sommières avec un personnel assez nombreux, mais jeune encore, et trop peu formé à l'enseignement pour combler le vide que son absence allait faire. En effet, bientôt l'insuffisance de maîtresses se fit sentir. M. l'Aumônier, dans son dévouement pour la Communauté et son zèle pour l'honneur et la gloire de notre saint Ordre, s'offrit pour aller implorer lui-même du secours auprès de la Communauté de Clermont-Ferrand. Ce Monastère avait déjà bien des droits à notre reconnaissance ; pendant douze années consécutives, il nous avait prêté plusieurs de ses membres, n'était-ce pas une espérance et ne voudrait-il pas continuer son œuvre de charité ? Ce projet, conçu dans un but d'intérêt tout paternel, fut longtemps mûri, et enfin accepté, avec la plus profonde gratitude. Le 14 septembre 1875, M. l'Aumônier partait pour cette importante mission. Dieu bénit son dévouement ; la florissante et charitable Communauté de Clermont se rendit à ses persévérantes instances et accorda un excellent sujet, la Sœur Saint-François de Sales

Boucard. Maîtresse de classe d'abord, et actuellement maîtresse générale, son dévouement pour notre Maison et pour nos chères élèves ne connaît pas de bornes. Pussions-nous longtemps, pour la prospérité de notre Monastère, conserver cette très-chère Sœur qui nous rend les plus importants services.

Aujourd'hui, notre Communauté se compose de quinze professes de chœur, deux novices, cinq professes converses, une novice, une postulante et une tourière. La plupart des Sœurs sont jeunes; nos doyennes, au nombre de trois, ont à peine cinquante à cinquante-six ans.

Le nombre de nos pensionnaires varie de trente à quarante, celui des demi-pensionnaires de quinze à vingt. Notre externat payant compte de quatre-vingts à quatre-vingt-dix élèves.

La manie du brevet est arrivée jusqu'à nous; nous avons déjà présenté quelques élèves avec succès, d'autres se préparent. Les exigences sous le rapport de l'instruction et de l'éducation sont assez grandes, bien que nous soyons dans une petite ville. On le comprend, lorsqu'on se rappelle que Sommières est placé entre Nîmes et Montpellier; deux heures de chemin de fer seulement nous séparent de l'une et de l'autre ville.

Nous ne pouvons clore ce petit compte-rendu sans dire un mot de l'intérêt si bienveillant dont nous a honorées notre évêque-bien regretté, Monseigneur Plantier. Toutes les fois qu'une circonstance l'amenait à Sommières, il nous accordait sa visite, et, le plus souvent, nous réunissait pour nous adresser une exhortation; faveur d'autant plus appréciée, que nous n'ignorions pas que l'ordonnance du médecin le

condamnait à un silence absolu. Quand il avait administré le sacrement de Confirmation à nos élèves, sa Grandeur, après un modeste déjeuner, se rendait au pensionnat, où une petite fête était toujours organisée. C'étaient des chants, des dialogues, voire même de célestes apparitions... Monseigneur accueillait tout avec une bonté touchante, et il y répondait avec cette grâce et cet à propos qui lui étaient naturels. Il en conservait même le souvenir, et, dans l'occasion, le rappelait d'une manière agréable. C'est ainsi que, dans une visite que lui rendait M. l'Aumônier, il se prit à dire : « Mais Sommières est un pays de merveilles ; on y voit des choses extraordinaires, même des apparitions d'anges... » faisant allusion à un dialogue dans lequel de toutes petites filles, représentant les neuf chœurs des anges, avaient, dans un langage poétique, chanté les vertus et les grandeurs de l'illustre Prélat. Le 22 avril 1875, nous avons, pour la dernière fois, le bonheur de le voir. Il venait donner la Confirmation à nos élèves. Ses forces étaient sensiblement épuisées ; nous fûmes tristement impressionnées de sa maigreur et de la faiblesse de sa voix. Après la cérémonie, il entra dans la Maison, selon son habitude. Un petit jardin avait été formé comme par enchantement ; il était l'image du diocèse confié à sa Grandeur. Monseigneur Plantier aimait beaucoup les fleurs, et il n'était pas rare qu'il les prit lui-même pour sujet de comparaison ; il fut donc ravi des récitatifs et des chants de cette petite allégorie, et il en témoigna sa satisfaction à plusieurs reprises. Puis, oubliant sa fatigue, l'éloquent Prélat nous parla pendant vingt minutes de la manière la plus élevée et

la plus touchante. Hélas! nous ne pensions pas que c'étaient ses adieux! Un mois plus tard, nous pleurons avec tout le diocèse, la mort de notre éminent et saint évêque.

L'année suivante, au mois d'août, l'âge et les infirmités obligèrent notre Révérend Père supérieur, M. Boucarut, à donner sa démission. Ce fut encore une épreuve pour notre Monastère qui, depuis trente-sept ans, était sous la sage direction de ce digne ecclésiastique. L'acquisition et la reconstruction de notre maison sont l'œuvre de son zèle et de son dévouement. Il n'épargna ni son temps, ni ses voyages, ni ses peines, ni même sa bourse, pour amener la prospérité spirituelle et temporelle de la Communauté. Aussi nos prières, nos vœux, notre reconnaissance l'ont accompagné dans la retraite où il s'est retiré, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et où il se prépare par la prière et la méditation, au passage suprême du temps à l'éternité.

Notre nouvel évêque, Monseigneur Besson, dans sa haute sollicitude pour ses Ursulines, a bien voulu nommer, pour remplacer ce vénéré Père, un de ses Vicaires-généraux, M. Clastron. La bienveillance dont il nous honore, l'intérêt qu'il nous porte nous donnent lieu de bénir une fois de plus la Providence divine qui veille sur notre cher Monastère avec une si délicate sollicitude.





LA SŒUR SAINT-ANDRÉ PERSIN.



ENTRÉE dans notre Monastère en 1827, à l'âge de vingt-cinq ans, M^{lle} MARGUERITE PERSIN, en religion Sœur SAINT-ANDRÉ, eut à traverser les années d'épreuve, réservées à notre Communauté, jusqu'en 1840. Ce fut une des colonnes qui soutinrent le couvent de Sommières, si souvent menacé dans son existence, de 1834 à 1842, où trois Sœurs de chœur et trois converses formaient tout le personnel. Monseigneur de Chaffoy offrit à nos bonnes Mères un asile dans une maison religieuse de son diocèse; mais notre chère Sœur refusa cette offre généreuse, et se résigna à attendre avec patience la fin de cette dure épreuve. Sa confiance ne fut point vaine, et le Seigneur accorda à la Sœur Saint-André la consolation de voir commencer pour son Monastère une ère de prospérité.

Elle remplit longtemps l'emploi de maîtresse générale de la classe gratuite, et, lorsque les infirmités de l'âge ne lui permirent plus de s'occuper de cette portion si intéressante de notre troupeau, elle se rendit utile comme portière. Quand elle allait faire un message, rarement la rencontrait-on sans son chapelet à la main, le récitant dévotement. Le recueillement et la prière furent les caractères distinctifs de notre bien chère Sœur. Sa dévotion de prédilection était pour le Saint-Sacrement, devenu, pendant de nombreuses années, son pain de chaque jour; et sa pratique de piété quotidienne était le chemin de la Croix, où sa prière se répandait pour tous.

Malgré sa ferveur, la Sœur Saint-André redoutait extraordinairement la mort; elle ne pouvait en entendre parler qu'avec une terreur qu'elle ne dissimulait pas. Le Seigneur lui adoucit ce terrible passage, en lui envoyant, quatre mois avant sa mort, une attaque de paralysie qui atteignit le cerveau, et lui enleva la présence d'esprit. Toutefois, dans cet intervalle, elle eut des jours et des moments très-lucides, pendant lesquels elle put comprendre la gravité de son état

et recevoir les Sacrements. Elle quitta la vie sans le savoir, et presque sans souffrances, le 16 mai 1864, âgée de soixante-deux ans.

LA MÈRE SAINT-PAUL COMBE.

CETTE bien-aimée Mère, dont l'honorable famille habite Sommières, fut élevée dans notre Pensionnat, où elle resta jusqu'à sa seizième année. A l'époque de sa première Communion, il s'opéra en elle un changement remarquable, qu'elle nomma plus tard sa conversion. Une fois admise au festin des anges, son âme pure y goûta de si suaves délices, qu'oubliant sa légèreté d'enfant, qui l'avait rendue jusqu'alors dissipée et parfois indocile, elle devint retenue dans toute sa conduite, soumise et réellement pieuse. Désormais, une pensée sembla dominer toutes les autres : se consacrer à Dieu, en embrassant la vie religieuse. Longtemps elle mûrit son pieux projet, avant de le communiquer, et, tout en se jugeant indigne d'une faveur aussi signalée, elle en demandait chaque jour au Seigneur la réalisation. C'était surtout aux pieds de la sainte Vierge qu'elle se plaisait à épancher les ardents desirs de son cœur. Souvent la naïve et confiante enfant traça, sur les murs de la tribune des enfants de Marie, la fervente expression de ses vœux. Quelquefois même, rencontrant à la chapelle de Marie quelque prétendante, elle s'en approchait doucement, prenait avec précaution le bas de son voile, le baisait respectueusement, et s'adressant à la sainte Vierge : « Ma bonne Mère, lui disait-elle, quand donc m'en donnerez-vous un ? » Elle portait une sainte envie aux religieuses professes, non seulement parce qu'elle les considérait comme les épouses de Jésus, mais encore parce qu'elles avaient le bonheur de communier souvent.

Obligée de quitter le Pensionnat pour rentrer dans sa famille, dont elle était tendrement chérie, elle écrivit près de l'autel de la sainte Vierge, ce qu'elle appelait *ses conditions* : « Avant deux ans, ma bonne Mère, il faut que je sois novice. » Suivait la date du 2 juillet 1845 : c'était ce même jour,

que quatre ans plus tôt, elle avait eu le bonheur de faire sa première Communion et de sentir le germe précieux de la vocation religieuse.

La miséricordieuse Mère ne fit pas défaut à la confiance de la jeune suppliante ; le 29 juin 1846, M^{lle} Combe, s'arrachant aux douces étreintes de l'amour maternel, rentrait, blanche colombe, dans l'arche sainte, d'où elle était sortie quelques mois auparavant. Le monde avait tenté de la séduire pendant les courts instants qu'elle y était restée, mais un seul désir préoccupait son esprit et son cœur : devenir l'épouse de Jésus et participer chaque jour au festin des anges. Elle était dans sa dix-huitième année, lorsqu'elle revêtit le saint habit de la religion. La joie qui surabondait dans son âme se manifestait par ses transports et ses chants d'allégresse. Elle avait une jolie voix, mais elle ne s'en servit jamais que pour chanter les louanges du Seigneur. Souvent on la voyait baisser ce modeste habit d'Ursuline et ce simple voile blanc, qu'elle avait préférés aux plus brillantes parures. Elle était douée d'une nature excessivement sensible ; une douceur inaltérable fut le fond de son caractère, et lui rendit comme naturelle cette aimable prévenance, dont elle ne se démentit jamais à l'égard de ses sœurs. Le 30 octobre 1848 vint mettre le comble à son bonheur : elle prononça ses Vœux avec une ferveur angélique ; elle se voyait enfin fixée dans ce cloître béni qu'elle appelait le lieu de son repos.

Le divin Maître voulut bientôt éprouver la fidélité de sa servante ; il lui envoya une longue maladie qui mit ses jours en danger. Toutefois, la sérénité de son âme n'en fut nullement troublée. Elle se laissait soigner avec une simplicité d'enfant, disant gaiement : « Non, je ne veux pas mourir encore. » Elle ne mourut pas, en effet, mais sa santé resta faible et délicate. Ne pouvant accomplir notre sainte Règle dans tous ses points, elle se dédommageait de cette privation en remplissant le plus parfaitement possible ceux qui n'étaient pas au-dessus de ses forces. Cette excellente Mère remplit successivement les charges de maîtresse des novices, d'assistante et de supérieure. Dans ces différents emplois, sa charité brilla, non-seulement par les soins maternels dont elle entourait celles qui lui étaient confiées, mais encore par le tact parfait

avec lequel elle savait dissimuler ces petites faiblesses, dont les âmes les plus parfaites ont encore à gémir. Si l'action paraissait évidemment blâmable, sa charité ingénieuse trouvait encore une excuse pour l'intention. Son cœur ne savait garder aucun souvenir des offenses, et si elle-même avait laissé échapper quelque parole un peu vive, elle ne dédaignait pas de venir consoler celle qu'elle croyait avoir peinée. Dès qu'une Sœur approchait de ses derniers moments, elle ne la quittait plus, et, par ses prières et ses pieuses paroles, la disposait à franchir avec confiance le seuil redoutable de l'éternité. Ce fut dans le cinquième mois de sa réélection à la supériorité, que cette digne Mère, après une maladie de quatre mois, quitta l'exil pour la patrie, le 27 janvier 1866, dans la trente-huitième année de son âge, et la dix-huitième de sa profession. Elle emportait tous les regrets de la Communauté qui a la douce espérance d'avoir, en la bonne Mère Saint-Paul, une protectrice de plus au séjour des bienheureux.

LA SŒUR SAINT-STANISLAS GEORGET.

ORIGINAIRE de Clermont-Ferrand, la Sœur SAINT-STANISLAS fut dirigée vers notre Monastère par les Ursulines de cette ville. Comme elle avait déjà exercé les fonctions d'institutrice, la Communauté crut faire dans la réception de M^{lle} JOSÉPHINE GEORGET l'acquisition d'un sujet précieux pour l'enseignement. Elle ne fut pas trompée dans son attente. Admise à la prise d'habit et à la profession, cette vraie Ursuline dépensa ses talents et sa santé avec un dévouement sans bornes. Tour à tour, et quelquefois en même temps, maîtresse de classe, maîtresse générale, économe, maîtresse des novices, elle ne reculait devant aucun obstacle, et son zèle généreux lui faisait trouver le moyen de faire face à tous ces emplois divers. Lorsque le jour ne suffisait pas, elle y employait la nuit. Mais son tempérament robuste s'épuisa vite dans ces occupations multipliées. Elle fut atteinte d'une maladie très-grave, et dès lors la Sœur Saint-Stanislas resta infirme et délicate. Cependant, quelques années encore, elle put, avec des ménagements, se soutenir et suivre une partie des observances régulières;

forcée enfin de s'aliter, elle ne pensa plus qu'à se préparer à paraître devant Dieu. Calme et résignée, elle conserva jusque sur son lit de douleur son aimable gaieté. A l'approche de l'heure suprême, elle fut un moment remplie de terreur; mais la réception des derniers Sacraments calma ses craintes et lui apporta les plus suaves consolations. Elle avait toujours eu un attrait particulier pour la sainte pauvreté, et elle le manifesta d'une manière bien édifiante à cette heure solennelle. La veille de sa mort, elle voulut remettre à notre Révérende Mère supérieure tous les livres et objets à son usage, la priant d'en user selon qu'il lui plairait. « Je ne peux vous remettre notre lit, ajouta-t-elle, ayez la charité, ma Mère, de me le prêter jusqu'à ce qu'on portera mon corps en terre. » Après cet acte de dépouillement, elle répéta avec effusion en baisant le crucifix : « Que veux-je au ciel et que puis-je désirer sur la terre, sinon vous, ô le Dieu de mon cœur, ma portion et mon héritage pour jamais?... Oh! que Dieu est bon pour moi, que de grâces il m'accorde! » Elle eut sa connaissance jusqu'à son dernier soupir, qu'elle rendit le 19 janvier 1867, à neuf heures du matin. Elle était âgée de quarante-huit ans.

LA SŒUR DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS NOGARET.

LA SŒUR DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, dans le monde HERMANÇE NOGARET, était née à Nîmes de parents chrétiens, qui mirent leurs soins à imprimer dans son jeune cœur l'amour de la vertu. Leur peine ne fut point stérile; les germes précieux déposés dans cette âme candide, produisirent des fruits couplants. Dès son bas-âge, elle manifesta les inclinations les plus vertueuses. Plus tard, lorsque son éducation fut terminée, on la vit, pieuse et recueillie, fréquenter les sacrements et assister à tous les offices de la paroisse. Avec le consentement de son directeur, elle s'était tracé un règlement de vie qu'elle observait exactement, ayant ses heures fixées pour la prière et le travail. Toujours levée dès cinq heures du matin, quelque rigoureuse que fût la saison, elle se rendait à l'église pour assister à la sainte Messe et puiser dans

la réception de l'Eucharistie le courage de se conserver pure, malgré les séductions du monde. Que de grâces obtenues, que de faveurs précieuses reçues dans ces communications intimes! C'est le secret de Jésus et de Marie. Le cœur de M^{lle} Hermance fut mis à une terrible épreuve. Une maladie cruelle et inexorable atteignit une de ses sœurs bien-aimées et la conduisit aux portes du tombeau. Il fallait préparer cette chère âme à paraître devant Dieu. L'ange de la famille se réservait cette tâche délicate; mais ses douces insinuations se brisent devant les illusions et le refus de la pauvre malade. Oppressée par l'angoisse, Hermance court se prosterner aux pieds de Marie et fait monter vers le ciel sa prière mêlée de larmes. Elle retourne à sa demeure, et la chère mourante l'accueille par ces mots : « Hermance, je veux me confesser; va chercher le prêtre. » Marie avait exaucé les supplications de sa petite servante qui eut le bonheur de voir sa jeune sœur mourir avec une parfaite résignation, et fortifiée par les sacrements de l'Église.

La vie de prière et de recueillement que menait dans le monde M^{lle} Hermance, ne suffisait pas à son âme ardente et généreuse; il lui fallait la vie parfaite et le don de tout soi-même à Dieu. Cependant comment s'ouvrir de ce pieux projet au lendemain de la mort de sa sœur? Un second obstacle, plus grand encore, sembla s'élever entre elle et la vie religieuse : son père mourut subitement, et à l'aînée de la famille, revenait la mission de soutenir le courage de sa mère. Hermance comprit son rôle et s'y dévoua tout entière. Mais, un jour, fidèle à la voix toute puissante qui l'appelle, elle vient frapper à la porte de notre Monastère, laissant à Notre-Seigneur la garde de sa mère, veuve et infirme, et de sa jeune sœur. Elle commença avec une grande ferveur les exercices du noviciat; mais l'Époux divin, qui voulait faire de cette âme un vase d'élection, lui retira toutes les consolations dont il l'avait favorisée jusque-là. Elle entra généreusement dans les desseins du Seigneur, comme le prouvent les résolutions qu'elle prit à l'époque de sa prise d'habit. « Je m'abandonnerai entre les mains de Dieu, écrivait-elle, afin qu'il fasse de moi ce qu'il lui plaira; j'accepte l'état de sécheresse et de ténèbres dans lequel je me trouve, en

expiation de mes péchés, et il ne sera point un motif d'abrégger mes exercices de piété. Je veux vivre d'obéissance pour mon avancement dans la perfection, comme je vis de pain pour l'entretien de ma vie corporelle; je veux que mon sommeil, mes récréations, mes repas, mes emplois, et en un mot toutes mes actions, portent le cachet de cette vertu. L'obéissance sera ma consolation et mon plaisir, et je veux pouvoir dire à Dieu au moment de la mort : « Seigneur, vous le savez, ma vie n'a été qu'une chaîne non interrompue d'obéissance. »

L'humilité fut aussi une des vertus de prédilection de notre chère Sœur du Sacré-Cœur; elle avait reçu une éducation soignée, possédait des talents, mais jamais elle ne s'en prévalut, et volontiers, comme les saints, ayant la sainte folie de la Croix, elle se serait montrée dépourvue de connaissances. A chaque époque de sa vie, une épreuve fut réservée à sa fidélité. A la fin de son noviciat, la guerre était déclarée entre la France et la Prusse, et les supérieurs crurent prudent de reculer sa profession. Après dix-huit mois de retard, elle eut le bonheur de prononcer ses Vœux le 12 août 1872; elle accomplit cet acte avec une ferveur et un amour qui, de son cœur, passaient dans tout son extérieur, et frappèrent d'admiration les témoins de cette imposante cérémonie.

Mais la santé de notre pieuse Sœur s'était altérée pendant cette longue attente, et déjà étaient apparus les symptômes de la maladie qui termina ses jours. On espérait, avec des soins, voir disparaître les traces du mal; notre affection fut trompée. La vie de notre chère Sœur ne fut plus qu'une longue souffrance endurée avec la plus entière résignation. Saint Paul nous apprend que la vertu se fortifie dans l'infirmité: notre Sœur du Sacré-Cœur nous donna un exemple frappant de la vérité de cet enseignement du grand Apôtre. Toujours attentive à suivre l'esprit de la grâce et les desseins de Dieu, la maladie fut vraiment l'échelle de la perfection dont elle gravit généreusement tous les degrés. L'abandon à la sainte volonté de Dieu était devenu sa nourriture, et elle ne perdait aucune occasion de pratiquer la sainte pauvreté et l'obéissance. Toute fatigue semblait disparaître

devant un acte de vertu à accomplir. Cependant, ses forces diminuaient peu à peu, et le moment de la délivrance approchait. Les vingt-cinq derniers jours de sa vie furent une agonie continuelle, pleine de terreurs et d'angoisses; mais aussi les actes d'amour, d'abandon, de détachement, les plus sublimes, s'échappaient tour à tour des lèvres de notre chère Sœur; elle fit le sacrifice de sa vie avec une générosité parfaite. Plus affectueuse envers nous, à mesure que s'avancait le moment de la séparation, elle avait pour chacune un sourire particulier, dans lequel se reflétait toute la bonté de son cœur. Préoccupée du zèle des âmes jusque sur son lit de mort, elle témoigna le désir de voir les élèves, afin de leur adresser un dernier adieu. Cette satisfaction lui ayant été accordée : « Chères enfants, leur dit-elle, j'ai voulu vous voir encore une fois sur cette terre, pour vous recommander d'être toujours sages et dociles. Conformez votre conduite aux avis de vos bonnes maîtresses, vous vous épargnerez ainsi bien des regrets pour le moment de la mort. A cette heure tout change de face, excepté ce que l'on a fait pour Dieu. Vous me voyez près de paraître devant ce Juge suprême, si je n'avais pas travaillé sérieusement au salut de mon âme, que je serais malheureuse! Je vous recommande une grande dévotion envers la très-sainte Vierge. Oh! aimez, aimez bien cette bonne Mère! » Après cet acte d'apostolat, cette véritable Ursuline parut éprouver un mieux momentané. Une des plus vives inquiétudes de la Sœur du Sacré-Cœur, était la crainte de sortir de sa disposition intérieure d'abandon au bon plaisir divin, dont elle tirait ses forces spirituelles. L'ennemi du salut le savait sans doute, aussi essayait-il de troubler sa paix et sa tranquillité en la tourmentant par des craintes imaginaires; mais ses efforts furent vains, et notre chère Sœur s'endormit paisiblement dans le Seigneur, après avoir répété avec une ferveur nouvelle : « Mon Dieu, je m'abandonne à votre sainte volonté! » Elle avait demandé à notre Révérende Mère supérieure la permission de mourir, lui témoignant le désir que le dernier acte de sa vie fût encore marqué au cachet de l'obéissance. Par une admirable coïncidence, elle expira au moment où notre Mère prononçait ces paroles des prières de la recom-

mandation de l'âme : « Ma très-chère Sœur, je vous remets entre les mains de Dieu. » C'était le 17 février 1876. Elle était dans la trente et unième année de son âge et la quatrième de sa profession.

LA SŒUR SAINTE-MARTHE PINÈDE (1).

VERS les premiers jours du mois de septembre 1863, le couvent des Ursulines de Sommières voyait s'éteindre dans une de ses humbles cellules, une de ces existences que la main de Dieu se plaît à allumer, non pas pour briller, au grand jour dans le monde, comme des soleils, mais pour se consumer à l'ombre du cloître, dans un obscur et pieux travail, comme la lampe du sanctuaire brûle et se consume à l'ombre des autels, dans le recueillement du saint lieu. C'était MARGUERITE PINÈDE, en religion sœur SAINTE-MARTHE; après 58 ans de vie cloîtrée, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge, elle rendait à Dieu son âme, pleine de jours et de mérites.

Marguerite Pinède naquit à Pignan (Hérault), le 2 juillet 1783, d'une famille honnête et chrétienne. Les premières années de sa vie, jusqu'à son entrée en religion, s'écoulèrent à l'ombre du foyer domestique et dans le travail des champs. Dieu, qui se réservait de cueillir, en son temps, cette fleur, pour en faire l'ornement du jardin de ses épouses, sut la conserver pure et sans tache, comme un lis au milieu des épines, et après plus d'un demi-siècle que Marguerite a disparu du pays natal, plusieurs générations se trouvent encore embaumées des pieux souvenirs de son enfance et de sa jeunesse.

Le monde garda, pendant vingt-quatre ans, notre pieuse Ursuline, il la garda sans la posséder jamais. Elle appartient toujours à Dieu. Prière et travail, voilà deux mots qui résument parfaitement sa vie du monde et même sa vie tout entière. Donée d'un tempérament robuste et d'une bonne volonté plus robuste encore, elle se livrait avec une intrépi-

(1) Cette biographie a été tirée tout entière de celle que M. Cavard, aumônier des Ursulines, a fait paraître dans la *Seuaine religieuse* de Nîmes.

dité virile aux rudes travaux de la campagne, et nous offre un modèle achevé de la femme forte de l'Écriture. Elle ne se contentait pas de *rouler le fuseau dans ses doigts agiles, elle mettait la main aux œuvres les plus pénibles* (1). Aucun genre d'occupation ne la rebutait, *ses reins ceints d'une force rare, son bras robuste* (2) et son courage suffisaient à tout. Les habitudes fortes et laborieuses de la jeune Marguerite ravissaient l'admiration de tous ses compatriotes, lui attiraient des éloges dans les réunions publiques, et causaient sans doute quelque secret dépit aux parents moins fortunés du côté de leurs enfants. Quant à ceux de la robuste jeune fille, ils s'enorgueillissaient fièrement de ces brillantes et solides qualités, et trouvaient plus de satisfaction à recevoir des témoignages flatteurs au sujet de leur enfant, qu'à recueillir le fruit de son travail.

Dans l'ardeur qui l'emportait vers le travail matériel, la jeune Marguerite n'avait garde d'oublier ses devoirs spirituels. Elle n'était pas seulement la femme laborieuse *qui mange son pain à la sueur de son front, et non dans l'oisiveté* (3), mais encore la femme pieuse *qui craint Dieu, « mulier timens Dominum* (4). « Bien loin de s'abrutir au contact des choses matérielles, comme cela n'arrive que trop souvent à des enfants isolés dans les campagnes, elle savait élever pieusement son âme à Dieu, reconnaître et bénir, comme les trois jeunes Hébreux, Celui qui pare le lis des champs, et donne aux oiseaux leur pâture, Celui dont les mains lancent la foudre, et couvre la terre d'abondantes moissons. De bonne heure, à l'école du foyer domestique, la seule qu'elle ait jamais fréquentée, elle avait appris à connaître ses devoirs religieux, à prier Dieu, à le servir. Les leçons de ses bons parents se gravèrent profondément dans sa jeune âme; elle ne les oublia jamais. A mesure qu'elle avançait en âge, elle grandissait aussi en sagesse devant Dieu et devant les hommes, et tandis que tant d'autres jeune filles cherchaient à se parer

(1) Prov., xxxi, 19.

(2) Prov., xxxi, 17.

(3) Prov., xxxi, 27.

(4) Prov., xxxi, 30.

des futiles ornements de la vanité humaine, elle ne songeait qu'à parer son âme des fleurs de toutes les vertus chrétiennes.

La prière avait pour elle un attrait particulier. C'est surtout après sa première Communion, qu'elle se sentit attirée vers ce doux exercice. Une fois qu'elle eut mangé le Pain des anges, et qu'elle eut trempé ses lèvres à la coupe enivrante de l'amour de Jésus, elle sentit que là, dans le tabernacle, était son trésor, son espérance, sa vie. L'Eucharistie devint pour elle comme un aimant puissant qui l'attirait sans cesse. Aussi la voyait-on assister, avec un recueillement angélique, et aussi souvent que ses occupations le lui permettaient, au saint sacrifice de la Messe. Dans le cours de la journée, elle savait toujours trouver quelque instant pour aller adorer le divin Sauveur dans le Sacrement de son amour.

Ce qu'on remarquait en elle avec plaisir, et ce qui lui gagnait toutes les sympathies, c'était une gaieté charmante qui l'accompagnait dans tous ses travaux, et qu'elle savait même inspirer à ses compagnes, une gaieté douce et contenue qui faisait aimer sa vertu; c'est dire que sa vertu n'avait rien de ridicule ni de sombre. Dans son zèle pour le travail, dans son ardeur pour le service de Dieu, elle restait toujours, à l'exemple du divin Maître, *douce, humble de cœur*, ce qui répandait en elle, et autour d'elle, les délices d'une paix heureuse et enviée. Marguerite savait profiter de l'ascendant que lui donnait sa vertu sur ses compagnes, pour les porter à la pratique du bien et diriger leurs pensées vers le ciel. Par ses exemples et ses pieuses conversations, elle exerçait une sorte d'apostolat dont Dieu seul peut apprécier le mérite et les fruits.

Avec de pareilles dispositions, est-il étonnant que l'idée de la vocation religieuse ait germé en elle? Quand une âme a vivement faim et soif de la justice, naturellement, elle tourne ses regards là où elle pourra rencontrer cette justice parfaite; ou plutôt, Dieu lui-même, qui a prévenu cette âme de sa grâce, lui inspire le désir de se consacrer entièrement à lui, en la dégoûtant des choses de ce monde, et la fait soupirer après une vie toute surnaturelle, tout angélique.

Telles étaient les aspirations ardentes de la jeune Margue-

rite. Mais comment réaliser ces pieux désirs de son cœur ? Si de temps à autre, elle s'ouvrait à ses parents des inclinations qui la poussaient à la vie religieuse, c'était pour en essayer des refus contrariants et pénibles. Quoique bons chrétiens et attachés à leurs devoirs, ils ne pénétraient pas assez le sens de la vie surnaturelle, cachée en Dieu, pour dire à leur fille : « Va où Dieu t'appelle, et sois heureuse ! » D'ailleurs, ils connaissaient si bien la valeur du trésor confié à leur tendresse, qu'ils ne voulaient à aucun prix s'en dessaisir. Au contraire, ils faisaient jouer mille ressorts, inventaient mille raisons pour la détourner de son pieux dessein. Tantôt, c'étaient des épreuves de tout genre qu'on lui représentait dans la vie religieuse, comme ridicules, intolérables; tantôt c'étaient des austérités cruelles qu'on lui dépeignait comme un vrai supplice. On poussait ce système d'exagération et d'épouvante, jusqu'à lui dire qu'au couvent on ne mangeait pas, et qu'il fallait un miracle, pour que les religieuses ne succombassent pas victimes de la faim. Marguerite ne se laissait pas ébranler par la perspective des peines qu'on s'ingéniait à lui faire entrevoir. Par une grâce spéciale, les différentes secousses, à l'aide desquelles on cherchait à arracher de son âme le germe de la vocation religieuse, ne faisaient que l'y enraciner davantage. « Je sens que Dieu m'appelle, disait-elle souvent, et si Dieu m'appelle, ajoutait-elle, dans sa naïve et forte confiance, il daignera bien m'accorder les mêmes grâces qu'aux autres religieuses, pour soutenir les épreuves de la vie que je veux embrasser. » Puis, elle re-oublait d'instances auprès de ses parents, et les suppliait, avec toute l'ardeur d'une âme convaincue et pressée de la grâce, de se rendre à ses désirs, qu'elle assurait être aussi les désirs de Dieu. Vains efforts, toujours même résistance, même refus.

Enfin, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, désespérant d'obtenir jamais le consentement de ses parents, et se rappelant ces paroles du Sauveur : *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi* (1), elle prend le parti de trancher les difficultés, et se rend au cou-

(1) Math., x, 57.

vent de Sommières, accompagnée de deux personnes discrètes. Elle fut au comble de la joie, lorsqu'elle mit le pied sur le seuil du Monastère, objet de tous ses vœux, et qu'elle entendit se refermer derrière elle la porte du cloître, qui devait pour jamais la séparer du monde. Délicieuses furent ses émotions, quand elle se vit dans la maison de Dieu. C'était la joie du navigateur qui vient de toucher au port, du prisonnier qui vient de briser ses chaînes, de l'enfant qui vient de retrouver sa véritable famille, de la créature enfin qui vient d'entrer en possession de l'héritage de son Dieu.

Le personnel de la Maison se composait, à cette époque, de trois anciennes religieuses, débris vénérés et précieux de la communauté d'Ursulines de Sommières, dispersée par la Révolution de 1789, et de deux jeunes postulantes. L'une des trois religieuses était la vénérable Mère Saint-François, qui avait traversé les mauvais jours de la Terreur dans l'asile charitable d'une maison catholique de Sommières, où elle faisait secrètement le catéchisme aux jeunes filles du pays. Dès que la paix avait été rendue à l'Eglise, elle avait ouvert une école publique, rallié autour d'elle deux autres anciennes religieuses, et enfin, le 22 juillet 1807, dans une ancienne maison restaurée des religieux Récollets, elles avaient pu se reconstituer en vraie communauté d'Ursulines, sous la direction de la Mère Saint-François. Quel bonheur pour ces trois âmes, après les horreurs d'une tempête si furieuse, de se trouver réunies comme des passagers échappés au naufrage, et de pouvoir s'abriter dans une pieuse solitude à l'ombre du sanctuaire, sous les regards de Dieu, sous les ailes de son amour ! Plusieurs fois, avant cet heureux événement, Marguerite avait fait solliciter son admission au milieu d'elles ; ce fut le 16 août 1808, qu'elle vint se jeter, comme une fille tendre et dévouée, dans les bras de la bonne Mère Saint-François.

Ce que Marguerite avait été dans le monde, doit faire pressentir ce qu'elle fut au couvent. Elle n'entraît pas dans cette retraite bénie pour y goûter les charmes du repos. Aussi, dès son entrée dans la Maison, avec son âme ardente, son caractère souple et ferme en même temps, sa santé robuste, se mit-elle à la disposition de sa supérieure, pour tous

les emplois qu'on voudrait lui confier, pour toute sorte de travail qu'on voudrait lui imposer. Le personnel n'était pas nombreux; le pensionnat prenait cependant un accroissement considérable; les occupations se multipliaient; Marguerite semblait envoyée par la Providence pour subvenir aux besoins de cette double société renaissante.

Chargée presque seule des travaux les plus pénibles, elle entreprit sa tâche avec une joie parfaite et un dévouement égal à son bonheur. Si elle se réjouissait de consacrer à Dieu sa jeunesse, elle se trouvait heureuse de déployer la force de ses vingt-quatre ans et de l'utiliser au service d'une communauté qu'elle aimait déjà passionnément. Une pareille ardeur, soutenue par le contentement de l'âme, ne gardait malheureusement pas de mesure; et quand les heures du jour ne suffisaient pas à parfaire toutes choses, elle y employait les heures de la nuit. De cet excès de travail, il s'en suivit, après un certain temps, un dépérissement très-sensible pour sa santé; on songeait presque à la remettre à sa famille: « Mais, disait-elle plus tard, je priai avec tant de ferveur, que le bon Dieu me rendit bientôt la santé. »

Sa santé une fois rétablie, elle reçut le saint habit de la religion avec le nom de Sœur Sainte-Marthe. Le voile de la modestie, le vêtement de la pénitence, le costume de la pauvreté, le nom de Marthe, ne convenaient à personne mieux qu'à cette âme candide, généreuse, avide de mortification et de travail. Elle passa les deux ans de son noviciat dans la paix et les plus douces espérances, sans tourner jamais un regard de regret vers le monde, sans éprouver la plus légère incertitude, la moindre hésitation au sujet de sa vocation; tant il était évident que Dieu la voulait dans sa sainte maison. La chose parut évidente aussi à sa Communauté, et, le temps de son noviciat accompli, elle fut admise, en qualité de sœur converse, à se consacrer à Dieu, par les trois Vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Le sacrifice de ce jour solennel eut pour elle beaucoup de douceurs et point d'amertume, et elle sentit combien le Seigneur est bon.

En se donnant à Dieu, elle fit un abandon complet d'elle-même entre les mains de sa supérieure. La soumission de la volonté et de l'esprit fut toujours pour elle une loi invio-

lable. A cette preuve, il était aisé de reconnaître que le don d'elle-même à Dieu restait complet. De son côté, la bonne Mère Saint-François lui donna une large part de sa confiance. La Sœur Sainte-Marthe n'avait reçu aucune instruction, elle ne savait pas même lire; mais elle possédait une de ces âmes pures que le Seigneur se plaît à instruire lui-même. A sa simplicité naturelle, elle joignait un caractère droit, un jugement sain, dont sa supérieure se servit avec succès dans des circonstances difficiles. Ce qu'il y avait de plus remarquable en elle, c'était la facilité, la bonne grâce avec laquelle elle savait prêter son concours pour remplir toute sorte d'emplois. Tour à tour, et quelquefois en même temps, infirmière, portière, jardinière, surveillant au besoin les élèves en récréation, elle offrait un modèle achevé de la vie active. Toutes les élèves concevaient pour elle une singulière estime, et, en quittant le couvent, elles emportaient, profondément gravé dans leurs cœurs, son souvenir pieux et vénéré. Aujourd'hui encore, les grand'mères se plaisent à raconter à leurs petites-filles qui fréquentent les classes des Ursulines, les vertus aimables et le dévouement sans bornes de la bonne Sœur Sainte-Marthe.

Chargée pendant de longues années du soin des malades, elle ne voyait que Jésus-Christ dans ses chères infirmes et leur prodiguait les attentions d'une charité toute de cœur. C'était plus que la tendresse d'une mère, que le dévouement d'une sœur de charité, c'était l'amour de Jésus qui battait dans son âme pour ses épouses souffrantes. Il serait trop long de dire toutes les ingénieuses inventions de cet amour, pour leur procurer des distractions, des soulagements, des satisfactions innocentes ou pieuses. Qu'il nous suffise de rappeler le zèle de ses charitables industries auprès d'une ancienne Mère, qui resta pendant plusieurs années atteinte de paralysie. La pauvre infirme désirait-elle respirer l'air pur du jardin, faire une prière devant le Saint-Sacrement, se trouver quelque part avec sa Communauté, la vigoureuse infirmière la chargeait sur ses bras ou sur ses épaules, et transportait fièrement son précieux fardeau à l'endroit désigné. Quand ses occupations devaient la retenir trop longtemps éloignée de sa chère paralytique, elle l'emportait avec elle, l'asseyait

commodément dans un fauteuil, puis causait ou priait avec elle pendant son travail.

Comme ce dernier trait nous le révèle, l'attention de la Sœur Sainte-Marthe n'était pas totalement absorbée par la préoccupation des choses temporelles. La présence de Dieu la suivait partout, l'esprit de foi vivifiait toutes ses œuvres, et l'amour de Dieu faisait de son cœur comme un foyer ardent d'où s'échappaient en traits de feu le dévouement, la charité, et toutes les vertus chrétiennes et religieuses.

Le soir, quand elle avait fini le rôle de Marthe, elle savait remplir aussi celui de Marie. Elle allait se prosterner devant le Saint-Sacrement, aux pieds du divin Maître, et là savait écouter, dans le silence de son âme et du saint Lieu, la conversation suave et instructive, consolante et fortifiante de son Dieu ; là, elle savait répandre ses prières avec ses larmes, demander avec une ferveur toute séraphique, des grâces particulières pour elle et pour sa Communauté. Que de nuits elle passait ainsi en adoration et en prières devant le Saint-Sacrement ! Et aussi pour donner à ses supplications la force de pénétrer plus facilement les cieux, que d'austérités et de privations elle joignait à ses veilles et à ses gémissements ! Tout heureuse que la prospérité de sa santé lui permit l'exercice de la pénitence, elle s'appliquait constamment à réduire son corps en servitude ; l'immolation était la loi et le bonheur de sa vie. Hâtons-nous de dire que toutes ses veilles et ses pratiques de mortifications étaient soumises à l'obéissance, et qu'ayant, en bonne religieuse, la parfaite intelligence de cette vertu, elle ne sortait jamais de l'ordinaire de la Règle, sans y être autorisée par sa supérieure.

Pleinement dévouée à la vie religieuse en général, la Sœur Sainte-Marthe montra toujours un attachement remarquable pour la Maison de Sommières en particulier. Cet attachement éclata surtout à une époque de pénibles épreuves pour cette Communauté. Alors le siège épiscopal de Nîmes n'avait pas été encore rétabli, et le département du Gard était réuni au département de Vaucluse ; ces deux départements formaient un seul diocèse. Plusieurs religieuses, par un excès de zèle, formèrent le projet d'aller à Avignon pour y fonder une nouvelle Communauté d'Urсуlines. Elles se mirent en

rapport avec M. Collet, vicaire-général de Mgr Perrier, évêque d'Avignon, et elles obtinrent toutes les autorisations pour exécuter leur projet. Ce départ porta un terrible coup à la Communauté de Sommières, parce qu'elle perdait les sujets les plus capables. Lorsque Mgr de Chaffoy arriva à Nîmes, après le rétablissement du siège épiscopal, il trouva la communauté de Sommières bien affaiblie. Dans sa sollicitude, il proposa aux quelques religieuses qui restaient, de se retirer dans une autre communauté d'Ursulines, qui leur offrait un asile. Persuadées que la volonté divine les voulait dans la solitude qu'elles avaient choisie, elles refusèrent avec reconnaissance l'offre généreuse du digne Prélat. Dans cette circonstance, notre bonne Sœur Sainte-Marthe eut un entretien avec sa Grandeur et lui déclara, avec une opiniâtre énergie, rendue bien légitime par sa foi profonde en la divine Providence, que le bon Dieu voulait qu'on lui conservât ce cloître, et que, s'il fallait en sortir par force, elle résisterait jusqu'au bout, dût-elle s'accrocher aux grilles et aux murs bénis de sa chère Maison.

La Providence, en effet, répondit à son attente. Dans l'espace de quelques années, grâce à l'intérêt tout particulier que Mgr Cart, de sainte mémoire, voulut bien porter aux Ursulines de Sommières; grâce aussi au généreux dévouement de son vicaire-général, cette Communauté si éprouvée devint définitivement propriétaire du bâtiment qu'elle occupait, bâtiment qui appartenait depuis la Révolution, à une société d'actionnaires catholiques. Elle reçut le concours de plusieurs Ursulines d'Avignon et de Clermont, vit son noviciat se repeupler de ferventes novices, et enfin, par une restauration complète, put donner à l'ancienne demeure des Pères Récollets, la forme et toutes les dispositions désirables pour des religieuses cloîtrées et une maison d'éducation.

C'était merveilleux de voir la Sœur Sainte-Marthe, au plus fort de toutes ces vicissitudes, conservant toujours l'esprit de foi qui lui montrait en tout la volonté de Dieu, et ne laissait jamais s'altérer la sérénité de sa belle âme. Aussi quand elle vit sa Communauté renaître, revivre et prospérer encore, elle éprouva tous les sentiments d'un vrai bonheur et fit monter au ciel l'hymne de sa reconnaissance. A mesure qu'elle

avançait en âge, elle se plaisait à raconter les épreuves à travers lesquelles avait passé son cher couvent, faisant remarquer en bien des circonstances particulières, les attentions si maternelles de la Providence; et, en évoquant ainsi *les souvenirs des peines et des sacrifices qu'elle s'était imposés* pour sa conservation, elle laissait briller doucement, radieuse sur son front, comme la joie d'un vainqueur.

Malgré son expérience et son ancienneté dans la Maison, elle ne prit jamais, même à l'égard des plus jeunes postulantes, un air de suffisance. Un parfum suave d'humilité s'exhalait; au contraire, de tous ses procédés, de toutes ses paroles, et répandait un grand charme autour d'elle; et pourtant, malgré l'humilité de son esprit et de ses habitudes, ou plutôt à cause de ce caractère de vertu réelle empreint dans tous les détails de sa vie, l'influence de ses paroles et de ses exemples était salutaire et puissante; beaucoup d'âmes en ressentirent les plus heureux effets.

Sous les nombreuses supérieures qui se succédèrent dans le cours de sa longue vie, l'obéissance de la Sœur Sainte-Marthe resta toujours la même, également prompte, surabondante, parfaite. Elle ne fit jamais acception d'aucune supérieure, qu'elle fût jeune ou expérimentée, étrangère ou de la Maison de Sommières; c'est Jésus-Christ qu'elle considérait dans toute personne revêtue de l'autorité, c'est à Jésus-Christ qu'elle soumettait joyeusement toutes les puissances de son âme et tous les desseins de sa vie.

Le 3 août 1861 fut un beau jour pour la Sœur Sainte-Marthe. C'était le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse. La Communauté, le noviciat, le pensionnat, voulurent célébrer dignement un anniversaire si rare et si consolant. Ce fut comme une vraie fête de famille. Fervente comme au jour mémorable où elle s'était consacrée au Seigneur, cette chère Sœur fit, le matin, à la messe, la rénovation de ses Vœux dans des sentiments admirables de piété reconnaissante et généreuse. La sainte ivresse dont son âme était inondée, répandait sur sa physionomie je ne sais quelle expression de bonheur céleste qui semblait la rajeunir et la transfigurer. Monsieur l'aumônier du couvent, dans l'allocution qu'il lui adressa, commenta ces paroles du livre des

Proverbes : *Quand on a marché dans les voies de la justice, la vieillesse est une couronne d'honneur* (1). Foi vive, courage admirable, simplicité parfaite, abnégation exemplaire, telles furent les vertus qui lui parurent résumer et expliquer, en grande partie, cette longue vie. « Et maintenant, ô ma Sœur, dit-il en finissant, si vous sentez se démolir tous les jours et comme pièce à pièce cette demeure terrestre du corps, rappelez-vous que la demeure intérieure de votre âme doit croître et s'embellir aussi tous les jours, pour entrer dans la formation de l'immortelle cité des élus. » L'humble religieuse, toute confuse d'entendre la louange retentir en son honneur, ne cessait de redire en son âme ces paroles du Psalmiste : « *Rien à moi, tout au Seigneur* (2). La cérémonie se termina par le cantique de la fraternité sainte : « *Ecce quam bonum, Qu'il est bon et agréable d'habiter ensemble* (3); pendant le chant duquel la chère Sœur Sainte-Marthe, d'un sourire tout angélique, donna à chacune de ses Sœurs attendries, le baiser de l'union fraternelle.

Dans la soirée du même jour, l'humble Sœur fut soumise à une autre épreuve. Dans une salle du Monastère, et à son corps défendant, elle se vit obligée de prendre place sous un arc-de-triomphe de verdure et de fleurs, et d'écouter encore à sa louange des récits et des chants. On avait composé pour la circonstance, des couplets, empreints d'une simplicité touchante, comme celui-ci :

Tout en vous nous rappelle
L'hôtesse du Sauveur,
Même ardeur, même zèle
Pour loger le Seigneur.
Votre cœur ne désire
Que s'unir à Jésus,
Et votre âme n'aspire
Qu'à l'aimer toujours plus.

Que se passait-il en la Sœur Sainte-Marthe pendant ces aimables démonstrations? Impressionnée de la nouveauté de

(1) Prov. xvi, 21.

(2) Ps. cxiii, 9.

(3) Ps. cxxxii.

la fête dont elle était l'objet, livrée aux émotions les plus vives, elle ne trouvait pas de paroles pour remercier ses Sœurs et les élèves. Souriant et pleurant à la fois, elle ne savait que répéter : « Je ne mérite pas tant de louanges, ni tant d'honneur. » Mais enfin, n'ayant jamais su qu'obéir, elle se prêta jusqu'au bout, de la meilleure grâce du monde, à toutes les exigences du programme, et ce jour fut vraiment pour toute la Maison une fête pleine d'innocentes joies et de satisfactions profondes.

Depuis, notre bonne Sœur se plut à parler souvent de son départ pour le ciel. « Quand est ce, disait-elle, que le bon Dieu viendra me chercher? Il en prend d'autres qui sont jeunes et utiles; pourquoi ne me prend-il pas moi-même? » Elle savait toutefois que la résignation est en tout la chose la plus parfaite, aussi terminait-elle ces sortes de réflexions par sa devise ordinaire : Mon Dieu, que votre volonté soit faite!

Dans les derniers temps de sa vie, sous le poids des ans et les infirmités de l'âge, son ardeur pour le travail avait dû nécessairement se refroidir; mais son zèle pour la prière et la perfection ne fit que s'enflammer. Ne sachant pas lire, le crucifix était pour elle son manuel de lectures et de méditations; le chapelet, son livre de prières. Dans quelque coin de la Maison qu'on la rencontrât, on la trouvait toujours avec ces pieux objets à la main. Elle goûtait un bonheur infini à contempler son divin Epoux sur la croix et à répéter les paroles de la *Salutation angélique*; il n'était pas rare qu'elle récitât jusqu'à huit ou dix chapelets dans un jour. Ainsi, tandis que ses sœurs se livraient au travail, ou s'occupaient à instruire les enfants, elle s'appliquait par ses prières presque continuelles à solliciter en leur faveur les plus précieuses bénédictions du ciel. Un désir très-ardent de la communion se fit remarquer en elle sur la fin de sa vie. Ce désir la tenait éveillée pendant la nuit, ou bien, si elle dormait, son cœur, comme celui de l'épouse, veillait encore et soupirait après Jésus au Saint-Sacrement. Il lui tardait le matin d'entendre sonner l'heure du sacrifice, et d'aller désaltérer son âme aux sources sacrées de l'Eucharistie. Un jour, plus fatiguée que d'ordinaire, elle s'était couchée de meilleure

heure; elle entendit après un léger somme, un bruit de pas dans le corridor. Croyant être déjà au lendemain, elle se lève promptement et sort de sa cellule. « Où allez-vous, lui demanda une Sœur? » — Je vais à la messe, dit-elle joyeusement. — « Vous vous trompez, lui répondit la Sœur, c'est à peine l'heure du coucher de la Communauté. » Elle rentra aussitôt dans sa cellule, laissant la sœur demi-souriante, mais fort édifiée de sa pieuse méprise.

Bien que dispensée par la faiblesse de l'âge et la permission de la supérieure, de certains exercices de la Règle, elle s'appliquait à les accomplir aussi régulièrement que possible. Une certaine dureté d'oreilles ne lui permettait guère de suivre le sens des lectures et des prières communes; néanmoins elle se faisait un devoir d'y assister, se rappelant que Notre-Seigneur avait promis de se trouver au milieu des personnes réunies pour prier en son nom.

Elle ne retranchait de ses habitudes de mortification, que ce que son corps se refusait absolument à supporter, et souvent elle ne reculait que devant une défense expresse de l'autorité. Son esprit de foi lui faisait estimer et aimer de plus en plus le silence, le recueillement et toutes les pratiques de la vie religieuse. Le soir, quand la fatigue du jour l'obligeait à devancer l'heure du coucher, et qu'elle ne pouvait recevoir la bénédiction commune, elle cherchait la Mère supérieure, jusqu'à ce qu'elle l'eût trouvée, et, à genoux, les mains jointes, lui demandait sa bénédiction, avec une expression de respect et de foi qui touchait jusqu'aux larmes.

On ne saurait dire l'intérêt affectueux qu'elle portait à toutes ses sœurs. Le matin, quand elle descendait au chœur pour entendre la Messe, elle n'avait rien de plus pressé, après avoir adoré le Saint-Sacrement, que de jeter un coup d'œil du côté des sœurs, pour voir s'il n'en manquait point à l'appel, craignant toujours de trouver des places vides, pour cause d'indisposition. Y avait-il des religieuses malades? elle allait les visiter assidûment, et dans un langage moitié patois; moitié français, mais toujours empreint d'une grâce secrète, elle les consolait et les fortifiait. Pour ello, elle demandait à Dieu de pouvoir rester sur pied; aussi longtemps que possi-

ble, afin de ne pas occasionner de fatigues à ses Sœurs. Sa prière fut exaucée. Elle resta quelques semaines à peine sans pouvoir descendre de sa cellule. Pendant la courte maladie qui la ravit à l'affection de ses sœurs, ce ne furent pas des soins pénibles pour celles-ci, mais de douces satisfactions. Elles auraient voulu conserver longtemps encore, pour leur consolation et leur édification, celle que, par vénération, elles avaient surnommée *la relique vivante* du couvent; mais le désir de leur pieuse tendresse dut céder à la volonté de Celui qui tient entre ses mains la vie et la mort.

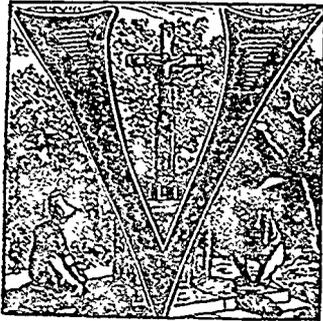
Edifiante durant tout le cours de ses longues années, notre bonne Sœur Sainte-Marthe devait l'être aussi pendant les quelques jours qui précédèrent son trépas. Outre sa patience admirable dans les douleurs de la maladie, et son union continue avec Dieu, on remarqua surtout son amour pour la pauvreté, et son détachement de ses parents. Quand sa supérieure lui présentait quelque remède tant soit peu coûteux, ou quelque potion tant soit peu délicate : « Ma Mère, disait-elle, vous ne pouvez me guérir, laissez-moi mourir dans ma pauvreté. » L'obéissance seule pouvait lui faire accepter quelques moyens de soulagement. Comme sa supérieure lui proposait, un jour, d'informer ses parents de sa maladie : « Ma Mère, dit-elle encore, je n'ai besoin que de la grâce et de la miséricorde du bon Dieu; quand je serai morte, vous leur écrirez de prier pour moi. » Jusqu'à la fin, elle persévéra dans les plus beaux sentiments de résignation, de confiance, d'amour de Dieu et de sainte joie. « Qu'il me tarde!... Mon Jésus, miséricorde!... Que votre volonté soit faite. » Telles furent les dernières paroles qui s'échappèrent de ses lèvres mourantes. Ce fut le 3 septembre 1865 que s'éteignit, dans une douce paix, cette fidèle épouse de Jésus. Le souvenir de la bonne Sœur Sainte-Marthe ne périra pas dans la mémoire pieuse et reconnaissante des Ursulines de Sommières.





MONASTÈRE DE SOUSCEYRAC.

Congrégation de Paris.



ici la violette du parterre de Sainte-Angèle; cachée au fond du Lot, elle n'a ni réputation, ni éclat, mais ses parfums la révèlent aux anges, et réjouissent l'Époux divin. Ces parfums sont l'humilité, la pauvreté, l'esprit de prière et de mortification. Quand un exercice sonne, chacune accourt à cet appel de régularité, et il est extrêmement rare qu'il y ait des exemptions pour l'observance de la Règle. Dans ce cher Nazareth, chaque sœur aime la sainte pauvreté, et veut en ressentir les effets; c'est à qui parmi les Sœurs sera le plus dépouillée. On ne connaît point les superfluités et le confortable; pour les vêtements, pour la table, l'absolu nécessaire suffit, et beaucoup ajoutent à l'austérité générale, des privations particulières. C'est le témoignage que rend de cette Communauté la Sœur Marie-Gabriel, professe de Clermont, qui y est demeurée deux ans maîtresse des novices.

Nos chères Sœurs de Sousceyrac l'ont déjà dit dans leur Circulaire, le Quercy est un pays pauvre et ne nourrit ses habitants qu'à force de travail. Les mœurs y sont primitives, et chacun cultive de ses mains le champ qu'ont cultivé ses pères. C'est à cette population

simple, naïve, mais ignorante, que les Ursulines enseignent à connaître le bon Dieu. Leur mission n'a-t-elle pas un rapport intime avec celle du Sauveur, qui appela d'abord les bergers à son berceau, et qui donnait pour marque de sa divinité aux disciples de Jean-Baptiste : « L'Évangile est annoncé aux pauvres. »

Le trop court séjour des élèves dans la Maison ne permet pas de leur faire tout le bien que réclame le zèle de leurs maîtresses; néanmoins l'empreinte qu'elles reçoivent est consolante et durable, et les élèves des Ursulines de Sousceyrac se distinguent dans la contrée par leur piété, leur modestie et leur vie sérieusement chrétienne.

A l'époque des premières Annales, en 1856, la Communauté était gouvernée par la vénérée Mère Sainte-Agnès, dont la douce et sainte figure domine tous les souvenirs. Les paroles de cette Mère, admirée et aimée, sont encore vivantes dans le cœur de ses filles; les coutumes qu'elle a introduites sont passées en traditions, et il suffit de prononcer le nom de la Mère Sainte-Agnès pour éveiller dans toutes les âmes un plus grand désir de perfection.

En 1861, la Mère Sainte-Agnès avait achevé ses six années de supériorité, et elle fut remplacée par la Mère Saint-Julien, remarquable entre toutes par ses vertus aimables et son exquise politesse. En 1864, la Mère Sainte-Agnès reprit le gouvernement, et le conserva jusqu'à sa mort. Dieu la traita comme les grandes âmes, et la dernière période de sa vie fut parsemée de croix. Du mois de février 1868 au mois de mars 1869, six des meilleurs sujets du Monastère, et sa plus chère espérance, furent enlevés à la tendresse de la

Mère et des Sœurs. C'étaient la Sœur Saint-Paul et la Sœur Stanislas qui pouvaient rendre de véritables services à la Communauté ; c'étaient la Sœur Saint-Jean et trois jeunes sœurs qui venaient à peine de faire profession. Enfin, pour achever le deuil de la Maison, Dieu rappela à lui la Mère vénérée quise dévouait depuis si longtemps pour le bien de ses filles. La Mère Sainte-Agnès donna encore à sa dernière heure des témoignages de sa tendresse à sa famille désolée. Elle lui adressa pour suprême adieu des avis tout imprégnés de l'amour divin, et, après leur avoir donné sa dernière bénédiction, elle s'endormit dans le sein de Dieu.

La Mère Sainte-Agnès léguait en mourant le fardeau de la supériorité à sa sœur. La vénérée Mère Saint-Martin prit avec humilité et courage les rênes du gouvernement. Le dévouement, la raison et la foi caractérisent cette digne supérieure. La première aux exercices de la Règle, malgré sa faible santé, la première au travail, elle n'exige rien qu'elle n'ait d'abord accompli.

En 1869, la Communauté de Sousceyrac avait fait une autre perte bien sensible par la mort de son vénéré supérieur, M. de la Roussille, ancien curé de la cathédrale de Cahors. Ce vénérable prêtre, depuis la mort de M. Bex, leur fondateur, fut un père tout dévoué à leurs intérêts, et son nom doit être gardé dans leurs Annales par la reconnaissance. Eminent en science, en théologie, en sainteté, il ne dédaignait pas cependant de s'occuper des plus minutieux détails. Il prêcha un grand nombre des retraites annuelles, voyait en particulier chaque sœur, l'écoutait et l'encourageait, et, très-versé dans la théologie mystique, il

guidait sûrement les âmes à la perfection. L'âge n'affaiblit pas son affectueux intérêt, et le nom de sa chère Communauté de Sousceyrac est inscrit le premier sur son testament pour un legs de 2,000 francs.

M. Derruppé, vicaire-général, nous prodigua le même dévouement. Pendant de longues années, malgré son grand âge, ce vénéré supérieur porta à ses chères filles les encouragements de son zèle. Ses visites étaient une source de bénédictions, sa seule vue attirait à la sainteté, et ses paroles étaient toujours reçues avec respect et amour. « Soyons totalement à Dieu, mes filles, totalement à Dieu, » répétait-il sans cesse.

Les évêques de Cahors se sont toujours montrés les protecteurs des Ursulines de Sousceyrac. Monseigneur Bardoux leur donna pour aumônier M. l'abbé Larribe qui se dévoua, depuis vingt-neuf ans, au bien spirituel et temporel de cette petite Communauté. Après Monseigneur Peschoud qui ne resta que vingt-deux mois sur le siège de Cahors, Dieu confia le diocèse et la Communauté à Monseigneur Grimardias, ancien supérieur des Ursulines de Clermont. Ce titre explique la particulière bienveillance dont il honore les Ursulines de Sousceyrac.

Monseigneur Grimardias, dès sa première visite, jugea qu'il était urgent de faire de nouvelles constructions; il trouva que le local était petit, incommodé, et bientôt après, il approuva un plan magnifique dû à un architecte de Brive. La Mère Saint-Charles de la Roussille, continuant les pieuses traditions de sa famille, fit l'acquisition de la belle propriété du Parc, appartenant jadis aux seigneurs de Sousceyrac. En 1873, on commença les travaux, et M. l'abbé Larribe

en prit la direction. Qui pourrait dire ce que les Ursulines de Sousceyrac doivent à son zèle et à son intelligent concours? Il se fait architecte, il se fait ouvrier; dès l'aube, on le voit au chantier, activant les travaux, et tous les moments que lui laisse libres son ministère, sont donnés à cette construction dont il a fait son œuvre. Le nouveau Monastère est vaste et bien distribué; *le Parc* comprend onze hectares, et offre toutes les commodités désirables. Malheureusement, le grand moteur des choses humaines, l'argent, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fait défaut; les ressources sont peu considérables, et, pendant de longues années sans doute, il faudra se contenter d'une œuvre incomplète. Cependant on espère en prendre possession très-prochainement et leur évêque bien-aimé a promis de venir installer lui-même ses chères filles.

Monseigneur fit plus que de s'occuper des intérêts matériels; il sollicita l'admission temporaire de plusieurs Sœurs chez les Ursulines de Clermont, et il multiplia entre ses anciennes filles d'Auvergne et ses nouvelles filles du Quercy les rapports de la plus affectueuse charité. A son désir, la Sœur Marie-Gabriel Chameralat quitta sa chère Communauté de Clermont pour aller prendre la direction du Noviciat de Sousceyrac. Pendant deux ans, elle y dépensa toute son activité et tout son zèle, y versa toutes les effusions de son ardente piété et toutes les lumières de son expérience. La reconnaissance des Sœurs de Sousceyrac eût bien voulu offrir à la Sœur Marie-Gabriel le titre de Mère, mais sa modestie le refusa obstinément, et elle fut rappelée à Clermont en juillet 1877.

Dans ces vingt années, la Communauté a perdu dix-neuf Sœurs; il s'est fait vingt-une professions, et

aujourd'hui elle compte vingt-huit Sœurs de chœur, dont trois novices, et dix converses.

Cette petite famille religieuse est pleine de confiance en l'avenir; la bonté paternelle de Monseigneur Grimardias vient de lui donner pour supérieur, M. l'abbé Verdier, Vicaire-général (1), qui a tenu à donner lui-même cette année la retraite à ses nouvelles filles. Enfin elles espèrent que la direction sage et éclairée de M. Larribe leur sera conservée. Par ses talents, par ses vertus, il mériterait un poste plus élevé, mais nous connaissons assez l'humilité du prêtre, et le cœur du père pour oser formuler le vœu de le voir longtemps, de le voir toujours, modeste aumônier de Sousceyrac (2).



LA SŒUR SAINTE-CLAIRE POUJADE.



ULALIE POUJADE appartenait à une famille éminemment chrétienne, et plusieurs de ses membres se consacrèrent au service de Dieu. A l'époque de sa première Communion, elle entendit l'appel de Notre-Seigneur, et elle n'avait pas quinze ans qu'elle sollicitait l'entrée de notre Noviciat. Mais les désirs de sa famille et la maladie la retinrent plusieurs années encore dans le monde. Cependant sa vocation persista, et elle prouva bientôt l'énergie de son caractère. Etant venue avec son père voir sa sœur, religieuse dans notre Maison, elle quitta adroitement le parloir, tandis que son père continue-

(1) M. l'abbé Verdier, aumônier des Ursulines de Clermont-Ferrand, avait suivi dans le Lot, Mgr Grimardias en 1866.

(2) Les Ursulines ont pris possession de leur nouveau et magnifique Monastère au mois de septembre 1878. Mgr Grimardias a tenu sa promesse: lui-même a installé au Parc ses chères filles.

La conversation, se rend à la porte conventuelle et sollicite son entrée. La Mère supérieure cède à ses instances, et après avoir triomphé des assauts de la tendresse paternelle, elle commence généreusement son Noviciat. Jamais, disait-elle, je ne pourrai assez remercier le bon Dieu de m'avoir appelée à un état si saint, et d'avoir aplani les difficultés qui s'opposaient à ma réception. »

La Sœur Sainte-Claire eut en effet beaucoup de difficultés à surmonter avant d'arriver à la réalisation de ses pieux désirs. Une grave infirmité, qu'on ne reconnut qu'après sa prise d'habit, semblait lui fermer pour jamais les portes de la Religion ; mais sa patience et son humilité plaidèrent en sa faveur, et elle fut admise à la profession. Plutôt que de rentrer dans le monde, elle se voua à une vie d'abnégation, et ce fut par la voie de l'humilité que cette âme généreuse marcha vers le ciel. Elle faisait de cette vertu le sujet de son examen particulier, et s'en prescrivait un certain nombre d'actes par jour. « J'ai grand plaisir, dit-elle un jour à sa Mère maîtresse, que le bon Dieu m'ait donné par mon infirmité, le moyen d'humilier mon orgueil, et de me rendre méprisable aux yeux du monde. »

L'humilité était accompagnée dans son cœur de ses deux filles privilégiées, la simplicité et la pauvreté ; elle s'ouvrait à ses supérieures avec une touchante ingénuité, et elle s'empressait de prendre pour elle-même les choses les moins commodes. Dans ses rapports avec Dieu, on retrouvait la droiture et la simplicité de son âme, en même temps que sa piété.

Elle avait toujours désiré de mourir jeune. Jésus exauça son désir, et elle accueillit la mort comme une amie et une libératrice. Elle craignait même, disait-elle, d'avoir trop de plaisir à mourir. Elle reçut les derniers Sacraments avec une ferveur angélique, et pendant trois jours que dura son agonie, elle porta souvent ses regards sur une image du Sacré-Cœur et sur celle de sainte Eulalie, sa patronne. Elle alla à son tour recevoir la couronne des Vierges, le 8 juin 1858. Elle était dans la vingt-quatrième année de son âge et la troisième de sa profession.

LA SŒUR DOSITHEE MARQUINO,

Converse.

CETTE chère sœur, née à Pontverny, paroisse voisine de Souscéyrac, fit de vives instances auprès de la Mère Sainte-Ursule, alors supérieure, pour être admise en qualité de sœur converse. La Communauté étant pourvue, on lui offrit la place de tourière, et pendant huit ans qu'elle l'occupait, elle fit paraître ses précieuses qualités : jugement solide, caractère doux et paisible, délicatesse de sentiment et grande bonté d'âme. Si elle servit la Communauté avec dévouement, elle édifia toute la localité par son affabilité et sa modestie. Mais elle n'oubliait pas le premier objet de ses vœux, et sa constance fut enfin récompensée : le 25 septembre 1851, elle reçut les saintes livrées de la religion. Elle s'adonna dès lors avec un surcroît de ferveur à la pratique de toutes les vertus, et leur donna pour fondement une soumission parfaite à la volonté divine. Dans tous les événements fâcheux, elle ne savait que dire ces mots : « Dieu le veut ! que sa volonté soit faite ! » De cet abandon à Dieu naissait comme de sa source l'obéissance entière à ses supérieures. « Notre Mère a dit telle chose, » ce mot levait toutes les difficultés. « Pourvu, disait-elle, que je fasse l'obéissance, je suis contente ; tout le reste m'est égal. » Si elle avait quelques observations à faire, c'était toujours de la manière la plus respectueuse et la plus soumise, mais elle terminait invariablement par ces mots : « Ma Mère, comme vous voudrez, comme vous jugerez à propos. » La sœur Sainte-Dosithée, fidèle imitatrice de son saint patron, était vraiment comme une cire molle entre les mains de ses supérieures, toujours disposée à faire ce qu'elles voulaient, et comme elles le voulaient ; aussi était-elle leur ressource, et on pouvait recourir à elle en toute liberté, sûr de la trouver disposée à tout. Pour rien au monde, elle n'eût voulu causer la moindre peine à ses chères Mères, et elle se serait sacrifiée volontiers pour leur procurer la plus légère satisfaction.

Modèle de nos sœurs converses, elle observait nos saintes

Règles avec une scrupuleuse fidélité, donnait un soin particulier à la garde exacte de la pauvreté, s'ingéniait pour rendre service à ses sœurs, et pour excuser en tout les défauts du prochain. Notre Sœur Sainte-Dosithée avait le cachet de la véritable vertu, elle était humble; la vue de sa misère, bien loin de la porter au découragement, l'excitait au plus grand abandon. « Je veux toujours espérer en Dieu pendant ma vie, disait-elle; si je suis damnée, j'aurai bien alors le temps de me désespérer. » Cette courageuse sœur avait acquis un tel empire sur elle-même, que sa figure conservait son calme et sa sérénité, dans les occasions même où elle était le plus vivement impressionnée.

Elle était encore dans la force de l'âge, quand une hernie la conduisit au tombeau; elle se montra dans la maladie, comme dans la santé, la religieuse toujours soumise aux desseins de Dieu, toujours abandonnée entre les mains de ses supérieures. Elle fut sur son lit de mort comme l'or dans le creuset, se préparant dans la souffrance à la récompense éternelle.

Elle rendit sa belle âme à Dieu le 18 avril 1857, à l'âge de quarante-quatre ans, dont quatre et demi de profession religieuse,

LA SŒUR SAINT-PAUL BESSONIES.

CETTE chère Sœur était née au château d'Alzac, près de Sousceyrac, d'une famille très-honorable et très-chrétienne. Douce d'un esprit droit, d'un cœur docile, et d'un caractère gai, elle fut bien jeune encore la joie de sa famille. Le jour même de sa première Communion, elle se sentit appelée à la vie religieuse; mais ce germe précieux devait longtemps rester caché dans le fond de son cœur. Après avoir été tour à tour élève dans notre Maison, et chez les Sœurs de Nevers de Figeac, elle rentra au foyer domestique, et l'embellit de son affection et de sa gaieté. Mais la douleur frappa à la porte de cette heureuse famille. Madame Bessonies perdit l'un de ses fils à la fleur de l'âge, et en vit partir un autre pour les missions lointaines de l'Amérique. Félicité ne pouvait se résoudre à faire une troisième blessure au

cœur de sa mère bien-aimée, et cependant Dieu, jaloux de cette âme, la troublait parfois. Sa voix lui paraissait importune, et elle disait plus tard en parlant de ses combats : « Je n'aurais pas voulu me faire religieuse; j'ai bien résisté, bien renvoyé. . . , mais enfin il a fallu me rendre, le bon Dieu a été plus fort que moi; qu'il en soit béni! »

Les conseils du vénérable M. Bex, l'exemple de son frère missionnaire, entraînèrent enfin sa volonté, et elle se décida à devenir fille de sainte Thérèse. Mais étant venue à notre parloir, elle dit à la portière : « Ma Sœur, priez pour moi, je pars pour le Carmel de Figeac. — Non, lui répondit celle-ci, nous allons prier pour que vous veniez chez nous. » La Communauté avertie, commence une neuvaine et, à peine venait-elle de se terminer, que M^{lle} Félicité sollicitait son admission à Sainte-Ursule. Malgré les larmes et les supplications de sa famille, la courageuse postulante demeura ferme dans sa résolution, et elle commença son noviciat en disant : « Je veux être religieuse tout de bon, et non à demi. » Postulante et novice, elle expérimenta la vérité de ces paroles du Maître : « mon joug est doux et mon fardeau léger. » Après sa profession, elle fut employée au Pensionnat, et elle rendait tout à la fois les classes intéressantes et les récréations joyeuses. Elle savait à propos dire une bonne parole, graver une sainte maxime. « La Mère Saint-Paul, répétaient ses élèves, nous dit de petits mots qui vont au cœur, et qui nous font plus d'impression qu'une heure entière de catéchisme. »

Si notre chère Sœur Saint-Paul était bonne pour ses élèves, combien plus ne l'était-elle pas pour ses Sœurs? Pauvreté, amour du travail, attrait pour la vie cachée, détachement, pureté d'intention, aimable et joyeuse humeur, et, par-dessus tout, amour de l'obéissance, tout se réunissait pour faire de notre bien-aimée Sœur l'édification de la Communauté et la consolation de ses supérieurs.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot : Notre sœur Saint-Paul montra toujours la plus grande estime pour sa vocation. « Je suis si heureuse, disait-elle, dans mon saint état, que je ne puis m'empêcher de le dire et de l'écrire à tout le monde. » La Règle était son livre préféré; le résumé de toutes ses dévotions, la pratique de la Règle, et elle s'en tenait là.

Elle fut tour à tour sacristine, maîtresse des pensionnaires, économe, et dans ses différents emplois, elle fit surtout briller son dévouement filial pour sa chère Communauté. C'était vraiment pour elle une seconde famille; elle avait à cœur ses intérêts spirituels et temporels, et elle fut heureuse de donner avant de mourir un dernier témoignage de sa reconnaissance à son cher Couvent de Sousceyrac.

Pendant sa longue et dernière maladie, l'amabilité de son caractère ne se démentit pas; elle ne parut de ses souffrances que sur un ton joyeux. « Hé bien, lui dit une sœur, quelques jours avant sa mort, vous êtes donc toujours contente! — Oui, répondit-elle, contente de partir. » Elle reçut les derniers Sacraments avec une ferveur admirable: « Que je voudrais, disait-elle, communier immédiatement avant de mourir, afin d'avoir le bon Dieu avec moi pour faire le grand voyage de l'éternité. » Notre sœur Saint-Paul mourut presque sans agonie le 28 février 1868, dans la quarante-septième année de son âge, et la dix-septième de sa profession religieuse.

LA MÈRE SAINTE-AGNÈS THEIL.

LE 31 mai 1870, jour de la fête de sainte Angèle, mourait entre les bras de ses filles désolées, la Mère Sainte-Agnès, la vénérée Supérieure de notre Communauté. Cette perte, quoique prévue, n'en fut pas moins sensible et douloureuse, accoutumées que nous étions à la considérer comme notre modèle et la colonne de notre Maison.

ANTOINETTE THEIL naquit à Rixon, département du Lot, et reçut de ses parents une instruction religieuse, solide et éclairée. Après avoir passé deux ans dans notre pensionnat, Dieu la donna pour aide à nos vénérées fondatrices. En revêtant l'habit religieux, elle reçut le nom si pur de la vierge martyre Agnès, et, comme elle, n'eut plus d'autre désir que de s'immoler à la gloire et à l'amour de son Epoux; comme elle, elle renonçait au monde, « parce qu'elle avait vu Jésus-Christ dans les clartés de la foi, parce qu'elle l'avait aimé et qu'elle s'était reposée en lui. » Aussi, quand arriva le jour de sa consécration religieuse, ce fut avec une générosité sans égale qu'elle s'agit irrévocablement à son Bien Aimé.

La Sœur Saint-Agnès eut immédiatement à remplir les fonctions de son quatrième Vœu, et elle s'y adonnaît avec un vrai dévouement, quand l'obéissance lui confia la direction du noviciat. Elle n'avait que quatre ans de profession, et cette charge fut une lourde croix pour son humilité. Mais une fois acceptée, elle s'y consacra avec un zèle tout apostolique. Sous la double autorité de ses leçons et de ses exemples, nos jeunes novices entreprirent avec ardeur l'édifice de leur perfection religieuse. L'obéissance leur était particulièrement chère, et faire la volonté de leur vénérée Mère était pour elles une joie. La Sœur Sainte-Agnès fut maintenue dans cet emploi pendant quatorze années presque consécutives, aussi l'on peut dire qu'elle a formé tout une phalange de ferventes religieuses.

La confiance de ses Sœurs devajt l'appeler à un poste plus difficile encore; il ne fallut rien moins que l'autorité des supérieurs pour lui faire accepter le gouvernement de la Communauté. Mais combien ne fut-elle pas consolée par la docilité et l'amour de ses filles! Autant pour éviter de lui faire de la peine, que par amour du devoir, chacune s'empressait d'obéir. Dieu avait donné à notre Mère Sainte-Agnès un esprit droit, un cœur sensible, et une volonté qu'une grande timidité naturelle aurait rendue faible, si elle n'avait été soutenue par un ardent désir de tout oser pour la gloire de Dieu. De là cette sage lenteur dont elle usait dans les affaires importantes; aussi, peut-on dire que c'était toujours l'esprit de Dieu qui jugeait la chose en dernier ressort.

Quel long chapitre nous ferions, si nous voulions parler en détail des vertus de cette vénérée Mère! A l'instar de saint Paul, elle eût pu dire à ses filles: « Soyez mes imitatrices comme je le suis moi-même de Jésus-Christ. » Malgré d'incessantes occupations et une santé très-faible, elle s'absentait très-rarement des observances, et présidait les récréations; elle avait compris qu'une supérieure doit voir, autant que possible, les choses par elle-même, et non les apprendre par des rapports étrangers. Ferme et énergique quand il ne s'agissait que d'elle-même, son humilité n'avait d'égale que son inébranlable confiance en Dieu. « Ma Sœur, disait-elle à l'une de nous, croyez-moi; moins on trouve de

secours du côté de la créature, plus on en trouve du côté du bon Dieu. Je dois le dire à sa gloire, son secours ne m'a jamais fait défaut, et si quelquefois il me l'a fait attendre, il me l'a toujours donné en temps opportun. » Quand la charge de la supériorité faisait fléchir son courage, elle se relevait par la confiance : « Mon Dieu, disait-elle, il est vrai, je suis bien incapable, je ne sais rien faire, mais en m'appelant à un emploi si difficile, vous m'avez promis votre assistance et j'y compte, Seigneur!... »

Notre Mère Sainte-Agnès, est-il besoin de le dire, ne connut jamais les défaillances de l'âme et la tiédeur au service du Maître qu'elle avait choisi. La maladie la trouva marchant vaillamment vers la perfection. En vain elle résista à tous les adoucissements que semblait réclamer son état, il fallut bien à la fin accepter les soins dévoués de ses filles. Le dimanche de Quasimodo, elle éprouva une de ces crises extraordinaires qui décèlent un mal sans remèdes. Vers deux heures après midi, elle fut saisie de suffocations qui amenèrent un violent vomissement de sang. M. l'aumônier s'empressa de lui donner les derniers Sacrements, et nous crûmes que l'heure suprême était arrivée. Mais Dieu voulut que nous jouissions quelques jours encore de ses conseils maternels et de l'exemple de sa résignation : « Mes Sœurs, nous disait-elle, il faut nous mettre entre les mains de Dieu ; qu'il nous brise, qu'il nous humilie, laissons le faire. » Et encore ! « Aimez la Règle, soyez bien silencieuses, bien silencieuses... »

Notre vénérable Mère nous laissa par écrit ses suprêmes recommandations, et l'on nous permettra de transcrire ici ce testament maternel :

« Mes bien chères Sœurs, craignant de n'avoir pas la force
« de vous donner mes avis à mon dernier moment, je vous
« les laisse par écrit, étant persuadée que vous les mettrez en
« pratique, sachant bien que c'est le vif intérêt que je vous
« porte à toutes qui me les dicte.

« 1^o. Je vous engage à vivre de la foi, c'est-à-dire, à voir
« Dieu et sa volonté en tout ce qui vous arrivera de doux ou
« de fâcheux ; ce bon Maître fait tout pour notre bien et pour

« l'accomplissement de ses desseins sur nous. Persuadez-
 « nous bien que tant que nous serons fidèles à nos devoirs, il
 « y aura une Providence toute particulière pour cette Com-
 « munauté, comme il est facile de reconnaître qu'il y en a
 « une de bien marquée depuis le commencement; ainsi
 « donc, confiance et abandon total entre les mains du divin
 « Maître.

« 2°. Je vous recommande, mes bonnes Sœurs, une obéis-
 « sance aussi parfaite que vous pourrez la pratiquer; pour
 « cela, voyez toujours Dieu dans la personne qui vous sera
 « donnée pour vous gouverner, et tâchez de lui alléger le
 « fardeau de la supériorité, par votre docilité et simplicité à
 « faire tout ce qu'elle vous dira, et toujours pour l'amour de
 « Dieu.

« 3°. Soyez toujours bien silencieuses, bien recueillies et
 « bien unies à Dieu.

« 4°. Je vous recommande par-dessus tout une grande cha-
 « rité envers toutes vos Sœurs, dans vos pensées, dans vos
 « paroles et dans toute votre conduite. Sachez vous suppor-
 « ter mutuellement; soyez bonnes et indulgentes envers
 « toutes.

« 5°. Bonne volonté pour faire tout le bien que vous pour-
 « rez; agissez en tout d'une manière surnaturelle.

« Courage et confiance en Dieu, mes bonnes Sœurs, nous
 « aurons la couronne à la fin de la course.

« *Sœur Sainte-Agnès*, votre indigne Mère, qui vous ché-
 « rit de tout son cœur et qui ne vous oubliera pas quand elle
 « sera au ciel, si elle a le bonheur d'y aller. »

Voici quelques-unes des résolutions de cette âme géné-
 reuse, et qui montreront éloquemment la sainteté où elle
 était parvenue.

• 2 juin 1839. — Dieu a parlé à mon cœur, il me demande
 « de travailler à acquérir une union parfaite avec lui; m'in-
 « diquant et voulant que j'y arrive par trois moyens.

« 1°. Le renoncement à moi-même, à mon amour-propre,
 « à mon orgueil et à ma mauvaise humeur.

« 2°. L'humilité portée jusqu'au mépris de moi-même en
 « me considérant comme la dernière de mes compagnes.

« 3°. Confiance en sa bonté et en sa miséricorde, m'assu-

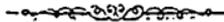
« rant de ce Dieu Sauveur, que ses secours seront en proportion de ma fidélité dans l'emploi de ces moyens.

« *Août 1863.* — Je prendrai Notre-Seigneur pour modèle de ma vie. J'imiterai de préférence son entier abandon à la volonté de son Père, ne voulant que ce qu'il veut, et m'attacherai sérieusement à l'humilité et à l'immolation.

« 2°. Je m'adonnerai au recueillement, à la douceur et à la vigilance sur moi-même. Une religieuse doit vivre de la vie Eucharistique, en faisant toujours la volonté de Dieu : ce sera comme une communion perpétuelle.

« *Octobre 1864.* — Donation de moi-même à Dieu, entière et sans réserve, l'unissant, pour plus d'efficacité, à la donation de Jésus à son Père. C'est dans le Cœur de Jésus que je me réfugierai sans cesse pour y puiser les lumières et les forces dont j'aurai besoin pour la pratique de l'humilité, de la douceur et du pur amour.

« Vivent Jésus et Marie ! Je veux être à Jésus et à Marie ! »



MONASTÈRE DE TARTAS.

Congrégation de Bordeaux.



NOTRE Monastère ne figurant point dans les Annales de l'Ordre publiées en 1857, nous devons donc tout d'abord faire l'historique de notre Maison, dont la fondation remonte à l'année 1780; voici ce qui y donna lieu.

En 1776, Mgr Lequien de la Neufville, évêque de Dax, traversait la ville de Tartas dans sa voiture; ses chevaux, épouvantés par les cris folâtres de quelques petites filles qui jouaient dans la rue, s'élançèrent avec

une telle rapidité qu'il ne fut pas possible de les retenir. Sa Grandeur adressa au ciel une fervente prière, et fit vœu d'établir dans notre ville une Communauté religieuse qui se dévouerait à l'instruction des jeunes filles pauvres. A l'instant tout danger disparut. Nos magistrats applaudirent à l'engagement qui avait été pris, et Monseigneur de la Neufville, qui devait faire un voyage à Paris, se chargea d'obtenir du Roi les lettres patentes pour l'établissement projeté. Afin de réussir plus sûrement et d'arriver plus tôt à son but, il s'adressa à M^{me} Louise de France, alors carmélite à Saint-Denis. Cette auguste princesse voulut bien s'intéresser en notre faveur auprès de son neveu, Louis XVI. Les ordonnances royales ne se firent pas attendre; mais il y avait à vaincre de grandes difficultés. Le local que les autorités de Tartas destinaient aux Ursulines était occupé par quatre religieuses de Sainte-Claire, âgées et infirmes. Depuis environ un demi-siècle, une lettre de cachet avait interdit à cette Communauté de recevoir des novices, et cela, parce que, dans une pressante nécessité, elles avaient demandé du secours au gouvernement. Ces bonnes Mères ne se résignèrent pourtant qu'avec beaucoup de peine à céder leur maison en ruines et chargée de dettes.

Enfin, tous les obstacles étant levés, trois Ursulines de Dax, de la congrégation de Toulouse, vinrent former le premier noyau de la nouvelle Communauté. Elles arrivèrent dans notre ville le 6 juin 1780: c'étaient les Mères Saint-François, Sainte-Monique et Saint-Pierre; cette dernière devait remplir la charge de supérieure; elle ne l'exerça que fort peu de temps, sa mauvaise santé l'ayant obligée de retourner dans son premier Monastère.

La divine Providence plaça alors à la tête de notre Maison la Mère Sainte-Scholastique, professe du couvent d'Orthez; âme d'élite, miraculeusement arrachée à l'hérésie protestante pendant une cérémonie de confirmation. Sous le gouvernement de cette parfaite religieuse, le spirituel et le temporel du Monastère furent grandement bénis; les vocations se multiplièrent, et, pendant les douze années qui précédèrent la grande Révolution, plus de trente jeunes demoiselles choisirent notre solitude pour se consacrer à Dieu par les Vœux de religion. Mais avant que sonnât l'heure fatale de la dispersion, un grand nombre d'entre elles avaient quitté l'exil; elles étaient mortes dans les dispositions les plus consolantes, et quelques-unes dans de tels transports de joie et d'amour, qu'on eût dit qu'elles ressentaient dans les bras de la mort un avant-goût de la patrie. Au moment où la Communauté fut dissoute, elle se composait de seize professes de chœur, quatre converses et quatre novices.

Pendant les jours de la Terreur, nos Mères, qu'on avait arrachées à leur pieux asile, se trouvèrent dans le monde en proie à toutes sortes de vexations; quelques-unes eurent la gloire d'être emprisonnées, mais toutes demeurèrent fidèles à leurs saints engagements. Quand vinrent des jours meilleurs, plusieurs membres de notre Communauté se réunirent à la Mère Sainte-Scholastique, et tentèrent d'établir près d'Orthez une Maison de leur Congrégation; ces essais devaient rester infructueux.

M. l'abbé Pancot, curé de Tartas, avait vainement essayé de les rappeler dans leur ancien couvent; il était dans un tel état de délabrement, qu'elles ne crurent pas possible de le voir relever. Ce saint prêtre

s'adressa alors à deux Ursulines de la Communauté de Mont-de-Marsan de la congrégation de Bordeaux. C'étaient les Mères Hadroy et Cadillon. Elles arrivèrent à Tartas en 1808, le 3 mai, jour où l'Eglise célèbre la fête de l'Invention de la sainte Croix.

Les difficultés et les souffrances sont souvent le cachet des œuvres auxquelles le Seigneur réserve de grandes bénédictions ; les vénérables Mères qui entreprirent la difficile tâche de restaurer notre Monastère, ne l'ignoraient pas ; aussi leur confiance et leur courage ne se démentirent point au milieu des épreuves par lesquelles il leur fallut passer. La Mère Hadroy, qui avait été élue supérieure, eut la douleur de perdre sa digne compagne quatre mois après leur installation, et la mort de M. l'abbé Pancot suivit de près. Le bon Dieu consola notre Mère fondatrice en lui envoyant quelques sœurs qui avaient appartenu à diverses Communautés, et en lui faisant trouver dans le nouveau curé de Tartas, M. l'abbé Pélicier, un bienfaiteur et un père, en même temps qu'un directeur plein de zèle et de prudence. Les élèves affluèrent bientôt dans nos classes, et ce fut un véritable bonheur pour ces véritables Ursulines.

Jusqu'en 1812, nos Mères furent obligées de se rendre aux offices de la paroisse. On leur rendit, à cette époque, le chœur et la chapelle extérieure de l'ancien couvent ; grande fut leur joie de posséder enfin l'Hôte divin du Tabernacle et de n'être plus contraintes de quitter leur douce solitude. Une vingtaine d'années s'écoulèrent dans des alternatives de peines de toutes sortes et de douces consolations. Le 28 novembre 1828, le bon Dieu appelait à lui, pour la couronner, l'héroïque restauratrice de notre Monastère. Son nom est demeuré en bénédic-

tion parmi nous, et le temps n'a point effacé l'impression de sainteté qui s'attache à son souvenir. Cette mort fut une grande perte pour notre Communauté alors peu nombreuse, et qui s'était vue dans la nécessité de renvoyer quelques sujets peu propres à l'Institut. Il fallait songer à élire une nouvelle supérieure ; mais grand était l'embarras ; on ne pouvait la choisir parmi les jeunes religieuses, et les anciennes étaient pour la plupart infirmes. Enfin, celle vers qui la confiance et une sorte de vénération eussent incliné tous les cœurs, la bonne Mère Sainte-Angèle, de si douce et si sainte mémoire, éprouvait une telle appréhension pour le fardeau de la supériorité, qu'on ne se sentait pas le courage de lui imposer un tel sacrifice. Il fut donc décidé après mûre délibération, que l'on s'adresserait aux Ursulines de Bordeaux pour en obtenir deux religieuses, dont l'une remplirait les fonctions de supérieure. Mgr Savy, qui avait pour notre Maison un dévouement tout paternel, voulut bien se charger d'écrire pour nous à Mgr de Cheverus, alors archevêque et primat d'Aquitaine. Cette démarche obtint un plein succès, et, le 23 février 1829, les Révérendes Mères Saint-Charles et Sainte-Rosalie recevaient au milieu de nous l'accueil le plus empressé, le plus respectueux et le plus cordial.

La Mère Saint-Charles, appelée au gouvernement de la Maison, était une de ces âmes fortement trempées, pleines de foi et d'énergie, qui ne reculent pas devant les obstacles, et que les difficultés élèvent, bien loin de les abattre. Toute jeune professe de Poitiers, elle avait traversé sans faillir les jours mauvais de la grande Révolution, et elle avait su, malgré son âge, commander le respect autour d'elle. Depuis, elle avait

exercé au couvent des Ursulines de Bordeaux la charge d'assistante, se disposant ainsi, à son insu, à l'œuvre que la divine Providence s'apprêtait à lui confier. Dès le début de son apostolat parmi nous, elle se montra ce qu'elle fut toujours dans la suite ; d'un esprit éminemment religieux, grandement zélée pour l'observance, d'une activité qui suffisait à tout, et d'une vigilance à laquelle rien n'échappait. Essentiellement bonne, elle était pourtant douée d'une fermeté qui semblait faire comme le cachet de son gouvernement. Nous ne saurions oublier son respect profond pour la chapelle, et la sainte sévérité avec laquelle elle réprimait les petites irrévérances que la légèreté faisait parfois commettre à de jeunes élèves aux heures des Offices. Avec tant de qualités rares, au milieu des hommages dont elle était entourée, cette pieuse Mère savait néanmoins se montrer sincèrement humble ; aussi le Seigneur se plut-il à répandre sur ses travaux les plus abondantes bénédictions. Admirablement secondée par la mère Sainte-Angèle son assistante, que sa douceur a fait chérir de tous ceux qui l'ont connue, elle eût la joie de voir la Communauté et le Pensionnat prendre de rapides accroissements. Les postulantes qui se succédaient au noviciat, étaient formées à la vie religieuse par la Mère Sainte-Rosalie, sa compagne, aujourd'hui notre doyenne d'âge, une des quatre jubilaires que nous avons le bonheur de posséder parmi nous.

Mgr Savy était heureux de la prospérité de notre Maison. Il nous prodiguait ses conseils et ses encouragements ; les novices étaient surtout l'objet de sa prédilection : il voulait les voir, les entretenir, et leur écrivait des lettres empreintes de la piété la plus suave, de la plus touchante bonté.

Le vénérable M. Bousquet, son Grand-vicaire, et comme le digne évêque, ouvrier infatigable de la vigne du Seigneur, s'est aussi acquis des droits à notre éternelle gratitude. Accompagnant sa Grandeur dans chacune de ses visites, il travaillait sans relâche au bien spirituel de la Communauté; il s'appliquait surtout à cultiver dans l'âme des jeunes Sœurs la sainte, mais difficile vertu d'humilité, leur suggérait et leur faisait accomplir des actes parfois bien coûteux à la nature.

Mgr Lanneluc ne nous a pas témoigné moins d'intérêt et de zèle pour notre bien que son illustre prédécesseur. Il nous recommandait par-dessus tout la prudence dans l'admission des sujets, le respect pour l'autorité, l'obéissance parfaite, la fidélité aux règles de la clôture jusque dans les moindres détails; ainsi, par exemple, il voulait que les entrées nécessaires et autorisées se fissent uniquement par la porte destinée à cet usage.

Notre Communauté compte vingt-six professes de chœur, huit sœurs converses et quelques novices.

Le Monastère est situé sur une hauteur, aussi l'air que nous respirons est-il vif et salubre. Vu du dehors, avec ses murs noirs et élevés, il offre l'aspect d'une forteresse antique; dans l'intérieur, tout est frais et riant.

Notre chapelle extérieure qui est fort simple, est sous le vocable du Sacré-Cœur, dont un tableau surmonte le maître-autel. De chaque côté, au-dessus des portes de nos sacristies, apparaissent comme une douce vision, les images de sainte Ursule et de sainte Angèle, nos glorieuses patronnes.

Soixante-cinq élèves dont cinquante-trois internes

suivent les cours de notre Pensionnat. Conformément à l'esprit de nos saintes Règles, nous faisons de l'instruction religieuse et de la piété, la base de l'éducation que nous nous efforçons de donner à nos chères enfants.

La très-sainte Vierge est vraiment la tendre et vigilante mère, la maîtresse incomparable de toutes nos élèves. A la rentrée des classes, le jour où se célèbre la Messe du Saint-Esprit, une consécration solennelle place sous sa spéciale protection toute l'année scolaire; et à la veille des prix, ce sont les périlleuses vacances que l'on confie à la garde de la Vierge puissante et fidèle.

La simplicité et la joie semblent former l'esprit de notre Maison, mais nulle part on ne le trouve plus épanoui que parmi la jeunesse; de là, grand attrait pour les dévotions naïves: on y aime, par exemple, à écrire à l'Enfant Jésus, à la sainte Vierge, à saint Joseph, à tous les bienheureux habitants du paradis au jour de la Toussaint. Dans ces causeries, on parle d'abondance, on fait des promesses, on demande des grâces; les pages et les pages se remplissent, puis la lettre est soigneusement cachetée et déposée aux pieds d'une statue ou devant un tableau.

Le ciel ne se montre pas insensible à ces témoignages d'amour et de confiance; bien des faveurs ont été accordées aux prières de ces cœurs d'enfants, dont l'innocence attire si puissamment les préférences de notre bon Sauveur Jésus.

Nous vous parlerons d'abord de deux guérisons obtenues en 1872, par l'intercession de Notre-Dame du Sacré-Cœur: Le jour de Noël, une de nos élèves, Ernestine L... se plaignait d'une douleur au cou, qui

gênait ses mouvements. Elle en riait, croyant que ce n'était qu'un mal passager ; mais il en fut tout autrement : un rhumatisme se déclara, et gagna toute l'épaule et le bras droit ; cette pauvre enfant avait peine à mouvoir sa main , et il lui était impossible de redresser la tête qu'elle tenait toute penchée. La persistance de cet état commençait à nous inspirer de sérieuses inquiétudes ; le médecin lui-même n'était pas rassuré, et il craignait un raccourcissement de nerfs. Ce fut donc de tout cœur qu'unies à notre jeune malade , nous commençâmes une neuvaine à Notre-Dame du Sacré-Cœur pour laquelle Ernestine était pénétrée de la plus vive confiance. Le 21 janvier , jour où se terminaient nos prières, religieuses et élèves firent la sainte Communion, dans l'intention d'obtenir la guérison tant désirée. Après l'action de grâce , on s'empessa de se rendre à l'infirmerie, il tardait à chacune de savoir le résultat de la neuvaine. Grande fut alors la joie ! Ernestine L. était radieuse de bonheur , et pouvait à peine contenir les élans de sa reconnaissance. Elle était guérie , bien guérie ; la tête avait repris sa pose naturelle , elle la tournait en tous sens avec la plus grande facilité ; elle pouvait également lever et remuer le bras droit sans éprouver aucune gêne. Notre-Dame du Sacré-Cœur a fait un vrai petit miracle , répétait-on de tous côtés, et nous sentions notre amour et notre dévotion redoubler envers notre céleste Mère. Cette guérison s'est pleinement maintenue depuis. Ernestine L. est aujourd'hui une jeune et fervente professe des Sœurs de la Sainte-Enfance.

Ce témoignage sensible de l'amour de Marie excita dans nos élèves un surcroît de confiance envers Notre-Dame du Sacré-Cœur , et le 7 juin , fête du Sacré-

Cœur de Jésus, elles obtinrent, à la suite d'une neuvaine à la Vierge d'Issoudun, une guérison à peu près semblable à celle du 25 janvier.

C'était encore une pensionnaire prise d'un rhumatisme à la jambe. Elle en souffrait depuis un mois, et à dater de cette époque, il lui avait été impossible de se mettre à genoux; elle ne marchait qu'à l'aide d'un appui, et encore, pendant bien des jours, on avait été obligé de la porter en classe. Le dernier jour de la neuvaine, elle fit la sainte Communion. Pendant l'action de grâces, après avoir redoublé ses instances auprès de la très-sainte Vierge et lui avoir fait de pieuses promesses, elle se sentit soudainement et complètement guérie. Elle se mit à genoux pour achever ses prières; le reste du jour, elle ne cessa de marcher, de courir, et cela sans souffrance et sans fatigue aucune. Notre-Dame du Sacré-Cœur avait une fois de plus jeté sur notre Pensionnat une de ses plus maternelles bénédictions! Amour et reconnaissance éternelle à la douce Souveraine du Cœur de Jésus!

Permettez-nous de placer ici sous vos yeux une citation du Journal du Pensionnat; elle vous dira dans un style plein d'abandon, ce que fut pour nos enfants Mgr Hiraboure, le protecteur des vierges, l'ami de la jeunesse. « Toutes s'en souviennent, Mgr Hiraboure venait de faire son entrée triomphale dans la ville d'Aire; il devait, ces premiers jours surtout, se trouver surchargé de visites et d'affaires; il ne nous connaissait pas, nous ne lui avions pas écrit; et cependant son cœur sut lui donner la pensée et le temps de nous adresser, à nous, petites pensionnaires, une lettre charmante, où il nous remerciait d'avoir prié pour lui, en union avec nos bonnes Mères, et où il nous assurait de toute sa paternelle

affection. On lui répondit sous l'impression d'une agréable surprise et d'une vive reconnaissance.

« Ce bon prélat vint nous voir, et sa première visite lui prouva bien que tous nos cœurs lui étaient acquis pour toujours. Dès lors, le lien était formé : ce vénéré pasteur nous avait appelées ses enfants avec une tendresse toute paternelle ; nous n'eûmes pas de peine à lui donner le nom de Père bien-aimé.

« Le saint évêque avait un zèle trop brûlant, pour ne pas éprouver le besoin de nous aider à avancer dans la piété et la vertu. Le jour même de sa première visite, il s'offrit à nous entendre au confessionnal, ce qu'il continua de faire à chacun de ses voyages à Tartas ; et cela, malgré toutes ses occupations, et malgré le plaisir bien légitime qu'il aurait éprouvé à causer un peu plus longuement avec notre digne aumônier et les autres prêtres qui venaient le visiter. Et ce n'était pas seulement aux élèves qui avaient fait leur première Communion, que Mgr Hiraboure était heureux de consacrer ainsi son temps et ses lumières, il les donnait avec un égal bonheur aux plus jeunes même, à ses petits agneaux de six ans, comme il les appelait.

« Ces fonctions du saint ministère le retenaient bien tard à la petite sacristie du couvent : il s'y est trouvé parfois à neuf heures et demie du soir, et souvent il n'avait pas encore soupé.

« Mgr Hiraboure, qui fut longtemps aumônier de nos bonnes Mères de Pau, possédait à un degré éminent l'art de bien diriger des jeunes filles : il réunissait aux lumières d'une longue expérience, toutes celles que lui communiquait son union intime avec Dieu. Sa parole avait tout l'ascendant de la persuasion ; après l'avoir entendu, nous pouvions bien nous écrier comme e

les disciples d'Emmaüs : « Nos cœurs n'étaient-ils pas tout brûlants pendant qu'il nous parlait ? »

« Que dire de tout le bien que ce zélé pasteur a fait dans notre Pensionnat ? Dieu seul a pu en mesurer toute l'étendue, comme il pourra lui seul en récompenser tout le mérite. A chacune des visites de sa Grandeur, il s'opérait parmi nous comme une sorte de transformation : l'esprit de foi se réveillait, la piété devenait plus vive.

« Monseigneur savait fort bien que les élèves ne profitent des leçons de leurs maîtresses qu'en proportion de la docilité et du respect avec lesquels-elles les écoutent ; aussi ce bon père nous engageait-il à témoigner à nos Mères beaucoup de confiance et une sorte de vénération.

« Dans ses conseils publics et privés, il s'attachait encore tout particulièrement à nous inspirer la plus grande estime du beau titre d'Enfant de Marie : c'était là le sujet dominant de tous ses entretiens ; il en parlait dans toutes ses lettres, partout et toujours, il avait un mot à dire de la très-sainte Vierge et de l'immense bonheur que goûtent ses enfants chéris. Il aimait à ce que les Enfants de Marie eussent des places d'honneur et les privilèges du Pensionnat, et il leur témoignait une affection toute spéciale. Presque à chacune de ses visites, il les demandait au parloir ou à la sacristie. Il leur donna même par écrit l'assurance de l'intérêt tout paternel qu'il portait à leur chère Congrégation, qu'il adoptait pour sa famille privilégiée.

« Le 3 juin 1857, Monseigneur présida pour la première fois, une réception d'Enfants de Marie. Il trouva la cérémonie très-belle et fort touchante.

« Au mois de décembre, ce vénéré prélat, dont le zèle était infatigable, vint à Tartas pour donner à la ville le bienfait d'une mission, qui fit le plus grand bien. Nous n'allâmes point à la paroisse, mais notre bon Père trouva le moyen de nous dédommager amplement : pendant tout le temps que durèrent les exercices, il voulut être, lui seul, l'aumônier du Couvent et son unique missionnaire. Il venait tous les jours célébrer la sainte Messe et nous faire, à onze heures, une délicieuse instruction, tout entière à notre portée et bien propre à nous rendre des élèves modèles.

« Pendant tout ce mois, nous nous confessâmes à Monseigneur, et sa Grandeur voulut terminer notre mission par une nouvelle réception d'Enfants de Marie.

« Au mois de juin 1858, notre bon Père voulut bien venir prêcher notre retraite annuelle. C'était une récompense qu'il nous offrit lui-même.

« En 1859, jeudi, fête de l'Ascension, après le chant des vêpres, notre digne Mère supérieure fit à haute voix une prière pour notre bon évêque qui, disait-on, avait fait une chute.

« De toutes parts, les plus ardentes supplications s'élèvent vers le ciel pour en obtenir un éclatant miracle ; le pensionnat a fait célébrer trois messes dans la même intention. Hélas ! il n'y avait plus d'espoir de guérison : hier, nous avons vu nos Mères échanger des regards de tristesse ; nous ne nous sommes pas trompées. Ce matin, notre bonne Mère Supérieure est venue nous dire à la salle d'étude : « Mes enfants, notre Père est au ciel. » Des sanglots ont éclaté de toutes parts ; chacune de nous a senti son cœur se briser.

» Nous sommes allées à la chapelle pour entendre la sainte Messe; le bon Dieu a vu notre douleur, et elle sera montée jusqu'à son trône avec l'encens des prières du prêtre. »

On voit combien nous avons à rendre grâces au Seigneur pour l'intérêt si particulier que nos évêques ont toujours porté à notre Maison. Nous avons dit quelque chose de ce qu'ont été pour nous Mgr Savy, Mgr Lannéluc, Mgr Hiraboure; Mgr Epivent, le saint évêque breton, ce grand ami du Pape et de l'Eglise, dont on a fait les funérailles le jour de sainte Anne, ne nous a pas témoigné moins de bienveillance et de paternité que ses illustres prédécesseurs. Mgr Delannoy, notre nouveau et vénéré prélat, nous a déjà donné l'assurance et la preuve de son entier dévouement. Sa Grandeur a daigné accepter le gouvernement immédiat de notre Monastère, et, avant d'entreprendre son grand pèlerinage de Rome, elle a bien voulu nous procurer l'honneur et la joie d'une de ses visites.

Nos chères enfants des classes gratuites sont toujours bien nombreuses, mais elles nous quittent ordinairement trop jeunes. Nous avons un petit externat payant, entièrement séparé du Pensionnat. Il y a chaque dimanche une réunion et de pieux exercices, pour les servantes et autres jeunes personnes qui forment une association, dite du saint Cœur de Marie.





MONASTÈRE DE THOISSEY.

Congrégation de Paris.



ous chanterons éternellement les miséricordes du Seigneur. » Qui, c'est par un cri de reconnaissance que nous voulons ouvrir nos humbles Annales. Nous avons eu nos jours d'épreuve, il est vrai; mais Dieu a toujours proportionné ses consolations aux souffrances,

et de sa main paternelle se sont épanchés sur notre Communauté des flots de bénédiction.

Le premier bienfait que nous aimons à inscrire ici, c'est la bienveillance particulière de nos Evêques vénérés. Après Monseigneur Devie qui bénit notre Maison à son berceau, nous possédâmes Monseigneur Chalendon. Deux fois par an, il venait à Thoissey, et ses chères filles de Sainte-Ursule avaient une large part de son temps et de ses bontés. Non-seulement il présidait nos premières Communions, mais encore nos cérémonies de vêtue et de profession, et lui-même daignait faire la visite canonique. En 1854, sa Grandeur voulut bien accorder une indulgence de quarante jours à toute professe qui renouvellerait ses Vœux, et à toute novice qui dirait la formule de ses bons désirs devant la statue de

Marie-Immaculée; cette statue est placée en face de notre cimetièrre : Marie semble ainsi couvrir encore de sa protection celles qu'elle donna pour épouses à son divin Fils :

Mgr de Langalerie, dont la bonté rappelle celle du divin Maître, soutint dans ses rudes épreuves notre vénérée Mère Saint-Joseph qui avait été élue en 1859. Dieu nous avait envoyé plusieurs bons sujets; mais il ne fit pour ainsi dire que les montrer à la Communauté! La mort nous ravit tour à tour la Sœur Sainte-Scholastique Loras, notre chère musicienne; la Sœur Saint-Xavier et la Sœur Sainte-Séraphine qui, avant même d'avoir fini leur temps du noviciat, furent trouvées prêtes pour la récompense.

Enfin, nous perdîmes notre bonne Mère Saint-Augustin. Depuis son entrée en religion jusqu'aux derniers jours de sa vie, cette charitable amie des pauvres enseigna le travail manuel à nos classes gratuites. « Si je puis, disait-elle, faire aimer à ces chères enfants leur tricot et leur aiguille, j'ai assuré leur avenir. »

Le 24 juillet 1864, ce fut le tour de la Mère Sainte-Ursule Moulin, véritable épouse de Jésus crucifié. Pendant vingt ans, elle souffrit d'un cancer au visage; ouvert depuis quatre ans et demi, il lui avait rongé successivement toutes les parties de la figure, moins la lèvre inférieure et le menton. Cette chère victime nous édifia constamment par son courage, sa patience inaltérable et son parfait abandon. Elle ne désirait ni la mort ni la vie, mais la volonté de Dieu, et ne parlait jamais de ses souffrances à moins qu'on ne sollicitât de ses nouvelles. Malgré ses excessives douleurs, son cœur la portait à s'occuper encore des autres, et sa charité lui acquit l'affection de toutes ses Sœurs.

A ces pertes réitérées, vinrent se joindre une diminution considérable dans le chiffre des élèves; et une grande pénurie d'argent. Plusieurs de nos Monastères voulurent bien nous venir en aide, et entre tous, il nous est doux de nommer celui de Villefranche; chacun de ses bienfaits, chacune de ses généreuses attentions, sont gravés dans notre reconnaissant souvenir. Cette bonne et chère Communauté voulut encore, dans diverses circonstances, recevoir nos novices pour leur enseigner les arts d'agrément, et nos tourières pour leur apprendre un peu de pharmacie.

Grâce à la générosité des dames de Thoissecy, et spécialement de mesdames de Vallin et de Monterno, nous pûmes faire construire des classes externes, et Mgr de Langalerie voulut nous aider de sa pieuse largesse. Nous dûmes encore à sa Grandeur de voir affiliée la congrégation de nos Enfants de Marie à la Prima Primaria de Rome, et la participation des indulgences attachées à la statue de *Mater admirabilis* de la Trinité du Mont, dont nous avons une copie. Marie est vraiment reine dans la Communauté de Thoissecy, et partout on retrouve sa gracieuse image. Vis-à-vis l'entrée principale du Pensionnat, apparaît la statue de Notre-Dame de la première Communion, entourée de massifs de fleurs. Cette statue est due à la générosité de nos élèves du Pensionnat, et nos heureuses premières communiâtes viennent souvent apporter leurs supplications à cette Vierge divine qui porta l'Enfant Jésus dans son sein. Depuis quelques années nous avons établi l'usage de donner des retraites à nos anciennes élèves; à la clôture de celle de 1865, le R. P. Yardin, Mariste, qui l'avait prêchée, bénit la statue de Notre-Dame de la première Communion.

Les élections de 1865 nous replacèrent sous le gouvernement de notre bonne Mère Saint-Louis de Gonzague, dont la direction douce et ferme a formé à la vie religieuse un si grand nombre d'âmes. Obéissant aux désirs de Mgr de Langalerie, nous établîmes un asile pour lequel la Mère Saint-Joseph dépensa toute son activité. Nous n'avions ni argent, ni sujets; mais notre vénérable Evêque avait dit : Commencez, et sur sa parole, on posa la première pierre d'un bâtiment dont la Providence devait faire tous les frais. Dieu bénit notre saint abandon, et le 6 août 1866, Monseigneur venait donner le voile aux deux premières sœurs de l'asile. « Vierges du Seigneur, leur dit le saint prélat, devenez mères par les soins spirituels et corporels que vous donnerez à ces petits enfants. » Avant que les constructions fussent terminées, Monseigneur voulut que la Mère Saint-Joseph, avec trois des jeunes sœurs destinées à l'asile, allassent à Lyon visiter les principaux établissements de charité de cette ville. Par une coïncidence étrange et touchante, nos chères voyageuses habitèrent le premier Monastère des Ursulines de Lyon, et ces corridors, cet antique escalier, cette pieuse chapelle, étaient pour elles tout remplis des grands souvenirs du passé.

A ce moment, une ère de prospérité sembla s'ouvrir pour la Maison de Thoissey. Le Pensionnat s'accrut, et plusieurs postulantes vinrent remplir les vides que la mort fit au milieu de nous. Ils furent nombreux : ce fut d'abord le 29 janvier 1866, notre chère Sœur Madeleine, parfait modèle des Sœurs converses; le 1^{er} août 1868, la Sœur Saint-Jean, aussi converse, travailleuse, dévouée et économe comme il convient à une véritable servante de la pauvreté; en 1869, la Sœur Sainte-Marie et la Sœur Sainte-Ursule, enlevées toutes

les deux dans la ferveur de leur jeunesse. Puis ce fut un riche épi courbé sous le poids de ses grains que le divin Maître se plut à moissonner, la Mère Sainte-Angèle. Née avec un caractère vif et une nature sensible, elle eut beaucoup de violence à se faire, et de grands sacrifices à accomplir. L'esprit de foi semblait être le mobile de tous ses actes : aussi quel zèle pour l'Office divin, quel respect devant le Saint-Sacrement ! Tout le temps de sa vie religieuse, la Mère Sainte-Angèle, bien digne de son nom, fut chargée de l'instruction religieuse des élèves, et elle s'en acquitta en véritable apôtre. Enfin, en 1870, notre bonne et serviable Sœur Sainte-Agnès nous quittait pour le ciel, et quatre mois après, la Sœur Sainte-Rose la rejoignait dans le sein de Dieu.

Durant ces années 1869 et 1870, les réparations de notre chapelle nous procurèrent un délicieux privilège, celui de garder dans l'intérieur de la clôture le divin Captif du Tabernacle. La salle de la Communauté fut transformée en oratoire, et pendant huit mois, Jésus-Eucharistie fut vraiment notre hôte. Prosternées autour de l'autel, il nous semblait entendre et recueillir chacun des battements de son cœur si près du nôtre ; c'était vraiment le bonheur du ciel.

A cette époque, M. l'abbé Gaillard, dont nous avons parlé dans les premières Annales, et auquel nous donnions toujours le nom de père, était privé par ses infirmités de célébrer la sainte Messe. Quel spectacle pour nous de voir ce vétéran du sanctuaire, agenouillé chaque matin au pied de l'autel pour recevoir son Dieu ! Maîtresses et élèves portaient à ce vénérable vieillard le respect le plus profond et l'amour le plus filial, car on voyait tout à la fois rayonner sur son front la sainteté et la bonté.

Le 24 octobre 1870 vit le terme d'une vie si riche de travaux et de mérites. La mort fut pour notre Père une véritable délivrance, car elle lui épargnait les désolations suprêmes de la plus désastreuse des guerres. Revêtu des habits sacerdotaux, son corps fut exposé dans le parloir extérieur, transformé en chapelle funéraire; et, tandis que les personnes séculières se pressaient pour lui faire toucher quelques pieux objets, nous venions tour à tour réciter l'Office des morts, et invoquer celui que nous voyions déjà dans la gloire. Nous avons la consolation de posséder sa dépouille mortelle, et aujourd'hui encore nous aimons à venir prier sur la tombe de ce père vénéré qui dirigea la Communauté de Thoisseÿ pendant quarante ans.

M. l'abbé Gaillard était vraiment le prêtre selon le cœur de Dieu, et il pouvait dire comme l'Apôtre : « Je me suis fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. » Mais ce fut surtout en faveur de notre Communauté que son zèle montra toute son étendue. Il soutint nos premières Mères au milieu des difficultés de la fondation, et il s'appliqua à établir dans les âmes les vrais principes de la vie parfaite.

Puisque nous avons indiqué la date de 1870, qu'il nous soit permis de remplir un devoir de reconnaissance. Nous étions dans les plus vives alarmes, lorsque, tout d'un coup, le bruit se répandit que l'ennemi était à deux lieues de Thoisseÿ, et que, selon toutes les probabilités, le lendemain il serait dans notre ville. En face d'un pareil danger, toutes nos espérances se tournèrent vers le ciel. Notre Révérende Mère supérieure réunit la Communauté, et fit solennellement un vœu à Notre-Dame de la Salette : « Nous nous engageons, si nous sommes préservées de l'invasion, à faire pen-

dant dix ans, tous les jeudis, le Chemin de la Croix en l'honneur de la sainte Vierge, à réciter le *Stabat* tous les vendredis, à chômer la fête de Notre-Dame de la Salette, et à nous y préparer par une neuvaine et un jeûne. » Marie ne trompa point notre espérance, et dès lors la dévotion à Notre-Dame de la Salette fut spécialement en honneur dans notre Communauté.

À l'extrémité d'une belle allée, on plaça son pieux pèlerinage : voici la montagne avec son tortueux sentier et les quatorze stations du Chemin de la Croix ; voici la source miraculeuse retombant en gerbe dans un gracieux bassin ; voici la blanche statue de Notre-Dame des Douleurs. Un petit bois entoure la sainte montagne. Ce lieu solitaire porte l'âme au recueillement, et nous aimons à y diriger nos processions et nos promenades.

Avant de venir embellir notre solitude, la statue de Marie reçut des hommages publics et solennels, et, pendant le mois de mai 1871, notre chapelle extérieure eut aussi sa montagne de verdure et sa fontaine jaillissante. Le premier juin fut le grand jour du triomphe de notre Mère ; sa statue, portée par huit ecclésiastiques, franchit la clôture. Les religieuses, les élèves avec leurs bannières, les Enfants de Marie avec leurs insignes forment sa garde d'honneur, et la Vierge est placée sur son piédestal de verdure, au milieu des chants de joie. Le soir, il y avait illumination, et chaque station de la voie douloureuse se dessinait par une croix de lumière.

Antérieurement à tous ces faits, Notre-Dame de la Salette avait, dans notre Communauté, montré son pouvoir. Une de nos jeunes Sœurs était atteinte d'une extinction de voix, et le mal avait résisté à tous les

remèdes. Nous fîmes une neuvaine à la Vierge des Alpes, et le jour de la clôture, après les prières accoutumées, la confiante malade prend une formule de consécration. O surprise ! elle la prononce d'une voix ferme et distincte au milieu de l'émotion générale ; plusieurs Sœurs ne connaissaient pas encore le son de sa voix. Alors les accents de la reconnaissance remplacèrent ceux de la supplication, et nous bénîmes Celui qui, à la prière de sa Mère, fait parler les muets.

En 1871, notre Révérende Mère Saint-Louis de Gonzague, ayant achevé ses deux triennats, céda le gouvernement de la Maison à la Mère Saint-Joseph. Depuis de longues années nous jouissons des bienfaits de la direction de ces deux excellentes Mères. Puisse le divin Maître récompenser leur dévouement, les conserver à notre filiale affection, et perpétuer au milieu de nous leur esprit religieux !

Au mois juillet 1872, Dieu appela à lui notre vénérable doyenne, la Mère Saint-François, âgée de quatre-vingt-trois ans. Fidèle observatrice de nos saintes Règles, elle pratiqua surtout ce commandement de notre Père saint Augustin : « Avant tout, mes très-chères Sœurs, aimez Dieu et puis votre prochain. » La bonté de son cœur, la délicatesse de ses procédés, la politesse de ses manières, la faisaient aimer de toutes ses Sœurs, et jamais on ne l'entendit prononcer une parole contre la charité. Elle se dévoua à l'Institut avec un zèle vraiment apostolique, et lorsqu'il ne lui fut plus possible de se rendre dans sa chère classe gratuite, elle consacra de longues heures à faire lire les jeunes enfants du Pensionnat, et à enseigner le catéchisme aux plus grandes, dépourvues de moyens. Notre Mère Saint-François continua cette œuvre jusqu'à quatre-vingt-un ans.

En 1869, 1874 et 1876, sur la demande réitérée de nos élèves et des pieuses dames de Thoissev, nous leur accordâmes de faire une retraite dans l'intérieur de la Communauté. Cette retraite, approuvée des supérieurs, a porté des fruits qui nous ont consolées de cette infraction à nos saintes Règles.

Il ne nous fut accordé de connaître Mgr Richard que pour le regretter. Notre Pensionnat étant devenu plus nombreux, sa Grandeur trouva que l'asile était pour nous une chose onéreuse, et nous le fit abandonner. Ce vénéré Pasteur daigna présider lui-même nos élections en 187½. Nos regrets et nos vœux l'ont suivi dans le poste éminent qu'il occupe aujourd'hui (1).

Nous ne pouvons pas terminer cette petite notice, sans offrir un juste tribut de reconnaissance au digne aumônier qui nous dirige depuis quatre ans. Parmi les preuves sans nombre qu'il nous a données de son dévouement, nous signalerons en premier lieu les œuvres que nous devons à son habile pinceau. Professeur de peinture au collège ecclésiastique de notre ville, il a enrichi de fresques toute notre chapelle. Sur le tympan de la grille, apparaît d'abord la douce image du Sauveur, de grandeur naturelle; il a à sa droite sainte Ursule et sainte Avoye; et à sa gauche, sainte Angèle avec sa traditionnelle petite fille. Les roses et les lis, symbolisant la virginité et le martyre, entourent cette jolie peinture qui a pour légende ces paroles de sainte Agnès : *Amo Christum quem cum amavero casta sum, cum tetigero munda sum, cum accepero virgo sum*. Le ciel tout entier se trouve reproduit dans ces fresques à l'huile; cent vingt personnages, de plus d'un

(1) Mgr Richard est le coadjuteur de Mgr Guibert, archevêque de Paris.

mètre de haut, entourent notre chœur. On y voit tour à tour le groupe des apôtres et celui des pontifes, les martyrs avec leurs palmes, et les vierges portant leurs lis. Ce cortège céleste, ainsi placé sous notre regard, semble chanter pour nous un *Sursum corda* continu. Nous sommes aujourd'hui vingt-quatre religieuses, y compris quatre novices.

Puisse *Mater admirabilis*, dont nous vénérons particulièrement la sainte image, bénir nos chères enfants qui vivent comme elle à l'ombre du temple ; puisse le Cœur de Jésus continuer à verser ses bienfaits et à enflammer de son amour celles qui se font gloire de se nommer :

LES URSULINES DU SACRÉ-CŒUR.

MONASTÈRE DE TONNERRE.

Congrégation de Dijon.



LE 19 mai 1627, six Ursulines de Chatillon, envoyées par la Mère Françoise de Xaintonge (1), fondèrent le Monastère de Tonnerre. Monseigneur Zamet, évêque de Langres, et mort en odeur de sainteté, protégea la nouvelle Communauté, et, jusqu'à sa mort, lui donna des preuves particulières de sa bienveillance paternelle. Elle grandit aussi

(1) Fondatrice de la maison de Dijon et de la Congrégation de ce nom.

sous la protection de Monsieur de Clermont, comte de Tonnerre, qui mérita par sa libéralité le titre de bienfaiteur insigne. Mais Dieu surtout se montra le vigilant protecteur des Epouses de son Fils. Malgré le peu de ressources temporelles, la petite Communauté subsista, et des miracles de Providence lui furent accordés.

Quelques années après l'établissement des Ursulines à Tonnerre, lorsque la petite vérole sévit dans la ville, presque tous les habitants furent frappés; les religieuses échappèrent à la contagion, et cette préservation tint vraiment du prodige. Un puits leur était commun avec plusieurs séculiers; ceux-ci, atteints du fléau, jetaient, avec une intention vraiment satanique, leurs linges empoisonnés que les religieuses ramenaient dans les seaux. De plus, l'ecclésiastique qui desservait leur chapelle, fut frappé du fléau à l'autel même pendant qu'il célébrait la sainte Messe, et il en mourut. On remit les ornements aux sacristines; elles les serrèrent comme de coutume, et cependant aucune ne fut atteinte. La Communauté pouvait alors être comparée à la terre de Gessen, qui ne souffrit point des plaies qui désolaient l'Egypte. On aime à penser que ce furent les vertus des humbles filles d'Angèle qui les mirent à couvert de la justice divine, et les religieuses du Monastère actuel aiment à répéter ces paroles de Tobie : « Nous sommes les enfants des saints. »

A l'occasion de la peste, la Communauté de Tonnerre fit par acte capitulaire un vœu spécial à saint Charles Borromée, le grand protecteur des Ursulines.

En 1634, les religieuses de Tonnerre fondèrent le Monastère de Bar-sur-Aube, et la même année un religieux Feuillant, à la prière des Ursulines, revit et retoucha leurs Règlements, approuvés deux ans plus tard

par Monseigneur l'évêque de Langres, supérieur de la Communauté.

Ce Monastère, fondé sur la sainte pauvreté, en connut souvent les rigueurs. En 1667, leur détresse devint telle qu'elles sollicitèrent et obtinrent pour six d'entre elles la permission d'aller à Paris faire une quête qui leur rapporta 2,000-fr. Vingt ans plus tard, en 1687, Dieu leur suscita un puissant bienfaiteur dans la personne du marquis de Louvois, comte de Tonnerre, et ministre de Louis XIV. Monsieur de Louvois fit placer la première pierre d'un grand corps de logis dont il devait supporter tous les frais, mais la mort l'empêcha d'achever son œuvre.

En 1690, la modeste église des Ursulines s'enrichit d'un précieux trésor : Anne de Souvré, marquise de Louvois, lui fit don du corps de sainte Palladie, martyre, et la translation s'en fit solennellement le 13 novembre. En 1739, le chœur des religieuses fut construit, et elles durent leurs stalles à la générosité de leur père et évêque, M. de Montmorin.

Les bâtiments du pensionnat étaient commencés, quand éclata la Révolution. Les titres et papiers du Monastère furent emportés au district, et le 1^{er} octobre 1792, toutes les religieuses furent chassées de leur saint asile, ne pouvant emporter que ce qui était à leur usage personnel, et quelques petites provisions de blé, de vin et de bois qu'elles se partagèrent fraternellement. La Communauté se composait alors de vingt-deux professes de chœur et trois converses. La plupart se retirèrent dans leurs familles ou chez des amis ; mais quelques-unes purent demeurer ensemble, et formèrent le noyau de la nouvelle Communauté.

C'étaient les Mères Jobert de Saint-Augustin ; Marie-

Louise Camprenon de Saint-Thomas; Charlotte Simoneau de Sainte-Angèle; Marianne Petit de Saint-Basile; Madeleine Alamand de Sainte-Monique; Jeanne Lugt de Sainte-Genève; Madeleine Cognot de Sainte-Elisabeth, morte en odeur de sainteté; et Marianne Baratin de Saint-Joseph.

Les prosrites eurent la douleur de voir leur chapelle devenir le club des démocrates; cet édifice consacré à la Reine des vierges, vit les fêtes scandaleuses de la déesse de la Raison, et là où se chantaient les louanges du Très-Haut, se déclama le panégyrique de Marat. Dépouillées de tout ce qu'elles possédaient, les Ursulines reçurent en échange une pension qui fut bientôt diminuée des deux tiers, et complètement insuffisante. Chose étrange dans ces jours de perturbation! les religieuses, dont nous venons de citer les noms, trouvèrent un asile chez le premier magistrat de Tonnerre, M. Basile, homme vénérable et bien-faisant, dont la mémoire subsistera éternellement dans la Communauté. Elles eurent sous ce toit hospitalier autant de sécurité qu'il en pouvait exister dans ces temps malheureux, et purent même s'y occuper de l'instruction des enfants.

Mais lorsque des jours meilleurs se levèrent sur la France, la Mère Jobert de Saint-Augustin, supérieure de fait, acheta une petite maison rue des Prêtres, dans le voisinage de l'église Notre-Dame. Neuf des religieuses de l'ancien Couvent s'y réunirent d'abord, puis, à la suite du décret impérial du 22 juillet 1804, elles se trouvèrent presque toutes sous la direction de la vénérable Mère Saint-Augustin, reprirent leur cher habit religieux, et, le 8 octobre, la maison fut régulièrement reconstituée.

Pouvait-on compter sur l'avenir ? Dieu se chargea de répondre, et il envoya en 1811, comme première postulante, M^{lle} Jeanne Piat dont on a donné la biographie dans la première Circulaire de Tonnerre. Son oncle, M. l'abbé Piat, prêtre d'un grand mérite et d'une vertu plus grande encore, se fit complaisamment le professeur des maîtresses et des élèves. Bientôt après, Mesdemoiselles Cornat, Garnier et Jauniard vinrent augmenter la petite famille, et on se livra avec ardeur au travail de l'enseignement. La Maison prit un développement assez rapide, et, à différentes fois, il fallut songer à de nouvelles constructions.

Le 17 septembre 1861 vit la réalisation d'un projet longtemps désiré par les Ursulines ; elles pouvaient offrir à l'Hôte de nos tabernacles, un joli sanctuaire. Cette chapelle fut bénite par Monseigneur Mellon, archevêque de Sens, dont elles étaient devenues les filles (1).

Le couvent des Ursulines de Tonnerre continue de prospérer sous le regard de Dieu, la protection du Cœur sacré de Jésus, et la tendresse maternelle de Marie Immaculée. Puissent leurs travaux, leurs efforts et leurs épreuves obtenir cette double récompense : ici-bas le bien des âmes, et là-haut la couronne des apôtres !

(1) Tonnerre, qui faisait avant la révolution partie du diocèse de Langres, dépend aujourd'hui de l'archevêché de Sens.



LA MÈRE DE SAINT-AUGUSTIN JOBERT.



ETTE vénérable Mère était d'une honnête famille des environs de Tonnerre ; elle fit profession dans l'ancien Monastère de cette ville, le 9 octobre 1747. Nous ne savons rien de sa vie religieuse jusqu'à la dispersion de la Communauté en 1792 ; mais tout porte à croire qu'elle se distingua par la pratique de toutes les vertus ; surtout si nous en croyons le témoignage des Sœurs dont elle fut la Providence pendant les tristes jours de l'exil. Elle groupa autour d'elle les débris de la famille dispersée, et, comme on l'a déjà vu, elle fut la restauratrice de notre Maison de Tonnerre. Elle y mourut supérieure le 20 octobre 1807, laissant une mémoire vénérée, non-seulement parmi ses filles, mais encore dans toute la ville. La Mère Augustin alliait à une profonde humilité une fermeté pleine de douceur, et au ciel, nous l'espérons, elle est encore notre Mère et notre protectrice.

LA SŒUR SAINTE-CLAIRE GUIGNOT.

CETTE jeune Sœur était d'une humble condition selon le monde, mais elle puisa au foyer domestique les enseignements de la foi, et cette enfant de bénédiction entra au Monastère à l'âge de seize ans. C'était un trésor que Dieu nous envoyait, mais nous ne devons le garder que quelques années. Sa douceur était inaltérable, son humilité vraie, son dévouement sans bornes, et sa pureté vraiment angélique. Aimable, gaie, enfant même aux heures des récréations, elle portait partout ailleurs une maturité digne d'une religieuse vieillie dans les exercices monastiques. A cette âme privilégiée, il fallait le sceau du sacrifice. Pendant son noviciat, elle eut une grave maladie, à la suite de laquelle elle devint aveugle. C'était une rude épreuve pour une novice de dix-huit ans. Pourra-t-elle prononcer ses Vœux ? Ne sera-t-elle pas rendue à ce monde qu'elle a quitté avec tant de joie ?

Dans ses souffrances et ses inquiétudes, la Sœur SAINT-CLAIRE conserva sa douceur habituelle, et ne permit jamais qu'une plainte sortit de ses lèvres. Dieu qui avait de grands desseins sur elle, la guérit, et elle put prononcer ses Vœux le 11 octobre 1843. Au lendemain de sa profession, la malade qui devait l'emporter se déclara : c'était une phthisie pulmonaire. Pendant dix grands mois notre pieuse Sœur éprouva de cruels souffrances, sans que jamais l'égalité de son caractère se démentit. Reconnaissante de la moindre attention, elle se trouvait toujours trop bien soignée. Pendant ses longues journées de solitude, pendant ces heures où le mal l'empêchait même de s'occuper, la chère malade ne connut pas l'ennui. Unie à Dieu, elle s'entretenait avec lui, et trouvait dans la prière la force de supporter un état si affligeant. Elle mourut le 6 août 1844, le dixième mois qui suivit sa profession, et dans toute la ferveur de son sacrifice, se chargeant des commissions de ses Sœurs pour le ciel, comme s'il se fût agi d'un voyage ordinaire. La maîtresse des novices avoua qu'elle n'avait pu lui trouver un défaut, et le confesseur de la Maison ne la nommait que la petite sainte. Bienheureuse est-elle d'avoir compris que l'unique affaire est le salut, et d'avoir été fidèle à la grâce qui l'a conduite si promptement, au bonheur de la récompense !

LA SŒUR SAINTE-MARIE JUHAN.

MADemoiselle CLAIRE-ANGÉLIQUE JUHAN perdit ses parents bien jeune encore, et elle fut placée comme pensionnaire dans notre Maison. Cette enfant était d'une nature très-vive, et son caractère difficile fut un continuel sujet d'inquiétude et de mécontentement pour ses maîtresses. A dix-huit ans, elle annonça son dessein formel d'embrasser la vie religieuse, et de rester pour jamais dans l'asile qui avait abrité son enfance. On redoutait un tel sujet, on suppliait Dieu de changer sa résolution; mais il fallut céder devant la persévérance de M^{lle} Juhau, et elle fut admise au noviciat. Une de ses cousines, postulante avec elle, ayant été renvoyée pour manque de vocation, M^{lle} Juhau se laissa entraîner par elle, et toutes deux allèrent frapper à la porte de

la Visitation. Notre fugitive n'y trouva point la paix : « J'aime mieux mon couvent, » répétait-elle, et elle vint de nouveau s'y présenter. Ses longues et ardentes supplications, ses protestations répétées conquièrent encore les suffrages, et elle fut admise une seconde fois. Après dix-huit mois de sérieuses épreuves, elle prononça ses Vœux. Elle avait tenu parole ; dès son retour au noviciat, elle était entrée dans cette voie du sacrifice qu'elle parcourut à pas de géant. Son caractère s'était assoupli, modifié, et, par sa fidélité, elle avait mérité le bonheur de devenir l'épouse de Jésus-Christ. Mais après sa profession, ses progrès furent plus visibles encore ; en peu de temps, elle laissa derrière elle toutes ses compagnes de noviciat.

La Sœur Sainte-Marie, avant d'être religieuse, aimait les belles choses, et elle était fort recherchée dans les mille petits objets dont elle se servait. Depuis sa profession, la pratique de la plus extrême pauvreté faisait ses délices ; elle désirait pour elle ce qu'il y avait de moindre, et se serait vêtue de haillons, si le respect pour son saint état le lui eût permis. Sincèrement humble, elle s'effaçait devant les autres, et se mettait volontiers au dernier rang. Bonne, charitable, affectueuse pour ses Sœurs, elle s'imposait avec joie une privation pour être utile ou agréable. Sa vivacité de caractère, son énergie naturelle, elle les avait tournés du côté du bien, et elle ne s'en servait que pour mieux remplir ses devoirs. En un mot, notre Sœur Sainte Marie était devenue un vrai modèle, et on n'avait qu'à jeter les yeux sur cette jeune Sœur pour être porté vers Dieu. Sa foi lui découvrait Notre-Seigneur lui-même dans ses supérieures, et de là, une obéissance aussi prompte qu'entière à leurs moindres volontés. Elle était réellement leur joie, leur consolation. Hélas ! elle leur fut trop tôt enlevée. Elle venait de finir son noviciat, lorsque la maladie de poitrine, dont elle portait le germe depuis longtemps, se déclara ; soutenue par son courage et par le désir d'être utile à sa chère Communauté, elle put encore continuer de s'occuper de son emploi de maîtresse de travail à l'ouvrage et au Pensionnat, mais à l'automne ses forces diminuèrent sensiblement, et elle éprouva plus d'oppression. Une hydropisie vint se joindre à ses autres dou-

leurs, et bien! il fallut la préparer au sacrifice d'une vie qu'elle ne regrettait que par amour pour sa Communauté. Oh ! qu'il lui paraissait dur de s'enséparer ! Encore une fois, la grâce vainquit la nature, et ce dernier sacrifice fut fait avec la générosité qui caractérisait cette grande âme. Depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, arrivée le 36 janvier 1846, elle ne s'entretint que du ciel, du regret de ses fautes, du bonheur d'aller à Dieu, promettant de prier pour ses Sœurs et pour cette Maison tant aimée, qu'elle voulait mieux encore aimer dans le séjour des Elus. Elle s'endormit dans la paix du Seigneur, ayant conservé sa connaissance jusqu'à la fin, et comblée des secours de la religion. On peut vraiment lui appliquer ces paroles du Psalmiste : « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, leurs œuvres les suivront, et ils recevront la couronne de vie. »

LA SŒUR SAINTE-THÈCLE PARIS,

Converse.

LA SŒUR SAINTE-THÈCLE était fille d'un cultivateur des environs de Tonnerre. Elle entra au noviciat le 20 septembre 1853, et fit profession le 6 octobre 1855. Dès le moment où elle franchit le seuil du Monastère, elle se fit admirer par son esprit d'humilité et de douceur, son amour du travail, sa régularité exemplaire. Ces vertus s'accrurent sans cesse, et la Sœur Sainte-Thècle les posséda bientôt à un haut degré. Jamais on ne la vit manquer au silence ; jamais une parole contre la charité n'effleura ses lèvres ; bonne et dévouée jusqu'à l'immolation, elle se sacrifiait pour toutes, et si humblement, qu'on ne se doutait pas s'il pouvait lui en coûter. Sa vie, toute cachée en Dieu, s'écoulait obscurément, mais pleine de mérites dans l'accomplissement de tous les devoirs d'une sainte converse. Une maladie de langueur la consuma sans l'arrêter dans son dévouement. Jusqu'à la fin, elle voulut travailler pour sa Communauté ; elle ne laissa tomber les armes qu'à la dernière heure. Dieu couronna cette épouse fidèle le 5 avril 1864.



LA SŒUR DE SAINTE-MARGUERITE LEBLANC.

Converse.

CETTE Sœur appartenait à une famille de cultivateurs de la Côte-d'Or. Jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, elle ne pensa guère à son salut; elle était fidèle à ses principaux devoirs de religion, mais n'allait pas plus loin. A l'époque dont nous parlons, elle fut touchée de la grâce, et sa conversion data de ce moment. Elle fut éprise d'un tel amour de la pénitence qu'il lui fit accomplir des choses téméraires, qu'on ne lui eût jamais permises sous la loi de l'obéissance. Lorsqu'elle entra dans notre Monastère, en 1863, cet attrait pour la mortification ne se démentit pas; mais ce qui valait mieux encore, elle y ajoutait une grande charité qui la portait à se charger de tout ce qui était le plus pénible pour en épargner la fatigue à ses compagnes. Elle mourut jeune, et dans l'exercice de ses vertus favorites, puisque deux heures avant d'expirer, entendant une de ses compagnes de l'infirmerie demander un service, elle se leva pour réveiller la Sœur infirmière, sans penser au mal qui pouvait en résulter pour elle-même. Quelques instants après, elle allait recevoir de la main de Dieu la récompense que ses vertus lui avaient méritée.





MONASTÈRE DE TRÉVOUX,

DIT DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Congrégation de Lyon.



Sur la rive gauche de la Saône, s'élève en amphithéâtre, la petite ville de Trévoux. C'est là que la Providence conduisit, pour accomplir son œuvre de prédilection, l'éducation des enfants, quatre religieuses Ursulines du Monastère de Lyon : Mesdames Mariétan, de Monspey, de Larothenégly et de Glavenas, en juillet 1851. Deux sœurs tourières, dont le dévouement était déjà connu des fondatrices, se joignirent à la courageuse colonie. D'après les conseils de M. Jolibois, curé de Trévoux, M^{me} Mariétan et ses compagnes se fixèrent dans une charmante propriété, nommée *la Sidoine*, mais qui demandait de nombreuses réparations pour être appropriée à sa nouvelle destination. Rien n'arrêta le zèle des fondatrices, et, quelques semaines après l'installation, elles purent recevoir les élèves qui se présentaient déjà avec empressement. L'ouverture des classes se fit, cette première année 1851, le 2 novembre, et on compta 17 élèves.

Qu'il était joyeux ce petit groupe de pensionnaires, ignorantes des fatigues et des privations secrètes qu'une demi-installation occasionnait à leurs bonnes maîtresses. On travaillait de son mieux, on jouait mieux

encore. On prenait ses repas et son sommeil dans la vaste et unique salle disponible, qu'on avait surnommée l'*Arche de Noé*. Que de doux souvenirs l'*Arche de Noé* rappelle encore aujourd'hui aux premières élèves de la Sidoine! M^{me} Mariétan, qui avait été désignée pour supérieure, pressa les réparations, et n que la petite chapelle intérieure, tant désirée, pût être béni- nite au plus tôt, par Mgr Chalandon, coadjuteur de Mgr Devie, évêque de Belley. La cérémonie eut lieu le 20 novembre de la même année 1851. Avant, on allait entendre la Messe à la paroisse. Depuis cette douce fête, la paternelle bonté de notre évêque pour son petit troupeau sidonien, ne se démentit pas; souvent il venait le surprendre, il entrait à la salle d'études, ouvrait les pupitres, visitait les cahiers, donnait des images. Un jour il fit mieux encore : on tirait une loterie à Trévoux en faveur des pauvres : « Personne ne veut prendre de billets? dit-il à son petit auditoire. — Oh! si, Monseigneur! — Eh bien! venez avec moi, vous gagnerez de beaux lots. » Bientôt, toute joyeuse, la petite bande en uniforme traversait la ville, faisant escorte au bon Pasteur. Je ne sais si on rapporta « de beaux lots, » mais ce que je sais bien, c'est que toutes conservèrent dans leur cœur le souvenir de cette heureuse journée.

Ce ne fut qu'au mois de décembre, que les Religieuses purent recevoir leur aumônier; c'était M. l'abbé Philippe, curé de Lurcy. Ce saint prêtre, dont la bonté et la droiture faisaient le caractère distinctif, apporta à la nouvelle fondation sa part de dévouement et de paternelle sollicitude, et son souvenir restera à jamais gravé dans les âmes qu'il a dirigées pendant vingt-trois ans. Ainsi se passa cette première année.

L'œuvre de Dieu devait s'accomplir lentement, comme l'avait prédit le saint curé d'Ars; car dans sa foi et sa vive confiance, notre bonne Mère le consultait souvent. « Oui, oui, tout ira bien, lui avait-il dit, vous aurez des élèves d'abord, les prétendantes viendront ensuite. » En effet, le petit troupeau s'accrut rapidement, mais les maîtresses manquaient; le dévouement de nos bonnes Mères fit des prodiges, et elles seules souffrirent de leur petit nombre.

Les années suivantes furent marquées par la précieuse acquisition d'un enclos adjacent, qui, en débarrassant nos Mères d'un voisinage incommode, leur donnait l'emplacement nécessaire pour l'érection d'une chapelle, objet de tous leurs vœux. Rien ne fut épargné pour que cette nouvelle demeure du Fils de Dieu fût convenable. Son élégante simplicité fait l'admiration de tous les visiteurs. La première pierre fut posée le 20 juillet 1859 par Mgr de Langalerie, aujourd'hui archevêque d'Auch, et la chapelle, bénite le 21 mars 1861.

La prédiction du bienheureux curé d'Ars s'était accomplie; de nombreuses élèves arrivaient de tous côtés, et se distinguaient par leur vif attachement pour cette Maison naissante. Après avoir passé par toutes les épreuves d'une lente formation, la petite Communauté de la Sidoine vit se réaliser ses espérances; les années 1859 et 1860 furent des années d'abondantes consolations. Quatre prétendantes, élèves de la Maison, lui apportèrent leur tribut de reconnaissance et de dévouement. Cette petite recrue fut un grand sujet de joie pour nos premières Mères et aussi une douce espérance. Mais à ces joies si légitimes succédèrent bientôt de douloureuses séparations: Six des nouveaux membres de cette famille religieuse, sur lesquels on fon-

daient les plus grandes espérances, succombèrent en peu de temps aux fatigues de l'enseignement, laissant à leurs sœurs désolées, avec d'immenses regrets, le souvenir et l'exemple de leurs généreuses vertus !

La première qui partit pour le ciel fut cette humble et gracieuse enfant de l'Auvergne, dont nous esquisserons en deux mots la douce physionomie, en disant qu'elle fut parmi nous : « *Le lis des champs et la fleur de la vallée.* » Elle se nommait Marie Jacquet, et avait vingt-quatre ans quand elle mourut. Elle fut enterrée dans le petit cimetière, dont nous venions à peine d'obtenir l'autorisation du Gouvernement.

Nous touchions à l'année 1870. Notre local était devenu trop petit pour le nombre d'élèves qui s'accroissait chaque année. Il fallut songer à construire et à transporter le Pensionnat dans des bâtiments plus convenables. Le choix tomba sur une propriété située à peu de distance du Monastère ; elle s'appelait la *Villarde*, mais les élèves la décorèrent bientôt du surnom pompeux de la *Villa-Ursula*. Le déménagement s'effectua pendant les vacances de Pâques. A force de travail et d'activité, on fut à même de recevoir la petite colonie au bout de quinze jours et les classes furent reprises le 3 mai.

Malgré les bruits de guerre qui commençaient à retentir, l'année scolaire se termina heureusement à la Villa, pendant que la vieille Sidoine disparaissait, ensevelissant sous ses ruines de chers et nombreux souvenirs ! Mais tous les regrets s'évanouissaient à l'espérance de voir bientôt s'élever une belle et vaste construction.

Nous entrions dans une époque de deuil, de calamités de tous genres, et les Ordres religieux eurent leur

large part de dévouement et de tristesses. Un certain nombre de Communautés de l'Est avaient été obligées de se disperser ; nous attendîmes notre tour le signal du départ, et cependant nous fûmes bien résolues de ne céder qu'à la nécessité. Nous prîmes néanmoins quelques précautions, commandées par la prudence, et chacune se mit à confectionner un costume séculier en cas de fâcheux événements. Mais comment se livrer de sang-froid à ces tristes préparatifs ? Notre bonne Mère supérieure, dont l'énergie grandissait en face des difficultés, ne souffrait autour d'elle ni plaintes, ni défaillances ; elle ranimait tous les courages, et trouvait encore le moyen de faire planer la paix, presque la gaiété, sur ces jours néfastes, et de charmer nos singuliers travaux par ses propos encourageants. La rentrée qui semblait d'abord impossible, eut lieu à la fin d'octobre. Malgré tous les soins et tout le dévouement dont on entoura nos chères enfants, elles ne purent échapper entièrement aux souffrances d'un hiver, qu'une installation incomplète rendait encore plus rigoureux. Leur attachement pour leurs maîtresses les rendit fortes et vaillantes, et aucune ne se plaignit. Au mois de janvier 1871, la municipalité de Trévoux nous confia le soin d'une ambulance, et on choisit à cet effet un vaste local, attenant à la Villa. Pendant deux mois, les filles de sainte Angèle furent assises au chevet des pauvres blessés ; elles déployèrent tout leur zèle, pour faire un peu de bien à ces nouveaux pensionnaires, dont l'âme était, hélas ! aussi malade que le corps. Plusieurs firent leurs Pâques avec beaucoup d'édification et de piété.

L'ambulance fut pour nous une garantie ; personne ne nous inquiéta, et notre construction, malgré ce

temps orageux, ne fut pas interrompue. Enfin, le 15 octobre 1871, nous prîmes possession de notre nouveau bâtiment, heureuses de nous retrouver toutes réunies; aussi les adieux à la Villa-Ursula se firent-ils fort gaie-ment. A cette époque, Dieu appela à lui deux sœurs converses pleines de dévouement, et une jeune religieuse à peine âgée de vingt-sept ans. Elle s'appelait Jane Dillon, était d'origine irlandaise, et avait pris en religion le nom de saint Stanislas. L'ardeur de son caractère et ses connaissances étendues secondèrent merveilleusement son attrait pour l'instruction des enfants, qu'elle aimait tendrement. Sa prodigieuse mémoire l'avait fait surnommer la *Bibliothèque vivante*. Mais nous ne devons pas la conserver longtemps. Réduite à l'inaction et à un silence absolu, par suite d'une longue et douloureuse maladie, cette chère petite Sœur ne fit jamais entendre aucune plainte; elle vit venir la mort avec courage et résignation. « Ma Sœur, dit-elle, quelques heures avant de mourir à l'infirmière qui la veillait, je vous en prie, couchez-vous; quand je mourrai, je vous appellerai! » Elle s'endormit paisiblement sans la moindre agonie.

L'année suivante, commencèrent les grands pèlerinages de la France; nous étions trop près de Paray-le-Monial, pour ne pas envoyer à ce petit coin de terre privilégié, notre députation. Mais nous n'avions pas attendu ces témoignages publics de foi et de piété pour remercier le Sacré-Cœur de sa protection particulière au moment de la guerre: l'expression de notre reconnaissance se traduit chaque année par des processions solennelles.

Au mois de mars 1875, nous dûmes à saint Joseph, notre bien-aimé Père et pourvoyeur, d'obtenir l'auto-

risation légale de la Maison ; c'était une nouvelle assurance pour l'avenir. Le 1^{er} septembre de l'année suivante, Dieu rappela à lui M. l'abbé Philippe, l'ange visible de notre petite Communauté. Il alla à la nommer « *son univers!* » et il avait épuisé pour elle tout ce que son cœur de prêtre renfermait de dévouement et de religieuse affection. Que de prières et de reconnaissants souvenirs ont suivi dans le ciel notre digne armônier ! Quelques jours après, Mgr Richard daignait venir lui-même consoler notre Sidoine orpheline. Il mit tous ses soins et sa paternelle sollicitude à choisir parmi les membres de son clergé le « saint et savant prêtre » dont nous avons besoin ; ce fut M. l'abbé Gadel , ancien professeur au Séminaire de Belley.

Disons enfin, pour terminer ce rapide récit, qu'après avoir consacré au service de Dieu et de sa Maison, leur fortune, leur vie et leurs talents, nos bien-aimées fondatrices déposèrent généreusement le fardeau de l'autorité, se retirant de toutes les charges, avec autant d'empressement que d'humilité religieuse. Cet acte important s'est accompli le 2 août 1877, entre les mains de Mgr Marchal, qui reçut lui-même la démission de notre excellente et vénérée Mère Saint-André, et présida aux nouvelles élections.

Elles eurent pour résultat de placer à la tête de la Maison de Trévoux une de ses plus dévouées enfants : la Mère Léopoldine Bourdon de Saint-Xavier, dont Dieu sembla bénir le choix par l'arrivée immédiate de trois prétendantes inattendues. Ce fait, et plusieurs autres, nous rappellent cette parole évangélique, que sainte Angèle voulait voir graver dans le cœur de ses filles : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. »

LA SŒUR SAINT-AUGUSTIN DE LA BASTIE.

Lorsque vous irez dans une maison, dîtes en entrant : La paix soit avec vous ; et s'il y a quelque enfant de paix, elle se reposera sur lui.

(S. MATHIEU).



ous avons eu le bonheur de la posséder, cette enfant de paix, et sa douce influence s'est répandue sur nous.

SOPHIE DE LA BASTIE naquit à Bourg en Bresse. Elle perdit sa mère très-jeune, et sa douleur fut si vive et si durable, qu'elle fut peut-être le germe des complaisances de Dieu : seul, il pouvait combler un vide qu'il avait fait lui-même.

Ses premières années furent partagées entre la maison paternelle et le couvent des Dames du Sacré-Cœur ; elle ne nous fut confiée que plus tard. Régulière, attentive et bonne, elle s'attira bien vite la confiance de ses maîtresses et la sympathie de ses plus jeunes compagnes, qu'elle charmaît par sa douceur et son aimable gaité. A dix-huit ans, Dieu et le monde se disputèrent cette âme droite et simple : Dieu l'emporta par la pensée des destinées éternelles. L'esprit de foi, qui animait M^{lle} de la Bastie, lui fit surmonter l'épreuve si pénible du doute et de l'incertitude dans la vocation. La lutte fut violente, mais de courte durée, et nous la vîmes bientôt calme, joyeuse et obéissante, s'abandonner sans réserve entre les mains de ses supérieurs. Dès lors, elle ne jeta pas un seul regard en arrière ; elle fut généreuse et même héroïque. « Na Mère, disait-elle à sa supérieure, grondez-moi souvent, parce qu'il n'y a que cela qui me coûte. »

Chargée d'une classe, elle s'acquitta de son nouvel emploi avec cette ponctualité et cette perfection qu'elle apportait en toutes choses. Son dévouement trouvait une première récompense dans l'affection des élèves. Humble et modeste autant que capable, elle s'étonnait du retour de ces chères enfants.

« Je ne puis comprendre, nous disait-elle souvent, qu'on puisse trouver en moi quelque chose à aimer. » Elle ignorait, cette chère Sœur, que la bonté est ce qui nous fait le plus ressembler à Dieu et ce qui attire davantage les âmes!

Dieu lui réservait une épreuve bien sensible; elle perdit son père bien-aimé, pour lequel étaient toutes ses prières et tous ses sacrifices. Ce coup inattendu augmenta les douleurs aiguës dont souffrait depuis longtemps en silence notre jeune Sœur; c'était le prélude de son prochain départ. Elle eut cependant le bonheur de faire profession. La joie qu'elle éprouva dans ce beau jour sembla lui redonner un peu de vie et nous espérâmes la posséder encore quelque temps; l'illusion fut de courte durée. Quelques semaines après, elle allait se reposer pour toujours entre les bras de Celui qu'elle avait tant désiré. La mort de la Sœur Saint-Augustin arriva le 12 septembre 1863. Elle n'avait que vingt-un ans.

LA SŒUR SAINT-XAVIER DE MONSPEY.

MATHILDE DE MONSPEY naquit au château de Saint-Denys, près de Blois, le 20 janvier 1841, d'une famille où les traditions de foi, de piété et d'honneur, se transmettent avec le nom; elle apprit bien jeune qu'il n'est qu'un bien ici-bas, servir Dieu, et un mal, l'offenser.

A dix ans, elle fut confiée à sa tante religieuse, M^{me} de Monspey, l'une de nos fondatrices, et devint une des premières enfants de la Sidoine. On la vit, élève pieuse et assidue; se préparer avec ferveur à sa première Communion qui eut lieu dans notre chapelle provisoire, le 1^{er} mai 1852. Deux ans après, elle recevait la Confirmation des mains de Mgr Chalandon, le 25 mars 1854. Cinq années de ferveur et de travail soutenu, voilà toute la vie de Mathilde au Pensionnat. La prière et même l'oraison avaient un attrait tout particulier pour cette âme habituellement recueillie, et elle obtint de devancer l'heure du lever pour s'y adonner davantage. La communion fréquente était sa chère récompense et le noble but de tous ses petits sacrifices. Aimable et délicate envers ses compagnes, elle avait pour toutes un visage gracieux; indulgente pour les étourdies, elle savait

les ramener avec un sourire et se faire aimer d'elles. Aussi que de douces et fortes amitiés elle contracta ! Elle était habituellement silencieuse et discrète ; mais, dans ses confidences intimes, elle laissait échapper tout à coup un de ces traits qui peignaient son âme ardente, et trahissaient sa noble ambition de sainteté et d'apostolat. Avec elle, pas de termes moyens, pas de vertus à demi ; entre le but découvert et atteint, il pouvait y avoir des obstacles, mais jamais d'hésitations.

Aimant tout ce qui est beau, elle s'éleva bientôt à l'amour du beau par excellence : Dieu et les Saints. Les Saints, avec leurs luttes, leurs souffrances, leur martyre, devinrent son idéal et ses modèles. Le ciel ! l'éternité ! excitaient déjà ses ardents desirs. Notre pieuse enfant, familiarisée avec l'austère pensée de la mort, disait un jour avec une sainte hardiesse : « Je veux qu'on m'avertisse, pour que je puisse jouir de ma dernière heure. » Rien n'étonnera donc lorsque nous dirons que le monde, auquel elle devait plaire, la trouva insensible. Après quatre années d'attente, elle quitta la maison paternelle pour répondre à l'appel de Dieu. Elle avait vingt ans.

« Mon Dieu ! ôtez-moi tout, mais donnez-moi des âmes ! » Telle était l'aspiration habituelle de ce cœur généreux. Elle fut prise au mot. Entrée dans la maison où elle avait été élevée, et où elle espérait trouver une terre promise, elle s'y vit bientôt dans le désert des épreuves intérieures. Dieu lui ôta les goûts sensibles de la piété, qui l'avaient soutenue dans le monde ; son cœur se dessécha... Tout dans cette vie religieuse qu'elle avait tant aimée lui devint pénible, sans qu'il en parût rien aux yeux de ses Sœurs, qu'elle édifica sans cesse par sa ferveur et sa régularité.

Sa santé délicate ne lui permettant pas de suivre la Règle dans tous ses détails, elle ne s'en consola jamais. « Je m'attendais à tout, disait-elle, excepté à cette épreuve ! » Elle n'eut pas même la consolation d'avoir une cellule séparée, où elle pût à loisir livrer son âme aux douceurs de la présence intime de Dieu.

Les vertus religieuses lui devinrent en peu de temps si familières qu'elle fut jugée digne, après un an de profession,

d'être nommée Maitresse des novices. C'est dans cette charge si importante et si délicate qu'elle laissa voir tout ce que son âme renfermait d'amour de Dieu et du prochain. Elle avait compris cette parole évangélique : « Si vous m'aimez, paisez mes agneaux. » Oh ! comme elle l'aima, cette chère portion du troupeau de Jésus-Christ. Qui dira le zèle, la sollicitude, les délicatesses de ce cœur vraiment apostolique, pour faire arriver à la perfection les âmes qui lui étaient confiées ! Elle succomba à la tâche. C'est en vain que nous la conjurons de se ménager, cette âme de feu brisa son enveloppe, et la maladie qui la consumait depuis trois ans, la ravit à notre affection. Ce fut dans les derniers jours de cette vie si éprouvée, que nous comprîmes tout ce que Dieu préparait de joies et de couronnes à cette épouse fidèle, dans laquelle nous n'avions pu découvrir la moindre tache. Le sacrifice fut complet et vivement senti : « Ma Mère, dit-elle à sa supérieure, ne me cachez pas la vérité : peut-on mourir de cette maladie ? — Quelquefois... — Merci, ma Mère, cela me suffit. » Puis, elle s'agenouilla aux pieds de son crucifix. Que se passa-t-il dans ce moment suprême où cette âme se donnait à Dieu pour l'éternité ? Nous ne le savons pas ; mais un quart d'heure après, elle fit appeler la Mère supérieure qui s'était retirée pour cacher ses larmes. « Mon sacrifice est fait ! » lui dit-elle en l'abordant d'un air gracieux et aimable, comme quelqu'un qui vient d'être débarrassé d'un poids qui l'oppressait. Quelques jours après, nous pleurions une Sœur bien-aimée ; mais nous nous sentions animées d'un courage nouveau au souvenir de cette parole qu'elle nous avait si souvent répétée : « Les œuvres de Dieu se fondent sur la mort des saints. »

LA SŒUR, SAINTE-MARIE-MADELEINE DE LA ROISSE.

POURRIONS-NOUS laisser dans l'oubli les douces et angéliques vertus de notre aimable sœur SAINTE-MARIE-MADELEINE ? Il fait si bon respirer un instant le parfum de la violette ! et c'était bien la violette de notre Monastère que cette âme humble et cachée.

Elle était douée des plus précieuses qualités, elle avait de

l'esprit, un caractère facile, une gravité douce et modeste, un extérieur distingué ; et elle fut jalouse de consacrer de bonne heure tous ces dons à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Marie de la Boisse naquit à Lyon d'une famille remarquable par sa piété et son zèle pour les bonnes œuvres. Elle avait douze ans lorsque sa pieuse mère, qui comprenait tout le prix d'une solide éducation, consentit à s'en séparer. Fidèle à cet attrait qui la poussait déjà vers la vie cachée, notre nouvelle pensionnaire passa inaperçue pendant les premiers mois qui suivirent son entrée au couvent. C'était timidité, pensait-on, sans faire attention que cette prétendue timidité disparaissait bien vite devant un service à rendre, un devoir pénible à accomplir.

Deux ans après, déjà faite aux sacrifices, notre généreuse enfant ne chercha de consolations qu'en Dieu seul, et s'offrit à lui sans retour. Le Seigneur lui fit acheter le bonheur de la vie religieuse par sept années d'attente dans le monde : sa jeune sœur, à laquelle elle avait servi de mère, ayant atteint sa seizième année, pouvait désormais la remplacer dans les soins assidus dont elle avait jusque-là entouré la vieillesse de son père. Sa courageuse persévérance lui fit surmonter toutes les difficultés, et elle entra au Noviciat le 29 septembre 1864.

Deux mots résument toute sa vie religieuse : Obéissance et dévouement : obéissance si parfaite que ses supérieurs ne purent jamais découvrir ses moindres répugnances ; immolation complète de ses goûts, de ses joies les plus légitimes, de ses attraits les plus chers.

Nommée dépositaire, notre aimable Sœur savait contenter tout le monde par sa douceur, son affabilité et ses délicates attentions ; toutefois, elle ne donnait aucune atteinte au vœu de pauvreté, qu'elle observait dans les moindres détails avec un soin minutieux, poussé même jusqu'au scrupule. Dans ses dernières années, Dieu purifia son Epouse fidèle par toutes sortes de souffrances physiques et morales. Sa patience et sa résignation ne se démentirent en rien au milieu des désolations de son âme et des privations que lui imposèrent de longs mois passés à l'infirmerie.

Elle mourut le 4 juin 1876, âgée seulement de trente-cinq ans.

Nous espérons que, selon sa promesse, notre bien-aimée Sœur prie pour nous, et que dans le ciel elle n'oublie aucun des membres de cette chère Communauté qu'elle a aimée et servie avec tant de dévouement.



MONASTÈRE DE TULLINS.

1818-1877.

Congrégation de Lyon.

—

CHAPITRE I.

ÉTABLISSEMENT DES URSULINES A TULLINS.



Les Ursulines de Cruzille furent arrachées par la Révolution de leur magnifique Monastère, et la persécution les poursuivant jusqu'au sein de leurs familles, un grand nombre moururent dans les prisons. Quand la religion reparut avec ses fêtes et ses solennités, les survivantes conçurent la douce espérance de relever leur Communauté et plusieurs se réunirent à Tullins. C'étaient, Madame Nicoud-des-Marais de Sainte-Eugénie, M^{me} Faure de Saint-Ferréol, M^{me} Charmeil de Saint-Marcel, M^{me} Viennois de Sainte-Sophie, M^{me} Allemand de Sainte-Sabine, M^{me} Ruel de Sainte-Angélique, M^{me} Samuel de Sainte-Rose, M^{me} Allemand de Sainte-Angèle, et une converse, la Sœur Séraphie Bonniol. Dieu

leur donna pour appui et pour fondateur, M. Caillet, confesseur de la foi et curé de Tullins, dont nous ne saurons assez louer les vertus sacerdotales et le dévouement paternel.

Ces respectables Mères se fixèrent dans l'ancienne Maison des RR. PP. Minimés, que la ville leur céda pour 16,000 francs. Grande fut leur joie le jour de la fête de leur Père saint Augustin, 28 août 1820, de reprendre le saint habit de la religion, de renouveler leurs Vœux entre les mains de M. Caillet, et de posséder dans leur modeste chapelle le Dieu de l'Eucharistie, seul trésor des âmes religieuses. Le 26 octobre, la cloche donnée par M. Caillet commença de sonner tous les exercices réguliers, et l'année ne s'était point achevée, que les classes étaient ouvertes à un grand nombre de pensionnaires et d'externes.

Le 7 janvier 1821, M^{me} Faure de Saint-Ferréol fut élue supérieure. Cette digne fondatrice eut la consolation de recevoir huit novices de chœur. Encouragée par ce puissant renfort, les Ursulines de Tullins se mirent généreusement à la grande œuvre de l'enseignement, et leurs premiers labeurs furent bénis du divin Maître. Mais le local des Minimés était insuffisant pour le nombre des religieuses et des élèves qui s'augmentait chaque jour. On ne pouvait songer à rentrer dans cette belle demeure de Cruzille, que le seigneur de ce nom avait donnée à une de ses filles, Ursuline; elle ne présentait plus que des décombres. On se mit en prières, et, presque immédiatement, M. Xavier de Rumichon vint faire à la Révérende Mère Saint-Ferréol la proposition de lui vendre sa propriété de Chabon.

Le prieuré de Chabon avait été occupé pendant un

siècle par les chanoinesses de Malte. La propriété était vaste, et nos Mères l'achetèrent pour la somme de soixante mille francs. Grâce à la générosité de M. Caillet et aux dons de plusieurs nobles familles, cette lourde dette se trouva en peu de temps acquittée. La Mère Saint-Ferréol, avec six religieuses, se hâta d'en prendre possession, et de tout préparer pour une installation prochaine. Le 7 septembre, au soir, par un beau clair de lune, les religieuses s'acheminèrent en silence vers leur nouvelle demeure. Elles eussent voulu franchir, inaperçues, ce petit parcours, mais une foule d'habitants les accompagnèrent, en leur donnant les marques du plus profond respect. Les jeunes sœurs qui avaient aidé aux préparatifs dans l'habitation nouvelle, organisèrent une gracieuse réception ; les galeries, les balcons étaient illuminés, et lorsque, franchissant la première avenue, nos Mères arrivèrent au bas du grand escalier, émues et joyeuses, elles entonnèrent avec transport le *Lætatus sum*.

Quel magnifique panorama se déroule au regard du haut de l'antique demeure ! On admire tour à tour la luxuriante vallée de Tullins, les vertes collines, les vieux manoirs, les flots tranquilles de l'Isère et enfin la magnifique chaîne des Alpes. Cette belle propriété de Chabon avait une église dédiée à Notre-Dame de Grâces que les estimateurs évaluaient à plus de cent mille francs. Après avoir été transformée pendant la Révolution, en bûcher, en entrepôt de sel et de fourrage, elle fut rendue à sa noble destination par M. Testou, Vicaire-général de l'évêque de Grenoble.

CHAPITRE II.

ÉPREUVES ET PROGRÈS : DE 1824 A 1838.

Le Seigneur ne ménagea pas les épreuves en ces commencements. Ce fut d'abord la mort de deux jeunes et excellents sujets, la Sœur Sainte-Ursule Reydel et la Sœur Saint-Augustin Déchaud; puis la perte de notre bien-aimée et digne fondatrice, la Mère Saint-Ferréol, le 7 janvier 1826; enfin le départ du vénéré M. Caillet que Monseigneur Philibert de Bruillard appela près de lui en qualité de Grand-vicaire. M. Mousset le remplaça comme curé de Tullins et confesseur des religieuses, mais notre digne fondateur garda le titre de supérieur et de Père des Ursulines.

La Mère Sainte-Sabine Allémand, qui avait succédé à la Mère Saint-Ferréol, en 1826, fut frappée à son tour par la mort, le 5 mai 1851.

Le 30 mai, la Communauté choisit pour supérieure la Sœur Sainte-Angèle Replat, l'une des premières religieuses reçues par la Mère Saint-Ferréol : esprit distingué, intelligence rare, sensibilité exquise, elle était éminemment propre au gouvernement. Cependant son humilité s'effraya du pesant fardeau imposé à sa jeunesse; aussi, pleine de défiance d'elle-même et de confiance en Dieu, cette pieuse Mère n'entreprenait rien sans avoir beaucoup prié et consulté. Dès son entrée en charge, elle fit une étude spéciale de la Règle, des Constitutions et du droit coutumier. Elle remit en vigueur tous les points qui pouvaient être pratiqués; on fréquenta moins les parloirs, et les récréations devinrent plus religieuses et plus utiles.

Toutes ses filles étaient avides d'entendre leur Mère qui les charmait par ses pieux récits. Les vénérables Anciennes se montrèrent pleines de respect pour leur jeune Supérieure, et furent en toute occasion les plus soumises, les plus dépendantes, les plus empressées à accepter les petites réformes nécessaires. La ferveur et l'union soutinrent nos chères sœurs converses dans leurs pénibles travaux; la bonté de la supérieure, les instructions de l'assistante, la Mère Saint-Marcel Charmel, contribuèrent beaucoup à leur inspirer une humble charité et un profond désintéressement personnel. Le Pensionnat prit aussi du développement, et la Mère Sainte-Angèle favorisa de tout son pouvoir les études classiques, le chant religieux et la musique. Elle s'occupa aussi activement de la classe gratuite, qu'elle divisa en trois cours confiés à de jeunes Sœurs pleines de zèle et d'activité.

Le 24 septembre 1832 fut un jour de larmes pour la Communauté. Nous apprenions la mort du vénérable et dévoué M. Caillet. Il faudrait des volumes pour dire les bontés touchantes et le désintéressement de ce véritable prêtre de Jésus-Christ. La veille de sa mort, il dicta à son secrétaire de paternels adieux pour ses chères filles de Tullins, et il y joignit les trois recommandations suivantes :

1°. Entretenez l'union et la charité qui ont régné parmi vous;

2°. Exactitude à vos saintes Règles, et soyez-y fidèles;

3°. Choisissez bien vos sujets, et éprouvez-les.

Ce saint prêtre, en mourant, donna aux pauvres son modeste mobilier, et à nous, cinq cents francs, son unique capital.

Un journal de Paris écrivait quelques jours après :

« Le diocèse de Grenoble vient de faire une perte
 « qu'il sera bien difficile de réparer : Jean-Barthé-
 « lemy Caillet, Vicaire-général, âgé de 69 ans, a suc-
 « combé à une longue et très-douloureuse maladie.
 « Dans les temps malheureux où la religion était
 « proscrite et ses ministres exilés ou martyrisés, ce
 « saint prêtre trouva toujours le moyen d'exercer les
 « fonctions de son ministère aux dépens de sa santé,
 « de son repos et de sa vie. Longtemps il erra de chau-
 « mière en chaumière, puis caché au château de
 « Virieu, célébra le saint Sacrifice dans un sou-
 « terrain. Cependant, il fut pris et condamné à la
 « déportation. Conduit à l'île de Ré, il y souffrit
 « beaucoup. Il sut encore s'échapper, et revint, malgré
 « les sentinelles en surveillance, reprendre ses travaux
 « apostoliques, dont la cessation lui avait fait répan-
 « dre des larmes. Une fois qu'il était poursuivi par les
 « sbires de Robespierre, il dut se sauver en sautant
 « sur les toits d'une rue à l'autre.

« La liberté ayant été rendue à l'Eglise, M. Caillet
 « fut nommé Archiprêtre de Tullins (Isère). L'estime,
 « la confiance et l'affection que la population a tou-
 « jours eues pour ce pasteur vénéré, lui sont un éloge
 « auquel on ne peut rien ajouter. En 1826, le vénérable
 « évêque de Grenoble, Mgr Philibert de Bruillard,
 « voulut avoir M. Caillet pour coopérateur dans les
 « fonctions importantes de son épiscopat. Le clergé
 « entier applaudit à ce choix. La conduite que tint
 « M. Caillet dans cette nouvelle position remplit par-
 « faitement l'espoir qu'on en avait. Il fut, par sa science
 « et sa longue expérience, le soutien et la lumière des
 « prêtres et de ceux qui réclamèrent ses conseils. Pen-
 « dant sa longue maladie, M. Caillet fut un modèle de

« douceur et de patience ; il a demandé les Sacrements
« et les a reçus avec une piété qui a attendri tous les
« assistants. Ce confesseur de la foi a reçu la récom-
« pense de ses travaux et de ses peines!... »

Aussitôt après la mort de M. Caillet, Mgr Philibert Bruillard écrivit à la Communauté une lettre pleine de bienveillance, et sa Grandeur voulut bien devenir notre supérieur immédiat.

Le 25 novembre de cette même année 1852, mourut à Viriville la Mère Saint-Remy de Blanc, ancienne religieuse de Cruzille, qui, pour des raisons majeures, n'avait pu se réunir à ses compagnes. Mais elle portait à la Maison de Tullins le plus vif intérêt : elle donna à la Mère Saint-Ferréol pour la Communauté une somme de dix mille francs, et après sa mort, son légataire universel dut verser encore pareille somme. Aussi, nous plaisons-nous à regarder la Mère Saint-Remy, comme une de nos bienfaitrices.

Mgr de Bruillard sollicita en 1853 de notre Communauté un sujet d'élite pour la Maison de Crémieu. Notre Sœur Sainte-Anastasia Juvin adhéra au choix qui fut fait d'elle, et elle alla rejoindre à Grenoble la Mère Sainte-Croix, élue supérieure de Crémieu. Quatorze mois elle se dévoua à sa nouvelle famille, mais les instances de son vénérable père hâtèrent son retour, et nous dûmes pour la remplacer envoyer la Sœur Sainte-Cécile Salomon. Cette excellente Sœur resta six ans à Crémieu, et, sous l'habile direction de la Mère Sainte-Croix, se livra avec fruit à l'enseignement.

La mauvaise santé de la Mère Sainte-Angèle Replat, força la Communauté à élire en 1854, une nouvelle supérieure, la Mère Sainte-Angèle Allemand, ancienne religieuse de Cruzille.

CHAPITRE III.

DE 1834 A 1858.

A la suite d'une rétraite prêchée par M. Ravenne, la Communauté sollicita un aumônier. Monseigneur nous donna la plus sensible preuve de sa sollicitude, en choisissant M. l'abbé Bertaud, ancien chanoine honoraire de Grenoble, et ancien professeur de théologie. Nous ne fûmes pas longtemps sans apprécier la direction d'un ecclésiastique de si grand mérite. Il nous fit des conférences sur nos obligations, et, de concert avec la Mère Sainte-Angèle, remit en vigueur plusieurs points de règle. Rien ne resta étranger à son zèle. Après avoir donné son soin aux cérémonies religieuses et aux chants du chœur, il imprima un nouvel élan aux études; lui-même nous fit des leçons suivies sur les différentes branches de l'enseignement, et nous donna quelques notions de philosophie, de logique et d'astronomie.

Pendant les années qui suivirent, de belles réparations furent faites à l'église, à la sacristie, et elles nous procurèrent la consolation d'avoir Notre-Seigneur pour hôte dans la salle du chapitre. Un autel en marbre, don de Mgr de Bruillard, fut béni par ce bon et vénéré Pasteur le 30 août 1856.

La fondation des Ursulines de Viriville exigea de la Révérende Mère Sainte-Angèle un double sacrifice: les Sœurs Stanislas Thivolle et Saint-Bruno Attuyer se dévouèrent à cette œuvre avec des cœurs d'Ursulines. En 1858, elles revinrent au milieu de nous, et furent reçues avec empressement et cordialité religieuse.

Le 20 mars 1859, la bien-aimée Mère Sainte-Anas-

tasie Juvin fut élue supérieure, et la Mère Saint-Marcel Charmel, assistante; la Mère Sainte-Angèle Replat réunit les deux charges de zélatrice et de maîtresse des novices. La nouvelle supérieure, douée d'une exquise politesse et d'une rare sensibilité, fut pour chacune de nous une mère et une amie. Elle usait peu de commandements, mais de prières et de supplications; aussi allait-on jusqu'à prévenir ses desirs. Le nombre des sujets s'étant augmenté, M. l'Aumônier, toujours plein de zèle, fit de nouvelles conférences sur la Règle, et notre Révérende Mère fit revivre tous les points qui étaient restés lettre morte. Ainsi chaque Sœur eut sa cellule meublée comme l'indique le coutumier, et le linge fut mis en commun. On s'appliqua aux rubriques, et le plain-chant fut étudié avec zèle. Un harmonium fut placé au chœur pour accompagner et soutenir les voix. En 1844, nous pûmes faire l'acquisition d'un orgue. Nous eûmes alors une grande joie; Notre-Dame des Grâces reparut sur son antique piédestal au frontispice de la chapelle, et sa dévotion est redevenue pour nous un héritage sacré.

Le second triennat de la Mère Anastasie vit les progrès croissants du Pensionnat; les maîtresses étaient aidées dans leur tâche laborieuse par M. l'abbé Bertaud, qui leur donnait des leçons ainsi qu'à nos chères novices; il dressa un programme, et divisa le Pensionnat en huit classes. Nous avions à cette époque cinquante à soixante élèves, toutes animées de cet esprit de famille qui fait regarder les compagnes comme des sœurs, et les maîtresses comme des mères.

Après la Mère Sainte-Anastasie, la Mère Sainte-Thérèse Turin fut élue supérieure; elle accepta humblement cette charge qu'elle devait porter si peu de

temps. Le 6 décembre 1847, elle rendait à Dieu sa belle âme, et emportait tous nos affectueux regrets.

Quelques mois plus tard, la Mère Sainte-Anastasia reprit les rênes du gouvernement à la grande satisfaction de la Communauté. Hélas ! le cœur de cette vénérée Mère devait être brisé bien des fois par les amertumes de la séparation ; elle perdit successivement plusieurs sujets : Notre Sœur Saint-Xavier qui aurait pu être religieuse de chœur si sa modestie n'avait choisi le second rang ; la Sœur Sainte-Euphrasie Olive, dont le dévouement se consacra aux classes gratuites ; la Sœur Sainte-Chantal Dépely, âgée seulement de trente-trois ans. Cette aimable et charmante Sœur avait pour devise : « Dieu aime le sacrifice, mais encore mieux l'obéissance. »

Il nous faut dans notre récit revenir, à toutes les pages, au souvenir de notre digne aumônier si plein de zèle et de bonté. Il fit placer des calorifères dans toute la maison, mettre des vitraux dans notre petit sanctuaire, enfin nous fit don de magnifiques candélabres de 1400 fr., et d'un beau vitrail pour la chapelle de la sainte Vierge. Dieu seul peut compter les bienfaits de cet ami dévoué de Sainte-Ursule de Tullins.

En 1855, M. Chapot, chanoine de la primatiale de Lyon, fit un voyage à Rome pour obtenir la guérison d'une de nos Mères qui subissait depuis quelques années une épreuve morale des plus terribles. Notre saint Pontife Pie IX envoya à notre chère malade sa bénédiction apostolique, et accorda à M. l'Aumônier une abondance de pouvoirs spirituels.

Cette même année, Monseigneur Philibert de Bruillard résignait son évêché, après l'avoir occupé vingt-

sept ans, et se retirait dans la solitude de Mont-Fleury. Avant son départ de Grenoble, ce vénérable prélat nous envoya de magnifiques canons pour la sainte Messe, et quelques tableaux qui ornent la salle du chapitre. Du fond de sa retraite, son intérêt paternel nous protégea encore. « Ma chère fille, écrivait-il à « la Mère Anastasie, mon cœur et mon esprit sont toujours parmi vous, et chaque jour, me tournant du « côté de Tullins, je vous envoie ma meilleure bénédiction. » Ce vénéré Pontife mourut comme il avait vécu, c'est-à-dire en saint. Toujours levé à quatre heures, il faisait son oraison jusqu'à cinq; puis il récitait son office, célébrait le saint Sacrifice, entendait une messe d'action de grâces, et prenait ensuite un petit déjeuner. Sa sobriété approchait de celle des anachorètes. Lorsque nous avons l'honneur de le recevoir, il ne permettait qu'un repas très-ordinaire pour sa suite, et pour lui-même, deux plats : des pommes de terre et des œufs. Monseigneur de Bruillard avait choisi pour successeur M. Ginoulhiac : sa science dogmatique et sa dévotion à Notre-Dame de la Salette motivaient ce choix. Le nouvel évêque voulut bien devenir notre supérieur immédiat.

Le 20 mars 1855 fut élue supérieure la Mère Saint-Stanislas Thivolle, nièce de M. Caillet, notre vénéré fondateur. Ce fut sous son gouvernement que M. l'abbé Bertaud fit adopter par la Communauté le chant Grégorien, tel qu'il a été repris dans le diocèse de Cambrai.

Ce guide éclairé nous fut enlevé quelque temps après, et nous n'avons pas besoin de dire que sa perte fut pour la Communauté la plus sensible et la plus douloureuse des épreuves. Après six jours seulement

de maladie, il reçut les derniers Sacrements, et quitta la terre en répétant ces paroles de saint Paul : « J'ai gardé la foi, j'ai combattu les combats du Seigneur, j'ai achevé ma course, j'attends la couronne qui m'est réservée. »

Nous avons dit dans le cours de cette notice comment son zèle s'étendit à toutes choses. L'observation de la Règle, la prospérité du Pensionnat, les améliorations matérielles, rien n'échappa à sa vigilance et à sa bonté. Son énergique volonté lui fit franchir tous les obstacles. Dur à lui-même, il s'était étudié à ne pas craindre trois choses : la faim, le froid et la fatigue. La solitude faisait ses délices, et, comme un vrai religieux, il s'astreignait à la pratique des plus petits points de nos Règles. Mortifié jusqu'à l'excès, il était d'une admirable indulgence pour tous, et sa vie tout entière pourrait se résumer par cette parole qu'il répétait encore à l'agonie : « Il m'a été bon de m'attacher à mon Dieu ! » Voici ce que son digne ami, M. Mége, fit insérer dans le *Courrier de l'Isère* :

« Le diocèse de Grenoble paiera un large tribut de regrets bien mérités à un de ses prêtres qui joignait, aux vertus sacerdotales des temps primitifs, les éminentes qualités de l'homme de cœur.

« M. Jean-Louis-David Béraud naquit à Saint-Gebire en 1795. Il commença ses études cléricales au collège de Bourgoin, et devint, à l'âge de dix-neuf ans, professeur au Petit-Séminaire de Grenoble; il acheva ensuite sa théologie avec un succès marqué. Envoyé comme pasteur dans la paroisse de la Sône, il y opéra la régénération morale de son troupeau qui ne l'a jamais oublié. Il restaura son église romane à grands frais et avec intelligence.

« En 1826, il refusa le titre de supérieur du Petit-Séminaire de Grenoble; il voulait achever sa belle mission à la Sône. En 1827, il fut appelé à la chaire de morale du Grand-Séminaire, qu'il remplit pendant six ans avec zèle et succès. Le camail d'honneur vint récompenser le bon prêtre et le laborieux professeur.

« La tournure ascétique de son esprit le fit choisir pour aumônier du Couvent de la Visitation à Saint-Marcellin, puis aux Ursulines de Tullins, où il vint de terminer à soixante-quatre ans sa sainte carrière. Il était là depuis vingt-quatre ans, vivant de sa vie douce, paisible et pieuse, le père, le conseiller de cette sainte Communauté, à laquelle il avait voué tant d'intérêt, et qui le pleurera longtemps.

« M. l'abbé Bertaud inspirait la confiance et l'estime à-tous ceux qui l'approchaient. Son commerce était sûr et bienveillant, son cœur généreux et dévoué à ses confrères, son caractère d'une fermeté antique, sa science théologique étendue et sûre. Il a su garder tous ses amis et en augmenter le nombre. Sa vie était réglée comme sa conscience: l'étude, la prière et les modestes fonctions de sa charge, se partageaient sa vie. Il avait l'esprit orné de connaissances variées et solides.

« Il n'est pas un de ses nombreux amis et élèves qui ne s'empresse de donner une larme à cette mort, et une fleur à cette tombe où dort ce bon prêtre, en attendant la résurrection glorieuse. »

Suivant son désir, notre vénéré père fut enterré dans le cimetière du Couvent, au pied de la croix, et sur sa tombe nous venons souvent déposer nos regrets et nos prières.

CHAPITRE IV.

1858-1870.

Monseigneur Ginoulhiac donna pour successeur à M. Bertaud, M. l'abbé Durozoy, et nous pûmes bientôt nous convaincre que ce choix avait été dicté par la plus paternelle bienveillance.

Les élections du 20 mars 1858 remirent à la tête de la Communauté la bonne Mère Sainte-Anastasia. A raison de son peu de santé, elle hésitait à reprendre ce lourd fardeau, et en appela à notre ancien évêque. Le vénérable Pontife encouragea notre Mère, l'assurant que telle était la volonté de Dieu, et qu'il sanctionnait de toute son autorité affectueuse cette élection selon son cœur. La Mère Sainte-Anastasia, soutenue par ces augustes encouragements, reprit le gouvernement du Monastère, y maintint la discipline religieuse, et déploya pour l'Institut un zèle plus actif encore que par le passé. L'administration ayant établi une école communale confiée à des religieuses Trinitaires, notre externat et notre classe gratuite diminuèrent sensiblement, et, pour les soutenir, nous établîmes une école dominicale où se pressèrent quarante à cinquante ouvrières.

Dans une de ses visites, Mgr Ginoulhiac érigea la congrégation des Enfants de Marie pour nos élèves; M. l'Aumônier, nommé directeur, leur donne des conférences spéciales, et de pieux privilèges leur sont accordés.

Nos chers Sœurs d'Aix en Provence nous firent à cette époque un don précieux, et nous leur offrons ici nos

sentiments de pieuse gratitude : c'étaient des reliques authentiques de sainte Ursule et de sainte Angèle, et deux petits fragments de l'habit de saint Charles Borromée et de saint Louis de Gonzague.

En 1860, le divin Maître cueillit des fruits que son cœur trouva mûrs pour la récompense : la Mère Saint-Calixte Mourier, sujet distingué par son intelligence, mais plus encore par sa bonté ; la Sœur Sainte-Philomène Picat dont la mort mit fin à un martyre de huit années ; la Sœur Sainte-Mélanie Moutin, dont le nom nous rappelle un touchant bienfait de saint Joseph. Elle était jeune encore quand elle fut atteinte gravement ; notre chère Sœur tourna toutes ses espérances du côté de son auguste protecteur. Quelques jours avant la fête de saint Joseph, deux médecins qui la visitèrent déclarèrent la maladie incurable, et, en effet, les souffrances devinrent si aiguës qu'elles arrachaient des cris involontaires à la chère patiente. Le jour de la fête étant arrivé, pleine de confiance, elle se fit porter vers l'autel de celui qu'elle nommait son Père ; elle pria avec ferveur, et saint Joseph l'entendit... Cinq minutes après, notre Sœur Sainte-Mélanie se relevait radicalement guérie ; et, jetant au loin son bâton, elle se mit à courir, en s'écriant : « Je suis guérie ! saint Joseph a prié pour moi ! » Elle reprit la vie de communauté, et plusieurs années encore fut employée à l'enseignement.

En 1861, une autre victime se trouva prête. C'était la plus belle fleur de notre noviciat : pieuse élève au Pensionnat, novice fervente, notre jeune Sœur Marie-des-Anges Pra, nous laissa les plus vifs regrets et les plus doux souvenirs. Son apostolat reçut les bénédictions de la Vierge des Alpes, et, nous l'espérons, c'est

encore la main de cette divine Mère qui est venue cueillir celle que nous aimions à nommer *la petite fleur de la Salotte*. Notre Sœur Marie-des-Anges n'avait que vingt-quatre ans quand elle nous quitta pour le ciel.

Les nouvelles élections remirent à la tête de la Communauté, en 1862, l'excellente Mère Saint-Stanislas Thivolle.

Au mois d'octobre 1866, le Révérend Père Blaise Olivieri se présenta pour la première fois à notre digne Mère. Il conduisait avec lui plusieurs enfants de race nègre qu'il avait achetées à grands frais, et qu'il désirait placer dans des Communautés cloîtrées. Emue de son dévouement, la Mère Saint-Stanislas choisit pour notre part une petite Ethiopienne, nommée Marie Liduvine, que nous aimons et soignons comme notre enfant.

Aux vacances de 1867, M. Durozoy fit un voyage à Rome; il pria dans toutes les grandes basiliques pour sa chère Communauté, et eut la consolation de s'incliner sous la main de l'immortel Pie IX, qui dirigeait avec tant de courage le vaisseau de l'Église.

Pendant le dernier triennat de notre Mère Saint-Stanislas, M. l'Aumônier reçut pour l'Église un don anonyme de 400 francs; cette somme, qu'il augmenta de ses largesses, fut employée à faire exécuter les peintures admirables de notre chapelle. M. Détanger, artiste lyonnais, qui a beaucoup étudié Flandrin, peignit sur toile les cinq panneaux du sanctuaire représentant des fondateurs d'ordre, nos saints patrons, etc... Notre-Seigneur, montrant son Cœur divin, apparaît au centre. Tous ces personnages sont de grandeur naturelle sur fond or.

Deux ans plus tard, M. Durozoy, toujours zélé pour la maison de Dieu, fit exécuter plusieurs fresques dont

la plus remarquable est, sans contredit, celle du crucifiement. Cette scène du Golgotha est saisissante; elle remue profondément l'âme, et amène les larmes dans les yeux.

CHAPITRE V.

1870-1876.

Ce fut avec joie que notre Révérende Mère Saint-Stanislas déposa, le 9 mars 1870, le lourd fardeau de la supériorité. La Mère Sainte-Sabine Faillant fut élue à sa place. Cette même année, Mgr Ginoulhiac, nommé archevêque de Lyon et primat des Gaules, eut pour successeur au siège de Grenoble, Mgr Paulinier, prélat savant et distingué.

La nouvelle élection, en amenant un gouvernement nouveau, donna un élan général pour le bien. Notre Révérende Mère, zélée, ardente et énergique, établit un ordre parfait dans la Maison, et si elle s'occupait des intérêts matériels, à combien plus sa vigilance s'étendit-elle aux besoins spirituels de ses filles! Elle fit donner à nos jeunes Sœurs, par un professeur distingué, des leçons de langues vivantes, allemand, anglais, italien; elle établit un cours normal pour les élèves qui se préparaient au brevet, et donna une nouvelle émulation pour les arts d'agrément. Elle fut admirablement secondée par la Sœur Saint-Gabriel, maîtresse générale: cette véritable Ursuline, intelligente et instruite, d'un esprit cultivé et aimable, d'une volonté ferme et énergique, capable de mener à bonne fin ce qu'elle entreprenait, créa un petit cabinet d'histoire naturelle que sa dévotion plaça sous le vocable de *Mater admirabilis*.

Pendant la terrible guerre de 1870, nos cœurs de

françaises et de catholiques souffrirent de toutes les douleurs de la patrie, et, à la prière, nous eûmes la consolation de joindre le travail pour nos pauvres soldats.

Cette désastreuse année eut pour nous quelques joies. La retraite annuelle nous fut donnée par le Révérend Père Andruger, prédicateur distingué, et supérieur des Oblats de Marie de Notre-Dame de l'Osier; M. l'Aumônier nous rapporta de Brescia les bénédictions de notre Mère sainte Angèle; Mgr Paulinier nous donna pour supérieur M. Lehambon, son Vicaire-général; et enfin, malgré le malheur des temps, nous admîmes à la profession deux de nos anciennes élèves.

Notre digne Mère Sainte-Sabine quitta la supériorité en 1876, et fut alors chargée de l'économat. Qu'il nous soit permis de lui offrir ici l'expression de notre reconnaissance pour ses peines et ses sollicitudes maternelles. Comme ses vénérées tantes, Sainte-Angèle et Sainte-Sabine Allemand, nos restauratrices, elle s'appuya toujours sur les pensées de la foi et sur la divine Providence, dont elle récitait chaque jour les litanies. Elle eut à cœur la prospérité de sa Maison et l'honneur du Pensionnat, et sa vigilance était si active qu'on peut dire qu'elle avait l'œil à tout, et suffisait à tout.

Notre bonne Mère Saint-Bernard Burais tient aujourd'hui les rênes du gouvernement, et sa modestie interdit tout éloge à notre plume. Puissions-nous sous sa maternelle direction et sous la protection de Mgr Fava, le nouvel évêque de Grenoble, travailler efficacement au bien des âmes et porter glorieusement la bannière de notre auguste patronne, sainte Ursule !

Nous inscrivons fidèlement dans nos Annales particulières le nom et le souvenir de chacune de nos Sœurs, mais ici la discrétion nous oblige de nous borner.

NOS RESTAURATRICES.



A Révérende Mère **MARTHE-FRANÇOISE FAURE**, en religion **SAINT-FERRÉOL**, fut nommée supérieure à la première élection canonique qui suivit la restauration de notre Monastère; ancienne professe de Cruzille, elle fut expulsée de son couvent à l'âge de vingt-six ans, et retourna au foyer paternel, jusqu'au moment où l'appel de M. Caillet l'amena à Tullins. Elle appartenait par sa mère à l'une des plus grandes familles du Dauphiné, les comtes de Bressieux; l'affection la plus tendre régnait sous le toit domestique, et il fallut que le cœur de la Mère Saint-Ferréol fit un généreux effort pour rompre de nouveau des liens si chers. Ses anciennes compagnes se groupèrent heureuses autour d'elle, et lui donnèrent le témoignage de leur estime en se plaçant sous son autorité. Son titre de première supérieure de notre Communauté, et les éminents services qu'elle lui rendit, assurent à la Mère Saint-Ferréol le reconnaissant souvenir des Ursulines de Tullins. Elle mourut le 7 janvier 1826.

Un an après, la Mère **SAINTE-EUGÉNIE DESMARAIS** la suivait au ciel. Cette vénérée Mère était aussi une des Ursulines de Cruzille. Elle n'avait que vingt-huit ans lorsque la Révolution la chassa de sa paisible retraite. Elle se retira à Grenoble avec deux de ses compagnes, espérant y vivre oubliées; mais on les découvrit, et elles furent enfermées à Sainte-Marie-d'en-Haut et à l'Oratoire changés en prison. Après une détention de dix mois, où elle endura toutes sortes de tourments et de privations, elle revint à Tullins, se hâta de réunir ses compagnes, et, pleine de zèle comme autrefois pour le salut des âmes, elle rassembla autour d'elle une phalange d'enfants. On peut dire, qu'avec l'auréole des martyrs la Mère Sainte-Eugénie mérita celle des docteurs, tant fut actif son zèle pour l'éducation des enfants. Riche de mérites

et comblée des grâces de l'Église, elle mourut le 14 janvier 1827.

Voici maintenant deux sœurs, la Mère **SAINTE-SABINE** et la Mère **SAINTE-ANGÈLE ALLEMAND**. Toutes deux, après avoir fait profession dans le beau Monastère de Cruzille, furent forcées par la Révolution de rentrer dans leur famille; toutes deux furent des premières à réédifier notre chère Maison et elles méritèrent l'une et l'autre par leurs talents, et surtout par leurs vertus, d'être placées à la tête de la Communauté. La Mère Sainte-Sabine se rendit surtout remarquable par son zèle, son énergie, et un grand esprit de foi, tandis qu'on admira surtout dans la Mère Sainte-Angèle l'humilité du cœur et l'amabilité du caractère. La première mourut dans la soixante-septième année de son âge, le 5 mai 1831; la seconde rejoignit au ciel sa sœur bien-aimée, le 7 juin 1846, âgée de soixante-dix-huit ans.

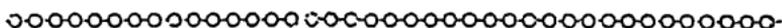
Nommons encore la Mère **SAINTE-SOPHIE VIENNOIS**, d'une famille distinguée de la Drôme, et aussi professe de Cruzille qui reprit avec joie à Tullins sa chère mission auprès de l'enfance. Cette pieuse Mère, humble, régulière et fervente, aimait la pauvreté jusque dans ses rigueurs; elle ne perdait pas une minute, acceptait toujours ce qu'il y avait de moindre, et se privait même parfois du nécessaire. Elle nous fut ravie le 20 octobre 1831, laissant au milieu de nous une nièce, héritière de ses vertus. Formée par sa digne tante, la Sœur Saint-Joseph Viennois fut un modèle de régularité, et on peut dire que l'étude approfondie de nos saintes Règles devint l'occupation constante de sa vie. Elle mourut le 29 juillet 1837.

La Mère **SAINTE-ANGÉLIQUE RUEL** demande aussi un souvenir, car elle prit rang parmi nos saintes fondatrices. Zélée pour les cérémonies du culte divin, elle était inflexible pour les fautes commises au chœur. C'est à elle que nous devons un certain nombre de livres précieux, trésors provenant de la bibliothèque de Cruzille. Elle avait l'habitude de dire: « Il ne faut que le silence pour qu'une Communauté soit parfaite. »

La dernière de nos restauratrices qui nous quitta, fut no-

tre bien-aimée Mère SAINT-MARCEL CHARMEIL. M^{lle} Antoinette Charmeil naquit à Moirans, d'une famille religieuse et influente. Bien jeune encore, elle répondit à l'appel de Dieu : à dix-huit ans, les portes de Cruzille lui étaient ouvertes ; à vingt, elle y prononçait ses vœux ; à vingt-deux, elle en était chassée par la Révolution. Revenue à Moirans, elle y retrouva les douceurs de la famille ; mais bientôt son cœur fut brisé par la perte de ses bien-aimés parents. De concert avec la Mère Mélanie, sa sœur, Ursuline de la Communauté de Moirans, elle s'adonna entièrement à la pratique des bonnes œuvres. Toutes deux furent des anges sauveurs pour les prêtres persécutés, et, malgré la perspective de l'échafaud, elles purent souvent assister aux saints Mystères. Des jours plus calmes s'étant levés sur la France, Mesdames Charmeil établirent un Pensionnat. Cependant au premier appel de la Mère Nicoud des Marais, disant adieu à sa sœur bien-aimée, la Mère Saint-Marcel se rendit à Tullins. Outre la belle dot qu'elle avait portée à Cruzille, sa famille lui assura une rente de 1,500 fr., qui fut intégralement payée jusqu'à sa mort. Cette excellente Mère avait le cœur généreux et la main toujours ouverte. Volontiers, elle se serait dépouillée de ses vêtements privée de nourriture, pour assister les pauvres. Sa libéralité s'épanchait surtout sur ses Sœurs, et personne n'était plus joyeux que la Mère Saint-Marcel, lorsqu'elle pouvait à certains jours de fête faire largesse des douceurs qui lui arrivaient de Moirans. Aussi dans notre affection l'appelions-nous la *Mère des Mères*. Sa mémoire était heureuse, et elle alimentait les récréations de mille anecdotes. Comme elle avait beaucoup vu et beaucoup entendu, nous pouvions la nommer une histoire contemporaine. Cette pieuse Mère s'était donné pour mission la délivrance des âmes du purgatoire. Notre bibliothèque lui doit un grand nombre de savants ouvrages sauvés de la bibliothèque de Cruzille. Elle fut à plusieurs reprises, assistante, maîtresse des novices, zélatrice et maîtresse générale.

La Mère Saint-Marcel Charmeil fit son entrée au ciel le beau jour de la Présentation de Marie, le 21 novembre 1852.



TROIS SUPÉRIEURES.

Notre reconnaissance a besoin d'inscrire ici les noms de la Mère Sainte-Angèle, de la Mère Sainte-Anastasia et de la Mère Saint-Stanislas qui tinrent tour à tour à Tullins les rênes du gouvernement.

LA MÈRE SAINTE-ANGÈLE REPLAT, issue d'une famille patriarcale de Tullins, fut conduite dans notre Maison par M. Caillet, notre vénéré fondateur. Dieu l'avait enrichie de dons naturels : esprit, amabilité, intelligence, et extérieur distingué ; mais ce qui vaut mieux encore, elle avait une belle âme et un noble cœur. Son jugement droit et son grand sens la firent choisir à trente-deux ans pour supérieure. Son gouvernement fut doux à tout le monde : elle maintint la discipline, perfectionna les études, et donna surtout l'exemple des vertus qu'elle demandait aux autres. Elle faisait ses délices de la prière et de la communion ; aussi bien, Dieu la nourrit longtemps du lait de ses consolations. Mais l'heure des épreuves arriva, et elle fut terrible. Pendant plusieurs années cette chère Mère fut incapable de toute occupation. Sa guérison morale fut miraculeuse, mais elle resta dans une grande faiblesse physique qui l'obligea à garder fréquemment le lit. Après de si longues souffrances, et tant de mérites acquis, elle reçut la mort comme une amie qui venait lui porter la délivrance. Dans ses derniers jours, Dieu lui rendit la joie de ses consolations, et sur sa couche d'agonie elle entonna le cantique de l'exilé : « Quand te verrai-je, ô ma belle patrie ! »

LA MÈRE SAINTE-ANASTASIE JUVIN vint au monde en 1802. Les qualités les plus aimables firent aimer l'enfant ; les vertus les plus charmantes firent admirer la jeune fille. Ses longues prières, ses fréquentes communions, sa vie innocente, lui méritèrent de Dieu le bienfait de la vocation religieuse. Le sacrifice de la famille fut douloureux à ce cœur aimant, mais il fut grand aussi pour ses vénérés parents qui

verdaient en cette fille si chère la joie de leur foyer et l'appui de leurs vieux jours. Formée par le respectable M. Caillet, la jeune postulante embrassa avec ardeur le service du divin Maître; elle devait lui donner beaucoup, car elle en avait beaucoup reçu. Dieu lui avait départi tout ce qui peut attirer les cœurs et les volontés. Amabilité, tact parfait, distinction de manières, tout relevait un mérite qu'elle seule ignorait. Après avoir été employée à l'externat et au Pensionnat, elle fut appelée, jeune encore, au gouvernement de la Maison. Elle eut pour nos vénérables Anciennes des procédés si délicats, des prévenances si douces, qu'il semblait qu'elle n'était supérieure que pour faire plaisir. Toutes nous la chérissions comme une vraie mère. Pendant dix-huit ans qu'elle fut à la tête de la Maison, sa conduite fut marquée du sceau de la sagesse : elle consultait, elle priait et étudiait dans tous les événements la volonté de Dieu. Son zèle pour les âmes était actif, sa compassion pour les malades extrême, et elle ne connut jamais de rigueurs que pour elle-même. Dans ses oraisons ferventes, mais laborieuses, Dieu lui communiquait ses lumières, et elle nous les transmettait dans ses chapitres et ses entretiens intimes. Maîtresse générale, maîtresse des novices, assistante et supérieure, elle rendit de grands services à la Communauté, et grande fut notre douleur quand Dieu l'enleva inopinément d'au milieu de nous. Consolée par les sacrements de l'Eglise, bénie par Mgr Ginouilhac, qui la visita sur son lit de douleur; elle expira après avoir murmuré cette double invocation : *Regina martyrum, Regina cœli.*

La Mère SAINT-STANISLAS TRIVOLLE était nièce du vénérable M. Caillet, et la mort de son saint oncle fut pour son cœur reconnaissant une douloureuse épreuve. Au moment où l'une de ses sœurs entraît au noviciat, notre Sœur Saint-Stanislas fut envoyée comme aide à nos Sœurs de Viriville. Elle fit généreusement ce double sacrifice, et fut dans cette Communauté un modèle de régularité et de ferveur. A son retour, elle retrouva sa sœur devenue professe sous le nom de Sainte-Ursule. Les deux sœurs passèrent de longues années dans la plus parfaite union, se portant mutuellement à la perfection. Elue plusieurs fois dépositaire et supérieure,

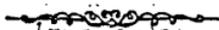
elle apporta dans ses charges l'esprit religieux qui l'animait, et surtout une pratique scrupuleuse de la sainte pauvreté. Après avoir invoqué si souvent durant sa vie, Jésus, Marie et Joseph, nous avons l'espoir que, malgré l'attaque foudroyante qui nous l'enleva, elle fut reçue par eux dans les Tabernacles éternels.

Nous terminerons ces biographies par celle d'une pieuse et vaillante Sœur converse.

En 1842, nous reçûmes au Pensionnat ROSALIE FILET, bonne et intelligente fille, qui voulait étudier pour être institutrice; mais, après quelques mois d'études, elle demanda avec instances d'entrer au noviciat en qualité de converse. Dès le début, la Sœur Saint-Vincent Filet se montra laborieuse et dévouée aux intérêts de la Maison, cuisinière, jardinière, boulangère, elle remplit tous ces emplois avec dévouement, ne craignant ni l'assujettissement, ni la peine. Mais cette chère Sœur était aussi zélée pour la perfection religieuse que diligente au travail. Son amour de la pauvreté se manifestait en toute occasion; elle allait au devant des mépris et des sacrifices, et se nourrissait de mortifications: elle obtint de porter des chaînes de fer, et prit des disciplines effrayantes.

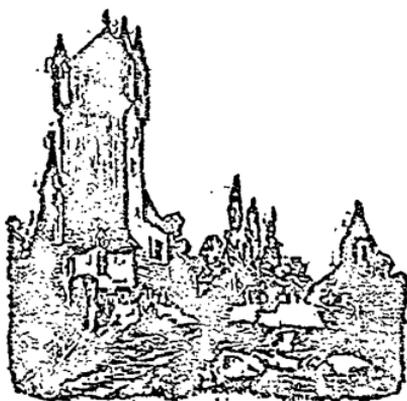
Quand arrivèrent les infirmités; elle fut employée aux soins des malades, et nous pûmes apprécier plus encore son cœur si excellent et si dévoué. Patiente, silencieuse, unie à Dieu, la Sœur Saint-Vincent pourvoyait à tout. Elle parlait de Dieu sans se rendre importune, et multipliait surtout ses prières et ses bons soins auprès des chères agonisantes. Elle-même tomba gravement malade, et ses supérieures, croyant sa fin prochaine, la firent administrer. Mais le 19 mars, fête du glorieux saint Joseph, elle fit avec confiance cette naïve prière: « Mon bon père, j'ai encore bien du linge à raccommoder, et tout le monde ici a beaucoup à faire; laissez-moi s'il vous plaît finir mon travail; attendez-moi jusqu'à votre Patronage. » Saint Joseph exauça son humble requête, et immédiatement elle se remit au travail.

Sa tâche achevée, notre Sœur Saint-Vincent se remit au lit, et le soir même du Patronage, celui que l'on nomme à si juste titre le patron de la bonne mort, reçut le dernier soupir de sa fidèle servante. C'était le 30 avril 1873.



MONASTÈRE DE VALRÉAS.

Congrégation de Paris.



Les commencements de notre restauration furent excessivement pénibles; mais nous ne reviendrons pas sur ces premières années dont il est question au premier volume des Annales. En 1850, le bon Dieu nous avait envoyé un puissant secours dans la Révèrende Mère Saint-Augustin Mandet, de la Maison de Clermont. Nous avons parlé du zèle et du dévouement sans bornes de cette bonne Mère qui, en 1855, fut rappelée au grand regret de ses filles de Valréas; mais elle nous laissait deux Mères bien dignes de la remplacer: la Mère du Cœur de Jésus, que nos Sœurs de Clermont avaient initiée à la vie religieuse, et la Mère Saint-Augustin, qui, à la suite de sa sœur, était venue de l'Auvergne pour aider à notre petite Communauté. De nos cœurs jaillit pour elles une prière inspirée par la reconnaissance. « O mon Dieu, donnez à nos deux

Mères toutes les consolations de votre service, et un jour toutes les délices de la vraie patrie. »

Après le départ de la Mère Saint-Augustin, les épreuves se succédèrent nombreuses: nos classes étaient presque désertes; la mort nous enlevait plusieurs jeunes sœurs pleines d'espérance, et pour soutien et pour consolateur, nous n'avions que Celui qui a dit: « *Venez tous à moi vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* » Jésus en effet nous consola. Après neuf mois de prières ardentes, le jour même de la fête de son divin Cœur, il nous choisissait pour aumônier M. l'abbé Tardieu.

Dès lors une ère nouvelle commença pour notre chère Communauté. M. l'abbé Tardieu nous donna tous ses soins, tout son temps, tout son cœur. Sous son impulsion, les âmes se dilatèrent, et durant quelques années, nous connûmes vraiment la suavité du joug de Jésus-Christ. Tous les bonheurs semblèrent revenir à la fois. Plusieurs sujets demandèrent leur admission, et un plus grand nombre d'enfants se pressèrent autour de nous.

S'il faut remercier Dieu dans la prospérité, ne faut-il pas aussi le bénir dans l'épreuve? Hélas! elle ne tarda pas à se faire de nouveau sentir, et sous une forme bien sensible pour nos cœurs. Ceux mêmes qui auraient dû nous soutenir s'élevèrent contre nous, et, pendant neuf ans, il fallut soutenir la plus douloureuse des luttes. Nos adversaires devaient cependant l'emporter, et ils parvinrent au but trop longtemps poursuivi: le changement de M. l'abbé Tardieu. Est-il besoin de dire la douleur de la séparation? Avant son départ, notre généreux aumônier nous laissa de précieux souvenirs: une chapelle en ver-

meil, un harmonium, et un nombre considérable de chants qu'il avait composés exprès pour nos fêtes; il nous laissait surtout le souvenir de son dévouement.

Dans cette affliction, le courage de nos Mères ne défailloit point; Dieu, qui le connaissait, leur demanda de nouveaux sacrifices. Deux sœurs nous furent enlevées: la Sœur Sainte-Angèle Pons, qui nous avait édifiées par sa fidélité aux observances et charmées par sa douce gaieté; et la Sœur Lucie Lacroix, fidèle disciple de Jésus crucifié. Cette chère converse s'était livrée pendant son enfance à des travaux pénibles, et probablement au-dessus de ses forces. Ce fut dans ces labeurs qu'elle contracta le germe de la maladie terrible dont elle sentit les premières atteintes quelques mois après sa profession. Sa vie dès lors ne fut qu'un douloureux martyre. Résignée, sereine, et presque joyeuse, elle baisa la main adorable qui la frappait. Plus tard nous eûmes le secret de sa patience héroïque: notre Sœur Lucie s'était offerte en victime pour notre bien-aimé Pie IX et sa chère Communauté.

Ce généreux sacrifice ne nous donna point encore de jours meilleurs.... Il fallut attendre, et espérer contre toute espérance. Enfin, après six années de séparation, notre Père nous fut rendu. M. l'abbé Tardieu revint au milieu de nous, sans que les circonstances eussent changé, mais le Cœur de Jésus avait voulu nous rendre, le jour même de sa fête, celui qu'il nous avait donné quatorze ans auparavant, en cette même solennité.

M. Sermand, Vicaire-général, écrivait à notre digne aumônier, pour lui annoncer son retour à Valréas.

Avignon, 6 juin 1872.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« Monseigneur l'archevêque me charge de vous
 « adresser votre titre d'aumônier pour le couvent de
 « Sainte-Ursule de Valréas. Vous avez rendu à cette
 « Communauté de nombreux et signalés services;
 « aussi un sentiment de profonde reconnaissance
 « est gravé dans tous les cœurs, et le jour où vous
 « reprendrez vos fonctions auprès de ces excellentes
 « Religieuses de Sainte-Ursule, sera pour elles un jour
 « de joie et de bonheur.

« Allez donc rendre la vie à une Communauté
 « qui a en vous une confiance bien méritée, et au-
 « près de laquelle vous pourrez faire certainement en-
 « core beaucoup de bien et exercer un ministère utile.

« Monseigneur l'archevêque veut que je vous dise
 « qu'il ne tient nullement à la demande qu'il vous a
 « faite d'une lettre à M. le curé de Valréas, et que
 « vous n'avez pas à vous en occuper.

« Pour moi, Monsieur l'abbé, je vous verrai avec
 « plaisir, reprendre vos fonctions auprès d'une Com-
 « munauté, à laquelle je suis profondément et sincère-
 « ment attaché.

« Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'hommage de
 « mes sentiments les plus dévoués.

« SERMAND, *Vicaire-général.*

Qu'il nous soit permis maintenant de dire un mot
 de l'état temporel de notre Maison.

Avant la première Révolution, il y avait à Valréas
 une très-belle et très-nombreuse Communauté de Re-
 ligieuses Ursulines. Toutes les nobles et bonnes fa-

milles de nos contrées y avaient quelque sujet. Pour des motifs que nous ignorons, cette Communauté se divisa. Les unes restèrent dans la Maison, et conservèrent le nom d'Ursulines; les autres furent s'établir dans un autre quartier de la ville, et s'appelèrent Augustines. La tempête de 1795 mit fin à l'existence des deux Monastères.

La Mère Saint-Philippe de Néry, notre restauratrice, eût été heureuse de fixer sa tente dans l'un de ces établissements; mais l'un avait été donné aux Hospitalières de Saint-Just, et l'autre servait de caserne à la gendarmerie. Elle jeta donc les yeux sur une maison qui avait été jadis le Petit-Séminaire; mais là, l'épreuve l'attendait. Plusieurs religieuses tombèrent malades; les vocations devinrent plus rares; et enfin, les parents alarmés menacèrent de retirer leurs enfants. Un autre local fut donc choisi, mais l'acquisition en était difficile: le propriétaire de cette maison, déjà fort âgé, n'avait cependant nulle envie de mourir pour céder la place aux religieuses. On raconte qu'ayant appris la détermination de nos Mères, il leur envoyait tous les ans, au premier janvier, sa carte de visite; et le domestique qui la remettait, disait invariablement: « Monsieur me charge de vous remettre cette carte, et de vous dire qu'il se porte toujours bien. » Et la portière répondait: « Tant mieux, et pour de longues années encore. » Le bon vieillard paya enfin son tribut à la mort, et nos Mères, ayant acheté sa propriété, vinrent s'y établir en 1847.

Quelque spacieuse que fût la maison, elle ne pouvait suffire aux besoins d'une Communauté. La Mère Sainte-Thérèse, qui était alors supérieure, résolut de bâtir, malgré la modicité de nos ressources. La Provi-

dence répondit à sa confiance : la chapelle, les parloirs, le pensionnat furent achevés, et Dieu nous permit de faire honneur à nos dettes.

Valréas est un pays essentiellement agricole; aussi, suivant l'abondance des récoltes, nos enfants sont plus ou moins nombreuses. Nous regrettons surtout que, dans la contrée, il soit d'usage de ne laisser les enfants que deux ou trois ans au Pensionnat. « Valréas est un singulier pays, disait le Principal de notre collège; les enfants entrent jusqu'à Pâques, et commencent de sortir à Pâques. »

En général, les Ursulines ne sont guère prônées par les Revues et les Journaux. Toutes les louanges, et nous n'en sommes point jalouses, s'adressent aux Sœurs de Charité ou Hospitalières; mais nous pouvons nous flatter du moins d'avoir le cœur des enfants. Notre petite Communauté soutient vaillamment la concurrence, et nous trouvons dans nos élèves une docilité affectueuse. M. l'aumônier a un zèle particulier pour le culte divin, et il veut que des chants embellissent toutes nos solennités. « Un oiseau est bientôt mort, nous dit-il souvent, lorsqu'il ne chante pas dans sa cage. »

Le plus riche trésor de notre église est un tableau représentant sainte Angèle; les connaisseurs l'estiment être un Carrache.

En 1873, nous érigeâmes un sanctuaire à Marie-Immaculée, sous le vocable de N.-D. de Lourdes. Le 2 juillet 1876, jour de la première Communion de nos chères enfants, nous organisâmes une charmante fête; et, tandis que le nonce du Pape, environné de l'épiscopat français, déposait sur le front de la Vierge des Pyrénées une couronne d'or et de pierres précieuses, nous offrîmes aussi, par les mains de M. l'aumônier, notre

humble couronne et nos hommages d'amour, à la Reine bien-aimée de notre heureuse solitude.

Depuis longtemps, un désir était au fond de nos cœurs, celui de faire construire un caveau pour nos défuntes. Il nous était si pénible de voir leur chère dépouille enterrée dans le cimetière commun! si pénible surtout de savoir que nos Sœurs avaient été jetées dans la fosse commune! Avec l'autorisation de M. le maire de Valréas, les travaux furent commencés en 1874, et maintenant nous avons la joie de penser que, réunies pendant la vie, nous le serons aussi après la mort, attendant ensemble, à l'ombre de la Croix, le jour de la résurrection.

Nous terminerons cette petite relation, en parlant du Cœur sacré de Notre-Seigneur.

Le R. P. Charasse, religieux de la congrégation de Sainte-Garde, établie à Orange, a été en tout temps l'ami et le bienfaiteur de notre Communauté. C'est à sa générosité que nous devons la belle statue du Sacré-Cœur, un de nos rendez-vous les plus aimés. Le 8 juin 1877, un vendredi, eut lieu la bénédiction solennelle: concours nombreux d'ecclésiastiques, sermon, chants avec accompagnement d'orgue, rien ne fut oublié pour embellir cette fête. Nous y mîmes surtout tout notre cœur: l'amour n'est-il pas le premier hommage réclamé par ce Cœur divin?

Nous sommes une quinzaine de Sœurs de chœur, et nous avons plusieurs novices. Nous ne possédions qu'une converse et deux tourières; mais nos généreuses Mères de Clermont nous ont prêté, en 1877, une bonne converse, et nous sommes heureuses de leur offrir ici un nouveau témoignage de notre reconnaissance.





MONASTÈRE DE VANNES.

Congrégation de Paris.



LES filles de Sainte-Ursule de Vannes continuent avec zèle l'œuvre commencée sous les auspices de leurs Mères de Muzillac. Un regret bien légitime était souvent le sujet de leurs pieuses préoccupations. La chapelle du Monastère, bâtie autrefois par les fils de saint François, était dans un délabrement complet et nous souffrions de ne pouvoir offrir à Dieu une demeure plus digne de sa Majesté. La vénérable Mère Saint-Ambroise, notre généreuse bienfaitrice, parvint elle-même aux frais de cette restauration. M^{lle} Marie de la Rochefoucaud, de Nantes, sa sœur, voulut aussi contribuer à l'ornement de notre joli sanctuaire qui fut transformé, à notre grande joie, comme par enchantement. L'image du Sacré-Cœur décore le grand autel; une magnifique statue de la Vierge, placée dans une grotte, domine la chapelle et rappelle à tous que notre Monastère porte le nom de *l'Immaculée-Conception*. Un autel en l'honneur de sainte Angèle fait face au chœur des religieuses. L'image de sainte Ursule, une belle statue de notre Père saint Augustin,

appartenant à nos anciennes Mères et qui nous a été rendue par les soins de notre vénérable évêque, ont aussi une place d'honneur dans notre chapelle.

Les fils de Saint-François nous ont légué une richesse qu'apprécient avec nous les habitants de la ville : c'est la célèbre indulgence de la Portioncule. Notre-Dame des Anges conserve donc parmi nous son autel. O disciples du Patriarche d'Assise, les filles d'Angèle, vos héritières, vous serez à jamais reconnaissantes ! Elles n'oublieront pas les liens qui rattachent leur illustre fondatrice à votre séraphique Père. Elles veulent dans leur asile béni, se sanctifier et travailler comme vous au salut des âmes.

Peu de temps après, par les démarches du R. P. Patissier, jésuite, nous obtînmes la faveur d'ériger dans notre chapelle la confrérie de Saint-Joseph, affiliée à l'archiconfrérie de Beauvais : elle est la source de mille bénédictions. De nombreux ex-voto témoignent de la gratitude des protégés et de la générosité du Bienfaiteur. Tous les jours après la Messe conventuelle, on fait publiquement des prières pour les intentions recommandées.

Grâce à la protection spéciale de saint Joseph, nos œuvres prirent un grand accroissement. Notre enclos fut agrandi, des bâtimens spacieux s'élevèrent pour nos chères enfans pauvres, dont les classes malsaines menaçaient ruine. Depuis longtems les familles les plus notables de la ville désiraient un demi-pensionnat ; une aile de bâtiment fut construite spécialement pour cette dernière œuvre. Les plans en furent tracés par un de nos Steurs qui les fit exécuter, de concert avec notre Révérende supérieure, la Mère Sainte-Angèle, toujours si zélée pour la prospérité de notre Communauté.

DEPUIS l'année 1853 nous avons éprouvé des pertes bien douloureuses. Un grand nombre de nos Mères bien-aimées sont allées recevoir la récompense de leurs travaux et de leurs vertus. Qu'il nous soit permis de leur donner ici un souvenir :

La Mère SAINT PAUL GUILLOT, assistante, était vraiment la mère des enfants pauvres auxquelles elle consacra une partie de sa vie. Son amour et son dévouement pour ses Sœurs étaient aussi admirables ; elle seconda puissamment la bonne Mère Sainte-Cécile dans toutes ses entreprises, et, à l'époque de nos constructions, son activité allait jusqu'à transporter elle-même les pierres pour le nouveau bâtiment. Son jugement sûr, son cœur tendre et généreux, nous la rendaient particulièrement chère. Elle mourut calme et résignée au milieu d'atroces souffrances, les bras étendus en croix, et en prononçant les noms de Jésus, Marie, Joseph.

Notre bien-aimée Mère SAINTE-CÉCILE IÉGO fut parmi nous le type de l'Ursuline accomplie et de la parfaite supérieure. Orpheline bien jeune encore, elle fut reçue dans la Maison par égard pour sa tante, la Mère Sainte-Elisabeth. Après avoir passé plusieurs années au Pensionnat, elle fut admise au Noviciat n'ayant que dix-huit ans. Elle prit le saint habit et fit profession avec les vénérées Mères Saint-Pierre et Angélique qui étaient sœurs ; par une heureuse coïncidence, toutes les trois devaient porter successivement le fardeau de la supériorité.

Bientôt employée auprès des enfants, la Sœur Sainte-Cécile déploya un tact, une intelligence et un dévouement qui firent présager les éminents services qu'elle rendrait à la Communauté. Nommée maîtresse générale, puis supérieure, elle sut faire estimer et chérir son autorité, et laissa à sa mort des regrets universels que le temps n'a pu encore affaiblir. Sous sa ferme direction, un grand développement fut donné à l'instruction ; elle entreprit la construction du nouveau pensionnat, et, malgré son état de souffrances habituelles, elle dirigea elle-même les travaux. C'est au début de cette entreprise qu'elle nous fut enlevée, alors que son âge nous donnait la douce espérance de pouvoir de longues années encore marcher sous sa maternelle direction.

Le culte de la sainte Vierge prit sous l'influence de la Mère Sainte-Cécile une grande extension; une petite chapelle lui fut consacrée et devint le but des processions établies chaque dimanche du mois de mai. Cette digne Mère avait l'initiative de toutes les pieuses démonstrations envers notre Mère du ciel, et l'on était ravi des industries de son zèle pour propager cette dévotion, déjà si douce à nos cœurs.

Trop tôt, hélas! un horrible mal vint arrêter cette fervente épouse de Jésus-Christ. Ses filles désolées la supplièrent de consentir à une douloureuse opération jugée nécessaire; « Je n'ai rien à refuser à ma Communauté, » répondit-elle. Son courage fut héroïque. Pendant l'opération, religieuses et pensionnaires redoublèrent leurs supplications; nous n'obtinmes qu'une prolongation de six mois. Le Dieu de charité rappela à lui sa servante fidèle pour la récompenser de ses travaux.

La Mère SAINT-PIERRE MAIGROT d'une angélique modestie, d'une humilité profonde, était austère et mortifiée, prudente et aimable dans ses rapports intimes. Son maintien religieux, sa gravité imposante, inspiraient à tous le respect que lui méritaient d'ailleurs ses éminentes vertus. Elle mourut dans la charge de supérieure, emportant les regrets de tous.

La Sœur MARIE DE LA CROIX. Formée à l'école du R. P. Ronsin, jésuite et apôtre du Sacré-Cœur, elle fut toute sa vie la fervente adoratrice du Saint-Sacrement. Elle apportait dans ses relations l'ardeur d'une âme élevée qui n'a de vie et d'aspiration que pour Dieu et pour les choses de Dieu. Ses souffrances continuelles ne l'empêchaient pas d'être toujours une des premières au chœur, et, avant l'oraison, elle parcourait les stations du chemin de la Croix. Elle faisait plusieurs fois par jour ce pieux exercice pour les âmes du purgatoire, ses chères protégées.

La Sœur MARIE-CÉLESTE LE TIXIER, dès son entrée en religion, fut clouée à la croix de Notre-Seigneur; presque toujours malade, elle se dévoua néanmoins à l'instruction de nos jeunes enfants, et suivit les exercices de la Communauté avec une énergie et une ferveur qui ne se démentirent jamais.

La Mère SAINT-RAPHAËL LECLAIRE, américaine, fut préparée

à la grâce de la vocation religieuse par de longues et rudes épreuves. Elle montra dans les différentes charges d'assistante, de dépositaire et d'infirmière une abnégation et un dévouement sans bornes.

La Mère SAINT-STANISLAS, née GEORGELIN. On ne pouvait s'empêcher en la voyant de penser au petit enfant que Notre-Seigneur présenta à ses disciples. Il y avait tant de simplicité dans sa personne, tant de candeur sur son visage ! Quelle égalité d'humeur, quelle discrétion dans sa conduite, que son accueil était sympathique pour tous ! Comme on aimait à l'entendre parler de Notre-Seigneur et du ciel ! Près d'elle on respirait la paix, et aujourd'hui encore nous aimons à nous rappeler son angélique figure et ses suaves vertus.

La Mère SAINT-AMBROISE, de la famille de LA ROCHEFOUCAULD BAYERS. Type de la vraie religieuse et de la bretonne, elle était ferme dans ses principes, courageuse dans ses convictions, elle ne cherchait jamais à plaire qu'à son Dieu. Elle avait un esprit solide et cultivé, une piété forte et généreuse, et, malgré son extrême vivacité, elle priait au cœur avec un ton si pieux, si mesuré, qu'on devinait une âme anéantie devant la majesté divine. Elle avait le respect des choses saintes, et ne parlait des ministres de Jésus-Christ et de ses supérieurs qu'avec la plus grande révérence. C'était une personne de caractère; mais lorsqu'elle avait exprimé une opinion, si ses supérieurs étaient d'un avis contraire au sien, elle acceptait leurs décisions avec abnégation. Elle fut aussi fidèle à nos saintes Règles et à Dieu, que son antique et illustre famille le fut à nos rois. Son esprit de pauvreté, son amour pour le travail, sa simplicité étaient remarquables. Si l'impétuosité de son caractère lui faisait commettre quelque faute, elle s'humiliait alors comme une petite enfant, et ne savait comment faire oublier le chagrin qu'elle avait pu causer. La Mère Saint-Ambroise avait sur toutes ses Sœurs une influence incontestée, et lorsque nous passions près d'elle, nous nous inclinions instinctivement devant son mérite et sa vertu.

Vers la fin de l'année 1878 la mort nous enlevait une jeune novice, enfant dévouée de Marie, comme saint Stanislas, son aimable patron; malgré les pénibles souffrances de sa der-

nière maladie, elle récita avec un amour filial le chapelet qu'elle avait fait vœu de dire chaque jour. Notre Sœur STANISLAS LE CHEVALLIER était encore dans le premier élan de sa ferveur religieuse, quand elle fut appelée à la récompense.

Le souvenir de la Mère ANGÉLIQUE CORGAT, ravie à notre vénération à la fin d'avril 1879, dans sa quatre-vingt-septième année, sera toujours cher aux Ursulines de Vannes. Cette bonne Mère gouverna le Monastère pendant douze ans, nous enseignant par son exemple, bien plus encore que par ses paroles, la grande loi du travail, l'amour de la pauvreté et l'esprit intérieur qui sont l'essence de la vie religieuse. Dans les dernières années de sa supériorité, elle nous répétait sans cesse, à l'exemple de l'apôtre saint Jean : « Mes filles, aimez-vous les unes les autres. » Nous étions fières de notre Mère; il y avait dans sa personne un cachet de dignité et de sainteté qui nous charmait. L'obéissance était sa vertu favorite; il était touchant de la voir simple et dépendante comme une novice, être la joie et la consolation de sa jeune supérieure. Celle-ci ne cessa de lui prodiguer ses soins pendant sa longue et cruelle maladie, et lui ayant dit un jour : « Pourquoi donc, ma Mère, ne désirez-vous pas rester avec nous? — Oh! je veux voir le ciel! répondit-elle; près de Dieu je serai encore au milieu de vous; je vais au paradis rejoindre la Communauté commencée. »

Que n'aurions-nous pas encore à dire de notre vénérée Mère SAINTE-SCHOLASTIQUE NICOLAS, notre dévouée infirmière et la tendre amante de Jésus-Hostie; de la Mère SAINT-JOSEPH QUENNEC, notre infatigable et intelligente dépositaire; de la Mère SAINTE-URSULE REMOLU si fervente à la prière; de la Mère SAINTE-THERÈSE DANION, vrai modèle de régularité; de la Mère SAINT-ARSÈNE ROLLANDO, toujours avide d'humiliations; de la Mère SAINTE-MONIQUE PROVINS, âme crucifiée et toute de charité pour ses sœurs; de la Mère SAINT-AUGUSTIN LE GUEN, à l'extérieur austère mais au cœur si parfait?

Depuis 1856, le personnel de notre Maison s'est accru; il se compose actuellement de quarante-neuf professes et de deux novices.

Nous avons eu la joie, ces dernières années, de célébrer le cinquantième anniversaire de profession de plusieurs de nos Mères et de nos Sœurs bien-aimées, qui nous édifient encore par leurs vertus. C'est d'abord la Mère Sainte-Gertrude, âgée de quatre-vingt-treize ans et huitième professe de notre Monastère, toujours aimable, enjouée, faisant encore aujourd'hui la joie de nos récréations; la Mère Saint-Ignace, et la Mère Sainte-Victoire dont la grande mission a été d'évangéliser les enfants pauvres. Pendant près de cinquante ans, celle-ci fut leur maîtresse générale, et, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, elle leur prodigua encore sa tendre sollicitude. Notre digne évêque a pour sa chère fille une prédilection toute particulière; il a daigné venir, pour ses *Noces d'or*, célébrer le saint Sacrifice, et lui a adressé quelques-unes de ces paroles dont son cœur délicat a le secret. Sa famille prit part à notre joie, et un de ses neveux, artiste distingué, fit sortir de l'orgue des sons tels que nous n'en avons jamais entendus sous nos humbles voûtes. Les enfants pauvres remplissaient la chapelle, et nos pensionnaires, groupées dans les tribunes, chantaient leurs plus beaux cantiques. Quelle fut notre émotion, lorsque la Mère Sainte-Victoire renouvela d'une voix ferme ses sacrés engagements! Dans notre pieux enthousiasme, nous redîmes : « Oh! qu'il est doux, qu'il est bon de servir ensemble le Seigneur! »

Après la Messe, Monseigneur vint bénir et féliciter l'heureuse jubilaire qui reçut de nos mains trois couronnes, comme vierge, apôtre et martyr, et sa Grandeur applaudit à toutes nos joyeuses démonstrations. Par une heureuse coïncidence, nous avons à célébrer ce même jour le vingt-cinquième anniversaire du

sacerdoce de notre bienveillant Pasteur. Sa surprise fut grande, quand il se vit lui-même l'objet de nos respectueuses félicitations. Il s'y prêta avec sa grâce habituelle, et nous chantâmes de tout cœur les *Noces d'or* de la vénérable Mère, et les *Noces d'argent* du bien-aimé Pontife.

Nos chères Sœurs converses eurent aussi leur joyeuse cinquantaine. La Sœur Sainte-Marthe, toujours silencieuse, recueillie, ardente à la prière, perpétue le bon esprit de nos Anciennes; la Sœur Sainte-Agathe, l'infirmière par excellence, sert les malades depuis cinquante-deux ans avec une charité si grande, une délicatesse si attentive, qu'elle est pour nous un véritable trésor. Nous pouvons dire qu'à toute heure on peut la rencontrer, tenant le chapelet d'une main et la tasse de tisane de l'autre; partout où le devoir l'appelle, elle accourt. Sa cinquantaine a été des mieux fêtées; les pensionnaires lui adressèrent couplets et compliments, et la Communauté entière prit part à ces témoignages de reconnaissance.

Qu'il nous soit permis d'offrir un hommage de respectueuse et filiale reconnaissance à notre digne et vénéré Père, Mgr Bécel. Sa Grandeur nous entoure d'une paternelle bienveillance, préside habituellement nos cérémonies de prise de voile et de profession, et chaque année, la première Communion. Il visite souvent nos classes, porte à nos enfants un tendre intérêt, et reçoit leurs filiales démonstrations avec la bonté d'un pasteur et d'un ami.

La Communauté aime à conserver le souvenir de Mgr Dubreuil, qui fut peu de temps notre évêque; et de Mgr Gazailhan qui, dans son court épiscopat, nous donna tant de marques de son paternel dévouement.

D'illustres visiteurs ont quelquefois réjoui notre solitude. En 1868, Mgr de Saint-Claude, ami dévoué des Ursulines, vint, en fervent breton, pour le couronnement de sainte Anne d'Auray (1). Mgr Hillion, évêque d'Haïti, nous a charmés par des détails intéressants sur sa mission. Mgr Mermillod et Mgr de Ségur nous ont ravies par le charme de leur éloquence. Mgr Le Berre, l'évêque missionnaire, n'a paru parmi nous que pour nous bénir.

Enfin, nous gardons les meilleures de nos prières pour Mgr Ridel, évêque de Philippopolis, vicaire apostolique de Corée. Qui pourrait parler dignement de cet apôtre intrépide? Il nous semble encore le voir, fervent comme un séraphin, célébrer pendant près d'un an le saint Sacrifice dans notre petite chapelle, où, jeune lévite, il avait souvent servi à l'autel. était de toutes nos fêtes, présidait nos réunions de Saint-Joseph, et faisait entendre aux associés les récits de sa chère mission de Corée; sa parole d'apôtre et de saint enflammait tous les cœurs. Il vient d'écrire à sa famille la relation de sa captivité, et ces pages sont dignes des Ignace d'Antioche et des François-Xavier.

(1) Mgr Nogret.



MONASTÈRE DE VILLEFRANCHE (1).

Congrégation de Lyon.



ous n'avez à compter ici qu'une petite famille : 24 professes de chœur, 5 novices, 12 sœurs converses ou tourières. Pour compléter la quarantaine, une jeune négresse du Darfour amenée par le Révérend Père Verri en 1865 ; depuis trois ans, elle est frappée de cécité. Agée de dix-neuf ans, pleine d'intelligence, elle peut encore s'utiliser à la classe gratuite, enseigner le catéchisme, et même faire lire. Chose remarquable, son tact parfait va jusqu'à illusionner ses petites élèves qui s'en vont répétant : « On dit qu'elle ne voit pas, elle voit très-bien. » C'est que parfois les pauvres enfants, surprises en flagrant délit, entendent cette apostrophe : « Qu'est-ce que je vois ? »

La Mère Sainte-Thérèse, notre doyenne, âgée de soixante-dix ans, notre première maîtresse, peintre et photographe, après une retraite de huit jours, a célébré ses noces d'or, le 31 janvier 1876. Cette cérémonie a été comme une seconde profession. Cette vénérée Mère, déjà souffrante à cette époque, a vu son état s'aggraver lentement. Toutefois, ses forces semblent se ranimer chaque matin pour aller s'unir à Notre-Sei-

(1) Tiré de la Circulaire de cette Communauté.

gneur, dans la sainte Eucharistie. La prière fait toute sa consolation ; c'est dans ce saint exercice qu'elle aime à rester de longues heures à la tribune, à quelques pas de l'infirmierie.

Après notre glorieux titre d'Epouses de Jésus-Christ, le plus cher à nos âmes est celui de filles dévouées du Saint-Siège. Tous les jours, nos voix s'élèvent vers le ciel pour l'auguste Prisonnier du Vatican. Après la Messe, nous récitons avec nos élèves cinq *Pater* et cinq *Ave* ; le soir, de nouvelles supplications s'élèvent pour le triomphe de l'Eglise. Avec bonheur, nous saisissons toute occurrence de témoigner notre filial et inviolable attachement au successeur de Pierre. Deux fois notre ancien aumônier déposa aux pieds de Sa Sainteté nos faibles offrandes ; plus tard, elles furent présentées par d'autres mains amies : c'était le produit d'une quête, d'une loterie, celui du sacrifice de nos couverts d'argent. A chacun de nos modestes présents, Pie IX daigna bénir ses humbles filles du cloître, et leur faire transmettre quelques aimables et bienveillantes paroles (1).

Avec plusieurs de nos chères Maisons, nous avons le bonheur d'escorter notre divin Epoux aux processions du Saint-Sacrement. C'est pour nous la fête des fêtes. Jésus-Hostie parcourt nos cloîtres, s'arrête dans les chapelles, et multiplie les bénédictions : quelle immense

(1) Le denier de Saint-Pierre est une de nos premières œuvres. Une autre d'une immense portée, la fondation des Universités catholiques, vient, comme à tous les enfants de l'Eglise, demander à notre zèle de généreux sacrifices.

Nous sommes de l'œuvre de la Propagation de la Foi, des Ecoles d'Orient, de Saint-François de Sales, de quelques missions particulières, de la petite œuvre apostolique d'Issoudun, d'Avignon, etc.

consolation de pouvoir l'entourer comme les anges, de l'adorer, de lui témoigner notre amour !

De temps immémorial, un mystère de la vie de Notre-Seigneur vient renouveler notre dévotion à la sainte Enfance : c'est la fuite en Egypte. Le 6 février, la Sacristine arrive à la récréation avec sa petite boîte de billets, et chacune s'empresse de tirer ; mais neuf religieuses seulement peuvent être favorisées par le sort. Le lendemain, à la lueur de quatre flambeaux, et à la récitation des litanies de l'Enfant Jésus, la Communauté se met à la suite du divin Voyageur. Porté par une novice ou une jeune professe, Il aborde la cellule de l'heureuse privilégiée, l'Enfant de la Crèche est déposé sur une petite table pauvrement ornée. Il offre une vertu à pratiquer, on prie pour l'hôtesse qui gagne une communion et une journée de pieuse solitude, et on se retire après le cantique : *Que j'aime ce divin Enfant*. De cet asile, Il passe à un autre, et pendant neuf jours, Il change de demeure. Enfin l'Enfant-Dieu revient au noviciat, notre *Nazareth*, où Il est reçu solennellement.

L'Immaculée Conception est ici la fête de Marie par excellence. Dès la veille, grands préparatifs pour glorifier dignement la Reine du ciel et le 8, au soir, brillante illumination dans tout le Monastère. La Vierge apparaît radieuse dans la chapelle, et les enfants répètent, ravies : C'est un petit coin du ciel (1) !

Les réunions mensuelles, les retraites annuelles des Mères chrétiennes présidées par un Père Jésuite, ont

(1) Confrérie du Sacré-Cœur, Apostolat de la prière, Archiconfrérie de sainte Angèle, Culte perpétuel de saint Joseph, Communion réparatrice, l'Association de Notre-Dame de la Première Communion, etc., voilà autant de dévotions chères aux religieuses et aux enfants.

lieu dans notre chapelle, et tous les vendredis, les dames de l'OEuvre Apostolique se réunissent au grand parloir des élèves, pour travailler aux linges et ornements d'autel destinés aux missions étrangères.

La proximité du collège des Jésuites de Mongré nous procure le précieux avantage d'y trouver un confesseur extraordinaire, un prédicateur pour nos retraites et celle de nos enfants. Toujours ces Pères dévoués s'empressent de nous rendre service, ainsi que le digne clergé de notre paroisse.

Nos écoles gratuites, si chères au divin Maître, comptent soixante-dix à quatre-vingts enfants, et le Pensionnat compte cent élèves dont le tiers, au moins, sont demi-pensionnaires.

Le futile prend trop souvent la place du sérieux dans l'esprit de la jeunesse ; aussi que de déceptions, que de chagrins domestiques en sont les tristes suites ! Pour prévenir ces fâcheuses conséquences, nous croyons devoir nous appliquer à former, non-seulement de solides chrétiennes, mais de bonnes directrices de maison. Nous les exerçons à l'ordre, à une sage économie. Nos jeunes filles doivent faire leur lit, entretenir leur classe respective, lever le couvert. De temps à autre, elles vont aider à la cuisine, à la lessive, au repassage, etc. Les ouvrages de goût ne sont ici qu'un accessoire. Les maîtresses veulent avant tout la couture et le raccommodage, et nos chères enfants ont souvent à nous remercier de leur avoir fait goûter ce genre de travail, qui leur est si utile dans la famille, et qui les éloigne des plaisirs frivoles.



MONASTÈRE DE VITRÉ ⁽¹⁾.

Congrégation de Bordeaux.



Le 15 mars 1679, trois religieuses professes vinrent de Laval, munies de l'autorisation de NN. SS. les évêques du Mans et de Rennes, fonder notre Monastère de Saint-Joseph.

La Communauté de Laval, établie en 1616, fut le cinquième établissement de la Révérende Mère de la Croix, première supérieure et fondatrice de la Congrégation de Bordeaux.

Les Révérendes Mères Billon, de Gennes et Bachelot, envoyées à Vitré pour la fondation, avaient pour but de préserver les jeunes filles du poison de l'erreur des Huguenots alors nombreux en cette ville, et de leur procurer le bienfait d'une éducation entièrement conforme à l'enseignement de l'Eglise catholique. Elles n'avaient d'autres ressources que leur confiance en Dieu ; car les Vitréens qui, cinquante ans avant cette époque, avaient manifesté le désir de posséder dans leur ville une Communauté semblable à celle de Laval, s'inquiétèrent peu alors des frais de l'établissement. Les Ursulines eurent donc beaucoup à souffrir dans les

(1) Extrait de la Circulaire de cette Communauté, 1^{er} mai 1877.

commencements. Mais saint Joseph, sous le patronage duquel fut placée cette nouvelle famille, vint en aide d'une manière toute particulière. Après avoir vu ses filles logées à l'étroit pendant vingt ans, la Mère de Genes, alors supérieure, fit bâtir un monastère convenable dans le lieu et d'après le plan qui lui avaient été montrés dans une vision. Sans avoir reçu de grands secours, cette maison fut en peu de temps construite ; et, au grand étonnement de ceux qui vérifièrent les comptes, la Communauté ne se trouva en aucune manière endettée.

En 1792, notre Monastère eût à subir le sort de tous les autres, et fut transformé en collège. Après bien des démarches, nos Révérendes Mères obtinrent la permission de se réunir dans l'ancienne maison des Bénédictines.

Sur trente et une professées forcées de quitter leur Monastère, dix-neuf de nos Mères et Sœurs avaient survécu aux mauvais jours. La Maison des Bénédictines ayant servi de magasin et de caserne, était dans le plus déplorable état. Les dépenses énormes occasionnées par les réparations réduisirent la Communauté à de grandes privations. Tout manquait, jusqu'aux sièges pour s'asseoir. La statue de saint Joseph, placée au-dessus de la porte d'entrée, fut comme une sommation faite à notre saint Patron de venir en aide à ses servantes. Il ne leur fit point défaut. Bientôt le Pensionnat devint nombreux, et la détresse fut moins grande. Par la générosité des pensionnaires et de leurs parents, la chapelle fut réparée avec art, et brillamment décorée. Les statues des quatre Pères de l'Eglise latine, placées aux quatre angles, les antiques tapisseries d'Aubusson servant de décor latéral, et surtout le tableau

du maître-autel, représentant la très-sainte Trinité couronnant la sainte Vierge, font encore aujourd'hui l'admiration des étrangers qui viennent visiter notre église.

La statue de notre Mère sainte Angèle, placée au fond du chœur, semble présider nos exercices.

En 1844, les quatre salles occupées par l'externat étant devenues insuffisantes, il fallut en augmenter le nombre. Aujourd'hui, douze classes sont fréquentées chaque année par quatre cent vingt à quatre cent cinquante externes. Sur ce nombre, cent quatre-vingts à deux cents, divisées en quatre classes, reçoivent gratuitement, avec l'instruction religieuse, les connaissances nécessaires à leur condition.

Le pensionnat formé à l'extérieur un carré dont chaque côté est de vingt-quatre mètres. Au centre, une toiture vitrée abrite la cour intérieure où nos pensionnaires peuvent, aux récréations, prendre leurs ébats dans la mauvaise saison. Huit colonnes servent de support à deux galeries entourées d'élégantes balustrades. Tous les appartements et cabinets, au nombre de trente-deux, viennent par des portes cintrées et vitrées communiquer dans la cour et les galeries. Cette disposition facilite beaucoup la surveillance.

Nos cinquante pensionnaires sont divisées en six classes. Une vingtaine de petits oratoires sont placés dans les classes, les dortoirs, les lieux de passage, et autour de l'enclos, pour nous faire souvenir du regard de Dieu ou de la protection des saints. La chapelle du Sacré-Cœur, située à l'extrémité du jardin, est un lieu de station pour nos processions, et, à l'ombre de ce béni sanctuaire, reposent les dépouilles mortelles de nos bien-aimées Mères et Sœurs.

Ce cimetière que nous visitons tous les jours, a vu depuis quinze ans, vingt-deux tombes se fermer sur les membres regrettés de notre chère Communauté. Il serait trop long d'énumérer tous leurs noms; mais nous ne saurions passer sous silence la Révérende Mère MARIE-AUGUSTIN, qui, pendant vingt-quatre ans, a gouverné la Communauté avec tant de sagesse et de bonté. Tous les jours elle se préparait à la mort dont elle redoutait les angoisses. Son Époux bien-aimé voulut les lui épargner, et la ravit à notre amour filial par une mort subite, à l'âge de soixante-huit ans.

Douée de nobles sentiments et d'une intelligence peu commune, cette bonne Mère savait gagner les cœurs pour les élever à Dieu. Sa simplicité, jointe à une grande vertu, fut quelquefois récompensée par des faits extraordinaires. Un jour, l'homme chargé de faire la provision de blé, vint lui demander ses conditions; après lui avoir donné ses ordres, elle ajouta : « Allez, et nous achetez du grain sans argent. » Le grain acheté et livré, il fut impossible de retrouver le vendeur. La mémoire de la vénérée Mère Marie-Augustin nous est toujours aussi présente que précieuse. Lorsque quelqu'une dit : « Ainsi parlait, ainsi agissait la Mère Augustin, » il semble que tout est dit.

La dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur et à saint Joseph est, après celle du Sacré-Cœur de Jésus, notre dévotion de choix.

Le personnel de notre Communauté se compose de trente-huit membres, dont vingt-huit professes de chœur, neuf converses et une novice de chœur.





MONASTÈRE DE VOITEUR.

Coagrégation de Paris.



Les Annales ont raconté (1) les origines du Monastère de Desnes, qui fut le premier d'Ursulines fondé dans le diocèse de Saint-Claude, après la grande Révolution. Desnes n'est qu'un petit village de la Bresse, où la Communauté, à cause de l'exiguité du lieu et de l'air malsain, ne pouvait facilement recruter ni élèves, ni novices. Ce fut ce qui décida les supérieurs, en 1844, à fonder une nouvelle Maison. Ils firent à Voiteur, mais non sans difficultés, l'acquisition du château fort de Charin. Voiteur, chef-lieu de canton, est agréablement situé au pied du premier plateau du Jura. Le vaste emplacement du château fort donnait l'espérance d'y établir convenablement un Monastère et un Pensionnat.

Le 30 septembre 1844, M. l'abbé Martin, supérieur des Missionnaires du diocèse, et chanoine de Saint-Claude, nommé supérieur par sa Grandeur, Monseigneur de Chaman, vint présider à l'installation de la nouvelle Communauté. Elle se composait de cinq religieuses professes et de quatre novices, et avait pour supérieure la Mère Sainte-Rosalie, sœur de M. l'abbé Martin.

(1) 1^{er} Volume, p. 274.

Après avoir dit adieu à leurs Sœurs de Desnes, dont elles ne se séparèrent qu'en versant des larmes, les neuf religieuses montèrent dans deux voitures, et arrivèrent inopinément à Voiteur, échappant ainsi à la réception solennelle que M. l'abbé Pidoux, curé de la paroisse, leur avait préparée. Le lendemain, les diverses congrégations, conduites par l'excellent curé et suivies de toute la population, allèrent sonhaiter la bienvenue aux bonnes religieuses. Disons aussi que la municipalité avait donné son agrément à la nouvelle fondation.

Il s'agissait d'organiser le Monastère. Mais comment dans un château en ruines posséder des lieux réguliers, et avoir en même temps un pensionnat et des écoles? La sainte pauvreté vint en aide aux Ursulines, et elles acceptèrent généreusement toutes les privations. Pouvaient-elles du reste se permettre une plainte, quand le Dieu du Tabernacle résidait dans une pauvre petite chapelle, vraie étable de Bethléem? Le jour même de leur installation, les exercices de la Communauté commencèrent, et sainte Angèle pour première bénédiction leur envoya trois postulantes. On en fut quitte pour se serrer davantage; mais la joie augmentait en même temps que la gêne. Il n'y avait plus qu'à laisser marcher les choses et à charger la sainte Vierge et saint Joseph de pourvoir aux nécessités les plus urgentes. Peu à peu, par ces voies douces que Dieu sait trouver, les ressources arrivèrent et permirent de réaliser les agrandissements exigés par le nombre toujours croissant des novices, des pensionnaires et des élèves externes. Ce n'est pas que les tribulations extérieures aient manqué. Un monastère d'Ursulines est appelé à faire trop de bien, pour que le

démon n'essaie pas de le renverser : il usa de tous les stratagèmes, pour empêcher à Voiteur l'ouverture des classes et du Pensionnat. Agréées par l'autorité municipale, les religieuses avaient lieu d'espérer qu'aucun obstacle ne surgirait de ce côté : c'était une illusion. Le maire et son conseil leur suscitèrent mille ennuis, et, pendant plusieurs années, multiplièrent les tracasseries avec une persistance infatigable. M^{lle} Virginie Guillaumont, Sœur agrégée et brevetée, fut l'ange que la Providence nous envoya pour secours. Elle obtint du maire une autorisation, et, comptant sur sa parole, elle ouvrit une école libre. Dès le premier jour, les élèves y affluèrent, désertant la classe de l'institution laïque. C'était ce que le maire n'avait pu prévoir ; aussi sa bienveillance s'évanouit-elle pour faire place à la haine. Après avoir menacé la supérieure et la maîtresse, il ordonna la fermeture de l'école. Puis il fit annoncer au son de la grosse caisse que les parents pouvaient envoyer leurs enfants à l'école laïque qui serait gratuite désormais. Les parents ne se rendirent pas à cette invitation bruyante. M. le Maire adressa donc des billets à diverses reprises, les engageant à profiter de l'école communale : les billets, moins tapageurs que le tambour, n'eurent pas plus de succès. Les enfants errèrent le long des rues, attendant patiemment que la classe des Sœurs se rouvrit : il leur fallut attendre plusieurs mois. Le conseil supérieur avait été saisi de l'affaire, mais Dieu intervint miséricordieusement ; tous les membres furent favorables aux religieuses, malgré la mauvaise foi du maire qui avait retenu une pièce d'importance capitale. Restait l'autorisation du recteur de l'académie de Besançon ; M^{lle} Guillaumont l'obtint après d'instantes démarches.

Pourtant ce ne fut qu'avec des clauses restrictives et des conditions qui, on l'espérait, décourageraient les élèves et les religieuses. Mais, quelque pénibles qu'elles fussent, on s'y soumit.

Le maire vit bien qu'il avait perdu sa cause; il n'en devint pas meilleur. Durant plusieurs années encore, il continua ses persécutions municipales. En 1848, lors des journées de Février, il vint au Monastère avec une bande de révolutionnaires, pour effrayer et peut-être chasser les Religieuses. Mais Dieu l'attendait là. Arrivé dans la cour extérieure, une main invisible le repousse, et ses dispositions changent tout à coup. « Qu'allons-nous faire? dit-il à ses gens, ces dames ne nous ont point fait de mal. » Quelques-uns veulent poursuivre l'entreprise, il les menace, et finalement les congédie. Dès lors il devint, et se montra toujours l'ami du couvent. Médecin, il voulut y exercer ses fonctions gratuitement; et, quand il mourut, il fit renouveler ses excuses et demander un pardon que la charité chrétienne et religieuse lui avait depuis longtemps accordé.

L'administration académique se montra aussi bienveillante; elle retira une à une les conditions onéreuses et vexatoires qu'elle avait imposées: l'école put être faite librement; bientôt le conseil municipal, revenu de ses préventions, et pour ménager les deniers de la commune, congédia l'institutrice laïque, et reconnut l'école du Couvent comme école communale gratuite.

Pendant cet orage, l'existence du Pensionnat n'avait pas été sérieusement menacée: l'administration ferma les yeux, et, en 1850, accorda enfin l'autorisation nécessaire (1).

(1) Les élèves y accoururent et atteignirent presque la centaine. Les succès obtenus dans les examens pour le brevet prouvent la force des

Les pensionnaires font partie de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Perpétuel Secours, dont l'image vénérée a été érigée dans la chapelle et placée dans toutes les classes, grâce à leur générosité. Cette prospérité de l'Ecole et du Pensionnat, nous l'avons remarquée déjà, est accompagnée de celle du noviciat. Depuis le premier jour, les postulantes n'ont jamais fait défaut, et la Communauté, composée d'abord de neuf Religieuses, en possède aujourd'hui près de cinquante.

En 1855, par ordre de Mgr Mabile, évêque de Saint-Claude, la Communauté de Voiteur s'accrut de la Maison d'Esserval, jugée sans avenir par sa Grandeur. Ces nouvelles Sœurs furent reçues avec une joie cordiale, et bientôt on put constater que les religieuses des deux couvents ne formaient qu'un cœur et qu'une âme.

La situation matérielle du Monastère laisse aussi peu à désirer. Un mur clôt toute la propriété, et une vaste étendue de terrain permet aux maîtresses et aux élèves de faire de salutaires promenades, et de respirer un air pur et salubre qui fortifie la santé. Une source a été utilisée, et elle porte ses eaux dans toutes les parties de la Maison. L'aumônerie a été bâtie, ainsi qu'une chapelle modeste, mais gracieuse et de bon style. Ces agrandissements successifs ont fourni à la Communauté les moyens d'exercer d'autres œuvres de zèle. Pendant

études, c. l'éducation simple et chrétienne que donnent les Religieuses, assure la prospérité et la réputation de cet établissement dans le Jura.

Outre les leçons de catéchisme des maîtresses, M. l'Aumônier fait un cours de religion qui affermit la piété en l'éclairant.

Dès le principe, trois congrégations furent établies parmi les élèves : celle des Saints-Anges, du saint Enfant Jésus et de Marie. Elles sont florissantes, surtout la dernière, dans laquelle les élèves sont inscrites après de sérieuses épreuves, et reçues avec une grande solennité.

les vacances, le Monastère ouvre ses portes aux anciennes pensionnaires, aux dames pieuses, et surtout aux tertiaires de saint François qui y viennent en grand nombre pour profiter des exercices d'une retraite, prêchée chaque année sous la direction du supérieur de la Communauté.

Nos lectrices comprendront maintenant pourquoi les évêques qui se sont succédé sur le siège de Saint-Claude ont témoigné tant de bienveillance à leurs chères filles de Voiteur. Mgr de Chaman, Mgr Mabile, Mgr Filion, Mgr Nogret sont venus tour à tour au milieu d'elles applaudir au bien réalisé, et apporter leurs encouragements pour l'avenir. Il y a quelques années que Mgr Mermillod, représentant Mgr Nogret, voulut bien donner aux Ursulines la consolation d'entendre sa parole éloquente et de recevoir ses bénédictions d'évêque et d'exilé. Le très-révérend Père Don Gréa, supérieur des Chanoines réguliers de Saint-Claude, et Vicaire-général, daigna présenter la Communauté à sa Grandeur comme un des joyaux du diocèse.



Qu'on nous permette maintenant de donner quelques détails sur chacun des bienfaiteurs dont la Providence s'est servie pour établir et consolider cette Maison.

Nommons d'abord M. le chanoine Martin, premier supérieur, dont le souvenir bon et sympathique est encore vénéré dans le diocèse de Saint-Claude. Que de fois sa voix bienveillante encouragea les religieuses au début. « Je veux, mes bien chères filles, disait-il, que vous fassiez revivre ici la ferveur des anciens ermites qui habitaient la montagne voisine, la ferveur des moines de Baume et des chanoinesses de Château-Chalon. » Ce fut sa parole apostolique qui les soutint par les retraites qu'il daignait venir donner lui-même chaque année. Le souvenir de sa sœur, première supérieure

de cette Maison, l'y ramenait fréquemment, et c'est lui, on peut le dire, qui a donné à la Communauté cette ferveur et cette simplicité qui frappent tous les visiteurs. Quand il mourut, en 1860, ce fut un deuil pour toutes les Ursulines de Voiteur, et longtemps encore elles parleront de leur bon et vénérable père. M. l'abbé Martin eut pour successeur dans la direction de la Communauté, M. l'abbé Gréa, supérieur de la Mission diocésaine, et chanoine de Saint-Claude ; il a pour nous la même bienveillance. Malheureusement, sa santé ne lui permet pas de visiter le cher couvent autant qu'il le voudrait, et que le souhaiteraient nos cœurs ; il nous dédommage un peu par ses lettres pleines de paternelle affection, et de sages recommandations pour l'observation de la règle et de la sainte dilection.

Messieurs les Gurés qui ont administré la paroisse de Voiteur, ont également droit à notre reconnaissance. M. Pidoux nous obtint les autorisations nécessaires pour l'établissement, le pensionnat et l'école. Chaque semaine, aidé de son vicaire, il remplissait au couvent les fonctions d'aumônier, et cela gratuitement. Quand il fut nommé chanoine titulaire de Saint-Claude, il emporta tous les regrets de la Communauté. Nous trouvâmes dans son successeur un bienfaiteur nouveau. M. Guillaumé, aujourd'hui Vicaire-général du diocèse, continue dans le poste éminent qu'il occupe, d'assister les Ursulines de ses bons offices et de son expérience. M. Grand-Mottet, son successeur à la cure de Voiteur, hérita de la même bienveillance et la légua en mourant à M. l'abbé Guinchard, curé actuel, dont les sympathies pour le couvent sont connues de tous.

Qu'il nous soit permis de nommer encore M. l'abbé Barbier, aujourd'hui curé doyen de Pellières, qui donna des leçons de chant et de dessin, se chargea de diriger les réparations, et fut l'architecte de la chapelle ; M. l'abbé Brenet, qui organisa avec le plus grand soin les offices liturgiques, fit agréger à celle de Rome la confrérie des Enfants de Marie, et obtint pour la chapelle du couvent le privilège de la Portioncule.

Mais celui de leurs bienfaiteurs ecclésiastiques à qui les Ursulines de Voiteur doivent le plus, c'est sans contredit M. l'abbé Beaupoil. Ce digne prêtre avait pendant vingt-huit

ans dirigé la Communauté de Desnes. La maladie l'ayant obligé de renoncer à son ministère, il rentra dans sa famille à Demblans, où il devait trouver, avec un air plus pur, les soins les plus dévoués. Dès qu'il sentit revenir ses forces, il voulut visiter les Ursulines de Voiteur, et durant l'été de 1846, il commença à se livrer au ministère de la confession ; dès lors, tous les dimanches, il s'imposa la fatigue d'une grand'messe, et devint l'aumônier actif de la Maison. Il ne voulait pas qu'on se souciât de lui trouver une habitation, et, craignant d'être à charge, il fournissait lui-même le vin de sa table. Dans sa bonté ingénieuse, il trouvait toutes sortes de prétextes pour offrir à la Communauté de petites sommes d'argent. Généreux pour tous, il ne regrettaît que ses dépenses personnelles. Cependant, on le décida à se servir d'une chambre étroite établie dans une tour, hors de la clôture : « C'est là, disait-il, *ma petite chartreuse*. » Sans cesse, il recommandait la régularité et particulièrement la clôture ; et, quand son ministère l'obligeait à la franchir, il revêtait toujours son surplis. Il continua sa vie de dévouement pendant dix-sept ans. Avant de mourir, il voulut donner à ses chères filles une dernière preuve de sa paternelle affection ; il leur légua un bien-fonds, suffisant à l'entretien d'un aumônier. Le peu que nous venons de dire expliquera la réputation de sainteté et de bonté de ce digne prêtre ; on ne parla jamais de lui à Voiteur sans l'appeler le saint abbé Beaupoil.

M. l'abbé Mathieu exerça pendant onze ans les fonctions d'aumônier avec un zèle admirable ; et sa bonté et ses vertus se retrouvent dans son successeur M. l'abbé Bavoux.

Vingt tombes se sont déjà ouvertes au cimetière du couvent de Voiteur. Ici, ce sont de jeunes Sœurs enlevées dans toute la ferveur de leur consécration religieuse, et de leur vie pénitente ; là, ce sont de vénérables religieuses, vieilles dans les combats, et dont la constante fidélité traça aux plus jeunes le chemin de la perfection.

Nommons avec une respectueuse affection la Sœur GENEVIÈVE DE SAINTE-COLETTE, morte à vingt-cinq ans et regardée par toutes comme un modèle de régularité ; la Sœur FRANÇOISE GAY DE SAINTE-MARIE, décédée à vingt-deux ans, regrettée de toutes les élèves ; la Sœur EUPHRASIE ROLANDEZ DE SAINT-

JEAN, fleur d'humilité, qui, malgré sa naissance et sa fortune, voulut être reçue comme sœur converse; la Sœur DELPHINE APPOINTAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE qui mourut à quarante-quatre ans, et que ses élèves surnommaient la Sœur de la sainte Vierge, tant elle l'aimait et cherchait à la faire aimer. Parmi les Anciennes: la Sœur MAÎTRE DE SAINTE-MARIE, autrefois supérieure de la Communauté d'Esserval-Tartre. Elle fut heureuse de se mettre au rang des simples religieuses, mais dès les premières élections, nous la choisîmes comme zélatrice. Cette bonne Mère avait une prédilection pleine de tendresse pour les malades. Infirmière pendant trente ans, elle soigna les sœurs avec un dévouement maternel. La Sœur JEANNE BOUCHOT DE SAINTE-EUPHRASIE, surnommée *l'aimable Sœur*. Son amour du silence, son recueillement et sa modestie annonçaient combien était étroite son union avec le divin Epoux. En classe, son humeur était toujours gaie, douce et égale. Des palpitations et une fièvre lente l'enlevèrent en 1858. Elle accueillit la mort avec cette douceur qui la caractérisait, et son visage conserva après le trépas sa paisible sérénité.

Mais c'est surtout la Sœur MARTIN DE SAINTE-ROSALIE, première supérieure qui fut l'épouse bien-aimée de l'Epoux, et la rose choisie de ce parterre d'Angèle. A Desnes, elle avait exercé avec édification les charges de maîtresse des pensionnaires, de zélatrice, d'assistante et de supérieure. Lors de la fondation de Voiteur, elle fut choisie pour être à la tête de la nouvelle colonie. Ses quinze dernières années se passèrent au milieu d'atroces douleurs. Ses nerfs s'étaient retirés et sa taille avait considérablement diminué. Sa patience et sa résignation lui conservèrent la paix, et ses souffrances ne purent jamais altérer sa charité pour ses filles. Son humilité lui persuadait qu'elle était indigne de commander; aussi sa direction était-elle affable et discrète. Elle possédait une modération invincible qui la rendait toujours maîtresse d'elle-même et une rare prudence qui brillait en toute occasion. Elle maintint l'observance de la Règle plus encore par ses exemples que par ses paroles; toujours la première au devoir, elle ne perdait jamais le plus petit instant. Sentant ses forces diminuer, elle demanda l'Extrême-Onction et le saint Viati-

que; pleine de calme et de courage, elle rappela aux Sœurs qui éclataient en sanglots tous les points du Cérémonial pour cette circonstance, et elle répondit à toutes les prières avec sa sérénité ordinaire. Elle souffrit encore durant quelques semaines, continuant de nous édifier par sa pieuse résignation. « Je crains, disait-elle, je crains le jugement, mais j'espère en la miséricorde du Seigneur de qui j'ai reçu tant de grâces. »

La veille de sa mort, elle fit chanter à ses novices un cantique de joie. Quand arrivèrent les luttes du dernier moment, une violente tentation la saisit. « Priez, priez, mes sœurs, » s'écriait elle; puis elle ajouta : O Jésus, soyez-moi Jésus !... Marie, ma Mère, défendez-moi, sans vous, je suis perdue. » Une sœur lui ayant demandé la cause de ses inquiétudes, elle répondit : « Jamais, non jamais, vous ne comprendrez les tentations du dernier moment ! » Puis elle se remit à prier avec ferveur. On lui parla de faire venir le confesseur; « il n'est pas jour, dit-elle, attendez. » Quand le prêtre arriva, il la trouva plus calme: elle venait de remporter sa dernière victoire. Il lui donna l'indulgence plénière qu'elle reçut avec joie; puis sentant l'heure suprême approcher, elle demanda qu'on la mit à genoux, et ce fut dans cette humble posture qu'elle rendit son âme à Dieu. C'était le 25 février 1848. Ainsi avait été tenté saint Martin, ainsi était mort saint Benoît.

C'est par cette belle et triomphante mort que nous cloisons le récit des Annales de la Communauté de Voiteur, et c'est cette admirable Mère que nous nous permettrons de montrer à ses filles en leur disant : « Voilà votre modèle, vivez et mourez comme elle ! »



MONASTÈRE DE BORDEAUX ⁽¹⁾.



est à l'année 1803 qu'il faut rapporter la restauration de la Maison de Bordeaux. Nous avons le bonheur de posséder encore, au milieu de nous, une respectable Mère, notre supérieure durant trente ans, dont l'entrée en religion remonte presque à cette date. Aussi le passé est-il tout vivant pour nous dans la personne de notre vénérée et bien chère Mère Saint-Louis, qui fut reçue en 1814 par nos premières Anciennes. Ces pierres fondamentales de la réédification étaient au nombre de six : la Mère Vergnies, la Mère Marie Lirandin, la Mère Marguerite Réaud, la Mère Angèle Réaud, la Mère Marie Moulinier, la Mère Peychaud, auxquelles se joignit quelques années plus tard la bonne Mère Marguerite Chiché, que beaucoup d'entre nous ont connue, et qui a des titres tout particuliers à notre reconnaissant souvenir.

Avec l'approbation de Monseigneur Daviau, de sainte mémoire, qui leur donna pour supérieur un de ses chanoines, nos Mères s'établirent d'abord dans un hô-

(1) Cette notice, à notre grand regret, n'a pu être mise en son rang, c'est la Circulaire dont nous l'avons tirée, ne date que du 22 mai 1879. Nous tenons cependant à donner une place dans ces Annales, à une Maison qui donne son nom à une branche très-florissante de notre saint Ordre.

tel situé rue des Treilles ; mais le nombre des religieuses et des élèves ayant augmenté considérablement, il leur fallut songer à se procurer un nouveau domicile. Ce ne fut pas néanmoins sans des difficultés qui eussent paru insurmontables à des âmes moins fortement trempées, que nos courageuses Mères purent enfin, au mois de janvier 1808, prendre possession de l'ancien hôtel de la Monnaie que nous habitons encore aujourd'hui.

Bon nombre de religieuses de différents Monastères d'Ursulines entrèrent alors dans celui de Bordeaux, qui reçut aussi plusieurs membres de divers Ordres dont les couvents n'avaient pu se relever. Malgré leur diversité d'origine, ces religieuses, vraiment dignes de ce nom, vécurent toujours dans la plus parfaite intelligence, ayant tout en commun, et faisant l'édification de la ville entière par leur esprit d'union et de charité.

C'est bien ici le lieu de payer un juste tribut d'éloges au gouvernement à la fois ferme et maternel de la vénérable Mère Vergnies, supérieure à l'époque dont nous parlons. Cette religieuse, selon le cœur de Dieu, s'était préparée, avant la Révolution, par une grande fidélité aux devoirs de son saint état, à devenir un jour le modèle et la mère de la Communauté rétablie. Instrument docile entre les mains de la divine Providence, elle chercha, la première, les moyens de réunir les restes du petit troupeau dispersé par le malheur des temps ; mais ce ne fut qu'au prix des plus nobles et des plus constants efforts qu'elle y parvint. Choisie, d'après le conseil des supérieurs majeurs, pour tenir les rênes du gouvernement, elle s'en acquitta à la satisfaction générale. Mais aussi quelles sollicitudes dans les circonstances pénibles de cette première réunion !

Quel zèle pour établir la régularité, malgré les obstacles sans nombre qui semblaient la rendre impossible! Quelle sagesse pour se concilier des esprits et des caractères si différents! Quelle prudente bonté pour entretenir cette belle union qui faisait le bonheur de la Communauté et l'admiration de tous! Cette Mère vénérée contribua donc, pour une large part, au bien spirituel et temporel de notre Monastère qu'elle gouverna neuf ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, arrivée le 31 décembre 1814. Ses restes, si précieux pour nous, reposent, avec ceux de quelques autres religieuses, à l'extrémité d'une terrasse qui domine notre jardin. Ce modeste champ du repos, que plusieurs cyprès ombragent, avait été préparé par les soins de nos pieuses fondatrices; mais une ordonnance, datée de 1827, leur enleva la consolation de garder les dépouilles mortelles de leurs chères défuntés. Depuis cette époque, le cimetière de la ville est devenu notre dernière demeure; nous y avons un caveau, dû à la générosité de la Révérende Mère Chiché. Cependant ce n'est pas sans une douloureuse, et toujours nouvelle émotion, que nous voyons la porte de clôture s'ouvrir pour laisser passer les restes inanimés de nos Mères et de nos Sœurs chéries: pouvoir prier sur leur tombe, serait pour nos cœurs une si douce consolation!...

La mort de la première supérieure marqua bien tristement le dernier jour de l'année 1814, et nos respectables Anciennes ne trouvèrent un adoucissement à leurs légitimes regrets, qu'en se plaçant, dès les premiers jours de 1815, sous la conduite de la Révérende Mère Marie Moulinier, la compagne inséparable, le conseil et l'appui de la Mère Vergnies.

La seconde supérieure se montra fidèle imitatrice de

la première : c'était, en effet, le même dévouement, le même zèle prudent et éclairé, la même sagesse pleine de douceur et de force qui les gouvernait sous un autre nom. Cette sainte et digne Mère avait été forcée par la Révolution, de quitter sa paisible retraite. Quelques-unes de ses compagnes s'étant fixées près d'elle, elle leur servit de guide pendant les jours mauvais, et sut aussi gagner la confiance de celles qui, moins heureuses, avaient dû forcément se disperser. Lorsque l'heure si désirée de la réunion eut enfin sonné, notre bonne Mère, secondant les desseins de la Providence, conduisit à la Mère Vergnies les fidèles compagnes qui ne l'avaient pas quittée durant l'exil, et ces deux âmes si bien faites pour se comprendre, travaillèrent à asseoir sur des bases solides l'œuvre importante de la restauration.

Après avoir porté pendant six ans le fardeau de la supériorité, la Mère Marie Moulinier demanda à en être déchargée, en raison des infirmités qui la retenaient presque habituellement dans sa chambre. On eut égard à ses réclamations; mais, ajoutent nos annales particulières : « Cette bonne Mère fut, jusqu'à la fin, l'âme de la Communauté; aimable, gaie, fervente, elle était un aimant qui nous attirait toutes; que n'avons-nous pu prolonger son existence! Hélas! il a fallu se soumettre à la divine Providence qui voulait couronner une si belle vie, et nous donner au ciel une protectrice de plus. . . »

La Révérende Mère Marguerite Chiché avait succédé à la chère Mère Marie Moulinier, en 1821. Elue supérieure à l'unanimité des suffrages, elle justifia pleinement le choix de la Communauté qui n'eut qu'à se louer de son gouvernement. Jeune religieuse à l'épo-

que de la Révolution, elle rentra dans sa famille lorsque les couvents furent fermés, et y donna l'exemple de toutes les vertus. Pendant la Terreur, elle assista aussi les Ursulines disséminées dans la ville, s'efforçant d'alléger le poids de leurs souffrances. Lorsque le calme fut revenu, notre bonne Mère brûla du désir de reprendre les pratiques de la vie religieuse, et voyant que la Maison de Bordeaux ne paraissait pas devoir se relever de longtemps, elle entra chez les dames de la Réunion qui venaient de s'établir. Ces dames, appréciant le mérite d'un tel sujet, mirent tout en œuvre pour fixer la Mère Chiché dans leur congrégation, mais leurs instances furent inutiles, rien ne put la retenir, dès qu'elle eut été prévenue du rétablissement de son Monastère. Rendue à sa chère Communauté, elle fut placée au Pensionnat, où elle sut inspirer cet amour plein de respect qui rend si fructueuses les leçons de la science et de la vertu. Donnée ensuite pour maîtresse aux novices, elle se montra leur règle vivante. Nommée assistante, elle seconda avec zèle la Mère supérieure et lui aida de tout son pouvoir à procurer le vrai bien de la Maison, en y maintenant le bon ordre et la régularité; aussi avait-elle toute la confiance de l'excellent Mère Moulinier, dont elle était le bras droit.

Devenue à son tour supérieure, elle inspira à ses chères filles une estime si profonde, une affection si réelle, qu'elle fut, avec l'approbation des supérieurs majeurs, réélue jusqu'à sept fois. Quelle sagesse, quelle fermeté dans son gouvernement, mais en même temps, quelle douceur, quelle bonté! . . . On trouvait son abord froid et imposant; mais comme on l'appréciait, alors qu'on la connaissait! comme on découvrait promptement son

humilité et sa droiture, la pureté et la noblesse de ses motifs, la grandeur et les délicatesses de son âme ! On ne vit jamais un abandon plus parfait à la divine Providence. Combien de fois, dans les circonstances les plus difficiles, a-t-elle répété à ses chères filles, avec l'accent de la foi la plus vive : « Nous sommes les enfants de la Providence, servons bien le bon Dieu, il ne nous abandonnera pas ! » Cette Mère vénérée avait un frère profondément religieux, dont elle possédait toute la confiance, et qui, bien souvent, se montra pour la Communauté le plus généreux des bienfaiteurs. Elle eut la douleur de le perdre, et cette mort la mit en possession de son patrimoine. Mais elle abandonna tout à la Communauté, et lorsque ses filles bien-aimées voulurent lui en témoigner leur reconnaissance, elle répondit : « Mes enfants, ce bien n'est pas à moi ; ne remerciez que le bon Dieu. »

Son vœu le plus cher avait toujours été de laisser une chapelle plus vaste, moins indigne de l'Hôte divin qui fait le bonheur de notre solitude. Ce vœu fut exaucé. Aussi, disait-elle quelques jours avant sa mort, en parlant du gracieux quoique modeste édifice élevé par ses soins : « J'ai vu ce que je devais voir. »

La Révérende Mère Chiché avait un autre désir bien ardent : laisser ses filles sous la sauvegarde de la clôture eût été pour elle une immense consolation ; mais les démarches qu'elle fit dans ce but trouvèrent d'invincibles obstacles, même de la part des supérieurs majeurs, qui jugèrent prudent d'attendre que la disposition des esprits fût moins hostile aux Ordres cloîtrés. Néanmoins, notre bonne Mère avait la ferme conviction que, les préjugés étant tombés, il nous serait donné de voir la clôture rétablie ; ce qui lui faisait

dire à quelques intimes : « Je ne la verrai pas , je l'ai trop désirée peut-être , mais j'ai bien la confiance que vous la posséderez. » Dans cette pensée , les grilles furent construites de son vivant. La Révérende Mère Sainte-Julie Bourdonnier eut la consolation de les faire placer en 1844 , quatre ans après la mort de la Mère Chiché. Cette sainte mort , qui plongea la Communauté dans la plus amère douleur , arriva le 28 mai 1840 , fête de l'Ascension. Notre Mère vénérée , se rendant à la chapelle pour la méditation du soir , fut tout à coup frappée d'apoplexie foudroyante. Dieu la trouvant mûre pour le ciel lui avait épargné les angoisses du dernier moment.

Le surlendemain des obsèques , la Communauté dut procéder à l'élection d'une supérieure. Son choix se porta sur la Révérende Mère Sainte-Julie. La supériorité a toujours son cortège de croix ; elles ne manquèrent pas à la nouvelle élue. Malgré ses répugnances , elle accepta le fardeau , et pendant six ans , fut l'édification de ses filles par la pratique des plus rares vertus.

Nous arrivons maintenant à l'élection de notre respectable Mère Saint-Louis Pouvrau , aujourd'hui notre doyenne vénérée. Avant 1846 , époque de son premier triennat , elle avait été successivement chargée du Pensionnat et du Noviciat. Que d'élèves remarquables sortirent de ses mains habiles ! Que d'âmes lui furent redevables de cette piété solide et éclairée qui fit leur force et leur consolation aux jours de l'épreuve ! Deux mots résument ce qu'elle a été et ce qu'elle est encore pour nous : une seconde Mère Chiché. Nous retrouvons en elle le caractère élevé , l'âme grande et généreuse , la rectitude de jugement de celle qui fut à la fois sa maîtresse et sa mère. Les noces d'or de notre chère

doyenne, ont été pour nous l'occasion d'une fête magnifique. Tout ce que peuvent inspirer les sentiments les plus délicats, la gratitude la mieux sentie, fut mis en œuvre ce jour-là. La joie était partout : mères et enfants, unies dans un même amour, s'entendaient à merveille pour concourir à l'éclat de cette fête sans précédent dans les annales de notre Maison. Depuis, nous avons eu le bonheur de célébrer deux autres cinquantes, mais les bonnes sœurs converses qui furent l'objet de ces touchantes cérémonies, nous quittèrent pour le ciel peu de temps après, tandis que notre chère Mère Saint-Louis vit se renouveler à sa soixantaine la fête splendide du 2 décembre 1866.

Il y avait déjà quinze ans que cette digne Mère était à la tête de la Communauté, lorsqu'une grave maladie vint la mettre hors d'état de remplir sa charge ; il fallut choisir une nouvelle supérieure. On élut pour ce triennat la Révérende Mère Saint-Vincent, que nous eûmes la douleur de perdre le saint jour de Pâques de l'année 1875. Cette Mère, dont le dévouement et la charité formaient le caractère distinctif, avait exercé la charge de maîtresse générale au Pensionnat, en même temps que celle d'assistante ; son nom était parmi nos enfants le synonyme d'ingénieuse bonté. Il suffisait d'être orpheline et pauvre pour avoir des droits tout particuliers à son affection ; son cœur compatissant était toujours incliné vers les enfants les plus malheureuses, pour lesquelles elle devenait une seconde Providence. Que de veilles pénibles, après des journées fatigantes, le ciel n'a-t-il pas eu à compter ! Après sa déposition, elle fut nommée assistante par la Révérende Mère Saint-Louis, qui reprit alors les rênes du gouvernement pour ne les quitter qu'en 1876. La Mère Saint-Vincent eut éga-

lement le soin des novices, et s'acquitta de cet emploi avec le zèle et le dévouement qu'elle mettait à tout ce qui lui était confié par la sainte obéissance. Quelques années avant sa mort, elle fut frappée d'une paralysie qui la rendit presque muette pendant plusieurs mois, et infirme le reste de ses jours; mais jusqu'à la fin, elle nous édifia par sa patience et sa résignation à la volonté divine. Notre vénérée Mère Saint-Louis a déposé le fardeau de la supériorité en 1876; notre Révérende Mère Saint-Joseph lui a succédé, et son triennat touche à sa fin.

Notre chère famille religieuse se compose de 55 professes de chœur, de 12 sœurs converses, d'une novice de chœur, d'une novice converse et de deux tourières. Les vocations sont rares dans la Gironde, et le cher noviciat est sur le point de se fermer.

Le Pensionnat et le demi-Pensionnat reçoivent de 90 à 100 élèves. C'est beaucoup, si nous considérons le grand nombre de maisons d'éducation dont nous sommes entourées; néanmoins, c'est peu pour nos désirs et la modicité de nos ressources!... L'externat dépasse rarement 50 élèves; mais la classe gratuite en compte à peu près 150. Nous avons encore un ouvroir où les enfants pauvres apprennent à coudre et à repasser, même quand elles ont quitté la classe. Chaque dimanche, une congrégation d'Enfants de Marie réunit chez nous 50 à 60 jeunes filles ouvrières, de la paroisse ou des environs: placée sous la direction de M. le curé de Sainte-Croix, et confiée à deux de nos Sœurs, cette petite famille est un véritable sujet de consolation pour nous.

La Vierge divine est notre première supérieure. Au jour de son élection, celle qui doit porter le poids de la

supériorité, va déposer sur l'autel de cette divine Mère les clés de la Maison, la suppliant de se constituer notre fidèle gardienne. Nous chômons presque toutes ses fêtes et nous avons la bénédiction ces jours-là; cependant, il en est deux particulières à la Communauté de Bordeaux, qui nous procurent l'Exposition du très-saint Sacrement. La première, celle de Notre-Dame de Grand-Pouvoir, fut instituée en action de grâces de la cessation d'un incendie. C'était avant la Révolution : le feu venait de se déclarer dans la rue où se trouvait situé notre ancien Monastère; déjà les maisons voisines du Couvent étaient presque consumées, encore quelques minutes, et nos bonnes Mères allaient être obligées d'abandonner leur chère demeure. A ce moment critique, une religieuse, poussée par une inspiration divine, fait vœu de solliciter l'établissement de cette fête et l'érection d'un ermitage dédié à Notre-Dame de Grand-Pouvoir, dans le jardin du Monastère, si l'incendie peut être arrêté. Puis, prenant son scapulaire, elle le jette au milieu des flammes qui s'élevaient jusqu'à la toiture. Au même instant, le vent change de direction, et on parvient sans peine à se rendre maître du feu : le pieux asile était miraculeusement conservé. A la demande de cette fervente religieuse, cette fête fut donc établie avec son office propre, et l'ermitage construit peu de temps après. La seconde fête particulière à la Maison de Bordeaux est celle de l'*Intérieur de Marie*, que nous ont léguée les statuts d'une archiconfrérie de ce nom, érigée autrefois dans l'ancien Monastère.

La dévotion qui, parmi nous, prime toutes les autres, est, sans contredit, la dévotion à la sainte Eucharistie. Le Cœur de Jésus dans le sacrement de son

amour attire tous les nôtres ; aussi les fêtes qui se rapportent directement à l'Hôte du tabernacle sont nos plus belles et nos plus consolantes. L'Adoration perpétuelle, les oraisons des Quarante-Heures, établies dans notre chapelle, viennent, chaque année, accroître notre amour pour le Dieu de l'autel. A la première de ces solennités, Jésus exposé reçoit nos hommages un jour et une nuit. Oh ! la délicieuse nuit ! avec celles de Noël et du Jeudi-saint, elle a toutes nos prédilections.

A propos du Jeudi-Saint, nous dirons un pieux et touchant usage que nous n'avons trouvé mentionné dans aucune des Circulaires. Avant la Messe de ce grand jour, à laquelle nos enfants doivent faire leurs Pâques, tout le Pensionnat se rend processionnellement à la classe gratuite où sont rangés douze petits apôtres. Deux enfants de Marie se ceignent d'un linge, lavent les pieds à ces douze petites filles, choisies entre les plus pauvres, et les leur baisent ; puis elles distribuent à chacune un joli pain blanc et une aumône. Cette cérémonie, pendant laquelle les religieuses psalmodient les prières du lavement des pieds, est des plus touchantes.

La procession du très-saint Sacrement se fait dans l'intérieur du Monastère. Deux repositifs servent de trône à Jésus-Hostie, visitant notre vaste cour et notre grand jardin. Les anciennes élèves non mariées sont admises à cette procession ; plusieurs viennent encore assister à la retraite de nos grandes élèves, à la rentrée des classes. Ce sont toujours les Révérends Pères Jésuites qui la prêchent ainsi que la nôtre. Ces saints religieux sont pour nous d'un dévouement et d'une charité, qu'aucune importunité ne lasse ; au

moindre désir exprimé, ils se mettent à notre disposition.

De tous temps, nos Archevêques se sont montrés les vrais pères de la Communauté; on ne peut se faire une idée du filial et respectueux abandon avec lequel ils sont toujours reçus à Sainte-Ursule. Religieuses et enfants rivalisent de simplicité et d'affectueuse confiance. Notre Prélat actuel, son Eminence Mgr le Cardinal Donnet, a une prédilection très-marquée pour les Ursulines, dont il se glorifie d'avoir été le tout petit élève (1). La sollicitude de nos premiers Pasteurs s'est surtout révélée pour nous, dans le choix de nos supérieurs ou aumôniers.

L'antique hôtel que nous habitons, a un aspect tout à fait grandiose; mais l'intérieur, en dépit de ses vastes proportions, est loin de répondre à de telles apparences. Cet établissement est si peu fait pour un monastère que nous manquons de place, malgré les agrandissements successifs et les miracles de transformation réalisés à différentes reprises par nos vénérables Mères. Tel qu'il est, cependant, nous aimons notre bon vieux nid, et nous en sommes saintement fières: n'est-il pas le fruit des incessants labeurs de nos chères Anciennes?...

Trois grandes cours, deux beaux jardins, nous font presque trouver les agréments de la campagne, au milieu de la ville.

Dans la première cour, plantée d'acacias et de platanes, s'élève sous un dôme de verdure la magnifique statue de sainte Angèle. Notre Fondatrice sourit

(1) Monseigneur Donnet, pendant les jours de la Révolution, reçut les premiers éléments de la foi, d'une ancienne Ursuline de Bourg-Argental, la vénérable Mère Saint-Joseph.

en montrant son cœur, et semble dire à nos enfants : « Venez chercher la joie et la consolation, je suis votre Mère... » L'inauguration de cette statue a été faite le 31 mai 1878, par notre infatigable Cardinal, Mgr Donnet, assisté de plusieurs ecclésiastiques distingués, au milieu du concours empressé de nos anciennes élèves.

Notre chapelle est très-simple ; mais nous espérons que la nudité des murailles disparaîtra bientôt sous les belles toiles dont s'occupe notre chère artiste, la Mère Sainte-Ursule. Les stalles ont été offertes à la Communauté par M. le comte de Sabran-Pontevès dont nous avons élevé les deux demoiselles. Il nous est doux de mettre les membres de cette honorable famille au nombre de nos plus chers bienfaiteurs, à la tête desquels nous devons placer cependant, Mademoiselle de Terrefort, qui fut une véritable providence pour nos anciennes Mères.





NOTICE SUR LA CONGRÉGATION
DES RELIGIEUSES URSULINES
DE TROYES

Depuis l'année 1792 jusqu'en 1877.



Le Couvent des religieuses Ursulines de Troyes est au centre de la ville, ayant son entrée sur la rue principale. De vastes bâtiments, plusieurs cours, deux grands jardins, répondent aux besoins d'une Communauté nombreuse, et d'un Noviciat en rapport avec l'importance de la Congrégation.

Près de 300 enfants suivent les classes du Pensionnat et des écoles communales.

Les entrées sur trois rues différentes permettent aux élèves d'arriver à leurs classes respectives sans se rencontrer ou se confondre.

Chaque année plusieurs élèves des Ursulines reçoivent le brevet de capacité et attestent que l'instruction donnée dans leur Pensionnat est à la hauteur des exigences de l'époque. Un grand nombre de mères chrétiennes proclament que l'éducation n'y est pas moins soignée que l'instruction.

Les religieuses Ursulines de Troyes se rattachent, quant à l'origine, à l'ancienne congrégation de Dijon, fondée par la vénérable Mère Françoise de Xaintonge. Elles ne sont pas

cloîtrées, cependant elles ne doivent sortir que rarement et pour des raisons graves. Une sœur de chœur ne doit jamais sortir sans être accompagnée.

En 1792, le couvent des Ursulines de Mussy-sur-Seine, (alors Mussy-l'Evêque), se composait de 44 religieuses dont 35 sœurs de chœur et 9 sœurs converses. La loi de la Convention du 18 août 1792 ayant supprimé toutes les communautés, interdit aux religieux et religieuses de porter leur saint habit, et décrété la spoliation de tous les monastères, la Communauté de Mussy, et les Maisons dépendantes, furent obligées de céder à l'orage et de se dissoudre. Les Ursulines quittèrent Mussy dans les derniers jours de septembre 1792, après y avoir souffert pendant plus d'un an une horrible persécution, à cause de leur attachement aux légitimes pasteurs, et de leur fidélité aux principes de la foi orthodoxe. Aucune d'entre elles ne fut infidèle pendant l'épreuve. Elles se réunirent en petit nombre dans diverses localités et s'occupèrent, autant qu'elles le purent, de l'éducation des enfants. Plus de la moitié moururent pendant la Révolution (de 1792 à 1805) dans de grands sentiments de piété et d'attachement à leur saint état, comme le témoignent d'anciens registres conservés à la Communauté de Troyes.

En 1805, dix-neuf vivaient encore; une d'elles s'étant retirée à Arc-en-Barrois, se réunit aux sœurs de l'hôpital. Les dix-huit autres formèrent le noyau de la congrégation actuelle de Troyes.

En 1792, quand les religieuses Ursulines de Mussy furent obligées de se disperser, la sœur Aubert de Saint-Alexis converse, s'établit à Gyé-sur-Seine, son pays natal. La sœur Goublot de Sainte-Victoire vint la rejoindre, et elles se livrèrent de concert à l'instruction des petites filles qu'on voulut bien leur confier.

Il y avait eu à Gyé, avant 1792, une Communauté d'Ursulines dépendante du Monastère de Mussy. La Municipalité de Gyé s'était emparée de leur maison; elle y tenait ses assemblées, y logeait l'instituteur, etc. Les bonnes sœurs désiraient ardemment rentrer dans cette demeure bénie. Elles en demandèrent la permission aux officiers municipaux, qui, après de longs débats, consentirent à les loger dans une pe-

tiſte partie des bâtimens. Elles y étaient très à l'étroit; toutefois, elles s'estimaient heureuses de demeurer dans l'enceinte de cette maison pour elles ſi chère, et ſouffraient patiemment les incommodités qui réſultaient de l'exiguïté de leur logement, attendant avec confiance l'heure de Dieu.

Le zèle de la Sœur Sainte-Victoire la fit plus d'une fois ſignaler comme ſuſpecte aux agents du Gouvernement.

Dans les jours qui ſuivirent la mort de Robeſpierre, cette chère ſœur, à l'âme ardente, au cœur généreux, ſe préſenta devant le diſtrict d'Auxerre, afin d'obtenir des ſecours pour ſes ſœurs en religion qui, dépouillées de tout par la Révolution, avaient à ſubir de grandes et dures privations; un des officiers de la République lui demanda où était ſa cocarde: — « Dans ma poche, » dit-elle en la lui montrant. — « Pourquoi es-tu vêtue de noir? » — « Tout le monde, reprit-elle, ſe réjouit de la mort de Robeſpierre, moi j'en porte le deuil. » — « Paſſe, citoyenne. Tu aſ une bonne tête; ſi jamais les couvents ſe rétablissent, tu ſeras ſupérieure générale. »

Après le Concordat de 1801, le culte catholique ayant été rétabli, dès l'année 1803, quelques congrégations de femmes furent autorisées par le Gouvernement à reprendre les fonctions de leur Inſtitut. La Sœur Goublot de Sainte-Victoire qui, ſans doute à cauſe de ſa foi vive et de ſa gran. le confiance en la divine Providence, avait été choiſie de Dieu pour relever et continuer l'œuvre des Ursulines de Muſſy, eſpéra que ſon cher Inſtitut pourrait jouir des mêmes avantages, et elle déſirait faire de la Maïſon de Gyé un lieu de ralliement pour celles de ſes ſœurs qui voudraient ſe réunir.

Le Seigneur, dans ſa miſéricorde, avait donné, pour évêque au diocèſe de Troyes l'un des plus zélés et des plus ſaints prélats de l'ancien clergé de France; Monſeigneur Louis-Apollinaire de la Tour-du-Pin-Montauban, ancien archevêque d'Auch. La Sœur Sainte-Victoire ſ'empreſſa de lui communiquer ſes intentions et ſes deſirs. Auſſitôt Mgr de la Tour-du-Pin fait toutes les démarches néceſſaires pour mettre les ſœurs de Gyé en poſſeſſion de leur maïſon. Puis en 1805, il obtient du Gouvernement un arrêté autorisant le rétaſſement provisoire de l'Inſtitut des religieuſes de l'ancien Mo-

naistère de Sainte-Ursule de Mussy, avec permission de reprendre l'ancien costume et de se réunir dans la Maison de Gyé-sur-Seine.

La Sœur Sainte-Victoire se hâta d'avertir ses anciennes sœurs de Mussy; aussitôt cinq d'entre elles accoururent à Gyé, et elles formèrent sur-le-champ une communauté, à laquelle, dans la suite, Dieu devait donner un accroissement merveilleux.

La Sœur Sainte-Victoire, sur la présentation de Mgr l'évêque de Troyes, fut déclarée par l'Empereur supérieure de cette nouvelle Communauté. Le 2 février 1806, jour de la Purification de la très-sainte Vierge, après une retraite donnée par M. Darret, Vicaire général, les six sœurs, ayant repris leur costume religieux, renouvelèrent publiquement, dans l'église de Gyé, leurs Vœux de religion, au milieu d'une foule nombreuse et émue de fidèles.

La commune de Gyé n'était pas assez importante pour qu'on pût songer à y établir une Maison-mère avec son noviciat; et quant à Mussy, ce lieu qui rappelait de si doux souvenirs, avait cessé par suite de la nouvelle division ecclésiastique, d'être une résidence épiscopale. Mussy avait donc perdu toute son importance, et les Ursulines ne pouvaient penser à s'y établir dans leur condition première. Dieu voulait les fixer dans un lieu plus favorable aux desseins qu'il avait sur elles. Mgr La Tour-du-Pin résolut de fixer la Communauté dans sa ville épiscopale. Il acheta une maison au centre de la ville; la fit approprier à sa nouvelle destination, la pourvut des objets et des ameublements nécessaires, et enfin y appela les Ursulines.

Arrivées à Troyes en septembre 1806, elles prièrent Monseigneur de leur permettre de se recueillir dans une retraite, qui les préparerait à une nouvelle rénovation de leurs Vœux; et attirerait sur le monastère de plus larges bénédictions.

La retraite commença le mercredi, 24 septembre, et les six sœurs venues de Gyé s'y trouvèrent présentes. Mais la Mère Sainte-Victoire avait eu soin d'écrire les jours précédents à ses anciennes compagnes de Mussy; et dès le jeudi, deuxième jour de la retraite, sept autres anciennes religieu-

ses arrivaient pour suivre les exercices, de sorte que treize sœurs, anciennes professes, purent prendre part aux élections qui se firent ensuite, et furent présidées par Monseigneur l'Evêque. En présence de la Communauté, sa Grandeur déclara que, sur sa présentation, la vénérée Mère Goublot de Sainte-Victoire était nommée supérieure générale de la Congrégation naissante, conformément à l'article 19 des nouveaux Statuts.

L'humilité de cette digne Mère fut alarmée de ce choix. Elle se jeta aux pieds de sa Grandeur, lui représentant que plusieurs de ses chères sœurs étaient plus dignes qu'elle de cet honneur, et plus en état de porter un tel fardeau; elle supplia le vénérable Prélat d'accepter sa démission et d'ordonner qu'on procédât à la nomination d'une autre supérieure. Mais ses supplications devaient être inutiles.

Après avoir donné à cette noble conduite les éloges qu'elle méritait, Monseigneur recueillit les suffrages; ils se réunirent tous sur la Révérende Mère Goublot de Sainte-Victoire. Sa Grandeur confirma l'élection et donna sa bénédiction à la nouvelle supérieure, suppliant le Seigneur de lui accorder toutes les grâces nécessaires pour remplir les fonctions de sa charge selon son bon plaisir et sa plus grande gloire.

Le conseil fut complété par l'élection de la vénérée Mère Coqueret de Saint-Gabriel, comme assistante, et de la digne Mère Michaud de Saint-Basile, comme maîtresse des novices.

Dès ce moment la Communauté des Ursulines de Troyes se trouva parfaitement constituée.

Le lendemain, 30 septembre, les chères Sœurs Fricard de Sainte-Thérèse et Gilet de Saint-Ambroise eurent le bonheur de recevoir le saint habit et d'être comme les prémices de notre Congrégation. Monseigneur de la Tour-du-Pin présida encore lui-même la cérémonie de vêtue.

Le 1^{er} jour d'octobre qui était le dernier de la retraite, les vénérées Mères et Sœurs de la Congrégation exprimèrent à Monseigneur leur désir de renouveler leurs Vœux entre ses mains; sa Grandeur, s'étant rendue à

leur prière, vint ce jour même célébrer la sainte Messe dans leur petit oratoire. Immédiatement avant la Communion, la supérieure à genoux, tenant un cierge allumé, prononça à haute voix la formule de profession que toutes les sœurs répétèrent intérieurement, et toutes les voix se réunirent dans un magnifique et touchant *Ainsi-soit-il*.

La Congrégation, au jour de sa reconstitution, comptait 13 sœurs professes et 2 novices.

Les cinq autres anciennes religieuses de Mussy se rallièrent également à la Communauté de Troyes. Toutes étaient rentrées à la fin d'octobre de celle même année 1806, à l'exception d'une seule, qui, de l'avis et par l'ordre de Monseigneur La Tour-du-Pin, resta quelque temps dans sa famille, pour soigner son vieux père, et ne vint rejoindre ses compagnes qu'au mois d'avril 1809.

L'intention de Mgr La Tour-du-Pin et des religieuses Ursulines de Troyes, était bien de faire revivre la Communauté des anciennes Ursulines; mais non point de soumettre à la clôture les sœurs de la nouvelle Congrégation. Dans leur empressement à la faire approuver par le Gouvernement, ils n'attendirent pas qu'un décret permit aux filles de sainte Angèle de reprendre leurs anciennes fonctions; ils se hâtèrent de dresser de nouveaux Statuts sur le type de ceux des Filles de la Charité et autres déjà autorisées, afin qu'ils reçussent plus promptement la sanction de l'Etat. Cela explique la dénomination employée dans les Statuts de *Religieuses Hospitalières, Sœurs de l'Instruction chrétienne*, et l'acceptation par la Congrégation de la direction des hospices et du soin des malades à domicile, œuvres qui ne sont pas du ressort des Ursulines.

Cependant la bénédiction de Dieu se manifestait visiblement sur la nouvelle Congrégation. Le personnel des sœurs croissait; les classes étaient très-fréquentées; des établissements nouveaux se formaient dans diverses localités. Plusieurs années se passèrent sans qu'il y eût à noter aucun événement remarquable, si ce n'est le développement régulier et rapide de notre Congrégation.

En 1809, les Ursulines se chargèrent de la direction de l'hôpital d'Arcis-sur-Aube. L'arrêté du Gouvernement en 1805 n'avait autorisé que provisoirement le rétablissement de la Communauté des Religieuses de Mussy; mais un décret impérial, revêtu de toutes les formalités légales; et daté du 14 décembre 1810, reconnut et approuva les Statuts de la Congrégation des Ursulines de Troyes, hospitalières et sœurs de l'Instruction, pour la maison de Troyes et celles qui en dépendent, c'est-à-dire celles de Mussy-sur-Seine; Gyé-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Arcis-sur-Aube, Noyers et Ligny-le-Châtel.

En cette même année 1810, Dieu appela à lui le saint pontife qui avait amené à Troyes les Ursulines. Monseigneur La Tour du Pin daigna en mourant laisser à ses chères filles en Jésus-Christ, comme il les appelait, son portrait peint à l'huile, et sa croix pectorale; comme des gages de l'affection et du tendre intérêt qu'il leur portait. Ces objets sont précieusement conservés par la Communauté reconnaissante.

Jusqu'en 1836, l'histoire des Ursulines de Troyes présente peu de faits remarquables. La Congrégation continuait à s'étendre; se dévouant avec zèle et succès à la noble mission qu'elle avait acceptée. Point de difficultés extérieures, point de commotions intérieures; sous le gouvernement matériel des mêmes supérieures: Les élections se faisaient régulièrement tous les trois ans, suivant les prescriptions de la Règle, mais toujours elles avaient amené le même résultat, toujours à l'unanimité la vénérée Mère Goublot de Sainte-Victoire était nommée supérieure, et la vénérée Mère Michard de Saint-Basile, assistante et maîtresse des novices. Après l'élection, les supérieures des maisons de dépendance, comme le veut la Règle, recevaient de nouvelles lettres d'obédience, qui les confirmaient dans leur charge précédente; ou leur donnaient une destination différente, et chacune des sœurs reprenait sa tâche de zèle et de dévouement.

L'année 1836 ramenait l'époque des élections.

La Révérende Mère Sainte-Victoire jouissait toujours d'une santé assez bonne; et n'avait rien perdu de ses facultés intellectuelles. Mais elle avait 82 ans; et la Congrégation

comptait alors dix-neuf établissemens répartis dans plusieurs départemens : ce qui multipliait les occupations de la Mère générale, et exigeait une sollicitude plus laborieuse, au moment même où elle avait besoin de plus de repos. La Mère Sainte-Victoire avait reçu à la profession religieuse toutes les Ursulines de Troyes, elle les aimait d'un amour maternel ; et celles-ci de leur côté avaient pour cette Mère très-chère une confiance et une affection filiales. Accoutumées à vivre sous sa douce autorité, la pensée ne leur était pas venue jusqu'alors qu'il dût jamais être question d'une autre supérieure ; mais cette fois la tendresse des sœurs s'inquiéta, on comprit que pour conserver encore cette Mère bien-aimée, il fallait nécessairement la décharger d'un fardeau sous le poids duquel elle ne pouvait manquer de succomber. Le 30 septembre avait été fixé pour l'élection, et toutes les religieuses vocales, c'est-à-dire, toutes les sœurs de chœur ayant trois ans révolus de profession, donnèrent leur vote. Tous les suffrages sans exception se trouvèrent réunis sur la Révérende Mère Michaud de Saint-Basile, qui comptait 77 ans d'âge, et 54 de profession religieuse.

La nouvelle élue, il est inutile de le dire, avait toutes les qualités qui font les bonnes supérieures, et, ayant formé elle-même toutes les religieuses de la Congrégation en qualité de maîtresse des novices, elle était aimée et estimée d'elles au plus haut degré. Du reste, son élection à l'unanimité en était une preuve évidente, et cette excellente Mère avait bien mérité de la part de ses filles ce témoignage de leur reconnaissance.

La Mère Saint-Basile, qui avait vécu trente ans sous la dépendance de la supérieure déposée, eut, comme il est très-facile de le croire, une très-grande déférence pour les avis de la vénérée Mère Sainte-Victoire, devenue son assistante. Il y eut entre elles une entente parfaite, et l'on peut dire que la Mère Sainte-Victoire continua à gouverner la Congrégation sous le nom de la Mère Saint-Basile.

L'année 1839 est une des plus importantes dans l'histoire des Religieuses Ursulines de Troyes. Le grand âge des vénérées Mères Sainte-Victoire et Saint-Basile, l'épuisement de leurs forces, ne permettaient pas de laisser peser sur elles plus

longtemps le poids si lourd du gouvernement de la Congrégation. Elles avaient assez travaillé, elles s'étaient assez longtemps dévouées, sacrifiées, pour avoir droit à un peu de repos. Désormais l'Institut, à qui elles avaient donné leur temps, leurs forces, leurs veilles, leur continuelle sollicitude, leur vie entière, qui leur devait tout, et au point de vue spirituel et au point de vue temporel, ne devait plus exiger d'autre service que l'exemple de leur sainte vie.

C'était l'époque de nouvelles élections: les suffrages des sœurs se portèrent sur la très-honorée Mère Simplot de Sainte-Anne, nièce de M^{me} Dalbanne, bienfaitrice insigne de la Communauté. C'est en partie à la générosité de cette pieuse dame que la Mère Sainte-Anne dut de réaliser enfin un projet longtemps mûri. La maison donnée par Mgr La Tour-du-Pin était devenue tout à fait insuffisante pour les besoins de la Communauté, et il n'y avait aucun moyen de pouvoir s'agrandir. La Révérende Mère Sainte-Anne acheta donc dans le même quartier une maison beaucoup plus vaste, qui est encore aujourd'hui le siège de la Congrégation.

En 1840, Dieu enleva à l'affection de ses chères filles la vénérée Mère Saint-Basile, la compagne fi-tèle de la Mère Sainte-Victoire, qui pendant trente-cinq ans avait partagé avec elle toutes les sollicitudes du gouvernement, et qui avait formé à la vie religieuse toutes les sœurs de la Communauté, alors existantes. La vie de la Mère Saint-Basile avait été celle des saints, sa mort fut aussi la leur. Elle aimait à vivre inconnue, et se tenait à l'écart autant que ses fonctions le lui permettaient. On peut lui appliquer cette parole de la sainte Écriture : *Toute la beauté de la fille du roi est à l'intérieur*. Elle quitta ses filles le 23 novembre 1840, et alla rejoindre au ciel celles qui déjà l'y avaient précédée. Née à la Chapelle Flogny (Yonne), le 25 août 1759, elle était âgée de près de quatre-vingt-un ans quand elle passa à une vie meilleure, ayant plus de cinquante-huit ans de vie religieuse.

Après sa mort, les traits de son visage n'étaient nullement altérés; on pouvait y voir comme un reflet de la paix et du bonheur dont son âme jouissait. Le jour de l'enterrement,

une chapelle ardente avait été préparée dès le matin ; le cercueil n'était pas fermé, et la dépouille mortelle de la regrettée défunte resta exposée à la vénération des religieuses et des personnes du dehors, jusqu'à l'arrivée du clergé de la paroisse ; alors seulement les Ursulines de Troyes durent se résigner à couvrir le visage de celle qui les avait aimées sur la terre comme une bonne et tendre mère.

Elles regrettent de n'avoir pas son portrait, ni celui de la Révérende Mère Sainte-Victoire ; à cette époque, la photographie n'étant pas encore connue, les anciennes Mères auraient craint de blesser la sainte pauvreté, en se faisant tirer par un peintre ; mais si leurs traits ne sont pas fixés sur la toile, leur mémoire vivra éternellement dans la Congrégation qui leur doit, après Dieu, son existence.

Ce fut en 1844, le 17 juin, que Dieu rappela de ce monde, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, après cinquante-neuf ans de profession religieuse, la vénérable et bien-aimée Mère Goublot de Sainte-Victoire, restauratrice et première supérieure des Ursulines de Troyes. Dieu lui avait ménagé la consolation de voir son Institut grandir et prospérer, et de jouir longtemps de la tendre affection de ses filles.

Nous transcrivons ici, sans y rien changer, la lettre circulaire envoyée par les sœurs de Troyes aux sœurs de la Congrégation, le jour même de la mort de cette vénérable Mère.

« Aujourd'hui, 17 juin, à quatre heures moins un quart du soir, la mort a enlevé dans sa quatre-vingt-dixième année notre respectable Mère Sainte-Victoire, dans le siècle Jeanne-Elisabeth Goublot, la seule des deux fondatrices de cette Maison qui nous restât. Soixante-trois ans de religion et cinquante-neuf de profession écoulés de la manière la plus édifiante, d'abord dans les exercices de la vie religieuse, puis à travers les orages révolutionnaires, les dangers et les privations de tous genres qui en furent les suites ; plus tard enfin, dans les sollicitudes, les travaux d'une fondation nouvelle, lui donnent des droits incontestables à notre vénération, à notre amour, à notre reconnaissance et à nos regrets. Au temps de l'adversité, elle eut à soutenir une lutte effroyable contre les ennemis de la religion ; rien ne put ébranler sa foi. Elle demeura toujours ferme, parce que le Seigneur

se la réservait pour de grandes choses. Elle a passé par les dévastations de la Révolution de 92; elle y a souffert comme saint Paul pour le nom de Jésus-Christ, la persécution, la prison, et au milieu de tout cela, elle surabondait de joie, parce qu'elle souffrait pour la cause de Dieu.

« Pleine de l'esprit de notre saint Institut, dès qu'un peu de calme eut succédé au régime de la Terreur, elle s'empressa d'instruire la jeunesse, et s'appliqua à la guider dans les sentiers de la vertu. Elle marchait en pleurant, lorsqu'elle jetait la semence sur la terre, en se rappelant la foi et la piété de ses pères qui venaient d'être si cruellement persécutés dans les ministres du Seigneur et dans ses épouses dispersées.

« En 1805 elle fut appelée de Gyé-sur-Seine par Mgr de La Tour-du-Pin-Montauban, évêque de Troyes, pour rétablir l'Institut des religieuses Ursulines de l'ancienne Maison de Mussy. Cette œuvre de la Providence fut la récompense de la foi, du zèle et de la patience de notre vénérable Mère. Elle oublia dès lors toutes les peines, les fatigues, les contradictions qu'elle avait éprouvées, et ne pensa plus qu'aux moyens de s'associer ses anciennes sœurs, et de former un noviciat. Fille infortunée de Sion, elle avait longtemps pleuré, mais en vain, sur des ruines; mais une voix intérieure lui ordonna d'en joindre les pierres et de réédifier un nouveau monastère. Docile à la voix qui l'appelait, elle entreprit cette œuvre de concert avec ses compagnes; aidées d'en haut, le succès dépassa leurs espérances. Puissent les nombreux enfants qu'elles ont déjà au ciel, et ceux qu'elles auront encore ici-bas, leur former une brillante couronne!

« Nous sommes ses filles; efforçons-nous donc, mes bien chères Sœurs, de marcher sur ses traces. Elle a édifié une Maison, mais elle en a posé le fondement sur la foi, cette vertu, vous le savez toutes, qui la caractérisait entre tant d'autres; aussi sa ferme confiance, jointe au zèle de la gloire de Dieu qui la dévorait, la firent triompher de tous les obstacles. Elle ne s'appuyait que sur le secours de la prière, convaincue que rien ne peut manquer à celui qui prie. Les deux dernières années de sa vie, sa mauvaise vue ne lui permettant plus de se livrer à aucun travail manuel, furent une oraison continuelle et devinrent ainsi une source de grâces et de bé-

nédiction pour notre saint Institut. Elle a toujours conservé ses facultés intellectuelles, et ce ne fut que le 5 juin que nous nous aperçûmes que ses forces l'abandonnaient; ce même jour se manifesta une paralysie sur la partie droite et sur la langue. Le 7 elle reçut tous les sacrements de l'Eglise avec l'indulgence plénière. Elle nous donna à toutes et pour tout l'Institut sa bénédiction. Le ministre du Seigneur lui ayant demandé si elle avait des craintes, elle répondit : J'ai, plus de confiance que de crainte. Depuis cet instant nous fûmes privées d'entendre la voix de notre vénérable et bien-aimée Mère. Néanmoins elle continuait de nous manifester ses sentiments maternels par des signes d'affection et de tendresse. Après douze heures d'agonie, pendant lesquelles nous n'avions cessé de prier, notre vénérable Mère rendit paisiblement son âme à Dieu. »

En 1843, la Révérende Mère Nicolas de Sainte-Cécile, élue de nouveau supérieure-générale après un premier triennat, essaya de remettre en vigueur dans la Congrégation certaines pratiques usitées dans l'ordre de Sainte-Ursule, soit pour l'avancement des âmes dans le chemin de la perfection, soit comme expiation pour les infractions aux Règles et Constitutions, etc., etc.

Cette pieuse Mère pouvait d'ailleurs dire à ses filles : *Faites ce que je fais, aussi bien que, faites ce que je vous dis*, car elle pratiquait exactement les vertus religieuses qu'elle recommandait à celles que Dieu avait placées sous sa conduite. A la suite d'une délibération prise dans le conseil de la Communauté, à la date du 27 avril 1846, elle envoya dans toutes les Maisons de la Congrégation une circulaire, à l'effet de maintenir la parfaite uniformité, la simplicité, la pauvreté dans les habits, conformément aux Constitutions; et pour qu'il n'y eût aucune différence dans la qualité, la Maison-mère devait avoir un dépôt de tous les objets nécessaires aux vêtements des sœurs, et personne ne devait en prendre ailleurs.

Le 27 septembre 1847, la Congrégation perdit son vénéré supérieur et insigne bienfaiteur, M. l'abbé Legrand. Premier Vicaire-général pendant tout le temps de l'épiscopat de Mgr de Séguin des Hons, il avait été continué dans la même

charge par Mgr Deblay, jusqu'à ce qu', épuisé par le travail, l'âge et les infirmités, il demanda à être déchargé du fardeau de Grand-Vicaire. Depuis dix-sept ans il était supérieur de la Communauté des Ursulines, et il avait travaillé avec le zèle et le dévouement le plus généreux, au bien spirituel et temporel de cette Congrégation, n'épargnant pour cela ni sa fortune, ni ses efforts, réalisant la parole de saint Paul : « Je dépenserai tout, et me dépenserai moi-même pour vos âmes. » Entre autres dons de sa générosité, il avait fondé en 1839 la Maison de Méry-sur-Seine, une des plus agréables quant à l'habitation, de toutes celles que Troyes a fondées. Un an avant sa mort, il vendit la maison qu'il habitait à Troyes, ne s'en réservant que la jouissance pour le peu de temps qui lui restait à vivre, et en apporta de suite le prix à la Mère supérieure, sans condition aucune. Sa mémoire sera toujours en bénédiction parmi ses filles reconnaissantes; son magnifique portrait, de grandeur naturelle, gardé dans la principale salle de la Communauté, fait connaître à toutes les nouvelles sœurs qui arrivent, et à toutes les personnes qui visitent la Maison, le nom de ce vénéré supérieur, et la reconnaissance de la Congrégation.

Avec son portrait, Monsieur l'abbé Legrand laissait aux Ursulines celui de Monseigneur de Séguin des Hons, peint sur toile et de grandeur naturelle.

La Maison-mère était toujours en voie de prospérité; son *Noviciat était assez nombreux, et le Pensionnat florissant.* Mais les anciennes religieuses, qui les premières avaient fait profession à Troyes, commençaient à sentir le poids de l'âge. Les infirmités arrivaient et les empêchaient, malgré leur bonne volonté, de se livrer, comme par le passé, aux fonctions laborieuses de l'instruction; plusieurs même des jeunes sœurs, sur lesquelles la Congrégation avait fondé ses espérances, avaient quitté la terre pour retourner à Dieu. D'un autre côté, l'extension que l'Université donnait déjà à cette époque au programme de l'enseignement primaire, apportait des exigences inconnues aux anciennes Mères, *exigences qui nécessitaient un personnel plus nombreux* dans tous les établissements scolaires de la Congrégation. La Révérende Mère Sainte-Cécile le comprit. C'est pourquoi

pendant les neuf années de sa supériorité, elle rejeta constamment toutes les demandes qui lui furent faites pour de nouveaux établissements, et concentra son zèle et ses efforts à l'intérieur de sa Communauté, persuadée qu'au lieu de s'étendre, il valait mieux avoir moins de maisons, et les fortifier en les pourvoyant de religieuses bien formées à la vie régulière et qui fussent à la hauteur du titre d'institutrices de la jeunesse. En 1851, époque des élections, les suffrages se portèrent sur la Révérende Mère Bourdillat de Saint-Félix, autrefois directrice du Pensionnat, membre du conseil de la Communauté, et supérieure alors de la Maison de Nogent-sur-Seine; elle était âgée de quarante-neuf ans et en comptait environ vingt-huit de profession religieuse.

En 1854, la Révérende Mère Barbier de Saint-Anselme fut élue supérieure générale. Elle comptait cinquante-trois ans d'âge et vingt-sept de profession religieuse.

Douée d'une piété tendre et d'une confiance sans bornes en la divine Providence, dévorée du zèle de la gloire de Dieu, cette digne et vénérée Mère jugea que le temps était venu de donner plus d'essor à l'activité de la Congrégation. Persuadée qu'établir une maison religieuse, c'est poser un foyer de vertus où doit s'embraser un grand nombre d'âmes, elle fonda pendant les six années de sa supériorité plusieurs établissements, dont quelques-uns sont assez importants. Ces fondations ne purent s'effectuer sans obérer la Congrégation, et pour les fournir de sujets, il fallut faire plusieurs mutations qui ne furent pas toujours favorables aux anciens établissements. Mais cette digne Mère ne reculait devant aucune difficulté, et rien ne l'arrêtait; les considérations d'intérêt surtout n'étaient rien pour elle, ne soupçonnant pas qu'on pût jamais se trouver embarrassé, lorsqu'on travaillait pour Dieu et sans autre but que sa gloire.

A mesure que la Congrégation se développait, on sentait davantage la nécessité d'agrandir le couvent de Troyes, et surtout de lui annexer des dépendances. Quatre maisons sur la rue de la grande Tannerie appartenant toutes au même propriétaire, et ayant à leur suite un vaste terrain qui arri-

vait jusqu'aux bâliments du Monastère étaient à vendre. L'occasion était heureuse, on la saisit. On construisit dans la partie du terrain qui touche à la maison conventuelle un grand bâliment; le rez-de-chaussée divisé en quatre pièces principales, au moyen de cloisons mobiles, sert pour les classes du Pensionnat et à l'époque des retraites annuelles; en ôtant les cloisons, on a une salle immense, qui peut contenir facilement les deux cent cinquante Sœurs de la Congrégation. Au-dessus des classes sont deux beaux dortoirs, l'un pour le Pensionnat, l'autre pour le Noviciat. Les maisons de la Tannerie sont affectées aux classes communales et au logement de M. l'Annônier. Tout le terrain, entre les maisons et le Couvent, est employé en cours et jardins: Ces acquisitions ne purent se faire sans contracter une dette assez considérable.

L'époque des élections étant arrivée, les sœurs instruites du chiffre de la dette en furent effrayées, et, malgré leur sincère attachement, leur profonde estime et vénération pour leur digne supérieure, elles crurent devoir porter leurs votes sur la Révérende Mère Renaudin de Saint-Clément, et, à sa grande joie, la vénérée Mère Saint-Anselme se vit déchargée du fardeau de la supériorité, disant gaiement à toutes ses chères filles: « Aujourd'hui j'ai perdu tous mes enfants, mais j'ai retrouvé une bonne Mère. »

La vénérée Mère Saint-Clément fut donc élue supérieure générale le 14 septembre 1860, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. Elle comptait alors cinquante-cinq ans d'âge et trente-cinq de profession religieuse. Depuis ce moment, sauf quelques années d'interruption, elle a gouverné et gouverne encore aujourd'hui la Congrégation. Douée d'une foi vive, d'un jugement sûr et solide, et aimant l'ordre et l'harmonie en toutes choses, cette digne Mère, dès les premiers jours de son administration, facilita la récitation de l'Office divin, selon le rit romain, en faisant adopter à toutes les sœurs de la Congrégation la nouvelle édition de H. Dessain, contenant l'Office de la Sainte Vierge et des Morts.

Sans négliger les autres devoirs de sa charge, elle s'appliqua tout particulièrement à l'amélioration du temporel. Elle y travailla avec tant de succès, qu'aujourd'hui la dette est à

peu près éteinte. Une des grandes sollicitudes de notre Révérende Mère fut encore de donner aux jeunes novices le temps de se préparer au brevet, afin de répondre aux exigences du temps, et surtout de se former plus parfaitement à la pratique des vertus religieuses. C'est ce qui lui a fait constamment refuser les nombreuses offres de nouveaux établissements.

Au moment de l'invasion prussienne, la Communauté avait promis à la très-sainte Vierge de lui ériger, dans le jardin de la Maison-mère, une statue en l'honneur de son apparition sur la montagne de la Salette, si elle la préservait de tout dommage. Le couvent des Religieuses Ursulines de Troyes fut en effet visiblement protégé; il n'éprouva aucune vexation, et pendant deux jours seulement il eut à loger et à nourrir quelques soldats prussiens.

Plusieurs des maisons de dépendance furent protégées d'une manière plus sensible encore, car elles ne furent pas même visitées par l'ennemi. Aussi toutes, comme la Maison de Troyes, en remercièrent Dieu et la très-sainte Vierge. La promesse faite a été réalisée. Dans une partie du jardin affectée à la récréation des novices, on a élevé un rocher, dans lequel on a pratiqué une sorte d'excavation, en forme de niche, où a été placé le groupe de Notre-Dame de la Salette. L'inauguration de ce petit pèlerinage fut un véritable bonheur pour les jeunes sœurs du noviciat; aussi aiment-elles à venir passer une partie de leur récréation devant le gracieux monticule, et à y chanter de pieux cantiques.

Chaque année, le 19 septembre, jour anniversaire de l'apparition de la Salette, vers huit heures du soir, toute la Communauté se réunit devant la petite grotte; des cercles de lumières entourent l'image de Marie, on récite à haute voix les litanies de Notre-Dame de la Salette, et les chants les plus animés terminent ce doux et saint exercice. L'érection de ce monument a puissamment contribué à rendre plus vive la dévotion à Marie, déjà si chère aux Ursulines de Troyes, dont la chapelle est sous le vocable de l'Immaculée-Conception.

Les novices, heureuses d'avoir leur pèlerinage à la sainte Vierge, désirèrent aussi avoir celui de saint Joseph. On éleva

donc, dans une autre partie du jardin, une autre petite grotte artificielle, et les pieuses novices vont chaque jour demander la bénédiction de Marie et de Joseph. La Communauté s'associe avec bonheur à ces démonstrations et fait aussi fréquemment les deux pèlerinages.

Mais la grande dévotion du Noviciat est pour le Cœur de Jésus. Une magnifique gravure de ce divin Cœur est placée dans la salle des novices, et une lampe brûle continuellement en son honneur. Des fleurs sont disposées devant la sainte image, ainsi que devant celle du Cœur de Marie. Toutes les fois que l'on veut obtenir quelque grâce particulière, sans négliger l'intercession de la sainte Vierge, de saint Joseph, et de l'Ange protecteur du noviciat, on s'adresse surtout au Sacré-Cœur : on fait brûler des cierges, on fait des neuvaines, et il semble que Jésus se plaise à récompenser la foi ardente de ces jeunes âmes confiantes et pleines d'amour.

C'est dans ce divin Cœur, foyer brûlant de la charité, que les novices viennent enflammer le leur et y allumer le feu du zèle qu'elles doivent apporter dans l'exercice de leur sublime mission.

Ces dernières années n'ont été signalées par aucun fait particulier. Le développement, le progrès normal de notre Communauté se continue, sous les bénédictions de Dieu. Nous ne sommes cependant pas sans quelques inquiétudes. Le nombre des Sœurs âgées est grand, et quelques-unes ne peuvent plus, malgré leur zèle, suffire au travail qu'elles supportaient autrefois. D'un autre côté, la santé des jeunes Sœurs laisse beaucoup à désirer; plusieurs, depuis quelques années, ont déjà succombé. Enfin, les années de la guerre et celles qui ont suivi ont donné peu de vocations. Il est vrai que le bon Dieu a amené, ces deux dernières années, un nombre de postulantes suffisant pour les besoins de la Congrégation; nous l'espérons, sa Providence ne fera pas défaut à ses humbles servantes. Aujourd'hui 15 juillet 1877, le personnel de la Congrégation se compose de cent soixante-dix-sept religieuses de chœur, et de cinquante-quatre converses, ce qui donne un total de deux cent trente-quatre religieuses professes. Le Noviciat, compte, novices ou postulantes, vingt-deux sujets.

La Communauté des Ursulines de Troyes a sous sa dépendance vingt-sept maisons particulières établies dans les diocèses de Troyes, de Langres, de Sens, de Dijon, de Paris et de Châlons.

Tous ces établissements reçoivent leurs sujets de la Maison-mère et dépendent en tout des supérieurs de Troyes.

Plusieurs occupent dix ou douze religieuses, d'autres huit, et quelques-uns seulement cinq ou six.

Toutes les Maisons possèdent une chapelle où réside le Saint-Sacrement, et dans laquelle se font les exercices spirituels.



NOTICE

sur

Les principaux Établissements scolaires appartenant à la Congrégation.



NOYERS (Yonne), fondé en 1806.



AVANT la Révolution de 93, le Monastère des Ursulines de Mussy-sur-Seine avait dans la petite ville de Noyers une Maison assez florissante. La Sœur Delaine de Sainte-Hélène, qui y avait été envoyée, ne quitta point la ville pendant la tourmente révolutionnaire, et dès la première lueur de tranquillité, aidée de quelques compagnes, elle reprit ses fonctions d'institutrice.

Elle se rendit avec le plus grand empressement à l'invitation qui lui fut faite le 24 septembre 1806, de venir prendre part aux saints exercices de la retraite à la Maison de Troyes, siège de la Congrégation ; elle y reprit le saint habit et y renouvela solennellement ses Vœux de religion.

Poussé par quelques personnes influentes de la ville, M. le maire de Noyers profita de l'absence de la sœur Sainte-Hélène pour appeler deux religieuses de la Maison de Semur (Côte-d'or), ce qui fut pour les Ursulines une source de vexations et d'ennuis.

Un moment, les supérieurs eurent la pensée de laisser le champ libre aux nouvelles venues; mais les instances de M. l'abbé Michaud, curé doyen de la paroisse, jointes aux réclamations des habitants de la ville, décidèrent Mgr l'évêque de Troyes à renvoyer les filles de Sainte-Angèle à Noyers (1). La Providence vint à leur aide en leur suscitant des bien-faiteurs insignes dont les noms seront toujours en bénédiction dans la Communauté. Dès le 1^{er} juillet 1811, Madame Claire-Marie-Anne-Christine-Pierrette du Potet de Brevon, veuve de M. Bernard-Julien Morel, faisait un testament en leur faveur, par lequel elle leur léguait: 1^o. la maison qu'elle possédait à Noyers, rue Franche; 2^o. le domaine qui lui appartenait à Changrillot, commune de Noyers; 3^o. un jardin situé sur le chemin du moulin.

Plus tard la maison de Madame Morel devenant insuffisante, on l'échangea contre une plus vaste.

Le personnel de cette Communauté secondaire se compose aujourd'hui de dix religieuses, dont huit de chœur et deux converses. Il renferme un Pensionnat qui compte en moyenne soixante élèves tant internes qu'externes, et une école communale divisée en deux classes.

LIGNY-LE-CHATEL (Yonne), fondé en 1808.

Les Ursulines de la congrégation de Troyes furent appelées à Ligny-le-Chatel par M. l'abbé Saget, curé de cette paroisse, alors sous la juridiction de l'évêque de Troyes.

Elles ouvrirent à la fois une école communale et un Pensionnat.

En 1829, la prospérité de ce petit établissement fut sur le point d'être compromise; mais la divine miséricorde intervint en faveur des Ursulines.

M^{me} veuve Bresson, fondatrice des Sœurs de la Providence de Sens, pensa un instant fixer à Ligny, son pays natal, la Maison-mère de sa Congrégation naissante; voulant la faire approuver du Gouvernement, elle fut obligée de solliciter à cet effet l'approbation des autorités municipales. Le con-

(1) Les religieuses venues de Semur étaient infectées de Jansénisme.

seil, dont les principaux membres étaient les neveux de cette dame, craignant que l'Institut de M^{me} Bresson ne nuisît aux Ursulines dont il appréciait le zèle et le dévouement, rejeta sa demande. Dans le rapport fait au conseil municipal en cette circonstance par les notabilités du lieu, il est dit que les Ursulines ont toutes les sympathies de la population qui est fière de les posséder, qu'elles ont acquis à Eigny le droit de bourgeoisie, etc., etc.

A partir de ce jour, la Communauté alla toujours croissant, et la population ne cessa de lui donner des marques de sa bienveillance.

Parmi les bienfaiteurs de cette Maison, nous citerons particulièrement M. l'abbé Saget qui, non content de prodiguer ses soins les plus dévoués aux religieuses et aux élèves, leur fit encore don de plusieurs sommes.

Le Pensionnat est divisé en deux classes et compte soixante élèves tant internes qu'externes; l'école communale se divise aussi en deux classes, et possède en moyenne cinquante élèves.

Le personnel de la Communauté s'élève à dix religieuses, dont huit Sœurs de chœur et deux converses.

NOGENT-SUR-SEINE (Aube), fondé en 1819.

AVANT la Révolution de 1792, la Congrégation des Filles de la Croix avait un établissement scolaire dans la ville de Nogent-sur-Seine. Les Sœurs qui survécurent à la tempête révolutionnaire reprirent leurs fonctions d'institutrices aussitôt que les circonstances le leur permirent. Mais leur âge avancé leur fit bientôt souhaiter de trouver une Congrégation enseignante qui leur vint en aide.

M^{me} Marie-Anne Colette Renier (en religion Sœur Sainte-Félicité), dernière supérieure des Sœurs de la Croix, ayant appris avec quel dévouement les Ursulines de Troyes se livraient à l'instruction des jeunes filles, testa en leur faveur, et, exceptant les immeubles qui lui venaient de sa famille, elle les institua ses légataires universelles.

Le 11 octobre 1819, les filles de Sainte-Angèle furent installées dans la Maison des Sœurs de la Croix. Les classes ne

furent ouvertes que le 3 novembre suivant, et à partir de cette époque l'Établissement alla toujours croissant, ce qui les obligea d'acheter un terrain et des bâtiments contigus à leur Maison. Après la dernière acquisition qui eut lieu en 1842, les Ursulines firent bâtir leur chapelle actuelle qui fut ensuite bénite solennellement et placée sous le vocable de l'Immaculée Conception. Elles se sont acquises par leur zèle et leur dévouement à l'instruction des jeunes filles, la bienveillance de la population nogentaise, qui n'a cessé jusqu'à ce jour de leur donner de vives marques de sympathie. Le personnel de cette Maison se compose actuellement de neuf religieuses de chœur et de trois converses.

Le Pensionnat est divisé en trois classes, qui contiennent en moyenne cent quarante élèves tant internes qu'externes.

La Communauté de Nogent eut à subir de grandes tribulations pendant la guerre de 1876. Elle perdit d'abord deux jeunes religieuses de la petite vérole noire. Toutes deux moururent dans de grands sentiments de foi et de piété; l'une d'elles exprima même le désir de mourir étendue et les bras en croix sur le parquet de l'infirmerie. La supérieure n'ayant pas jugé à propos d'accéder à ce vœu, la mourante prit cette posture sur son lit et y demeura trois heures, tenant entre ses mains le cierge bénit; puis elle rendit doucement son âme à Dieu. Deux autres sœurs étaient atteintes du même mal, lorsqu'on vint annoncer à la supérieure qu'un combat allait s'engager entre les Français et les Prussiens, à une très-petite distance de la ville et dans la direction du Pensionnat. C'était au moment du déjeuner; on n'eut que le temps de se réfugier dans une cave à l'autre extrémité de la ville. Il était impossible d'y transporter les malades, deux sœurs se dévouèrent pour les garder, et on les descendit dans la cave de la maison. Des projectiles étant venus s'abattre sur un atelier voisin, y mirent le feu, de sorte que la fumée suffoquant nos pauvres sœurs, on fut obligé de les remonter et de les transporter ailleurs; le trajet s'effectua sous une grêle de balles sans que personne fût atteint.

Le combat terminé, on vint avertir les Ursulines réfugiées à l'autre extrémité de la ville, ainsi que les personnes qui partageaient leur retraite, que tout danger était passé.

La vénérée Mère Sainte-Julienne , assistante de la supérieure générale qui était venue consoler et fortifier les Ursulines de Nogent , craignant encore pour ses sœurs, voulut sortir la première, et s'assurer de l'état des choses. Bientôt, maîtresses et élèves la suivirent et revinrent au couvent, se demandant avec anxiété s'il n'était point devenu la proie des flammes. En arrivant, on s'aperçut que dans l'empressement à fuir, on avait laissé toutes les portes ouvertes et les couverts d'argent sur les tables; mais rien n'avait été enlevé.

Cependant on eut une grande alarme quand on s'aperçut de l'absence de la sœur cuisinière. On la cherchait depuis deux heures lorsqu'un commissionnaire, envoyé par la supérieure des Ursulines de Pont-sur-Seine, vint prévenir que la fugitive, affolée par la peur, après avoir franchi un espace de deux lieues en courant à toutes jambes, était arrivée haletante chez les bonnes Sœurs de Pont, en leur disant que la maison de Nogent était en flammes. La joie de se retrouver toutes, saines et sauvées, fit oublier les alarmes du matin. On ne songea plus qu'à porter secours aux blessés, à consoler les habitants de la ville qui avaient vu les leurs tués ou emmenés prisonniers par l'ennemi, et à remercier la divine Providence d'avoir, dans cette circonstance critique, protégé si visiblement les filles de sainte Angèle.

CHATILLON-SUR-SEINE (Côte-d'Or), fondé en 1822.

AVANT la Révolution française, la ville de Chatillon possédait un florissant monastère de l'Ordre de Sainte-Ursule. Il fut vendu au profit des agents de la Révolution, néanmoins il plut à Dieu de rendre à Chatillon ses dévouées institutrices de la jeunesse. Il se servit pour cette œuvre d'une Ursuline du monastère de Mussy-sur-Seine, la très-honorée sœur Anne-Guillaume (en religion Sœur Sainte-Pélagie).

Aussitôt que les circonstances le permirent, cette chère Sœur acheta une maison sur la paroisse Saint-Jean de Chatillon, se chargea d'un petit pensionnat laïque qui tombait, et elle le tint avec succès malgré son âge avancé. Une concurrence redoutable s'étant établie, la bonne Sœur Sainte-Pélagie comprit qu'il lui serait impossible de continuer seule l'œu-

vre entreprise, et résolut de se réunir aux Sœurs qui venaient de se rétablir à Troyes. Elle négocia donc auprès de quelques notabilités chatillonnaises pour l'établissement d'une maison d'Ursulines de Troyes, et M. le maire de Chatillon adressa une demande, dans ce sens, à la Révérende Mère Sainte-Victoire, supérieure générale de la congrégation. Les Ursulines firent l'acquisition d'une partie de l'ancien couvent des Feuillants, et des âmes généreuses leur vinrent en aide, en leur prêtant, sans intérêt, l'argent nécessaire pour payer leur maison et dépenses d'installation. Parmi les nombreux protecteurs que les filles de sainte Angèle trouvèrent à Chatillon, il faut citer M. Caverot, conservateur des hypothèques et père de Mgr Caverot, aujourd'hui archevêque de Lyon.

Cependant les épreuves ne manquèrent pas; elles rencontrèrent une forte opposition chez des personnes mêmes dont elles étaient en droit d'attendre protection et appui. La vénérée Mère Sainte-Victoire, supérieure générale, resta quatre mois avec ses chères filles pour les encourager, aplanir les difficultés et consolider l'œuvre de Dieu. Cette généreuse Mère, sachant qu'une œuvre persécutée dans son début est ordinairement fertile en bons résultats, ne se découragea point et fit partager à ses filles sa confiance sans bornes en la divine Providence. Elles furent puissamment soutenues par Monseigneur l'Evêque de Dijon et son Grand-Vicaire, M. l'abbé Tournefort.

L'opposition que rencontra cet établissement ne dura que quelques années; depuis, il n'a cessé de s'accroître et de prospérer. Le 16 mai 1846, mourut saintement, âgée de plus de quatre-vingts ans, la Sœur Guillaume de Sainte-Pélagie. Cette chère sœur était singulièrement affectionnée au travail; douée d'une mémoire remarquable, d'un caractère gai et enjoué, malgré son âge avancé, elle savait encore charmer les récréations par ses histoires et ses chants joyeux.

L'ancien couvent des Feuillants avait été, disent les chroniques, construit sur l'emplacement et les ruines de la maison de saint Bernard, et, d'après une tradition, les Ursulines seraient en possession du petit oratoire souterrain dans le-

quel le saint Abbé se retirait à l'écart pour faire oraison. Cet oratoire est orné par les élèves, auxquelles on accorde la faveur d'y aller prier quelquefois.

La statue de saint Bernard, de grandeur naturelle, apparaît à la façade du bâtiment principal, et c'est sous les yeux de ce grand saint que les élèves prennent leurs créations.

La chapelle est dédiée à sainte Ursule; elle possède des reliques du chef de saint Bernard, de saint Malachie et de saint Augustin, évêque d'Hippone.

La Maison de Chatillon est admirablement située. Elle est entourée de vastes jardins; ses murs épais, ses larges cloîtres souterrains, son corridor long de vingt-sept mètres, ses cloîtres extérieurs et ses larges escaliers en pierre de taille, lui donnent un aspect vraiment monastique.

Le Pensionnat, connu sous le nom de Pensionnat Saint-Bernard, est divisé en quatre classes qui comptent en moyenne cent élèves, tant internes qu'externes.

Le personnel se compose de onze religieuses, dont huit de chœur et cinq converses.

Pendant la bataille du 19 novembre 1870, entre les Prussiens et les Francs-Tireurs, la maison des Ursulines servit de refuge à un grand nombre d'habitants de Chatillon. Pendant le combat, les balles sifflaient dans les cours et les jardins. Le dimanche 20, on amena une vingtaine de soldats pour être logés chez elles. Le 22, le couvent fut envahi par plus de deux cents Prussiens qu'il fallut loger, coucher et nourrir. Il est plus facile de se faire l'idée de la situation des pauvres Ursulines dans cette circonstance que de l'écrire.

Pendant trois semaines, la ville fut menacée de bombardement, les canons étaient braqués sur Saint-Vorles, et huit d'entre eux tournés sur la maison Saint-Bernard. Le 8 décembre, le Maire de la ville imposa une ambulance aux Ursulines, et ce même jour cinquante-un malades furent installés dans les six salles du premier étage. Mobilier, lits, linge, vaisselle, tout fut mis au service de l'ambulance, jusqu'aux religieuses qui étaient constituées infirmières, et cet état de choses dura jusqu'au 23 février 1871.

Pendant ce temps d'épreuve, les Filles de sainte Angèle furent puissamment encouragées et fortifiées par leur vénéré père spirituel, M. l'abbé Michaud, archiprêtre de Chatillon; d'un autre côté, elles eurent la consolation d'entendre chaque jour la sainte Messe dite dans leur chapelle par M. l'abbé Lochardet, vicaire de M. l'archiprêtre, qui ne reprit les fonctions de son ministère à l'église Saint-Vorles que le 22 février 1871, mercredi des Cendres.

Les Ursulines avaient conservé dix pensionnaires malgré l'ambulance établie chez elles, et le réfectoire tenait lieu de classe; elles restèrent maîtresses du rez-de-chaussée, ainsi que de tout le deuxième étage, que personne ne franchit pendant l'occupation étrangère sans en avoir obtenu la permission de la supérieure. La paix étant signée, les Prussiens évacuèrent Chatillon, et dans les premiers jours de mars, les six salles qui avaient été converties en ambulance furent réparées à neuf aux frais de la ville. Au mois d'avril, les Ursulines eurent une nouvelle lutte à soutenir contre les exigences allemandes; il s'agissait de rétablir l'ambulance dans le couvent, et à cet effet de renvoyer les élèves. Mais les représentations de la très-honorée Mère Saint-Théodore au major allemand prévalurent, et les filles de sainte Angèle purent se livrer sans crainte aux œuvres de leur saint Institut.

GRACES EN SOIENT RENDUES A DIEU ET A MARIE !

BAR-SUR-AUBE (Aube), fondé en 1826.

CE Pensionnat, fut ouvert d'abord en 1811 sur la paroisse Saint-Maclou, à côté des classes communales tenues aussi par les Ursulines de Troyes; il parvint à une prospérité telle qu'il ne fut plus possible de le laisser dans le local fourni par la ville, et cependant considérablement agrandi aux frais des Ursulines.

Le 24 septembre 1857, on fit l'acquisition d'une maison entourée de grandes dépendances. Malheureusement cette maison était trop éloignée de la ville, il en résulta les inconvénients les plus graves; le nombre des élèves, au lieu de s'accroître, tendit à diminuer. Après trois ans d'essais infructueux, les Ursulines se trouvèrent heureuses de revendre

cet immeuble au prix d'achat. Elles achetèrent une nouvelle maison, rue du Petit-Pont, et le nombre des élèves ne tarda pas à s'accroître. On disposa une jolie chapelle que l'on dédia à sainte Ursule. Des âmes généreuses et dévouées vinrent en aide aux pieuses Institutrices, et aujourd'hui l'établissement est redevenu prospère. Le Pensionnat se divise en quatre classes qui renferment en moyenne cent trente élèves. Le personnel de la Maison se compose de dix religieuses, dont huit de chœur et deux converses.

LA CHAPELLE-EN-BLAIZY (Haute-Marne).

Cet Etablissement fut fondé en 1827.

L doit son existence à M. Jacques Lebœuf et à M^{me} Dalbanne, sa sœur, qui, désirant doter leur pays natal d'un Pensionnat religieux, firent don à la Congrégation des Ursulines de Troyes, d'une maison et d'un capital assurant le nécessaire aux religieuses qui y seraient envoyées. La maison étant disposée, les Ursulines y furent installées le 17 juillet 1827. Une petite chapelle fut érigée sous le double vocable de la sainte Vierge en sa Présentation, et de sainte Anne, sa glorieuse mère, patronne de M^{me} Dalbanne.

Le local de cet établissement ne laisse rien à désirer; cependant le nombre des élèves est peu élevé, à cause des institutions nombreuses établies dans les pays circonvoisins.

ARCIS-SUR-AUBE (Aube), fondé en 1854.

Peu de temps après leur installation dans l'hospice d'Arcis-sur-Aube, les Ursulines de la Congrégation de Troyes y avaient ouvert un Pensionnat et un externat. Mais le nombre des élèves s'étant considérablement accru, et une concurrence laïque s'étant établie, les Ursulines songèrent à isoler le Pensionnat du voisinage des malades qui n'était pas de nature à attirer les élèves.

En conséquence, elles achetèrent une maison, et des classes furent installées; on éleva une gracieuse et élégante chapelle qui fut mise sous le vocable de l'Annonciation; le tableau représentant ce mystère, et placé au-dessus du princi-

pal autel, a été donné aux Ursulines par un jeune peintre d'Arcis, M. Ballot. Ce sanctuaire fut béni solennellement par Mgr de Séguin des Hons, évêque de Troyes, en présence d'un nombreux clergé, de M. le comte et M^{me} la comtesse de Labriffe et de leurs enfants, des vénérées Mères Sainte-Victoire et Saint-Basile et d'une assistance nombreuse. Un joli clocher domine la chapelle; la cloche qui y est placée a reçu les noms de Cécile et de Clémentine en souvenir des Révérendes Mères qui ont fondé cet établissement, et lui ont consacré la plus grande partie de leur existence.

L'ennemi du salut, redoutant l'influence d'une éducation chrétienne pour les jeunes filles, suscita de nombreux obstacles. Tandis qu'on élevait les nouvelles constructions, des personnes peu favorables à l'œuvre leur intentèrent un procès, sous prétexte que la saillie d'une corniche s'avancait sur leur terrain. Malgré l'assurance donnée par les hommes de loi aux Ursulines qu'elles étaient dans leur droit, elles n'en furent pas moins obligées de payer les frais de procédure, sans toutefois apporter aucune modification dans les travaux.

Ce petit incident ne ralentit point leur zèle, et l'œuvre se consolida et prospéra malgré les difficultés de toutes sortes.

Les Religieuses Ursulines garderont à jamais la mémoire des personnes bienveillantes et dévouées qui se sont employées pour elles dans ces circonstances difficiles. Le Pensionnat d'Arcis est actuellement un des plus florissants de la Congrégation. Il est très-salubre; les bâtiments sont vastes et parfaitement aérés, entourés de jardins, d'une grande cour dallée, et d'une salle de récréation couverte. Le personnel de l'établissement se compose de dix religieuses, dont sept de chœur et trois converses.

Plus de cent cinquante jeunes filles y reçoivent l'instruction et une éducation chrétienne.

ERVY (Aube), fondé en 1859.

DIEU, dans sa sollicitude paternelle pour les âmes, inspira à une pieuse demoiselle de doter cette petite ville d'un Pensionnat dirigé par des Ursulines de Troyes, dont elle avait

été à même d'apprécier le zèle et le dévouement. Pour réaliser son désir, M^{lle} Marie Anne Couvreur fit son testament en faveur des Ursulines et leur légua sa maison. Celles-ci l'approprièrent à sa nouvelle destination. Une jolie chapelle fut disposée au premier étage et placée sous le vocable de la Présentation de la sainte Vierge. Les nouvelles constructions occasionnèrent une dépense assez considérable; mais la divine Providence vint en aide à la Congrégation en suscitant une nouvelle bienfaitrice dans la personne de M^{lle} Savinien, et un dévoué protecteur en M. l'abbé Prévost.

Ce Pensionnat est très-bien bâti : dortoir, réfectoire, salles d'étude, tout y est dans des proportions convenables et de bon goût.

Le personnel se compose de cinq religieuses, dont quatre de chœur et une converse. Le Pensionnat est divisé en deux classes et compte en moyenne soixante-élèves.

MÉRY-SUR-SEINE (Aube), fondé en 1839.

Les autorités de cette petite ville, sollicitées par les pères de famille d'y fonder un établissement religieux voué à l'enseignement, s'adressèrent à la supérieure générale de la Congrégation des Ursulines de Troyes, et le 20 octobre 1839 les filles de sainte Angèle firent leur entrée dans la petite ville de Méry. Ce jour fut une véritable fête pour les habitants. Les jeunes personnes vêtues de blanc vinrent à la rencontre des religieuses, leur souhaitant la bienvenue, et leur offrant une corbeille de fleurs.

Les Ursulines furent tout d'abord installées dans la maison du Chapelain de l'hospice. Elles s'acquirent bien vite l'estime de la population, et leur influence ne tarda pas à produire des effets salutaires. Le 19 juillet 1841, elles prirent possession d'une maison qu'elles avaient achetée, et en 1853, les supérieurs de Troyes les autorisèrent à construire une chapelle qui fut placée sous le vocable de l'Immaculée Conception.

Les Ursulines garderont une douce mémoire des vénérables prêtres qui leur ont puissamment aidé dans cette fondation, M. l'abbé Racquiat, aujourd'hui notre vénéré

Supérieur et M. l'abbé Doizelet. Le nom de M. le Grand, leur insigne bienfaiteur, ainsi que ceux de M^{me} et M^{lle} Giraud, seront à jamais en bénédiction parmi elles.

Le personnel de cette maison se compose de huit religieuses, dont six de chœur et deux converses.

Le Pensionnat se divise en deux classes ; il compte environ quarante-cinq élèves, et les classes communales, soixante.

VERMENTON (Yonne), fondé en 1834.

Les Ursulines avaient dès 1826 joint un Pensionnat à l'hospice, avec l'autorisation de Messieurs les administrateurs. Mais l'exiguïté du local, ainsi que le voisinage des malades, nuisait à son progrès. Notre-Seigneur, dans sa bonté, répondit aux désirs des Ursulines en suscitant une personne généreuse qui, voulant demeurer inconnue, leur donna de la main à la main une somme assez considérable. Un immeuble fut donc acheté, et les religieuses destinées à la direction du Pensionnat s'y installèrent avec les élèves. En 1855, la plus belle salle de l'établissement fut convertie en chapelle, sous le vocable de sainte Ursule et sainte Angèle. Tout paraissait devoir présager un avenir prospère, lorsqu'une école laïque, patronée par les autorités locales et l'université, vint arrêter les progrès du Pensionnat des Ursulines. Néanmoins, elles ne se laissent point abattre, et leur zèle a trouvé dans l'épreuve un nouveau stimulant.

Le personnel de cette petite Communauté compte six religieuses, dont quatre de chœur et deux converses.

Le Pensionnat est divisé en deux classes renfermant soixante-dix élèves.

PARIS, rue de Belleville, 175. Cet établissement fut fondé en 1835.

Les Ursulines de Troyes achetèrent aux héritiers de M^{me} veuve Langlade le Pensionnat tenu par elle à Paris, rue de Belleville. Les huit religieuses qui y furent envoyées durent, pendant quelques mois, travailler de concert avec les sous-maîtresses, et se trouver presque sous leur dépendance. Ce

fut pour elles une source de privations et de souffrances; mais elles s'acquirent si vite la confiance des parents et l'affection des élèves, qu'elles purent à la fin de l'année scolaire congédier les maîtresses laïques et les remplacer par des religieuses. Depuis cette époque jusqu'à la malheureuse guerre de 1870, la Maison de Belleville ne cessa de prospérer. Les Ursulines restèrent à leur poste pendant le siège, et se dévouèrent au soulagement des soldats blessés, auxquels elles prodiguèrent les soins les plus intelligents et les plus dévoués dans l'ambulance qu'elles avaient ouverte. La charité fut leur sauvegarde et leur recours dans ces jours malheureux. Une médaille d'argent leur fut même décernée par le Ministre des cultes.

Les événements de la Commune obligèrent les religieuses à quitter Paris et à venir demander asile à leur chère Maison-mère. Cependant l'établissement ne fut pas complètement abandonné pendant l'orage. Les communards y avaient établi une ambulance, mais, à la faveur d'un costume séculier, une courageuse sœur converse se fit passer pour domestique de la maison et s'offrit à les seconder. Par ce moyen, la supérieure qui n'avait point quitté Paris, put chaque jour, grâce à un travestissement, parcourir les différents endroits de la Maison et mettre en lieu sûr les objets les plus précieux.

Néanmoins, dans le sanglant combat qui mit fin à la guerre civile, l'établissement de Belleville, par sa position même, devait être grandement endommagé, et les dégâts furent immenses. Dès que la victoire fut assurée à l'armée de Versailles, la supérieure revint à sa chère Maison; elle mit quatre heures à faire un trajet qui ne demande qu'une demi-heure en temps ordinaire, tant les rues étaient jonchées de cadavres et couvertes de décombres.

Sur quatre-vingts lits que l'établissement possédait, il fut impossible à la supérieure d'en trouver un seul pour passer la nuit: couchettes, matelas, sommiers, tout était brisé et hors de service. Un grand bienfait cependant leur avait été accordé. Pendant ces jours de désordre et d'anarchie, nul n'avait franchi le seuil de la chapelle; un obus y étant tombé, il n'avait fait que traverser le plafond. Une statue de la sainte Vierge fut aussi préservée d'une manière extraordinaire:

bien que posée sur un simple tertre au milieu du jardin, elle demeura debout, sans que les quatre-vingts chevaux qui y séjournèrent pendant quarante-huit heures, osassent en approcher, tandis que les arbres qui l'entouraient portent encore aujourd'hui les traces des ravages qu'ils ont subis. Cette Vierge, déjà si aimée, est devenue depuis cette époque l'objet d'un culte spécial. On lui donna pour piédestal un magnifique rocher, sur lequel elle fut solennellement placée, en présence de M. l'abbé Caux, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, qui la surnomma Notre-Dame de la Paix. Par l'initiative de ce vénérable ecclésiastique, chaque année, le 31 mai, les élèves se rendent au rocher béni pour y vénérer solennellement la Vierge divine. Elles se préparent à cette petite fête de famille par une retraite de deux jours; les anciennes élèves se font un devoir d'y prendre part, et dans les graves circonstances de la vie, elles aiment à venir solliciter la bénédiction de Notre-Dame de la Paix.

Aussitôt l'ordre rétabli, la supérieure se hâta de faire revenir ses Sœurs réfugiées à Troyes, et chacune reprit son poste, à la grande satisfaction des parents et des élèves.

Le Pensionnat se divise en cinq classes qui comptent cent quarante élèves environ, tant internes qu'externes; douze religieuses, dont neuf de chœur et trois converses, prodiguent à ces chères enfants leur dévouement et leurs soins.

JOINVILLE (Haute-Marne), fondé en 1855.

A VANT la Révolution de 1793, il y avait à Joinville un florissant monastère d'Ursulines et les habitants avaient conservé un doux souvenir de ces Maîtresses de l'enfance; aussi les reçurent-ils avec joie lorsqu'elles furent appelées par une de leurs anciennes élèves de Troyes: Mademoiselle Pince-maille qui y tenait un Pensionnat.

Son affectueuse reconnaissance désira remettre son établissement à ses anciennes maîtresses, et celles-ci souscrivirent de grand cœur à ses désirs le 21 septembre 1855.

Quelques mois suffirent aux Ursulines pour conquérir le cœur des élèves et la confiance des parents. Cependant l'épreuve, fondement nécessaire des œuvres du Seigneur,

ne se fit point attendre. Une maladie grave vint frapper la supérieure et la cloua pour trois mois sur un lit de douleur. Puis la mort enleva à leur affection une bonne sœur converse, vrai trésor pour cette communauté naissante. Cette fidèle servante de Dieu avait su, en quelques mois, s'attirer, par son bon esprit, sa piété et sa modestie, l'estime de tous les habitants de la ville, et on peut attribuer à la bonté et à la sensibilité de son cœur l'accident qui la conduisit au tombeau. Les marques de sympathie données aux Ursulines dans cette circonstance, et les honneurs rendus à la chère défunte, témoignèrent de la bienveillance des habitants pour la nouvelle Communauté et de l'estime qu'ils avaient pour l'humble fille de sainte Angèle.

A ces épreuves il faut joindre le bienheureux dénuement qui accompagne toute fondation; ce dénuement dura peu, il est vrai, car Dieu suscita des personnes généreuses qui pourvurent à tout, et particulièrement à l'ornementation de la petite chapelle; les élèves elles-mêmes rivalisèrent de zèle à cet égard.

Entre les mains des Ursulines, le Pensionnat de M^{lle} Pincemaille ne cessa de prospérer, grâce au dévouement de M. Maréchal, curé de Joinville et de ses zélés vicaires. Les élèves font la consolation de leurs maîtresses par leur piété solide et leur attachement à l'asile béni qui a abrité leur enfance; elles aiment à y venir chaque année fêter sainte Catherine, et célébrer les saintes Patronnes de l'Ordre. Aujourd'hui le personnel de la petite Communauté de Joinville se compose de neuf religieuses, dont six de chœur et trois converses.

Le Pensionnat se divise en trois classes qui renferment en moyenne, tant internes qu'externes, plus de quatre-vingts élèves.

TABLE

DES

MAIÈRES CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

Monastère de Corbigny	1
— de Crémieu	20
— de Digne	37
— de Dinan	66
— du Faouët	70
— de Gravelines	77
— de Grenoble	92
— du Havre	114
— d'Hennebont	116
— d'Isagnac	130
— de Jean-de-Bournay (Saint-)	136
— de Langon	137
— de Lyon	142
— de Monistrol	146
— de Montpellier	184
— de Montpezat	174
— de Morlaix	193
— de Mortain	208
— de Nantes	265
— de Novers	299
— de Saint-Omer	323
— d'Orgelet	330
— de Pau	332
— de Périgueux	371
— de Ploërmel	410
— de Pol-de-Léon (Saint-)	455
— de Pont-de-Beauvoisin	450

Monastère de Quimper.	467
— de Quimperlé	474
— de Quintin	494
— de Redon	500
— de Rouen	528
— de Saulve (Saint-)	534
— de Sommières.	580
— de Sousceyrac.	610
— de Tartas.	624
— de Thoissey.	638
— de Tonnerre.	647
— de Trévoux.	657
— de Tullins.	669
— de Valréas	693
— de Vannes	700
— de Villefranche.	709
— de Vitré	713
— de Voiteur.	717
— de Bordeaux.	727
Congrégation de Troyes	740

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

